

55 / 1. / B.6.

HISTOIRE  
DE LA VIE ET DES POÉSIES  
D'HORACE



8 - OCT. 2019

L'auteur et les éditeurs se réservent le droit de traduction  
et de reproduction à l'étranger.





HISTOIRE  
DE LA VIE ET DES POÉSIES  
D'HORACE

PAR

LE BARON WALCKENAER

MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE  
SECRETARIE PERPETUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

UNIVERSITÉ DE PARIS  
DEUXIÈME ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE

TOME SECOND

535<sup>2</sup>

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C<sup>ie</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

—  
1858

20.197.  
BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DE FRANCE

RECEVU LE 10 OCTOBRE 1917

# HISTOIRE

DE

## LA VIE ET DES POÉSIES

# D'HORACE.

---

---

### LIVRE NEUVIÈME.

De l'an 731 à l'an 733.

An de Rome 730-731. Av. J.-C. 24-23. Age d'Horace 41-42.

Au nombre des personnages de cette époque qu'Horace avait occasion de fréquenter était L. Licinius Muréna, fils de ce Muréna dont Cicéron fut le défenseur. Par l'adoption de A. Térentius Varron Muréna, Licinius devint le frère de Térentia, sa cousine germaine, femme de Mécène, et de Proculéius, son cousin germain. Il avait pris les armes pour Pompée avec ses frères, et, à la fin de la guerre civile, ses frères et lui avaient été dépouillés de leurs biens. Un seul, C. Proculéius Varron Muréna, s'était montré de tous temps ami d'Auguste. Antoine mourant recommanda à Cléopâtre de s'adresser à ce Proculéius, comme étant de tous les Romains celui qui avait le plus de crédit sur l'esprit d'Octave<sup>1</sup>. Ce fut lui qu'Octave chargea de se saisir de Cléopâtre : il s'introduisit furtivement auprès d'elle et l'empêcha de se poignarder. Proculéius avait

<sup>1</sup> Plutarque, *Vie d'Antoine*, 100

conserve sa fortune, et probablement il l'avait augmentée. Par une générosité peu commune, non-seulement il la partagea avec ses frères<sup>1</sup>, mais il voulut aussi qu'ils profitassent de la faveur dont il jouissait. Pour lui, content du rang de simple chevalier, il n'ambitionna aucun honneur, mais il en demanda pour ses frères. Auguste céda à ses instances, et, sans aucun ressentiment de ce qui s'était passé, il se montra généreux en faisant nommer un Térentius Muréna consul avec lui, en 731. Il faut dire aussi que la liaison d'Auguste avec la femme de Mécène<sup>2</sup>, dont on ne découvre des indices qu'à une époque postérieure à celle où nous sommes, pourrait fournir une explication très-naturelle des faveurs qu'Auguste aimait à prodiguer à toute la famille Murena. Quoi qu'il en soit, Térentius mourut avant d'entrer en charge; son frère Licinius ne fut pas nommé pour le remplacer, mais il fut admis dans le collège des augures. Quoique ce collège, qui dans l'origine se composait de trois membres, eût beaucoup perdu de sa dignité et de son importance depuis qu'on en eut successivement augmenté le nombre jusqu'à quinze<sup>3</sup>, cependant c'était encore un grand honneur d'y être admis, puisque Auguste, ne pouvant être grand pontife parce que Lépide possédait cette charge, s'y fit recevoir.

Des frères de Térentia, Licinius était celui avec lequel Horace était le plus intimement lié; il avait, avec toute la famille de Mécène, logé dans sa maison lors de son voyage à Brindes<sup>4</sup>. Il se réjouit donc de sa promotion à la dignité d'augure, dans une ode qui paraît avoir été composée durant un repas où l'on apprit cette nouvelle. La rapidité du style, l'incohérence et le désordre des idées, la répétition des mêmes images, souvent des mêmes expressions, portent à croire que les odes purement

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* II, 2, 8. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. IV, § 7, t. 1, p. 216; liv. V, § 18, t. 1, p. 288; liv. VII, § 21, t. 1, p. 456. — <sup>3</sup> Cicéron, *de Republica*, II, 9 : *Ex singulis tribubus singulos cooptavit augures (Romulus)*. — <sup>4</sup> Horace, *Sat.* I, 35, 38. Voy. ci-dessus, liv. IV, § 7, p. 207.

bachiques, qu'on trouve dans notre poète, en petit nombre et fort courtes, sont toutes le résultat de l'improvisation. Celle dont nous nous occupons, la dix-neuvième du livre III<sup>1</sup>, fut composée en hiver.

Le poète s'adresse à ce beau Téléphe, qui avait tant excité sa jalousie lorsque Lydie lui fut infidèle. Ce jeune homme s'était depuis passionné pour les belles-lettres, et, Grec de naissance<sup>2</sup>, il s'occupait beaucoup de l'histoire de Grèce. Comme Horace, il était du nombre des amis de Licinius Muréna, et il s'était chargé de faire préparer le festin qu'ils voulaient lui donner, pour célébrer sa nomination.

Horace raille Téléphe sur son goût pour l'érudition; il lui dit de ne pas s'amuser à compter combien il s'est écoulé de siècles depuis Inachus jusqu'à Codrus, mais bien plutôt de s'instruire de quel prix sera l'amphore de vin de Chios, qui fera chauffer les bains, chez qui et à quelle heure les convives braveront le froid qui souffle des montagnes des Péli-gnes.

« Allons, jeune esclave, verse pour la lune nouvelle, verse pour le milieu de la nuit, verse pour l'augure Muréna : au cristal des coupes se mêlent sans danger trois ou neuf cyathes de vin remplis jusqu'aux bords. Le poète inspiré des neuf Muses demandera neuf cyathes; mais la première des Grâces jointe à ses deux sœurs, nues comme elle, toutes trois ennemies des bruyants débats, défendent de dépasser le nombre trois. Je veux aujourd'hui perdre la raison... Pourquoi les flûtes phrygiennes cessent-elles de retentir? Pourquoi le hautbois reste-t-il suspendu près de la lyre muette? Je hais les mains paresseuses... Enfant, répands des roses. Que le jaloux Lycus, que notre aimable voisine, si peu faite pour un époux de cet âge, entendent nos folles clameurs. Heureux Téléphe, Rhodé, mère enfin pour Vénus, est éprise

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* III, 19 : *Quantum distet ab Inacho*. Cf. Acron dans Braunhard, t. 1, p. 474. Orelli, 1, p. 374. — <sup>2</sup> Jani, t. 1, p. 198; Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 252. Athénée, *Deipnosophistæ*, X, 7.

de ta riche chevelure et de tes yeux brillants comme l'astre du soir, et moi je brûle pour ma Glycère d'un feu qui lentement me consume. »

Les monts des Pélagines, dont parle Horace, étaient cette partie des Apennins qui entoure le lac Celano. Le vent qui soufflait de ces hauteurs était, par rapport à Rome, le vent du nord le plus froid<sup>1</sup>.

On se servait des flûtes bérécyntiennes dans les cérémonies relatives aux cultes de Cybèle et de Bacchus, et dans toutes les fêtes nommées par les Grecs orgies, bacchanales, chœurs, c'est-à-dire mêlées de chant et de danse<sup>2</sup>, et aussi dans celles qui accompagnaient les initiations<sup>3</sup>. Les Bérécyntes étaient une tribu de Phrygiens de la grande Phrygie, qui furent au nombre des premiers qui passèrent en Europe<sup>4</sup>, et y introduisirent le culte de Cybèle, *Magna Mater*.

Le vin, chez les anciens, était trop liquoreux, trop capiteux, pour qu'on pût le boire pur; il fallait le mélanger avec de l'eau, au moyen d'une tasse nommée *cyathus*<sup>5</sup>, qui contenait la douzième partie d'un sextarius, vase dont la capacité était à peu près celle du litre, et dont on se servait pour la table. Les esclaves qui servaient à boire étaient chargés de faire ce mélange selon les ordres des convives; ils n'avaient point d'autre occupation, et pour cette fonction on choisissait toujours les esclaves les plus jeunes et les plus beaux<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Cf. d'Anville, *Analyse géogr. de l'Italie*, p. 377; Cramer, *Italy*, t. I, p. 334. — <sup>2</sup> Voy. ci-après, liv. XII, § 14. — <sup>3</sup> Horace, *Carm.* IV, 1, 22. — <sup>4</sup> Strabon, X, p. 469, t. 9, p. 96 de la trad. franç. — <sup>5</sup> On ignore quelle était la forme précise du cyathe : voy. Letronne, *Supplément aux observations sur les noms des vases grecs*, p. 15 du Journal des Savants, 1838. — <sup>6</sup> Martial., VII, 51, 24; IX, 37. Suétone, *Jul. César.*, 49. Voy. ci-après, liv. X, § 7.

## II

Certains manuscrits d'Horace portent le nom de Chloé, dans l'ode dont nous venons de nous occuper, à la place de celui de Rhodé; mais dans les meilleures éditions, on a préféré Rhodé<sup>1</sup> avec juste raison, parce que l'exactitude de ce nom est assurée par les scoliastes Acron et Porphyriion, et que c'est aussi la leçon des plus anciens manuscrits. De ce qu'on ne trouve ce nom de Rhodé que dans ce seul endroit d'Horace, il résulte seulement qu'elle fut la maîtresse de Téléphe, et jamais la sienne. Mais on conçoit comment l'épithète de *tempestiva* qu'il lui donne ici, et que notre mot nubile ne rend pas, a bien pu induire en erreur les copistes et les commentateurs du poète; car cette épithète leur rappelait l'ode où elle se retrouve et qu'il avait autrefois composée lorsque, trahi par Lydie, Chloé, toute jeune encore, excita ses désirs, et qu'il la rechercha avec empressement<sup>2</sup>. Il la comparait alors à un faon timide, à qui un souffle, un rien fait peur, et qui n'ose quitter un instant les côtés de celle qui lui donna le jour.

« Mais suis-je donc un tigre ou un lion qui veuille te dévorer? Douce biche, ne fuis point mes caresses et cesse de suivre ta mère<sup>3</sup>: tu es mûre pour un amant, *tempestiva viro*. »

L'exactitude même de cette métaphore et la brusquerie de ce conseil choquent notre goût moderne, mais ne tiennent pas seulement, il faut le dire, à la différence des temps, et surtout d'une religion qui a exalté, sanctifié parmi nous le sentiment de la pudeur et tout ce qui tient à la chasteté des pensées

<sup>1</sup> Acron et Porphyriion, ad *Horat. Carm.* III, 19, 27. Braunhard, t. I, p. 476. Mitscherlich, t. 2, p. 199. Jani, t. 2, p. 208. Orelli, t. I, p. 379.

— <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 7, p. 479; ci-après, liv. IX, § 27. — <sup>3</sup> Horace, *Carm.* I, 23 : *Vitas hinnuleo me similis Chloe* Orelli, t. I, p. 98. Mitscherlich, t. I, p. 320. Jani, t. I, p. 170.

et des actions; Horace, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, est beaucoup plus enclin qu'aucun des autres poètes célèbres de son temps à ne considérer l'amour que sous le point de vue matériel, et c'est le plus souvent par des images analogues qu'il cherche à le peindre<sup>1</sup>.

### III.

An de Rome 731. Av. J.-C. 23. Age d'Horace, 42.

Pourtant on doit avouer que le vers qui termine l'ode composée au sujet de l'admission de Licinius Muréna dans le collège des augures n'a pas ce caractère; il porte au contraire l'empreinte d'une sensibilité profonde et d'une passion réelle, *me lentus Glyceræ torret amor meæ*. Cette Glycère fut certainement une des femmes qu'Horace aima le mieux, car dans les odes qu'il lui a adressées l'expression de son amour est plus franche, plus vraie, plus brûlante que pour toutes les autres beautés qu'il a chantées.

Chloé, ainsi que nous l'avons dit, ne fut pour lui qu'une inclination passagère<sup>2</sup>, qu'une liaison contractée pour le consoler de l'infidélité de Lydie. L'ode adressée à Tèlephe, ainsi que celle qu'il composa plus tard contre Lydie<sup>3</sup>, nous apprennent que celle-ci l'avait quitté, ou qu'il ne l'aimait plus: il était alors<sup>4</sup> uniquement occupé de Glycère, que Tibulle avait délaissée pour s'attacher à Nééra<sup>5</sup>.

C'est pour Glycère, qu'en attendant l'heure du rendez-vous, Horace composa cette courte, mais gracieuse prière à Vénus<sup>6</sup>:

« Reine de Cnide et de Paphos, ô Vénus! oublie un instant

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. III, § 2, p. 126. — <sup>2</sup> Voy. ci-après, liv. IX, §§ 27 et 28. — <sup>3</sup> Voy. liv. VIII, § 8, p. 480. — <sup>4</sup> L'an 729 de Rome. — <sup>5</sup> Voy. ci-dessus, liv. II, § 31, l. 1, p. 111; liv. VIII, § 15, p. 496; § 22, p. 508. Horace, *Carm.*, I, 33; I, 30, 3; I, 19, 5; III, 14, 21; *Epod.* 15. — <sup>6</sup> Horace, *Carm.*, I, 30: *O Venus, regina Cnidi Paphique*. Jani, t. 1, p. 213. Mitscherlich, I, 1, p. 282. Braunhard, t. 1, p. 99. Orelli, t. 1, p. 126.

Cypre, ton île chérie; Glycère t'invoque, transporte-toi dans l'élégante demeure de Glycère, où t'attendent des flots d'encens. Qu'avec toi viennent le brûlant Amour et les Grâces sans ceinture, les nymphes, Mercure, et la Jeunesse, qui sans toi a peu de charmes. »

## IV.

An de Rome 734. Av. J.-C. 20. Age d'Horace 45.

Habitué à l'inconstance dans ses fantaisies amoureuses, Horace s'étonna lui-même de la durée et de la violence de sa passion pour Glycère; mais il était arrivé à un âge où l'on sent qu'on ne peut facilement remplacer une maîtresse dont on est aimé. Il aurait voulu prolonger ce bonheur, que les ravages du temps menaçaient de lui ravir. Ce sont là les sentiments qui lui inspirèrent cette ode charmante, la dix-neuvième du I<sup>er</sup> livre<sup>1</sup>, qui, quoique précédant l'autre<sup>2</sup> dans le recueil où elle fut ajoutée lors de la publication du troisième livre, a évidemment été composée à l'époque où l'on ne s'entretenait à Rome que de la soumission des Parthes, et à l'occasion d'un sacrifice fait à Vénus par le poète, dans le dessein de se rendre cette déesse favorable.

« La cruelle mère de Cupidon, et le fils de la vierge de Thebes, et l'attrayante Volupté m'ordonnent de rendre mon cœur à des amours que je croyais finies. Je brûle pour Glycère, plus éblouissante et plus blanche que le marbre de Paros; sa folâtre malice, ses regards pénétrants et doux me subjuguent et m'embrasent. Vénus a déserté Cypre pour s'attacher à moi tout entière. Elle ne souffre pas que je chante les Scythes, ni le terrible Parthe, combattant en fuyant sur son coursier rapide,

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* I, 19: *Mater sava Cupidinum*. Cf. Jani, t. I, p. 146; Orrelli, t. I, p. 85; Braunhard, t. I, p. 67; Mitscherlich, t. I, p. 262. —

<sup>2</sup> L'ode 19<sup>e</sup> du liv. 3: *Quantum distet ab Inacho*. Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 7, t. I, p. 479.



ni rien de ce qui n'est pas Glycère. Jeunes esclaves, préparez le gazon, la verveine et l'encens, et placez sur l'autel une coupe d'un vin de deux feuilles. Peut-être le sang d'une victime apaisera-t-il la déesse. »

Dacier, au sujet du dernier vers de cette ode, auquel il a donné un sens faux, a dit que « les Grecs et les Romains n'ont jamais versé de sang dans les sacrifices faits à Vénus <sup>1</sup> ». Rien n'est moins vrai que cette assertion, qui a été répétée. Tacite nous apprend, au contraire, que dans le fameux temple de Paphos, on immolait à Vénus toute espèce de victimes, pourvu que ce fussent des animaux mâles, et qu'on prit soin de ne pas ensanglanter l'autel <sup>2</sup>. On immolait de préférence à Vénus des chevreaux, des chèvres blanches <sup>3</sup>, des génisses <sup>4</sup>, des lièvres <sup>5</sup>, des colombes <sup>6</sup>. Martial, pour le salut et le retour de son ami Flaccus, qui se trouvait dans l'île de Cypré, offre, comme notre poète, une victime en sacrifice à la déesse de Paphos, et il y joint de l'encens, du vin pur, et plusieurs parts de gâteaux <sup>7</sup>.

## V.

An de Rome 731. Av. J.-C. 23. Age d'Horace 42.

Les amours d'Horace, dont notre tâche d'historien exact et impartial nous oblige d'entretenir le lecteur, nous ont écarté de ses odes morales et philosophiques ou religieuses, dont la composition l'occupa principalement au temps où nous sommes arrivé; ils nous ont éloigné de cette époque : il faut y revenir.

La généreuse conduite de Proculéius Muréna, son désintéressement, sa modestie, son détachement de toute espèce

<sup>1</sup> Dacier, *Œuvres d'Horace*, 3<sup>e</sup> édit., 1709, t. 1, p. 173. — <sup>2</sup> Tacite, *Hist.* II, 3. — <sup>3</sup> Lucien, *Dialog. Mœretic.* III. — <sup>4</sup> Larcher, *Mémoire sur Vénus*, 1771, in-12, p. 252. — <sup>5</sup> Philostrate, *Imag.* I, 6. — <sup>6</sup> Properce, *Eleg.* IV, 5, 60. — <sup>7</sup> Martial, IX, 91, 16.

d'ambition, avaient charmé Horace, lié avec lui et avec toute sa famille. Aussi a-t-il immortalisé par ses vers le uom de Proculéius, dans l'ode deuxième du livre II, adressée à Crispus Sallustius<sup>1</sup>.

« Il vivra d'un long avenir, ce Proculéius, que sa tendresse paternelle envers ses frères a rendu célèbre; son nom sera porté d'âge en âge sur les ailes infatigables de la Renommée. »

Cette ode, qui fut écrite dans l'année où Licinius Muréna fut admis au collège des augures, et avant la conspiration de Carpon, est une de ces magnifiques expositions de la doctrine sévère des stoïciens, dans lesquelles Horace se complaisait. Elle iuspire le dédain des grandeurs et des richesses, et place le bonheur dans la seule vertu.

« La vertu, sans égard pour l'opinion du vulgaire, retranche du nombre des heureux ce Phraate qui est remonté au trône de Cyrus<sup>2</sup>; elle enseigne aux peuples à ne point se payer de mots vides de sens; elle ne confère l'empire et le diadème, elle n'accorde uue gloire véritable qu'à celui qui, rencontrant sur sa route un monceau d'or, le regarde d'un œil indifférent et passe sans s'arrêter. »

« Domptez, dit encore le poète, l'ambition de vos désirs, et vous obtiendrez un empire plus vaste que si votre domination s'étendait de la Libye à la lointaine Gadès, et que si les Carthaginois d'Afrique et d'Espagne obéissaient à vous seul, *uterque Pœnus serviat uni*. »

Par ces mots, mal compris des traducteurs, Horace fait allusion aux Carthaginois, anciennement établis sur les deux côtés du détroit de Gibraltar, ainsi que nous l'apprennent Pline, Pomponius Mèla et Marcien d'Héraclée. Ce dernier nous dit

<sup>1</sup> Horace, *Carin* II, 2: *Nullus argento color est avaris*. Jani, t. I, p. 289 Mitscherlich, t. I, p. 386. Braunhard, t. I, p. 159. Orelli, t. I, p. 171.

—<sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 31, L. I, p. 625; et ci-après, liv. XI, §§ 1-3.

que les *Pœni* d'Europe avaient pris le nom de *Bastules* <sup>1</sup>.

Crispus Sallustius, auquel cette ode est adressée, était par sa mère le petit-neveu de l'historien de ce nom qui le fit son héritier. Comme Mécène, Salluste resta toujours dans l'ordre équestre; il eut aussi toute la confiance d'Auguste, à ce point qu'il fut mis dans le secret du meurtre du jeune Agrippa Postumus, petit-fils d'Auguste, qu'une politique cruelle immola aux désirs que Livie avait de faire parvenir Tibère à l'empire <sup>2</sup>.

Après la mort d'Auguste, Salluste jouit auprès de Tibère d'une faveur aussi grande que sous le précédent empereur. Ces faits, bien postérieurs à la mort de notre poète, sont ici rappelés pour faire voir combien ce jeune et ambitieux courtisan était loin de se conformer à la doctrine dont Horace lui faisait honneur. Mais c'est dans ce beau palais où il résidait, c'est dans ces magnifiques jardins où il se promenait, que son grand-oncle avait médité et écrit les belles pages qui enseignaient la même morale qu'Horace préconise dans ses vers. A l'époque où nous sommes parvenus, le gouvernement d'Auguste était encore dans toute sa splendeur, et exempt des malheurs publics et privés qui en affligèrent la fin. Tout prescrivait à Crispus Sallustius cet emploi sage et utile des richesses, qu'Horace loue en lui au commencement de son ode.

## VI.

An de Rome 731-732. AV. J.-C. 23-22. Age d'Horace, 42-43.

Quelque soin que prit Auguste de réparer les maux des guerres civiles, il ne pouvait, après tant de fortunes détruites, tant d'espérances déçues, tant d'ambitions trompées, faire disparaître tous les regrets, ni vaincre toutes les haines, ni

<sup>1</sup> Βαστυλοί. Voy. le Périples de Marcien d'Héraclée, édit. de M. Miller, 1839, p. 69 et la note p. 162, et les *Geographi græci minores* de Didot, 1855, t. 1, p. 544; Plin., III, 3, 4, 2; Pomponius Méla, II, 6. — <sup>2</sup> Tacite, *Annal.*, I, 6; II, 40; III, 30. Sénèque, *de Clementia*, I, 10, 1. Plin., XXXIV, 2, 2.

trionpher de toutes les répulsions. L'adresse qu'il employait à revêtir de formes légales la puissance qu'il exerçait, ne pouvait faire illusion à ceux dont il anéantissait les privilèges et l'influence. Non-seulement il dénaturait à son profit toutes les institutions républicaines, mais il se vit forcé d'en faire disparaître quelques-unes : telle fut la censure, si longtemps le seul frein de l'ambition et de la corruption des mœurs. Lucius Munatius Plancus et Æmilius Lépide, en 732, furent les derniers censeurs nommés. Cette magistrature s'exerçait par la volonté absolue et arbitraire de ceux qui en étaient revêtus ; le despotisme ne peut souffrir de volonté de cette nature que la sienne propre. Le peuple voulut nommer Auguste censeur perpétuel, il refusa et abolit la censure ; il se fit donner la direction perpétuelle des mœurs et des lois : ce qui lui conférait un pouvoir discrétionnaire sur la fortune et la réputation des citoyens <sup>1</sup>.

Parmi ceux que le nouvel ordre de choses avait le plus favorisés, il y en avait qui regrettaient que les honneurs et les dignités dont ils étaient revêtus, fussent achetés par la perte de la liberté, plus chère à un Romain que tous les autres biens. Dans ce nombre, se trouvait ce Licinius Varron Muréna, qu'Auguste venait de faire recevoir dans le collège des augures. Horace s'aperçut que son âme dévorée d'ambition et d'envie nourrissait de sinistres projets ; ce fut alors qu'il lui adressa l'ode dixième du livre II <sup>2</sup>, pour lui faire sentir les avantages de cette médiocrité d'or, *aurea mediocritas*, que lui, Horace, estimait à si haut prix. Il lui conseille d'éviter, avec un soin égal, les orages de la haute mer et les écueils du rivage ; il lui rappelle l'inconstance de la fortune, dont on doit craindre l'abandon lorsqu'on est heureux, et espérer le

<sup>1</sup> Suétone, *Octav. Aug.*, 27. Dion Cassius, IV, 2, p. 700. De Beaufort, *La République romaine*, t. 2, p. 112. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* II, 10 : *Rectius vives, Licini, neque ultum.* Orelli, t. 1, p. 206. Braunhard, t. 1, p. 222. Mitscherlich, t. 1, p. 442. Jani, t. 1, p. 142.

retour dans les jours funestes. « Apollon dépose quelquefois son arc terrible pour reprendre sa lyre et provoquer les chants de la muse silencieuse. Ce grand pin, qui se montre au-dessus de tous les autres, est celui dont la cime est le plus souvent agitée par les vents; les tours les plus hautes sont celles qui s'éroulent avec le plus de fracas; la foudre éclate sur les sommets des montagnes. »

Les sages conseils d'Horace n'eurent point, sur l'esprit de Licinius, l'effet qu'il en attendait : Fannius Cæpion forma une conjuration contre Auguste; Licinius Muréna se mit au nombre des conjurés. Le complot fut découvert, sans que les conjurés pussent soupçonner que leurs desseins fussent connus. Mécène le sut, Mécène, dont la profonde discrétion avait été si souvent mise à l'épreuve, ne put résister à la tendresse qu'il avait pour sa femme; il lui apprit le danger que courait son frère.

Licinius Muréna, averti par sa sœur, prit la fuite avec tous ses complices. Selon les lois en vigueur sous la république, on ne pouvait juger à Rome les citoyens absents; mais notwithstanding cette législation, qu'Auguste fit réformer par la suite, Fannius Cæpion et Licinius Muréna, sur les poursuites de Tibère, leur accusateur, furent jugés, quoique absents, et condamnés à un exil perpétuel. Quelque temps après ce jugement, des soldats découvrirent la retraite des conjurés, et se saisirent de leurs personnes. L'intercession de Proculéus, celle de Mécène et de sa femme, ne purent fléchir Auguste et désarmer sa vengeance : Fannius Cæpion et Licinius Muréna furent mis à mort<sup>1</sup>.

Dion Cassius, 54, 3, p. 732. Suetone, *Oct. August.*, 19 et 66. Velleius Paterculus, II, 91. Voy ci-après, liv. X, § I.

## VII.

An de Rome 731-732. Av. J.-C. 23-22. Age d'Horace. 42-43.

Mais avant de courir le danger de périr par le fer des assassins, Auguste fut menacé d'une mort qui semblait imminente. Il avait été pris d'un mal violent, peu de temps après son retour à Rome : c'était une inflammation, accompagnée d'obstructions qui amenèrent un affaiblissement graduel, puis un état de marasme qui lui laissait peu d'espoir de prolonger ses jours<sup>1</sup>.

Telle est la destinée des États soumis à l'autorité d'un seul, qu'elle dépend du plus ou du moins de durée de la vie de celui qui les gouverne. La mort d'Auguste était un événement qui menaçait Rome et l'empire de nouveaux troubles, et la nouvelle du danger qu'il courait causa une consternation générale. Auguste, se croyant à toute extrémité, fit appeler près de son lit les principaux magistrats, les sénateurs et les chevaliers les plus distingués de leur ordre. Marcellus, fils d'Octavie, qu'il chérissait comme un fils adoptif, se trouvait présent. Marcellus avait vingt ans; brave, partisan de la liberté et des anciennes institutions, il était aimé du peuple. Agrippa, la gloire et le soutien du pouvoir impérial, avait été appelé, et se trouvait aussi près du lit de l'empereur mourant.

On croyait qu'Auguste n'avait convoqué cette assemblée que pour désigner, en présence de tous ceux qui pouvaient faire respecter sa décision, Marcellus pour son successeur. Mais il n'en fut pas ainsi : Auguste ne jugea pas convenable de confier en de si jeunes mains une tâche aussi difficile, aussi périlleuse que celle du gouvernement de l'empire, dans les circonstances où l'on se trouvait.

Il lui parut même dangereux, après avoir usurpé le pouvoir,

<sup>1</sup> Suetone, *Oct. Aug.* 81. Plin., *Hist. nat.* VII, 46.

de s'arroger encore le droit de le transmettre. Craignant que sa volonté ne fût pas exécutée après sa mort, il se contenta de remettre à Cneius Calpurnius Pison, qui était avec lui un des consuls de l'année, les registres des revenus et des armées de l'empire; puis, comme Alexandre le Grand, sur son lit de mort, il donna son anneau au plus habile, au plus valeureux de ses capitaines, à l'illustre Agrippa<sup>1</sup>.

Mais Auguste ne mourut pas, comme Alexandre, après cet acte solennel; il vécut encore au contraire trente-six ans. Son médecin, Æmilius, l'avait traité par des bains chauds et des bains de vapeur, et par les échauffants, jusqu'au point de faire garnir de fourrure sa chambre à coucher. Cette méthode n'ayant produit que des effets fâcheux pour le malade, Antonius Musa, un des affranchis d'Auguste, et médecin aussi, se fit écouter. Le malade étant dans un état désespéré, on le laissa faire. Il employa une méthode de traitement contraire à celle qu'on avait suivie; il fit prendre à Auguste des bains froids, lui fit boire de l'eau froide de la source d'une villa que cet empereur possédait près d'Atella; il ne lui laissa presque manger que des laitues, et le soumit, en un mot, à un régime rafraîchissant. Le succès fut complet et rapide<sup>2</sup>: en très-peu de temps, Auguste reprit ses forces et recouvra sa santé première. Antonius Musa fut magnifiquement récompensé. Auguste et le sénat lui donnèrent une somme d'argent considérable; on lui érigea une statue; on lui conféra le droit de porter une bague d'or, ce qui lui donnait le rang de chevalier<sup>3</sup>.

## VIII.

Voilà donc les bains froids et la diète rafraîchissante en honneur à Rome, et le médecin Antonius Musa en vogue.

<sup>1</sup> Dion Cassius, LIII, 30, 31, p. 724-725. — <sup>2</sup> Suetone, *Oct. Aug.* 59, 81. Pline, *Hist. nat.* XIX, 38, 4; XXIX, 5, 1; XXX, 39, 4. — <sup>3</sup> Dion Cassius, LIII, 30, p. 725.

Horace que son genre de vie peu réglé, ses goûts de volupté et de joyeux banquets, soumettaient à des infirmités précoces<sup>1</sup>, et qui avait pris l'habitude d'user des eaux minérales, se mit pour sa santé, entre les mains du médecin d'Auguste. Celui-ci commença d'abord par lui faire prendre, au milieu de l'hiver, des douches d'eau froide aux sources minérales de *Clusium* (Chiusi), en Étrurie, et de *Gabii* de la Sabine, où est maintenant Torri. Il lui défendit les eaux de Baïes, et l'engagea à aller passer le reste de l'hiver à *Salerne* ou à *Vélie* (Castellamare della Brucca, dans la Principauté Citérienne du royaume de Naples<sup>2</sup>).

Ce n'est pas seulement dans l'intérieur de leurs maisons que les anciens faisaient un grand usage de bains; les itinéraires géographiques qu'ils nous ont laissés, où les sources minérales sont indiquées, les inscriptions trouvées sur les lieux où sont ces sources, attestent combien elles étaient fréquentées par eux, et nous prouvent que les bains d'eaux minérales et thermales étaient un des principaux spécifiques de leur médecine. De tous ces lieux, il n'y en avait pas de plus fréquenté que Baïes, dans la Campanie; il n'est donc pas étonnant qu'Horace, avec ses goûts épicuriens, aimât ce séjour que Properce redoutait pour sa jeune maîtresse<sup>3</sup>, et qu'au grand chagrin de ses habitants Antonius Musa interdisait à ses malades.

Envoyé par lui dans des lieux qu'il connaissait mal, Horace, pour avoir des renseignements, s'adresse à un de ses amis, nommé Numonius Vala; c'était probablement le descendant d'un Numonius, qui, dans le sixième siècle de Rome, s'était acquis de la célébrité par une action d'éclat dans l'attaque d'un camp

<sup>1</sup> Voy. ci-après, liv. X, § 13. — <sup>2</sup> Cramer, *Ancient Italy*, t. 2, p. 272. — <sup>3</sup> Horace, *Carm.* III, 4, 24; *Sat.* II, 4, 32; *Ep.* I, 83. Properce, I, 11, 27. Tibulle, III, 635. Martial, I, 63; IV, 57. Ovide, *Ars am.* I, 256. Juvénal, II, 46. Strabon, *Geogr.* V, p. 127, 240 et suiv. Cicéron, *pro Calp.* 20.



retranché<sup>1</sup>. Velleius Paterculus nous apprend que Numonius Vala était lieutenant de Varus<sup>2</sup> lorsque les légions romaines, que celui-ci commandait, furent massacrées par les Germains. Numonius Vala ne se tua pas de désespoir comme avait fait Varus ; il disparut du champ de bataille avec la cavalerie qu'il commandait, et il fut tué dans sa fuite. L'historien romain, contemporain de cette époque, dépeint Numonius Vala comme un homme de bien, d'un caractère doux et humain, mais comme ayant dans cette occasion mérité son sort par le funeste exemple qu'il donna aux troupes. Sa mort eut lieu trente-trois ans après l'époque qu'on peut attribuer à l'épître d'Horace, et le ton léger qui y règne, semble bien démontrer qu'elle est adressée à un très-jeune homme. Numonius Vala possédait probablement des domaines dans le pays sur lequel notre poète voulait obtenir des renseignements, et on peut croire qu'alors ce jeune homme n'était occupé que de ses plaisirs. Plus tard, il parvint aux honneurs militaires, et au moment de sa mort il se trouvait pourvu, à cinquante-deux ans environ, du grade le plus élevé dans l'armée après celui de général en chef. Horace alors avait depuis longtemps cessé d'exister. Ce fut sa destinée de voir tant qu'il vécut l'empire romain se maintenir sans aucun échec dans sa force, dans sa grandeur et dans sa gloire, et Auguste, qui le gouvernait, exempt des inconvénients de la vieillesse, jouir de toute sa vigueur et de sa virilité, entouré de jeunes princes qui donnaient confiance en l'avenir. Tout, dans ces temps prospères, portait les âmes à la sérénité, à la gaieté ; et les poésies d'Horace, dans ce qu'elles ont de plus digne d'éloge et de plus blâmable, sont fortement empreintes du caractère de cette époque. On y voit trop souvent la joie dégénérer en licence et le plaisir en débauche, mais aussi on y trouve la satire des mauvaises mœurs faite sans âcreté et sans haine. La philosophie la plus vraie et la morale la plus pure s'y produi-

<sup>1</sup> Visconti, *Iconographie romaine*, t. 1, p. 40. — <sup>2</sup> Velleius Paterculus, II, 119.

sent sous des traits aimables avec un esprit de moderation, également éloigné du relâchement auquel l'heureuse fortune nous rend enclins, et de la sévérité que produit le spectacle des malheurs publics, alors qu'on croit pouvoir remédier à d'insupportables excès par d'impraticables maximes; mais au lieu de conduire l'homme au bonheur, elles le réduisent au désespoir, par l'impuissance où il se trouve d'atteindre à cette perfection imaginaire qu'une sagesse menteuse lui présente comme le but de tous ses efforts.

Horace s'adresse à Numonius Vala, pour savoir de lui quel est des deux cantons de Salerne ou de Vélie<sup>1</sup>, celui qui produit le meilleur froment, qui donne de l'eau de citerne ou de l'eau de source, car pour les vins de cette contrée il ne s'en soucie pas. « A ma campagne, dit-il, tout m'est bon, tout passe; mais sur les bords de la mer, je veux un vin généreux et doux qui chasse les chagrins, verse dans mon cœur et dans mes veines la riche espérance, delie ma langue et me fasse redevenir jeune près d'une jolie Lucanienne. »

Horace, né sur la limite de la Lucanie et de l'Apulie, eut sa première aventure amoureuse probablement avec quelque paysanne de la Lucanie, pendant un de ses séjours sur les biens paternels; il se plaît à rappeler ici une de ces circonstances de la vie dont on s'efforcerait en vain d'effacer le souvenir.

Horace demande aussi à son jeune ami quel est celui de ces deux cantons où l'on trouve le plus de lièvres ou de sangliers; lequel des deux a des rivages plus abondants en oursins<sup>2</sup> et en poissons délicats. « Donnez-moi, lui dit-il, ces renseignements; je m'en rapporte à vous; je veux revenir de ce pays aussi gras qu'un Phéacien. » Par là, Horace se compare à un des sujets d'Alcinoüs, et fait allusion à ce que dit ce roi lui-même dans

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* I, 15: *Quæ sit hiems Veliæ, quod cælum, Vala, Salerni.* Orelli, t. 2, p. 421. — <sup>2</sup> C'est l'*Echinus esculentus* de Linné. On assaisonnait ces oursins avec de l'oxymel, du persil et de la menthe. Cf. Athénée, *Deipnos.* III, 12, 13; t. 1, p. 262, de la trad. franc.

Homère : « Nous passons nos jours dans les festins, les danses et les concerts; nous aimons à varier nos parures, à goûter les plaisirs du bain et les délices de l'amour <sup>1</sup>. »

Horace tombe ensuite sur Mænius, cet éhonté parasite qu'il a déjà stigmatisé dans sa troisième satire du livre II <sup>2</sup>. Cet homme, par la crainte qu'on avait de ses calomnies et de ses injures, parvenait à se faire inviter à la table des riches; cependant, lorsqu'il ne pouvait y parvenir, il dînait chez lui avec des tripes et de la brebis, autant qu'il en fallait pour nourrir trois ours. Tout fier de sa sobriété, comme Bestius, il disait qu'il fallait marquer au ventre les gourmands avec un fer chaud, mais quand il était à une table succulente, il ne s'étonnait pas qu'on se ruinât pour faire bonne chère, et il ne trouvait rien au monde de préférable à une grive bien grasse ou à une panse de truie bien farcie <sup>3</sup>. « Voilà comme je suis, ajoute Horace; au besoin, quand je manque de provisions, je loue la pauvreté et la sécurité qu'elle procure, mais quand je jouis de plus d'abondance, et qu'on me sert des mets plus délicats, je dis alors : Vous êtes les seuls sages, les seuls heureux, vous dont le revenu est fondé sur de belles et bonnes terres. »

Cette épître, une des plus intéressantes d'Horace pour la biographie du poète, est une de celles qui sont écrites avec le plus de désordre et de négligence : les parenthèses coupées et répétées qu'on trouve semblent, comme l'observe très-bien Wieland <sup>4</sup>, avoir fourni à Sterne un exemple de ce style haché et à *propos interrompus* qu'il a adopté.

<sup>1</sup> Homère., *Odyss.* VIII, 248-250. — <sup>2</sup> Voyez ci-dessus, liv. IV, § 4, t. 1, p. 194, et conférez Porphyrius, *ad Horat. Epist.* I, 15, 26; Braunschard, t. 2, p. 314; et Horace, *Sat.* I, 1, 101; *ibid.* I, 3, 21. — <sup>3</sup> Athènes, *Deipnosophistæ*, III, 59. Plin., *Hist. nat.* 11, 37. Perse, VI, 37. — <sup>4</sup> Wieland, *Horazens Briefe*, t. 1, p. 222.

## IX.

Peu de temps après que la santé d'Auguste se fut rétablie, et dans la même année, le jeune Marcellus tomba malade<sup>1</sup>. Selon le récit de Dion, Antonius Musa voulut le traiter par les bains froids, et il eu mourut; Properce, poète contemporain, accuse au contraire les bains chauds de Baïes d'avoir causé la mort de Marcellus<sup>2</sup>, et cette assertion semble confirmée par la note de Servius<sup>3</sup>, sur les vers de Virgile où il est fait mention de cette mort, cause de tant de regrets et de larmes.

« Oh! Baïes, dit Properce, quel dieu malfaisant s'est arrêté dans ton onde? C'est dans les eaux du Styx qu'elle a englouti Marcellus... A vingt ans l'infortuné a succombé; un instant a terminé une destinée si belle. »

Les paroles de Properce ne prouvent pas, comme on l'a imaginé, que Marcellus se noya par accident dans les eaux de Baïes, ce que les historiens ne nous eussent pas laissé ignorer, mais elles démontrent que sa mort fut prompte et peut-être subite. Elle parut si peu naturelle, que Dion dit qu'on en accusait Livie, à qui l'existence de Marcellus faisait obstacle pour l'élévation de ses fils. Pline et Tacite, par de courtes et vagues sentences, ont jeté des soupçons sur Auguste même<sup>4</sup>. Mais Dion remarque que dans cette année, et dans le commencement de l'année suivante, la température fut très-malsaine, et causa un grand nombre de trépas; et, ce qu'on regarda comme des présages funestes, un loup fut vu dans Rome; le Tibre déborda et renversa un pont de bois<sup>5</sup>. Horace n'échappa point à l'influence de cette saison si nuisible à la santé, mais il ne fut attaqué d'aucune maladie dangereuse.

<sup>1</sup> Dion Cassius, *Hist.* LIII, 30, p. 725. — <sup>2</sup> Properce, *Eleg.* III, 18, 9. — <sup>3</sup> Servius, ad Virgillum, *Æneid.* VI, 801. Dion Cassius, LIII, 30, *loc. cit.* — <sup>4</sup> Tacite, *Ann.* II, 41. Pline, *Hist. nat.* VII, 45 — <sup>5</sup> Dion Cassius, LIII, 33.

## X.

An de Rome 731-732. Av. J.-C. 23-22. Age d'Horace 42-43.

Obligé par les prescriptions du médecin Musa de quitter le climat un peu âpre de la Sabine et les miasmes contagieux de l'atmosphère de Rome, Horace ne nous paraît pas alors s'être rendu seulement à Vélie ou à Salerne; il entreprit pour son parfait rétablissement un voyage dans la partie méridionale de l'Italie. On ne trouve point, il est vrai, dans ses poésies la mention expresse de ce voyage, mais plusieurs indices ne permettent pas de douter qu'il n'ait été effectué. Ainsi le poète rappelle souvent une tempête qu'il éprouva près du cap Palinure<sup>1</sup>, et cet événement n'a pu avoir lieu à son retour de Grèce, puisqu'il dut alors traverser l'Adriatique, et non naviguer dans la mer de Tyrrhène. Le cap Palinure se trouve près de Vélie, où notre poète passa l'hiver, et c'est le premier cap que doit doubler celui qui se rend par mer de Vélie à Tarente. Il est probable qu'Horace, encore trop faible pour prendre le chemin de terre, fit ce trajet; car l'éloge de Tarente se rencontre si souvent dans ses vers<sup>2</sup>, qu'on doit présumer qu'il a dû y séjourner plus d'une fois. Son ode à la fontaine de Bandusie démontre également qu'il retourna une seconde fois de Tarente à Rome par la voie Appienne. Nous avons déjà remarqué qu'aucun motif n'avait pu le porter à différer la publication de cette ode, et que son insertion dans le troisième livre ne permet pas de croire qu'elle fut composée à l'époque de son voyage de Brindes, ni de lui attribuer une date antérieure à celle que nous lui assignons<sup>3</sup>. Enfin on aperçoit, dans l'épître à Numonius Vala, un indice de l'intention qu'avait Horace, après quelque

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* III, 4, 28. Orelli, t. 1, p. 300. Voy. ci-dessus, liv. II, § 11, t. 1, p. 72. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* III, 5, 56; *Sat.* I, 6, 105; *ibid.* II, 6, 54; *Epist.* I, 7, 45; *ibid.* I, 16, 11. Conférez ci-après, liv. XI, § 15. — <sup>3</sup> Voy. liv. IV, § 10, t. 1, p. 234, et ci-après, liv. IX, § 26.

temps de séjour à Salerne ou à Velie, d'aller respirer l'air natal, parce qu'il dit, qu'une fois sorti de son domaine de Sabine, il ne peut souffrir de vin qui ressemble à son vin du cru, mais qu'il lui en faut un qui le ravive et lui redonne cette vigueur qu'il avait autrefois près de sa maîtresse de Lucanie. Ce besoin de revoir les lieux qu'on habita dans l'enfance se fait sentir surtout lorsque l'on est souffrant ou convalescent. Tout porte à croire que les biens paternels d'Horace étaient situés au bas de la montagne où coulait la source de *Bandusie*, du côté du sud. Cette montagne est à six milles à l'est de Venouse, et dans un territoire qui dépendait de cette ville <sup>1</sup>.

C'est là qu'Horace acheva de recouvrer la santé, et que, par reconnaissance, il offrit un sacrifice à la nymphe de la fontaine, et composa, en l'honneur de cette petite fête, une ode <sup>2</sup> qui se distingue par cette onction, cette simplicité et cette harmonieuse élégance qu'on retrouve dans toutes ses compositions pieuses.

« Fontaine de Bandusie ! un doux tribut de vin et de fleurs est dû à ton onde plus transparente que le cristal. Demain, je t'offrirai un jeune chevreau ; son front, déjà gonflé de ses cornes naissantes, présage ses combats et ses amours ; mais en vain son sang vermeil qu'alluma l'ardeur du plaisir, rougira ton eau glacée.

« Les feux dévorants de l'impitoyable canicule ne peuvent t'atteindre. Aux troupeaux errants, aux bœufs fatigués de la charrue, tu offres une délicieuse fraîcheur. Fontaine de Bandusie ! mes vers te placeront au nombre des sources les plus célèbres ; ils éterniseront la mémoire de ce chêne vert qui s'élève au-dessus des rochers caverneux d'où s'échappent en murmurant tes eaux jaillissantes. »

<sup>1</sup> Cf. Capmartin de Chaupy, t. 3, p. 364. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* III, 13 : *O fons Bandusiae, splendidior vitro*. Jani, t. 2, p. 151. Mitscherlich, p. 151. Orelli, t. 1, p. 349. Fea, t. 1, p. 106. Braunhard, t. 1, p. 443.

Les derniers vers de cette ode prouvent que sa composition ne peut remonter à la jeunesse de l'auteur. Assurément, aucun poète n'a plus souvent qu'Horace fait connaître, sans scrupule et sans modestie, qu'il avait la conscience de son talent; mais quand il a parlé de l'immortalité due à ses vers, c'est seulement lorsque le succès de ses principaux chefs-d'œuvre l'eut averti que l'opinion qu'il avait de ses productions ne lui était point suggérée par un aveugle orgueil.

Nous avons dit<sup>1</sup> qu'il existait près de la fontaine de Bandusie un bourg ou un village, ou au moins une villa, qui avait emprunté son nom de cette fontaine, ou lui avait donné le sien. Aucun texte ancien ne dit cela formellement, mais l'étude approfondie de la géographie du moyen âge ne permet pas de douter de l'exactitude de cette assertion. Ainsi on trouve dans le bullaire romain une bulle du pape Pascal II, de l'an 1103, qui, avec les divers biens appartenant au monastère de Sainte-Marie, fait mention de l'église de Saint-Sauveur avec d'autres églises de la *forteresse de Bandusie*, et aussi de l'église de Saint-Gervais et de Saint-Protas, située près de la *fontaine de Bandusie*, non loin de Venouse<sup>2</sup> et de Palazzo<sup>3</sup>.

Près de Palazzo, siège autrefois d'une principauté dont les possesseurs se nommaient princes de Saint-Gervais, on voit deux fontaines : l'une, simplement nommée Fontana, est au bas de la montagne qui conduit vers le nord; l'autre, près du chemin qui conduit à l'est, est nommée Fontana di San-Rocco. Laquelle de ces deux fontaines est celle de Bandusie d'Horace? Ni l'une ni l'autre, si l'on en croit le bon abbé Capmartin<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Voy. liv. I, § 5, t. 1, p. 6; liv. IV, § 10, t. 1, p. 234. — <sup>2</sup> *Beatae Mariæ Cænobium et omnia quæ ad illud pertinent... videlicet ecclesiam S. Salvatoris cum aliis de Castello Bandusii... item ecclesiam SS. MM. Gervasii et Protasii in Bandusino fonte apud Venusiam.* Pascal, II, ann. 1103, in Bull. roman., t. 2, 123. — <sup>3</sup> Palazzo est à sept milles géographiques de Venosa sur la *Carta del regno di Napoli* de Zannoni, feuille 18. — <sup>4</sup> Capmartin de Chaupy, *Decouverte de la maison de campagne d'Horace*, t. 3, p. 362 et 537.

de Chaupy, qui a parcouru la voie Appienne dans toute son étendue, et fait tant d'excursions autour de Rome, dans l'unique but d'éclaircir le texte de notre poète.

L'abbé Capmartin, en examinant Palazzo, a trouvé que l'église de Saint-Gervais, qu'on voit dans ce bourg sur la hauteur, n'est point celle dont la bulle de 1103 a fait mention; celle-ci, plus ancienne, n'a été détruite que dans le dix-huitième siècle, et elle existait à mi-côte, à l'endroit qui porte aujourd'hui le nom de *Fontana-Grande*. « La fontaine, malgré ce nom, dit l'abbé, n'en a pas moins disparu aussi bien que l'église, de la manière que je vais raconter. L'église avait donné à cens tout le terrain qui était sa propriété; le censitaire, voulant se délivrer de la servitude que lui imposait la fontaine, en conduisit les eaux hors de sa possession, et en laissa combler le bassin par la terre de l'éminence dont son rocher faisait partie; en sorte qu'il ne resta de cette fontaine, si digne d'un autre sort, que l'ombre de son grand nom. La dénomination de *Fontana-Grande*, que le lieu a conservée, est d'autant plus concluante, qu'il y a à Palazzo deux autres fontaines fort belles, sur lesquelles ce nom seul prouve assez combien celle de Bandusie devait l'emporter. La grandeur de cette fontaine se juge, eu effet, soit par la grande fontaine nommée *Fontana-Rotta*, fontaine rompue, formée de son ruisseau dans le chemin sous Palazzo, soit par l'eau qui cherche à s'échapper de tous côtés des sources mêmes, dont tout l'entour est devenu une sorte de marécage. »

D'après cette description, la Fontana-Rotta est celle qui est nommée simplement Fontana sur la carte de Zannoni, et placée près du chemin qui conduit vers le nord; elle est à peu de distance du terrain marécageux nommé *Fontana-Grande*, et le nom qu'on lui a donné indique qu'elle a été formée de cette dernière. La Fontana-Rotta est parfaitement fraîche et limpide, et participe de tous les avantages de celle qu'elle a remplacée. En creusant dans le sol de la *Fontana-*



*Grande*, on a trouvé les matériaux des constructions qui contenaient ses eaux, et la racine de l'arbre qui l'ombrageait, *cavis impositam ilicem saxis*.

M. Lombardi, dans un mémoire sur les anciennes villes de la Basilicate, tout en rendant justice aux curieuses recherches du savant abbé, dit que, d'après de nouvelles fouilles, la fontaine de Bandusie fut retrouvée à un demi-mille à l'est de Palazzo, dans un lieu nommé Boschetto di Paglione, et à cent pas de la fontaine nommée Sambuco, qui, d'après sa situation, doit être celle que Zannoni nomme sur sa carte Fontanadi San-Rocco. Cette fontaine a sa source au pied d'un rocher, et elle est environnée d'un bosquet d'arbres qui l'ombragent; son eau est très-limpide et se perd en grande partie dans des conduits souterrains en pierres, qui sont des restes d'anciens aqueducs<sup>1</sup>.

Dans cette divergence d'opinions, un point important reste prouvé, c'est que la fontaine de Bandusie est une des sources qui environnent Palazzo.

Les historiens, en racontant la mort funeste du consul Marcellus, dans un combat contre Annibal, disent que l'action eut lieu entre *Bantia* et *Venusia*. Ce qui contribua le plus à la défaite de l'armée romaine fut, dit l'histoire, une montagne boisée dont Annibal s'était emparé : il n'y en a pas d'autre dans cet intervalle, que la montagne de Palazzo ou de *Bandusium*. C'est donc dans cet endroit que périt le consul Marcellus<sup>2</sup>. Les habitants de *Venusia* lui érigèrent un monument, dont on voit encore les restes hors de la ville actuelle, près des ruines de l'église, dite de Santa-Maria della Scala<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Andr. Lombardi, *Saggio sulla topografia delle antiche città comprese nella odierna Basilicata*; Instil. archeolog., 1833, t. I, n° 6, p. 210 et 211. — <sup>2</sup> 208 av. J.-C. Tite-Live, XXVII, 25. Plutarque, *Vie de Marcellus*, 29. — <sup>3</sup> Andr. Lombardi, *Saggio sulla Topogr. delle ant. città nella odierna Basilicata*, t. I, p. 208.

## XI.

Ainsi que nous l'avons déjà remarqué <sup>1</sup>, la liaison qui s'était formée entre Horace et Mécène était étroite et sincère. Ces deux hommes, quoique si différents entre eux par leur naissance, leurs richesses, leur rang et leurs occupations, étaient devenus nécessaires l'un à l'autre. La reconnaissance due à des bienfaits avait, de la part d'Horace, commencé cette union; mais les mêmes principes de philosophie épicurienne, la même aversion pour les jouissances de la vanité, enfin la conformité des goûts et du caractère l'avaient fortement cimentée.

Dans le palais de Mécène, Horace jouissait de tous les agréments d'une grande fortune, sans en avoir les embarras. Mécène, qui aimait à réunir à sa table une nombreuse et agréable compagnie, n'avait pas de commensal plus brillant, plus aimable que le poète de Venouse. Nul n'était plus propre à égayer les langueurs d'une vie trop voluptueuse, à écarter les soucis d'un homme accablé d'affaires, à calmer les agitations d'un esprit assiégé par tant de motifs de crainte ou d'inquiétude. Il est probable aussi que, dans plus d'une occasion, l'homme d'État avait été à portée de reconnaître la sincérité du cœur et la solidité du caractère de l'homme de lettres <sup>2</sup>. Celui qui exerce un grand pouvoir ne trouvant près de lui que des égaux jaloux ou des inférieurs cupides, n'ayant personne à qui se fier, s'il a de l'élevation dans l'âme, appréciera mieux qu'un autre toute l'utilité qu'il peut retirer d'un ami loyal et désintéressé. Une des principales louanges qu'Horace donne à Mécène, et que bien peu de rois et de ministres ont méritée, c'est de savoir distinguer l'honnête homme du fat, l'homme de mérite du sycophante. Mécène croyait à l'amitié, parce qu'il avait un cœur capable de la ressentir. Il aurait voulu ajouter aux bienfaits dont Horace

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* VII, 37. Orelli, t. 1, p. 377. — <sup>2</sup> Horace, *Epist.* I, 7, 37. Orelli, t. 1, p. 377.

lui était redevable ; mais le poëte avait refusé un accroissement de fortune qui aurait pu exciter l'envie. Il est certain, et les écrits d'Horace en font foi, que la liaison qui l'unissait à Mécène ne ressemblait nullement à celle d'un protecteur et d'un protégé, d'un patron et de son client, mais à celle que le sentiment forme entre deux amis sincères.

Pourtant le sentiment même le plus tendre ne peut anéantir l'influence des positions sociales des individus qui le partagent, ni les faits qui leur sont relatifs, ni les conséquences qui en résultent. Entre deux amis inégaux en rang, en richesses, en naissance, dont l'un doit tout à l'autre, l'amitié ne saurait être absolument semblable à celle de deux amis qui ne se doivent rien, ou plutôt qui se doivent tout l'un à l'autre, qui ont tout mis en commun, bonheur, talents et fortune, et dont l'attachement s'est fortifié par des services réciproques.

Quelque rapprochement que la parité de certaines inclinations puisse opérer entre deux individus de conditions différentes, celui qui, dans sa première jeunesse, a été habitué aux jouissances simples et économiques de la vie rurale et aux privations que la médiocrité du toit paternel lui imposait, aura nécessairement, en bien des points, des goûts opposés à ceux de l'héritier de l'homme opulent, habitué dès son enfance à tout le luxe que procurent les richesses. Celui-ci préférera le séjour de la ville, parce que là, seulement, il peut jouir pleinement de tous les moyens d'existence qui lui sont devenus nécessaires et que la fortune lui a faits. L'autre ne se trouvera à l'aise et content que dans la liberté des champs. L'un recherchera la solitude, l'autre le grand monde.

On a pu voir par tout ce que nous avons cité d'Horace (nul ne s'est mieux et plus naïvement peint dans ses écrits), qu'il y avait en lui deux hommes ayant des désirs opposés et inconciliables. L'un était l'élève du vertueux affranchi de Venouse, le disciple du sévère Orbilius, aimant l'étude, les plaisirs simples, la méditation, le foyer domestique et la tranquillité ; l'autre était

l'homme du monde, le voluptueux convive de Mécène et d'Auguste, de Tibère, et de tant de grands personnages dont il fut recherché. Horace trouvait des délices dans chacune de ces deux manières de vivre si opposées, et il pouvait dire comme notre La Fontaine, avec lequel il a plus d'un rapport de ressemblance :

« J'aime les jeux, les livres, la musique,  
La ville et la campagne, enfin tout ; il n'est rien  
Qui ne me soit souverain bien,  
Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique. »

Dans sa jeunesse, il était naturel qu'Horace, avec ses inclinations pour les élégantes courtisanes, préférât le séjour de Rome à celui de la campagne. Sans doute sa reconnaissance l'excitait alors à être aussi assidu chez Mécène que celui-ci le désirait, mais ses goûts personnels l'y portaient aussi. Il était encore dans toute la fougue de ses passions quand il s'est peint lui-même, fendant la presse, bousculant les passants dont il s'attire les injures, et gravissant en toute hâte le mont Esquilin, pour arriver plus vite chez Mécène.

Mais ce temps n'était plus : quand l'âge eut calmé l'ardeur de ses sens, quand l'abus des plaisirs eut amené l'affaiblissement de la santé et les infirmités qui en sont la suite, il sentit alors plus vivement se réveiller en lui ce goût pour la vie simple, la retraite et l'étude, qui ne l'avait jamais quitté.

Alors il abandonnait plus volontiers Rome, il se retirait plus souvent dans son domaine de la Sabine, et il y faisait de plus longs séjours.

Cependant c'est à l'époque même où il était moins assidu chez Mécène, que celui-ci avait le plus besoin de distraction et désirait le plus la société d'un tel ami. Les fonctions publiques et surtout l'abus des plaisirs des sens avaient affaibli la santé de ce ministre. On sait que les trois dernières années de sa vie se passèrent dans un état presque constamment fébrile, et que, par le secours de la musique et par le bruit monotone des cascades de

ses jardins, il cherchait vainement à se procurer un sommeil qui le fuyait<sup>1</sup>. Il n'en était pas encore arrivé à ce degré d'infirmité; mais on ne peut douter que déjà il ne fût souvent souffrant : par cette raison, il souhaitait plus fortement qu'Horace vint le voir, et il lui faisait à cet égard de plus vives instances.

Le désir qu'avait le poëte de le satisfaire, était combattu par tous les motifs qui lui faisaient préférer la campagne à la ville, par toutes les causes qui nécessitaient cette préférence. Cependant, comme Horace devait tout à Mécène et particulièrement ce domaine où il se déroba à la fatigue et aux ennuis de la ville, on pouvait considérer comme une preuve d'ingratitude son peu d'assiduité auprès de son généreux ami et son peu d'empressement à se rendre à ses invitations. Les devoirs obligés auxquels les mœurs romaines assujettissaient les clients envers leurs patrons<sup>2</sup>, donnaient plus de force à cette opinion, et peut-être avait-elle été exprimée avec malveillance par les parasites et les flatteurs de Mécène.

## XII.

Horace le sut; il dut en être blessé et en concevoir du mécontentement. Une promesse qu'il avait faite à Mécène d'aller le voir, et qu'il n'exécuta pas, avait donné lieu à ces propos et à de nouvelles instances. C'est alors qu'il crut devoir entrer en explication avec son illustre ami, son protecteur : il le fit avec toute la franchise de son caractère, dans une épître qu'il lui adressa; c'est la septième du I<sup>er</sup> livre<sup>3</sup>.

Il y rappelle la promesse qu'il avait faite, mais, bien loin de

<sup>1</sup> Plin., *Hist. nat.* VII, 52, 2. Sénèque, *de Providentia*, 3, 9, Melbom, *Mecenas*, p. 108. Richer, *Vie de Mécène*, p. 93. — <sup>2</sup> Martial, II, 18; III, 7; IX, 74, 84, 103; XII, 26. Cicéron, *Epist. ad Attic.* I, 18. Sénèque, *de Tranquillitate animi*, 42. Tacite, *Agric.* 40. — <sup>3</sup> Horace, *Epist.* I, 7 : *Quinque dies tibi pollicitus me rure futurum*. Orelli, t. 2, p. 369. Brauhard, t. 1, p. 277.

s'excuser, il déclare que son amitié pour Mécène ne tient pas du tout aux dons qu'il en a reçus : il offre de les lui rendre, et le supplie de le mettre à l'épreuve en acceptant cette offre ; il aime mieux être indépendant et pauvre, que vivre dans l'aisance en sacrifiant sa liberté. Il dit que Mécène ne devait plus espérer qu'il pût être près de lui aussi assidu que dans sa jeunesse, attendu que son âge et sa santé lui prescrivaient un autre genre de vie. Horace insinue aussi que la différence de rang qui existe entre Mécène et lui a dû nécessairement en introduire une dans leurs habitudes réciproques. Le fils d'un huissier aux ventes publiques ne saurait avoir les mêmes manières ni la même existence qu'un grand et puissant personnage.

Tout cela est dit avec beaucoup de grâce et d'esprit, et entremêlé de petits contes délicieusement narrés ; mais enfin, cette déclaration d'une franchise un peu rude n'en est pas moins faite par le poète à son puissant ami, en termes précis, clairs et énergiques.

Du reste, nous pensons, comme un illustre critique allemand<sup>1</sup>, que l'intimité entre Mécène et Horace, et le besoin que celui-ci avait de s'expliquer sur les causes de ses longs séjours à la campagne, ont pu être les seuls motifs qui ont dicté cette épître, et qu'il n'est pas nécessaire de supposer, avec Wieland<sup>2</sup>, que Mécène avait fait à Horace quelque fâcheuse insinuation sur son peu de reconnaissance. Nous croyons, d'après tout ce que nous avons pu recueillir sur le caractère de Mécène, qu'il était incapable de faire à son poète chéri un reproche aussi grossier ; et l'épître même d'Horace, suivant nous, démontre suffisamment la vérité de notre assertion.

\* Un bienfait reproché tient toujours lieu d'offense. »

Mais il y a lieu de présumer, d'après le sérieux peu ordinaire à Horace et la chaleur qui règne dans ses expli-

<sup>1</sup> Fred Jacobs, *Lectiones venusinae*, dans les *Vermischte Schriften*, t. 1, p. 111. — <sup>2</sup> Wieland, *Horazens Briefe*, t. 1, p. 148.

cations, que des flatteurs ou des parasites de Mécène avaient été moins réservés que lui, parce qu'ils étaient certainement moins bienveillants pour notre poète. Il a donc voulu, une bonne fois, en finir avec eux sur ce point, et les réduire au silence ainsi que ses détracteurs, en tenant dans cette épître un langage qui fit connaître ses intentions, ses sentiments et la nature de sa liaison avec Mécène.

Depuis Scaliger jusqu'à Wieland, cette épître a valu à notre poète de grandes louanges de la part de ses commentateurs, sur ce qu'ils appellent la noble indépendance de son caractère et sa courageuse philosophie. A nos yeux, la connaissance qu'Horace avait de la magnanimité et de la délicatesse d'âme de Mécène, et de son attachement pour lui, diminue beaucoup le mérite de ce grand désintéressement qu'on a voulu lui prêter. Horace était bien certain que non-seulement Mécène ne le prendrait pas au mot, et ne consentirait jamais à le dépouiller de ce qu'il lui avait donné, mais que même, par de nouvelles prévenances, il chercherait à dissiper l'impression fâcheuse que ses instances, peut-être indiscrètes, et surtout les discours de ses familiers, avaient faite sur le poète. Si Mécène s'est acquis une aussi grande réputation, comme patron des hommes de lettres, c'est moins encore par ses dons que par la considération et l'affection qu'il leur témoignait, par les flatteuses paroles qu'il leur adressait, et auxquelles le rang éminent qu'il tenait dans l'État donnait tant de prix. Il connaissait l'art de ménager l'orgueilleuse susceptibilité de cette classe d'hommes; et ceux qui, dans nos temps modernes, ont été jaloux d'acquérir une semblable réputation, n'ont pas manqué de le pratiquer. On connaît le mot de Turgot à l'abbé Delille, qui ne venait plus le voir que rarement, depuis qu'il était ministre dirigeant. « Ah! M. Delille, c'est bien mal, vous m'avez disgracié. »

La noble fierté du poète qui a tant charme les critiques dans cette épître, leur en a fait exagérer le mérite littéraire.

Ce mérite est grand , sans doute ; mais Horace , quoiqu'on ait dit le contraire , a plusieurs compositions de ce genre qui sont bien supérieures à celle-ci.

Certains passages , obscurs à cause du défaut de transition , ont mis en défaut la sagacité d'hommes très-érudits , qui se sont évidemment mépris sur le sens qu'il faut leur donner. Enfin , l'histoire de Philippe et du crieur public , quoique agréablement racontée , est trop longue , et forme à elle seule plus de la moitié de l'épître.

Toutefois , une partie de cette épître est d'un haut intérêt pour la biographie d'Horace : elle nous donne de nouveaux développements sur son caractère , sur son genre de vie , sur ses rapports avec Mécène ; elle fournit plusieurs détails importants sur les mœurs et les habitudes de l'époque où il a vécu ; enfin elle nous montre combien il a su mettre de dextérité , de finesse et d'urbanité dans un sujet ingrat , dans une explication devenue nécessaire , mais pénible pour l'ami qui la faisait comme pour celui à qui elle était adressée.

« Je vous avais promis de ne rester que cinq jours à la campagne , et voilà qu'infidèle à ma promesse , je me fais désirer pendant tout le mois de sextilis. Mais puisque vous tenez à me voir bien portant , il faut que l'indulgence , que vous avez pour moi quand je suis malade , vous me l'accordiez aussi quand j'ai peur de l'être , surtout dans cette saison des premières figues , lorsqu'en ville les chaleurs ramènent si souvent sous nos yeux , avec son noir cortège de licteurs , le conducteur des cérémonies funèbres<sup>1</sup> ; lorsqu'il n'est point de père , point de mère qui ne tremble pour son enfant ; lorsque les devoirs à rendre , les amis à servir , les travaux du Forum , amènent les fièvres et font ouvrir les testaments.

• Des que les frimas et la neige blanchiront les plaines d'Albe , votre poète , soigneux de sa personne , descendra vers la mer

<sup>1</sup> Cf. *Tab. Heract.*, edit. de Marezoll. p. 53. Orelli, t. 2, p. 37v.



et s'enfermera avec ses livres; puis, si vous le permettez, il ira vous revoir avec le zéphyr et les premières hirondelles. »

Le poète, après ce préambule, dit à Mécène qu'en l'enrichissant, lui Horace, il n'a pas imité ce Calabrais qui engageait ses hôtes, au sortir de table, à emporter pour leurs enfants autant de poires qu'il leur plairait. « Tout cela, si vous n'en voulez pas, sera donné aux cochons, » ajoutait-il. Ce petit conte burlesque est évidemment fait ici pour montrer quel discernement, quelle délicatesse Mécène mettait dans sa manière d'obliger, et combien ses pensées et ses discours différaient de ceux que lui prêtaient les détracteurs de notre poète. La sotte prodigalité, ajoute Horace, donne indistinctement, même à ceux qu'elle méprise et dédaigne; elle n'est propre qu'à enfanter des légions d'ingrats; mais l'homme de bien, l'homme sage, toujours disposé à obliger ceux qui le méritent, connaît le prix de ce qu'il donne, ou, pour nous servir de l'expression même du poète, il sait toute la différence qui existe entre l'argent et les lupins, faisant allusion à l'usage des comédiens et des joueurs, qui, pour compter, se servaient de lupins en guise de pièces de monnaie<sup>1</sup>.

« Je me montrerai toujours digne de votre illustre protection; mais si vous voulez que je ne vous quitte jamais, rendez-moi ma première vigueur, la noire chevelure qui ombrageait mon front; rendez-moi le doux parler, le gracieux sourire de mon jeune âge et la douleur que me causait à table la fuite de l'agaçante Cinara<sup>2</sup>. »

Puis le poète, sans aucune transition, se met à raconter l'apologue du renard<sup>3</sup>, qui, à jeun et fluet, se glissa par une

<sup>1</sup> Plaute, *Pœnulus*, act. III, scène 2, 30. Dacier, *Horace*, t. 8, p. 577 et 378. — <sup>2</sup> Sur Cinara, voy. liv. III, § 7, p. 133, et ci-après, liv. XI, § 22. — <sup>3</sup> Cf. Isidore, *Origin.* V, 39, 6; Fried. Jacobs, *Lectones venustæ*, dans les *Fermischte Schriften*, t. 5. n. 1; Braunhard, *Horat Opera*, t. 2, p. 210; Orelli, t. 2, p. 375.

fente étroite dans un muid de blé, et qui ne put sortir lorsque sa panse fut pleine. La belette lui dit : Si tu veux recouvrer ta liberté, et repasser par la même fente où tu es maigre entré, il faut maigre sortir.

« Veut-on, dit vivement Horace, m'appliquer cet apologue, je suis prêt à tout rendre. On ne m'a jamais vu, rassasié de bonne chère, vanter le sommeil du peuple, et je n'échangerais pas ma liberté et mes loisirs contre tous les trésors de l'Arabie. Vous avez loué souvent ma réserve, Mécène; souvent vous m'avez entendu vous donner les noms de prince et de père, et ces titres, je ne vous les ai pas épargnés en votre absence... Mais éprouvez-moi, voyez si, sans regret, je ne saurai pas vous rendre tous les dons que vous m'avez faits. »

Puis, vient l'exemple du fils d'Ulysse, qui refuse sagement les coursiers offerts par Ménélas, parce qu'ils lui seraient inutiles dans sa petite et rocailleuse Ithaque.

« Aux petits, peu suffit; Rome avec sa royale magnificence a moins de charmes pour moi que la solitude de Tibur, que le calme de Tarente ». »

On peut inférer de ces paroles, et de ce qu'Horace a dit au commencement de cette épître, qu'après avoir séjourné quelque temps à Vélie, il s'embarqua pour aller à Tarente<sup>1</sup>, où peut-être l'attendait son ami Titius Septimius, et qu'il revint ensuite par terre, en suivant la voie Appienne. Il s'arrêta à Bandusie et à Venouse; puis il se rendit à sa maison de campagne de Tibur, où il séjourna, malgré la promesse faite à Mécène de n'y rester que cinq jours, et d'aller ensuite le rejoindre à Rome.

A cette déclaration des lieux qu'il préfère, Horace fait succéder encore, sans aucune transition, l'anecdote de Vulteius

<sup>1</sup> Voy. ci dessus, lib. IX. § 10, p. 20. — <sup>2</sup> Horace *Carm.* I, 7; II, 6; *Sat.* I, 6, 10; *ibid.* II, 4, 34; *Epist.* I, 7, 45, Suétone, *Vita Horatii.*, édit. de Richter, p. 37.

Ména, crieur public, et de Lucius Marcius Philippe, orateur illustré par ses triomphes au barreau, citoyen actif et ferme : c'est ainsi qu'Horace le dépeint. Mais nous devons ajouter qu'il avait été censeur<sup>1</sup>, et qu'il était le beau-père d'Auguste, par son mariage avec Atia<sup>2</sup>.

Ce Philippe, comme on voit, personnage très-illustre et très-considérable à Rome, ayant rencontré un pauvre crieur public, nommé Vultéius Ména, gagnant facilement sa vie, parfaitement heureux dans son humble position et content de son sort, se plut à l'admettre à sa table, à lui faire partager tout le luxe de sa maison; enfin il l'enrichit en lui donnant de quoi acheter une propriété.

Voilà donc le démon de la possession qui s'empare aussitôt du malheureux Vultéius; il se tue à la culture de ses vignes, de ses champs, de ses vergers, aux soins qu'il lui faut donner à ses brebis, à ses chèvres; il sèche, il maigrit à vue d'œil. Puis, des épidémies ravagent ses troupeaux; les moissons trompent son espoir, les bœufs succombent à la fatigue; et le pauvre homme harassé, accablé par tant de travaux, d'ennuis et d'affliction, court chez Philippe, et le supplie, le conjure par son génie, par ses dieux pénates, par sa main droite qu'il presse, de le rendre à son premier état.

La moralité que le poète tire de cette historiette, est celle-ci :

« Quand on reconnaît que ce qu'on a dédaigné vaut mieux que ce qu'on a préféré, il faut promptement reprendre ce qu'on a quitté. Chacun doit s'habiller à sa taille et se chausser à son pied. »

Horace n'en fait pas l'application à ce qui le concerne, parce qu'elle ressortait d'elle-même. Il est évident que son intention est d'insinuer qu'il prenait goût à la retraite, se fatiguait du

<sup>1</sup> Ernesti, *Clavis Horatiana*, p. 150. — <sup>2</sup> Ed 698. Cf. Cicéron, *Brut.* 47-64 de *Offic.* 2-21. *De Orat.* 3-1. Meyer, *Orator. roman. fragment.* 1832, p. 150 à 162. Collumelle, *de Re rustica*, VII, 16.

grand monde, et que les richesses n'avaient pas le pouvoir de changer ses inclinations et ses résolutions

Cette historiette aura rappelé, sans doute, au souvenir des lecteurs une charmante fable, *le Savetier et le Financier*. Ici, le poète français a, suivant nous, l'avantage sur le poète latin; il est plus vif, plus animé, et le dialogue de ses personnages est plus gai, plus naturel et plus comique. Mais Horace avait à raconter une anecdote vraie, à laquelle le nom d'un personnage connu et célèbre donnait un intérêt particulier. Cet intérêt n'existe plus aujourd'hui, et voilà pourquoi ce récit nous paraît avoir trop de développement, tandis qu'aucun lecteur romain n'était tenté de l'accuser de prolixité.

### XIII.

Depuis longtemps, des rivalités contenues, mais ardentes, s'agitaient près du trône que l'habileté d'Auguste avait su s'ériger. Horace, ayant la confiance intime de Mécène, ne pouvait ignorer les intrigues qui divisaient la famille impériale. Le poète, modéré dans ses désirs, dépourvu de toute ambition, pratiquait, sous ce rapport, les vertus philosophiques dont il savait faire ressortir tous les avantages en si beaux vers. Il n'avait rien à demander pour lui-même, mais il avait des amis qu'il chérissait; et cette considération seule lui eût suffi pour ménager les hommes puissants chez lesquels il était admis et qui recherchaient sa société, pour s'efforcer de se concilier leur affection. Horace possédait à un haut degré ces manières aisées et dignes, mêlées d'abandon et de réserve, cette politesse flatteuse et sans apprêts, cet esprit d'à-propos, qui laisse échapper des louanges délicates plutôt qu'il ne les produit; qualités si nécessaires pour plaire aux grands. Il suffirait, pour s'en convaincre, de lire l'épître qu'il écrivit à Claude Tibère Néron, pour lui recommander ce Titius Septimius, cet ami de cœur, cet ancien compagnon d'armes, ce

confrère en Apollon, qui l'aurait suivi jusqu'à Gadès, s'il avait voulu, mais qui, pourtant, ne pouvait se contenter de la culture des lettres et de la poésie. Sa naissance lui permettait une plus haute ambition, et il parcourait avec ardeur la carrière brillante des honneurs et des grandes dignités de l'État<sup>1</sup>.

Claude Tibère Néron, l'aîné des fils que Livie avait eus de son premier mari, était celui qui se fit par la suite, comme empereur, une si odieuse réputation. Guerrier habile, brave et d'une grande capacité, déjà il avait les germes de tous les vices qui déshonorèrent sa vieillesse; mais il les contenait. Tacite dit que tant qu'Auguste vécut, Tibère s'acquitta, par sa bonne conduite, une réputation irréprochable, et on peut en croire Tacite quand il dit du bien de Tibère<sup>2</sup>. Cependant, il était des lors dissimulé, défiant, orgueilleux, froid, taciturne; et Auguste, auquel il était utile, qui estimait ses qualités et les mettait à profit, ne l'aimait pas. La circonstance même qui donna occasion à Horace de lui écrire, était une sorte de disgrâce, dont le motif était connu. Auguste, quoique dominé par sa femme Livie, avait une vive affection pour la vertueuse Octavie, et une tendresse particulière pour Marcellus, le fils de cette sœur chérie. Ce jeune homme qui fut, ainsi que nous l'avons dit, l'amour et l'espoir des Romains, était son neveu, et comme Livie ne lui avait point donné d'enfant, il le considérait comme son fils. Les deux fils de Livie, Claude Tibère Néron et Néron Claude Drusus, ne lui étaient rien, que par adoption; il était donc naturel qu'Auguste cherchât à transmettre l'empire à Marcellus, de préférence à ses deux beaux-fils. Mais ceux-ci, plus âgés, s'étaient distingués dans les armées, et comme ils avaient

<sup>1</sup> *Septimi, Gades adituro mecum*. Cf. Acron et Porphyrius, et le scolaste de Cruquius, ad Horat. *Carm.* II, 6, dans Braunhard, t. 1, p. 287, et t. 2, p. 260. Richter, *Vita Horatii* de Suétone, II, 48, p. 37. Voy. ci dessus, liv. V, § 3 et 4, t. 1, p. 243. — <sup>2</sup> Tacite, *Ann.* 51.

rendu bien plus de services à Auguste et à l'empire, ils trouvaient injuste la préférence accordée à Marcellus, et ils étaient, dans ces sentiments, secondés par leur mère Agrippa, de son côté, qui avait été, par ses talents dans l'art militaire, le principal auteur de l'élévation d'Auguste, qui, par son génie, était le soutien de sa gloire, considérait comme une ingratitude que l'empereur lui préférât souvent, pour le commandement des légions, les fils de Livie, jeunes gens qui avaient fait sous lui l'apprentissage de la guerre<sup>1</sup>.

La maladie d'Auguste et la crainte qu'on avait eue de le perdre avaient fait éclater toutes ces rivalités, toutes ces prétentions ambitieuses, toutes ces haines. Ce qu'avait fait Auguste, lorsqu'il s'était cru près de son dernier moment, avait fortement mécontenté Marcellus et sa mère; mais lorsque Auguste fut rétabli, leur influence, leur crédit prévalurent, à ce point qu'ils obtinrent de lui qu'Agrippa et Tibère fussent éloignés. Le premier fut nommé gouverneur de Syrie, et on chargea Tibère de visiter et de régler les autres provinces d'Orient, où l'empereur avait le projet de se rendre en personne<sup>2</sup>. Agrippa ne se méprit pas sur les motifs de cet exil déguisé; il partit, mais il s'arrêta à Lesbos, et envoya un de ses lieutenants gouverner la Syrie. Tibère s'apprêtait à obéir, et était sur le point de quitter Rome, lorsque Horace lui recommanda Septimius, qui désirait faire partie de son cortège en Orient.

La lettre de recommandation<sup>3</sup> est, dans sa brièveté, à juste titre considérée comme un petit chef-d'œuvre du genre. Quoiqu'en vers, cette épître, qui est la neuvième du livre I<sup>er</sup>, ne contient pas une seule expression qui ne soit pleine d'adresse, de délicatesse et de convenance. On y voit que, quoique bien traité par Claude Tibère, Horace ne s'était pas encore prévalu

<sup>1</sup> Voy. ci-après, liv. X, § 14. — <sup>2</sup> Dion Cassius, lib. LIII, c. 32, p. 726, et lib. LV, c. 9, p. 738. — <sup>3</sup> Horace, *Epist.* I, 9, *Septimius, Claudii, nimirum intelligit unus.*

dans une seule occasion de la faveur dont il jouissait auprès de lui, et que c'est la première fois qu'il lui faisait une demande. C'est Septimius qui le contraint, par ses instantes prières, de le recommander à Claude ; à Claude, qui ne fait jamais que d'honorables choix. Septimius connaît seul, peut-être, toute l'amitié de Claude pour Horace ; il est certain, du moins, qu'il la connaît mieux qu'Horace lui-même, puisqu'il n'a voulu admettre de sa part aucune excuse ; de sorte que le poète se trouve dans cette fâcheuse position, ou de paraître égoïste aux yeux de son ami, en ayant l'air de vouloir réserver pour lui seul les avantages de sa liaison avec Tibère, ou d'être indiscret, en essayant de mettre à l'épreuve le crédit qu'on lui suppose.

« Si donc vous m'approuvez, dit le poète en terminant son épître, d'avoir mis à l'écart toute réserve, par déférence pour un ami, veuillez inscrire Septimius au nombre des vôtres, et comptez sur son courage et sur son honneur. »

La mort du jeune Marcellus avait rendu Claude Tibère le personnage le plus considérable de l'empire, après Auguste et Agrippa ; il était naturel que ceux qui, comme Septimius, avaient de l'ambition, cherchassent à se concilier sa faveur.

#### XIV.

An de Rome 732. Av. J.-C. 22. Age d'Horace 43.

De grands fléaux signalèrent la fin de l'année 731 et le commencement de l'année 732. Gonflé par des orages répétés, le Tibre déborda ; plusieurs édifices furent renversés par ses flots, ou brûlés par le feu du ciel ; des statues du Panthéon furent renversées, et la lance qui se trouvait dans la main de la statue d'Auguste fut brisée<sup>1</sup>. Une inscription, qu'on voit encore aujourd'hui

<sup>1</sup> Dion Cassius, LIII, 33, p. 727 ; LIV, 1, p. 730.

sur uue des arches du pont Quattro-Capi à Rome <sup>1</sup>, atteste qu'il fut renversé et qu'il fut ensuite reconstruit par Q. Æmilius Lépidus et M. Lollius, qui sont précisément les consuls de cette année. Les inondations du Tibre étaient assez fréquentes, et ordinairement considérées comme des présages de mauvais augure <sup>2</sup>. Cependant on se rappelle que, en 722, une inondation de ce fleuve ayant eu lieu inopinément, dans la nuit même où le sénat avait décerné à César Octave le nom d'Auguste, cette circonstance fut considérée comme un signe que les dieux voulaient que Rome et l'empire fussent placés sous la protection d'Auguste, et qu'on lui décernât tous les pouvoirs <sup>3</sup>. Des calamités beaucoup plus grandes, dont Rome et l'Italie furent de nouveau affligées, reçurent la même interprétation. Le sénat voulait forcer Auguste à accepter la dictature. Dans une ode, la deuxième du livre I<sup>er</sup>, qui est une de ses plus magnifiques compositions, Horace se rend le sublime interprète des vœux du sénat <sup>4</sup>. Selon lui, ou selon les complaisants aruspices, le débordement du Tibre a pour cause les larmes et les plaintes d'Ilie. Quels en étaient les motifs, aujourd'hui on les ignore, et les commentateurs les ont, suivant nous, fort mal expliqués. C'est donc pour Ilie, c'est pour venger son épouse bien-aimée que le dieu du fleuve en courroux, roulant à gauche et ramenant avec violence, du rivage d'Etrurie, ses flots jaunissants, a renversé, sans l'aveu de Jupiter, le tombeau du roi Numa et le temple de Vesta. Ce désastre et tous les autres, démontrent que la volonté des dieux est qu'il soit donné, dans la personne d'Auguste, un protecteur à l'empire.

<sup>1</sup> L'ancien pont Fabricius porte aujourd'hui le nom de *Quattro-Capi*, a cause de deux *Hermes* à quatre têtes fixés sur les parapets du pont. —

<sup>2</sup> Horace, *Carm.* IV, 12; *Epod.* V, 29. Lucain, *Phars.* X, 223. Pline, *Hist. nat.* III, 6. Tacite, *Ann.* I, 78; *Hist.* I. c. 86. — <sup>3</sup> Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 12, t. I, p. 490. — <sup>4</sup> Horace, *Carm.* I, 2 : *Jam satis terris nixiv atque diræ*. Peerlkamp, *Q. Horatii P. carmina*, Harlem, 1834, p. 14. Mitscherlich, t. I, p. 22.



Rien de plus habile et de plus poétique que la marche du poète pour arriver à cette conclusion.

Il offre d'abord le tableau énergique des désastres récents qui ont effrayé Rome ; il rappelle ceux du même genre, qui avaient eu lieu lors de la mort du grand César. Par une transition facile, il passe ensuite aux tristes résultats des guerres civiles, et fait allusion aux victoires des Parthes, qui en furent les conséquences. Il s'adresse à tous les dieux favorables aux Romains, dont l'intervention peut expier leurs crimes, et il reconnaît que déjà Mercure, caché sous les traits d'un beau jeune homme, s'en est chargé ; il le conjure de différer encore longtemps son départ pour le ciel ; il le supplie de se complaire à être salué ici-bas des noms de père et de prince, et il termine en disant : « Ne souffre pas que le coursier du Mède foule impunément la terre où tu commandes, César ! »

Il est impossible, dit un des meilleurs commentateurs de notre poète, d'imaginer une gradation plus adroite, une surprise mieux préparée <sup>1</sup>.

Remarquons que le poète salue, dans cette ode, Auguste, non-seulement du nom de prince, ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'il était déjà depuis longtemps prince du sénat, mais de celui de père ; et il semblerait résulter du témoignage des historiens et d'un calendrier antique, que ce beau titre de père de la patrie ne fut déferé à Auguste que dans sa vieillesse, c'est-à-dire à l'âge de soixante et un ans <sup>2</sup>, le 5 février 752 de la fondation de Rome, et par conséquent six ans après la mort d'Horace. Mais il est démontré que ce qui se passa alors ne fut qu'une reconnaissance plus solennelle faite par le sénat, de ce titre qui lui avait d'abord été conféré par le peuple, une première fois <sup>3</sup>. Nous avons des monnaies d'Auguste, qui prouvent qu'il prenait ce titre bien antérieurement à l'époque précitée. Horace et Ovide, en le lui déférant, ont donc entendu faire al-

<sup>1</sup> Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 1, p. 9. — <sup>2</sup> Suétone, *Oct. August.*, 5. — <sup>3</sup> Suétone, *Oct. August.* 59. Florus. VII, 66.

lusion à cet acte du peuple romain, qui lui envoya des députés à Antium pour lui décerner ce surnom glorieux, acte auquel le sénat concourut par son approbation <sup>1</sup>.

## XV.

Cette flatterie, qui faisait d'Auguste une divinité sous la forme humaine, était conforme aux croyances vulgaires et à la religion romaine, qui divinisait les héros. Déjà on avait placé au rang des dieux Romulus et Jules César <sup>2</sup>. Horace, dans cette circonstance, était véritablement *vates*, c'est-à-dire devin, en même temps que poète, car on sait qu'après sa mort, Auguste eut ses temples et ses flamines pour les desservir, et qu'à lui commença cette longue suite d'apothéoses qui, tout le temps que dura le paganisme, eut lieu pour tous les empereurs romains, quelque court que fût leur règne, quand cependant on ne traînait pas leurs corps aux gémonies <sup>3</sup>.

Mais dans les provinces on éleva à Auguste des temples et des autels, de son vivant; plusieurs villes nouvellement construites prirent son nom, et un plus grand nombre d'entre elles changèrent leur ancien nom pour adopter le sien <sup>4</sup>.

La belle figure d'Auguste, sa prestance, et l'effet qu'il produisait sur tous ceux qui étaient admis en sa présence, aidaient l'imagination à confirmer l'assertion du poète, qui ne voyait dans ce beau jeune homme que le fils de Maïa transformé en héros terrestre. Auguste, lorsque Horace employait pour le célébrer tout ce que la poésie a de plus majestueux, avait trente-six ans; sa taille, qui n'était que de cinq pieds trois pouces <sup>5</sup>,

<sup>1</sup> Ovide, *Fast.*, VI, 127. Fabricius, *Imper. Augusti fragm.* p. 52. Masson, *Vita Horatii*, p. 241. Gruter, *Inscrip.*, CXXXVI, n° 2. Quant au titre d'Auguste, il lui fut décerné par le sénat à son sixième consulat, l'an 726.

— <sup>2</sup> Appien, *de Bell. civ.* II. Vitruve, III, 2. Suétone, *Oct. August.* 100.

— <sup>3</sup> Herodien, IV, 2. Tacite, *Ann.* I, 8 — <sup>4</sup> Suétone, *Octav. August.*, 59.

— <sup>5</sup> *Quinque pedum et dodrantis*, 5 pieds 9 pouces romains, d'après Suétone, *Oct. Aug.* 79. Or, le pied romain avait 10 pouces 11 lignes, mesure française.

ajoutait encore à son air de jeunesse. Les bustes sculptés et les médailles qui nous restent de lui attestent la vérité de ce que les anciens ont rapporté de la parfaite régularité de ses traits <sup>1</sup>. Ses membres étaient admirablement proportionnés ; ses cheveux tirant sur le blond étaient onduleux et bouclés ; ses oreilles, moyennes ; ses yeux, grands et verdâtres, si brillants qu'il était difficile d'en soutenir l'éclat. On prétendait que les éclairs qui en jaillissaient avaient quelque chose de surnaturel et de divin. Il avait les sourcils rapprochés, le nez aquilin, les dents un peu écartées, courtes et dépolies, le teint légèrement basané. L'ensemble de sa figure, soit qu'il parlât, soit qu'il gardât le silence, avait un calme imposant et une douce sérénité, qui lui attiraient la confiance et séduisaient ceux qui l'approchaient.

On comprenait bien, après la longue et triste expérience des guerres civiles, qu'un empire de cent vingt millions d'habitants ne pouvait être gouverné que par une seule volonté ; et l'orgueil romain trouvait une justification et une excuse à sa soumission, dans les louanges exagérées du poète, qui faisaient d'Auguste un être supérieur aux autres hommes, c'est-à-dire un dieu, selon les idées mythologiques des anciens. Sous l'influence de ce dieu protecteur, le sénat s'assemblait, délibérait, administrait de riches provinces ; le peuple avait ses comices ; les armées romaines conservaient leur discipline et leur supériorité sur tous les autres peuples ; la guerre se faisait avec succès sur les frontières de l'empire ; dans l'intérieur, le commerce, les arts, florissaient ; Rome riche, puissante et glorieuse, était la maîtresse du monde.

## XVI.

Les froids rigoureux, par les maux qu'ils font souffrir à l'humanité, par le nombre de ceux qui en sont les victimes, et par les

<sup>1</sup> Aurelius Victor, *Epitome*, l. Plîne, *Hist. nat.* XI, 54, 2. Visconti et Monger, *Iconographie romaine*, t. 1, p. 41, pl. 17 et 18.

désastres qu'ils occasionnent, inspirent toujours la tristesse et suggèrent les pensées sérieuses <sup>1</sup>. On s'aperçoit qu'Horace était encore sous l'influence de ce terrible hiver de 731 à 732, lorsqu'il célébra le retour du printemps, dans sa quatrième ode du livre I<sup>er</sup>, qu'il adressa à Lucius Sestius <sup>2</sup>.

Ce personnage était d'une famille noble, riche et distinguée <sup>3</sup>, et d'un rang bien supérieur à celui d'Horace; mais il avait avec notre poète des rapports qui devaient les rendre chers l'un à l'autre. Tous deux s'étaient autrefois passionnés pour la liberté, et la mémoire de son plus illustre défenseur était chère à tous deux. Lucius Sestius avait été le questeur, l'ami de Brutus, son compagnon le plus assidu, et il ne laissait pas échapper l'occasion d'en faire l'éloge; il avait chez lui son portrait. Cependant Auguste, dont Sestius s'était attiré la confiance, non-seulement lui pardonnait ces sentiments et ce culte rendu à l'amitié, mais il le traitait avec une considération et une faveur toute particulière. Lorsque, en 731, l'empereur se retira du consulat, Lucius Sestius, qui avait été nommé consul subrogé, lui succéda <sup>4</sup>.

L'hiver disparaissait, lorsque Sestius acheva le temps de son consulat, et fut rendu à ses loisirs. Le poète alors, pour l'inviter à en jouir, lui peint l'arrivée du printemps: le givre ne blanchit plus les prairies, le doux zéphir succède à la bise rigoureuse; les vaisseaux sortent du port; les troupeaux quittent leurs étables, le laboureur son foyer.

A ce réveil de la nature assistent Vénus, les Grâces et leur cortège de nymphes; leurs pieds frappent la terre à pas cadencés, et la lune, du haut du ciel, éclaire leurs danses.

<sup>1</sup> Voy. ci-après, liv. XII, § 14. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* I, 4: *Solvitur acris hiems grata vice veris et Favoni*. Mitscherlich, t. I, p. 59. Jani, t. I, p. 47. Braunhard, t. I, p. 14. Orelli, t. I, p. 22. — <sup>3</sup> Porphyrius, dans Braunhard, *Horat. oper.*, t. I, p. 11. — <sup>4</sup> Dion Cassius, lib. LIII, c. 32, p. 727. Appien, *de Bello civili*, IV, p. 619. Gruter, *Inscript.* p. 234, n° 1. et p. 295.

« Voici le moment de se couronner de feuilles de myrte, ou de fleurs nouvellement écloses ; voici le moment d'immoler au dieu Faune, sous l'ombrage des bois sacrés, un agneau, s'il l'exige, ou, s'il le préfère, un chevreau.

« Heureux Sestius, ne l'oublie pas : la pâle Mort heurte du même pied les cabanes du pauvre et le palais des rois. A notre vie si courte, un long espoir est interdit. Déjà s'approche de nous l'éternelle nuit ; les sombres prodiges des mânes <sup>1</sup> et le triste séjour de Pluton nous attendent. Là, tu ne tireras plus aux dés la royauté d'un festin ; tu n'admireras plus la beauté de Lycidas, qui enflamme aujourd'hui tous nos jeunes gens et qui bientôt fera palpiter le cœur de nos jeunes filles. »

A quel degré de licence les mœurs romaines <sup>2</sup> n'étaient-elles pas parvenues, pour qu'Horace pût adresser des vers tels que ceux qui terminent cette ode à un personnage consulaire ; pour que deux hommes, dont l'amitié avait été cimentée par une commune admiration pour la vertu d'un Brutus et sur le champ de bataille de Philippes, ne se fissent aucun scrupule d'avouer qu'ils se ressemblaient aussi par un genre d'égarement des sens si justement réproové <sup>3</sup> !

Je ne pense pas, comme l'ont dit Dacier <sup>4</sup> et Sanadon <sup>5</sup>, que le poète ait eu, dans cette pièce, l'intention de célébrer les trois principales fêtes du printemps, celle de Vénus, celle du dieu Faune et celle des morts ; mais il est certain que les sentiments qu'elle exprime et les tableaux qu'elle retrace, recevaient une grande force de la religion romaine et des fêtes dont nous parlons. Selon le calendrier des Romains, le commencement du printemps était le cinquième jour après les nones de février,

<sup>1</sup> Cf. Klotz, *Lectiones venusinæ*, Lipsiæ, 1770, p. 138. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* IV, 1 ; et ibid. IV, 10. Cf. ci-dessus, liv. II, § 21, t. 1, p. 92 ; liv. VIII, § 15, t. 1, p. 496 ; et ci-après, liv. XI, § 4 ; et liv. XIII, § 9 et 7. — <sup>3</sup> Cf. ci-dessus, liv. II, § 21, t. 1, p. 92. — <sup>4</sup> Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 1, p. 64. — <sup>5</sup> Sanadon, *Œuvres d'Horace*, t. 2, p. 56-62. Cf. encore Klotz, *Lectiones venusinæ*, p. 136-140.

c'est-à-dire le 10 de ce mois <sup>1</sup>. Le jour des ides, c'est-à-dire le 13 du même mois, on voyait fumer les autels du dieu Faune dans l'île qui sépare les eaux du Tibre <sup>2</sup>; puis après venaient les *Feralia* ou les fêtes des morts <sup>3</sup>, le 7 des calendes de mars, c'est-à-dire le 22 février. Ces fêtes, destinées à apaiser les mânes, duraient plusieurs jours, et elles étaient accompagnées de festins. L'un de ces festins, plus solennel que les autres, portait le nom de *Charistia*, parce qu'il était donné entre parents et alliés, et afin que, s'il existait quelques différends dans les familles, des personnes pacifiques eussent cette occasion de rapprocher les esprits, à la faveur des libations religieuses et de la gaieté du repas <sup>4</sup>.

Nous voyons aussi, dans cette ode, une allusion à cet usage que les Romains avaient emprunté aux Grecs, de choisir à table un roi ou un dictateur, dont les convives étaient obligés de suivre, sous peine d'amende, les ordres souverains <sup>5</sup>. Quelquefois cette dictature était offerte au maître ou même à la maîtresse de la maison, mais souvent on la tirait au sort, avec des dés, et celui qui amenait le coup de Vénus en était revêtu <sup>6</sup>. Il fixait le nombre de coupes qu'il fallait vider; il ordonnait aux uns de chanter, aux autres de réciter leurs vers ou d'en improviser <sup>7</sup>, et ses volontés joyeuses faisaient régner dans le banquet un plaisir animé et sans confusion.

Un petit poëme, très-joli, mais peu moral, intitulé *Copa*, la cabaretière, et qu'on attribue à Virgile, se termine par une pensée semblable à celle que l'ode de notre poëte exprime en termes plus pompeux, comme l'exigeait la différence des genres. « Apportez du vin et des dés. Malheur à ceux qui pensent

<sup>1</sup> Ovide, *Fast.* II, 149. — <sup>2</sup> Ovide, *ibid.* 193. — <sup>3</sup> Ovide, *ibid.* 533-570. — <sup>4</sup> Ovide, *Fast.* II, 617. Valère-Maxime, II, 1, 8. — <sup>5</sup> Tacite, *Ann.* XIII, 15. — <sup>6</sup> Horace, *Carm.* II, 7, 25. Plutarque, *Cat. d'Ulrique*, 10. Suétone, *Aug.* 71. Perse, *Sat.* III, 48. — <sup>7</sup> Varron, *Antiq. rerum human.*, lib. XX, p. 10, edit. Bipont. Cicéron, *Tuscul.* I, 40. Pline, XIV, 22. Martial, IX, 91.

au lendemain ! La Mort nous dit en nous pinçant l'oreille : Jouissez de la vie, car j'arrive <sup>1</sup>. »

## XVII.

Nul doute qu'Horace, après qu'il eut été présenté à Auguste par Mécène et Pollion, et qu'il eut composé de si beaux vers à la louange de cet empereur, ne soit devenu l'objet de ses libéralités : Suétone le dit positivement <sup>2</sup>. Mais ces dons, ceux de Mécène, ce qui paraît lui avoir été rendu de son ancien patrimoine, et les appointements attachés à la charge de scribe du trésor <sup>3</sup>, ne le rendirent jamais opulent. Pour acquérir des richesses, même avec la faveur des princes, il faut les désirer ; et Horace, au contraire, redoutait l'envie qu'une grande fortune pouvait lui attirer, et aussi l'ennui, les tracas que sa possession devait entraîner. Il n'est jamais plus admirable que lorsqu'il fait l'éloge de la médiocrité, de la modération dans les désirs. Plusieurs odes, composées à l'époque dont nous parlons, où ce sujet se trouve traité par lui d'une manière toujours intéressante et neuve, me feraient croire qu'il ne voulait employer aucun des moyens de s'enrichir qui auraient pu entraver sa liberté ou gêner ses goûts ; il paraît même certain qu'il refusa de nouvelles libéralités que Mécène voulait lui faire.

L'une de ces odes, la seizième du livre II, est adressée à Pompéius Grosphus <sup>4</sup>, qu'Horace recommanda depuis, comme son ami, à Iccius <sup>5</sup>, qui se trouvait alors en Sicile, patrie de Pompéius Grosphus. Celui-ci, ainsi que nous l'apprend Porphyriion <sup>6</sup>,

Virgile, *Copœ*, 40. Horace, *Carm.* I, 9, 13. — <sup>2</sup> Suétone, *Horatii Vita*, édit. de Richter, p. 43 : « Unaque et altera liberalitate locupletavit. » — <sup>3</sup> Suétone, *Horatii Vita*, édit. de Richter, p. 8-13 : « Venia impetrata, scriptum quæstorium comparavit. » — <sup>4</sup> Horace, *Carm.* II, 16 : *Otium divos rogal in patenti*. Braunhard, t. 1, p. 273. Mitscherlich, t. 1, p. 496. Orelli, t. 1, p. 244. — <sup>5</sup> Horace, *Epist.* I, 12, 22. — <sup>6</sup> Porphyriion, *ad Horat. Carm.* II, 16, 1, dans Braunhard, t. 1, p. 273. Jani, t. 1, 367.

était chevalier romain et originaire de Sicile. Nous lisons dans cette ode qu'il y possédait de grands biens. D'après cela, il est probable que c'était le fils ou le descendant d'Eubulide Grosphus, un des plus riches habitants de la ville de *Centuripæ* \* en Sicile, qui, pour se mettre à l'abri de l'avidé et féroce proconsul Verrès, se plaça sous la protection du grand Pompée, et obtint, par le crédit de cet homme illustre, le titre de citoyen romain. Il dut alors, selon l'usage, joindre le nom de Pompéius à celui qu'il portait déjà, et ce surnom remplaça pour son fils le nom de famille.

Horace rappelle, dans son ode, le besoin insatiable de repos, de tranquillité et de bonheur, qui tourmente tous les mortels, parmi les périls, les agitations et les angoisses auxquels ils s'exposent pour acquérir des richesses. Nul homme n'est complètement heureux. Les longs et vastes projets n'ôtent rien à la brièveté de la vie. On a beau fuir sa patrie et changer de climat, on ne peut s'éviter soi-même. Le bonheur n'est attaché à aucune condition. Il ne peut exister dans aucune situation sans la sérénité de l'âme, sans la modération dans les désirs.

De grandes images et les maximes d'une haute philosophie, mises en évidence avec une singulière énergie d'expression et une majestueuse harmonie, font de cette ode un chef-d'œuvre lyrique que notre poète, par un usage contraire à celui des modernes, termine par une strophe plus simple, où il parle de lui-même avec ce charme qui lui est habituel.

\* Ami, jouis du présent ; évite de porter sur l'avenir un regard indiscret ; tempère, en souriant, les peines de la vie : nul mortel n'est complètement heureux.

\* Cent troupeaux de brebis, cent génisses bondissent dans tes champs de Sicile ; pour toi, hennissent des cavales dignes d'être attelées à des quadriges ; les riches vêtements de laine qui

\* Aujourd'hui *Centorbi*, dans le *J'al di Demone*. Cicéron, *Ferr.* III, 23. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 1, p. 377.



te couvrent ont été deux fois teints dans la pourpre d'Afrique : quant à moi, j'ai reçu du destin des faveurs moins trompeuses, un petit domaine, le souffle délicat de la muse grecque et beaucoup de mépris pour l'injuste vulgaire. »

### XVIII.

Dans une autre ode <sup>1</sup> (la 16<sup>e</sup> du livre III), composée vers la même époque, les motifs qui portaient le poète à faire connaître son attachement pour les saines maximes de la philosophie se montrent d'une manière plus évidente, et ce qu'il dit est d'autant plus significatif que l'ode est adressée à Mécène.

L'irrésistible puissance de l'or, démontrée par les exemples de Danaé, d'Amphiaraus et de Philippe de Macédoine, qui, par de riches présents, se faisait ouvrir les portes des villes qu'il assiégeait, et triomphait ainsi des rois ses rivaux, forme le magnifique début de cet autre chef-d'œuvre.

« Mais, dit le poète, les soucis et la cupidité s'accroissent avec les richesses. O Mécène, honneur des chevaliers, c'est avec raison que j'ai toujours craint d'élever trop haut la tête et d'attirer les regards. Plus nous nous restreignons, plus les dieux nous accordent. Je déserte le parti des riches, et, libre de tout bagage, je me sauve dans le camp de ceux qui n'ambitionnent rien ; plus fier de posséder un petit bien qu'on ne daigne pas m'envier, que si j'entassais dans mes greniers toutes les moissons de la laborieuse Apulie, pauvre encore au milieu d'une si grande opulence.

« Un ruisseau d'une onde pure, un bois de quelques arpents,

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* III, 16 : *Inclusam Danaen turris aenea*, Jani, t. 2, p. 172. Braunhard, t. 1, p. 459. Orelli, t. 1, p. 389. Mitscherlich, t. 2, p. 244.

une récolte assurée, me rendent plus heureux que le plus opulent propriétaire de la fertile Afrique <sup>1</sup>. »

« Ce n'est pas pour moi, il est vrai, que les abeilles de la Calabre composent leur miel ; ce n'est pas pour moi que mûrit dans de vieilles amphores le vin des Lestrygons, et que dans les pâturages de la Gaule de nombreux troupeaux se couvrent de leurs longues toisons. Du moins, l'importune pauvreté m'est inconnue ; et si je désirais davantage, Mécène, je n'aurais pas à craindre de vous un refus. Mais en bornant mes désirs, j'augmente plus mon revenu, que si j'ajoutais le royaume d'Alyatte aux champs mygdoniens. Tout manque à qui tout fait envie. Heureux le mortel à qui, d'une main économe, les dieux ont accordé le nécessaire ! »

Le ruisseau qui arrose la vallée de Licenza (la Digentia d'Horace) et la source dite des Oratini sont formés par des eaux extraordinairement limpides <sup>2</sup> ; les autres caractères de cette vallée conviennent également à l'idée qu'Horace nous en donne ici et dans d'autres passages de ses poésies <sup>3</sup>.

Strabon nous apprend que le territoire de Brindes <sup>4</sup>, le principal port de la Calabre antique, était renommé par son miel et ses laines. Ainsi Horace, qui avait été à Brindes, avait goûté de ce miel.

Le pays des Lestrygons renfermait, ainsi que nous l'avons déjà dit, les environs de Formies et tout ce canton de la Campanie, si renommé par son bon vin. Le royaume d'Alyatte est la Lydie : Alyatte était le père de Crésus, le plus célèbre des rois de ce pays.

Par les champs mygdoniens, Horace entend la Mysie, autrefois nommée Phrygie. Strabon place la plaine de Mygdonie à

<sup>1</sup> Cf. Acron, ad *Horat. Carm.* III, 16, 31-32, dans Braunhard, t. 1, p. 464, et dans Orelli, *Horat.* t. 1, p. 383, note sur le vers 31. — <sup>2</sup> Capmartin de Chaupy, t. 3, 156 et p. 546. — <sup>3</sup> Voy. ci-dessus liv. VI, § 12, t. 1, p. 386-370 ; liv. VIII, § 4, t. 1, p. 474. — <sup>4</sup> Strabon, lib. VI, p. 282 ; t. 2, p. 405 de la traduct. franç., et *Horat. Carm.* II, 6.

l'ouest du *Rhyndacus*, le Lupad ou l'Edrenossoui de nos cartes, et du lac *Apolloniatis*, aujourd'hui le lac d'Aboullona<sup>1</sup>.

## XIX.

Les calamités de cette année ne se bornerent pas aux désastres causés à Rome par l'inondation du Tibre et les incendies produits par le feu du ciel; il y eut dans toute l'Italie une épidémie qui lit mourir une grande partie de ses habitants; on manqua de bras pour la culture, et la famine vint se joindre à tous les autres fléaux<sup>2</sup>. Dans ces tristes circonstances, les Romains sentaient toujours redoubler leur ferveur envers les dieux, et les fêtes instituées en leur honneur étaient célébrées avec plus de piété. Comme on croyait que le soleil ou Apollon chassait toutes les maladies<sup>3</sup>, les jeux apollinaires qui se célébraient tous les ans, le 5 juillet, dans le grand cirque et au théâtre<sup>4</sup>, eurent lieu cette fois avec plus de solennité. C'est alors qu'Horace composa, pour être chanté dans cette cérémonie, un hymne<sup>5</sup> qui devait être le prélude des chants sublimes dont on lui fut redevable pour les jeux séculaires. Cette ode (la 21<sup>e</sup> du livre I<sup>er</sup>) est adressée à Diane et à Apollon. Car si dans ces fêtes on sacrifiait à Apollon un bœuf, Diane recevait aussi en offrande deux chèvres blanches, et Latone une vache. Avant d'égorger ces animaux, on avait soin de dorer leurs cornes. Il nous reste une ode de Catulle, adressée à Diane, qui paraît avoir été composée pour une occasion semblable<sup>6</sup>, et dont Horace se souvenait lorsqu'il composait la sienne.

Ainsi que nous l'apprend Acron, cette ode devait être

<sup>1</sup> Strabon, lib. XII, p. 575, t. 4, p. 115 de la trad. franç. Ammien Marcellin, XXVI, 8. Properce, IV, 6, 8. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LIII, 33, et LIV, 1, p. 728 et 730. — <sup>3</sup> Voy. dans Lupoli, *Iter Venusinum*, p. 243-286, une inscription qui porte : « Soli æterno sacrum pro salute. » — <sup>4</sup> Tit.-Liv. XXV, 12; XXVII, 23. Macrobe, *Sat.* I, 7. Rosini, *Rom. antiq.*, p. 248. — <sup>5</sup> Horace, *Carm.* I, 21 : *Dianam teneræ dicite virgines*. Orelli, t. I, p. 91. — <sup>6</sup> Catulle, *Carm.* 34.

chantée eu l'honneur d'Apollon et de Diane <sup>1</sup>. Le poète exhorte les chœurs des jeunes vierges romaines et des jeunes Romains à chanter Diane et le dieu du Cynthe, à la belle chevelure, et Latone leur mère, tendrement aimée de Jupiter tout-puisant.

C'est la déesse qui se plaît au bord des fleuves et sous l'ombrage des forêts dont se couronnent le frais Algide, le sombre Érymanthe ou le verdoyant Cragus, que doivent chanter les chœurs de vierges.

C'est le dieu dont l'épaule est ornée du carquois et de la lyre, présent fraternel ; c'est la vallée de Tempé, où il se plaît ; c'est l'île de Délos, où il naquit, que doivent célébrer avec d'égales louanges le chœur des jeunes gens.

« Fléchi par vos prières, dit le poète en finissant, ce dieu détournera du peuple romain et du prince César la guerre qui fait verser tant de larmes, l'horrible famine et la peste ; il détournera tous ces fléaux sur les Perses et sur les Bretons. »

La mention des Bretons prouve qu'Auguste méditait toujours une expédition guerrière dans l'île de Bretagne, projet qu'il n'exécuta jamais. Les Perses, comme dans beaucoup d'autres endroits d'Horace, sont ici les Parthes, qui s'étaient emparés des pays occupés par ces peuples. Horace, par cette même raison leur donne aussi le nom de Mèdes <sup>2</sup>.

Le mont *Algide* <sup>3</sup>, à environ vingt milles de Rome, vers l'est, est le plus oriental de tous les sommets formés par ce groupe de montagnes qui portent les noms de Monte Porzio, Monte Compatri et Rocca-Priora ; et le bois qui s'y trouvait consacré à Diane conserve encore des traces de son ancien nom dans le nom moderne de *la Cava dell' Aglio* <sup>4</sup>. C'est dans ses ombres

<sup>1</sup> Acron, ad *Horat. Carm.* I, 21, I. Braunhard, t. 1, p. 54, Orelli, t. 1, p. 91. Jani, t. 1, p. 155. Mitscherlich, t. 1, p. 21. — <sup>2</sup> Cf. *Horat. Carm.* 23. I, 29, 4 ; II, 1, 31 ; III, 8, 19, etc. — <sup>3</sup> Voy. ci-après, lib. IX, § 25, p. 66. — <sup>4</sup> Tournon, *Études statistiques de Rome*, t. 1, p. 94. Capmartin de Chaupy, t. 2, p. 158-159. Gell, *Rome and its vicinity*, t. 1, p. 76. Nibby, *Viaggio Antiquario*, t. 2, p. 62.

épaisses et ses taillis presque impénétrables, que Capmartin de Chaupy a découvert les ruines d'un temple qu'il croit, d'après notre poète, avoir été consacré à Diane. Du temps de Martial, et probablement aussi du temps d'Horace, ce mont Algide était entouré de charmantes villas, qui égalaient en beauté et en agréments celles de *Tusculum* (Frascati) ou d'*Antium* (Porto d'Anzio)<sup>1</sup>. C'est près de ce dernier lieu, au sud du mont Algide, que fut trouvé le plus beau chef-d'œuvre qui nous reste de la sculpture antique, l'Apollon du Belvédère; mais c'est l'Apollon Pythien, et non pas l'Apollon Cytharède; et c'est de ce dernier qu'Horace parle dans cette ode. Il l'appelle le dieu du *Cynthe*, montagne de Délos, de cette île où s'arrêta Latone, la mère du dieu.

La célèbre vallée de Tempé qu'arrosait le Pénée, la rivière Salamvria des modernes, se liait aussi aux mythes d'Apollon et des Muses, ainsi que l'Ossa et l'Olympe qui en sont voisins. Son défilé entre ces montagnes, d'où les Grecs se retirèrent pour occuper les Thermopyles, est le Bogaz des Turcs et le Lycostome (*gueule de loup*) du moyen âge<sup>2</sup> et d'aujourd'hui.

Le *Cragus* était un mont de la Lycie auquel le géographe Strabon donne huit sommets, et qui est probablement le Yedi Bouroun ou les Sept-Caps des Turcs<sup>3</sup>. L'*Erymanthe* d'Arcadie était devenu célèbre par le sanglier qu'Hercule abattit à ses pieds. C'est cette petite chaîne de montagnes de la Morée qui porte aujourd'hui le nom d'Olonos<sup>4</sup>. Ces deux cantons montagneux et boisés, l'un en Asie, l'autre en Europe, étaient considérés, à cause de l'épaisseur mystérieuse de leurs forêts inexplorées, comme des séjours favoris de Diane.

<sup>1</sup> Cf. Martial, X, 30; Strabon, lib. V, p. 239, t. 2, p. 226, de la trad. franç.; Silius Italicus, XII, 638. — <sup>2</sup> Elten, III, t. Catulle, *Carm.* 63. Ovide, *Metam.* I, 508. Leake, *Travels in northern Greece*, t. 1, p. 389-384. — <sup>3</sup> Strabon, XIV, p. 635; t. 4, p. 357 de la traduct. franç. Pline, *Hist. nat.* V, 28. Ovide, *Metamorph.* IX, 645. Cramer, *Asia minor*, t. 2, p. 245-248. — <sup>4</sup> Strabon, VIII, p. 441. Pline, *Hist. nat.* IV, 6. Apollodore, II, 5, 3. Leake, *Travels in the Morea*, t. 2, p. 69, 185. Gell, *Itinerary of Morea*, p. 122.

## XX.

Un jeune homme, né à Sulmone, l'an 711, lorsque notre poète était encore à Athènes, ou lorsqu'il commandait dans l'armée de Brutus, se lia avec lui vers le temps où nous sommes parvenu, et rechercha son amitié<sup>1</sup>. Ce jeune homme, c'était Ovide. Son père, né d'une famille riche et considérée de l'ordre équestre<sup>2</sup>, avait deux fils, nés à un an d'intervalle, mais le même jour de l'année; il les destinait tous deux à la carrière du barreau et de l'éloquence, qui était celle des honneurs, des dignités, de la fortune, et il obtint que Messala Corvinus<sup>3</sup>, cet ami de notre poète, ce guerrier illustre qui s'était acquis la réputation d'un des plus grands orateurs de son temps, voulût bien diriger les études de ces deux jeunes gens. Mais le plus jeune des deux frères, Publius Ovidius Naso, montra, dès qu'il eut terminé son premier cours d'instruction, un penchant invincible pour la poésie que son père chercha en vain à combattre. Horace avait applaudi aux premiers essais du jeune poète qui se rappelle avec reconnaissance que le chantre de Venouse avait souvent charmé ses oreilles par la douce harmonie de sa lyre ausonienne<sup>4</sup>. Ovide ne fit qu'entrevoir Virgile, *Virgilium vidi tantum*, dit-il; mais il se lia avec les autres poètes de son temps, et avec tous ceux qui partageaient ses goûts, et dont l'âge se rapprochait du sien: avec Properce, le poète élégiaque le plus célèbre de cette époque; avec Pouticus<sup>5</sup>, qui écrivit un poème épique sur la guerre de Thèbes, que Properce ose comparer aux poèmes

<sup>1</sup> « Fuit etiam amicissimus Ovidius. » *Vita adhuc inedita Horatii, e codice Berolinensi*, dans les *Questiones Horatianæ*, de Kirchner, p. 2. Ovide, *Trist.*, IV, 10 54. — <sup>2</sup> Ovide, *ex Ponto*, VIII, 17 — <sup>3</sup> Ovide, *ex Ponto*, I, 7. — <sup>4</sup> Ovide, *Trist.* X, v. 49. Masson, *Vita Ovidii* p. 24. — <sup>5</sup> Ovide, *ex Ponto*, IV, 10, 47. Weichert, *de Bassis romanis ingenio scriptisque illustribus*, dans le *de Lucii Varii et Cassii Parmensis vita et carm.*, 139-147.

d'Homère<sup>1</sup>; avec Bassus, qui fut aussi l'ami de Propertius, et qui se rendit célèbre par ses poèmes en vers iambiques<sup>2</sup>; avec Lucius Cornélius Sévérus, qui composa des tragédies, des épigrammes, des élégies, et un poème sur la guerre de Sicile<sup>3</sup>; avec Pédon Albinovanus, ami de Mécène<sup>4</sup>, auteur d'un poème sur Thésée; avec Carus, précepteur du jeune César, et auteur d'un poème sur Hercule<sup>5</sup>; avec Tuticanus, traducteur et imitateur de l'Odyssee d'Homère<sup>6</sup>; avec Celsus, l'Hippocrate des Latins; avec C. Julius Hyginus, affranchi d'Auguste, et bibliothécaire du palais impérial. Telle est la liste des littérateurs renommés qu'Ovide comptait dans le nombre de ses amis.

La jeunesse d'Ovide s'était passée dans le calme et le bonheur<sup>7</sup>. Il n'avait point été obligé de lutter, comme Horace, contre l'adversité, le défaut de naissance, la privation de famille, de fortune et d'état; il ne s'était point vu dépouiller de son patrimoine; il n'avait pas vécu au milieu des passions politiques, ni passé des jours et des nuits dans les angoisses des proscriptions. A peine fut-il de retour d'Athènes, où il venait de terminer ses études, qu'on lui offrit les dignités auxquelles il pouvait prétendre et par le rang de sa famille et par son mérite personnel: il fut successivement nommé triumvir, centumvir et décumvir. Ces magistratures, auxquelles était attribué le jugement de certaines causes, n'eussent été pour lui que le premier pas à de plus grands honneurs; et nul doute qu'il ne fût parvenu à être sénateur, s'il avait voulu s'appliquer aux affaires; mais il s'abandonna à son goût pour les plaisirs et pour la poésie. Il aimait à paraître

<sup>1</sup> Propertius, I, 7. Weichert, *de Varii et Cassii vita*, etc., p. 147. — <sup>2</sup> Propertius, I, 4. Weichert, *loc. cit.*, p. 139-147. — <sup>3</sup> Ovide, *ex Ponto*, IV, 2, 1. Weichert, *loc. cit.*, p. 150-214. — <sup>4</sup> Quintilien, *Instit. orat.* X, 1, § 90. Ovide, *ex Ponto*, IV, 10, 71. — <sup>5</sup> Ovide, *ex Ponto*, IV, 16, 7. — <sup>6</sup> Ovide, *ex Ponto*, IV, 12 11. — <sup>7</sup> Ovide, *Fast.* III, 809-814; IV, 79, 81; *Trist.*, IV, 10, 5; *ex Ponto* IV, 8, 170; *Amor.* III, 12, 15; IV, 10, 35.

en public pour y réciter ses vers. Aimable et séduisant, ses succès auprès des femmes furent la cause évidente des malheurs qui l'accablèrent à la fin de sa vie. De nos jours, Ovide eût passé pour un homme moins déréglé dans ses mœurs qu'Horace, Virgile ou Tibulle, et que la plupart de ses contemporains, car il n'eut jamais ce goût impur que nous réprouvons en eux; mais de son temps, on ne jugeait pas ainsi. Les Romains s'inquiétaient peu des plaisirs que chacun pouvait goûter avec de jeunes esclaves ou des affranchis de l'un ou de l'autre sexe, ou avec des courtisanes; cela paraissait simple, naturel, et ne troublait en rien la société. Mais ce qui restait encore de mœurs romaines et de préjugés romains répugnait à tout dérèglement entre personnes libres, à toutes séductions exercées sur elles. On voulait que le toit domestique fût hors de toute atteinte; et ceux qui ne se faisaient aucun scrupule de débaucher les femmes engagées dans les liens vrais et sacrés d'un mariage contracté selon toute la rigueur des lois, étaient considérés comme des débauchés sans honte et sans pudeur, comme des hommes sans foi et sans principe. Malheureusement, à l'époque où Ovide parut dans le monde, une jeunesse licencieuse tendait à introduire, sous ce rapport, de nouvelles mœurs, et considérait les anciennes comme des préjugés républicains dont il fallait se défaire. Ovide fut de ce nombre; par son exemple et par ses vers, il contribua beaucoup à mettre en crédit cette morale relâchée. Il eut l'audace de pousser ses intrigues d'amour jusque dans l'intérieur du palais impérial, et cependant il fut marié trois fois. Ses deux premières femmes furent par lui répudiées; la dernière seule mérita son affection, et lui resta fidèle pendant l'exil où il termina ses jours. Ses liaisons avec la belle Julie, la fille d'Auguste, et un secret d'État imprudemment révélé<sup>1</sup>, furent cause de cet exil, qu'il a déploré

<sup>1</sup> Ovide, *Trist.*, II, 97, et 208. Villenave, *Vie d'Ovide*, 1809, p. 53, 101 et 107



dans une trop longue suite d'élégies lamentables. Il ne serait point tombé dans cette infortune s'il se fût souvenu des conseils qu'Horace donnait aux jeunes gens de son temps, de respecter les étoles blanches des matrones; de ne point chercher à pénétrer les secrets des grands; ou, lorsqu'ils nous sont confiés, de les tenir tellement renfermés dans notre sein que le délire de l'ivresse et l'exaspération de la colère ne puissent les en arracher.

Horace n'a connu Ovide que lorsqu'il était jeune et heureux, et, de ses ouvrages, il n'a pu lire ou entendre que quelques élégies amoureuses qui ne valaient pas celles de Propertius, puis des essais de comédie, et une tragédie de Médée qui commença la réputation de son auteur<sup>1</sup>, mais qui ne nous est point parvenue. Son grand ouvrage des Métamorphoses et ses Fastes, poèmes restés uniques dans un genre secondaire, sont ses principaux titres de gloire. Horace n'a pu les connaître, non plus que ses Héroïdes, ni cet Art d'aimer<sup>2</sup> qui n'est que l'art de séduire. C'est un des ouvrages où le talent brillant et facile de ce charmant poète se déploie avec le plus d'éclat, et qui peint le mieux la corruption des mœurs de cette époque. Aussi eut-il, quand il parut, un si scandaleux succès qu'Auguste crut pouvoir le faire servir de prétexte à l'exil de l'auteur<sup>3</sup>. La preuve que ce n'était qu'un prétexte c'est qu'Auguste permettait que les livres érotiques les plus indécents, les Milésiaques d'Aristide, les Sybaritides d'Eubius, les poésies obscènes de Philænis et d'Éléphantis, se trouvassent dans les bibliothèques publiques, dont lui et Pollion avaient doté la ville de Rome, et qu'ils fussent mis à la disposition des lecteurs<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Ovide, *Amor.* II, 18, 13; *Trist.* II, 553. Quintilien, *Instit. orat.* IV, 1; X, 4. — <sup>2</sup> Ovide, *Ars Amandi*, I, 120. — <sup>3</sup> Ovide, *ex Ponto*. II, 967; *Trist.* IV, 36 et 44. Voy. ci-après, liv. XI, § 10. — <sup>4</sup> Ovide, *Trist.* II, I, 409.

## XXI.

C'est aussi vers ce temps qu'Horace se trouva forcé de quitter son domaine de la Sabine, pour se rendre à Rome, où l'appelait le devoir de l'amitié. Lucius Ælius Lamia avait perdu son frère Quintus Ælius Lamia, qu'il aimait tendrement. Notre poète était lié avec les deux frères, mais bien plus avec le dernier<sup>1</sup>, auquel il adressa l'ode 26 du livre I<sup>er</sup> et l'ode 17<sup>e</sup> du livre III. Cependant, dans l'ode 36 du I<sup>er</sup> livre, il nous dépeint le premier, qui était le plus jeune, sous les couleurs les plus aimables, comme le compagnon et l'ami de Plotius Numida. Horace savait que la douleur la plus accablante s'allége par les consolations de celui qui la partage vivement. La mort de Quintus Ælius était une perte qui lui était commune avec Lucius Ælius, son frère; il se hâta donc d'aller le trouver et de lui prodiguer tous les soins d'un ami dévoué et sincère. Mais le séjour de Rome commençait à déplaire beaucoup à Horace : le regret qu'il éprouvait d'être obligé d'y rester et de quitter sa chère retraite d'Ustica, lui donna l'idée de cette petite épître, qui est la quatorzième de son premier livre<sup>2</sup>. C'est une des moindres de notre poète pour le mérite littéraire, mais c'est une des plus intéressantes pour son biographe, par les détails qu'elle donne sur son existence à la campagne, sur le bonheur qu'il éprouvait de se voir délivré de ces honteuses passions qui avaient si longtemps pesé sur lui et défié tous les efforts de sa raison et de sa philosophie.

<sup>1</sup> Cl. Braunhard, *Horatii Opera*, t. 2, p. 398; Ernesti, *Clavis Horatiana*, p. 106. Voy. ci-dessus, lib. VIII, § 25, p. 513; lib. VIII, § 30, p. 522. Vaillant, *Numism. antiq. Famil.*, t. 1, p. 19. Cicéron, *Epist. ad divers.* IX, 16. — <sup>2</sup> Horace, *Epist.* I, 14 : *Villicæ silvarum et mihi me reddentis agelli*. Wieland, *Horazens Episteln*, t. 1, p. 210. Schmid, *des Horatius Episteln*, t. 1, p. 285. Orelli, t. 2, p. 417. Braunhard, t. 2, p. 308.

Il est évident aussi qu'Horace a composé cette petite pièce pour s'excuser auprès de ses amis de Rome sur ses longues absences, et pour justifier les changements qui s'étaient opérés dans ses goûts et dans sa manière de vivre.

Cette épître est adressée à son *villicus*. Je suis obligé de conserver ce mot latin, qui n'a point de correspondant en français, et de le définir. Un *villicus* n'était ni un fermier, ni un métayer, ni un concierge, ni un administrateur d'un bien de campagne; un *villicus* était un esclave cultivateur qui commandait aux autres esclaves travaillant avec lui et sous ses ordres, afin de cultiver et d'exploiter le domaine de leur maître commun.

Columelle<sup>1</sup>, le premier de tous les auteurs anciens pour l'économie rurale, recommande surtout de ne pas choisir, pour cet important emploi, des esclaves de la ville, attendu qu'ils sont paresseux, dormeurs, qu'ils aiment à perdre le temps, à aller au Cirque, au Champ de Mars, et qu'ils sont joueurs, ivrognes et libertins. Cette faute est précisément celle qu'Horace avait commise; il avait choisi son *villicus* parmi les derniers de ses esclaves, parmi ceux qu'on nommait *mediastini*, c'est-à-dire ceux qui n'avaient aucun emploi déterminé, et qui devaient se tenir toujours prêts à faire ce qui leur serait ordonné. Mais on voit, d'après cette épître, que cet esclave l'avait servi dans sa jeunesse, et ce poste de faveur fut probablement la récompense d'anciens services et d'une fidélité éprouvée.

Horace accuse son *villicus* de préférer à l'honneur de commander et à l'abondance que lui procurent les fonctions dont il est chargé la pitance journalière des esclaves, ses anciens compagnons, tandis que le *calo*, le goujat de la maison (cette sorte d'esclaves était encore au-dessous du *mediastinus*), plus judicieux que lui, se trouverait heureux d'être à sa place.

<sup>1</sup> Columelle, de *Re rustica*, VIII, 129.

Ainsi le bœuf paresseux voudrait porter la selle, et le cheval tirer la charrue; mais il faut que chacun s'en tienne au métier qu'il sait faire.

Horace, au contraire, aime mieux le séjour de la campagne, parce qu'aucun envieux de son bonheur ne le regarde de travers, parce qu'il n'a point d'ennemis dont il redoute le venin ou la morsure, et qu'il lui est égal de voir ses voisins rire de lui quand il entreprend de porter des pierres ou de bêcher la terre

\* Gerant de mes bois et du petit domaine qui me rend à moi-même, et que tu dédaignes parce que le hameau n'a que cinq feux et n'envoie à *Varia*<sup>1</sup> que cinq bons pères de famille, essayons, à l'envi l'un de l'autre, d'arracher les ronces, moi de mon cœur, toi de mes champs, et voyons qui vaut le mieux d'Horace ou de sa terre.

\* Retenu ici par l'inconsolable douleur de Lamia, qui pleure un frère que la mort lui a enlevé, mes désirs et mon imagination me transportent dans ma douce retraite, et je brûle de rompre les barrières qui m'empêchent d'aller la revoir.

\* On n'est heureux qu'à la campagne, suivant moi; suivant toi, qu'à la ville. Quand on envie le sort d'autrui, on est mécontent du sien. Il y a de la folie à s'en prendre aux lieux qu'on habite; le mal est dans le cœur, qui ne peut se fuir lui-même.

\* Esclave pour tout faire, à la ville tu faisais des vœux secrets pour être envoyé aux champs; campagnard, quand tu commandes aux autres, tu désires la ville, les bains et les jeux. Pour moi, tu sais que je suis constant avec moi-même, et tu me vois quitter les champs avec tristesse, toutes les fois qu'il faut me faire trainer à Rome pour mes maudites affaires. Nous ne voyons pas les choses du même

<sup>1</sup> *Varia est Vico Varo*; voy ci-dessus, liv. VI, § 12, t. 1, p. 366.—<sup>2</sup> Cf. Schmid, *Des Horatius Episteln erkläert*, t. 1, p. 286.

œil. Ces lieux sombres, ombragés, tu les trouves déserts, affreux; ils sont délicieux, au contraire, pour tous ceux qui pensent comme moi, et ce qui te paraît beau leur est odieux. Je le devine, ce sont les lieux de débauche, c'est le cabaret qui te font regretter la ville; et puis mon coin de terre produirait plutôt du poivre et de l'encens que du raisin, et dans tout le voisinage il n'est pas une taverne où tu puisses aller boire, pas une courtisane, joueuse de flûte libertine, dont l'aigre musique te fasse lourdement sauter. »

A ces plaisirs, le poète oppose les travaux obligés de la campagne, dont il suppose que son esclave se plaint. Et il ajoute : « Apprends, maintenant, pourquoi nous différons d'avis : moi, que tu as vu autrefois se parer d'étoffes fines et légères, dont les cheveux étaient toujours parfumés; moi qui, tu le sais, jouissais des bonnes grâces de l'avidé Cinara<sup>1</sup>, sans qu'il m'en coûtât le moindre présent; moi, enfin, que tu as connu abreuvé de Falerne dès le milieu du jour, je préfère maintenant un repas léger et le sommeil sur l'herbe, au bord du ruisseau; non que je rougisse des plaisirs et des jeux de mon jeune âge, mais je rougirais de ne pas savoir y mettre un terme. »

Dans cette épître, il n'y a pas toujours une liaison parfaite dans les idées, mais il y a toujours du naturel et de la grâce dans l'expression. On n'en peut pas dire autant de l'épître que Boileau a adressée à son jardinier, dont celle-ci a fourni le plan plutôt que le sujet. Le style en est guindé, les pensées peu naturelles; c'est, suivant nous, la plus médiocre, ou plutôt la seule médiocre des épîtres de ce grand poète.

<sup>1</sup> Voy. Horace, *Carm.* IV, 1, 4; IV, 13, 21; *Epist.* I, 7, 28; I, 14, 33; et ci-dessus, liv. III, § 7, p. 133.

## XXII.

An de Rome 733. Av. J.-C. 21. Age d'Horace 44.

Tout ce qui faisait impression sur Horace réveillait aussitôt les facultés de sa poétique imagination. Nous avons vu que la frayeur causée par la rencontre d'un loup lui avait fait écrire une ode qui a immortalisé le souvenir de la belle Lalagé. Un autre événement, aussi vulgaire, devint encore pour notre poète l'occasion d'une très-belle ode ; c'est la treizième du livre II<sup>1</sup>.

Horace se trouvait dans son domaine de la Sabine, lorsqu'un arbre, planté probablement sur le penchant d'une colline, près du village de Mandela<sup>2</sup>, fut déraciné par le vent et faillit l'écraser dans sa chute.

Les pensées et les images de cette ode, quoique très-différentes entre elles, se trouvent liées au sujet, et enchaînées avec un art infini.

Le poète commence par des imprécations contre celui qui planta, dans un jour maudit, cet arbre, l'opprobre du village ; sa main s'était, sans aucun doute, rendue coupable des plus grands crimes, et elle avait préparé des poisons de la Colchide. L'homme meurt par des dangers prévus. Le navigateur cartthaginois redoute les tempêtes du Bosphore ; le Parthe, les armes et les chaînes de l'Italie ; et le soldat romain, lui-même, les flèches que les Parthes lancent en fuyant... Comment éviter les accidents fortuits qui nous menacent à chaque heure ? La mort, toujours imprévue, ravit et ravira sa proie. Par la chute de cet arbre, il s'en est peu fallu que le poète ne visitât les royaumes de la sombre Proserpine ; et il prend

<sup>1</sup> Horace, *Carm.*, II, 13 : *Ille et nefasto le posuit die.* Jani, t. II, p. 336. Mitscherlich, t. I, p. 468. Braunhard, t. I, p. 246. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. VI, § 12, p. 368, et liv. VI, § 15, p. 372.

de là occasion de peindre les merveilles de ce terrible séjour, et tout ce qu'il y aurait vu, sans oublier cette multitude d'ombres qui *boit d'une oreille avide* les accords de la lyre de Sapho, soupirant ses plaintes contre les filles de Lesbos, et les sous mâles d'Alcée, chantant avec son plectre d'or les travaux de la guerre, les fatigues de la mer et les ennuis de l'exil<sup>1</sup>. « Toutes ces ombres, dans un religieux silence, se groupent autour d'eux et les admirent; mais elles se pressent plus fortement autour de celui qui célèbre la gloire des combats et la chute des tyrans. Faut-il s'en étonner, puisque les serpents des cheveux des Euménides tressaillent de ravissement, et que Cerbère lui-même, charmé de ces chants divins, abaisse les noires oreilles de ses cent têtes? Prométhée et le père de Pélops trouvent dans ces doux accents l'oubli passager de leurs maux; Orion ne songe plus à poursuivre les lions et les lynx timides. »

C'est toujours par de grandes images et en grand poète qu'Horace nous peint le pouvoir de la poésie.

Ce qu'il insinue sur les mœurs de la célèbre Sapho est confirmé par Ovide, qui lui fait dire : « Femmes de la maritime Lesbos, soit vierges, soit épouses, femmes de Lesbos dont ma lyre éolienne a célébré les noms, et dont l'amour a fait mon déshonneur, cessez de venir en foule à mes chants<sup>2</sup>. »

Les Lesbiennes, en général, avaient une réputation que ne dément pas le genre de dérèglement attribué à Sapho. Ou a cependant remarqué avec vérité que les auteurs qui ont accredité les récits contraires à ses mœurs sont postérieurs de plusieurs siècles à celui où elle a vécu. Les plus rapprochés de son temps n'en font pas mention. Quant à son génie poétique, toute l'antiquité s'est accordée pour l'exalter, et elle a été surnommée la dixième Muse. Les fragments qui nous

<sup>1</sup> Voy. ci dessus, liv. VIII, § 28, t. 1. p. 519. — <sup>2</sup> Ovide, *Heroid.* XV, 201.

restent d'elle, et surtout deux odes<sup>1</sup>, dont l'une nous a été conservée par Longin et l'autre par Denys d'Halicarnasse, justifient les grands éloges qu'on lui a donnés. Elle était de Mitylène; c'est à tort qu'elle a été confondue par Ovide et un grand nombre de modernes avec une célèbre courtisane du même nom, Lesbienne aussi, mais née à Érésos<sup>2</sup>, deux siècles plus tard. C'est à celle-ci qu'on doit attribuer l'amour de Phaon et le saut de Leucade. Les médailles qui nous donnent les portraits de l'une et de l'autre Sapho, n'ont été découvertes qu'en 1822<sup>3</sup>, et ce qui les concerne n'a pu être éclairci par des monuments certains et authentiques que depuis cette époque; et cependant, sans connaître ces monuments, la sagacité de Visconti avait déjà signalé les erreurs auxquelles avait donné lieu l'existence de deux femmes célèbres de même nom, de même pays, mais nées à plusieurs siècles d'intervalle<sup>4</sup>.

## XXIII

Le séjour de la campagne rappelait sans cesse à l'imagination de notre poète le souvenir des divinités champêtres; sa muse n'était jamais plus heureusement inspirée que lorsqu'il fallait adresser quelque prière aux dieux, ou composer des vers pour les fêtes en leur honneur. Nous trouvons dans son troisième livre l'ode 18, adressée au dieu Faune, dont la poésie douce, harmonieuse, est bien assortie à cette divinité des champs et des forêts, à cet amant redouté de toutes les nymphes qui fuyaient à son approche. La fête du dieu Faune, le Pan des Latins, se célébrait le 5 décembre. On croyait qu'à

<sup>1</sup> Voy. les fragm. de Sapho dans Schneidewin, *Delectus poeseos meliioræ*, p. 290-322, et dans Bergk, *Poetae lyriici graeci*, p. 598-632; et l'article de M. Boissonade, sur Sapho, dans l'édit. du *Cours de litt* de La Harpe, Paris, Didot frères, 1851, t. I, p. 791. — <sup>2</sup> Cf. Athénée XIII, p. 596; Élien XIII, 19. — <sup>3</sup> Visconti, *Iconographie grecque*, t. I, p. 69, pl. 3. — <sup>4</sup> Hauteroche, *Notice sur la courtisane Sapho d'Érésos*, Paris, 1822.



cette époque ce dieu quittait l'Italie pour aller en Arcadie, et que vers la mi-février il abandonnait cette contrée pour retourner en Italie.

Horace composa cette ode<sup>1</sup> au printemps, et lors du retour supposé du dieu des forêts ; car il le supplie de parcourir ses champs avec bienveillance, et de protéger les jeunes élèves de ses troupeaux : par lui, les tendres agneaux peuvent errer sans crainte au milieu des loups féroces. Il lui rappelle qu'aux noues de décembre, jour de sa fête, il lui a toujours immolé un chevreau, et que la coupe de Bacchus, chère à Vénus, n'a jamais manqué au sacrifice. L'agriculteur de son canton a toujours, pour cet anniversaire, suspendu ses travaux, et alors, joyeux, il se plaît à frapper trois fois en cadence cette terre souvent maudite, rebelle à ses labeurs.



XXIV.

De la même nature que l'ode au dieu Faune est une petite pièce de deux strophes que notre poète adresse à Diane (livre III, ode 22)<sup>2</sup>, pour lui consacrer un pin qui se trouvait devant sa maison de la Sabine, et dont le sang d'un jeune porc doit chaque année arroser les racines. Cette ode a de l'intérêt pour les mythologues, parce que le poète y rappelle quelques-unes des attributions peu connues de la déesse qu'il invoque. Il lui donne le titre de divinité protectrice des montagnes et des bois. Elle arrache au trépas la jeune épouse qui l'invoque trois fois dans les douleurs de l'enfantement. C'est aussi la déesse à triple forme : au ciel, la Lune ; sur la terre, Diane ; aux enfers, Proserpine ou Hécate. Virgile aussi nomme Diane la vierge

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* III, 13 : *Faune, nympharum fugientum amator*. Jani. *Horat.*, t. 1, p. 193. Peerlkamp, *Q. Horat. Fl.*, p. 314. Orelli, t. 1, p. 371.

—<sup>2</sup> Horace, *Carm.* III, 22 : *Montium custos nemorumque, Virgo*. Orelli, t. 1, p. 388. Braunhard, t. 1, p. 483. Jani, t. 2, p. 223. Mitscherlich, t. 2, p. 219.

aux trois visages<sup>1</sup>. Comme sœur d'Apollon, comme fille de Latone et de Jupiter, comme déesse des chasseurs, comme la divinité qui préside aux enchantements, Diane revient souvent dans les vers de notre poète<sup>2</sup>. En modifiant un peu une conjecture de Dacier et de Jani<sup>3</sup>, nous sommes porté à croire, d'après le commencement de cette ode, que l'heureux accouchement d'une femme à laquelle Horace s'intéressait, fut le motif qui la lui fit composer.

## XXV.

Une femme de la campagne, nommée Phidylié, de la vallée de Digentia, se plaint devant Horace, de n'avoir, à cause de sa pauvreté, que de minces offrandes à faire aux dieux, qu'elle avait tant d'intérêt à se rendre favorable. Le poète a fait, des consolations qu'il lui donna et des réflexions dont il les accompagna, le sujet d'une ode qui, dans son recueil, suit immédiatement la précédente<sup>4</sup>. Nous avons déjà souvent remarqué que, dans ses compositions religieuses, Horace affecte une grande simplicité d'expression et d'images; ici, ce caractère du style qui sied au sujet, était plus strictement nécessaire. Il eût été de mauvais goût qu'Horace déployât un grand luxe de poésie en s'adressant à une simple paysanne.

Il lui dit donc que les plus pompeux sacrifices sont un moyen moins assuré de se rendre le ciel favorable, que l'innocence et la vertu. Il doit lui suffire de lever vers le ciel, à chaque nouvelle lune, ses mains suppliantes, et de sacrifier aux dieux lares, pour se les rendre propices, une truie qu'elle accom-

<sup>1</sup> Virgile, *Æn.* IV, 511 : *Tergeminamque Hecaten, tria virginis ora Dianæ.* — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* I, 12, 22; I, 21; III, 22; IV, 6, 23; *Epod.* V, 51; XVII, 3; XVIII; *Epist.* II, 3, 16. — <sup>3</sup> Dacier, *Horace*, t. 3, p. 388. Jani, *Carm.* III, 22, t. 2, p. 223. — <sup>4</sup> Horace, *Carm.* III, 23 : *Calo supinas si tuleris manus.* Orelli, t. 1, p. 390. Braunhard, t. 1, p. 484. Jani, t. p. 226. Mitscherlich, t. 2, p. 221.

pagnera d'encens et de primeurs. Alors, l'*Africus* (le vent pestilentiel du sud-ouest, le sirocco) ne nuira point à sa vigne; ses blés ne seront pas rongés par la nielle, et les nouveaux-nés de ses troupeaux échapperont à la maligne influence de la saison des fruits. Les taureaux qui paissent sur l'Algide, au-dessous des neiges, parmi les yeuses et les chênes, ou qui s'engraissent dans les pâturages albains, sont réservés à la hache des pontifes. Il n'appartient pas à Phidylé de répandre tant de sang pour obtenir la faveur de ses petits dieux qu'elle couronne de myrte et de romarin. « Pourvu, dit le poète, qu'une main pure touche l'autel, le gâteau sacré et le sel pétillant apaiseront mieux les penates irrités que la plus superbe victime. »

Ceux qui, comme Dacier et Sanadon<sup>1</sup>, ont cru que Phidylé était une affranchie d'Horace, la concierge de son domaine de la Sabine, n'ont pas fait attention que, selon ce que nous apprend Caton, un fermier ou un concierge ne pouvait consommer, ni ordonner aucun sacrifice. Il n'appartenait qu'au père de famille de remplir les fonctions sacrées de pontife domestique, et les cérémonies religieuses accomplies par lui servaient pour sa femme, ses enfants, ses affranchis et ses esclaves<sup>2</sup>. Si Phidylé avait appartenu à Horace, le livre de *Personis Hæcælianis* en eût fait mention; et il n'en disait rien, puisque Acron et Porphyrius, qui avaient ce livre sous les yeux, parlent de Phidylé comme d'une personne inconnue<sup>3</sup>.

## XXVI,

L'ode 27 du livre III, que nous croyons appartenir à l'époque où nous sommes arrivé, est adressée à Galatée, et non à *Ælia Galla*<sup>4</sup>, comme le prétend Sanadon, qui bâtit à ce sujet un

<sup>1</sup> Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 3, p. 495. Sanadon, *Œuvres d'Horace*, t. 3, p. 482. — <sup>2</sup> Caton, *de Re rust.* 143. — <sup>3</sup> Cf. Braunhard, t. 1, 482, Orelli, t. 1, p. 390; Vanderlourg, *Odes d'Horace*, t. 1, p. 157. — <sup>4</sup> Horace, *Carm.* III, 27 : *Impius parvæ recinentis omen*. Sur *Ælia Galla*, voy. ci-dessus, liv. VIII, §§ 30 et 31, t. 1 p. 522-526. Cf. Sanadon,

roman uniquement fondé sur une supposition que tous les manuscrits démentent. Cette ode est justement admirée, précisément à cause du récit de l'enlèvement d'Europe, écart pin-darique, où on a voulu voir une excursion hors du sujet.

Galatée, d'après cette ode, paraît avoir été une noble dame, une matrone amie d'Horace. Elle avait résolu de faire en automne le voyage de la Grèce. Notre poète, qui avait éprouvé assez récemment, combien la traversée de l'Adriatique offrait de périls dans cette saison, cherche à détourner son amie de ce voyage<sup>1</sup>. Il ne veut point l'effrayer par des présages sinistres. Que l'impie ait pour guides l'orfraie qui crie<sup>2</sup>, une lice pleine, une louve rousse sortie des bois lanuviens, une femelle de renard qui vient de mettre bas, ou le serpent qui, rapide comme la flèche, s'élançe par un jet oblique devant les chevaux épouvantés. Horace, augure prévoyant et justement alarmé pour l'objet de ses affections, avant que l'oiseau précurseur de l'orage regagne ses marais fangeux, appellera de l'Orient, par sa prière, le prophétique corbeau. Il exhorte son amie à laisser « aux ennemis, à leurs femmes et à leurs enfants » (formule usitée dans les imprécations) l'audace de braver les vents et les flots. Il lui rappelle à ce sujet les périls que courut Europe et le désespoir où son imprudence la livra. Mais en quelque lieu que Galatée se rende, qu'elle soit heureuse, et que partout et toujours le souvenir d'Horace l'accompagne. Ce fidèle ami fait des vœux pour que la corneille vagabonde et le sinistre pivert n'arrêtent point les pas de Galatée.

Telle est l'interprétation simple et naturelle de cette ode, qui a donné lieu à bien des explications différentes, parce que

*Œuvres d'Horace*, t. 3, p. 513-521; Orelli, t. 1, p. 410; Braunhard, t. 1, 501; Janl, t. 1, p. 270; Mitscherlich, t. 2, p. 258; Fea, t. 1, p. 127; Jaeck, p. 116; Vanderbourg, t. 2, p. 136. — <sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. IX, § 10, p. 20. — <sup>2</sup> *Parra* est rendu en italien par *parruza*, qui en lombard-vénitien est l'orfraie ou l'effraie. Voy. *le Opere di Orazio* de Fabriini, Venetia. 1663, p. 226.

notre poète, s'abandonnant à un de ces heureux écarts dont ses ouvrages offrent plusieurs exemples, a donné une place très-grande à cette aventure d'Europe, qui, d'accessoire qu'elle était, devient par là, en apparence, le principal sujet de son ode. Ajoutez que le dénouement de ce récit semble n'avoir plus aucun rapport avec Galatée. Mais peu importe, le but du poète était atteint par les premières strophes; et ce mythe charmant de la fille d'Agénor voguant sur le dos de Jupiter amoureux, se présentait trop vivement à l'imagination du poète à propos d'un voyage sur mer, pour qu'il renonçât à le conduire jusqu'au bout. Il en a fait un chef-d'œuvre; il a resserré dans un petit nombre de strophes un poème entier. Comme il sait nous intéresser à l'effroi de cette jeune fille qui, en folâtrant, s'est placée sur son beau taureau, et tout à coup est transportée d'une riante prairie au milieu de la mer, où elle ne voit que le ciel et les flots, et les monstres marins qui l'entourent! Qu'elles sont éloquentes, ses plaintes, lorsqu'elle aborde au rivage de Crète, l'île aux cent villes, et combien est naturel ce doute qui s'élève dans son âme sur ce qu'elle voit, sur ce qu'elle éprouve, se persuadant que ce n'est pas la réalité, mais un songe funeste qui l'obsède! Comme on sympathise à son désespoir, lorsqu'elle déplore la perte de sa virginité et le sort affreux qui l'attend! Comme on conçoit bien sa fureur contre l'animal perfide qu'elle aimait tant, et qu'elle avait paré de fleurs! Quels touchants regrets donnés à son père, à sa patrie, à la perte de ses attraits, qui lui font souhaiter d'être dévorée à l'instant par les tigres, et avant que la douleur ne l'ait rendue maigre et décharnée! Comme s'accroît l'intérêt du dénouement par le suicide qu'elle médite! Puis, on voit Vénus et l'Amour, avec son arc détendu, qui l'écoutent malignement. Vénus, après s'être assez longtemps jouée de sa douleur, lui dit en souriant: « Calme, trop heureuse beauté, ton désespoir et ta colère; l'odieux taureau reviendra lui-même offrir à ton courroux ces cornes que tu veux briser; mets fin à tes san-

glots. Ignorest-tu que tu es l'épouse de Jupiter invincible? Apprends à soutenir dignement une si haute fortune; une des parties du monde recevra de toi le nom d'Europe. »

Quand on pense que ce récit n'était pas pour les anciens une fiction, mais un mythe religieux, on concevra le plaisir que tout païen pieux devait éprouver de le voir revêtu d'une si belle poésie. Galatée ne pouvait que s'enorgueillir d'être comparée à la belle Europe. Le poète n'avait-il pas atteint son but, lorsqu'il avait su exalter d'une manière aussi délicate celle dont les convenances ne lui permettaient pas de louer la beauté, tout ambitieux qu'il était d'occuper une place dans ses souvenirs?

## XXVII.

Si Horace, devenu plus philosophe par l'effet de l'âge, se plaisait davantage dans la retraite, et s'écartait de plus en plus du tumulte du monde, il n'avait pas renoncé entièrement aux plaisirs et à la société des femmes. Il se trouvait à une époque de la vie où l'homme, encore dans sa force, a perdu les moyens de plaire, quoiqu'il en conserve le besoin et le désir. Horace aurait bien voulu ne pas quitter l'amour, mais l'amour le quittait. Il fit de cette vérité une épreuve qui lui fut sensible, ainsi que l'atteste une petite ode qu'il adresse à Vénus pour la prier de le venger de Chloé. Mais pour bien connaître les motifs qui le portèrent à écrire cette ode, il faut raconter la suite des aventures de Chloé.

On se rappelle que cette belle esclave de Thrace, à peine au sortir de l'enfance, avait été l'objet des amoureuses fantaisies de notre poète<sup>1</sup>, et que ses jeunes appas l'avaient un instant consolé de l'infidélité de Lydie. Mais la blonde Chloé affranchie était devenue une courtisane ornée de tous les talents et de

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* I, 23; III, 26, 12; III, 9, 19. Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 7, t. I, p. 479; et liv. IX, § 2-3, t. 2, p. 5 et 6.

toutes les grâces. Elle vit un grand nombre d'amants s'empresser autour d'elle. Lorsque Horace se réconciliait avec Lydie et se passionnait pour Glycère, Chloé parvenait peu après à enlacer dans ses liens le beau Gygès, aux traits gracieux et féminins<sup>1</sup>. Pour mieux s'en assurer la possession, elle l'avait retiré dans sa maison, à Rome, et elle était devenue non-seulement son amante, mais son hôtesse. Ses précautions furent vaines. Astérie inspira à Gygès un amour violent et sincère. Astérie paraît avoir été d'un rang un peu supérieur à celui d'une simple affranchie; mais cependant d'anciens manuscrits de notre poète la placent aussi dans la classe des courtisanes<sup>2</sup>, ce que confirme son nom, qui n'est pas romain. Elle contracta avec Gygès cette sorte d'alliance qui participait du mariage sans en avoir tous les caractères, ce qui la mettait au-dessus d'une simple concubine, mais ne la garantissait pas, comme l'aurait fait le titre de matrone, des poursuites publiques et ouvertes des amants, des sérénades données sous ses fenêtres, et des *paraclausithyra*<sup>3</sup>.

Dès le commencement de son union avec Astérie, Gygès se vit forcé de partir pour la Bithynie, où l'appelaient des affaires de commerce et le besoin de s'enrichir. La Bithynie (l'Anatolie moderne) était l'entrepôt du commerce de toutes les riches colonies grecques sur les côtes de la mer Noire et de l'intérieur de l'Asie Mineure. Les marchands apportaient de ce pays des toiles peintes, de petits poignards, et de jolies bagues, dont Catulle et Varron ont parlé<sup>4</sup>. Le séjour d'Auguste dans cette contrée y attirait alors beaucoup de monde,

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* II, 5. Voy. ci-dessus, liv. VI, § 17, t. 1, p. 380, et ci-après, liv. X, § 6. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* III, 7 : *Quid fies, Asterie, quem tibi candidi*. Cf. l'édition d'Horace de Lambin, Lutetiae, 1679, in-fol., p. 174; Braunhard, t. 1, p. 419; Jani, t. 1, p. 106. — <sup>3</sup> Voy. ci-dessus, liv. V, §§ 13, 14, 15, t. 1, p. 271-277. — <sup>4</sup> Catulle, *Carm.* 25. Varron cite par Nonius Marcellus, c. 3, dans les *Auctores Latinae Linguae*, p. 591, de l'edit. de 1693.

et ce fut aussi un des motifs qui engagea Gygès à s'y rendre. Il avait laissé à Rome Astérie, qui ne put supporter cette séparation sans répandre beaucoup de larmes. Elle apprit surtout avec une mortelle inquiétude qu'à *Oricum*, en Epire<sup>1</sup>, où Gygès s'était arrêté, un émissaire de la trop séduisante Chloé travaillait à l'engager de nouveau dans les liens de cette courtisane.

Ce fut alors, et à l'entrée du printemps, qu'Horace adressa l'ode 7 du livre III à Astérie, pour la rassurer sur le compte de Gygès. Le jeune homme, si l'on en croit le poète, privé de celle qu'il adore, passe à *Oricum* de froides nuits dans l'insomnie et les larmes. C'est en vain que, par d'artificieux discours et par nombre d'exemples, on a cherché à lui vanter le bonheur de l'inconstance. Plus sourd et plus inébranlable que les rochers de la mer d'Icare, Gygès restera fidèle, pourvu toutefois qu'Énipée, ce voisin d'Astérie si habile à maîtriser au Champ de Mars un cheval fougueux, si prompt à fendre à la nage les flots du Tibre, ne parvienne pas à lui plaire plus qu'il ne convient.

« Astérie ! dit le poète, à la nuit tombante, fermez bien votre maison. Gardez-vous, lorsque les sons de la flûte plaintive se feront entendre, d'abaisser dans la rue des regards furtifs, et si toujours Énipée vous appelle cruelle, Astérie, soyez-le toujours. »

## XXVIII.

A l'époque même où Chloé fit de vains efforts pour rendre Gygès infidèle, Horace voulut renouer la liaison passagère qu'il avait eue avec elle dans sa jeunesse. Les refus de cette

<sup>1</sup> Leake, *Travels in northern Greece*, 1835, t. I, p. 36, 90. Les ruines de l'ancien *Oricum* sont au village d'Erikho, dans la vallée de Doukadhès, district de la Khimara.



belle furent le motif qui lui fit composer cette petite ode 26 du livre III <sup>1</sup>, où il semble dire adieu aux amours.

« Naguère encore, j'étais habile à triompher de la beauté, et je parus non sans gloire dans les combats amoureux. Désormais, je mets fin à ces luttes, et je consacre à Vénus, fille des mers, ces armes et ce luth qui a fini ses campagnes. Amis, placez aussi à la gauche de la déesse ces flambeaux, ces leviers et ces arcs, effroi des portes fermées. O Vénus! souveraine de l'heureuse Cypre et de Memphis, qui jamais ne connut les neiges de Sithonic, lève un bras redoutable, et touche une fois au moins du fouet de ta colère l'arrogante Chloé. »

Horace avait déjà dit qu'il assiégeait la porte de Lycé, non avec des leviers et des arcs, mais avec une humble et brûlante supplication, et que Vénus n'aimait pas les femmes orgueilleuses <sup>2</sup>.

Le poète en ordonnant qu'on suspende sa lyre et tout l'arsenal des amoureux d'humeur peu endurente, au côté gauche de la déesse, désigne le levant; car les statues des dieux étaient toujours placées dans les temples contre la muraille du nord, c'est-à-dire qu'elles regardaient le midi et avaient le couchant à leur droite et le levant à leur gauche. C'est ce qu'exprime très-nettement un passage de Varron <sup>3</sup>.

Strabon nous apprend qu'il y avait de son temps, c'est-à-dire du temps d'Auguste, à Memphis, un temple consacré à Vénus, quoique d'autres prétendissent que ce temple était dédié à la Lune <sup>4</sup>. Mais le culte de Vénus était fort ancien à Memphis, et il est probable que le temple dont parle le géographe est cette même chapelle dédiée à Vénus l'Étrangère, dont l'historien Hérodote a fait mention, et qu'il vit à Memphis

<sup>1</sup> Horace, *Carm.*, III, 26 : *Vixi puellis nuper idoneus*. Jani, t. 2, p. 263. Braunhard, t. 1, p. 499. Orelli, t. 1, p. 408. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.*, III, 10, v. Voy. ci-dessus, liv. V, § 14, p. 273. — <sup>3</sup> Cf. Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 5, p. 440. — <sup>4</sup> Strabon, XVII, p. 807, t. 5, p. 394 de la trad. franç.

dans l'enceinte consacrée à Protée. Cet historien conjecturait que cette Vénus était Hélène, fille de Tyndare<sup>1</sup>.

La *Sithonie* était la presqu'île moderne de Longos, au sud de celle du mont Athos, dans l'ancienne Macédoine. Les neiges de Sithonie exprimaient la rigueur d'un pays septentrional; c'est une expression usitée chez les poètes anciens. Virgile aussi l'a employée dans une de ses églogues<sup>2</sup>. La presqu'île sithonienne servait à désigner poétiquement la Thrace et la Macédoine, tout le pays au nord de la Grèce jusqu'au Danube<sup>3</sup>. Les Sithoniens étaient Thraces d'origine, et ailleurs, lorsque Horace, dans l'ode à Quinctilius Varus<sup>4</sup>, nous avertit d'user modérément des bienfaits de Bacchus, il nous rappelle les maux auxquels ce dieu livre les Sithoniens lorsque, plongés dans la débauche, ils ne distinguent pas les limites du bien et du mal. Ainsi, les Sithoniens désignent dans cette ode tous les peuples de la Thrace, fameux par leurs orgies.

<sup>1</sup> Hérodote, II, 112. Cf. Larcher, *Mém. sur la déesse Vénus*, p. 35; *Traduction d'Hérodote*, t. 2, p. 87 et 414. — <sup>2</sup> Virgile, *Ecl.* X, 66. — <sup>3</sup> Leake, *Travels in northern Greece*, t. 3, p. 149. Cramer, *Greece*, t. 1, p. 254. — <sup>4</sup> Horace, *Carm.* 1, 18, 8.

---

---

## LIVRE DIXIÈME.

De l'an 733 à l'an 734.

### I.

An de Rome 733. Av. J.-C. 21. Age d'Horace 44.

C'est à l'époque la plus brûlante de l'été, vers le milieu du mois de juillet de l'année 733, qu'Horace invita Mécène à venir prendre chez lui un repas tel que la modicité de sa fortune lui permettait de le donner, mais d'où les parfums, les bons vins et les autres délicatesses nécessaires à un personnage habitué à un si grand luxe n'étaient point exclus.

Horace savait que par cette invitation il faisait plaisir à son protecteur, à son ami, à son *Mécène*.

Celui-ci était alors accablé de travaux et de soucis. Auguste avait quitté Rome <sup>1</sup> et s'était rendu en Sicile. Après avoir réglé les affaires de cette île et accordé à Syracuse les droits dont jouissaient les colonies romaines, il passa en Orient dans l'intention d'en finir avec les Parthes, soit par un traité, soit par une guerre. Au commencement de l'année, des troubles avaient eu lieu à Rome, au sujet de l'élection des consuls. Agrippa les avait apaisés, mais il était parti pour se rendre dans les Gaules, et il devait bientôt faire de nouveau éprouver la puissance des armes romaines aux Cantabres et aux Ibères des montagnes, toujours remuants, toujours indociles <sup>2</sup>. Mécène était resté seul

<sup>1</sup> Dion Cassius, LIV, 6 et 8, p. 734 et 736. — <sup>2</sup> Horace, *Epist* 1, 12, 26. Orelli, t. 2, p. 411. Wesseling, *Adnot. ad Simpronii chronicon*, p. 1554, édit. de 1720.

à Rome, chargé, comme préfet, d'assurer le repos de cette ville et celui de l'Italie, d'où dépendaient la tranquillité de l'empire entier, le maintien de la puissance d'Auguste et la durée du gouvernement qu'il avait établi. Mécène redoutait l'issue de la lutte avec les Parthes, qu'on disait soutenus par les Sères et les Bactriens, peuples de l'Asie, plus reculés encore que les Parthes vers l'orient, peu connus des Romains, et dont ils s'exagéraient les forces. Enfin, les Daces, armés pour leurs divisions intestines, faisaient craindre de nouvelles incursions sur le sol de l'empire.

D'un autre côté, si tous les partis politiques semblaient réduits à l'impuissance, si toute opposition au pouvoir impérial avait cessé, d'assez fréquentes conspirations indiquaient toujours l'existence du parti républicain. Plusieurs complots formés par ce parti furent prévenus dès leur naissance et ignorés du public. Celui de Cinna fut de ce nombre; mais il n'est point antérieur à l'époque dont nous nous occupons, ainsi que le récit de Sénèque donnerait lieu de le croire<sup>1</sup>. Il est de l'an 757, et par conséquent postérieur à la mort de notre poète. Quelques-unes de ces conspirations eurent plus d'éclat. En 725, Mécène avait heureusement déconcerté l'intrigue ourdie par Marcus Lépidus<sup>2</sup>, dont un historien contemporain, Velléius Patereculus, parle de la manière suivante :

« Marcus Lépidus était un jeune homme plus recommandable par sa bonne mine que par sa sagesse; il était fils de Lépide le triumvir et de Junie, sœur de Brutus. Il voulait assassiner Octave lors de son retour de la guerre d'Actium et d'Alexandrie. Le préfet de Rome était alors Mécène, de l'ordre des chevaliers, mais d'une illustre naissance; homme habile, prévoyant, actif, ne dormant pas quand les affaires l'exigeaient, et, quand elles lui laissaient quelque relâche, d'une

<sup>1</sup> Sénèque, de *Clementia*, I, 9. — <sup>2</sup> Cf. Dion Cassius, I.V, 15, p. 786. La date de 725 est confirmée par un fragment des *Fastes consulaires*.

paresse, d'une indolence excessives, d'une mollesse qui surpassait celle d'une femme <sup>1</sup>. »

A l'époque où nous sommes arrivé, Mécène était fortement préoccupé par des affaires de tout genre. Il se trouvait, en 733, dans des circonstances presque aussi critiques qu'en 725. Il avait successivement vu surgir la conspiration de Licinius Muréna, son beau-frère; puis celle d'Egnatius Rufus, sénateur, personnage considérable qui s'était concilié la faveur du peuple pendant son édilité, et était devenu préteur. Rufus brigait le consulat, lorsque la découverte de son complot le fit mettre à mort avec tous ses complices <sup>2</sup>. Après de tels exemples parmi les hommes les plus favorisés du gouvernement, les troubles qui avaient éclaté au commencement de l'année faisaient craindre de voir sans cesse renaître de sinistres projets.

En Italie, comme hors de l'Italie, dans le passé, dans le présent, dans l'avenir, tout était pour Mécène des sujets d'inquiétude. Aussi, Horace, en l'invitant à venir se délasser chez lui de ses graves occupations, a-t-il bien soin de lui rappeler tout ce qui est propre à calmer l'agitation d'un esprit surchargé d'affaires épineuses, et tourmenté par l'attente de grands événements qu'il redoute ou qu'il espère.

Horace a rempli cette tâche amicale avec une telle supériorité, dans son ode 29 du III<sup>e</sup> livre <sup>3</sup>, que l'hypercritique Scaliger n'a pu s'empêcher de dire en parlant de cette ode : « Elle commence simplement, puis elle s'élève toujours, et parvient à une hauteur où nul autre poète ne peut atteindre. »

A cet éloge, Vanderbourg ajoute avec raison que dans cette

<sup>1</sup> Velléius Paterculus, II, 88. Suétone, *Oct. Aug.* 19. Voy. ci-dessus, liv. IX, § 6, p. 12. — <sup>2</sup> En 728. Voy. Dion Cassius, lib. LII, cap. 24, p. 710, édit. de Reimar; Suétone, *Oct. Aug.*, 19; Velléius Paterculus, II, 93. — <sup>3</sup> Horace, *Carm.* III, 29 : *Tyrrhena regum progenies, tibi*. Cf. Scaliger dans Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 3, p. 500.

belle ode le philosophe se montre sous un jour aussi brillant que le poète <sup>1</sup>.

« Noble rejeton des rois d'Étrurie, une amphore intacte, pleine d'excellent vin, vous attend chez moi avec des fleurs de rosier mêlées à l'essence du balanus pour parfumer vos cheveux. Point d'importuns délais! Pourquoi contempler toujours le frais Tibur, les coteaux d'Æsula et les sommets du parricide Télégone? Renoncez, pour un instant, à une fastidieuse abondance. Quittez ce palais dont le faite s'élève jusqu'aux nues, et laissez admirer à d'autres l'opulence, le fracas, les délices et la fumée de la magnifique Rome.

« Presque toujours le changement plaît au riche; et un repas où ne brillent ni la pourpre des lits, ni un dais fastueux, mais que décore la simple propreté, a, sous un toit pauvre, déridé plus d'un front chargé de soucis.

« Déjà le père d'Andromède cesse de cacher ses feux étincelants; déjà le violent Procyon et le Lion furieux exercent leur rage, et le soleil nous ramène les jours de sécheresse. C'est le temps où le berger, avec son troupeau languissant, cherche, pour se reposer à l'ombre, le ruisseau et les buissons du sauvage Sylvain: nul souffle vagabond sur la rive silencieuse <sup>2</sup>.

« Et vous, Mécène, vous vous occupez sans cesse du bonheur et de la splendeur de Rome; votre sollicitude s'alarme des projets des Sères et des Bactriens, sur qui régna Cyrus, et des peuples que divise la discorde sur les bords du Tanaïs.

« Les dieux prudents ont enveloppé dans une épaisse nuit les événements de l'avenir; ils se rient du mortel dont les regards inquiets veulent pénétrer ces ténèbres. Avec sagesse. gouvernez le présent: le reste ressemble à ce fleuve qui, tantôt paisible, coule sans bruit dans la mer d'Étrurie; tan-

<sup>1</sup> Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 199. Jani, t. 2, p. 295. Mitscherlich, t. 2, p. 277. — <sup>2</sup> Dacier, t. 3, p. 508, a raison contre Sanadon, t. 3, p. 554. Cf. Orelli, *Horat.*, t. 1, p. 427; Jani, t. 2, p. 301; Mitscherlich, t. 2, p. 285; Braunhard, t. 1, p. 513.

tôt gonflé par un affreux déluge, franchit ses bords, arrache les rochers, déracine les arbres, entraîne les maisons, les étables et leurs troupeaux, et roule tous ces débris, en faisant retentir les flancs des montagnes et les solitudes des forêts, des épouvantables mugissements de ses vagues irritées.

« Celui-là vit heureux et maître de lui, qui peut se dire chaque jour : J'ai vécu. Que demain Jupiter obscurcisse le ciel d'épais nuages, ou l'éclaire d'un soleil pur, il ne peut ramener le passé sous sa puissance, ni détruire, ni changer ce que les heures, en fuyant, emportent avec elles.

« La cruelle Fortune, opiniâtre dans ses insolents caprices, ôte et donne à volonté ses faveurs incertaines, clémente aujourd'hui pour moi, et demain pour un autre. Constante, je lui rendrai grâce; mais la vois-je, pour s'enfuir, étendre ses ailes rapides, je lui restitue ce qu'elle m'a donné; je m'enveloppe de ma vertu, et j'épouse sans dot une honnête pauvreté.

« Ce n'est pas moi, si les vents africains menacent d'engloutir le vaisseau, qu'on verra recourir à de lamentables prières, et, par mes vœux obtenir, que mes denrées de Cypre et de Tyr n'augmentent pas les trésors de l'avare Océan. Une barque, deux rames, un vent favorable et les secours des dieux jumeaux, me feront à travers les flots tumultueux de la mer Égée aborder au rivage.»

Les poètes, comme les historiens, ont, d'un commun accord, reconnu l'antiquité de la race *Cilnia*, dont *Cilnius Mæcnas* était issu. Cette famille était originaire d'*Aretium* en Étrurie (Arezzo en Toscane), et Tite-Live nous apprend qu'elle s'était très-anciennement transportée à Rome, où elle s'était fait incorporer dans la tribu Pomptina<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* I, 20; II, 12, 17; III, 16, 29; *Epod.* I, 3, 9; *Sat.* I, 6, 1; *Epist.* I, 1, 94. Properce, *Eleg.* III, 9, 1. Martial, *Epigr.* X, 73, 4; XII, 4, 2; VIII, 56. Tacite, *Annal.* VI, 11. Dion Cassius, LI, 3, 56. Tite-Live, X, 3. Meibom, *Mæcnas*, cap. 2. p. 8 et suiv., et Lion, *Mæcnatiana*, p. 4 et 5.

Le *balanus* dont parle Horace est le myrobalanus des Grecs. Les anciens en distinguaient de plusieurs espèces, mais la meilleure était celle que produisait la partie voisine de la Judée. On la nommait myrobalanus de Syrie ; sa noix était blanche et de la grosseur d'une aveline<sup>1</sup>. C'est le *ben oléifère* des Arabes<sup>2</sup>, le *moringa arabica* des botanistes modernes. La noix du ben fournit une huile très-recherchée, parce qu'elle ne rancit pas en vieillissant. Nos parfumeurs s'en servent pour retirer et conserver l'odeur des fleurs, parce que, n'étant pas fluide, elle ne fermente pas, et que, n'ayant pas d'odeur, elle n'altère pas celle des essences. Ainsi, à cet égard, les Romains en usaient de même, et c'est faute d'avoir connu cette particularité que les traducteurs et les commentateurs de notre poète se sont mépris sur le sens des premiers vers de cette ode, et qu'ils n'ont pas été assez surpris de cette expression *cum flore rosarum*, qui serait étrange dans le sens qu'ils lui donnent.

Les autres détails que le poète offre dans son ode, ou auxquels il fait allusion, ne sont pas moins exacts.

De la tour que Mécène avait fait construire dans ses jardins sur le mont Esquilin, il pouvait contempler dans le lointain Tibur et le coteau d'*Æsula*<sup>3</sup>, ville déjà détruite du temps de Pline<sup>4</sup>. A l'Orient du plateau où est placé Tibur, est une autre montagne qui est la continuation de celle de Tibur ; et d'après la note d'Acron sur les vers de notre poète, qui dit qu'*Æsula* est bâtie sur le côté de l'autre montagne de Tivoli, on a eu raison de chercher sur cette montagne la situation de cette ville<sup>5</sup>. La montagne, sur nos cartes modernes, se nomme Affliano, nom ancien, puisqu'on retrouve dans des inscriptions

<sup>1</sup> Pline, *Hist. nat.* XII, 46 (21.) — <sup>2</sup> Sprengel et Desfontaines dans le Pline de la *Bibliothèque latine*, t. 5, p. 130 et 139. — <sup>3</sup> Velléius Patereculus, I, 14, 8. Je crois qu'il faut lire dans ce passage *Asculum*. — <sup>4</sup> Pline, *Hist. nat.* III, 5, 9. — <sup>5</sup> Acron, *ad Hor. Carm.* III, 20, 8, dans Braunhard, t. I, p. 511.



antiques *sub monte Affliano*, et *Æstianus mons*. Gell ayant découvert sur le sommet de cette montagne les ruines d'une ville antique, y a placé *Æsula*<sup>1</sup>; mais cette position élevée ne convient pas bien à l'expression d'Horace. Les ruines décrites par Gell nous paraissent être celles de la ville d'*Affilæ*, colonie romaine dont parle Julius Frontinus<sup>2</sup>; et de toutes les conjectures qu'on a formées sur la position d'*Æsula*, celle qui place cet ancien lieu à San-Vittorino, au bas du mont Affliano, à l'est de la villa Adriani, nous paraît devoir être préférée<sup>3</sup>.

Les sommets du parricide Tégéone désignent *Tusculum*, dont ainsi que nous l'avons dit, les ruines se voient près de Frascati<sup>4</sup>. Le mythe auquel Horace fait allusion fut ajouté par la tradition à ceux de l'Iliade, et nous a été raconté par Hygin<sup>5</sup>. Tégéone, selon ce mythographe, était le fils de Circé et d'Ulysse; sa mère lui ordonna d'aller à la recherche de son père, et une tempête le jeta dans l'île d'Ithaque. Forcé par la faim, il se mit avec ses compagnons à ravager le pays où il venait d'aborder. Ulysse et Télémaque combattirent contre Tégéone sans le connaître. Tégéone tua Ulysse. Par l'ordre de Minerve, Tégéone, Télémaque et Pénélope se transportèrent dans l'île d'*Æa*, où était Circé, avec le corps d'Ulysse, et c'est là qu'ils l'enterrèrent. Minerve ordonna à Tégéone et à Télémaque de se marier, Tégéone avec Pénélope, Télémaque avec Circé. Du mariage de Circé et de Télémaque est venu Latinus, qui donna son nom au pays des Latins ou au La-

<sup>1</sup> Gell, *the Topography of Rome and its vicinity*, t. I, p. 34 et 35, et la carte intitulée : *Rome and its environs from a trigonometrical survey*. Sebastiani, *Viaggio a Tivoli*, p. 244. — <sup>2</sup> Julius Frontinus, *de Coloniais*, dans les *Scriptores rei agrariae*, 1874, p. 103. — <sup>3</sup> *La nuova carta dei stati pontifici*, Milano, 1820, met à tort *Æsula* à San-Gregorio; Nibby à Castel Madama; Müller, t. I, p. 272, à San-Valerio. Mannert, *Italia*, t. I, p. 663, place *Æsula* à Poli, probablement le *Bols* de Denys d'Halicarnasse. Cf. Cramer, *anc. Italy*, t. 2, p. 66, 1826. — <sup>4</sup> Chr. Müller, *Roms campagne*, t. I, p. 1 à 55. — <sup>5</sup> Hygin, dans les *Mythographi latini*, 1681, p. 191, f. ob. GXXVII. Bode, *Script. rer. mythicar.*, §§ 15 et 211, p. 6 et 146.

tium, et de Télégone est né Italus, qui donna son nom à l'Italie. Mais toutes ces fables, auxquelles les poètes latins font si souvent allusion<sup>1</sup>, étaient rejetées par les historiens et les géographes. Ils les considéraient comme des traditions locales et des contes populaires peu dignes d'attention; voilà pourquoi Virgile, qui écrivait un poème dans le but de glorifier les origines antiques de l'Italie et de Rome, n'a fait aucune mention des récits qui faisaient jouer le principal rôle au petit bourg de Tusculum dans les événements retracés par ses vers immortels. Virgile est un poète savant.

L'emplacement de la tour de Mécène, d'où l'on découvrait toute cette belle campagne, et Rome avec sa nombreuse population et ses flots de fumée, a été, dit-on, retrouvé sur le mont Esquilin, et ses ruines portent le nom de *Torre Meza*<sup>2</sup>. Selon Suétone, ce fut du haut de cette tour que Néron contempla l'incendie de Rome<sup>3</sup>; mais son récit est difficile à concilier avec celui de Tacite<sup>4</sup>, son contemporain, qui n'accuse point Néron de cet incendie. Cet historien dit seulement que l'empereur ne revint d'Antium à Rome que lorsqu'il apprit que l'édifice qu'il avait construit pour joindre le palais d'Auguste et les jardins de Mécène, fut menacé de devenir la proie des flammes.

Les Sères et les Bactriens étaient, du temps d'Horace, les derniers peuples connus vers l'Orient; mais on ne doit pas s'étonner de voir la prévoyante politique de Mécène s'occuper de ce que pouvaient faire ces peuples. Quoique les pays qu'ils habitaient fussent alors presque inconnus en Occident, leurs noms étaient souvent prononcés: les grands événements qui avaient eu lieu en Asie leur avaient donné de la célébrité. Le royaume grec de Bactriane, qui s'était formé après la mort d'Alexandre dans le cœur de l'Asie, avait pris une grande ex-

<sup>1</sup> Ovide, *Fast.* III, 92; IV, 71. *Propertius*, *Eleg.* II, 86. *Silius Italicus*, VII, 691; XII, 633. — <sup>2</sup> Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 206. — <sup>3</sup> Suétone, *Nero*, 38. — <sup>4</sup> Tacite, *Ann.* XV, 39.

tension. Pendant un certain temps, il renferma dans ses limites le bassin de l'Oxus ou Djihoun, le pays des Baskirs, de Bokhara et de Khiva, toute la partie orientale de la Perse ou du lit de l'Indus; il n'était borné au nord que par les montagnes du Thibet<sup>1</sup>. Dans le siècle qui précéda le règne d'Auguste, ce puissant royaume fut presque entièrement anéanti, d'une part par les invasions des Parthes, de l'autre par les Scythes du nord de l'Inde, qui parvinrent à se soustraire à la domination des Bactriens, et aussi par les grandes conquêtes que firent les peuples plus orientaux de race jaune, ou les Mongols et les Chinois. Ceux-ci s'établirent dans le Tangout et dans la Sogdiane. Ce furent ces conquêtes qui firent connaître en Occident les Sères, ou la nation qui produisait la soie. Elles amenèrent des communications régulières entre ces peuples et ceux de la Perse et de l'Inde, d'où la soie était apportée à Rome et dans toutes les parties de l'empire<sup>2</sup>. Ce commerce nouveau, cet accroissement rapide de la puissance des Parthes, qui s'étaient rendus si redoutables aux Romains, sont des événements qui attirèrent alors les regards sur cette extrémité du monde. Strabon nous apprend que, de son temps, peu de personnes étaient parvenues jusqu'à l'embouchure du Gange<sup>3</sup>, quoique les Indiens eussent envoyé des ambassadeurs à Auguste; et aucun voyageur des peuples d'Occident n'avait pénétré chez les Sères. Ce n'est que plus d'un siècle après, que Ptolémée, dans les prolégomènes de sa Géographie, parle d'un voyage fait dans ce pays par les facteurs, ou commis voyageurs, d'un commerçant nommé Maès Titianus, Macé-

<sup>1</sup> Cf. Klaproth, *Tableaux de l'Asie*, p. 7, carte 5; Raoul-Rochette, *Sur quelques médailles de la Bactriane et de l'Inde*, 1834; Strabon, XI, p. 516, t. 4, p. 283 de la trad. franç. Aucun géographe ne doutera que, dans le passage cité, les Syri de Strabon ne soient les Sères dont le nom a été défiguré par les copistes. — <sup>2</sup> Klaproth, *Tableaux de l'Asie*, p. 7 et 57, *Atlas*, 6<sup>e</sup> carte. — <sup>3</sup> Strabon, *Geogr.*, XIV, p. 686; t. 5, p. 6 de la trad. franç. Brothier, *Acad. des Inscript.*, t. 46 p. 460.

donien de naissance <sup>1</sup>. Pourtant, dès le temps d'Auguste, les géographes s'occupaient beaucoup de ces contrées orientales, et Strabon nous apprend qu'on possédait de son temps des Mémoires sur les Parthes, la Bactriane et l'Hyrcanie, par Apollodore d'Artémite. Ces Mémoires, que nous n'avons plus, devaient être très-instructifs. Artémite est une ville à cinq cents stades de Séleucie, probablement sur l'emplacement de Dascara-el-Mélik <sup>2</sup>. Ainsi, Apollodore était sujet du roi des Parthes, et le pays qu'il avait décrit était sa patrie.

Ce qu'Horace insinue aussi sur les divisions qui régnaient parmi les peuples des bords du Tanaïs ou du Don, est confirmé par Dion Cassius, qui a longuement raconté les causes de ces divisions <sup>3</sup>.

La comparaison sublime qu'Horace fait de l'avenir, ou des événements humains, avec les variations que le Tibre offre dans son cours, n'exagère pas, comme on pourrait le croire, les effets désastreux du débordement de ce fleuve. Pline le jeune, qui, sous le règne de Nerva ou de Trajan, fut témoin d'un de ces débordements, en a fait dans une de ses admirables lettres une effrayante description <sup>4</sup>.

Le sol de l'ancienne Rome était généralement de trois à six mètres plus bas que le sol actuel, ainsi que les résultats de fouilles multipliées l'ont démontré; et cependant ce fleuve, dans les temps modernes, a souvent causé à cette ville de grands dégâts. L'inondation de 1530 vit s'élever l'eau à treize mètres six cents quatre-vingt-quatre millimètres de l'étiage ordinaire, et renversa des églises. Les crues moyennes sont de huit mètres, et, à cette hauteur, plusieurs parties basses de la ville sont inondées <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Ptolémée, *Geogr.*, I, 11, 7, edit. de Nobbe, Tauchnitz, 1843. — <sup>2</sup> Strabon, *Geogr.*, II, p. 117; I, 1, p. 323 de la trad. franç.; et XVI, p. 744. Suivant Smith, *Dict. of. anc. and mod. geog.*, Londres, 1854, c'est *Sherban* qui a remplacé *Artémite*. — <sup>3</sup> Dion Cassius, LI, 23, 27, p. 656-660. — <sup>4</sup> Pline le jeune, *Epist.* VIII, 17. — <sup>5</sup> De Tournon, *Études statistiques sur Rome*, 1831, liv. 5, ch. 2, p. 190. Conférez ci-après, liv. XII, § 13.

Pline le naturaliste a décrit mieux qu'aucun autre géographe de l'antiquité le cours du Tibre ; mais comme il voulait faire de cette description un éloge, il dit : « Ce n'est pas seulement par lui-même, mais par les rivières qu'il reçoit, que le Tibre déborde dans la ville même de Rome ; alors, c'est moins un fleuve malfaisant qu'un prophète religieux et tutélaire <sup>1</sup>. » Cette croyance des Romains est confirmée par l'ode 2 du I<sup>er</sup> livre qu'Horace a adressée à Auguste.

Le père d'Andromède, qui, selon Horace, lance ses feux étincelants, était Céphée, roi d'Éthiopie, qui, obéissant à l'oracle d'Ammon, avait enchaîné Andromède sur un rocher, pour être dévorée par un monstre marin <sup>2</sup>. Andromède fut délivrée par Persée. Céphée, Cassiopée sa femme, et Andromède leur fille, formèrent une constellation de neuf à dix étoiles à la queue de la petite Ourse. Columelle dit que le lever de Céphée est au 9 juillet, et Procyon ou l'Avant-Chien, constellation de trois étoiles, se levait, au temps d'Horace, le 15 juillet <sup>3</sup>. Ainsi, nous avons eu raison de dire en commençant que c'est vers le milieu de juillet que fut faite l'invitation d'Horace à Mécène.

## II.

En 1757, le grand Frédéric, réduit par quatre puissances à risquer une action décisive qui devait le dépouiller de son royaume s'il était vaincu, se trouvait à Leipsick au moment où il allait livrer cette bataille, qui fut celle de Rosbach. Il fit faire une leçon publique par le célèbre professeur Gottsched sur les quatre dernières strophes de cette ode d'Horace, où est exprimé en si beaux vers le stoïcisme d'une âme qui se place au-dessus des caprices de la fortune. Frédéric assista à cette leçon <sup>4</sup>. Le lendemain il adressa à Voltaire une épître en vers où se

<sup>1</sup> Pline, *Hist. nat.* III, 9. — <sup>2</sup> Apollodore, *Biblioth.*, liv. II, § 3, t. 1, p. 146, t. 2, p. 239, édit. de Clavier. — <sup>3</sup> Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 68. — <sup>4</sup> Jani, *Horat. carm.*, 2<sup>e</sup> éd., Lipsiæ, 1809, t. 1, p. 295.

trouvaient reproduites les idées du poète latin. Il méritait de fonder un royaume et de le transmettre à ses descendants, celui qui ne désespérait pas des succès dans le malheur, et qui savait prévoir des revers dans la prospérité.

### III.

De petits vers badins que les auteurs nous ont transmis semblent démontrer que Mécène, auquel on les attribue<sup>1</sup>, craignait beaucoup la mort. Il savait si bien jouir de la vie que cette crainte n'a rien de surprenant. Il n'était pas d'une forte constitution, et les infirmités vinrent de bonne heure attrister son existence<sup>2</sup>. Quoique dans ces vers on fasse dire à Mécène qu'il aime mieux souffrir que mourir, il paraît qu'il fut atteint d'une maladie qu'il crut incurable et qu'il désira que la mort vint mettre un terme à ses maux ; mais fort heureusement il guérit. Tout ceci ressort de l'ode 17 du livre II<sup>3</sup>, qu'Horace lui adressa.

Le poète s'y montre profondément affecté des souffrances de Mécène, de ses plaintes et de son découragement. Il ne peut supporter l'idée d'être à jamais privé de son ami, de son bienfaiteur, et il prédit qu'il ne lui survivra pas. On sait que cette prédiction se réalisa. Mécène et Horace moururent à si peu de jours d'intervalle, qu'on a mis en doute<sup>4</sup>, mais à tort, quel fut celui des deux qui précéda son ami dans la tombe.

« Mécène, ma gloire et mon soutien, pourquoi me désespérer par vos plaintes ? Non, vous ne mourrez pas avant Horace ; ni lui, ni les dieux ne peuvent y consentir. Si le destin

<sup>1</sup> Albert Lion, *Mæcenatiana*, p. 28. Meibom, c. 24, p. 151. Sénèque *Epist.* CI, 11. La Fontaine, *Fables* I, 15, 16. — <sup>2</sup> Pline, *Hist. nat.* lib. VII, cap. 53 (52). — <sup>3</sup> Horace, *Carm.* II, 17 : *Cur me querelis exanimus tuis.* —

<sup>4</sup> Cf. Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 2, p. 332. Masson, *Vita Horatii*, p. 352 ; et Kirchner, *Vita Horatii adhuc ineditæ codice Berolinensi*, dans ses *Quæstiones Horatianæ*. On y lit : *Romæ moriens ætatis suæ 57 cum Mæcenate qui ante eum moriebatur.* Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 317.

cruel me ravissait cette plus chère moitié de mon âme, comment pourrais-je me survivre à demi? Que ferait sur la terre ce reste infortuné de moi-même? Le même jour nous emportera tous deux. Je l'ai juré, je le jure encore : si vous donnez le premier le signal du départ, nous irons, nous irons ensemble, compagnons prêts à faire le dernier voyage. Ni la Chimère au souffle de feu, ni Gyas aux cent bras, s'il se relevait, ne pourraient m'arracher d'auprès de vous : telle est la volonté des Parques, tel est l'arrêt de la Justice toute-puissante.

« Soit que je me trouve placé sous l'empire de la Balance ou du redoutable Scorpion, témoin de l'heure natale; soit que le Capricorne, tyran des mers d'Hespérie ait présidé à ma naissance, il est entre nos deux astres un merveilleux accord. Si l'éclat tutélaire de Jupiter ne vous avait arraché aux influences sacrilèges de Saturne, s'il n'avait suspendu pour vous le vol précipité de la mort, le peuple, joyeux de vous revoir, n'aurait pas fait retentir par trois fois le théâtre du bruit de ses applaudissements<sup>1</sup>. Si le dieu Faune, protecteur des favoris de Mercure, n'eût de sa propre main détourné de dessus ma tête l'arbre fatal, j'étais écrasé par sa chute<sup>2</sup>. Mécène, souvenez-vous du temple et des victimes promis à Jupiter. Une brebis pour le dieu Faune suffira à mon humble sacrifice. »

Cette ode nous apprend que Mécène jouissait à Rome d'une grande popularité, puisque le peuple le salua par trois salves d'applaudissements, lorsqu'au théâtre il reparut en public, après une assez longue retraite<sup>3</sup>; mais Horace nous donnera occasion de revenir sur cette circonstance si flatteuse pour son puissant ami.

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* I, 20; III, 8. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* 22. M. Peerlkamp (*Carmina Horatii*, p. 221) se trompe quand il dit que les anciens scholastes ne connaissaient pas la fin de cette ode. Voyez les notes d'Acron et de Porphyryon, dans Braunhard, t. I, p. 290. — <sup>3</sup> Voy. ci-après, liv. XI, § 12.

## IV.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ode, c'est qu'elle est, avec beaucoup d'autres, un témoignage certain de la croyance d'Horace dans les dieux du paganisme. Elle démontre que notre poète ajoutait foi aux présages de l'astrologie, sorte de superstition nouvelle en Occident, et qui commençait à acquérir une grande puissance sur les esprits, mais dont l'origine était toute différente de celle du polythéisme.

Horace avait étudié avec fruit les divers systèmes de philosophie des Grecs; mais il n'avait pu trouver dans aucun une solution rationnelle aux principales difficultés qu'ils prétendaient résoudre; aussi ne se montre-t-il partisan d'aucun d'eux. Il prend dans tous ce qui peut lui paraître utile pour la morale et la conduite de la vie; mais il les ridiculise également quand ils prétendent expliquer cette grande énigme de la création, et prescrire à l'homme des règles certaines et des lois immuables. Horace avait recueilli de l'étude des philosophes un scepticisme général et vague, qui se manifeste souvent dans ses écrits; il avait un profond mépris pour les magiciens, les enchanteurs, les sorciers, les devins; peut-être même aussi n'avait-il qu'une foi incertaine et douteuse aux augures et aux pratiques superstitieuses de la religion païenne, qui exerçaient un si grand empire sur le vulgaire, surtout parmi les femmes<sup>1</sup>.

Horace cependant n'était pas dépourvu de religion: il ne pouvait s'expliquer les phénomènes de la nature et les grands événements politiques dont il avait été témoin, qui avaient défié toutes ses prévisions, que par des causes surnaturelles. Il trouvait tout simple de les attribuer à l'influence des dieux qui régnaient sur les diverses parties de l'univers. Les plus sublimes génies de la Grèce ne lui fournissaient pas d'explication plus claire ni meilleure. Les idées prises hors du cercle des sensa-

<sup>1</sup> Plaute, *Miles gloriosus*, acte 3, scène 1, v. 95-100.



tions matérielles qui ont été inculquées dès l'enfance , exercent sur nous dans l'âge avancé une puissante influence, parce que l'esprit qui croit les avoir saisies , s'est habitué de bonne heure à s'y soumettre, et qu'il les adopte comme des vérités hors de doute, qui ne souffrent aucune discussion. Horace, élevé par un père pieux et de mœurs sévères , était, par ce motif, sincèrement attaché aux dogmes fondamentaux du mysticisme païen. Il emprunte quelquefois à Lucrèce de belles expressions et de belles images ; mais il rejette sa physique absurde et son athéisme incompréhensible. Ainsi c'est avec foi et sincérité que, nonobstant sa philosophie et son mépris pour les superstitions vulgaires, il faisait ou ordonnait des sacrifices aux dieux ; c'est avec une parfaite conviction qu'il déplore comme un malheur le défaut de piété envers les dieux et qu'il attribue à l'irréligion les désastres publics, le déclin des mœurs et le triomphe des passions et des vices sur la sagesse et la vertu. De même nous le voyons, dans l'ode 11 du livre I<sup>er</sup>, adressée à Leuconoé, témoigner un grand mépris pour les serts et les calculs de nombres<sup>1</sup>, par le moyen desquels les charlatans vulgaires de la Chaldée prétendaient prédire l'avenir, tandis que, dans l'ode 17 du livre II, il témoigne une pleine et entière croyance à ce qu'on a appelé depuis l'astrologie judiciaire , c'est-à-dire dans la doctrine qui attribuait aux astres une influence certaine sur la vie humaine. Cette doctrine était pourtant née des superstitions des Chaldéens, mais elle avait été adoptée par Pythagore et par les mathématiciens ou les astronomes de la Grèce, dont elle augmentait l'importance. Des progrès récents dans les calculs des mouvements des corps célestes, et la réforme du calendrier sous Jules César, avaient fait une profonde impression sur l'esprit des Romains de cette époque ; et les astronomes, en donnant à l'astrologie l'apparence d'une science basée sur des calculs profonds et des combinaisons soumises à des règles et à des principes, n'eurent

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus , liv. VII, § 6, t. 1, p. 403.

pas de peine à faire partager un genre de superstition dont eux-mêmes étaient atteints<sup>1</sup>. Ce qui excuse Horace d'avoir embrassé une telle croyance, c'est qu'on peut dire que nulle autre peut-être n'a été plus générale et n'a eu une plus longue durée. Cette maladie de l'esprit humain ne périt pas avec le paganisme qui l'avait vue naître, et survécut au contraire longtemps à sa destruction. L'astrologie était encore en pleine vigueur lors de la naissance de Louis XIV, dont l'horoscope fut à cette époque présenté à Richelieu par l'astronome Morin, puis ensuite gravé sur des médailles frappées par ordre et aux frais du gouvernement.

Le savant Varron, en engageant son ami Tarrutius Firmianus à dresser par des calculs rétrogrades l'horoscope de Romulus, et en se servant de cet horoscope pour appuyer la date de la fondation de Rome<sup>2</sup>, dut contribuer beaucoup à accréditer parmi les Romains la doctrine de l'astrologie judiciaire; et quoique Cicéron se fût élevé contre, et eût, avec une grande force de raison, démontré l'inanité du *thème natal*, c'est-à-dire l'impossibilité de prédire les destinées d'un individu par la position des astres au moment de sa naissance, on tint peu de compte de ses objections<sup>3</sup>. Le grand orateur n'était pas mathématicien, et ses raisonnements n'empêchèrent pas son ami Nigidius Figulus, qui l'était, de dresser le thème généthliaque du fils d'Octave et d'Atia au moment de sa naissance, et de prédire que cet enfant serait un jour le maître des Romains<sup>4</sup>. Octave et Agrippa, lorsqu'ils étaient retirés à Apollonie, firent dresser leurs horoscopes par l'astronome Théagène. Plus tard, le jeune Octave eut tant de confiance dans le sien, qu'il prit grand soin

<sup>1</sup> Cf. Censorin, cap. 8, p. 35 et 40, édit. d'Havercamp. Vitruve, IX, 7. Aulu-Gelle, XIV, 1. Letronne, sur l'Origine grecque des zodiacs prétendus égyptiens, 1837, p. 15 et 28; sur l'Astrologie judiciaire, p. 91 des *Éclaircissements historiques*. — <sup>2</sup> Plutarque, *Vie de Romulus*, cap. 12. — <sup>3</sup> Cicéron, de *Divinatione*, II, 42-47. — <sup>4</sup> Dion Cassius, LV, 1, p. 414.

de le divulguer par tous les moyens possibles <sup>1</sup>. Lorsqu'il parvint à l'empire, il fit dans ce but frapper une monnaie d'argent, portant le signe du Capricorne sous lequel il était né <sup>2</sup>. Pline affirme que Rome est le seul lieu du monde où l'on ait érigé un temple à une comète; ce fut à l'occasion de celle qui parut peu de temps après la mort de César, lorsque Octave, l'an 720 de Rome, célébrait les jeux institués par ce dictateur en faveur de Vénus Génitrice. Pline transcrit ensuite un passage curieux des Mémoires d'Auguste, relatif à cette comète, où il est dit qu'elle se montra sept jours de suite dans la partie septentrionale du ciel, et que le peuple considéra ce phénomène comme un signe que l'âme de César avait été reçue parmi les dieux. « Voilà, ajoute Pline, ce qu'Auguste a écrit pour le public; mais au fond de son cœur, il se réjouissait de l'apparition de cet astre qu'il interprétait en sa faveur, comme un augure certain et heureux du signe de sa naissance; et véritablement cette comète fut favorable à tout le genre humain. » Ainsi, dans ce seul fait de l'apparition d'une comète, nous avons la preuve que le peuple romain qui en fut témoin, Auguste qui s'en prévalut, et le savant naturaliste qui le raconte, croyaient également à l'influence des phénomènes célestes sur les destinées de l'homme <sup>3</sup>.

Tibère, pendant son séjour à Rhodes, se fit instruire dans cette science nouvelle de l'astrologie par Thrasyllé, dont l'habileté en ce genre était renommée; on sait comment celui-ci échappa au piège qui lui fut tendu par le tyran, qui depuis eut dans son savoir une confiance illimitée <sup>4</sup>.

Il est remarquable que c'est peu après les conquêtes de Pompée en Orient, et après la prise de Jérusalem par les Romains, que l'on commence à signaler parmi les basses classes

<sup>1</sup> Dion Cassius, LVI, 25, p. 824, éd. de Reimar. — <sup>2</sup> Suetone, *Oct. Aug.*, 94. — <sup>3</sup> Pline, *Hist. nat.* II, 23. — <sup>4</sup> Tacite, *Annal.*, VI, 20, Suetone, *Tiberius*, 14.

des habitants de Rome des pratiques religieuses et des croyances empruntées aux Juifs, et qu'en même temps nous voyons l'astrologie judiciaire former une sorte de philosophie nouvelle, et acquérir de nombreux partisans dans les classes élevées. C'est alors aussi que se découvre une tendance à l'adoption de la division hebdomadaire en usage chez les Juifs, mais qui était restée inconnue des Grecs et des Romains. Tibulle et Ovide nous apprennent que déjà de leur temps, c'est-à-dire aussi du temps d'Horace, le samedi, ou jour du sabbat des Juifs, était consacré à Saturne, et que les Romains superstitieux le considéraient comme un jour qu'il fallait respecter et donner au repos<sup>1</sup>. Enfin lorsque l'usage juif se fut définitivement introduit de partager le temps en période lunaire, les Romains, qui avaient déjà consacré le samedi à Saturne, attribuèrent les six autres jours de la semaine aux planètes et à la lune. Dion Cassius<sup>2</sup>, qui écrivait vers le milieu du second siècle de l'ère chrétienne, lorsqu'il raconte la prise de Jérusalem par Pompée, est le premier de tous les anciens qui fasse mention de ce changement important dans la division du temps. Il en attribue l'origine à l'Égypte, parce qu'en effet c'est par les Grecs d'Alexandrie, dont plusieurs étaient juifs, que cet usage s'était introduit avec les superstitions astrologiques qui lui donnèrent naissance<sup>3</sup>.

Les progrès de l'astrologie furent si rapides et si grands pendant le règne d'Auguste, que cette doctrine eut, comme celle d'Épicure, son poète, Marcus Manilius. Les *Astronomiques* de cet auteur, qui nous rappellent souvent l'élévation de Lucrèce, l'harmonie et l'élégance de Virgile, sont un traité en vers sur l'astrologie, dédié à Auguste lui-même. C'est le premier et le plus curieux de tous les ouvrages qui ont été écrits sur cette matière, le seul qu'on lise et qu'on puisse lire. Les notions astrono-

<sup>1</sup> Tibulle, I, 3, 18 Ovide, *Remed. amoris*, 219. Juvénal, *Sat.* VI, 158; XIV, 96. Senèque, *Epist.* 47, 95. Quintilien, II, 18. — <sup>2</sup> Dion Cassius, XXXVII, 18 et 19, p. 123 et 124, édit. de Reimarus. — <sup>3</sup> Letronne, *Origine des zodiaques*, p. 27.

miques ou scientifiques qu'il renferme n'y sont produites « que pour faire, comme dit le poète <sup>1</sup>, descendre du ciel des connaissances divines et ces confidents du Destin, les astres mêmes, dont le pouvoir, dirigé par une sagesse suprême, produit tant de vicissitudes dans le cours de la vie humaine ; pour développer, dans des vers dictés par Apollon, le pouvoir des signes célestes sur la production et la conservation de tout ce qui respire ; pour montrer ce que la divine sagesse a révélé aux habitants de l'Euphrate et du Nil ; pour enseigner, d'après des principes certains, comment on peut, par le mouvement des astres, assigner à chaque événement l'instant qui lui convient ; pour remarquer les rapports qu'ont, entre le jour et l'heure de la nativité de chaque homme, les vicissitudes de sa vie, et les différences surprenantes qu'un moment de plus, ou un moment de moins, produisent dans les destinées humaines. »

Ainsi, à l'époque qui précéda la naissance du Christ, le polythéisme païen, dont le monde entier était imbu, se trouvait battu en ruines par l'aveugle magie ; par le scepticisme philosophique des Grecs d'Athènes, dont Cicéron avait popularisé les doctrines ; par l'astrologie raisonnée des Grecs d'Alexandrie ; par les dogmes plus purs de la religion de Moïse ; et plus que tout cela, enfin, par les progrès du luxe et la corruption des mœurs qui, en faisant descendre l'homme aux jouissances purement matérielles, non-seulement le détournent de toute pensée religieuse, mais lui imposent le besoin de les combattre et de les repousser toutes, pour calmer les inquiétudes de son âme agitée.

## V.

An de Rome 727-734. Av. J.-C. 27-20. Age d'Horace, 38-45.

Dans une ode qui fut certainement écrite en 734 et adressée à Quintius Hirpinus, ce même ami auquel Horace adressa

<sup>1</sup> M. Manilius, *Astronomicon* I, 1, 67, dans les *Poetae latini minores* de Lemaire, t. 6, p. 195-199. Cf. Properce, IV, 1, 103.

quelques années plus tard <sup>1</sup> une épître <sup>2</sup>, dont nous nous occuperons en son lieu, on voit figurer, sous le nom de Lydé, une habile musicienne faisant aussi le métier de courtisane. Notre poète l'invita sans façon chez lui pour égayer, par les sons de sa lyre et de sa voix, le repas qu'il donnait à ses amis. Les scholiastes nous apprennent que cette Lydé fut quelque temps l'amie, c'est-à-dire la maîtresse de notre poète, et que c'est bien la même que celle qu'il nomme ainsi dans les odes 11 et 28 du livre III<sup>3</sup>. Ainsi l'ode 11 du livre II, adressée à Quintus Hirpinus, a été écrite l'année qui précéda celle où Horace fit paraître séparément les deux premiers livres de ses odes en 735. Les deux autres où Lydé se trouve encore mentionnée, quoique écrites antérieurement à cette dernière, ne parurent qu'après, dans le livre III, qui ne fut mis au jour qu'en 736<sup>4</sup>. Les raisons qu'Horace pouvait avoir de différer ainsi la publication de ces deux odes, et de ne pas divulguer plus tôt la liaison intime qu'il avait eue avec la courtisane Lydé, peuvent avoir été de plusieurs sortes, et quoiqu'elles ne soient exprimées nulle part, on les devine facilement.

## VI.

Lydé était, lorsque Horace la vit pour la première fois, une jeune fille du rang de celles qu'on élevait pour être musiciennes et danseuses, afin de devenir, par leurs talents et leurs attraits, de séduisantes courtisanes. Elle fut l'objet de la volage tendresse d'Horace, alors que, comme Chloé<sup>5</sup>, elle se trouvait encore à cet âge où l'on ignore l'amour et son langage, mais qui se rapproche pourtant de l'époque où il va porter le trou-

<sup>1</sup> En 738. — <sup>2</sup> Horace, *Epist.* I, 16. — <sup>3</sup> Cf. Acron et Porphyrius, ad *Horat. Carm.* III, dans Braunhard, t. I, p. 410; III, 28, dans Braunhard, t. I, p. 308; et II, 11, 22, dans Braunhard, t. I, p. 235. — <sup>4</sup> Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 9, t. I, p. 483, et ci-après, liv. XI, § 15 et § 18. — <sup>5</sup> Horace, *Carm.* I, 23, 7 et 12; et ci-dessus, liv. VIII, § 7, t. I, p. 480; liv. IX, § 2, p. 3; liv. IX, § 27, p. 67.

ble dans les sens et faire palpiter le cœur. Ainsi que Chloé, Lydé se montrait timide et farouche, et cependant elle manifestait un vif penchant pour la musique et la poésie. Horace, selon sa coutume, chercha, dans le commerce de sa muse, les moyens de tromper l'impatience de ses désirs, en amusant la jeune fille par quelque récit qui pût lui plaire. Comme il se trouvait en verve, ce sujet si mince et si vulgaire fut pour lui l'occasion d'une ode sublime et digne de Pindare; on ne s'en serait guère douté, et il est instructif de voir comment il s'y prend.

Cette ode est la onzième du livre III<sup>1</sup>. Le poète s'adresse à Mercure, qui avait, le premier, su ajuster des cordes sur une écaille de tortue; à Mercure, le protecteur particulier des poètes lyriques, et aussi des artistes, de tous les hommes de génie, de tous les *hommes mercuriaux* (*mercurialium tirorum*), comme notre poète les appelle<sup>2</sup>: il demande à ce dieu le secours de sa lyre aux sept cordes, et des chants qui puissent captiver l'oreille de la farouche Lydé. Telle qu'une cavale de trois ans qui joue en bondissant dans la prairie et craint d'être touchée, ignorante de l'hymen, telle Lydé s'effraye des moindres caresses. « Mais que ne peut la puissance de Mercure, qui entraîne à sa suite les tigres et les forêts, qui arrête le cours rapide des fleuves! N'est-ce pas lui qui, par ses chants, a dompté l'affreux Cerbère, a forcé Tityus et le malheureux Ixion de sourire à ses accords? N'a-t-il pas fait oublier aux Danaïdes de plonger leurs urnes dans le fleuve? »

Sans autre transition que cette mention du supplice des Danaïdes, le poète raconte à Lydé le crime qui fut cause de ce supplice et le dévouement conjugal d'Hypermnestre. Parmi les cinquante sœurs, celle-ci fut la seule qui refusa d'obéir à l'ordre paternel qui lui prescrivait de tuer elle-même son jeune époux pendant son sommeil. Elle le sauva, dit le poète,

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* III, 11 : *Mercuri, nam te docilis magistro.* — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* 17, 29, et II, 7, 13.

par un mensonge sublime, et elle mérita, saintement parjure, l'admiration de la postérité.

Après avoir révélé à son époux les mystères de cette horrible nuit, et lui avoir fait connaître qu'en violant la promesse faite à son barbare père, elle devait s'attendre à être chargée de chaînes ou reléguée au delà des mers, aux extrémités de la Numidie, elle termine en disant : « Les ténèbres et l'amour te favorisent; sauve-toi, va où te porteront tes pas, fuis sous d'heureux auspices; et quand je ne serai plus, souviens-toi de moi, et grave sur mon tombeau une plainte qui consacre mon souvenir. »

Pour que Lydé écoutât avec attendrissement cette histoire racontée en si beaux vers, il n'était pas nécessaire, quoi qu'en disent les critiques, qu'il existât de l'analogie entre sa condition et celle d'Hypermnestre; le poète n'avait pas besoin d'expliquer les motifs qu'il avait de faire récit. Il lui suffisait que Lydé en fût touchée; il lui suffisait d'avoir intéressé à l'héroïsme de l'amour, au triomphe de la tendresse conjugale, une jeune fille encore insensible, *cruda marito*.

## VII.

Cette fable intéressante d'Hypermnestre et de Lyncée était de l'histoire des temps héroïques. Elle recevait une sorte de sanction historique par des monuments très-anciens de l'Argolide, où régna Danaüs, monuments qui existaient au temps d'Horace, et plus d'un siècle et demi après lui, puisque Pausanias, qui voyagea dans ce pays, à cette époque, les y a décrits. Après avoir donné de curieux détails sur le temple d'Apollon Pythien, érigé dans la ville d'Argos, par Danaüs, le voyageur ajoute encore :

« Vous y voyez deux statues en bois, l'une de Mercure qui est, disent les Argiens, l'ouvrage d'Épéius, et l'autre de Vénus, qui a été érigée par Hypermnestre. Ils racontent qu'irrité de ce que,



seule de toutes ses filles. Hypermnestre avait refusé d'exécuter ses ordres, Danaüs la livra à un tribunal pour la juger. Les Argiens la déclarèrent non coupable; et elle érigea, en reconnaissance de ce jugement, une statue à Vénus Nicéphore... On y rencontre aussi, à peu de distance de l'autel de Jupiter Phyxius, le tombeau d'Hypermnestre : Lyncée, qui avait succédé à Danaüs, y fut enterré avec elle<sup>1</sup>. »

Horace, pendant qu'il était en Grèce pour ses études et à l'armée de Brutus, a pu voir ces monuments de l'histoire d'Hypermnestre, et ces souvenirs ont dû se graver dans sa mémoire; mais, je le répète, rien n'est plus éloigné de sa manière que de composer des vers sur un sujet quelconque, sans une cause qui l'y détermine, et uniquement pour faire preuve qu'il est poète; il faut toujours que ses inspirations proviennent d'une circonstance qui lui est personnelle, du besoin d'épancher ses sentiments de chagrin ou d'espérance, d'admiration ou de mépris, d'amour ou d'aversion.

L'histoire d'Europe, qui traverse les mers sur le dos de Jupiter, est rappelée au sujet d'un voyage qu'une amie doit faire sur mer; celle de la sensible Hypermnestre lui revient en mémoire, à propos d'une jeune fille qu'il veut émouvoir. Telle est sa manière, telle est sa nature de poète lyrique, obéissant aux entraînements de son imagination, et satisfait seulement de pouvoir en régler le cours.

La dernière phrase de Pausanias que j'ai citée, démontre qu'Horace n'a traité que la partie la plus touchante de la vie d'Hypermnestre, celle qui seule pouvait intéresser et émouvoir Lydé. Il n'a pas dit qu'Hypermnestre parvint à reconcilier son époux et son père, et que Lyncée succéda à Danaüs, qui monta après lui sur le trône d'Argos<sup>2</sup>, et qu'Hy-

<sup>1</sup> C'est la Venus *Fictrix* des Latins. Pausanias, *Corinthie*, c. 19 et 21, l. 1, p. 455 et 468 de la trad. de Clavier, et *Phocide*, c. 10, l. 5, p. 322 de la même trad. — <sup>2</sup> Apollodore, *Bibliothèque*, II, 1, l. 1, p. 131, et p. 125 et 129, de la trad. de Clavier.

permnestre et Lyncée furent réunis dans le même tombeau.

Mais il est une circonstance douteuse dans l'histoire d'Hypermnestre, sur laquelle l'antiquité est divisée, et qu'Horace semble laisser indécise. Selon Apollodore, Hypermnestre sauva son époux Lyncée parce que celui-ci avait respecté sa virginité. Le scholiaste d'Euripide <sup>1</sup> dit, au contraire, que Lyncée, usant des droits de mari, se rendit encore plus cher à Hypermnestre, qui préféra braver tous les dangers en le sauvant. Certes, si, de cette manière, l'action d'Hypermnestre est moins héroïque, elle est plus touchante. Cependant tous les auteurs qui ont parlé de ce fait s'accordent avec Apollodore. On a cru qu'Horace avait suivi aussi cette tradition, parce qu'il dit : « Vierge à jamais célèbre dans les âges futurs, *et in omne virgo nobilis ærum.* » Mais notre mot français vierge, qui correspond au mot latin *virgo*, n'a pas une signification aussi étendue. Ce dernier, comme *παρθένος* en grec, s'emploie souvent dans le sens d'une femme, jeune encore, quoiqu'elle soit mariée. Ainsi Virgile nomme *virgo* Pasiphaé<sup>2</sup>, cette épouse de Minos, si connue par sa monstrueuse passion, et mère de plusieurs enfants; les auteurs anciens fournissent nombre d'exemples de l'emploi du mot *virgo* en ce sens<sup>3</sup>. On peut certainement y ajouter les vers de l'ode que nous citons; car les expressions de *juveni marito*, et le discours que le poète met dans la bouche d'Hypermnestre, qui espère que Vénus favorisera la fuite de son mari, démontrent que c'est la tradition suivie par le scholiaste d'Euripide, à laquelle Horace s'est conformé. Elle convenait au but qu'il se proposait, tandis que l'autre lui était contraire; ce n'était pas

<sup>1</sup> Au vers 887 de la tragédie d'Hécube, Ἐκάβη : ἀπὸ τῆς μιζέως διάθειν ἔσχηκνίει πρὸς αὐτόν. — <sup>2</sup> Virgile, *Ecl.* VI, 47 : *Ah! virgo infelix, tu nunc in montibus erras.* Silius Italicus, *Punic.* III, 435. Justin, I, 32, et Quinte-Curce, V, 38, ou *virgo* a le sens de *scortum*. — <sup>3</sup> Cf. Forcellini, *Tolius latinitatis Lexicon*, au mot *Virgo*.

sans doute, l'héroïsme de la chasteté qu'Horace désirait proposer pour exemple à Lydé.

Ovide a aussi traité, dans une de ses *heroides*, ce sujet d'Hypermnestre. Il a choisi le temps où cette victime de l'amour conjugal, renfermée par Danaüs pour être jugée par un tribunal, écrit de sa prison à son époux Lyncée, qui s'est retiré près de son père Ægyptus, et où elle le supplie de venir la délivrer. Cette épître est longue et froide, elle n'approche pas de l'ode admirable d'Horace<sup>1</sup>.

### VIII.

An de Rome, 732-734. Av. J.-C. 22-20. Age d'Horace 43-45.

Lydé ne se maintint pas longtemps farouche ; tout porte à croire qu'Horace fut, pendant quelque temps, l'ami (comme disent les scholiastes) de cette courtisane. Les deux autres odes, où son nom se trouve inséré, le démontrent.

La première, qui est l'ode 28 du livre III<sup>2</sup>, quoique placée après l'autre dans ce même livre, lui est évidemment antérieure, et nous la rapportons, avec un savant critique, à l'année 732<sup>3</sup>. Elle est fort courte, et adressée à Lydé même. Elle fut écrite pendant les fêtes qui se célébraient à Rome le 10 des calendes d'août (23 juillet), en l'honneur de Neptune. Les rivages du Tibre se couvraient alors de tentes et de cabanes qu'on nommait des *ombrages*, sous lesquels les mariniers allaient boire et se réjouir<sup>4</sup>. Horace invite Lydé à venir chez lui pour passer ce jour de fête et boire de son vin, en l'honneur du grand dieu Neptune ; mais comme l'aimable fille ne chérissait pas autant les plaisirs de Bacchus que

<sup>1</sup> Ovide, *Heroides*, *Epist.* XIV. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* III, 28 : *Festo quid potius die.* — <sup>3</sup> Kirchner, *Questiones Horatianæ, Tabula chronologica Horatiana ad linem*; et Mitscherlich, *Horat. opera*, t. 2, p. 272. — <sup>4</sup> Ausone, *Eclóg.* XVII, 19. Pomp. Festus, *de Verbor. signif.*, au mot *umbræ*. Rosini, *Antiquit. rom.*, IV, II, p. 280.

notre poète, celui-ci l'engage à mettre de côté sa sobriété ordinaire.

« En ce jour consacré à Neptune, que ferai-je? Trêve, Lydé, à la fière sagesse! Hâte-toi de tirer le Cécube de sa prison. — Tu vois le midi pencher vers son déclin; et comme si les heures suspendaient leur vol, tu diffères d'aller prendre là-haut cette amphore, qui y vieillit depuis le consulat de Bibulus!

« Lydé, nous chanterons alternativement Neptune et les vertes chevelures des Néréides; tu rediras ensuite, seule, sur ta lyre sonore, Latone et la déesse du Cynthe, lançant dans sa course légère des flèches inévitables. Nos derniers accords seront pour celle qui règne à Cnide et sur les brillantes Cyclades, et qui se plaît, sur un char attelé de cygnes, à visiter Paphos. Nous redirons aussi à la Nuit les chants qui lui sont dus.»

Bibulus fut consul en 695. Ainsi le Cécube<sup>1</sup> d'Horace avait trente-sept ans de date. Les bons vins des anciens ressemblaient beaucoup à nos vins de liqueur que nous ne mettons pas en cave, mais qu'on renferme en bouteilles dans des armoires, si on veut qu'ils s'améliorent. J'ai déjà remarqué que les celliers ou magasins à vin étaient dans l'étage supérieur de la maison, au-dessous du grenier<sup>2</sup>.

## IX.

An de Rome 733-734. Av. J.-C. 21-20. Age d'Horace 44-45.

Dans la troisième ode, qui est la onzième du livre II<sup>3</sup>, Lydé ne figure qu'accessoirement. Ce n'est pas à elle qu'Ho-

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. VII, § 4, t. 1, p. 398; liv. VIII, § 2, t. 1, p. 471; et ci-après, liv. X, § 9, p. 110; et liv. XI, § 14. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 2, t. 1, p. 470; et liv. IX, § 1, t. 2, p. 4. — <sup>3</sup> Horace, *Carm.* II, 11: *Quid bellicosus Cantaber et Scythes*. Mitacherlich, *Horat. opera*, t. 1, p. 462. Voy. ci-après, liv. XI, § 3; liv. XII, § 11.

race s'adresse, c'est à Quintius Hirpinus. Cet ami de notre poète paraît avoir été d'un rang à prendre part aux affaires publiques<sup>1</sup>. Il venait de se passer des événements importants, et d'autre encore se préparaient. L. Cornélius Balbus avait, le premier des Romains, triomphé des Garamantes, peuples d'Afrique au delà de l'Atlas qui habitaient le Fezzan des modernes<sup>2</sup>. Agrippa, dans les Gaules, s'occupait à réprimer les mouvements des Cantabres. Auguste faisait, sous la conduite de Tibère, avancer une armée dans l'Orient. Il avait reçu des ambassades des Indiens, des Scythes et de la reine d'Éthiopie Candace<sup>3</sup>; il avait agrandi les États d'Hérode, roi de Syrie<sup>4</sup>. Horace trouvait que son ami avait l'esprit trop agité par toutes ces péripéties de la politique, par toutes ces révolutions, et qu'il se préoccupait trop de leurs conséquences futures.

Pour calmer ses inquiétudes, il cherche à lui inspirer sa morale épicurienne, et il l'invite à jouir du présent sans trop songer à l'avenir.

« Quintius, pourquoi t'inquiètes-tu de ce que médite le Cantabre belliqueux et le Scythe dont l'Adriatique nous sépare? Pourquoi t'agiter pour les besoins d'une vie qui demande si peu? Rapidement s'enfuient la jeunesse et la beauté; la triste vieillesse arrive chassant les amours folâtres et le sommeil facile. Les fleurs du printemps ne conservent pas toujours leur fraîcheur; la lune voit souvent pâlir l'éclat de son disque lumineux... Cessons de fatiguer notre âme par de continuels soucis. Que Bacchus les dissipe; que la rose odo-

<sup>1</sup> Acron et Porphyrius, ad *Horat. Carm.* II, 11, dans Brauhard, t. I, p. 229. Orelli, *Horat.* t. I, p. 214. — <sup>2</sup> Le 6 des calendes d'avril (27 mars): cf. *Fasti Capitolini*. Pline, *Hist. nat.* V, 6. Solin, *Polyhist.* 29. Virgile, *Æn.* VI, 795. Velleius Paterculus, II, 51. Ernesti, *Parerga Horatiana*, 1818, in-8°, p. XXI. Ce Balbus est le neveu de celui qui fut consul. — <sup>3</sup> Ernesti, *Parerga Horatiana*, loc. cit. Simson, *Chronicon*, édit. de Wesseling, p. 1552. Horace, *Epist.* I, 12, 26. Suétone, *Oct. August.*, 21. — <sup>4</sup> Flavius Josephus, *Antiq. jud.*, lib. XV, cap. 10, t. I, p. 776, édit. d'Havercamp.

rante et le nard d'Assyrie parfument nos cheveux qui blanchissent. Viens, ami, te coucher comme moi sous ce platane, ou sous ce pin. Esclave, fais rafraichir dans ce ruisseau qui s'enfuit cet ardent Falerne; et toi, jeune garçon, cours chez la courtisane Lydé; qu'elle quitte à l'instant sa mystérieuse demeure, et qu'elle vienne ici avec sa lyre d'ivoire, les cheveux négligemment noués à la manière des femmes de Sparte. »

Et non pas des filles de Sparte, comme disent les traducteurs. Les vers de Virgile, dans la peinture de Vénus, et d'autres documents nous démontrent, au contraire, que les filles de Sparte avaient les cheveux flottants<sup>1</sup>.

Par le nom de Scythes, Horace désigne les peuples qui étaient au nord du Danube, vers la partie inférieure de son cours, c'est-à-dire les Gètes, les Gélons, les Daces et les Sauromates. Pline nous dit expressément que ces peuples étaient encore, de son temps, appelés Scythes. Strabon et Ovide nous démontrent que, sous le règne d'Auguste, ce nom avait la même signification<sup>2</sup>.

Sans doute, Delille<sup>3</sup> pensait à cette ode, lorsque, passant en revue les écrivains philosophes qui doivent être souvent relus, il nomme notre poète le premier de tous, et dit de lui :

Tel l'ami du bon sens, l'ingénieux Horace  
Se joue autour du cœur<sup>4</sup>, nous instruit avec grâce,  
Fait aimer le repos, la médiocrité,  
Et donne à la morale un air de volupté.

<sup>1</sup> Virgile, *Æn.* I, 316 : *Dederatque comam diffundere ventis*. Dacier, *Œuvres d'Horace*, p. 222. Acron et Porphyrius, *ad Horat. Carm.* II, 11, dans Braunhard, t. I, p. 236. — <sup>2</sup> Pline, *Hist. Nat.* IV, 25. Ovide, *Trist.*, III, 10, 4. Strabon, *Geogr.*, VII, p. 311 et XI, p. 492. Masson, *Vita Horatii*, p. 283. — <sup>3</sup> Delille, *Imagination*, chant VI. — <sup>4</sup> Perse, *Sat.* I, 17 : *Omne vas fer vitium videnti Flaccus amico Tangit, et admissus circum præcordia ludit.*

## X.

An de Rome 733. Av. J.-C. 21. Age d'Horace 44.

Parmi les jeunes gens d'une haute naissance qui se faisaient remarquer à Rome par leur talent, était Manlius Torquatus, qu'Horace comptait au nombre de ses amis. Il lui a adressé une ode et une épître<sup>1</sup> qui, l'une et l'autre, démontrent l'intime liaison qui existait entre eux. On sait que, l'année même de la naissance d'Horace, un Manlius Torquatus fut consul; c'est lui dont Catulle a chanté l'union avec la belle Julie, dans un célèbre épithalame<sup>2</sup>. L'histoire nous fait aussi connaître le fils de ce même consul, qui plaida contre Cicéron, et fut préteur en 705<sup>3</sup>. Un Aulus Torquatus, exilé à Athènes, était l'ami intime de l'orateur romain<sup>4</sup>. Dacier a, depuis longtemps, prouvé qu'aucun de ces Torquatus ne pouvait être l'ami d'Horace, attendu qu'ils étaient ou morts ou trop âgés lorsque notre poète composa l'ode et l'épître adressées à un personnage de ce nom<sup>5</sup>. Mais le Torquatus d'Horace, auquel plusieurs anciens scholiastes de notre auteur donnent le nom de Manlius, était certainement le fils ou le rejeton direct d'un de ceux que l'histoire nous a fait connaître, et que nous venons de mentionner.

Ainsi Horace est le seul qui nous fournisse quelque renseignement sur le Manlius Torquatus qui fut son ami. On peut même dire qu'Horace est le seul auteur ancien qui fasse mention d'un des descendants de cette illustre famille, après ceux que nous avons nommés, ce qui ne prouve pas,

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* IV, 7; *Epist.* I, 5. Orelli, t. I, p. 484; t. 2, p. 350. —

<sup>2</sup> Catulle, *Carm.* 61. — <sup>3</sup> Cicéron, *de Finibus*, I, 5, 11-19; *Epist. ad Att.* IV, 16; VII, 12. *Brutus*, 76. *Cæsar, de Bello Gallico*, I, 24; *de Bello Afric.* 90. Meyer, *Orat. Roman. fragmenta*, p. 218. — <sup>4</sup> Cicéron, *de Finibus*, 2, 22; *Epist. ad Attic.* V, 1; *ad divers.* VI, 1. — <sup>5</sup> Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 8, p. 257. Sanadon, t. 6, p. 82. Voy. ci-après, liv. XII, § 13.

comme on l'a dit <sup>1</sup>, que celui-là fut le dernier. Le Torquatus Asprenas qui parut dans les jeux troyens n'était pas de cette famille; mais il existait encore des Manlius Torquatus au temps de Caligula, puisque cet empereur leur ôta, ainsi qu'à leurs descendants, le droit de porter ce collier, auquel ils devaient leur glorieux surnom <sup>2</sup>.

D'après ce qu'Horace et ses anciens scholiastes nous disent sur le Manlius Torquatus auquel sont adressées l'épître 5 du livre I<sup>er</sup> et l'ode 7 du livre IV, nous savons que c'était un jeune homme éloquent qui s'était adonné au barreau. Peut-être avait-il reçu des leçons de Moschus de Pergame. Il est certain, du moins, que lorsque ce célèbre rhéteur fut accusé du crime d'empoisonnement, Manlius Torquatus se chargea de plaider pour lui; mais Moschus eut dans Asinius Pollion un défenseur encore plus célèbre <sup>3</sup>. Torquatus était riche et habitué dans son intérieur à un assez grand luxe; mais il préférait encore, aux délices d'une chère somptueuse et délicate, la société des hommes d'esprit et de talent: il aimait surtout celle d'Horace. Cependant Torquatus, homme d'affaires, homme du monde, homme de plaisir, et plus jeune que notre poète, ne pouvait avoir la même modération dans ses désirs, le même dédain pour l'opulence, ni être, comme lui, dépourvu d'ambition. Il se trouvait, au contraire, lancé dans la carrière agitée, mais brillante, qui conduisait le plus sûrement aux honneurs et aux dignités; toutefois, il avait un excellent fonds de philosophie. C'est surtout à ceux de ses amis

<sup>1</sup> Wieland, *Horacen's Briefe*, t. 1, p. 106. — <sup>2</sup> Suétone, *Caligula*, 35. Les premiers jeux troyens eurent lieu en 714; les seconds en 721. On sait que c'étaient seulement les fils de sénateurs et de grands personnages qui figuraient dans ces jeux. Cf. Suétone, *Oct. Aug.* 43-54. Orelli, *Horat.*, t. 1, p. 384. Dion Cassius, XLVIII, 20, p. 540; XLIX, 43, p. 600; LI, cap. 22, p. 655; LIII, 1, p. 696; LIV, 26, p. 686. — <sup>3</sup> Acon et Porphyrius, *ad Horat. Epist.* I, 9, dans Braunhard, t. 2, p. 267. Meyer, *Orator. Romanor. fragmenta*, p. 214.



qu'entraînait le rapide tourbillon de la vie active que le poète de Véquise aimait à retracer les grandes vérités, les principes fondamentaux de la vraie sagesse<sup>1</sup>. « N'espère rien de durable : les saisons et les heures, qui nous enlèvent nos jours, te le disent assez... Les lunes rapides réparent du moins leurs pertes dans le ciel ; nous, une fois descendus où sont allés le pieux Énée, Tullus et Ancus, nous ne sommes plus que poussière et ombre. Qui sait si à la somme de nos jours les dieux ajouteront le jour de demain ? Il n'échappera aux mains avides d'un héritier que ce que tu auras accordé à tes plaisirs... » Tel est le fond des idées sur lesquelles Horace revient sans cesse ; mais, à l'égard de son ami Torquatus, ce n'est pas pour lui reprocher de ne pas se conformer à ces maximes, c'est plutôt pour l'exhorter à y persévérer, pour lui témoigner sa satisfaction de trouver en lui cette conformité de principes, cet accord de pensées et de sentiments qu'on aime à rencontrer dans un ami, et qui contribuent à nous le rendre plus cher. Horace n'écrit jamais à ses amis pour les régenter, pour faire parade de sa philosophie ou de sa morale ; ses compositions sont toujours le résultat de quelque circonstance qui lui est relative. Cette fois, c'est le besoin d'inviter Torquatus à dîner chez lui qui lui fait prendre ses tablettes<sup>2</sup>.

Il prévient son ami qu'il doit s'attendre à de modestes plats de légumes. Cependant il lui promet du vin mis en cruche sous le second consulat de Taurus, et recueilli entre les marais de Minturnes et le *vicus Petrinus* ou le *Petrinus mons*,

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* IV, 7 : *Diffugere nives ; redeunt jam gramina campis.* Orelli, *Horat.*, t. 2, p. 350. Theod. Schmid, *Des Horat. Episteln erklärt*, t. 1, p. 114 et 115. Wieland, *Horazens Briefe*, t. 1, p. 105-106. En raisonnant à la manière de Wieland, il serait facile de prouver que Boileau, dans ses épîtres 2 et 5 et dans sa satire 5, a voulu se moquer de l'abbé Des Roches, et faire la satire de Guilleragues, de Valincour et de Dangeau. — <sup>2</sup> Horace, *Epist.* 1, 5 : *Si potes Archiacis conviva recumbere lectis.* Cicéron, *Epist. ad divers.* VI, 19. Orelli, t. 2, p. 350, met le *Petrinus mons* à Rocca di monte Ragoni.

pres de Sinuesse. Ce soin qu'a pris Horace, d'indiquer d'une manière si précise le vignoble qui a servi à remplir les amphores de son cellier, est remarquable, et nous donne les moyens d'en déterminer la situation. Celle de Sinuesse est donnée par les mesures anciennes, non pas là où nos géographes placent ce lieu, mais à Bagnoli, sur le rivage<sup>1</sup>. Les seuls coteaux qu'on remarque entre cette position et les marais de Minturnes, qui sont à l'ouest de la rivière nommée Garigliano<sup>2</sup>, se trouvent placés à l'est de cette rivière et au sud du petit village de Piedimonte; ce village est donc le vieux Pétrinus d'Horace. Cicéron nous apprend qu'il y possédait une villa très-agréable<sup>3</sup>. Ce coteau s'embranché au côté nord-ouest du mont Massico, *Massicus mons*, région du vin de Falerne et des meilleurs crus; et en effet, Porphyryon confirme ceci, puisqu'il dit que le *vinum Petrinum* était un vin de Falerne<sup>4</sup>. Notre poète a soin de prévenir son convive que son vin date du consulat de Statilius Taurus. Ce consulat eut lieu l'an 728. Ainsi, d'après la date que nous assignons à cette épître, ce vin d'Horace était un vin de six feuilles. Selon Pline, il fallait quinze ans au vin de Falerne pour acquérir sa parfaite maturité<sup>5</sup>; et il paraît qu'en effet le vin d'Horace était encore trop nouveau pour être compté au nombre des vins exquis, car il prévient Torquatus que, s'il en veut de meilleur, il faut qu'il l'apporte avec lui. Il lui dit aussi qu'il lui faudra se contenter de coucher, à ce repas, sur un lit construit

<sup>1</sup> Cf. *Antonini Itinerar.*, édit. de Wesseling, 108-122; *Tabula Peutingeriana*, *segm.* V. F. Pline, *Hist. nat.* XXXI, 11. Silius Italicus, VIII, 527. Voy. ci-dessus, liv. IV, § 7, t. 1, p. 217. — <sup>2</sup> Cf. Zannoni, *Carte du royaume de Naples*, n° 10; on lit *Vagnoli* sur cette carte, par erreur du graveur ou par suite de la prononciation locale. — <sup>3</sup> Cicéron, *ad divers.* VI, 19. — <sup>4</sup> Porphyryon, *ad Horat. Epist.* I, 5, 5, dans Braunhard, t. 1, p. 266. Voy. ci-après, liv. XI, § 12. — <sup>5</sup> Pline, *Hist. nat.* XXIII, 20, t. 1, 21. Voy. ci-dessus, sur les différents vignobles, liv. VII, § 4, t. 1, p. 309; liv. VIII, § 2, t. 1, p. 67; liv. X, § 8, p. 99; liv. XI, § 12.

par Archias Les scholiastes<sup>1</sup> nous apprennent que cet ouvrier n'eu faisait que de communs. On sait quel luxe les Romains mettaient dans cette partie de leur ameublement. Les couchettes dont ils se servaient pour manger étaient souvent en bronze, enrichies d'ornements en argent ou en or massif, et en écailles de tortue mâle<sup>2</sup>. Mais si les lits sont communs, s'ils n'offrent pas des tapis émaillés de différentes couleurs, si les matelas ne sont pas teints en pourpre, si leur *toral* ou couverture ne présente pas de riches broderies<sup>3</sup>, tout sera, Horace l'assure, de la plus exquise propreté. On se mirera dans les coupes et dans les plats<sup>4</sup>. Déjà le bain chauffe, et tout sera prêt à l'heure. Torquatus aura son franc-parler, et peut être assuré que rien de ce qu'il aura dit pendant le repas ne transpirera au dehors; car il aura pour convives leurs amis communs, Butra, Septicius et Sabinus<sup>5</sup>.

Nous n'avons aucun renseignement sur le premier de ces personnages, probablement l'ami de Torquatus. Il y a un Septicius<sup>6</sup>, chevalier romain, mentionné dans une des Verrines de Cicéron. Plusieurs manuscrits portent Septimius. Ce serait alors le Titius Septimius, qui composait des odes pindariques et des tragédies, mais qui ne se bornait pas à cultiver la poésie, puisqu'il devait bientôt partir pour aller rejoindre Tibère en Asie et faire partie de son cortège. Le troisième convive est Aulus Sabinus, poète aussi, et qui s'était fait connaître par des

<sup>1</sup> Acron et Porphyrius, *ad Horat. Epist.* I, 5, dans Braunhard, t. 2, p. 266. — <sup>2</sup> Cicéron, *Verr.* II, 4. Pline, *Hist. nat.* XXXIV, 8; XXXIII, 62. Martial, *Epigr.* IX, 59, 14, 86; XII, 67. Cf. Mazois, *Palais de Scavrus*, 2<sup>e</sup> édit., p. 252. — <sup>3</sup> Pétrone, *Satyr.*, cap. 40, 1, p. 108, édit. de 1781. Cicéron, *Verr.* II, 19; *Tuscul.* V, 21. Tite-Live, 34, 17. Horace, *Sat.* 2, 1, 3, 118. Tibulle, 1, 2, 79. Mazois, *Palais de Scavrus*, p. 254. — <sup>4</sup> Horace, *Epist.* I, 5, 7. Schmid, *Des Horat. Episteln erklaert.* t. 1, p. 120. — <sup>5</sup> Horace, *Epist.* I, 5, 20-25. — <sup>6</sup> Horace, *Epist.* I, 5, 26. Confererz Dacier, t. 8, p. 252; Orelli, *Horatius*, t. 2, p. 354; Jaek, *Horat.*, p. 281; Pottier, *Horat.*, p. 273 et 350; Cicéron, *Verr. Accus.* 3, 14; Bentley, *Horat.* t. 2, p. 23; Sanadon, t. 6, p. 79. Dans l'édition de Lambin, *Lutetia*, 1579, *pars altera*, p. 235. il y a *Brutum Septimiumque*.

héroïdes<sup>1</sup>, dans le genre de celles d'Ovide, dont il était l'ami<sup>2</sup>. Nous avons parlé précédemment d'un Sabinus Tyro, auteur d'un traité sur l'horticulture, qu'il dédia à Mécène<sup>3</sup>. D'après son nom, ce Sabinius paraît avoir été un affranchi, et il est douteux qu'il ait été lié avec notre poète. L'autre, au contraire, dans le genre de composition où il s'était essayé, semblait balancer la réputation d'Ovide; il ne lui ressemblait pas seulement par la nature de son talent, mais encore par son penchant excessif pour les femmes. Horace ne le promet comme convive à Torquatus que conditionnellement, et dans le cas seulement où une invitation plus agréable de quelque jeune beauté n'aurait pas devancé la sienne<sup>4</sup>. Il y aura place pour les ombres<sup>5</sup> qu'il plaira à Torquatus d'amener avec lui; mais il faut qu'il en indique le nombre, car lorsqu'on se trouve trop pressé à table, surtout pendant les chaleurs de l'été, il y a des inconvénients qu'Horace exprime d'une manière à choquer notre délicatesse moderne.

L'heure et le jour du repas sont fixés comme il convient dans une telle invitation : c'est au coucher du soleil; le jour est celui de la naissance de César, jour de repos et de loisir, dit Horace. Ce n'est point Auguste, mais Jules César que le poète désigne ici<sup>6</sup>. Le jour natal de ce héros était le 4 des ides, c'est-à-dire le 12 juillet, et ce jour était férié par décret du sénat<sup>7</sup>. Combien les temps étaient changés ! Ainsi, vingt-quatre ans après que ce dictateur eut péri par la main de Brutus,

<sup>1</sup> Scaliger, *Poet.* VI, p. 860. Schæll, *Hist. de la littér. rom.* t. I, p. 365. — <sup>2</sup> Ovide, *Opera*, t. I, p. 17, de l'édit. de Lemaire; *ex Ponto*, XVI, 16; *Amor.* II, 18, 27. — <sup>3</sup> Pline, *Hist. nat. lib.* XIX, 57, 2, Voy. ci-dessus, liv. VII, § 1, t. 1, p. 386. — <sup>4</sup> Cf. Ovide, *ex Ponto*, IV, 16, 17; *Amor.* II, 18 1, 17. Orelli, *Horat.* t. 2, p. 355. — <sup>5</sup> Horace, *Sat.* II, 8, 22. Voy. ci-dessus, liv. VII, § 4, t. 1, p. 396. — <sup>6</sup> Porphyrius, *ad Horat. Epist.* I, 5, 9, dans Braunhard, t. 2, p. 267. Malgré Porphyrius et le mol *æstivam*, Orelli, L. 2, p. 261, penche pour le jour de la naissance d'Auguste; ce serait le 23 septembre : ce n'est plus l'été, même à Rome. — <sup>7</sup> Macrobe, *Saturn.*, I, 12. Dion Cassius, XLIV, 4, p. 383.

un Romain qui avait pris les armes en faveur de Brutus, et un des descendants de ce Manlius Torquatus <sup>1</sup> qui avait combattu avec Pompée contre César, se réunissaient, pour fêter, comme un jour heureux, le jour de la naissance de l'usurpateur, pour rendre à sa mémoire les vains honneurs qui, lorsqu'il était vivant, avaient tant choqué la fierté républicaine, et provoqué la conjuration à laquelle il succomba,

Horace savait que son ami était, dès le matin, assiégé chez lui par une troupe nombreuse de clients, qui l'attendaient dans son *atrium*. Dans l'architecture romaine, l'*atrium* était un grand vestibule couvert d'un toit, placé en avant de la principale entrée du palais ou de l'hôtel, avec une cour au milieu, également couverte et entourée de colonnes<sup>2</sup>. Mais Horace n'ignorait pas que Torquatus pouvait se soustraire à tous ces importuns, en évitant de sortir par la porte principale, et en s'échappant par la petite porte qu'on avait toujours soin de pratiquer derrière ces sortes d'édifices<sup>3</sup>. Aussi c'est le conseil qu'Horace donne à son ami. Il lui recommande surtout d'oublier, en venant, toutes les affaires d'intérêt et d'ambition, et surtout le procès de Moschus.

« Ainsi, Torquatus, nous pourrions prolonger en toute liberté, pendant cette nuit d'été, nos plaisirs et nos doux entretiens. Que me fait la fortune sans la faculté d'en jouir? Épargner, se priver sans cesse pour enrichir un héritier, c'est se comporter comme un insensé. Buvons, répandons des fleurs. Dussé-je faire douter de ma raison, je donnerai le premier exemple. Quels effets charmants ne produit pas l'ivresse? Elle dévoile les pensées les plus secrètes, ouvre les cœurs à l'espérance, soulage l'âme du poids des soucis, donne du courage

<sup>1</sup> César, *de Bello civili* l. 24. — <sup>2</sup> Varron, *de Ling. latin.*, lib. IV, cap. 33, Pomponius Festus, *de Verbor. significatione*, au mot *Atrium*, p. 40, édit. de Dacier, 1700. Mazois, *Palais de Scaurus*, 2<sup>e</sup> édit., p. 57. — <sup>3</sup> Suétone, *Claud.* 18. Tacite, *Hist.* II. 51. Sénèque, *de Brevitate vitæ* cap. 14, 7.

au plus lâche, et fait éclore les talents. Quel est le buveur que le vin n'a point rendu éloquent? Quel est l'indigent auquel il n'a point fait oublier sa misere ? »

## XI.

Les progres du luxe et de la mollesse amenaient la corruption rapide des mœurs, qui en est la suite nécessaire, et depuis longtemps ce triste résultat se faisait sentir dans la maniere dont on élevait la jeunesse.

L'ancienne austérité romaine était oubliée, ridiculisée ou méprisée. Cependant Auguste était en Orient avec une nombreuse armée, et l'on croyait que la guerre avec les Parthes allait recommencer : la défaite de Crassus n'était pas vengée, et de nouveaux échecs, au contraire, avaient appris tout ce qu'on avait à redouter de ces peuples belliqueux. C'est dans ces circonstances qu'Horace écrivit l'ode deuxième du livre III, qui dans plusieurs manuscrits porte cet intitulé : *de l'Education de la jeunesse*, que motive le *puer condiscat* <sup>1</sup>. C'est un hymne que le poète a destiné à être chanté par les jeunes gens de nobles familles, qui, dans ce jour des *liberalia* <sup>2</sup> ou des fêtes de Bacchus, se depouillaient de la robe prétexte pour prendre la toge virile <sup>3</sup>. Alors commençaient les études de haute philosophie, les exercices guerriers au Champ de Mars, les débuts dans l'art oratoire.

Cette belle ode est conforme à la doctrine du plus pur stoicisme. C'est à ses amis, c'est-à-dire à tous les Romains qui s'intéressent à la gloire de Rome, que le poète adresse ses instructions. Elles touchent trois points qui constituent l'homme tout entier : le courage, la vertu, la religion. Le courage doit

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* I, 5, 16-20. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* III, 2 : *Anxiam amice pauperiem pati.* — <sup>3</sup> Cf. Braunhard, t. I, p. 342; Orelli, t. I, p. 280. — <sup>4</sup> Ovide, *Fast.* III, 712 et 771. Cicéron, *Epist. ad Attic.* VI, I. Sénèque, *Epist.* 4. Cf. ci-dessus liv. I, § 13, t. I, p. 16, et ci-après, liv. XI, § 12.

endurcir le jeune Romain contre la faim, contre les privations de tout genre, et lui faire braver tous les périls; la vertu le conduira aux grandes actions et le rendra capable d'exercer dignement les magistratures les plus élevées; enfin la religion lui enseigne à garder sa foi: sans elle il ne peut obtenir la confiance des autres hommes, ni les faveurs des dieux.

Le poète a soin de montrer en peu de mots les avantages de ces sublimes préceptes et les dangers qu'il y aurait de s'en écarter. Le guerrier valeureux fait l'admiration de ses concitoyens; il est l'effroi des Partbes et de tous les ennemis de l'empire. « Il est doux, il est glorieux de mourir pour la patrie; la mort n'épargne pas le lâche qui la fuit. » La vertu donne seule cette énergie qui rend l'homme indépendant de ses semblables; elle seule procure des honneurs purs et sans tache; elle seule ouvre le ciel aux hommes dignes d'échapper à la mort, et les y conduit par une route inaccessible au vulgaire. « Les dieux récompensent aussi l'homme qui, fidèle à ses serments, sait garder un religieux silence. Non, je n'habiterai point avec l'impie qui aura révélé les mystères de Cérès, et je ne m'embarquerai pas avec lui sur un vaisseau que la tempête peut briser. Jupiter outragé frappe souvent du même coup l'innocent et le coupable; rarement la Peine, au pied boiteux, manque d'atteindre le scélérat qui fuit devant elle. »

## XII.

On voit, d'après cette ode, que le culte de Cérès d'Éleusis était en vigueur du temps d'Horace. Il subsista encore longtemps après lui, puisque dans les formules qui, selon Lucien, terminaient les initiations, on disait: « Si quelque athée, ou chrétien, ou épicurien, est ici témoin de ces mystères, qu'il sorte, et que les personnes qui croient en Dieu soient initiées sous d'heureux auspices<sup>1</sup>. » Tant que se maintint la puissance des

<sup>1</sup> Sainte-Croix, *Mystères du Paganisme*, t. 2, p. 312.

Athéniens, ceux qui dévoilaient les mystères auxquels on était initié dans le temple de Cérès, à Eleusis, étaient punis de la peine capitale. La loi des Eumolpides, de cette grande famille d'hierophantes chargés du culte de la déesse, interdisait aux étrangers ces rites sacrés. Mais cette loi était éludée par la faculté qu'avait tout citoyen d'Athènes d'adopter un étranger. Pour pouvoir participer aux mystères il suffisait donc de se faire adopter par un Athénien, et alors, suivant la remarque de l'empereur Julien, on devenait Athénien par la loi, ne pouvant l'être par la nature<sup>1</sup>. Cicéron nous apprend que les habitants des contrées les plus lointaines venaient, de son temps, à Eleusis, pour se faire initier<sup>2</sup>. Sénèque, dans une de ses tragédies, dit que la foule des mânes se précipitant aux enfers est aussi nombreuse que celle des initiés athéniens, désertant leurs maisons pendant la nuit pour célébrer les mystères de Cérès; et Aristide nous assure que le temple de cette déesse pouvait contenir autant de monde que la ville d'Athènes<sup>3</sup>. On ne doit donc pas s'étonner de l'empressement que mettaient tous les jeunes Romains à se faire initier.

Horace, pendant son séjour à Athènes, n'avait pas manqué d'être de ce nombre. Ce n'est pas seulement la dernière strophe de cette ode qui le démontre, c'est l'ode entière. L'image qui termine la dernière strophe n'est qu'une des représentations théâtrales et symboliques dont on était témoin dans ces cérémonies religieuses, et toutes les strophes retracent les dogmes qui y étaient enseignés. Le poète a fait passer dans ses vers les formes mêmes du langage qu'on employait dans le rituel de ce culte, et il a retracé les scènes qui étaient figurées à l'épopée, le troisième et dernier degré de l'initiation, sans toucher cependant à la partie mystérieuse qu'il était défendu de dévoiler. Voilà pourquoi il s'arrête subitement. En traitant un sujet aussi

<sup>1</sup> Sainte-Croix, *ibid.*, t. 1, p. 269. — <sup>2</sup> Cicéron, *de Natur. deor.* I, 43.

— <sup>3</sup> Sénèque, *Hercules furens*, 615. Aristide, cité par Sainte-Croix, *Myst. du pag.*, t. 1, p. 132.



vénéré, il redoute de commettre quelque indiscretion, et il se rappelle la récompense due à ceux qui savent garder les secrets de ces mystères, et la peine réservée à ceux qui les trahissent. Toute l'ode a une teinte de gravité religieuse et une sublimité d'expression qui donnent une force imposante aux preceptes qu'elle inculque.

Les commentateurs de notre poète, n'ayant pas aperçu les rapports qui existent entre les initiés d'Éleusis et les strophes qui précèdent celle où il en est fait mention, n'ont vu qu'un défaut de liaison et d'ensemble entre les diverses parties de cette belle composition. Pour les Romains, au contraire, dont un grand nombre étaient initiés aux mystères d'Éleusis, et qui tous reconnaissaient dans l'ode une imitation du langage de ces prêtres du culte révérend de Cérés, cette suspension subite du poète, qui s'arrête au milieu de ses plus belles inspirations, par la crainte de commettre un sacrilège, devait produire une impression profonde et solennelle.

On ne considérera pas ceci comme une conjecture, mais comme un fait démontré, si on rapproche les expressions d'Horace de celles qu'emploie Plutarque, pour décrire le bonheur dont jouissaient les *époptes*, c'est-à-dire ceux qui avaient été admis à l'*époptie* ou à la dernière initiation<sup>1</sup>.

« Mourir, dit Plutarque, c'est être initié aux grands mystères. L'homme devenu parfait par sa nouvelle initiation, rendu à la liberté et vraiment maître de lui-même, célèbre, couronné de fleurs, les plus augustes mystères, converse avec des âmes pures, et voit avec mépris la troupe profane de ceux qui, plongés dans la boue, se pressent et s'entassent sur la terre, ce séjour de misère où les retiennent la crainte de la mort et la défiance du bonheur d'une autre vie. »

<sup>1</sup> Sainte-Croix, *Mystères du paganisme*, t. 1, p. 362. — Plutarque, *Frag. de Immort.*, l. 7, p. 268, de la trad. de Ricard, et t. V, p. 9 de l'édition de Didot, 1810-1855. Sainte-Croix, *Mystères du paganisme*, t. 1, p. 381.

## XIII.

Dans une seconde ode, sur le même sujet qui suit immédiatement celle dont nous venons de parler<sup>1</sup>, et qui dans plusieurs manuscrits n'en est même pas séparée, Horace fait, des la première strophe, un sublime portrait du sage des stoïciens, de cet homme idéal, qui parvient à se soustraire, par la philosophie, à toutes les faiblesses de l'humanité, et se fraye, par sa seule vertu, le chemin du ciel. Toutes les œuvres philosophiques de Sénèque ne sont que le développement de ces vers d'Horace.

« Les regards menaçants d'un tyran farouche, la fureur d'un peuple séditieux qui commande le crime, les vents orageux soulevant les flots de l'Adriatique, la main foudroyante de Jupiter Tonnant ne sauraient ébranler l'homme juste et ferme en ses desseins. Que le monde en éclats s'éroule, ses débris le frapperont sans l'effrayer. »

Le poète nous montre ensuite que c'est par cette force d'âme que Pollux, Hercule, Bacchus, ont mérité l'honneur de briller dans les demeures célestes. Il nous peint Auguste, au visage radieux, s'abreuvant avec eux du divin nectar. Puis il nous transporte au moment où Romulus, dont la famille de César se prétendait issue, emporté par les coursiers du dieu Mars, son père, triompha de l'Achéron, grâce au discours que Junon prononça en sa faveur dans l'assemblée des dieux. Ce discours remplit le reste de l'ode; et dans les beaux vers de cette composition sublime, ce n'est plus le poète qui parle, c'est Junon.

Elle déclare qu'elle sacrifie à Mars son trop juste ressentiment contre la race de Piram et d'Hector; qu'elle pardonne à ce fils qu'une mère troyenne lui avait rendu odieux; qu'elle consent à ce que le brillant Olympe s'ouvre devant lui; qu'elle veut bien

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* III, 3 : *Justum et tenacem propositi virum*. Braunschweig, t. I, p. 256. Jani, t. 2, p. 31; Mitscherlich, t. 2, p. 33. Orelli II, t. I, p. 296. Döring, p. 125. Jarch, p. 83. Fea, t. I, p. 79.

que le Capitole brille d'un éclat éternel, que Rome donne des lois aux Mèdes vaincus<sup>1</sup>, que cette ville étende la terreur de son nom jusqu'aux régions les plus lointaines, depuis le détroit qui sépare l'Europe de l'Afrique jusque sur les champs que le Nil féconde de ses eaux débordées; et s'il est aux limites du monde un seul pays qui prétende se dérober à la puissance de Rome, elle permet qu'elle y porte le glaive triomphateur, fière qu'elle est de parcourir également les régions que le soleil dévore de ses feux et celles que désole un hiver éternel.

Mais la vindicative déesse ne consent à ces glorieuses destinées qu'à une condition, c'est que jamais on ne relèvera les murs de Troie; c'est que les troupeaux bondiront sur les tombeaux de Priam et de Pâris; c'est que la lionne y cachera impunément ses petits. Si les belliqueux descendants de Quirinus osaient enfreindre sa défense, si par une piété mal entendue, par trop de confiance en leurs forces, ils entreprenaient jamais, sous de funestes auspices, de réparer les ruines de cette ville, qui fut le berceau de leurs ancêtres, alors « elle, la sœur et l'épouse de Jupiter, accourrait à la tête de ses bataillons victorieux, et dût Apollon lui-même relever trois fois un mur d'airain, trois fois ses braves Argiens le renverseraient; trois fois les Troyennes captives pleureraient leurs époux et leurs enfants. » Mais tout à coup le poète s'interrompt, il est effrayé de son audace. « O Muse, où m'entraînes-tu? Arrête-toi, téméraire: de tels sujets ne conviennent pas à ta joyeuse lyre; cesse de redire les entretiens des dieux, et d'attenter à leur majesté par la faiblesse de tes accords. »

#### XIV.

Il n'y a qu'une seule opinion parmi les critiques sur les beautés de cette ode: tous en ont admiré l'invention dramatique, l'é-

<sup>1</sup> Voy. ci dessus, liv. V, § 22; liv. VII, § 8, t. 1, p. 306 et 407; et liv. IX, § 14, t. 2, p. 40.

lévation des pensées, l'harmonie et la force des expressions, la richesse des figures; mais ces beautés sont encore mieux goûtées quand on se rend compte des motifs qui ont porté le poète à l'écrire.

Cette ode a trait à deux objets différents, les louanges et l'apothéose anticipée d'Auguste, et la réfutation des bruits répandus et accrédités sur son compte, par ceux auxquels déplaisait son pouvoir usurpé.

Auguste était parti pour l'Orient, en 733. Pendant son absence, les assemblées des comices, pour l'élection des nouveaux consuls<sup>1</sup>, avaient donné lieu à des troubles, à des séditions. Auguste ne s'en effraya point; il nomma Agrippa préfet de Rome, et continua de s'occuper des affaires d'Orient. La tranquillité fut promptement rétablie. Pendant ce temps, l'on sut que les Parthes ne paraissaient pas disposés à combattre, que l'armée romaine qui marchait vers l'Arménie rendrait l'empereur maître des destinées de ce pays; on apprit encore que les Cantabres et les Astures, et tous les peuples rebelles de la Gaule et de l'Espagne, se soumettaient; on avait reçu d'heureuses nouvelles de l'expédition de Pétronius en Éthiopie, et de la paix conclue avec la reine Candace, qui régnait sur cette contrée<sup>2</sup>. Enfin des ambassadeurs des Indiens et des Scythes étaient venus trouver Auguste dans l'île de Samos<sup>3</sup>. Ainsi l'on voit que le poète n'exagère pas, lorsqu'il dit que la puissance romaine se faisait sentir jusqu'aux extrémités du monde connu. Cette gloire, ce haut degré de prospérité dont Horace fait, non sans juste raison, un motif de louange pour Auguste, n'empêchaient pas les conspirations et les manœuvres du parti des mécontents, qui n'avaient d'espérance que dans le renversement du gouvernement établi. Tous les bruits qui pouvaient indisposer les Romains contre Auguste et nuire à son autorité, étaient propagés par les hommes de ce parti. A cette époque,

<sup>1</sup> Dion Cassius, I, IV, 6, p. 734. — <sup>2</sup> Dion Cassius, IV, 5, 733. — <sup>3</sup> Dion Cassius, IV, 9, p. 739. *S. etone, Oct. Aug. 21.*

on repandit une nouvelle qui, plus qu'aucune autre, pouvait exciter contre cet empereur la haine du peuple et du sénat de Rome : on disait qu'il avait le projet de transporter en Orient le siège de l'empire. Il n'en était rien, il ne le voulait pas, il ne pouvait pas le vouloir ; mais pourtant diverses circonstances donnaient du crédit à cette rumeur générale et publique, notamment les troubles qui avaient eu lieu pendant la durée des éonices, les mesures sévères qu'on avait été obligé de prendre à propos des conspirations découvertes et déjouées, et plus que tout cela, la prolongation du séjour d'Auguste en Orient : car, au lieu de revenir à Rome, il s'était de nouveau arrêté dans l'île de Samos. Enfin, en disant qu'il voulait établir à Troie le siège de l'empire, on ne faisait que renouveler des soupçons déjà conçus contre son grand-oncle, Jules César ; et cette accusation, tout aussi fautive que celle qu'on formait contre Auguste, n'avait pas peu contribué à rendre le dictateur odieux au sénat, et à augmenter le nombre de ceux qui conspirèrent contre ses jours. On connaissait les prétentions qu'avait la famille des Jules de descendre d'Énée, et, par cette raison, on la soupçonnait d'adopter avec faveur ce qui tendait à faire revivre les antiques et glorieux souvenirs de la ville de Troie. Jules César avait exempté les habitants de cette ville de toute espèce de contribution ; il avait respecté leurs libertés municipales. Auguste aussi, après son premier séjour à Samos, quand il se rendit en Bithynie, visita la Troade, et conserva à la ville de Troie tous les privilèges que Jules César lui avait conférés<sup>1</sup>. C'est Auguste qui avait rétabli et fait célébrer avec le plus de pompe et de magnificence les jeux troyens institués par César. Il en fallait moins pour faire craindre à la multitude qu'Auguste ne voulût se séparer de Rome, et anéantir cette reine du monde en transportant le siège de l'empire et les dieux du Capitole dans un canton obscur de l'Asie. Pourtant, comme il

<sup>1</sup> Strabon, *Geogr.*, XIII, p. 594, t. 4, p. 167 de la trad. franç. Suétone, *Jul. Cesar*, 79. Sur les médailles d'Ilium, on lit : AUG. TROAD.

était aimé, comme il avait refusé la dictature et la censure perpétuelle, comme il avait fléchi le genou devant le peuple pour qu'il ne le forçât pas d'accepter la plus éminente de ces deux dignités<sup>1</sup>, comme on le connaissait ennemi de tout changement violent, plein de prudence et de modération, il était facile de détruire de pareils bruits par des désaveux publics.

Or, il ne pouvait y en avoir de plus efficace et d'une nature à se répandre plus promptement, à faire une plus vive impression sur les esprits, que l'ode qu'Horace composa dans ce but. Comment aurait-on pu croire encore à un tel projet de la part d'Auguste, lorsque le poète, en faisant de cet empereur un si magnifique éloge, en le vénérant comme un dieu tutélaire, proscrivait en même temps comme sacrilège et comme impie ce même projet qu'on lui prêtait? La divinité de l'homme vertueux et du sage, la divinité d'Auguste, la divinité de Romulus, le fondateur de Rome, la gloire et la puissance de Rome, mises par un accord unanime des douze grands dieux sous la protection du ciel, tant que les Romains préféreraient la vertu à l'or, tant que les murs de Troie ne seraient point relevés, tant que Rome, la ville éternelle, serait le siège de l'empire; voilà ce que les strophes sublimes du poète de Vénusie faisaient retentir aux oreilles charmées des orgueilleux Romains.

## XV.

L'épître vingtième du 1<sup>er</sup> livre<sup>2</sup>, nous démontre qu'à la fin de l'année 733, Horace fit paraître pour la première fois un recueil de ses poésies, jusqu'ici publiées isolément ou par livres détachés. Ce recueil contenait ses deux livres entiers de satires, tels que nous les avons, et les livres I, II et III des odes, à la réserve d'un petit nombre, qui furent répartis trois

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 52. Velléius Paterculus, II, 89. Florus, IV, 12. Dion Cassius, LIV, 1, p. 730. — <sup>2</sup> Horace, *Epist.* 1, 20 : *Perturnnum Januamque, liber, spectare videtis.*

ans plus tard dans ces trois livres, soit qu'elles aient été composées depuis, soit que divers motifs en aient empêché la publication.

Comme tous les poètes, lorsqu'ils ont eu à publier leurs productions inspirées par diverses circonstances et aux différentes époques de leur vie, Horace, dans l'arrangement de ses poésies, ne s'est nullement astreint à l'ordre chronologique de leurs compositions. Il n'a eu dans cet arrangement qu'un seul but, celui de donner à chacune de ses pièces le plus de valeur possible, par la place qu'il lui assignait dans son recueil, et de procurer au lecteur, par les contrastes et la variété, un plaisir plus vif. Il est aujourd'hui impossible de deviner les motifs qui ont déterminé Horace à n'insérer certaines odes que dans les derniers livres, quoiqu'elles eussent été composées dans les premières années de sa vie, et à admettre dans les premiers livres celles qu'il avait écrites les dernières, et qui faisaient allusion à des événements récents. Un recueil de poésies n'est pas destiné à tenir lieu d'annales historiques, ni de mémoires biographiques. Comme Horace se vante avec juste raison d'avoir transporté dans la langue latine les mètres variés des Grecs, on peut affirmer que, dans l'ordre qu'il a adopté pour son recueil, il a surtout consulté le plaisir de l'oreille, et qu'il a cherché en même temps à donner un caractère particulier à chacun de ses livres. C'est ainsi qu'il a relégué dans le dernier ou dans les épodes toutes les pièces iambiques analogues à celles qui lui étaient échappées dans sa jeunesse, et quelques autres qu'il ne désirait pas de son vivant annexer à ses autres livres. On trouve dans le troisième et le quatrième livre des formes de vers qui ne se présentent pas dans les deux premiers, ce qui produit une surprise agréable à l'oreille, au moment même où l'extrême variété des mètres employés jusque-là pouvait faire croire que l'auteur avait déjà épuisé tous les genres de strophes, toutes les natures de vers, favorables à la langue latine.

La méthode qu'Horace a employée pour composer son re-

cueil a égaré plusieurs critiques, qui n'ont pas fait attention que c'était cependant celle des auteurs de tous les temps. Cette différence entre les mètres employés dans les différents livres des odes d'Horace leur a fait penser que ce poète n'avait, à chaque époque de sa vie, composé que de certaines sortes de vers, et que par conséquent aucune des odes renfermées dans le troisième ou le quatrième livre ne pouvait être antérieure à une de celles qui se trouvaient dans les deux premiers livres<sup>1</sup>. Par là, ils se sont épargné le soin de discuter la date de chacune des pièces de vers du recueil, et ils ont cru les classer chronologiquement en rangeant intégralement, selon certaines dates, les différents livres qu'il a successivement publiés ; mais la date de la publication d'une production littéraire ne détermine pas celle de sa composition, et c'est celle-ci surtout qui est importante à connaître pour l'histoire.

Non-seulement les savants critiques dont je parle ont commis des fautes graves, eu méconnaissant les allusions de notre poète les plus évidentes aux événements de son temps ; mais ils ont eu tort de changer l'ordre des livres qu'il avait publiés, et de les placer selon l'ordre présumé de leur publication. Ainsi que nous l'avons dit ailleurs, l'ordre qu'un auteur a cru devoir adopter pour l'arrangement de ses œuvres, fait, comme ses œuvres mêmes, partie de ses pensées ; et nul n'a le droit, même en se fondant sur les meilleurs motifs, d'y substituer les siennes. Si l'on excepte les épodes, et peut-être aussi le second livre des épîtres, et l'*Art poétique*, qui n'ont été annexés au recueil d'Horace qu'après sa mort, le reste du recueil a été formé par lui : Suétone nous l'atteste<sup>2</sup>. Nous avons donc ce recueil tel que son auteur a voulu qu'il fût, et on doit se garder d'y rien changer. Expliquons les grands poètes, traçons l'histoire de leurs inspirations et des productions de leur génie ; mais évi-

<sup>1</sup> James Tate, *Horatius restitutus, or the books of Horace arranged in their chronological order*, 2<sup>e</sup> édit., 1837, p. 177. — <sup>2</sup> Suétone, *Vita Horatii*, p. 48 51, édit. de Richter.



tons par un zèle d'éditeur maladroit de faire perdre uue partie du plaisir qu'on ressent à la lecture de leurs ouvrages<sup>1</sup>.

## XVI.

Dans l'épître qu'Horace adresse à son livre, pour lui donner de paternels conseils<sup>2</sup>, il lui reproche d'avoir l'œil tourné du côté de Vertumne et de Janus, et de désirer trop vivement, après avoir été poncé par la main des frères Sosies, d'être exposé en vente, aux regards du public, dans la boutique de ces libraires.

On polissait le revers des parchemins sur lesquels les livres étaient écrits avant de les mettre en vente, afin de les rouler plus facilement, et pour qu'ils fussent plus doux à la main de ceux qui s'en servaient<sup>3</sup>. Nous avons déjà parlé des frères Sosies, de ces libraires que la vente des poésies d'Horace contribuait à enrichir, et de la situation de leur boutique au bout de la rue Toscane, où il y avait une statue du dieu Vertumne et une autre de la déesse Pomone<sup>4</sup>. Leur profession était devenue d'autant plus lucrative, que le goût des livres et le nombre des bibliothèques s'augmentaient chaque jour. Rome possédait alors trois grandes bibliothèques publiques : celle de l'*Atrium*, ou vestibule du temple de la Liberté, fondée par Asinius Pollion en 715<sup>5</sup>; celle des portiques d'Octavie, dont la dédicace remonte à l'an 720; et enfin celle du temple d'Apollon Palatin,

<sup>1</sup> Sanadon, *Poésies d'Horace, disposées selon l'ordre chronologique*, 1728, in-4°. James Tate, *Horatius restitutus*, 2<sup>e</sup> édit., 1837, in-8°. — <sup>2</sup> Cf. Acron et Porphyriion, *ad Horat. Epist.* XX, 1, dans Braunhard, t. 2, p. 350. Théod. Schmid, *Des Horatius Episteln erkläert*, t. 1, p. 452. Wieland, *Horatius Briefe*, p. 323, édit. de 1801. — <sup>3</sup> Acron et Porphyriion, *ad Horat. Epist.* XX, v. 2; et *Ars poet.*, v. 345, dans Braunhard, t. 2, p. 350 et 476. Voy. ci-dessus, liv. III, § 4, p. 130. — <sup>4</sup> Nardini, *Roma vetus*, lib. V, cap. 6. Piaute, *Curculio*, act. IV, v. 21. — Isidore, *Orig.* VI, 4. Pline, *Hist. nat.* VII, 31.

fondée par Auguste<sup>1</sup>. Des hommes instruits, Hygin, Melissus, Pompeius Macer, avaient été préposés par Auguste à la garde de ces riches trésors de l'intelligence humaine<sup>2</sup>. L'industrie des libraires rendit les livres communs : ainsi Sénèque achetait pour une somme modique un Cicéron complet dans la boutique de Dorus ; et dans celle de Tryphon ou d'Atrectus, demeurant sur la place d'Argilète, près du Forum de César, le volume des poésies de Martial, recouvert en pourpre, bien passé à la pierre ponce, ne coûtait que cinq deniers romains, ou trois francs dix sous<sup>3</sup>.

Horace reproche encore à son livre de montrer des goûts tout différents de ceux qu'il a cherché à lui inspirer, et d'avoir mal profité de l'éducation qu'il lui a donnée. Ne l'avait-il pas accoutumé à ne se montrer aux regards que d'un petit nombre de personnes choisies ? Et le voilà qui s'indigne d'être mis sous clef ! dépouillant toute pudeur, il brûle de se produire au grand jour ! Il lui prédit qu'après un premier succès dû à la nouveauté, il tombera dans les mains du peuple, qu'il deviendra la pâture des vers, qu'il servira à envelopper les marchandises destinées pour Utique<sup>4</sup> ou Illerda<sup>5</sup>, c'est-à-dire pour l'Afrique ou pour l'Espagne. Que fera alors Horace ? Il se rira de celui qui n'a point voulu écouter ses conseils ; il imitera ce rustre qui, voyant son âne refuser de lui obéir, le poussa de lui-même dans le précipice. Pourquoi s'obstiner à sauver qui veut périr ?

Pourtant, si par un destin trop heureux il arrive que quelque vieux maître d'école des faubourgs se serve de l'orgueilleux volume pour montrer à lire aux enfants, « alors, lui dit le

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 29. Horace, *Epist.* I, 3, 17. Dion Cassius, XLIX, 43, p. 601. Plutarque, *Marcellus*, 30. — <sup>2</sup> Suétone, *Jul. César*, 58, et de *Illustr. Gramm.*, cap. 20 et 21. — <sup>3</sup> Martial, *Epigr.* I, 118 ; XIII, 3. Sénèque, de *Benef.*, VII, 6. Cf. *De la fabrication et du prix du papier dans l'antiquité*, par Ambr. Didot, 1857, p. 15. — <sup>4</sup> On voit les ruines d'Utique dans la baie de Carthage, pres de *Porto Farina*. — <sup>5</sup> C'est la *Lérida* moderne, dans la Catalogne.

poète, quand le soleil moins ardent permettra à un petit cercle d'auditeurs de te prêter l'oreille, dis-leur que, né d'un père affranchi sans biens, j'ai déployé des ailes assez puissantes pour m'élancer hors de mon humble nid. Ainsi ce que tu m'ôteras en naissance, tu me le rendras en mérite. Ajoute encore que j'ai su plaire à ce qu'il y a de plus illustre dans Rome en guerriers et en magistrats, que je suis de taille assez petite, que mes cheveux ont grisonné avant le temps, que j'aime le soleil, que je suis prompt à m'emporter et non moins prompt à m'apaiser ; et si, par hasard, quelqu'un s'informe de mon âge, réponds que je comptais quatre fois onze hivers l'année où Lollius s'adjoignit Lépide pour collègue dans le consulat. »

Par cette date précise la composition de cette épître et l'apparition du livre d'Horace se trouvent fixées à la fin de décembre 733, époque à laquelle le poète avait quarante-quatre ans accomplis <sup>1</sup>.

Un consul n'en choisissait pas un autre. Si donc Horace s'exprime de cette manière, c'est qu'il fait allusion à ce qui se passa lorsque Lépide parvint au consulat. Auguste avait été nommé consul en 732 avec Marcus Lollius Palicanus, le père de ce jeune homme auquel Horace avait adressé l'épître deuxième du I<sup>er</sup> livre <sup>2</sup>; Auguste n'accepta pas le consulat. Les comices furent assemblés pour nommer un consul à sa place, tandis qu'il était en Sicile. Deux concurrents se présentèrent, Lépide et Silanus ; mais leurs brigues occasionnèrent du trouble et des séditions, et ce fut l'appui que Lollius prêta à Lépide qui le fit triompher de son rival <sup>3</sup>.

La manière dont Horace s'exprime à la fin de cette épître, prouve qu'il se glorifiait autant d'avoir mérité dans sa jeunesse l'estime et la faveur de Brutus, que, dans l'âge mûr, celle d'Au-

<sup>1</sup> Conférez Acron et Porphyrius, *Epist.* 1, 20, v. 20-28, dans Braunhard. t. 2, p. 353. Théod. Schmid, *Des Horatius Episteln*, t. 1, p. 466. Dacier. t. 9, p. 265. Orelli, t. 2, p. 486-493. — <sup>2</sup> Conférez ci-dessus, liv VIII, § 9, t. 1, p. 539 — <sup>3</sup> Dion Cassius, lib. LIV, cap. 6, p. 734.

guste ; et l'expression publique d'un tel sentiment honore à la fois le poète et le tout-puissant empereur<sup>1</sup>.

Remarquons que les mots dont Horace se sert pour permettre à son livre de partir, *fuge quo descendere gestis*, « cours où tu veux descendre, » semblent démontrer que le poète habitait alors à Rome un quartier élevé, probablement sur les Esquilies, près du palais de Mécène<sup>2</sup>.

## XVII.

An de Rome 734 Av. J.-C. 20. Age d'Horace, 45.

Depuis la mort du jeune Marcellus, Tibère était le seul dans la famille impériale qui pût commander en chef<sup>3</sup>. Il n'avait que vingt-deux ans lorsque Auguste, pendant le séjour qu'il fit en Orient, lui confia la conduite de l'armée qu'il envoyait en Arménie. Il s'agissait de rétablir Tigrane sur le trône de ses pères et d'en chasser Artavasde son frère, dont un parti puissant demandait l'expulsion<sup>4</sup>. Tibère n'était pas au-dessous d'une mission si importante : il avait déjà donné des preuves de capacité militaire dans la guerre contre les Cantabres, où il commandait une légion en qualité de tribun militaire. Nommé questeur à dix-neuf ans, il montra une rare intelligence dans les fonctions qu'il avait à remplir, et il déploya une courageuse activité pour approvisionner Rome de blé, et pour prévenir la disette dont on était menacé<sup>5</sup>. Déjà profondément dissimulé, il désirait plaire à Auguste, au peuple romain, à l'armée, et ne laissait percer au dehors aucun des vices qui déjà assiégeaient sa jeunesse. Sa taille était haute, majestueuse, sa figure agréable,

<sup>1</sup> Schmid, *Des Horatii Episteln erkläert*, t. 1, p. 455. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. X, § 1, t. 2, p. 80. — <sup>3</sup> Suétone, *Tiberius*, 5. Tacite, *Ann.* II, 3. Dion Cassius, LIV, 9 p. 739. — <sup>4</sup> Velleius Paterculus, II, 94. Au lieu de *Regnum Artavasdi dedit*, lisez : *Regnum ejus Artavasdi ereptum Tigrani dedit*. Tacite, *Ann.*, I, 3. Dion Cassius, LIV, 9, p. 738. Suétone, *Tiberius*, 9. — <sup>5</sup> Velleius Paterculus, II, 94.

et son esprit cultivé<sup>1</sup>. Il parlait le grec avec facilité, et faisait des vers dans cette langue et en latin ; il avait été formé dans l'art oratoire par Messala Corvinus, dont il était un grand admirateur. On estimait plus ses discours improvisés que ses discours écrits, parce que, scrupuleux défenseur de la langue latine à laquelle il voulait conserver la prééminence, il s'interdisait, quand il écrivait, tous les mots, toutes les tournures nouvelles ordinairement puisés dans la langue grecque. Pour éviter un excès il tombait dans un autre, et obscurcissait son style par des expressions surannées<sup>2</sup>. On ne peut pas douter que les discours que Tacite lui fait tenir, lorsqu'il fut parvenu à l'empire, n'aient été refaits par cet éloquent historien<sup>3</sup>. Tibère s'était surtout complu à étudier l'histoire des temps fabuleux, et il ne fallait pas devant lui, dit Suétone, avoir oublié quelle était la mère d'Hercule, ni quel nom portait Achille parmi les filles de Lycomède, ni enfin quelles étaient les chansons ordinaires des Sirenes. Horace jouissait de toute la faveur d'un prince élève de son ami Messala Corvinus, et nous avons vu précédemment que ce fut à notre poète que s'adressa Septimius<sup>4</sup> lorsqu'il désira lui être recommandé<sup>5</sup>. En partant pour aller prendre le commandement de l'armée qui lui avait été confiée, Claude Tibère avait, comme tous les grands personnages, emmené avec lui un nombreux cortège<sup>6</sup>. Indépendamment de ses esclaves, de ses affranchis, de ses familiers et de ceux qui composaient sa maison, il avait à sa suite ceux qui devaient remplir les fonctions de médecins, de secrétaires, de trésoriers, d'inspecteurs ; puis des cliens indépendants qui n'avaient d'autres fonctions spéciales que celles qu'il pouvait leur conférer. C'étaient des jeunes gens riches, ambitieux, qui s'attachaient à sa personne dans l'espoir de s'avancer en se rendant agréables à ce jeune

<sup>1</sup> Vell. Paternulus, *loc. cit.* Suétone, *Tiberius*, 70, 71. — <sup>2</sup> Suétone, *Ort. Aug.*, 86 ; *Tiberius*, 8 et 70. Tacite, *Ann.* XIII, 3. — <sup>3</sup> Tacite, *Ann.* IV, 37 et 38. Cl. Meyer, *Orat. Rom. fragm.*, p. 231. Orelli, *Horat.*, t. 2, p. 383. — <sup>4</sup> Horace, *Epist.* I, 2. — <sup>5</sup> Voy. liv. IX, § 13, l. 2, p. 35.

prince, et en méritant par leurs services sa protection et sa faveur.

Dans cette cohorte, brillante de jeunesse et d'espérance, qui composait la petite cour de Tibère, Horace avait plusieurs amis, ou, du moins, plusieurs connaissances intimes. Au nombre de ces amis et de ces connaissances étaient Celsus Albinovanus, Titius, Florus et Munatius. C'est pour avoir de leurs nouvelles et de celles de Tibère, c'est aussi pour apprendre ce qui se passait à l'armée, qu'il écrivit à l'un d'eux, Julius Florus, l'épître troisième du I<sup>er</sup> livre<sup>1</sup>.

Celsus était un de ceux auxquels d'importantes fonctions furent confiées; il était un des secrétaires de Tibère. Titius, au contraire, était seulement un des clients de Tibère; il ne remplissait auprès de lui aucune charge, et n'avait aucun emploi déterminé. Quoique désigné ici par le poète sous le seul nom de Titius, il est bien le Titius Septimius qu'Horace avait précédemment recommandé au jeune prince<sup>2</sup>; le même Septimius auquel est adressée l'ode 6 du livre II, qui contient de si beaux témoignages d'une amitié réciproque<sup>3</sup>; le même Septimius qu'Horace, selon quelques manuscrits, promettait comme un convive aimable à Torquatus, en l'invitant à dîner<sup>4</sup>; le même Septimius auquel Tibulle, son ami, adresse, dans une de ses élégies, d'utiles conseils<sup>5</sup>; le même Septimius qui s'initia si bien depuis dans la faveur d'Auguste qu'il devint un de ses familiers, celui dont nous verrons figurer le nom dans une lettre de cet empereur à Horace<sup>6</sup>; le même Septimius enfin, dont le tombeau, près d'*Aricia* (la Ricia), est signalé comme un monument remarquable par un ancien

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* I, 3 : *Juli Flore, quibus terrarum militet oris*. Orelli, *Horatii opera*, t. 2, p. 337. — <sup>2</sup> Horace, *Epist.* I, 9. Voy. ci-dessus, liv. IX, § 13. t. 2, p. 38. — <sup>3</sup> Horace, *Carm.* II, 6. Voy. ci-dessus, liv. V, § 3, t. 1, p. 242. Weichert, de *Titio Septimio poeta*, dans les *Poetarum latinorum reliquiae*, p. 371 et 376. — <sup>4</sup> Horace, *Epist.* I, 5, 26. Cf. ci-dessus, liv. X, § 10, t. 2, p. 102. — <sup>5</sup> Tibulle, *Eleg.*, lib. I, 4, 73-74. — <sup>6</sup> Suétone, *Vita Horatii Suetoniana*, édit. de Richter, p. 37-39.

scholiaste de notre poète<sup>1</sup>. Il est probable aussi que Titius Septimius était le fils de ce M. Titius, qui fut consul suppléant en 723, lors du troisième consulat de César Octave et du consulat de Messala Corvinus<sup>2</sup>.

Titius était par sa mère le neveu de Munatius Plancus le consulaire<sup>3</sup>. Le jeune Munatius qui se trouve mentionné dans cette épître, était le fils de ce Munatius Plancus, l'ancien ami d'Horace. Ainsi Titius et Munatius étaient cousins par les femmes; et tous deux se trouvaient ensemble alors auprès de Tibère, dans un même but et avec les mêmes projets d'ambition.

Titius s'essayait dans la poésie lyrique; il s'était proposé Pindare pour modèle. Il écrivait aussi des tragédies imitées de ce genre de pièces à caractères exagérés, à vers ampoulés, qui paraissent avoir été le goût dominant de la Melpomène latine. Ces pièces ne plaisaient pas à Horace, qui comprenait mieux que ses contemporains combien le naturel et le pathétique des tragiques grecs étaient préférables à ce faux sublime. Il n'est rien resté des poésies de Titius Septimius; peut-être même ne furent-elles jamais publiées.

Celsus, surnommé Albinovanus, paraît avoir été encore plus intimement lié avec Horace que Titius Septimius. C'est à Celsus, ainsi que nous le dirons bientôt, que notre poète écrit quand il se trouve affligé de ces accès d'hypocondrie et de maux de

<sup>1</sup> Cf. Acron et Porphyryon, *ad Horat. Epist.* 1, 3, 9, dans Braunhard, t. 1, p. 260, et le scholiaste de Cruquius, p. 525. — <sup>2</sup> Cf. Almeloveen, *Fasti. Roman. consulum*, p. 61. Plutarque, *Antonius*, 58. Dion Cassius, L, 13, p. 613. Velléius Paternulus, II, 83. Weichert, *de Titio Septimio poeta*, dans les *Poet. latin. reliquiæ*, p. 577. — <sup>3</sup> Horace, *Epist.* 1, 3. Notre Titius Septimius ne doit pas être confondu avec un autre poète tragique qui vivait du temps de Cicéron. Cf. Cicéron, *Brutus*, 45. Weichert, *Poet. latin. reliquiæ*, p. 372. Meyer, *Orat. Rom. fragmenta*, p. 158. Titius Sabinus, qui vivait sous Tibère, vers l'an 777, paraît avoir été un des parents du Titius Septimius d'Horace. Cf. Dion Cassius, LVIII, 1, p. 874. Tacite, *Ann.* IV, 18.

nerfs, résultats inevitables d'un trop grand abus des plaisirs<sup>1</sup>. Son âge et l'intérêt qu'il lui portait l'autorisaient à mêler aux témoignages d'amitié dont ses vers étaient les iuterpètes quelques avertissements utiles. Celsus, malgré les nombreuses occupations dont il était surchargé, faisait des vers, et il en lisait encore davantage ; mais ses meilleures compositions n'étaient que des réminiscences. Horace l'avait plusieurs fois averti qu'il faisait fausse route, et dans cette épître il le prévient de nouveau que, s'il veut réussir en poésie, il est nécessaire qu'il puise dans son propre fonds, et non dans celui d'autrui. Horace donne ici ses avertissements et ses conseils avec le ton de confiance d'un homme très-supérieur en âge, en talent, en réputation, aux jeunes écrivains auxquels il s'adresse, et non pas avec ces intentions malignes et ce ton railleur qu'on lui a gratuitement prêtés<sup>2</sup>.

Il faut se garder de confondre, comme l'ont fait quelques erudits, Celsus Albinovanus avec Peto Albinovanus. Ces deux personnages portaient le même surnom, tous deux faisaient des vers ; mais voilà tout ce qu'ils ont de commun. Peto Albinovanus fut l'ami d'Ovide, qui lui a adressé dans son exil une épître en vers<sup>3</sup>. Il se lit un nom par des poèmes héroïques dont les titres seuls nous sont parvenus. Celsus Albinovanus, au contraire, quoique plus jeune qu'Horace, composait des vers en même temps que lui, mais ne paraît pas avoir acquis de célébrité. Nous n'avons les titres d'aucune de ses poésies ; peut-être ne les publia-t-il jamais<sup>4</sup>.

Mais ce n'est ni à Celsus ni à Titius qu'Horace a adressé cette troisième épître du premier livre ; c'est à un ami, plus avant

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* I, 8. Orelli, t. 2, p. 386. Voy. ci-après, § 19, p. 131. —  
<sup>2</sup> Wieland, *Episteln*, t. 1, p. 77-80. Weichert, *de Titio Septimio poeta*, dans ses *Poetar. latin. reliquie*, p. 465-390. Dacier, *Horace*, t. 8. p. 189-221. Sanadon, *Horace*, t. 6, p. 52-56. — <sup>3</sup> Ovide, *Ex Pontu*, IV, 10. —  
<sup>4</sup> Weichert, *Poetar. latinor. reliquie*, p. 382. Baehr, *Geschichte der Romischen litterat.*, p. 126 et 202.



encore dans son intimité que ne l'étaient ces deux jeunes gens. Cette épître et la deuxième du livre II<sup>1</sup>, l'une et l'autre adressées à Julius Florus, témoignent de l'étroite liaison qui existait entre notre poète et ce personnage.

Nous ne savons de lui que ce qu'Horace et ses scholiastes nous en apprennent. Il était fort jeune alors, et il s'acquit par la suite la réputation d'un savant jurisconsulte et d'un habile avocat. Les termes dont Horace se sert à son égard démontrent qu'il faisait facilement des vers, et qu'il réussissait très-bien dans la poésie légère. Le nom de Julius paraît indiquer en lui un client de la famille impériale. Il est vraisemblable qu'il était le plus jeune des fils d'Aquilius Florus. On sait que ce Romain, sur l'ordre cruel de César Octave, fut obligé de se sacrifier pour sauver les jours de son fils aîné; celui-ci, désespéré d'être privé d'un si tendre père, se donna la mort<sup>2</sup>. D'après ce qui se passa à l'égard des fils de Cicéron et d'Antoine, et de tous les fils d'illustres pros crits qu'Auguste se plut, après la fin de la guerre civile, à combler de faveurs lorsqu'ils s'en montraient dignes, on peut croire que Florus, le dernier rejeton de cette infortunée famille, encore enfant lors de la mort de son père et de son frère, fut élevé par les soins de César Octave, et qu'ensuite sa capacité et ses talents lui acquirent le crédit et l'estime dont il jouissait.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Horace avait pour Florus une grande affection. Cela est démontré par l'épître dont nous nous occupons. Un but important s'y cache sous les grâces du bel esprit et sous l'urbanité de l'homme de cour. A mesure qu'Horace avançait en âge, il voyait quelque chose de plus précieux que la gloire, de plus désirable que les talents :

<sup>1</sup> *Flore, bono claroque fidelis amice Neroni.* Acron et Porphyrius, *ad Horat.*, *Epist.* I, 3 et II, 2, dans Braunhard, t. 2, p. 259. Orelli, t. 2, p. 396 et 540. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LI, 3, p. 633. Suétone, *Oct. Aug.* 13. Weichert, *Poetar. latin. reliquæ*, p. 368. Dion Cassius et Suétone s'accordent sur le fait, mais non sur la date. Suétone mérite plus de confiance.

c'étaient les jouissances du cœur, une conscience irréprochable, et la constance en amitié.

Julius Florus s'était lié avec Munatius Plancus, jeune homme de grande espérance, et qui, par la suite, parvint comme son père au consulat<sup>1</sup>. Peut-être était-ce par son intimité avec la famille des Plancus, qu'Horace s'était si étroitement lié avec Julius Florus. Quoi qu'il en soit, l'attachement presque fraternel qui unissait Julius Florus et Munatius, se rompit par une cause que nous ignorons. Horace fut affligé de cette rupture entre deux jeunes amis qu'il chérissait également; et comme il paraît que Julius Florus était le moins bien disposé des deux à une sincère réconciliation, c'est à lui qu'il adresse cette épître 3 du livre I<sup>er</sup>. D'abord il a l'air de ne vouloir s'entretenir avec lui que des nouvelles littéraires et politiques; mais il en prend occasion de lui rappeler que les solides résultats de la philosophie, la culture de la raison, le bon ordre à établir dans ses sentiments et ses penchants, sont préférables aux vains prestiges de la poésie et de l'éloquence. Pour avoir la mesure des progrès que Julius Florus a faits en ce genre, Horace lui demande si, dans son cœur, les plaies faites à l'amitié par la colère ou un injuste ressentiment sont parfaitement cicatrisées, et s'il ressent pour Munatius cette même affection qu'il avait autrefois pour cet ami, et que celui-ci mérite.

Tel est le motif caché, le vrai motif de cette épître, qui fait autant d'honneur au bon cœur d'Horace qu'à son excellent esprit et à son talent comme écrivain; car les vers en sont soignés, élégants, et remarquables par le choix et l'heureuse propriété des expressions<sup>2</sup>.

\* Julius Florus, je suis en peine de savoir en quelles contrées Claude, le beau-fils d'Auguste, a porté la guerre. Est-ce la

<sup>1</sup> Le père en 712; le fils en 768, d'après les *Fasti consulares*. Cf. Weichert, *Poetar. latinor. reliquæ*, p. 377. Voy. ci-après, liv. XIV, § 10. —

<sup>2</sup> Horace, *Epist.* I, 3. Orelli, *Horat. op.* t. 2., p. 337.

Thrace? est-ce l'Hebre enchainé par les glaces? est-ce la mer dont les flots roulent entre deux tours voisines et baignent des rivages rapprochés<sup>1</sup>, ou les fertiles campagnes et les coteaux de l'Asie qui vous retiennent? Et la studieuse cohorte, quelle œuvre compose-t-elle? je veux le savoir. Qui d'entre vous se charge d'écrire les hauts faits d'Auguste, et fera passer à la dernière postérité l'histoire de nos guerres et de nos traités? Et Titius, dont Rome s'entretiendra Lientôt, Titius, qui, dédaignant les rives d'un accès facile, a osé, sans pâlir, s'élever jusqu'à la source où Pindare a puisé, comment se porte-t-il? Pense-t-il à nous? Sous les auspices d'une muse favorable, s'efforce-t-il d'adapter à la lyre latine les accords du poète thébain? Ou bien se livre-t-il en vers pompeux à de tragiques fureurs? Que fait aussi notre cher Celsus? Je lui ai dit, mais il faut souvent le lui redire : « Soyez riche de votre propre fonds, ne touchez point aux écrits qu'Apollon Palatin a reçus dans son temple. La corneille est bafouée par des oiseaux en troupe qui la dépouillent de leurs plumes, et qui lui ravissent ainsi l'éclat de ses couleurs empruntées. »

« Et vous-même, Florus, qu'entreprenez-vous? Abeille agile, quelle est la fleur qui vous attire? Votre esprit étendu, cultivé, poli, peut, à volonté, aiguïser les armes de l'éloquence, discuter avec clarté les questions de droit public, ou composer d'aimables vers. Partout victorieux, votre front sera décoré de la couronne de lierre. Où n'iriez-vous pas, si les passions avec leurs soucis rongeurs, leur influence glaciale, ne vous empêchaient de vous laisser conduire par la sagesse? Petits et grands, c'est à cette vierge céleste qu'il nous faut tous recourir avec ardeur, si nous voulons être chers à notre patrie, chers à nous-mêmes.

« N'oubliez pas, dans votre réponse, de m'apprendre si vous avez pour Munatius toute l'affection que vous devez avoir; si

<sup>1</sup> Le détroit d'*Abydos*, ou des Dardanelles.

vosre reconciliation a été bien cimentee; si la plaie faite à vos cœurs ne se rouvre pas; si la chaleur du sang, l'expérience de l'âge vous rendent toujours indomptables et entretiennent encore vos fiers ressentiments. Mais non, vous n'êtes pas faits pour rompre les liens d'une amitié fraternelle. En quelque lieu que vous soyez, sachez, chers amis, que je nourris une génisse, promise aux dieux, pour fêter votre retour. »

## XVIII.

Tibère n'éprouva aucune résistance, et ne rencontra point d'obstacles dans la mission dont Auguste l'avait chargé. Artavasde fut mis à mort par les Arméniens eux-mêmes avant que l'armée romaine eût pénétré dans leur pays; et arrivé dans la capitale de l'Arménie, Tibère, du haut du tribunal où il siégeait, posa la couronne sur la tête de Tigraue. Tibère, dit l'historien Dion, représenta ce succès comme le résultat de son habileté et de son courage, et on ordonna, comme après une très-grande victoire, des sacrifices aux dieux<sup>1</sup>.

## XIX.

Ce malaise général, qui tient à la fois de l'irritation et de la langueur, qui, sans aucune altération des organes extérieurs, ôte aux membres leur force, à l'esprit ses facultés, attaquait souvent Horace<sup>2</sup>. De longues souffrances morales ou physiques, des émotions vives trop souvent répétées, l'excès et l'abus des plaisirs, l'application et les habitudes sédentaires, ce découragement subit qui saisit l'âme après de vives espérances trompées, telles sont les causes qui contribuent à produire ce malaise. Enfin, plusieurs grands médecins modernes

<sup>1</sup> Velléius Paternulus, II, 94, 4. Suetone, *Tiberius*, 367. Tacite, *Ann.*, II, 3. Dion Cassius, LIV 9, 85, p. 738. — <sup>2</sup> Acron, *ad Horat. Epist. ad Pisones*, 302, dans Braunhard, t. II, p. 470.

prétendent que certains lieux, certains climats tendent par eux-mêmes, indépendamment de toute autre cause, à donner les maux de nerfs : car telle est l'expression que l'on a inventée pour désigner les effets d'une maladie tellement indéfinissable qu'on n'a pas pu, en notre langue, lui donner un nom; tellement différente dans ses effets de toutes celles qui affligent l'espèce humaine, que ceux qui ne l'ont pas éprouvée ne peuvent y croire.

Ceux qui ont le mieux étudié l'influence des différents climats sur l'organisation humaine, disent que le séjour seul de Rome<sup>1</sup> contribue à produire cette maladie, dont les Italiens ont su exprimer si bien les effets par le nom de *tiratura* qu'ils lui donnent. Si cette observation est exacte, on voit combien de causes se réunissent pour qu'Horace ressentit souvent cette affection malade sous le poids de laquelle l'imagination s'affaisse, la raison chancelle, la volonté devient incertaine et flottante, l'humeur impatiente, chagrine et fantasque.

Il est probable que c'était pour ce mal qu'Horace avait consulté le médecin Musa, qui lui avait conseillé les bains froids en hiver<sup>2</sup>. Le même remède a aussi été quelquefois employé avec succès par les médecins modernes pour le même mal. Horace en souffrait plus que de coutume, lorsqu'il reçut une lettre de Celsus Albinovanus, qui montrait que les fonctions de celui-ci auprès de Tibère, le crédit et la faveur qu'elles lui avaient acquis, avaient enflé son orgueil et exalté ses espérances. Horace, dans sa courte réponse, épître 8 du livre I<sup>er</sup>, l'avertit des dangers de la prospérité qui, lorsqu'on en use mal, fait souvent perdre les amis qu'on avait, et suscite des ennemis qu'on n'avait pas.

<sup>1</sup> J. Clarke, *On the influence of climate in the prevention and cure of chronic diseases*, 2<sup>e</sup> édit., p. 166. James Johnson, *Change of air, etc.*, 3<sup>e</sup> édit., p. 266. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. IX, § 8, p. 15. — <sup>3</sup> Horace, *Epist.* 1, 8 : *Celso gauder; et bene rem gerere Albinovano.*

Cette courte épître est une de celles qui peignent le mieux le caractère et la situation d'esprit de notre poète à l'époque où il l'écrivit, et le but que nous nous proposons dans cet ouvrage exige que nous la traduisions dans son entier<sup>1</sup>.

« A Celsus Albinovanus joie et prospérité ! Muse, va porter de ma part ce vœu au secrétaire, à l'ami de Néron<sup>2</sup>. S'il te demande ce que je fais, dis-lui que chaque jour je forme nombre de projets tous plus beaux les uns que les autres ; mais que ma vie n'en est ni plus sage ni plus douce. Non que la grêle ait dévasté mes vignes, les chaleurs desséché mes oliviers, l'épidémie atteint mes troupeaux dans de lointains pâturages ; mais parce que, moins sain encore d'esprit que de corps, je ne veux rien écouter, rien croire de ce qui pourrait soulager mon mal. Les médecins les plus sincères me déplaisent ; mes meilleurs amis m'irritent quand leurs conseils veulent me tirer de cette funeste langueur. Ce qui me nuit, je le recherche ; ce qui me serait salutaire, je le rejette. Plus changeant que le vent, quand je suis à Tibur, j'aime Rome ; à Rome, je désire Tibur<sup>3</sup>.

« Après cela, ô Muse, demande à Celsus comment il se porte ; comment il gouverne ses affaires ; s'il plaît toujours à son jeune patron et à ceux qui l'entourent. Si Celsus te répond : « Très-bien ! » commence d'abord par l'en féliciter ; et puis, n'oublie pas de lui glisser dans l'oreille ce petit avis : « Celsus, tel vous serez avec la fortune, tels nous serons avec vous. »

<sup>1</sup> Cf. Braunhard, t. 3, p. 285. Théod. Schmid, t. 2, p. 205. Orelli, t. 2, p. 396. — <sup>2</sup> C'est Tibère, *Tiberius Claudius Nero*. — <sup>3</sup> Voy. liv. V, § 3, t. 1, p. 242, et liv. VII, § 24, p. 463.

---

---

## LIVRE ONZIÈME.

De l'an 734 à l'an 736.

### I.

An de Rome 734. Av. J.-C. 20. Age d'Horace 45.

Auguste se rendait de jour en jour plus cher aux Romains par les soins qu'il donnait à l'administration de l'empire, par l'habileté et la sagesse dont il faisait preuve en réglant, d'une manière glorieuse pour les Romains et utile pour le bonheur et la prospérité générale, les intérêts compliqués de tant de peuples réunis sous une même domination, dans un seul et immense État dont la capitale était Rome, et dont il était le chef tout-puissant et respecté <sup>1</sup>.

Après avoir envoyé Agrippa dans les Gaules et parcouru la Sicile, Auguste était passé en Grèce. Athènes, encore rivale de Lacédémone, dans son assujettissement se soumit au décret qu'il rendit pour la dépouiller d'une partie de ses domaines et les donner à cette dernière ville.

Auguste alla ensuite en Asie Mineure, où plusieurs villes et l'île de Chios se ressentirent des bienfaits de sa présence. Il disposa, ainsi que nous l'avons dit, du royaume de la Grande-Arménie en faveur de Tigrane <sup>2</sup>, concéda la Cilicie et la Petite-Arménie à Archélaüs, donna la Galatie à Hérode et permit que Mithridate succédât à son père dans la Comagène <sup>3</sup>.

Mais le résultat le plus important de ce mémorable voyage d'Auguste, celui qui jeta le plus grand lustre sur son règne,

<sup>1</sup> Voy. ci-après, liv. XIV, § 2. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. X, § 18, p. 131 — <sup>3</sup> Dion Cassius, LIX, cap. 9. p. 738.

ce fut la fin des négociations depuis si longtemps entamées avec le roi des Parthes, le seul peuple civilisé connu des Romains qui eût résisté à leur puissance et triomphé de leurs légions.

Une petite pièce de vers d'Antipater de Thessalonique, poète qui paraît avoir été particulièrement attaché à Lucius Pisou, auquel Horace a adressé son Art poétique, nous montre combien les Romains étaient flattés qu'Auguste entreprit d'humilier l'orgueil des Parthes. Le poète s'adresse en ces termes à l'empereur, au moment de son départ pour l'Orient :

« Pars, vole vers l'Euphrate, fils de Jupiter. Déjà de l'Orient s'avancent vers toi les Parthes pour implorer la paix. Pars, divin empereur ; tu verras que la peur a détendu leurs arcs. Va régner sur l'Orient, berceau de ta race ; que Rome, qui de tous côtés n'a de limite que l'Océan, reçoive pour sceller sa gloire les rayons du soleil levant<sup>1</sup>. »

L'armée qu'Auguste fit habilement conduire en Arménie, sous le commandement de Tibère, avait effrayé le roi des Parthes, Phraate IV, qui, mal affermi sur son trône, était détesté de ses sujets. Il se décida à conclure la paix et à se soumettre aux conditions qu'Auguste avait prescrites. Il rendit les enseignes militaires qu'il avait conquises sur les Romains, livra les trophées que les Parthes avaient érigés en signe de leurs victoires, et tous les prisonniers romains qui étaient encore en son pouvoir.

La nouvelle de cet événement combla de joie tout l'empire : on le signala sur les monnaies avec des emblèmes exagérés ; un temple, consacré à Mars Vengeur, fut élevé sur le Capitole pour y déposer les aigles romaines restituées par les Parthes ; et lorsque Auguste rentra dans Rome, on érigea en son honneur un arc de triomphe<sup>2</sup>. Pour s'expliquer la satisfaction qu'éprouvait

<sup>1</sup> Antipater, *Anthol. palat.* IX, 297 : Στέλλευ ἐπ' Εὐφράτην. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LIV, l. 8, p. 736. Justin, XLII, 5-10. Visconti, *Iconographie grecque*, chap. 14, t. 3, p. 87. Saint-Martin, *Biographie universelle*, t. 36, p. 234. Cf. Horace, *Epist.* I, 12, 25. Voy. ci-après, liv. XI, § 5.



l'orgueil des Romains de la simple exécution d'un traité auquel on craignait que Phraate ne voulût se soustraire par la guerre, il faut se rappeler que ce roi des Parthes devait passer pour le plus grand capitaine de son temps, puisqu'il avait toujours triomphé sur le champ de bataille de tous ses ennemis. Il avait conquis la Médie, vaincu et fait prisonnières les légions de Crassus, forcé celles d'Antoine à la retraite, envahi l'Arménie et passé au fil de l'épée tous les Romains qui s'y trouvaient.

Le résultat obtenu par l'habileté d'Auguste, sans qu'il en coûtât la vie à un seul Romain, devint encore plus important par ses conséquences qu'il ne le paraissait d'abord. Ce ne furent pas seulement des trophées et des prisonniers rendus, une guerre que l'on croyait imminente, évitée : ce fut le commencement d'une paix durable, d'un accord parfait entre les deux plus puissants monarques du monde ; ce fut la supériorité de Rome sur Ctésiphon, de l'empire d'Occident sur l'empire d'Orient, de l'Europe sur l'Asie, pour longtemps assurée, non par la terreur des armes, non par les seuls effets des profondes combinaisons de la politique, mais par une cause bien minime en apparence, et qui a échappé à l'attention de presque tous les historiens.

Auguste, lorsque Phraate eut satisfait à toutes ses demandes, fit présent au roi des Parthes d'une belle esclave italienne, nommée Thermusa. Cette femme, d'abord traitée par Phraate en concubine, obtint sur lui, lorsqu'elle lui eut donné un fils, un ascendant irrésistible. Elle devint sa femme légitime, et il lui fit rendre des honneurs extraordinaires. On a encore les monnaies qu'il fit frapper, où le portrait de sa nouvelle épouse se trouve gravé au revers du sien avec cette légende en grec : *reine Thermusa, déesse céleste*<sup>1</sup>. Cet amour de Phraate pour sa belle esclave, et la préférence qu'il donnait au fils qu'il avait

<sup>1</sup> Cf. Flav. Joseph. XVIII, 2, § 8. p. 874, édit. d'Havercamp. Saint-Martin, *Bioqr. univ.*, t. 34, p. 236.

eu d'elle, sur ses autres enfants, lui aliénèrent toute sa famille; il craignit les conspirations. Pour les prévenir, il ne garda près de lui que le fils de Thermusa, et fit déporter hors de son royaume tous ses autres fils avec leurs femmes et les enfants qu'ils avaient eus d'elles. Il les envoya tous à Auguste comme gages officiels d'amitié, dit Strabon<sup>1</sup>. Du temps de ce géographe, cette royale famille était entretenue aux frais du trésor public, avec une magnificence extraordinaire. Auguste connaissait l'attachement des Parthes pour le sang des Arsacides; et, comme il l'avait prévu, de nouvelles révolutions rendirent les fils de Phraate utiles à ses desseins. Phratacès, ce fils favorisé de Thermusa, entretenait, dit-on, un commerce criminel avec sa propre mère; ce qui est certain, c'est que, de concert avec elle, il abrégea les jours de son père, dans l'espoir de régner à sa place. Mais les grands s'opposèrent à ce que le fils d'une esclave italienne montât sur le trône des Arsacides, et ils redemandèrent aux Romains un des autres fils de Phraate. Voilà pourquoi Strabon, contemporain de cet événement, après avoir rappelé combien les Parthes s'étaient montrés redoutables, ajoute : « Aujourd'hui, c'est aux Romains que souvent les Parthes s'en remettent pour le choix d'un roi; peu s'en faut qu'ils ne reconnaissent la souveraineté de l'empereur. »

Tacite nous apprend que le rappel d'un des fils de Phraate eut lieu la seconde année du règne de Tibère, l'an 769 de Rome, deux ans après la mort d'Auguste<sup>2</sup>. Ainsi l'on voit que, tant que cet empereur vécut, non-seulement il n'eut rien à craindre des Parthes, mais que, par ses intelligences avec Thermusa et les otages qu'il avait à Rome, il maintint le puissant roi des Parthes sous sa dépendance. Auguste avait en ce roi un appui plutôt qu'un antagoniste, pour toutes les mesures qu'il jugeait à propos de prendre afin d'affermir son autorité sur les provinces

<sup>1</sup> Strabon, VI, p. 288, l. 2, p. 323 de la trad. franç., et XVI, p. 718, l. 6, p. 197 de la même trad. — <sup>2</sup> Tacite, *Ann.*, II, 1.

d'Orient les plus éloignées du centre de l'empire. Lorsque l'Iraate eut consenti à restituer les enseignes militaires des Romains et les prisonniers qui avaient survécu à leur captivité, il envoya, pour cet effet, des ambassadeurs à Auguste. Selon l'usage des Orientaux, ils fléchirent les genoux devant l'empereur de Rome, et celui-ci, en signe d'alliance, posa une couronne sur la tête du chef de cette ambassade. Ainsi, le roi des Parthes parut, par cette vaine cérémonie, à laquelle on donna une grande publicité, ne tenir ses États que de la seule volonté d'Auguste, de même que les autres petits souverains de l'Orient; et les concessions qu'il avait faites ne semblèrent plus être le résultat d'un libre consentement, mais d'une grande victoire remportée sur lui par Auguste<sup>1</sup>.

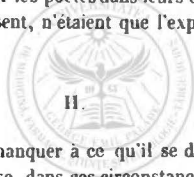
Il est certain que cette apparente soumission du puissant monarque des Parthes eut un grand retentissement, et que rien ne contribua plus à donner une haute idée de la puissance de l'empereur.

Des ambassades des nations les plus éloignées, parties de tous les points du globe, vinrent, dès lors, trouver Auguste partout où il se trouvait, à Antioche, à Samos, à Rome; il en vint de l'île sauvage des Bretons. Nous avons parlé de l'ambassade de Candace, la reine d'Éthiopie. Porus, qui se vantait de commander à six cents rois de l'Inde<sup>2</sup>, envoya aussi à Auguste une ambassade qui par sa magnificence éclipsa toutes les autres. Le nom de celui qui l'envoyait rappelait les conquêtes d'Alexandre et dut frapper singulièrement l'imagination des Romains. Les présents qu'envoyait Porus furent offerts par huit esclaves indiens, le corps demi-nu et parfumé d'aromates. Ce qui, dans ces présents, excita le plus l'étonnement, ce fut un homme né sans bras et tel qu'on représentait Hermès, lançant des flèches avec les pieds; puis des oiseaux inconnus, des serpents

<sup>1</sup> Suetone, *Oct. Aug.* 21. Justin., XLII, 5. Horace, *Ode II*, 2, 17; *Épist.* I, 12, 27. — <sup>2</sup> Strabon, XV, p. 719. Dion Cassius, LIV, p. 739.

enormes et le tigre des bords du Gange, qui jamais n'avait été vu en Occident <sup>1</sup>. Un brahmane, Zarmanus Chegan, de la ville de Bargose <sup>2</sup>, qui s'était réuni aux ambassadeurs de Porus et qui avait suivi Auguste à Athènes, lui offrit le triste et déplorable spectacle que Calanus avait présenté autrefois à Alexandre : pour jouir plus promptement de son immortalité, il se jeta en riant et plein de vie dans les flammes d'un bûcher qui le consumèrent.

Tous ces grands événements, toutes ces étranges merveilles, rendaient la gloire d'Auguste plus populaire et le grandissaient dans la pensée des Romains. On était parvenu à le considérer comme un être à part, comme l'homme du destin, comme l'élu des dieux, et les louanges qui lui étaient données par les orateurs dans le sénat, par les poètes dans leurs ouvrages, quelque exagérées qu'elles fussent, n'étaient que l'expression de l'opinion générale <sup>3</sup>.



## II.

Horace aurait cru manquer à ce qu'il se devait à lui-même et à la patrie, si sa muse, dans ces circonstances, avait gardé le silence. C'est alors que pour louer Auguste il saisit, dans son ode cinquième du livre III <sup>4</sup>, les plus puissantes cordes de sa lyre.

« Aux cieux règne Jupiter, son tonnerre nous l'atteste ; mais Auguste est le dieu de la terre, lui qui a soumis le fier Breton et le Perse redoutable. »

Après ce début, Horace se rappelle que, parmi les Romains prisonniers, plusieurs refusèrent de revenir dans leur patrie, soit parce qu'ils avaient formé des établissements chez les Par-

<sup>1</sup> Pline, *Hist. nat.* VIII, 25. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LIV, p. 739. Strabon, XV, p. 720; t. 5, p. 93 de la trad. franç. — <sup>3</sup> Voy. ci-après, liv. XI, § 4. —

<sup>4</sup> Horace, *Carm.* III, 5 : *Cælo tonantem credidimus Jovem. Jani*, t. 2, p. 78. Orelli, t. 1, p. 308. Mitscherlich, t. 2, p. 78. Ovide, *Fast.* II, 130-131.

thes, soit parce qu'ils craignaient de se retrouver au milieu de leurs concitoyens, après avoir été si longtemps captifs. A toutes les époques, ce fut une honte pour un Romain de ne pas mourir les armes à la main, plutôt que de subir l'esclavage en se rendant comme prisonnier de guerre<sup>1</sup>. Le souvenir d'une telle souillure, imprimée au nom romain, éveille dans l'âme du poète la plus forte indignation.

« Quoi ! le soldat de Crassus a pu vivre l'époux avili d'une femme étrangère ! O sénat ! quel changement dans les mœurs ! Le Marse, l'Apulien, oubliant la toge romaine, les boucliers sacrés, les feux éternels de Vesta, obéissent à un roi Mède ! Ils ont vieilli dans les camps des ennemis et sont devenus leurs alliés et leurs parents, quand Rome et le Capitole sont encore debout ! »

Le poète oppose à un tel exemple le dévouement si connu de Régulus ; puis, s'abandonnant à l'enthousiasme que lui inspire la magnanimité de ce héros, il peint sous les couleurs les plus vives sa noble action, sa prodigieuse fermeté d'âme ; il ne revient plus aux louanges d'Auguste, qui auraient affaibli l'effet d'une si vigoureuse peinture. C'est ainsi qu'une ode qui s'annonçait comme étant destinée à flatter la gloire d'un heureux et puissant despote, devient, par l'effet de cette inspiration subite qui fait un des charmes du genre lyrique, l'éloge du plus sublime effort de patriotisme dans un État libre.

Tous les historiens latins et trois historiens grecs, Appien, Dion Cassius, Zonaras<sup>2</sup>, parlent des conseils généreux donnés par Régulus au sénat, de sa fidélité à ses serments et de la cruauté inouïe des Carthaginois à son égard. Silius Italicus<sup>3</sup> a aussi célébré ce martyr de la vertu romaine, et Cicéron cite ces faits comme certains<sup>4</sup>. Cependant à tant de témoignages on oppose le si-

<sup>1</sup> Cf. Tite-Live et Eutrope dans Dacier, *Horace*, t. 3, p. 151. — <sup>2</sup> Appien, *de Rebus Punicis*, cap. 3 et 4. Tite-Live, XVII, 28. Valère Maxime, IX, 2. — <sup>3</sup> Silius Italicus, VI, 39. Florus, II, 2, 23. — <sup>4</sup> Cicéron, *de Officiis*, I, 12; III, 26, 27; *Orat. in Pison.*, 19.

lence de Polybe <sup>1</sup> et de Diodore de Sicile, qui donnent beaucoup d'autres détails sur Attilius Régulus. Le silence du premier est imposant, car l'antiquité n'a point d'historien plus grave, plus instruit, plus judicieux ; on n'a pas fait attention que, dans ce que dit le second, il paraît moins fortifier la contradiction qui existe entre Polybe et les autres historiens, que nous donner les moyens de l'expliquer. En effet, Diodore nous apprend que la veuve de Régulus, inconsolable de la mort de son mari, engagea ses fils à faire subir à leurs prisonniers carthaginois les plus cruels traitements, et qu'ils les firent enfermer dans une cage de fer pour y périr d'inanition. Tel était le genre de mort qu'elle croyait, dit l'historien, que les Carthaginois avaient fait subir à Régulus. Un des prisonniers, nommé Boctor, périt par cet affreux supplice ; l'autre, au contraire, nommé Amilcar, fut sauvé par les tribuns du peuple, qui faillirent condamner les fils de Régulus pour avoir déshonoré le nom romain par leur cruauté. Amilcar, eu effet, protestait qu'il avait donné à Régulus, dans sa captivité, les plus grands soins <sup>2</sup>. D'après ce récit, ne paraît-il pas évident que Régulus mourut en effet dans la prison où les Carthaginois l'avaient retenu captif, qu'il courut à Rome le bruit que les traitements barbares et cruels de ses ennemis avaient causé sa mort, et que ces récits parurent assez vraisemblables pour que sa veuve y ajoutât foi ? Les Carthaginois niaient les faits et assuraient que Régulus était mort naturellement. La vérité à cet égard, comme pour tout ce qui se passe dans l'ombre d'une prison, ne put jamais être connue. Les historiens latins ont suivi la tradition et les récits les plus déshonorants pour les Carthaginois. Polybe, qui n'y croyait pas et ne pouvait cependant s'appuyer sur des preuves positives pour les contredire, a préféré les passer sous silence <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Polybe, l. 33. — <sup>2</sup> Diodore de Sicile, *Excerpta*, lib. XXIV, t. 2, p. 5-6, édit. de Wesseling ; t. 7, p. 9, de la trad. de Miot. — <sup>3</sup> Cf. de Beaufort,

La manière dont Horace s'exprime dans le début de cette ode, relativement aux Parthes (il les nomme Perses, nous avons dit pourquoi), n'a trompé personne, et l'on n'a jamais cru qu'Auguste eût subjugué ce peuple belliqueux. Il en a été de même des Bretons ; cependant les commentateurs modernes de notre poète ont cru, d'après lui, que réellement Auguste avait soumis par ses armes l'île de Bretagne. Un d'eux a même cité Strabon sur ce sujet<sup>1</sup>, et c'est précisément Strabon qui nous apprend que du temps d'Auguste il n'y avait pas un seul soldat romain dans toute l'île de Bretagne. Les liaisons commerciales de l'empire romain avec les Bretons, principalement pour le commerce de l'étain, avaient été l'occasion de quelques ambassades, et aussi de quelques présents qu'Auguste fit fastueusement suspendre dans le Capitole, comme les trophées des peuples vaincus<sup>2</sup>.

Les Marses et les Apuliens, c'est-à-dire les peuples des Apennins, dans les environs du lac Celano et dans l'Abruzze ultérieure, et ceux de la Pouille, dont notre poète déplore la honte, étaient, avec les Samnites, dans la Terre de Labour, au nombre des plus braves et des plus courageux soldats de l'empire. C'étaient aussi les peuples d'Italie que les Romains avaient eu le plus de peine à vaincre<sup>3</sup>.

### III.

Ou était au premier jour des calendes de mars de l'an 734, jour des fêtes matronales, instituées en l'honneur de l'enlèvement des Sabines. Ce jour-la, les dames romaines se pa-

*Dissertation sur l'incertitude des premiers siècles de l'histoire de Rome*, p. 420. Daunou, *Biogr. univ. art. Regulus*, t. 37, p. 262. — <sup>1</sup> Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 20. — <sup>2</sup> Cf. Horace, *Carm.* IV, 14; *Epod.* VII, 7. Suetone, *Claud.* 17. Tibulle, IV, 1, 150. Cesar, *de Bello Gall.* V, 14. Strabon, IV, p. 200; t. 2, p. 81 de la trad. franç. Dion Cassius, LIV, 8 et 9, p. 736 739. — <sup>3</sup> Cf. Horace, *Carm.* II, 20, 18. Virgile, *Georg.* II, 167.

raient de leurs plus beaux ornements<sup>1</sup>, et après avoir fait un sacrifice à Junon dans le temple consacré à cette déesse sur le mont Esquilin, elles attendaient chez elles les présents de leurs amis et de leurs maris. Ces derniers faisaient, de leur côté, des sacrifices à Janus. Ce jour-là donc, Mécène, pour se délasser de ses travaux et se distraire de ses soucis, alla chez Horace et fut fort étonné de le trouver occupé des préparatifs d'un festin; de voir des cassolettes pleines d'encens, des feux allumés sur un autel de vert gazon. Notre poète explique à son illustre ami que tous ces apprêts n'ont pas pour but de célébrer la fête du jour, puisqu'il n'a pas, lui célibataire, le droit d'y prendre part; ils sont dus à un vœu qu'il a fait d'immoler chaque année un bouc blanc à Bacchus, qui lui sauva la vie lorsqu'il faillit d'être écrasé par cet arbre dont il a plusieurs fois parlé dans ses vers<sup>2</sup>. Tel est le sujet des stances qui forment la huitième ode du livre III<sup>3</sup>; elles sont peu lyriques, et ne se font remarquer que par leur élégante simplicité. Si, pour l'art, cette pièce est une des moindres de notre poète, elle est pour son biographe une des plus importantes: les événements du temps qu'elle rappelle, certaines habitudes des Romains auxquelles elle nous initie, le jour qu'elle jette sur le caractère d'Horace que toute sa philosophie n'affranchissait pas des superstitions de sa religion, les lumières qu'elle nous donne sur le caractère de Mécène et sur l'intime familiarité qui existait entre l'homme d'État et le poète, appellent sur cette ode toute notre attention.

Horace dit que Mécène, familier avec les langues grecque et latine, et instruit sur toutes choses, doit moins qu'un autre s'étonner de voir ces honneurs rendus à Bacchus. Il engage son protecteur et son ami à partager le festin qu'il a

<sup>1</sup> Ovide, *Fast.* III, 167. Plutarque, *Romulus*, 33. Servius, *in Æn.* v. 638. Tibulle, III, 1, 1. — <sup>2</sup> Cf. Horace, *Carm.* I, 22, 11; 17; III, 8; et ci-dessus, liv. VI, § 15; liv. IX, § 10; liv. X, § 22. — <sup>3</sup> Horace, *Carm.* III, 8: *Martius cælebs quid agam calendis.*



préparé pour fêter ce dieu ; il lui promet du vin dont les amphores ont commencé à s'enfumer sous le consulat de Tullus. Cette date nous reporte au consulat de L. Volcatius Tullus, l'an 688, une année avant la naissance d'Horace ; ou bien au consulat de L. Volcatius Tullus, fils du précédent, à l'an 721<sup>1</sup>. La première date donnerait quarante-six ans d'âge au vin d'Horace, la seconde treize ans ; c'est cette dernière date que, suivant moi, Horace nous indique. Il est bien vrai que nous l'avons vu s'adresser, dans une de ses odes, à une amphore qui datait du jour de sa naissance, et que Martial parle de s'enivrer avec une amphore centenaire<sup>2</sup>. Nous savons aussi qu'il existait encore, du temps de Pline, de ce fameux vin du consulat d'Opimius de l'an 633, auquel ses deux siècles d'ancienneté avaient donné la consistance du miel<sup>3</sup>. Mais, généralement parlant, divers passages des auteurs nous prouvent que la plupart des vins, chez les anciens, perdaient de leur qualité au bout de vingt ans, et même moins, quoique quelques-uns pussent se garder beaucoup plus longtemps. C'était en 727 qu'Horace s'adressait, dans l'ode vingt et unième du livre III, à l'amphore emplie le jour de sa naissance<sup>4</sup> ; ce vin avait alors trente-huit ans. Mais nous voyons par l'expression dont Horace se sert pour le vin dont il est question ici, qu'on avait employé, pour le faire vieillir plus promptement, le moyen qu'indique Columelle et qui consistait à mettre l'amphore dans un cellier exposé à la fumée du foyer<sup>5</sup>.

Pour que Mécène pût jouir de la fête qu'il avait préparée, Horace cherche à dissiper les inquiétudes qui pouvaient obséder cet illustre ami, comme préfet de Rome et de toute l'Italie, comme principal ministre d'Auguste, sans cesse préoccupé de tous les événements. Rome est tranquille ; Cotison, le roi des

<sup>1</sup> Orelli, *Horat.*, l. 1, p. 330. Almeloveen, *Fast. consul.*, p. 67 et 61. —

<sup>2</sup> Martial, VIII, 45, 4. — <sup>3</sup> Pline, *Hist. nat.* XIV, 6 et 14. — <sup>4</sup> Voy. ci-dessus liv. VIII, § 2, liv. X, § 8, t. 1, p. 470 ; t. 2, p. 99. — <sup>5</sup> Horace, *Carm.* III, 8, 11. Columelle, l. 6. 20. Orelli, *Horat.*, t. 1, p. 329.

Daces<sup>1</sup>, a été défait par Lentulus; le Mède (c'est-à-dire le Parthe) tourne ses armes contre lui-même; le vieil ennemi de Rome, le Cautabre, habitant des frontières espagnoles, est enfin dompté; le Scythe, l'arc détendu, songe à regagner ses déserts<sup>2</sup>. Mécène, exempt de toute inquiétude, peut donc saisir avec joie les plaisirs de l'heure présente, et faire trêve pour quelques instants aux sévères travaux qui l'accablent. « Mécène, je t'en conjure, loin du tumulte et des cris, vide cent fois la coupe en l'honneur du dieu sauveur de ton ami, et que les flambeaux, témoins de nos réjouissances, brûlent jusqu'à l'aurore. »

## IV.

Nous avons déjà plusieurs fois parlé de C. Valgius Rufus<sup>3</sup>. Cet ami, dont Horace appréciait tant le bon goût, dont il ambitionnait les suffrages, perdit un jeune homme nommé Mystès, qu'il aimait avec tendresse. Notre poète lui écrivit, pour le consoler, l'ode neuvième du livre II<sup>4</sup>. Les lieux communs par lesquels il cherche à calmer l'affliction de Valgius sont, selon un critique éclairé, revêtus de couleurs poétiques et brillantes, auxquelles le temps n'a rien fait perdre de leur éclat<sup>5</sup>. C'est vrai; mais la différence de ton qui existe entre cette ode et celle qu'Horace composa pour consoler Virgile de la mort de son ami Quinctilius Varus<sup>6</sup> suffit pour démontrer

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. VI, § 16, t. I, p. 376. — <sup>2</sup> Strabon, III, 8, p. 156, t. I, p. 461 de la trad. franç., et VI, p. 267; t. 2, p. 421 de la trad. Ces passages de Strabon sont relatifs à la soumission des Cantabres, Dion Cassius, LIV, 11, p. 741 de l'édit. de Reimar. Florus, IV, 12. Velleius Paterculus, II, 90. Suétone, *Oct. Aug.* 21 et 63. Florus est le plus instructif sur la défaite de Cotison. — <sup>3</sup> Horace, *Sat.* I, 10, 81. Voy. ci-dessus, liv. III, § 24, t. I, p. 165; liv. V, § 17, t. I, p. 287; liv. VI, § 6 et § 10; t. I, p. 341 et 350. — <sup>4</sup> Horace, *Carin.* II, 9 : *Non semper imbres nubibus hispidos.* — <sup>5</sup> Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. I, p. 247. — <sup>6</sup> Horace, *Curm.* I, 24. Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 26, t. I, p. 514.

l'erreur de ceux qui ont cru que Mystès était fils de C. Valgius Rufus. Le fils d'un Romain, d'un grand personnage, tel qu'était Valgius Rufus, ne pouvait porter le nom grec de Mystès; et plusieurs inscriptions antiques prouvent que ce nom était assez commun chez les Romains, comme nom d'esclave<sup>1</sup>. Les moyens qu'Horace indique à Valgius pour l'aider à se distraire de sa douleur, l'expression dont il se sert pour désigner le genre d'affection que son ami avait pour Mystès, et les termes qu'emploie Acron<sup>2</sup>, ne permettent pas de douter que l'objet de tant de regrets ne fût quelque jeune et bel esclave, objet d'un impur attachement<sup>3</sup>. Cette ode est encore une nouvelle preuve, ajoutée à tant d'autres, de ces mœurs faciles et sans pudeur de l'époque où vivait Horace<sup>4</sup>.

« Cher Valgius, les nuages ne versent pas sans cesse la pluie sur les champs attristés; d'éternelles tempêtes n'agitent pas les flots de la mer Caspienne, et les glaces ne recouvrent pas toute l'année les plaines de l'Arménie; les aquilons ne courbent pas sans relâche les chênes du Gargane; l'orme ne se montre pas en toute saison dépouillé de son feuillage. Et cependant tu poursuis de tes éternels regrets Mystès, que la mort t'a enlevé; toujours, que l'étoile de Vénus se lève ou qu'elle fuie devant le soleil rapide, l'objet de tes amours est devant toi. Pourtant le vieillard qui vécut trois âges n'a pas toute sa vie pleuré l'aimable Antiloque, et la mort du jeune Troïle n'a pas fait verser des larmes sans fin à ses parents ni à ses sœurs désolées. Mets un terme à ces plaintes peu dignes de ton courage; célèbre plutôt avec moi les trophées de César Auguste, le sommet glacé du Niphate subissant nos lois, le

<sup>1</sup> Gruter, CMXXXVII, 4; CMXLI, 6. Weichert, de C. Valgio Rufo poeta, dans les *Poetar. latin. reliquæ*, p. 232. — <sup>2</sup> Acron, ad Horat. *Carm.* II, 9, dans Braunhard, t. 1, p. 213. — <sup>3</sup> Horace, II, 9, 10; *Nec tibi, vespero surgente, decedunt amores.* — <sup>4</sup> Cf. Weichert, *loc. cit.*, et la note de l'abbé Galiani dans les *Œuvres d'Horace*, traduites par Campenon, t. 1, p. 188. Voy. ci-dessus, liv. II, § 21; liv. VIII, § 5, t. 1, p. 92 et 475; et liv. XIII, § 6.

fleuve de Médie roulant des flots moins superbes, et le Gélon retenant son coursier dans les étroites limites que lui pressent nos victoires<sup>1</sup>. •

Par les trophées de César Auguste sont désignés tous les succès obtenus sous son commandement, mais surtout les vrais trophées dont les Parthes venaient de faire hommage à cet empereur, et les enseignes militaires de Crassus déposées dans le temple de Mars au Capitole<sup>2</sup>. Les souvenirs de la mer Caspienne et de ses orages, des plus hautes montagnes de l'Arménie, du Niphate<sup>3</sup>, relèvent habilement la gloire que Tibère s'était acquise par son expédition dans ce pays, en indiquant les obstacles que la nature lui opposait. Horace nomme l'Euphrate le fleuve de Médie, parce que cette désignation rappelle mieux les peuples soumis, et que la poésie se complait dans les noms antiques. La mention des Gélon, peuple guerrier de la Sarmatie et des bords du Borysthène ou Dniester, faisait ressortir l'éclat du triomphe de Lentulus sur le roi Cotison et le succès de cette importante campagne si heureusement terminée<sup>4</sup>. Tous ces événements étaient récents, et Virgile emploie pour les célébrer les mêmes noms, les mêmes images et presque les mêmes expressions<sup>5</sup>. Le vaste promontoire du mont Gargane et les forêts de chênes qui le couvrent, fournissent à notre poète, dans sa propre patrie et non loin des lieux de son berceau, un objet de comparaison aussi grand, aussi majestueux que ceux qu'il a tirés de l'Orient, et qu'on rencontre aussi très-fréquemment sous la plume des autres poètes latins postérieurs à Horace<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Cf. Braunhard, t. I, p. 213; Jani, t. I, p. 336, Mitscherlich, t. I, p. 433; Orelli, t. I, p. 206. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. VIII, 21-29, t. I, p. 506-522; liv. XI, § 1, t. 2, p. 135. — <sup>3</sup> Sur le Niphate des anciens, cf. Mannert, *Geographie der Griechen and Römer*, t. 5, p. 192. — <sup>4</sup> Florus, IV, 12. Dion Cassius, LIV, 9. Suétone, *Tiberius*, 9. Strabon, XI, p. 503. Horace, *Carm.* II, 20, 19, *ultimi Geloni*; III, 4, 35, *Gelonos pharetratos*. Justin, XLII, 5. Pline, *Hist. nat.* IV, 12. — <sup>5</sup> Virgile, *Georg.* II, 115; III, 461; *Æn.* IV, 367; VIII, 726. — <sup>6</sup> Silius Italicus VIII, 630. Lucain, V,

Acron, Porphyriion, le scoliaste de Cruquius<sup>1</sup> et celui de Vanderbourg<sup>2</sup>, tous s'accordent à dire que le Valgius, ami d'Horace, celui dont il parle dans sa dixième satire du livre I<sup>er</sup><sup>3</sup>, était bien le même que C. Valgius Rufus qui fut depuis consul subrogé en 744<sup>4</sup>. Ajoutons quelques détails à ceux que nous avons déjà donnés sur cet ami d'Horace. C'est Pline qui nous apprend qu'à l'exemple de Caton l'Ancien, Valgius avait commencé un traité des plantes pour la guérison des maladies, et qu'il l'avait dédié à Auguste. Dans la préface de cet ouvrage, il mettait au nombre des devoirs de ce prince, comme un des plus dignes de la majesté impériale, celui de remédier sans relâche aux maux de l'humanité<sup>5</sup>. La flatterie que dans cette préface Valgius prodigue à Auguste n'a peut-être pas peu contribué à lui faire obtenir les honneurs du consulat. Valgius, ainsi que nous l'avons dit, traduisit en latin les œuvres de son maître, Apollodore de Pergame, qui fut aussi le maître d'Auguste. Quintilien se servait de cette traduction et la cite<sup>6</sup>. On avait encore de Valgius un recueil en plusieurs livres, sous la forme de lettres, intitulé *Quæstiones*, ouvrage grammatical et relatif à l'étymologie des mots<sup>7</sup>. Enfin Servius, Festus, Diomède, Charisius et Isidore citent de lui quelques vers pris dans ses élégies et ses épigrammes. Mais tout ce qu'Horace, Aulu-Gelle et les grammairiens, ont dit de Valgius, prouve que ce Romain, à l'exemple de beaucoup d'autres, comme lui hommes du monde et hommes politiques, cultivait les lettres, et qu'il avait même écrit quelques élégies ou quelques poésies légères. On a pu lui attribuer, sans trop d'iu-

378. Horace, *Epist.* II, 202. Claudien, *De IV consulatu Honorii*, 106. — <sup>1</sup> Ad *Horat. Carm.* II, 9, dans Braunhard, t. 1, p. 214. Weichert, de *Valgio*, dans les *Poet. latin. reliquæ*, p. 209. — <sup>2</sup> Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 1, p. 247. — <sup>3</sup> Horace, *Sat.* I, 10, 82. Orelli, t. 2, p. 186. — <sup>4</sup> Almeloveen, *Fastor. consul.* lib. II, p. 64; et Weichert, de *Valgio*, dans les *Poet. lat. reliq.*, p. 209 et 237. — <sup>5</sup> Pline, *Hist. nat.* XXV, 2. — <sup>6</sup> Quintilien, *Inst. Orat.*, III, 1, 18; 5, 37. — <sup>7</sup> Aulu-Gelle, *Noct. Attic.*, XII, 3. Weichert, de *Valgio*, dans les *Poetar. latin. reliq.*, p. 237.

vraisemblance, le petit poëme intitulé *Copa* ou la Cabaretiere, inséré parmi les œuvres de la jeunesse de Virgile<sup>1</sup>; mais le silence de Quintilien, qui parle de lui sans faire mention de ses poésies, et la manière dont ceux qui l'ont cité s'expriment à son égard, démontrent que jamais Valgius ne s'était acquis la réputation d'un grand poëte. On est donc bien étonné, dans le panégyrique de Messala, inséré parmi les élégies de Tibulle, de voir que non-seulement il est mentionné comme poëte héroïque, mais que, sous ce rapport, il est comparé à Homère. « Valgius, qui t'est dévoué, peut seul chanter dignement tes grands exploits; Valgius, de tous les poëtes celui qui approche le plus de l'immortel Homère<sup>2</sup>. » Jamais une telle exagération n'a pu venir dans la pensée de Tibulle ni d'aucun poëte du siècle d'Auguste; et ces deux vers ne sont pas une des moindres preuves, parmi celles que l'on a déjà données, que ce panégyrique de Messala n'est point de Tibulle, mais qu'il est l'ouvrage de quelque rhéteur d'un des siècles de la décadence<sup>3</sup>.

Horace, plein de la lecture d'Homère, compare la douleur de Valgius à celle de Nestor qui a perdu son fils chéri, au désespoir de Priam et d'Hécube qui ont vu périr Troïle, et à l'affection de Cassandre et des autres sœurs de ce jeune guerrier<sup>4</sup>. Enfin il invite Valgius à chanter avec lui la gloire d'Auguste: il n'en fallait pas plus pour que l'auteur des vers imités de ceux de Tibulle fit de Valgius un poëte héroïque, rival du grand Homère.

<sup>1</sup> Baehr, *Geschichte des Römische Literatur*, p. 123 et 265. — <sup>2</sup> Tibulle, *Corm.* IV, 1, 180-182. Weichert, *de Valgio*, p. 212 des *Poetar. latin. reliquæ*. — <sup>3</sup> Cf. Weichert, *Poetar. latin. reliq.*, p. 214. Golbéry, *de Tibulli vita et carminibus*, p. 489-492 de l'édition de Tibulle, dans la *Bibl. lat. de Lemaire*. M. Naudet, *Biogr. univ.*, article *Tibulle*, t. 46, p. 35. — <sup>4</sup> Cf. Homère, *Odys.* III, 110; IV, 186; Pindare, *Pyth.* VI, 28; Virgile, *Æn.* I, 475; Mitscherlich, t. 1, p. 426-437; Jani, t. 1, p. 329.

## V.

Ce riche Sicilien, Pompeius Grosphus, à qui notre poète avait adressé l'ode seizième du livre II, où les préceptes les plus importants pour le bonheur étaient décrits en si beaux vers<sup>1</sup>, avait su profiter de la morale du poète et la mettre en pratique. Fatigué du tumulte de Rome et renonçant aux dangereuses jouissances d'une grande capitale, Grosphus résolut de se retirer en Sicile, dans les beaux domaines qu'il y possédait. Horace crut devoir le recommander à un de ses amis qui, quoiqu'il se trouvât dans une position secondaire, devait avoir un grand crédit, par le patron dont il servait les intérêts. Cet ami était Iccius, qui, après l'issue fâcheuse de l'expédition d'Arabie<sup>2</sup>, toujours flottant entre le désir d'acquérir de la fortune et son goût pour les lettres et la philosophie, avait, ainsi que nous l'avons déjà dit, accepté la place d'intendant des biens qu'Agrippa possédait en Sicile. Il pouvait être d'une grande utilité à Grosphus pour ses nombreuses affaires et la gestion de ses grands biens. C'est dans le but d'engager Iccius à servir cet ami de son crédit et de son expérience qu'Horace écrivit l'épître douzième du livre I<sup>er</sup><sup>3</sup>.

Cette épître nous apprend qu'Iccius et Horace n'avaient point cessé d'être en correspondance l'un avec l'autre. Iccius s'était plaint que la place qu'il remplissait lui était médiocrement profitable, et qu'elle le détournait de l'étude de la philosophie; c'est à quoi Horace répond. Avant de recommander Grosphus, il veut profiter de l'occasion, pour mettre l'intendant d'Agrippa en garde contre l'inconstance de son esprit, et le

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* II, 16. Voy. ci-dessus, liv. IX, § 17, p. 46. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* I, 29. Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 19, t. 1, p. 503. — <sup>3</sup> Horace, *Epist.* I, 12: *Fructibus Agrippæ Siculis quos colligis, Icci.* Cf. Braunhard, t. 2, p. 301; Schmid, *des Q. Horat. Episteln erklärt*, t. 1, p. 257; Wieland, *Horazens Briefe*, t. 1, p. 295; F. Jacobs, *Lectiones Venusinæ* dans les *Abhandlungen*, 1831, t. 6, p. 1-30.

premunir contre le trop grand désir qu'il a de s'enrichir promptement.

Il lui dit d'abord qu'il a tort de se plaindre, attendu que par la nature de son emploi il est abondamment pourvu de tous les moyens de vivre avec aisance. Nul ne doit se considérer comme pauvre quand il jouit du nécessaire. D'ailleurs, si Iccius a un bon estomac, si sa poitrine et ses jambes sont en bon état, tous les trésors des rois ne sauraient ajouter à son bonheur. Vit-il aussi sobrement qu'il avait coutume de faire, qu'est-ce que la fortune, faisant couler chez lui des flots d'or, pourrait ajouter à son bien-être? L'or ne change pas le caractère. La philosophie ne lui a-t-elle pas appris à préférer la vertu à toute chose? Cette culture de la philosophie a tant d'attraits pour l'homme, qu'on ne doit pas s'étonner que Démocrite ait oublié pour elle le soin de son patrimoine<sup>1</sup>, tandis que, libre des soins terrestres, son âme s'élançait dans l'espace<sup>2</sup>. Horace loue son ami de ce qu'au milieu de cette lèpre, de cette contagion d'avarice, il a su élever ses pensées vers de sublimes objets; rechercher les causes qui retiennent la mer dans ses limites; quelles influences règlent le cours des saisons; si les astres errent à leur gré dans l'espace ou se meuvent selon une volonté toute-puissante; pourquoi brille et s'obscurcit tour à tour le disque de la lune; ce que signifie cet accord de tant d'éléments discordants<sup>3</sup>; quel est, d'Empédocle ou de Stertinius<sup>4</sup>, celui dont le génie s'est égaré.

Horace termine son épître par ce qui en est l'objet principal, en faisant allusion au système de Pythagore et aux habitudes frugales d'Iccius.

<sup>1</sup> Le scoliate de Cruquius, ad *Horat. Epist.* I, 12; 12 dans Schmid, t. 1, p. 285. Diogène Laërte, IX, 39. — <sup>2</sup> Horace, *Epist.* I, 12, 13. Orelli, t. 2, p. 409. — <sup>3</sup> Virgile, *Georg.* II, 475; *Æn.* I, 740. Tibulle, II, 4, 17. Propertius, III, 5, 35. Manilius, *Astron.* I, 99. — <sup>4</sup> Cf. Acron et Porphyrius, ad *Horat. Sat.* II, 3, 33, dans Braunhard, t. 2, p. 157, et ci-dessus, liv. V, § 20, t. I, p. 294.



« Immolez a votre appétit poissons, oignons ou poireaux, soit; mais admettez Pompéius Grosphus au nombre de vos amis. S'il vous adresse quelque requête, hâtez-vous d'y déférer. Grosphus ne vous fera que des demandes justes et raisonnables. C'est une bonne fortune pour nous quand les gens de bien ont besoin de nos services; ce sont d'heureuses occasions qui se présentent pour acquérir des amis à bon marché.

« Mais afin que vous n'ignoriez pas la situation des affaires de l'empire, je vous dirai que le Cantabre a plié sous la valeur d'Agrippa, et l'Arménie sous celle de Claudius Néron; que Phraate, à genoux, a reçu des mains d'Auguste son sceptre et sa couronne; et que l'Abondance, de sa corne d'or, verse tous ses bienfaits sur l'heureuse Italie<sup>1</sup>. »

Jamais, en effet, l'empire romain ne jouit de plus de bonheur, n'atteignit un plus haut degré de prospérité et de gloire. Le despotisme, toujours revêtu des formes honorables de la liberté, entouré des rites vénérés de la religion, ne déployait qu'une puissance salutaire et jamais oppressive. L'ancienne constitution était respectée: en obéissant, on se croyait encore libre; et les faveurs du ciel semblaient consacrer par des récoltes abondantes la sagesse d'Auguste, qui présidait comme une divinité bienfaisante aux destinées de Rome<sup>2</sup>.

Nous avons dit qu'il était vraisemblable que Pompéius Grosphus était le fils d'un citoyen de Centuripe, du même nom, qui fut opprimé par Verrès; alors il est probable que les grands biens de Grosphus, ses prairies et ses nombreux troupeaux, dont Horace parle dans l'ode seizième du livre II, qu'il lui a adressée, se trouvaient dans la plaine d'Hybla, qui est celle de Catane<sup>3</sup>.

Remarquons que quatre vers de cette épître suffisent à Ho-

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 31, l. 1, p. 525, liv. XI, § 1, 2 et 3, l. 2, p. 134 et 145. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LIV, 7, p. 735. — <sup>3</sup> Cf. Horace, *Arm.* II, 16, 41, Vanderbourg, t. 1, p. 377.

race pour poser toutes les questions de physique générale les plus dignes d'occuper les méditations des philosophes : les mouvements des astres ; les apparences du soleil et de la lune, par rapport à la terre ; le flux et le reflux de la mer ; l'attraction et la répulsion des éléments et des corps.

Empédocle, célèbre physicien de Sicile, avait établi un système par lequel il prétendait que les éléments des corps avaient entre eux une haine ou une amitié qui causait leur union ou leur dissolution<sup>1</sup>. Nos idées modernes d'attraction ou d'affinités chimiques, d'électricité positive et d'électricité négative, de fluides magnétiques dont les pôles contraires ou semblables s'attirent ou se repoussent, sont-ils autre chose que le système d'Empédocle en d'autres termes? Quoi qu'il en soit, c'est par le combat ou le balancement entre des propriétés hostiles ou opposées que s'opérait, suivant Empédocle, l'harmonie qui règne dans l'univers.

Sertinius<sup>2</sup>, ce maître de Damasippe qu'Horace ridiculise dans sa satire troisième du livre II, prétendait, au contraire, avec tous les stoïciens, que la Providence est continuellement occupée à maintenir le monde, qui, sans sa continuelle intervention, se dissoudrait dans le chaos. Ce sont là les questions du fatalisme et de la liberté de l'homme sous l'action divine ; l'esprit humain, pour résoudre ces grands problèmes sans le secours de la religion, n'est pas plus avancé à cet égard que du temps des Sertinius et des Damasippe.

## VI.

Sept ans s'étaient écoulés depuis qu'Horace, intimement lié avec M. Lollius Palicanus, avait adressé à l'aîné de ses fils

<sup>1</sup> Dacier, *Horace*, t. 8, p. 518. — <sup>2</sup> Cf. Acon et Porphyryon, ad *Horat. Sat.* II. 3, 33, dans Braunhard, t. 2, p. 167; Heindorf, *Horatius Satiren*, p. 284; Schmid, *des Horatius episteln erkläert*, t. 1, p. 268, et ci-dessus, liv. V, § 20, l. 1, p. 292-301.

(*Maxime Lolli*), cette épître que nous avons analysée, et où le poète exposait les préceptes généraux de sagesse éternelle, indispensables au bonheur dans toutes les conditions, dans toutes les périodes de la vie<sup>1</sup>. C'étaient la prudence, la fermeté, le courage, qui garantissent des dangers et surmontent les obstacles; c'étaient la sobriété et la continence, qui nous sauvent des atteintes funestes d'une volupté perfide; c'étaient l'activité et le travail, qui entretiennent la santé et font prospérer la fortune; c'étaient enfin cette modération dans les désirs qui nous rend satisfait du sort que la Providence nous a départi, et cet empire sur soi-même qui n'admet dans l'âme que des sentiments de justice et de bienveillance envers nos semblables, et repousse loin d'elle la colère, la haine et la vengeance.

Horace, on se le rappelle, avait fait précéder ses conseils de l'éloge d'Homère, que lui-même, disait-il, venait de relire; et ici il se montra un grand maître dans l'art d'instruire et de plaire: car, voulant adresser de sévères conseils à un jeune homme qu'il savait imbu, non moins que lui, de la lecture d'Homère, pouvait-il mieux faire que de présenter les maximes qu'il débite, comme les résultats non de son expérience et de ses réflexions, mais comme ceux mêmes de la lecture des poèmes immortels qui les enthousiasmaient l'un et l'autre? Eu effet, pour un jeune Romain sortant des mains de son professeur grec, la prudence, c'est Ulysse; la colère, c'est Achille; la sagesse, c'est Nestor; la volupté, c'est Circé avec son breuvage enivrant; ce sont les Sirènes avec leurs voix enchanteuses; les hommes amollis par le luxe, nés pour consommer sans gloire les fruits de la terre, sont les amants de Pénélope ou les courtisans d'Alcinoüs.

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* IV, 9, et *Epist.* I, 12. Orelli, t. 1, p. 495, t. 2, p. 324. Schmid, t. 1, p. 15. Voy. ci-dessus, liv VIII, § 10, t. 1, p. 484; liv IX, § 12, t. 2, p. 28-35.

Mais un tel langage, lorsque Horace adressait au jeune Lollius l'épître dix-huitième du livre I<sup>er</sup> <sup>1</sup>, n'était plus de saison. Les temps avaient tout changé pour Maximus Lollius, depuis qu'Horace lui avait adressé une première épître. Le père de ce jeune homme, Marcus Lollius Palicanus, homme adroit, ambitieux, cupide, qui cachait des vices honteux sous les dehors des plus belles vertus, s'était de plus en plus avancé dans la faveur d'Auguste. En 728, on l'envoya gouverner la Galatie en qualité de propréteur; cinq ans après il fut, ainsi que nous l'avons dit, nommé consul avec Q. Æmilius Lépidus <sup>2</sup>. Son fils aîné, Maximus Lollius, celui auquel Horace adresse cette seconde épître, après avoir quitté la robe prétexte, avait, en 729, fait ses premières armes sous Auguste, dans la guerre contre les Cantabres. Il paraissait appelé à partager avec son père la confiance de l'empereur, et à monter plus rapidement que lui aux plus hautes dignités. Le poète s'attache à donner à ce jeune ambitieux d'utiles conseils, pour parcourir avec succès la carrière brillante, mais semée d'écueils, dans laquelle il se trouvait lancé <sup>3</sup>. En 734, époque à laquelle Horace écrivit cette épître, Maximus était avec son frère, dans une maison de campagne de leur père, près du lac Lucrin <sup>4</sup>, et ils s'amusaient tous deux à simuler sur ce lac, avec de petites barques, le fameux combat naval d'Actium. Ces deux circonstances nous prouvent que l'épître d'Horace fut écrite en automne et dans le mois de septembre, mois propice pour la chasse, et au commencement duquel avaient lieu les jeux Actiaques, fondés par Auguste en mémoire de sa grande victoire d'Actium. La cé-

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* I, 18 : *Si bene te novi, metues, liberrime Lolli.* Cf. Schmid, *des Horatii episteln erkläert*, t. 1, p. 370 à 417; Wieland, *Horazens Briefe*, t. 1, p. 278 et 294. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LIII, 26, p. 721, et LIV, 6, p. 734. Strabon, XII, p. 509; XIII, p. 624. Horace, *Epist.* I, 20, 28. Voy. ci-dessus, liv. X, § 16, p. 122. — <sup>3</sup> Cf. Jacobs, *Lectiones Venu-sinæ*, p. 77; Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 277-279. Wieland, *Horazens Briefe*, t. 1, p. 278. — <sup>4</sup> Horace, *Epist.* I, 18, 60. Orelli, t. 2, p. 464.

lébration en fut fixée par lui au 4 des nones de septembre, c'est-à-dire le 2 de ce mois <sup>1</sup>.

Le grand monde, en nous formant, détruit souvent l'enthousiasme poétique. Aussi Horace, dans sa nouvelle épître, se garde bien de parler d'Homère au jeune Lollius, ou de lui rappeler ses lectures et ses études. Il le loue de ce qu'à peine sorti de l'enfance il a fait la guerre chez les Cautabres sous les ordres de celui qui vient d'arracher les aigles romaines au temple des Parthes, et qui achèvera de soumettre le monde entier aux armes de l'Italie; il le loue de ce qu'il fait preuve de vigueur et de courage à l'exercice de la chasse, qui fut de tout temps en honneur chez les Romains. La chasse à cheval contre les bêtes féroces accompagnait en effet les jeux que l'on célébrait en l'honneur du dieu Mars <sup>2</sup>. Horace loue encore Lollius de ce qu'au champ de Mars personne ne manie les armes avec plus de grâce et de dextérité, et ne sait s'attirer de plus flatteuses acclamations <sup>3</sup>. Enfin, notre poète, aussi adroit ami que sage et utile conseiller, dans une épître qui devait être lue du public et d'Auguste, n'oublie pas de féliciter Maximus de ce que lui et son frère, jusque dans le choix de leurs amusements, songent à la gloire d'Auguste; et il se complait même à peindre, en vers heureusement tournés, le spectacle de cette petite naumachie qu'Auguste, par la suite, fit exécuter plus en grand dans un bassin creusé au delà du Tibre <sup>4</sup>.

Tous ces éloges étaient bien propres à faire goûter les

<sup>1</sup> Dion Cassius, I, I, p. 632; 18, p. 419; LII, I, p. 696; LIII, 20, p. 924. Dans Dion, il n'est question de ces jeux équestres qu'en 713 et en 726, du temps d'Auguste, et en 792, du temps de Caligula. Cf. Strabon, VII, p. 323, et p. 109 de la trad. franç.; Suetone, *Oct. Aug.* 43. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LVI, 27, p. 826. — <sup>3</sup> Horace, *Epist.* I, 18, 53. Oreili, *Horat.* t. 2, p. 463, et suiv. — <sup>4</sup> Xiphilin, LXI, 20, p. 1000, *edit.* de Reimar. Ovide, *Ars Am.* I, 171-185. Suetone, *Oct. Aug.* 43 Tacite, *Ann.* XII, 66; XIV, 15. Velleius Paterculus, II, 100. Ces jeux eurent lieu en 752. Cf. *Marmor Ancyran.*, et Fabricius, *imp. Augusti fragm.*, p. 54.

maximes de conduite qu'Horace croit devoir inculquer à son jeune ami. Le poète, en cette épître, s'est surpassé lui-même dans l'art qu'il possède d'exprimer, avec une élégante concision, les préceptes les plus utiles. Il est parvenu à renfermer dans un petit nombre de vers le code complet du courtisan honnête homme, de l'homme aimable qui se plaît dans le monde et qui cherche à y plaire, des jeunes gens qui veulent s'acquérir des protecteurs et des amis, enfin de tous ceux qui désirent parvenir avec honneur aux honneurs, avec probité à la fortune. Tous les préceptes que renferme cette épître sont vrais, non-seulement pour Lollius et le siècle où il vivait, mais pour tous les siècles et pour tous les hommes qui parcourent la même carrière d'ambition que ce jeune Romain. Ceux qui se trouvent dans cette position devraient savoir par cœur cette épître. On ne peut la traduire : les idées énergiques ou sublimes, la savante harmonie des mots, passent quelquefois d'une langue dans une autre ; mais l'élégance, la grâce, la finesse, et ce que les nuances délicates du style ajoutent à la pensée, s'évaporent par la transfusion de l'idiome qui leur donna l'être. On cueille un fruit sans lui rien faire perdre de son duvet, de sa saveur ; mais la fleur, dès qu'on la sépare de sa tige, son éclat disparaît, elle se fane et s'effeuille.

En substance, les conseils qu'Horace donne au jeune Lollius, c'est d'éviter soigneusement les manières et les habitudes d'un flatteur, ou l'excès, plus dangereux encore, d'un homme de mœurs farouches, prêt à contredire en toute occasion. La vertu marche toujours à une égale distance de l'un et de l'autre excès. Il ne faut pas imiter les riches et les puissants dans les folies de leur luxe brillant et dans leurs vices dispendieux, qu'ils considèrent comme des privilèges attachés au rang et à l'opulence. Il ne faut point chercher à sonder les secrets de ses patrons, ni les laisser transpirer lorsqu'ils vous ont été confiés. Gardez-vous de vanter vos goûts, et de blâmer ceux des au-

tres. Conformez-vous aux habitudes des hommes puissants avec lesquels vous vivez, et montrez-leur un front riant, une humeur égale et complaisante. Quand on voudra aller à la chasse, ne choisissez pas ce moment pour faire des vers. Sachez écouter; faites attention à qui vous parlez; fuyez les curieux et les bavards. Dans les palais des grands, point d'intrigue amoureuse, surtout avec l'esclave favorite. Ne recommandez quelqu'un qu'avec précaution, et seulement celui-là qui mérite de l'être. Si vous vous êtes trompé sur son compte, gardez-vous de le défendre; mais protégez chaudement celui dont vous connaissez la probité, et que la calomnie poursuit<sup>1</sup>.

Horace aurait manqué à ses propres principes, à sa conviction de philosophe, si, en traçant ces règles de conduite pour tous ceux que le besoin des succès et de l'ambition tourmente, il n'avait pas en même temps fait entrevoir que ce n'est pas dans ce genre de vie que consiste la sagesse. Il termine son admirable épître en exhortant son jeune ami à ne pas s'en tenir à ces préceptes de la science du monde, mais à songer aussi aux maximes de la philosophie, qui seules peuvent lui indiquer la vraie route du bonheur.

« Pour celui qui n'en a pas fait l'épreuve, l'amitié des grands a quelque chose de séduisant; avec plus d'expérience, on la redoute. Lorsque votre vaisseau vogue à pleines voiles, prenez garde que le vent ne change et ne vous reporte en arrière... Lisez et consultez les sages; eux seuls vous apprendront à passer des jours tranquilles, à vous soustraire aux craintes insensées, aux frivoles espérances, aux tourments d'une insatiable cupidité. Recherchez si la vertu est le fruit de l'étude ou un don gratuit de la nature; comment s'apaisent les soucis, comment on se met bien avec soi-même; si ce sont les honneurs ou les richesses qui garantissent la tran-

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* I, 18, *passim*. Orelli, t. 2, p. 456 et suiv.

quillité, ou si on ne la trouve pas plutôt dans les sentiers secrets d'une vie obscure et retirée

« Pour moi, quand je vais me refaire sur les bords de la Digence, dont l'eau abreuve le frileux hameau de Mandèle, savez-vous, cher ami, ce que je demande aux dieux? c'est de me conserver ce que j'ai maintenant, et même moins; c'est de vivre à ma guise ce qui me reste de jours, si les dieux veulent bien qu'il m'en reste; c'est d'avoir une bonne provision de livres et de fruits pour l'année, afin de ne pas flotter dans l'anxiété d'un avenir incertain. Voilà les prières que j'adresse à Jupiter, dont la main donne et reprend. Qu'il m'accorde la vie, l'aisance, c'est assez; quant à la tranquillité de l'âme, je saurai bien y pourvoir<sup>1</sup>. »

J'ai dit que les leçons données par Horace dans cette épître, étaient applicables à tous les siècles; pour être juste envers nos temps modernes, il fallait en excepter les six vers où il recommande à Lollius, quand il aura passé le seuil de marbre d'un ami puissant, d'éviter d'attacher des regards de convoitise sur les jeunes esclaves. « Car, dit-il, si l'offre de la jeune fille ou du bel adolescent satisfait vos brûlants désirs, votre patron, par un présent si modique, vous croira comblé; si, au contraire, il vous refuse, votre cœur aura beaucoup à souffrir. »

Une telle recommandation peint les mœurs honteuses du siècle où vécut Horace, et la dégradation de l'espèce humaine par l'esclavage, mieux que ne pourraient le faire des volumes de réflexions. Nous croyons, avec Dacier, qu'Horace, sans vouloir faire ici aucune allusion, pouvait bien avoir dans la pensée, lorsqu'il écrivit ces vers, Cébès et Alexandre, esclaves de Pollion, dont celui-ci, compatissant aux faiblesses de Virgile, fit présent à ce grand poète<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* L, 18, *ad calcem*. Orelli, t. 2, p. 471. Voy. ci-dessus, liv. VI, § 12, t. 1, p. 366-370; et liv. VIII, § 4, t. 1, p. 474. — <sup>2</sup> Donat,



Lorsque Horace recommande à Lollius de défendre courageusement l'homme probe que l'on attaque, il lui dit : « Il y va de votre intérêt ; la même *dent théonine* qui mord celui qui n'espère qu'en vous ne vous épargnera pas longtemps. » Les commentateurs ont fait, sans aucun motif, un poète satirique de Théon : on ne connaît aucun auteur de ce nom du temps d'Auguste. Le scoliaste de Cruquius nous apprend que Théon était un affranchi de Luthiénus, qui exaspéra son patron par ses sarcasmes et sa mauvaise langue, au point que celui-ci le chassa, en lui donnant le quart de ce qu'il lui avait légué pour s'acheter une corde et une potence ; le nom de cet affranchi devint synonyme de calomniateur. Ce détail n'a pu être inventé, et démontre encore que les scoliastes ont eu sous les yeux tout ou partie du livre *de Personis Horatianis*, et qu'ils méritent, sous ce rapport, plus de confiance que ne leur en accordent les commentateurs de notre poète, plus empressés à produire leurs vaines conjectures qu'à s'instruire des faits que ces scoliastes, trop négligés par eux, nous ont transmis. Acron et Porphyryon ne disent point que Théon fût poète, mais ils disent simplement que c'était un calomniateur célèbre et déhonté<sup>1</sup>. Pour un affranchi, c'était un crime de se montrer ingrat envers son ancien maître, et quand il était convaincu, il pouvait être condamné aux mines. Par la suite même, un édit de l'empereur Claude le rendait à son ancien esclavage<sup>2</sup>.

Notre poète voulant peindre celui qui épilogue sur tout et soutient les choses les plus frivoles avec acharnement, dit que, dans ces disputes si vives, il s'agit souvent de décider quel est le plus habile de Castor ou de Dolichos ; ou bien si, pour aller à Brindes, il vaut mieux prendre la voie Appienne que la voie

*Vita Virgilii*, 5. Cf. les remarques intéressantes de Weichert, de *Lucretii Varii et Cassii Parmensis vita*, p. 89 et 90, sur cette partie du texte de Donat. Dacier, *Horace*, t. 9, p. 183. — <sup>1</sup> Acron et Porphyryon, ad *Horat. Epist.* I, 18, 82, dans Braunhard, t. 2, p. 340. — <sup>2</sup> Suetone, *Claudius*, 25. Digeste, de *Jure patron.*, tit. 5.

Minucienne<sup>1</sup>. Les scolastes n'ont trouvé, dans leur livre de *Personis Horatianis*, aucun renseignement sur Castor et Dolichos; Porphyriion nous dit seulement: « Les uns croient que c'étaient des histrions de cette époque, d'autres des gladiateurs<sup>2</sup>. » De ces deux conjectures, les commentateurs ont malheureusement choisi celle qui est fautive. Le mot *sciat*, dont Horace se sert, prouve assez évidemment que Castor et Dolichos étaient deux mimes, et non deux gladiateurs. Comme les fêtes qui se donnaient alors à Rome y amenaient des individus de toutes les nations, la sage politique d'Auguste encourageait les mimes, les baladins et les danseurs. Les gestes, les chants, les danses, pouvaient être compris par ces milliers de spectateurs étrangers que celui qui les gouvernait voulait voir réunis par des idées, des mœurs, des habitudes, des jouissances qui leur fussent communes. Aussi le genre des mimes, des pantomimes et des danses, qui, sous Jules César, avait déjà commencé à prévaloir sur le véritable genre scénique, prit, à l'époque dont nous nous occupons, un tel développement, que, dans les bas siècles, on attribua au siècle d'Auguste<sup>3</sup> l'invention de ces sortes de spectacles d'une origine beaucoup plus ancienne.

Horace était si bien préoccupé de l'idée des mimes, quand il parlait de Castor et de Dolichos, que, trois vers avant celui où leurs noms se trouvent, il compare à un mime chargé de jouer le rôle secondaire, c'est-à-dire de faire ressortir le premier rôle, comme le paillasse de nos tréteaux, ce flatteur parasite, qui sur le lit du bout de la table, attentif au moindre signe du maître de la maison, relève et répète le plus petit mot qui lui échappe.

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* I, 18, 19. Orelli, t. 2, p. 489 et suiv. — <sup>2</sup> Horace, *Epist.* I, 18, 11, 2, p. 460. Porphyriion, ad *Horat. Epist.* I, 18, 19, dans Braunhard, t. 2, p. 334. — <sup>3</sup> Cf. Suetone, *Oct. Aug.* 43. Lucien, *de la Danse*, 19, t. 3, p. 77 de la trad. de Belin de Ballu. Voy. ci-dessus, liv. VI, § 7, t. 1, p. 342.

Quant à la voie Minucienne, nous croyons que c'est ce chemin, peu pratiqué, qui passait par *Asculum*, et que notre poète parcourut lorsqu'il se rendit à Brindes avec Mécène <sup>1</sup>.

Mais les commentateurs ont été unanimes avec juste raison, lorsqu'ils ont reconnu dans l'Eutrapélus de cette épître, qui envoie aux sots vaniteux de belles tuniques pour les ruiner en leur donnant le goût de la dépense, le poète Volumnius, ami d'Antoine, homme fin et spirituel, que son goût pour la raillerie avait fait surnommer Eutrapélus, c'est-à-dire railleur habile <sup>2</sup>.

## VII.

L'épître qui, dans le recueil des poésies d'Horace, précède celle dont nous venons de nous occuper, renferme aussi des préceptes sur la manière dont on doit se conduire avec les grands <sup>3</sup>. Elle est adressée à un nommé Scæva ; les commentateurs ont conjecturé que ce Scæva était le fils de Cassius Scæva, dont Jules César a loué la bravoure dans ses *Mémoires sur la guerre des Gaules* <sup>4</sup>. Mais cela ne peut être, et les deux scoliastes d'Horace, Porphyriion et Acron <sup>5</sup>, nous apprennent que ce Scæva était un chevalier romain, qui se nommait Lollius Scæva. Il paraît donc que c'était un parent de Maximus Lollius, auquel l'épître suivante est adressée. Acron dit que le Lollius de celle-ci parvint au consulat par son mérite et par la faveur d'Au-

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. IV, § 7, t. 1. p. 221. — <sup>2</sup> Cicéron, *Philipp.* XIII. 2; *Epist. ad Attic.* 15, 1; *ad divers.* VII, 32; IX, 26. Cornelius Nepos, *Att.* 8. Aristote définit εὐτραπέλια par πεπαιδευμένη ὕβρις. — <sup>3</sup> Horace, *Epist.* 1, 17: *Quamvis, Scæva, satis per te tibi consulis, et scis.* — <sup>4</sup> Cl. César, *de Bello Gallico*, III, 53; Plutarque, *Vie de Jules César*, 16; Appien, *de Bello civili*, 2, 80, t. 2. p. 267, édit. de Schweighæuser. — <sup>5</sup> Acron et Porphyriion, *ad Horat. Epist.* I, 67, dans Braunhard, t. 2. p. 321. Acron dit Lollius Scæva; et Porphyriion, Scæva Lollius.

guste ; soit qu'en effet , ce jeune homme ait été consul su-  
broge ( nous sommes loin de connaître tous ceux qui l'ont été ),  
soit que le scoliaste le confonde avec son père. Dans les deux  
cas , il le distingue d'autant mieux de Lollius Scæva , qualifié  
seulement de chevalier romain dans l'épître dont nous nous  
occupons

Ce Lollius était , aussi bien que l'autre , ami d'Horace , et  
même notre poète se nomme lui-même son petit ami, *amiculus*,  
épithète qui pourtant est moins , suivant nous , une expres-  
sion de tendresse qu'une allusion plaisante à la petitesse de la  
taille d'Horace , comparée à celle de Scæva. Celui-ci était  
plus jeune que notre poète , mais plus rapproché de son âge  
que Maximus Lollius ou mieux Lollius l'ainé<sup>1</sup>.

Le but du poète n'est pas d'instruire Scæva , ni de lui tracer  
des règles de conduite , mais de mettre en opposition la philo-  
sophie de Diogène et celle d'Aristippe , ou la secte des cyniques  
et celle des cyrénaïques , afin de donner l'avantage à cette der-  
nière. Il veut montrer qu'il est honorable de plaire aux grands,  
mais qu'il faut se garder de solliciter leurs faveurs avec impor-  
tunité et bassesse ; et il en prend occasion de louer Auguste ,  
et de se faire un mérite d'avoir su lui plaire.

« Triompher dans les combats et traîner aux yeux de ses  
concitoyens des ennemis enchaînés, c'est s'élever jusqu'au trône  
de Jupiter , c'est atteindre une gloire divine. Plaire à ce qu'il  
y a de plus grand parmi les hommes n'est pas non plus un mé-  
diocre honneur. On le sait , il n'est pas donné à tout le monde  
d'aborder à Corinthe. Que celui qui craint le voyage demeure  
en repos , c'est bien ; mais cet autre , qui est parvenu à son but,  
n'a-t-il pas fait preuve de courage ? La question est là , ou elle  
n'est nulle part. L'un est effrayé du fardeau trop au-dessus de  
ses forces et de sa résolution , l'autre le soulève et le trans-  
porte. Ou la vertu n'est qu'un vain nom , ou l'honneur et la

<sup>1</sup> Acton, *Horat. Epist.* I, 18, 3, dans Braunhard, t. 2, p. 332. — <sup>2</sup> Ho-  
racé, *Epist.* I, 17, 2. Orelli, t. 2, p. 445.

récompense doivent appartenir à celui qui a soutenu l'épreuve. »

Dans cette épître, comme dans celle qui est adressée à Maximus Lollius, Horace fait toujours de la vie active et mondaine une nécessité de position ; mais on voit qu'il préfère l'indépendance et la vie retirée, et il la conseille à son ami. « Le repos vous plaît-il ? Aimez-vous à prolonger jusqu'à l'heure du matin un délicieux sommeil ? Redoutez-vous la poussière, le bruit des voitures, le voisinage des cabarets ? Je vous dirai, retirez-vous à Ferentinum<sup>1</sup>. Le plaisir n'est pas pour la seule opulence ; est-il donc moins heureux celui qui naquit et mourut ignoré ? Mais vous désirez servir les vôtres, être utile à vous-même, et vous êtes pauvre : rapprochez-vous du riche.

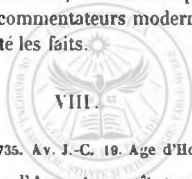
« Si un ami puissant vous conduit à Brindes ou bien à Sorrente, séjours charmants, n'allez point imiter la courtisane qui pleure la periscélide<sup>2</sup> qu'elle n'a point perdue, la chaîne qu'on ne lui a point dérobée ; ne ressembliez pas à ce mendiant valide qui jure par Osiris qu'il s'est cassé la jambe : personne ne lui fait l'aumône, et il est la risée du voisinage.... Celui qui, devant son protecteur, se tait sur ses besoins obtient plus que celui qui demande sans cesse. Il faut savoir accepter les dons avec modestie, et ne pas les arracher avec impudeur ; c'est là le point capital. »

Ceux qui se sont imaginé que les réponses spirituelles qu'Aristippe oppose aux sarcasmes de Diogène pouvaient être considérées comme la manifestation des pensées et des sentiments de notre poète, n'ont su discerner ni son caractère,

<sup>1</sup> La petite ville de *Ferentinum*, dans l'Etrurie (Ferento en Toscane), loin de toute grande route, était considérée comme le lieu le plus champêtre et le plus calme. Cf. Cramer, *Ancient Italy*, t. 1, p. 225 ; Orelli, t. 2, p. 446. — <sup>2</sup> Sur le mot *periscelis*, anneau précieux que les femmes portaient au-dessus de la cheville du pied, cf. l'abbé Nadal, *Sur le luxe des dames romaines*, à la suite des *Recherches historiques sur le luxe des Athéniens*, par M. Solvel, 1823, p. 147.

ni la position qu'il s'était faite à l'égard de son protecteur. Son desintéressement, son amour pour l'indépendance, ses goûts pour la retraite et l'étude étaient si bien connus, qu'il ne craignait nullement qu'on lui fit l'application des motifs intéressés dont Aristippe se vantait. L'amitié sincère d'Horace pour Mécène, la nature de leur liaison, les prévenances dont il était l'objet, éloignaient toute idée semblable, même de la part de ses ennemis.

Les anciens scoliastes de notre poète ont eu ce travers, d'attribuer aux personnages auxquels Horace adresse ses vers, ou à Horace lui-même, les vices ou les défauts qu'il combat. Les remarques de ces scoliastes contiennent des faits précieux qu'eux seuls font connaître, et des interprétations souvent ineptes. Nombre de commentateurs modernes ont adopté les interprétations et rejeté les faits.



An de Rome 735. Av. J.-C. 19. Age d'Horace, 46.

L'annonce du retour d'Auguste paraît avoir coïncidé avec le départ de Virgile. Ce grand poète, dont la santé s'altérait de plus en plus, avait formé le projet de se rendre à Athènes et de passer en Asie, afin de donner la dernière main à son *Énéide*, en s'inspirant de la vue des lieux qui étaient le théâtre de ce poème. Ce voyage devait durer trois ans<sup>1</sup>. Il est certain que Virgile retoucha cette année même, soit pendant son voyage, soit avant de partir, quelques parties de l'*Énéide*, depuis longtemps terminées, entre autres les vers où Anchise prédit à son fils le règne de César Auguste, fils d'un dieu, qui doit ramener l'âge d'or dans le Latium, étendre son empire sur les Indiens et les Garamantes, au delà des régions où Atlas supporte sur ses épaules le firmament tout brillant d'étoiles lu-

<sup>1</sup> Donat, *Virgilio vita*, XIII, § 51.

mineuses, au delà des routes que parcourt le soleil. Les ambassades des Indiens et la soumission des Garamantes par Balbus n'ayant eu lieu que dans l'année 734, les vers de Virgile où il en est fait mention, quoique faisant partie du sixième livre de l'Énéide, n'ont pu être écrits antérieurement à cette époque; ainsi ils doivent être au nombre des derniers, et peut-être sont-ils les derniers qu'il ait composés <sup>1</sup>.

Quand Virgile partit, Horace adressa au vaisseau qui devait emporter loin de lui cet ami si cher l'ode troisième du livre I<sup>er</sup>, où domine un vague pressentiment du malheur dont il était menacé dans l'un des objets de ses plus chères affections <sup>2</sup>.

« Que la puissante déesse de Cypré, que les frères d'Hélène, astres radieux, que le monarque des vents, les enchainant tous, excepté l'Iapyx, dirigent ta course, ô vaisseau, qui as reçu Virgile; dépositaire fidèle, remets-le sain et sauf aux rivages de l'Attique, et conserve-moi, je t'en conjure, cette moitié de mon âme ! »

Après cette touchante prière à Vénus, à cette fille des mers dont l'étoile brillante est si utile aux navigateurs, à Castor et Pollux, astres propices lorsqu'ils paraissent ensemble, funestes lorsque l'un des deux disparaît<sup>3</sup>, à Éole enfin, pour qu'il ne laisse souffler que le seul vent favorable, l'Iapyx<sup>4</sup>, le poète s'anime d'une soudaine fureur contre le féroce courage de celui qui, le premier, osa braver la mort sous mille formes, en sillonnant, malgré les tempêtes et les écueils, le terrible Océan. Pourtant, Dieu dans sa sagesse avait interposé, comme un

<sup>1</sup> Virgile, *Æneid.* VI, 795. Pline, *Hist. nat.* V, 5 6. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* I, 3: *Sic te diva potens Cypri*. Mitscherlich, t. I. p. 42. Jani, t. I, p. 20. Acron et Porphyron, dans Braunhard, t. I. p. 10. Orelli, t. I, p. 16. — <sup>3</sup> Sur ce genre de superstition, voy. Pline, *Hist. nat.*, II, 57, et Hygin, *Poet. Astron.* 2, 22. — <sup>4</sup> *Iapyx*, le vent d'ouest-nord-ouest des Grecs, comme soufflant de l'Iapygie, synonyme de l'Apulie. Cf. Virgile, *Æn.* VIII, 760.

obstacle infranchissable, les flots de la mer entre les terres desunies. Depuis l'époque où l'audace infatigable de la race humaine a maîtrisé par ses vaisseaux le vaste gouffre, elle se précipita de crimes en crimes; elle n'eut plus rien de sacré, rien d'insurmontable. Japet déroba le feu du ciel, Dédale s'éleva dans les airs, Hercule descendit aux enfers; enfin l'homme, dans sa démence, s'attaque au ciel même, et sa scélératesse ne permet pas à Jupiter irrité de déposer ses foudres.

Ils n'avaient aucune idée de la poésie lyrique, ceux qui ont critiqué comme un écart ce sentiment de colère si naturel contre toutes les causes premières des inquiétudes du poète : les dangers de la mer, l'audace de l'homme à les braver. Le poète lyrique ne peut s'élever quand il cherche à arrêter l'essor de son imagination : il doit s'abandonner à la direction qu'elle imprime aux mouvements de son âme; celle-ci ne lui appartient plus, elle est absorbée par les inspirations de sa muse. Ce n'est pas faire un éloge exagéré de cette belle ode, que de dire qu'elle est digne du poète qui en est le sujet et du poète qui l'a écrite.

## IX.

On sut à Rome qu'Auguste avait trouvé Virgile à Athènes, et qu'il le ramenait avec lui. Mais Auguste rentra seul dans Rome; il avait laissé à Mégare Virgile souffrant, et trop faible pour continuer à le suivre. Bientôt vint la nouvelle que le grand poète s'était embarqué pour retourner en Italie, mais que la fatigue de la navigation l'avait fait aborder mourant à Brindes, où il avait rendu le dernier soupir, le 10 des calendes d'octobre (22 septembre)<sup>1</sup>. Alors Horace put s'appliquer ce qu'il avait dit à Virgile même, lors de la mort de Quinctilius :

<sup>1</sup> L'an de Rome 735, la 2<sup>e</sup> année de la 190<sup>e</sup> olympiade, 19 ans av. J.-C. Cf. Donat, *Vita Virgilii*, 13, § 51, et la *Chronique d'Eusèbe*, ad olymp. 190, 2.



« Regretté par tous, mais plus regrettable encore pour toi que pour tout autre. » Aucun poète, en effet, par l'inaltérable douceur de son caractère, ne paraît s'être fait plus tendrement chérir de ses amis; et par la nature et l'emploi de son talent, aucun ne mérita mieux les regrets, la reconnaissance et l'admiration de ses contemporains et de la postérité<sup>1</sup>.

On sortait des horreurs de la guerre civile, lorsque, entre les années 713 et 717, Virgile fit paraître successivement ses *Églogues*. L'envie se tut et fut désarmée à l'apparition de ces délicieuses poésies, d'un genre inconnu en Italie. Presque toutes imitées de Théocrite, elles étaient d'une autre nature, et mieux adaptées aux besoins du temps. On n'y trouvait rien de la grossièreté des mœurs rurales; c'était une muse urbaine, gracieuse et polie, dont la fraîcheur et les attraits étaient rehaussés par les atours d'une champêtre élégance. Les bergers de Virgile ressemblaient à celui qui les faisait parler; ils cachaient, sous un extérieur simple et villageois, un esprit sublime, une âme ardente, et leur langage était divin. D'ailleurs, la plupart de ces petits poèmes étaient destinés à peindre, sous de transparentes allégories, les effets désastreux des guerres civiles. Ils s'adressaient à une génération que l'ambition, avec toutes ses alternatives et ses angoisses, avait rendue profondément malheureuse; ils rappelaient avec une touchante sympathie des infortunes récentes. La cause du poète expulsé de son champ était celle de milliers de Romains, parmi tout ce qu'il y avait de plus recommandable dans la république. Après une si longue tourmente, après tant de calamités, ces peintures du bonheur champêtre, si vivement retracées, ces sentiments d'union, de fraternité, si heureusement exprimés, frappaient toutes les imaginations et remuaient tous les cœurs.

Ce qui distinguait le talent de Virgile, c'était de savoir renfermer sa pensée avec une admirable clarté, dans des vers

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. IV, § 9, l. 1, p. 231-234; liv. VIII, § 26, l. 1, p. 514-515.

suaves et mélodieux ; de parer les détails les plus arides d'ornements poétiques d'une élégance exquise ; d'animer les sujets les plus froids par une richesse d'images et une chaleur d'expression qui avaient leur source dans la sensibilité la plus expansive.

Après avoir composé ses Églogues, Virgile entreprit de traiter une matière qui paraissait plus que toute autre rebelle à la poésie : c'était la culture des champs, le soin des troupeaux, l'art de cultiver la vigne et de produire le miel par l'éducation des abeilles. Cependant, en composant ses Géorgiques, Virgile chantait l'art qu'il avait pratiqué lui-même, car il était savant agriculteur ; et si ce sujet est ingrat, il était le plus populaire qu'on pût choisir, le plus intéressant pour l'époque où l'on se trouvait. L'attention se portait alors sur l'agriculture, si fort en honneur chez les anciens Romains. Les dissensions civiles, l'accumulation des propriétés dans les mêmes mains, la multiplication des grands parcs, lui avaient porté de notables préjudices. Le poème de Virgile ranima le goût des mœurs antiques ; il releva l'état de cultivateur négligé, mais jamais dédaigné. Virgile avait commencé ses Géorgiques en 717 ; il avait terminé ce poème à Naples en 724, mais il le retoucha, ainsi que son Énéide, en 735, l'année même de sa mort, pour y ajouter des vers à la louange d'Auguste, et consacrer la gloire que cet empereur s'était acquise depuis<sup>1</sup> par ses négociations et par les victoires de ses généraux. Ce fut un noble et utile emploi du talent poétique, que la composition des Géorgiques. Les préceptes du plus utile de tous les arts s'y trouvaient exposés par la plus belle et la plus riche poésie. Non-seulement l'auteur enrichit ainsi la littérature de son pays d'un beau poème, mais il légua aux plus habiles et aux plus savants agronomes de l'antiquité un traité qu'ils ont souvent cité comme autorité<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Donat, *Vita Virgilii*, 9, 9, 11 et 12. Virgile, *Georg.* I, 2, 505 ; IV 316 et 564. — <sup>2</sup> Cf. Pline, *Hist. nat.* passim (il appelle Virgile *præcellentissimum vatem*, lib. XIV, 1, 5), et Columelle, *de Re rustica*, passim : *Sidereus vatis referens præcepta Maronis*, X, initio.

Virgile, après s'être montré dans ses Bucoliques le poète des pasteurs et des laboureurs, voulut être celui des héros, et il y réussit en composant son Énéide. La ruine de Troie, d'où Rome et les Césars prétendaient tirer leur origine; la fondation de Carthage; les premières causes de la rivalité de deux puissantes républiques; les traditions vraies ou fabuleuses sur le voyage d'Énée en Italie, sur les guerres qu'il y soutint, sur les miracles qui accompagnèrent la fondation de Rome, sur l'origine de tant de villes qui l'ont précédée, sur l'état primitif de l'antique Latium et ses faibles commencements; ces souvenirs des premiers âges contrastant avec le luxe, la grandeur et la puissance de Rome; l'antique illustration des grands hommes qu'elle avait produits; et enfin, l'histoire du monde entier rattachée à leurs destinées et à celles de l'Italie<sup>1</sup>, tel est le magnifique cadre que s'était proposé Virgile et qu'il a su remplir. Mais la mort l'atteignit avant qu'il eût entièrement terminé sa patriotique entreprise. Lorsqu'il mourut, on ne connaissait son poème que par les lectures qu'il en avait faites chez Auguste et chez Mécène, et par les vers de Properce, qui l'avaient annoncé comme une œuvre plus merveilleuse que l'Iliade même<sup>2</sup>. Virgile mécontent de l'état d'imperfection où il laissait son œuvre principale, ordonna par son testament qu'elle serait brûlée après sa mort<sup>3</sup>. Auguste s'opposa à l'exécution de cette clause du testateur dont il était un des héritiers; et, quand par son ordre, Varius et Plotius Tucca eurent mis au jour ce poème, tel que Virgile l'avait laissé, sans même achever les vers qui étaient restés imparfaits, l'admiration pour le poète de Mantoue s'accrut encore par les éloges unanimes qui furent donnés à cette grande et majestueuse composition. Pourtant, de même que Virgile avait imité Théocrite dans ses Bucoliques,

<sup>1</sup> Macrobe, *Satur.* I, 24; V, 18. Aulu-Gelle. XVII, 10. — <sup>2</sup> Properce, *Eleg.* II, 34, 60-65. — <sup>3</sup> Plin., *Hist. nat.*, VII, 31, 8. Donat, *Vita Virgilii*, 14.

Lucrèce dans ses Géorgiques, il se montra dans l'Énéide imitateur d'Homère, et imitateur timide. Il avait voulu réunir dans le même cadre un long voyage et un grand événement guerrier, c'est-à-dire combiner en une seule composition la majesté de l'Iliade et les charmes de l'Odysée; mais il se priva par là de ce qui est l'âme et la vie de la fable épique, l'unité d'intérêt. Ce qui constitue aussi un des principaux mérites du poète épique, l'invention des caractères, laisse trop à désirer : ses plus grandes figures ne sont que de pâles ombres de celles d'Homère. Mais la richesse de cette poésie harmonieuse, grave et imposante; les beautés de premier ordre que le poète ne doit qu'à son génie, telles que le sac de Troie, les amours d'Énée et de Didon; la perfection continue des vers, l'importance du sujet, placent ce poème au premier rang du petit nombre des chefs-d'œuvre épiques que les siècles ont vus naitre.

Rome, sublime et toute-puissante, n'existe plus que dans les souvenirs de l'histoire. Virgile, qui nous retrace ces souvenirs, après le renversement du Capitole et du culte de Jupiter, n'a pu trouver dans la postérité cette orgueilleuse sympathie qui donnait tant de prix à ses chants parmi ses contemporains; mais pourtant, l'admiration pour son beau génie semble s'être accrue avec les siècles, et pendant les ténèbres du moyen âge, elle était devenue, ainsi que celle que l'on avait pour Horace, une sorte de culte superstitieux. On sait que dans ces temps d'ignorance, comme sous Alexandre Sévère, on cherchait dans les vers de ces deux poètes, des oracles dévoilant l'avenir.

## X.

La même année qu'Horace perdit Virgile, Tibulle lui fut enlevé<sup>1</sup>. On a vu que notre poète, à une certaine époque de son existence, lui accordait tout ce qui fait le bonheur : santé,

<sup>1</sup> Domitius Marsus, *Epitaphium Tibulli*, p. 300 du Tibulle de Lemaire

beauté, richesses, naissance; et pourtant Tibulle ne fut point heureux<sup>1</sup>. Des maladies violentes et successives paraissent avoir détruit une constitution qui semblait forte; la mélancolie dont ses plus douces pensées sont empreintes, l'idée si souvent exprimée que la femme qu'il aimait lui fermerait les yeux, tout démontre que Tibulle, sans cesse en proie à des désirs auxquels ses forces physiques ne pouvaient répondre, avait un pressentiment de sa fin prochaine. En effet, il mourut dans la force de l'âge. Sa poésie, un peu uniforme, a une douceur et une harmonie enchanteresses. Un goût vif pour la tranquillité des champs et pour les beautés de la nature lui inspire de gracieux tableaux, et donne un effet plus pénétrant à la peinture de cette brûlante passion d'amour dont son cœur était sans cesse la proie. Les Romains lui durent d'être les premiers dans l'épigramme amoureuse. En ce genre, il n'a été surpassé, ni même égalé, par aucun poète ancien ou moderne. Properce, qui mourut quatre ans après lui, est plus riche, plus varié, plus poète; mais il est moins vrai et moins touchant. Plusieurs chez les anciens le préféraient à Tibulle; mais Quintilien n'est pas de cet avis, et nous sommes de l'avis de Quintilien<sup>2</sup>.

## XI.

Tandis que les Muses latines pleuraient la perte de Virgile et de Tibulle, Ovide, âgé de vingt-quatre ans, publiait trois livres d'épigrammes intitulées : *les Amours*<sup>3</sup>. Il se vante d'être le premier dans ce genre de poésie, et prononce sans détour que l'épigramme lui doit autant que l'épopée doit à Virgile<sup>4</sup>. La postérité n'a pas confirmé ce jugement trop flatteur; elle a, au contraire,

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* I, 33; *Epist.* I, 4. Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 1, l. 1, p. 408, § 15, l. 1, p. 495; § 16, l. 1, p. 497. — <sup>2</sup> Quintilien, *Institut. orator.* X, t. 93. — <sup>3</sup> Masson, *Ovidii vita*, 1709, p. 83, ou dans l'Ovide de Lemaire, t. 8, p. 141. — <sup>4</sup> Ovide, *Remed. amor.* 395.

souscrit à celui de Quintilien, qui, comme poète élégiaque, ne place Ovide qu'après Tibulle et Propertius. Quintilien reproche à Ovide<sup>1</sup> d'avoir réduit trop souvent l'amour aux seules jouissances des sens. La faculté d'exprimer en vers ses sensations et ses pensées semblait chez ce poète un don de la nature plutôt qu'un résultat de l'étude. Ce facile et fécond écrivain avait l'ambition de combler le vide que la mort avait fait sur le Parnasse latin. « Horace, dit-il, a souvent charmé mon oreille par l'harmonie de ses vers; je n'ai fait qu'entrevoir Virgile; l'avare destinée n'a accordé Tibulle à mon amitié que pendant un petit nombre d'années; je cultivai ensuite Gallus et Propertius<sup>2</sup>. » Mais les poèmes qui recommandent le plus Ovide à la postérité n'ont paru qu'après que tous ces grands poètes avaient cessé de vivre; et comme Ovide se trouvait le premier parmi ceux qui leur succédèrent, il n'est pas étonnant que son orgueil lui ait persuadé qu'il les avait égalés. Ainsi que nous l'avons fait observer, ce qu'Ovide dit de sa liaison avec Horace, est confirmé par une ancienne vie de notre poète placée en tête de ses poésies dans un manuscrit de Berlin<sup>3</sup>; et l'on peut croire que la touchante élégie sur la mort de Tibulle, qui se trouve dans le recueil qu'Ovide venait de publier, dut accroître l'amitié qu'Horace avait conçue pour ce jeune favori des Muses<sup>4</sup>.

## XII.

Les poètes latins du temps d'Auguste ne se contentaient pas d'imiter les chefs-d'œuvre de tout genre que la Grèce avait produits dans les beaux temps de sa littérature; ils puisaient aussi des inspirations dans les poètes grecs leurs contemporains.

<sup>1</sup> Quintilien, *Institut. orat.* X, 1, § 3. — <sup>2</sup> Ovide, *Trist.* IV, 48. — <sup>3</sup> *Vita Horatii adhuc inedita e Codice Berolinensi*, dans les *Quæstiones* de Kirchner, Lipsiæ, 1834, p. 2. Ovide, *Amores* III, 9. — <sup>4</sup> Voy. ci-dessus, lib. IX, § 20, p. 53.

Parmi ceux-ci, Parthénus de Nicée fut un des plus illustres. Il avait été fait prisonnier par Cinna dans la guerre contre Mithridate, et amené à Rome, où son savoir et ses talents le firent affranchir et admettre dans la société des plus grands personnages. Il écrivit des élégies amoureuses divisées en trois livres. Une d'elles était l'éloge funèbre de sa femme Arété<sup>1</sup>. Au nombre de ses disciples furent Gallus et Virgile, qui a traduit quelques-uns des vers de Parthénus<sup>2</sup>. Tibère, qui se mêlait aussi de faire des vers grecs, avait une telle admiration pour ce poète, que, lorsqu'il parvint à l'empire, il fit placer ses écrits et son portrait dans les bibliothèques publiques, parmi ceux des auteurs anciens et célèbres de la Grèce<sup>3</sup>. Un petit ouvrage de Parthénus, le seul qui nous reste de lui, démontre qu'il a fourni à Ovide l'idée de ses Héroïdes. Ce mince volume écrit en prose ne consiste qu'en récits sommaires d'événements tragiques causés par l'amour, extraits de différents ouvrages et se rapportant tous aux temps fabuleux ou héroïques. Il fut composé pour Gallus, dans le but de lui fournir des sujets d'élégies. Mais, dans ce genre, de tels sujets ne pouvaient être traités en vers sans se rapprocher beaucoup des Héroïdes d'Ovide. Parthénus avait aussi composé un poème des *Métamorphoses*, qui, d'après un fragment cité par lui<sup>4</sup> dans ses *Aventures d'amour*, devait être de même nature que le poème qu'Ovide a composé sous le même titre. Horace a dû connaître Parthénus, plus âgé que lui, et dont les premiers écrits précédèrent les siens; mais leurs genres différaient, et il est probable qu'il ne lui a rien emprunté. D'ailleurs, on sait par Lucien que Parthénus était prolix dans ses descriptions. Or, rien n'était

<sup>1</sup> Voy. Suidas, au mot, Παρθένιος, et Parthénus, Περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων, 1796, in-8°, ainsi que Bast, lettre critique à M. Boissonnade, p. 168-209. — <sup>2</sup> Cf. Préface de Parthénus; Virgile, *Georg.*, I, 437; Aulu-Gelle, *Noct. Att.* XIII, 6; Macrobe, *Saturn.* V, 17. — <sup>3</sup> Suétone, *Tiberius*, 70. — <sup>4</sup> Parthénus, Περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων, cap. II.

plus éloigné de la manière de notre poète que la trop grande abondance des mots <sup>1</sup>.

### XIII.

Auguste était rentré dans Rome le 4 des ides d'octobre, à une heure inattendue. Se déroband à tous les honneurs que le sénat avait décrétés pour son arrivée, il n'avait accepté qu'un autel à la *Fortune de retour* (*Fortunæ reduci*), afin de consacrer le jour de sa rentrée. Ce jour devint une fête qui prit place dans le calendrier romain <sup>2</sup>. De graves événements l'avaient forcé de se hâter, et de mettre fin promptement à son trop long éloignement de la capitale de l'empire.

Ne voulant rien abolir des anciennes institutions républicaines, il avait laissé aux comices et aux assemblées du peuple l'élection des consuls ; mais il se fit nommer par le sénat proconsul perpétuel, ce qui anéantit l'autorité consulaire ; et d'ailleurs sa puissance tribunitienne le rendait maître des comices <sup>3</sup>. Pourtant cette magistrature du consulat ainsi modifiée, et tout annuelle qu'elle était, aurait pu être dangereuse pour son pouvoir perpétuel d'empereur, de prince du sénat, de tribun, de proconsul ; aussi eut-il soin de faire en sorte qu'on ne nommât pour consuls que des hommes qui lui fussent dévoués, se réservant presque toujours pour lui-même une des deux places de consul. Quand il quittait Rome, la majesté du consulat, si grande sous la république, se trouvait représentée par le consul qu'il y laissait ; mais le gouvernement et la force publique nécessaires au maintien de l'ordre étaient dans les mains des pré-

<sup>1</sup> Lucien, *De la manière d'écrire l'histoire*, l. 2, p. 416, de la trad. franç. de Belin de Ballu. — <sup>2</sup> La fête des *Augustalia*. Dion Cassius, LIV, 10, p. 740. Tacite, *Ann.* I, 15. Rosini, *Antiq. rom.*, p. 291. — <sup>3</sup> Dion Cassius, LIII, 20 et 21, p. 675, et 32, p. 727. Sainte-Croix, *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, t. 42, p. 366.



fets de Rome, des préteurs et des propréteurs d'Auguste<sup>1</sup>. Cependant le consulat, ainsi réduit à la vaine pompe des faisceaux, était encore un objet d'envie et d'ambition. C'était un si grand honneur pour un Romain d'avoir été consul, c'était une cause d'orgueil si légitime pour les familles que d'avoir produit des hommes consulaires, qu'il se faisait dans les comices, pour parvenir à cette dignité, des brigues funestes à la tranquillité publique et hostiles au pouvoir suprême. Mais cette année, des circonstances particulières accrurent encore le danger de ces élections.

On avait pour la douzième fois nommé Auguste consul avec C. Sentius Saturninus qui lui était dévoué. Se trouvant alors en Orient et ne voulant pas traiter avec Phraate ou faire couronner le roi d'Arménie en qualité de consul, mais bien comme empereur ou commandant suprême des légions romaines, Auguste refusa d'accepter le consulat qui lui était réservé. On fut donc obligé d'assembler les comices pour nommer un second consul, un autre collègue à Sentius; et aussitôt il se forma une coalition parmi les hommes indépendants pour s'emparer, pendant l'absence d'Auguste, des principales magistratures alors vacantes, du consulat et de la questure qui étaient au choix des comices. Un jeune homme, nommé Egnatius Rufus, se mit à la tête de ce parti. Ses intentions étaient d'autant moins douteuses que quelques années avant, en 729, il avait rempli avec distinction la charge d'édile et préservé Rome du fléau de plusieurs incendies, et que pour braver le pouvoir d'Auguste, en sortant de charge, il fit afficher qu'il rendait la ville de Rome sauve et entière à ses successeurs<sup>2</sup>. Puis, par la faveur publique dont il jouissait, il se fit nommer préteur avant le temps prescrit par les lois, qui exigeaient deux années d'intervalle entre l'édilité et la préture. Egnatius Rufus voulait passer de la préture au consulat, malgré l'opposition déclarée d'Auguste et du consul Sentius. Celui-ci

<sup>1</sup> Dion Cassius, III, 32, p. 727. Suetone, *Oct. Aug.* 27. Noris, *Cenotaphia Pisana Caii et Lucii Caesarum*, p. 262 — <sup>2</sup> Dion Cassius, I, III, 24, p. 719. Velleius Paterculus, II, 92.

défendit à ceux qui aspiraient à la questure et qui appartenaient à ce parti de se présenter au Champ de Mars et de donner leurs noms comme candidats. Il fit la même défense à Egnatius Rufus en particulier ; mais Egnatius Rufus n'obéit point. Alors Sentius jura que quand même les suffrages du peuple élèveraient Egnatius Rufus au consulat, il refuserait de le proclamer<sup>1</sup>. Le peuple, indigné de cette atteinte portée à ses droits, se souleva, et il y eut du sang répandu. Le sénat, par un décret spécial, mit la ville de Rome sous la tutelle du consul Sentius. Mais celui-ci crut qu'il serait trop dangereux pour lui d'accepter le grand pouvoir que ce décret lui conférait, et il aima mieux envoyer des députés à Auguste qui alors était à Athènes, afin de l'instruire de ce qui se passait et de l'engager à hâter son retour. Un de ces députés, Q. Lucretius Vespillo<sup>2</sup>, avait été porté sur la liste des proscrits pendant le triumvirat. Auguste le nomma collègue de Sentius au consulat, et il le renvoya en toute hâte à Rome où il entra en charge sans opposition. Ainsi par la fermeté de Sentius, cette révolte contre l'autorité usurpée d'Auguste, que les historiens traitent de conspiration criminelle, fut dissipée, et son auteur puni de la peine capitale<sup>3</sup>. Lorsque Auguste rentra dans Rome, il profita des troubles qui avaient eu lieu pour se faire conférer par le sénat le pouvoir consulaire à vie, et pour se faire proroger pour cinq ans dans l'intendance des mœurs. En substituant sa volonté à celle des comices dans la nomination du consul Lucretius Vespillo, il anéantit le principe du gouvernement populaire, et il se conforma aux conseils que lui avait donnés Mécène<sup>4</sup> quand il avait pris possession du pouvoir.

Les mêmes motifs qui portaient Auguste à refuser le consulat,

<sup>1</sup> Dion Cassius, LIV, 10, p. 740. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LIV, 10, p. 740. Almeloveen, *Fasti consulares*, p. 62. Valère-Maxime, VI, 7, 2. Appien, *de Bello civ.* IV, 44. — <sup>3</sup> Tacite, *Ann.* I, 10. Il n'y a que Tacite qui dise clairement qu'Egnatius fut mis à mort. — <sup>4</sup> Dion Cassius, LII, 20, p. 678. Velleius Paterculus, II, 92, Suétone, *Oct. Aug.* 19. Suétone met aussi Egnatius au nombre de ceux qui ont conspiré contre Auguste.

lui faisaient dédaigner les honneurs du triomphe. Ces honneurs si grands et si enviés du temps de la république, Auguste les accordait facilement à ses généraux, et quelquefois pour d'assez minces exploits<sup>1</sup>.

Agrippa qui était aussi revenu à Rome après avoir soumis les Cantabres et repoussé les Germains du bord du Rhin, méritait mieux que tout autre ces honneurs du triomphe : le sénat les lui décerna ; mais Agrippa les refusa. Ce fut à Auguste et non au sénat qu'il écrivit le récit modeste de ses succès. Agrippa, déjà gendre d'Auguste par son mariage avec Julie, obtint par cette conduite adroite d'être associé pour cinq ans à la puissance tribunitienne et au gouvernement de l'empire<sup>2</sup>.

#### XIV.

Le retour d'Auguste et d'Agrippa à Rome débarrassait Mécène de tous les soins du gouvernement. Il est probable qu'il alla passer l'automne à sa villa de Tibur, tandis qu'Horace, durant les troubles qui avaient agité Rome, s'était retiré dans son domaine de la Sabine. Un des scoliastes de Cruquius nous apprend qu'à cette époque Mécène fit un voyage en Apulie, mais qu'avant de partir il s'invita lui-même à aller dîner chez Horace<sup>3</sup>. Par la route moderne qui de Tivoli conduit à la villa d'Horace dans la vallée de Digentia, on mesure sur la carte de Gell environ dix milles géographiques, ou quatre lieues communes de France, espace qui pouvait être facilement franchi<sup>4</sup>. C'est à l'occasion de cette visite de Mécène qu'Horace écrivit cet élégant impromptu qui est l'ode vingtième du livre I<sup>er</sup><sup>5</sup>. Il

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.*, cap. 38. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LIV, cap 11 et 12, p. 741 et 742. — <sup>3</sup> Cf. Braunhard, t. 1, p. 69. Jani, *Horat.*, t. 1, p. 117. Mitscherlich, t. 1, p. 208. Orelli, t. 1, 88. — <sup>4</sup> Vanderbourg, t. 1, p. 117. Kirchner, *Quæstiones Horatiana*, p. 9. et 31. Gell, *Map of Rome and its environs*. — <sup>5</sup> Horace, *Carm.* 1, 20 : *Vile potabis medicis Sabinum*. Cf. Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 1, p. 277; Sanadon, t. 2, p. 235; Acron et Porphyron, dans Braunhard, t. 1, p. 33.

y trouve le moyen de donner du prix au mauvais vin qu'il offre à son opulent ami, en faisant coïncider le jour où ce vin fut mis en cruche, *testa*, avec celui où Mécène reçut, par les applaudissements du peuple, un témoignage touchant de popularité lorsqu'il reparut au théâtre de Pompée après une longue maladie.

« Cher chevalier, vous viderez de modestes coupes <sup>1</sup> de ce pauvre vin de Sabine que j'ai moi-même scellé dans une amphore grecque le jour qu'au théâtre vous fûtes accueilli par des applaudissements dont les éclats glorieux retentirent sur les rives du fleuve illustré par vos ancêtres, et que répétèrent les joyeux échos du mont Vatican. Chez vous, Mécène vous boirez le Cécube <sup>2</sup>, le jus des raisins foulés par les pressoirs de Calès; mais chez moi les vignes de Falerne, ni les coteaux de Formies, ne fournissent point à mes coupes leurs vins généreux. »

Le théâtre de Pompée, où Porphyryon <sup>3</sup> nous dit que Mécène reçut ces applaudissements, était sur l'emplacement de Palazzo-Pio <sup>4</sup>, où est actuellement le Campo di Fiore, situation assez rapprochée du Tibre, mais assez éloignée de la colline du Vatican; mais il ne faut pas oublier que ce théâtre de Pompée, le premier qui à Rome fut construit en pierres pour être permanent, pouvait contenir quarante mille spectateurs <sup>5</sup>. Ainsi que nous l'avons déjà dit, Horace a par deux fois rappelé le souvenir de cet hommage flatteur rendu à Mécène par le peuple de Rome <sup>6</sup>.

Les meilleurs vins d'Italie, qui étaient en abondance dans

<sup>1</sup> *Cantharis modicis*. Cf. à ce sujet Letronne, *Supplément aux observations sur les noms des vases grecs*, p. 13, n<sup>os</sup> 20, 21 et 23 de la planche. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. VII, § 4, p. 398; liv. VIII, § 2, p. 470; liv. X, § 10, t. II, p. 105. — <sup>3</sup> Porphyryon, *ad Horat. Carm.* I, 20, 7, dans Braunhard, t. I, p. 33. — <sup>4</sup> Mariano Vasi, *Itinerario di Roma*, t. 2, p. 496. — <sup>5</sup> Plin., *Hist. Nat.*, XXXVI, 21 (15), § 12. Rosini, *Antiquit. Roman.*, p. 314. Horace, *Carm.* II, 17. — <sup>6</sup> Voy. ci-dessus, liv. X, § 3, t. II, p. 86.

les celliers de Mécène, sont mentionnés par Horace pour les faire contraster avec son vin de Sabine. C'est le fameux Cécube que produisaient les vignobles des hauteurs de Monticelli entre la lagune de Fondi et Terracine<sup>1</sup> ; c'est le vin des vignobles de *Calenum*, sur les coteaux qui environnaient *Cales*, Calvi des modernes<sup>2</sup> ; puis le Falerne, un des crus du *Massicus mons*, près de *Sinuessa* ou Bagnoli, non loin de Mondragone. Le cru de Falerne était au nord de cette montagne. Notre poète mentionne en dernier lieu le *Formianum*, vin des collines de Formies ou de Mola di Gaëta des modernes. Les descriptions géographiques de Strabon, comme celles de Pline, indiquent aussi ces vins comme les meilleurs de l'Italie, en y ajoutant les noms de quelques autres crus moins célèbres situés dans ces mêmes cantons. Horace les avait traversés, et en fait mention dans le récit de son voyage à Brindes<sup>3</sup>. Tout ce pays, de son temps enrichi par les précieux produits de ses vignobles, embelli par de somptueuses villas, riant, peuplé, bien cultivé, aujourd'hui stérile et désert, est devenu le séjour favori des mendiants et des bandits.

## XV.

Horace se préparait à publier<sup>4</sup> un recueil de ses odes, ainsi que nous l'apprend l'ancien scoliaste de Vanderbourg. Il fit d'abord paraître les deux premiers livres séparément, et il composa deux odes pour terminer ce recueil. Ce sont deux chants de triomphe que la postérité n'a point démentis.

Le premier est un hymne adressé à Bacchus<sup>5</sup>. On sait

Voy. ci-dessus, liv. VII, § 4, p. 398; liv. VIII, § 2, p. 471. — <sup>1</sup> Strabon, V, l. 2. p. 205 et 250 de la trad. franç. Pline, XVII, cap. 3, § 6, XIV, cap. 8, n° 2. Voy. ci-dessus, liv. VII, § 19, p. 453; liv. X, § 8, l. 2, p. 99. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. IV, § 7, l. 1, p. 215-217. — <sup>3</sup> Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 9, l. 1. p. 483; ci-après, liv. XI, § 15; et un scholiaste antique, dans l'*Horace* de Vanderbourg, t. 1, p. 381. — <sup>4</sup> Horace, *Carm.* II, 19 : *Bacchum in remotis carmina rupibus*. Jani, t. 1, p. 413. Mitscherlich, t. 1, p. 532.

que, dans la religion des anciens, Bacchus et l'Amour avaient aussi bien qu'Apollon le pouvoir d'inspirer les Muses; sous ce rapport, notre poète ne s'était montré que trop fidèle à sa religion. L'hymne qu'il adressa à Bacchus, avec un mètre régulier, a cependant toute la verve et le désordre de ces chants que les Grecs nommaient dithyrambes; il porte des traces évidentes d'imitation d'une ode grecque rapportée par Athénée <sup>1</sup>.

« Dans un antre écarté, j'ai vu Bacchus, croyez-moi, races futures; j'ai vu les nymphes attentives et les satyres aux pieds de chèvre, dressant leurs oreilles pointues; je les ai vus tous, écoutant le dieu qui leur enseignait ses chants sublimes. Evoé! Evoé! mon cœur palpite encore de sa terreur récente; une joie délirante gonfle ma poitrine. Bacchus, épargne-moi! dieu du thyrses redoutable, épargne-moi! »

Ainsi commence cette ode qui fera tomber la plume des mains de tout traducteur, homme de goût, qui voudrait la transporter dans une autre langue. Le commentaire qu'on en pourrait faire, serait un traité complet sur le culte de Bacchus. Horace y chante les bacchantes indomptables, les ruisseaux de vin et de lait, le miel coulant sans tarir du creux des arbres; il chante enfin le triomphe de ce dieu dont le ciel, la terre, la mer et les enfers reconnaissent la puissance, ou attestent les bienfaits.

Horace fait évidemment allusion dans cette ode aux gâteaux recouverts de miel blanc que de vieilles femmes couronnées de paille vendaient aux passants dans les rues de Rome, le jour des *liberalia*, ou de la fête de Bacchus<sup>2</sup>. Elle nous paraît donc fondée, la conjecture de plusieurs critiques qui prétendent qu'Horace a composé cet hymne pour être chanté le jour

<sup>1</sup> Athénée, *Deipnosoph.* XIV, c. 2, p. 617. Braunhard, *Horat.*, t. 1, p. 304. Voy. ci dessus, liv. I, § 12, p. 15. — <sup>2</sup> Ovide, *Fast.* III, 726. Varron, *de Ling. lat.* V, § 77. Rosin, *Antiq. rom.*, p. 298.

de cette fête, qui avait lieu tous les ans le 16 des calendes d'avril (17 mars)<sup>1</sup>.

C'est à cette belle ode que Juvénal fait allusion, quand il dit : « *Satur est quum dicit Horatius Evoe!* Horace est abreuvé quand il crie Evoé! » et de même Boileau dans ce vers imité de Juvénal :

« Horace a bu son souï quand il voit les Ménades.<sup>2</sup> »

## XVI.

L'autre ode termine le second livre<sup>3</sup>. L'enthousiasme qui domine le poète n'est pas moins vif, mais il est plus réglé que dans l'ode précédente. Horace y fait sans détour sa propre apothéose; il suppose qu'il sera métamorphosé en cygne. Cet oiseau était consacré à Apollon, et non-seulement on lui attribuait un chant harmonieux, qui devenait plus doux et plus touchant lorsqu'il expirait, mais on lui accordait encore la faculté de prévoir l'avenir. Pythagore enseignait que les âmes des poètes allaient animer des cygnes, comme les âmes des cygnes allaient animer les poètes. Dans la République de Platon, un prophète dit qu'il a vu l'âme d'Orphée animer le corps d'un cygne<sup>4</sup>. L'ode est adressée à Mécène.

« Sur des ailes infatigables et qui n'ont rien de mortel, poète inspiré des dieux, je m'élancerai dans les airs; sous une forme nouvelle, et vainqueur de l'envie, je quitterai le séjour de la terre et les cités des hommes. Non, Mécène, je ne mourrai pas, moi, le rejeton d'une pauvre famille, moi que vous appelez votre ami; non, le Styx ne m'enchaînera pas de ses ondes. Bientôt mon corps va prendre la figure et la blancheur

<sup>1</sup> Ovide, *Fast.* III, 713. Voy. ci dessus, liv. I, § 13, t. 1, p. 16; liv. X, § 11, p. 109. — <sup>2</sup> Juvénal, *Sat.* VII, 62. Boileau, *Art poétique*, IV, 184. Orelli, t. 2, p. 268; — <sup>3</sup> Horace, *Carm.* II, 20 : *Non usitata nec tenui ferar.* Jani, t. 1, p. 422. Mitscherlich, t. 1, p. 644 — <sup>4</sup> Dacier, *Horace*, t. 2, p. 407. Cf. Horace, *Carm.* IV, 319; Athenée, *Deipnos.* XIV, 2.

du cygne. Bientôt, plus rapide que le fils de Dédale, je visiterai, mélodieux oiseau, les rivages retentissants du Bosphore, les Syrtes de Gétulie, les champs hyperboréens. L'habitant de la Colchide et le Parthe dissimulant sa peur des cohortes des Marses, les Daces, les Gélon aux confins du monde, apprendront à me connaître; la docte Ibérie et le peuple qui boit les eaux du Rhône rediront mes vers.

• Qu'on se dispense de chants funèbres pour d'inutiles funérailles. Point d'appareil de deuil, de cris de douleur; point de vains gémissements! qu'on écarte d'un sépulchre vide des honneurs superflus. •

Quelque orgueilleuse que dût paraître la prédiction du poète, elle a été de beaucoup surpassée par l'événement. Tous les peuples barbares qu'il a désignés, civilisés aujourd'hui, lisent ses vers avec délices; ils charment aussi les lecteurs dans un nouveau monde, dont leur auteur ne soupçonnait même pas l'existence.

Remarquons qu'Horace en désignant dans son ode les cohortes des Marses<sup>1</sup>, comme celles de l'armée romaine qui répandent le plus d'effroi parmi les Parthes, a illustré la valeur des habitants de cette partie de l'Italie qui résidait dans les Apennins, aux environs du lac Celano, *Fucinus lacus*.

## XVII.

Buffon remarque que nulle fiction en histoire naturelle, nulle fable chez les anciens, n'a été plus célébrée, plus répétée, plus accréditée que celle des cygnes chantant leurs hymnes funéraires. Malgré les efforts que l'on a faits pour se persuader

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* II, 20, 17 et 18 : *et qui dissimulat metum Marsæ cohortis*. Il faut, comme Dacier l'a fait (t. 2, p. 400), mettre une virgule après *cohortis*; les éditions de Mitscherlich, de Jani, de Braunhard, d'Orelli, de Pottier, sont en cet endroit mal ponctuées. — <sup>2</sup> Les Marses habitaient, dans les Apennins, les bords du lac Fucin, *Fucinus lacus*; ils passaient pour les meilleurs soldats des légions romaines.



que cette opinion pouvait avoir un motif fondé, la vérité est que la voix du cygne forme une *strideur* désagréable<sup>1</sup>. Mais il paraît constant que dans les pays froids, où les cygnes sauvages volent en troupes nombreuses, le mouvement précipité de leurs grandes ailes, frappant l'air simultanément, produit un bruit très-fort, doux et flûté, assez semblable à celui d'un harmonica<sup>2</sup>. Tel est sans doute le phénomène naturel qui a donné lieu à l'opinion des anciens sur le chant du cygne, et ceci explique pourquoi Aristote a partagé l'erreur commune. Il fondait sa croyance sur une observation qu'il rapporte de tout l'équipage d'un vaisseau, qui, ayant vu en haute mer voler une troupe de cygnes, affirma avoir entendu leurs chants<sup>3</sup>. On avait pris le bruit des ailes de ces cygnes pour les accents de leurs voix. Cette erreur ne subsista pas. Virgile, qui avait eu occasion d'observer des cygnes sauvages à l'embouchure du Pô, parle des sons rauques et bruyants dont ils faisaient retentir les étangs<sup>4</sup>. Pline remarque que les faits sont contraires à l'opinion commune, qui prête au cygne mourant un chant lamentable<sup>5</sup>. Les Grecs eux-mêmes devaient être désabusés de cette erreur quand prévalut parmi eux ce proverbe : Les cygnes se mettront à chanter, quand les geais se tairont<sup>6</sup>. « Mais, dit Buffon, il faut pardonner aux anciens leurs fables : c'étaient de doux emblèmes pour les âmes sensibles. Les cygnes sans doute ne chantent pas leur mort; mais toujours en parlant du dernier essor et des derniers élans d'un beau génie près de s'éteindre, on rappellera avec sentiment cette expression touchante : c'est le chant du cygne<sup>6</sup>. »

<sup>1</sup> Buffon, *Hist. nat. des oiseaux*, t. 17, p. 37; édit. de l'Imp. royale, 1785. — <sup>2</sup> Voy. Olafsen, *Voyage en Islande*, t. 1, p. 223 de la trad. franç. Wolfgang Franz, *Hist. nat.*, t. 2, p. 983. — <sup>3</sup> Aristote, *Histor. anim.* IX, 14, t. 1, p. 565 de la trad. franç. de Camus. — <sup>4</sup> Virgile, *Æn.* XI, 458. — <sup>5</sup> Pline, *Hist. nat.* X, 32. Erasme, *Adagia*, p. 1218 : "Ασονται κύκνοι, όταν κολοιοί σιωπήσωσιν. — <sup>6</sup> Buffon, *Histoire nat. des oiseaux*, t. 17, p. 42, édit. de 1785. Cf. Platon, dans le *Phédon* (t. 1, p. 248 du Platon de M. Cousin), et Bachet de Meziriac, *Comm. sur les épîtres d'Ovide*, t. 2, 175.

Cette fable du cygne chanteur se liait aux croyances sur les Hyperboréens, chez lesquels notre poète espère se transporter après sa métamorphose. Ce qui concerne ces peuples était chez les anciens un mythe à la fois cosmogonique et religieux. Les difficultés que présentait l'extension des découvertes géographiques au nord et au sud avaient fait croire aux premiers cosmographes qu'il n'y avait d'habitée que la zone tempérée, et que la zone glaciale d'où souffle le Borée ou vent du nord, et la zone torride d'où souffle le Notus ou vent du sud, étaient toutes deux désertes et inhabitables à cause de l'excès du froid et de la chaleur <sup>1</sup>. Mais au delà et vers les deux pôles de la terre, on croyait à l'existence de deux mondes, l'un arctique et l'autre antarctique, qui, n'étant pas soumis à l'influence de ces deux vents destructeurs, jouissaient de la plus heureuse température. Celui du sud était le monde des Hypernotiens ou des Antichthones; celui du nord était la région des Hyperboréens. Des notions vagues sur l'existence de ces peuples avaient donné lieu à de merveilleux récits. On disait qu'Hercule en avait rapporté les oliviers sauvages qu'il avait plantés<sup>2</sup> autour de la carrière d'Olympie; que leur pays jouissait de six mois de nuit et de six mois de jours consécutifs; que les habitants y vivaient plus de mille ans; que le climat était délicieux, le sol d'une fécondité extrême: on semait le matin, on moissonnait à midi, on faisait la récolte des fruits le soir <sup>3</sup>. Pline, qui paraît ajouter peu de foi à la position de ce peuple au pôle nord, dit cependant qu'on ne doit pas douter de son existence, parce que trop d'auteurs en ont parlé. Hérodote <sup>4</sup>, plus judicieux, refuse d'y croire. Strabon <sup>5</sup> rejette comme des fables ab-

<sup>1</sup> Strabon, II, p. 96, ou t. 4, p. 252 de la trad. franç. Virgile, *Georg.* I. Pomponius Méla, I, 1. — <sup>2</sup> Pindare, *Olymp.* III, 26; *Pyth.* X, 46. — <sup>3</sup> Pline, *Hist. nat.* IV, 28, 11. Pomponius Méla, I, 2, 5; III, 6, 1 et 2. — <sup>4</sup> Hérodote, IV, 32, 36, t. 3, p. 151 et 443 de la trad. de Larcher. — <sup>5</sup> Strabon, I, 3, l. 1, p. 152 de la trad. franç.; VII, 3, t. 3, p. 321, de la trad. franç.; XV, 1, l. 6, p. 73, de la trad. franç.

surdes tout ce qu'on en raconte. Dans Ptolémée, la région hyperboréenne est la terre inconnue qui est au delà de la Sarmatie, au nord-est des monts Ourals et des sources du Wolga<sup>1</sup>. De toutes les fables géographiques, il n'y en a pas une seule qui ait eu une plus longue durée que celle des Hyperboréens et des Hypernotiens. Pausanias<sup>2</sup> dit qu'Olen, poète antérieur à Homère et même à Orphée, est le premier qui en ait parlé. Dans le seizième siècle, Mercator dessine encore sur ses mappemondes un continent arctique au pôle nord, un continent antarctique au pôle sud. Ce dernier même se retrouve sur les cartes de Buache au dix-huitième siècle. Tant l'erreur est chère à l'homme, et tant il a de peine à renoncer aux rêves de son imagination!

## XVIII.

An de Rome 735-736. Av. J.-C. 19-18. Age d'Horace 46-47.

Horace ayant pris, ainsi que nous l'avons dit, la résolution de publier deux livres de ses odes, eut en même temps la pensée de dédier ce recueil à Mécène. C'est dans cette intention qu'il composa l'ode qu'on trouve en tête de ces poésies, belle et orgueilleuse justification du penchant qui l'entraînait vers le culte des Muses<sup>3</sup>.

En s'adressant à Mécène, il le qualifie de descendant des rois d'Étrurie. Ce n'était pas de la part de Mécène une prétention dépourvue de probabilité que de se dire issu des anciens chefs ou lucumons qui commandèrent à *Arretium*, l'un des chefs-lieux des douze petits États qui formaient la confédéra-

<sup>1</sup> Ptolémée, *Geogr.*, V, 39, p. 131, édit. de P. Bert. — <sup>2</sup> Pausanias, *Attique*, I, 4 et 31, t. 1, p. 28 et 224; *Élide*, V, 7, t. 3, p. 28, trad. de Clavier. —

<sup>3</sup> Horace, *Carm.*, I, 1: *Mæcenas, atavis edite regibus*, Jani, t. 1 p. 1. Mitscherlich, t. 1, p. 2. Orelli, t. 1, p. 1. Braunhard, t. 1, p. 1. Voy. ci-dessus, liv. X, § 5, t. 2, p. 93.

tion des Étrusques<sup>1</sup>. Mécène était d'Arrétium, et voilà pourquoi, dans une épître familière et railleuse que Macrobe nous a conservée, Auguste lui donne entre autres surnoms ceux de benjoin d'Arrétium et de perle des Cilniens<sup>2</sup>. Or, le nom de Mécène était Cilnius, et on sait qu'il était descendant direct de cette illustre famille dont l'histoire avait conservé le souvenir comme une des plus puissantes de ce pays au temps des Étrusques<sup>3</sup>. Les inscriptions en langue étrusque qui rappellent le nom de la famille Cilnia sont nombreuses<sup>4</sup>. Dans nos temps modernes, on a trouvé une inscription étrusque, en mémoire de la famille Cilnia, sur le sol même d'Arezzo<sup>5</sup>. Enfin, c'est à Carséoli, sur le sol étrusque où il est probable que Mécène avait une villa, qu'on a découvert un beau buste colossal en marbre blanc de Mécène<sup>6</sup>. Il est donc probable que peu de personnages chez les Romains possédaient des preuves aussi évidentes de l'ancienneté de leur famille, que ce favori d'Auguste, que cet ami de notre poète<sup>7</sup>.

Horace développe très-poétiquement cette vérité banale, que chacun a un penchant qui le domine. Les uns, en effleurant de leur brûlante roue la borne qu'ils évitent, veulent remporter la noble palme d'Olympie; d'autres entassent les moissons de la Libye dans leurs vastes greniers; le marchand, pour s'enrichir, brave les tempêtes; le buveur s'abreuve de Mas-

<sup>1</sup> Strabon, V, 219, l. 2, p. 147 de la trad. franç. Micali, *Italia avanti il dominio dei Romani*, t. 2, p. 11. — <sup>2</sup> Macrobe, *Saturn.* II, 4. La généalogie de la famille Cilnia, fabriquée par Annius de Viterbe, dans son huitième livre, a été réfutée par l'abbé Souchay, *Acad. des inscriptions*, L. 13, p. 13. Meibom, *Mæcenæ*, cap. 2, rapporte cette généalogie avec doute; ce qui n'empêche pas Richer, dans sa *Vie de Mécène*, de la donner comme certaine. — <sup>3</sup> Tite-Live, X, 3. Silius Italicus, *Punic.* VII, 29. — <sup>4</sup> Lanzi, *Sulla lingua etrusca*, l. 2, p. 365. — <sup>5</sup> Raoul Rochette, *Lettres à M. le professeur Manni*, dans la notice intitulée *Illustrazione di un busto colossale di C. Cilnio Mecenale*, Parigi, 1837, p. 84. Guazzi, *Atti di Cortona*, l. 2, p. 73, 77. — <sup>6</sup> Cicognara, *Illustrazione*, etc., p. 57. Sur les portraits de Mécène, cf. Visconti, *Iconographie romaine*, t. 1, p. 291 et pl. 13. — <sup>7</sup> Velleius Paterculus, II, 88.

sique, nonchalamment couché sous de verdoyants rameaux ; le guerrier se plaît au bruit des clairons qu'abhorrent les tendres mères ; le chasseur, oubliant sa jeune épouse, endure le froid et la fatigue pour atteindre la biche et le sanglier.

« Et moi<sup>1</sup>, que le lierre, parure des doctes fronts, rapproche des dieux, tant qu'Euterpe ne me refusera pas les doux sons de sa flûte, que Polymnie me permettra de toucher le luth harmonieux de Lesbos, les frais ombrages de la forêt, les danses légères des nymphes et des satyres me sépareront toujours du vulgaire ; et si tu m'inscris, Mécène, au nombre des poètes lyriques, j'élèverai alors jusqu'aux cieux ma tête radieuse. »

Une légère ironie se mêle à la peinture que notre poète fait des vaines poursuites des hommes et de leurs différents penchans ; la pompe des expressions ne fait que mieux ressortir ce qu'ils ont d'insensé ou de ridicule, et sert à ennoblir d'autant plus la vocation du poète,

## XIX

La présence d'Auguste et d'Agrippa à Rome, aussitôt après leur arrivée, fut signalée par des lois et des mesures aussi importantes pour le salut de l'empire que pour le bien-être de la capitale, dont les besoins croissaient avec la population. Agrippa, pour subvenir à la disette d'eau qui s'y faisait sentir, conduisit par le moyen d'un aqueduc de huit milles de long, dans l'intérieur de la ville, la fontaine de la Vierge, source ainsi nommée, parce qu'une jeune fille l'avait découverte et l'avait indiquée à des soldats romains mourant de soif. Rome

<sup>1</sup> Sur la dispute du *me* et du *te*, dont Pope s'était déjà moqué dans sa *Dunciade*, en 1742 (IV, 219), consultez Fréd. Aug. Wolf, dans les *Littéraires analekten*, II, p. 261 à 276 ; Binet, trad. d'*Horace*, t. I, p. 6 ; Orelli, *Horat.*, t. I, p. 7 ; Braunhard, t. I, p. 4 ; Peerlkamp, *Horat. Carm.*, p. 7 ; Eichstadt, *Paradoxa Horatiana*, IV, p. 12 et 13.

moderne jouit encore aujourd'hui de ce bienfait<sup>1</sup>. Auguste fit rendre des lois sévères contre le célibat, les désordres des mœurs et les progrès toujours croissants d'un luxe effréné. Enfin, il entreprit de rendre au sénat sa dignité ancienne, en l'épurant et en restreignant le nombre des sénateurs, qui s'était accru au delà de toute proportion. C'était une réforme fondamentale et difficile à opérer. Aussi Auguste voulut-il d'abord donner à cette reconstruction du premier corps de l'État une apparence de légalité ; il eût désiré qu'elle s'effectuât par le sénat lui-même. Les trente sénateurs les plus considérés furent d'abord chargés de choisir, parmi leurs collègues, le nombre prescrit. Mais Auguste s'aperçut bientôt qu'un trop grand nombre de ces trente sénateurs ressemblaient à Antistius Labéon, et faisaient leur choix d'après leurs idées républicaines. Il craignit qu'un tel mode d'épuration ne devint fatal à son autorité, et il se chargea avec Agrippa du soin de compléter la liste des six cents membres du nouveau sénat<sup>2</sup>. Ainsi, ces deux grandes institutions de la république, le sénat et les comices, ne pouvaient concourir à un même but avec le pouvoir absolu, sans chercher à le détruire, et celui-là même qui les contenait dans les bornes nécessaires à l'exercice de son pouvoir, n'était plus libre de relâcher leurs entraves. Au reste, moins de corruption, une plus juste et plus prompte expédition des affaires, une plus grande considération attachée à la dignité sénatoriale et une nouvelle énergie imprimée à l'administration, une obéissance plus prompte, une sécurité plus grande, furent les résultats de tant de sages mesures et d'entreprises si heureu-

<sup>1</sup> Conférez Julius, de *Aquæductibus urbis Romæ*, p. 41. Pline, *Hist. nat.* XXXI, 25, Dion, Cassius, lib. LIV, 11, p. 741. Cassiodore, *Epist.* VII, 6. Vasi, *Itinerario di Roma*, 1804, p. 249. De Tournon, *Études statistiques sur Rome*, liv. V, c. 7, t. 2, p. 202. La Fontaine de l'*Aqua virgo* se nomme dans Rome moderne la fontaine de *Trevi* ou de *Trivium*, carrefour. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LIV, 12 et suiv. p. 742-747.

sement accomplis. Ce fut alors qu'Horace, dont le talent semblait croître avec la grandeur d'Auguste et de l'empire romain, éprouva le besoin de le louer, et composa cette belle ode, la quatrième du livre III, où il s'adresse à Calliope<sup>1</sup>.

« Calliope, reine des Muses, descends du ciel, et fais entendre sur ta flûte un chant soutenu, ou, si tu l'aimes mieux, fais retentir ta voix sonore ou les cordes et la lyre de Phébus.

« L'entendez-vous? ou bien est-ce une aimable illusion qui me trompe? Oui, je crois l'entendre; je crois errer dans les bois sacrés, sous les délicieux ombrages où la fraîcheur des ruisseaux se mêle à la douce haleine du zéphyr. Dans mon enfance, un jour que, fatigué de mes jeux, je m'étais endormi sur le sommet du Vultur, près des limites de l'Apulie, ma terre natale, des colombes prophétiques vinrent me couvrir d'un vert feuillage. Ce fut un prodige pour tous ceux qui habitent le roc escarpé d'Achérontie, ou les forêts de Bantia, ou les fertiles vallons de Forentum. Voyez, disait-on, comme il dort sans craindre l'ours et la vipère; voyez comme il repose sous des feuilles de myrte et de laurier, cet enfant courageux que les dieux protègent!

« Muses, c'est sous vos auspices que je m'élève sur les monts de la Sabine, que je jouis de la fraîcheur de Préneſte, que Tibur me reçoit sur le penchant de son coteau, que j'admire le rivage de Baïes. Si j'ai échappé à la déroute de Philippes, si l'arbre maudit ne m'a point écrasé dans sa chute, si la mer de Sicile, qui bat le rocher de Palinure, ne m'a pas englouti dans ses flots, Muses, c'est parce que je me suis abreuvé à vos sources pures, c'est parce que vous m'avez associé à vos chants et à vos jeux.

« Protégez-moi toujours, ô Muses! et avec vous j'affronterai les vagues furieuses du Bosphore, les sables brûlants de

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* III, 4 : *Descende cælo et dic, age, tibia. Jani, l. 2, p. 55. Mitscherlich, l. 2, p. 67. Orelli, l. 1, p. 296.*

l'Assyrie ; je visiterai le Breton cruel envers l'étranger, le Concanien qui boit avec délices le sang de ses coursiers, le Gélon redoutable par son carquois, et les rives indomptées du fleuve de Scythie : partout en sûreté.

« C'est vous, Muses, qui charmez le grand César ; qui recueillez ce héros dans vos grottes secrètes, lorsqu'il ramène dans le sein des villes ses cohortes fatiguées de tant de combats, ou quand il cherche à se reposer de ses travaux. C'est vous qui lui conseillez la clémence, et vous vous réjouissez du succès de vos leçons. »

Vient ensuite la peinture de Jupiter vainqueur des Titans, où se trouve cette réflexion qui indique clairement l'application de ce magnifique tableau aux derniers événements de Rome et à la conduite d'Auguste :

« La force sans la prudence croule sous son propre poids ; la force tempérée par la sagesse, avec l'appui des dieux, s'élève et grandit : mais les dieux l'abhorrent quand elle ne médite que des forfaits. »

Nos lecteurs sont déjà familiarisés avec la topographie des lieux où Horace a pris naissance, et qu'il a illustrés dans cette belle ode. On connaît le mont Vultur, *il Volture*, à deux milles au sud de Melfi, à onze milles au sud-ouest de Vénouse, d'où part une route qui y conduit, en passant par les villages de Rionero et de Barili<sup>1</sup>.

Le double sommet de ce mont volcanique s'élève à environ cinq cents toises au-dessus du sol. On sait qu'*Acherontia* est Acerenza ; que les *saltus Bantini* sont les bois de l'abbaye de Banzi ; que l'*arvum humilis Forenti* s'applique aux cultures des environs de *Forentum* (Forenza), déjà ruiné et depourvu d'habitants au temps de Porphyron<sup>2</sup>. Tous ces

<sup>1</sup> Keppel Craven, *Excursions in the Abruzzi*, 1838, t. 2, p. 262. Cf. la carte de Zannoni, feuille n° 15. — <sup>2</sup> Porphyron, ad *Horat. Carm.* III, 4, 16, dans Braunhard, t. 2, p. 378.



lieux sont situés dans le voisinage de Venouse<sup>1</sup>. *Tibur*, *Tivoli*<sup>2</sup>, *Palestrina*, Préneste, sont aussi très-connus des lecteurs, ainsi que le cap de Palinure, où Horace faillit faire naufrage<sup>3</sup>.

En parlant des habitants de l'île de la Grande Bretagne, aujourd'hui si hospitalière, Horace leur donne l'épithète de féroces pour les étrangers, *hospitibus feri*, parce qu'en effet ils faisaient périr par d'affreux supplices ceux qui tombaient entre leurs mains. Dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne, il existait encore des Bretons anthropophages; et saint Jérôme assure qu'il a vu dans la Gaule deux de ces insulaires manger de la chair humaine<sup>4</sup>.

Les Concaniens étaient un peuple à demi sauvage de la Biscaye, ou Cantabrie des anciens, qu'Agrippa avait fait connaître par ses récentes conquêtes. Strabon désigne ce peuple par le nom de Cantabres Conisques<sup>5</sup>; il les dépeint comme une race féroce.

L'épithète que notre poète confère aux Gelons<sup>6</sup>, démontre qu'ils étaient, de son temps, les derniers peuples de l'Europe vers l'orient, comme les Bretons l'étaient au nord. Ainsi la géographie n'avait fait aucun progrès de ce côté, depuis le temps d'Hérodote<sup>7</sup>, qui nous apprend que les Gélous étaient un mélange de bannis et de transfuges des villes grecques commerçantes, réfugiés chez les Budins, peuple Scythe et nomade, sur le territoire desquels ils construisirent la ville de *Gelonus*. Les Budins apprirent sans doute d'eux à cul-

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. I, § 4; liv. VII, § 19. Lombardi, *Saggio sulla topografia delle antiche città della Basilicata*, dans la *Corresp. de l'Inst. archeol.* t. I, p. 212. De Chaupy, *Decouverte de la maison de campagne d'Horace*, t. 3, p. 541. Mabillon, *Annal Benedict.* VII, t. 5, p. 249. —

<sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. V, § 3. — <sup>3</sup> Voy. ci-dessus, liv. IX, § 10. — <sup>4</sup> Catulle, *Carm.* XI, 11 : *horribilesque Britannos*. Saint Jérôme contre *Jovinien*, liv II, cite par Sanadon dans les *Poesies d'Horace*, t. 3, p. 310. — <sup>5</sup> Strabon, liv. III, p. 162, t. 1, p. 480 de la trad. franç. — <sup>6</sup> Horace. *Carm.* II, 9, 25 et 33; III, 4, 33. Voy. ci-après, liv. XI, § 3, 4 et 16. — <sup>7</sup> Hérodote, IV, 108, t. 3, p. 198 de la trad. de Larcher.

tiver la terre. Les Grecs du temps d'Hérodote confondaient les Gelons avec les Budins. Leur langue était un mélange de scythe et de grec ; et quoique Pomponius Mela, qui copie Hérodote, distingue les Gélons des Budins, il paraît qu'au siècle d'Auguste ces deux peuples n'en faisaient plus qu'un seul. Ils habitaient l'Ukraine moderne ou la Russie méridionale. Comme les Cosaques du Don et du Dniester, ils étaient à la fois cultivateurs et pasteurs, toujours à cheval et pillards, faisant continuellement des incursions sur le territoire de l'empire, et toujours refoulés au delà du Danube par les légions romaines.

Par le fleuve indompté de la Scythie, Horace désigne le Tanais ou le Don, qui était à cette époque le terme des connaissances géographiques de ce côté. Ptolémée est le premier géographe ancien qui fasse mention du Wolga, sous le nom de *Rha*<sup>1</sup>. Au siècle d'Auguste, on ne soupçonnait même pas l'existence de ce grand fleuve. La mer Caspienne était considérée comme un golfe de la mer du Nord.

## XX.

Auguste méritait les louanges qu'Horace lui décerne dans cette ode et dans plusieurs autres. Pour expliquer l'étrange contraste de la jeunesse de cet empereur et de son âge mûr, il n'est pas besoin de recourir à la supposition d'une hypocrisie qui ne se serait pas démentie pendant tout le cours d'une longue vie. Il en est de notre âme comme de notre corps, qui par l'habitude trouve du plaisir dans la sobriété et la tempérance, auxquelles ses inclinations naturelles se refusaient d'abord. Tant de satisfaction s'attache à ce qui est bien, tant de douceur accompagne cet abandon

<sup>1</sup> Ῥᾶ ποταμός. Ptolémée, V, 9 ; VI, 14. Ammien Marcellin, XXII, 8. C'est par une fausse conjecture que l'on a introduit ce nom dans le texte de Pomponius Mela, III, 5.

que l'on fait de soi-même aux sentiments généreux, que les caractères les plus revêches, les cœurs les moins sensibles, après avoir professé de tels sentiments par politique, après les avoir pratiqués par intérêt, finissent par les aimer pour eux-mêmes : ils se font un besoin de cette bienveillance générale qui en est le résultat<sup>1</sup>. Ainsi Auguste, que la crainte et l'ambition avaient jeté, dès sa plus tendre jeunesse, dans des intrigues politiques qui l'avaient rendu froidement cruel, lorsqu'il put dominer sans rival et faire le bien sans terreur, devint un prince juste, doux, indulgent, affectueux. Ceux-là mêmes qui nous ont fait connaître toutes les cruautés d'Octave, ont rapporté de lui tant de traits de bonté, de générosité, de clémence et de longanimité, qu'ils ne nous ont laissé aucun doute sur ce qu'il avait été et sur ce qu'il était devenu.

Ses grandes occupations ne l'empêchaient pas de remplir ponctuellement les devoirs de l'amitié. Pendant longtemps, il visita ses amis malades, assista à leur mariage, à la prise de la robe virile de leurs enfants; et il ne cessa d'en agir ainsi que depuis le jour où, déjà vieux, il se vit serré de trop près par la foule, un jour de fiançailles.

Les traits de modération dont il fit preuve envers ceux qui lui manquaient de respect ou qui l'attaquaient dans leurs libelles sont nombreux, et on peut les lire dans Suétone<sup>2</sup>, dans Sénèque<sup>3</sup>, dans Macrobe<sup>4</sup>, dans Valère Maxime<sup>5</sup>.

Il savait rendre une éclatante justice à la vertu, même à l'égard des républicains, ses plus acharnés ennemis. Il loua les habitants de Milan d'avoir conservé la statue de Brutus, leur bienfaiteur. Il se trouvait un jour dans une maison que Caton avait habitée, lorsqu'un certain Strabon, croyant le flatter, se mit à critiquer la conduite de cet homme illustre ;

<sup>1</sup> Voy. ci-après, liv. XIV, § 3. — <sup>2</sup> Suétone, *Oct. Aug.*, 31, 33, 51, 56, 61, 66. — <sup>3</sup> Sénèque, *de Benefic.* III, 27. — <sup>4</sup> Macrobe, *Sat.* II, 4. —

<sup>5</sup> Valère-Maxime, VII, cap. 7, § 3 et 4.

Auguste lui imposa silence et dit : « Sachez que quiconque s'oppose à un changement dans l'État est un honnête homme et un bon citoyen. » Maxime aussi juste qu'elle était utile et politique pour Auguste tout-puissant<sup>1</sup>.

La piété d'Auguste pour les Muses n'était pas moindre que celle d'Horace, comme le remarque très-bien Dacier<sup>2</sup>. Un fragment d'une des lettres de ce prince à Tibère semble nous avoir été conservé par Suétone pour appuyer cette observation et confirmer ce qu'Horace dit de lui dans cette ode quatrième du livre III. « Adieu, mon cher Tibère, soyez toujours heureux en combattant pour moi et pour les Muses<sup>3</sup>. »

Cette dévotion d'Auguste pour les neuf vierges du Parnasse avait une tout autre cause que le culte qu'Horace leur rendait. Une fable, qu'il cherchait à accréditer, avait couru sur sa naissance. Cette fable le faisait fils d'un dieu, le fils d'Apollon lui-même. Voici ce que rapporte à ce sujet l'historien Dion, et ce que Suétone a raconté d'après un auteur grec d'Égypte, nommé Asclépiade de Mendès<sup>4</sup>. Atia, mère d'Octave, se rendit à un sacrifice solennel en l'honneur d'Apollon. Elle fit placer sa litière dans le temple du dieu, puis s'endormit ; les matrones qui l'accompagnaient s'endormirent également. Durant le sommeil d'Atia, un serpent se glissa furtivement vers elle et quelques instants après disparut. A son réveil, Atia se purifia comme si elle fût sortie des bras de son mari, et dès ce moment elle eut sur son corps une tache qu'on ne put jamais effacer : cette tache ressemblait à un serpent qu'on y aurait peint. Depuis, Atia n'osa plus paraître aux bains publics. Dix mois après, Octave vint au monde, et de toutes ces particularités, affirmées par Atia,

<sup>1</sup> Macrobe, *Saturn.*, lib. II, c. 4, l. p. 335, édit. de Gronovius, 1670. —

<sup>2</sup> Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 2, p. 612. — <sup>3</sup> Suétone, *Tiber.*, cap. 21. *Vale, jucundissime Tiberi, et feliciter rem gere, έμοι και ταϊς Μούσαις στρατηγών.* — <sup>4</sup> Dion Cassius, lib. 45, c. 1, p. 410, édit. de Reimar. — Suétone, *Oct. Aug.*, cap. 94.

on inférait qu'Apollon avait eu commerce avec elle, et qu'Auguste était le fils de ce dieu.

Octave, dans sa jeunesse, pour accréditer ce bruit, et peut-être pour mieux faire ressortir sa beauté, aimait, dans ses parties de plaisir et dans ses intrigues amoureuses, à paraître avec les attributs d'Apollon. Au temps où il disputait l'empire à Antoine, chacun des deux triumvirs cherchait à nuire à son rival, en divulguant les faits qui lui étaient contraires, et même ils en inventaient de calomnieux. Antoine eut bien soin de reprocher à Octave le souper mystérieux qu'on appela le repas des douze divinités, *la Dodécathée*, où les convives, hommes et femmes, représentaient des dieux et des déesses, et dans lequel Octave avait figuré sous le costume d'Apollon. Quand ce repas impie et indécent fut donné, on manquait de blé à Rome, et le lendemain on disait par la ville que les dieux avaient tout mangé, et qu'Octave était bien en effet Apollon, mais Apollon bourreau. C'est sous le surnom de *Tortor* que ce dieu était honoré dans un quartier de Rome; il lui avait été donné en mémoire du supplice qu'il avait infligé à Marsyas<sup>1</sup>.

Les temps étaient bien changés, et si quelqu'un pouvait alors prendre au sérieux la prétention d'Auguste d'être le fils d'Apollon, c'était le fils d'Apollon Phébus, d'Apollon qui porte la lumière et la vie, d'Apollon protecteur des Muses.

## XXI.

Par l'effet du climat et de l'éducation, les femmes, dans l'ancienne Rome, destinées à la profession de courtisanes se trouvaient nubiles presque au sortir de l'enfance. Les passions ardentes qu'on leur avait appris à exciter se dévelop-

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 70. C'était le quartier où l'on vendait les instruments de supplice, comme les verges, les haches, etc.

paient souvent en elles avec une grande violence ; et, de même que leur porte était souvent assiégée par une jeunesse fougueuse et irritée de leur résistance, il leur arrivait aussi d'imiter leurs amants rebutés, et dans l'emportement de leur amour, de vouloir forcer l'entrée de la maison de ceux qui les avaient expulsées, ou qui refusaient de les recevoir. Le résultat inévitable, chez ces femmes, d'une vie passée dans l'abus des plaisirs, était une vieillesse précoce, des traits flétris avant le temps, et un tempérament encore en proie à ces fatales passions qu'elles n'avaient plus le moyen de faire naître<sup>1</sup>. Les commentateurs et les traducteurs de notre poète n'ont pas assez considéré la différence qui existe entre les mœurs des anciens sous ce rapport et celles des temps modernes : ils ont voulu retrouver dans leur poète favori une délicatesse de sentiment étrangère à son siècle. De nos jours, à part cette classe abjecte qui s'est faite volontairement l'esclave de la prostitution, une femme, fût-elle galante et dégradée par le nom de courtisane, est toujours une femme ; elle ne peut, comme telle, perdre tous ses droits aux égards et à la bienveillance de l'autre sexe. Quand ses faiblesses et le scandale de sa vie se prolongent au delà de l'âge où ils cessent d'être excusables, le dégoût peut se trahir par le ridicule et par l'abandon, mais non par l'insulte et l'outrage : celui qui se les permettrait serait taxé d'une grande dureté de cœur, et blâmé comme un homme grossier.

Il n'en était pas ainsi chez les Romains, surtout pour Horace. Les femmes jeunes et belles qui lui plaisaient étaient exaltées par lui à l'égal des déesses ; sa muse leur prodiguait les supplications, les promesses. Mais lorsque ces femmes avaient perdu leurs attraits, ou lorsque, encore dans l'âge de plaire, leurs passions désordonnées leur enlevaient cette retenue si nécessaire à leur sexe, alors elles n'inspiraient plus à Horace que du mé-

<sup>1</sup> Cf. Horace, *Carm.* I, 15, 23, 33, II, 5; III, 15, 23.

pris<sup>1</sup>, et sa muse, chargée d'exprimer tous ces sentiments, devenait outrageante et cruelle. Les vieilles opulentes qui avaient cherché à exploiter sa jeunesse<sup>2</sup>, Gratidie quand elle voulut le contrarier dans ses amours<sup>3</sup>, Lydie quand ses attraits commençaient à se faner<sup>4</sup>, nous ont prouvé qu'Horace savait mettre autant d'énergie et d'âcreté dans l'injure, que de douceur et de charme dans la louange. L'ode quinzisième du livre III et l'ode treizième du livre IV<sup>5</sup> contre Chloris et contre Lycée, toutes deux devenues vieilles et voulant jouir encore des privilèges de la jeunesse, nous en fournissent de nouvelles preuves.

Aucun dépit amoureux ne paraît avoir inspiré l'ode qu'Horace fit contre Chloris et contre Pholoé; il se montre seulement choqué du libertinage de la mère et de l'impudicité de la fille<sup>6</sup>. Nous avons vu cette fille près de sa mère, encore belle et dans l'âge des succès, et toutes deux proposées à l'innocente Lalagé comme des modèles à suivre dans l'art de plaire et de se faire aimer. Notre poète nous a montré aussi la douce Pholoé, se refusant aux instances de Cyrus, ce brutal amant de la belle Tyndaris<sup>7</sup>. Les années avaient produit sur ces deux femmes leur effet ordinaire. Chloris, devenue vieille, était toujours adonnée à la débauche; pour se donner quelque consistance, elle s'était associée à un misérable, qui était bien moins son mari que son esclave complaisant, et qui l'aidait dans ses intrigues d'amour plutôt qu'il n'y mettait obstacle<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Voy. liv. V, § 13, liv. VIII, § 15, t. 1, p. 270 et 496; liv. IX, § 2-3, 27-28, p. 5-6, 69-72. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. III, § 8 et 9, t. 1, p. 133-135. — <sup>3</sup> Voy. liv. III, § 13, 14, t. 1, p. 143-147; liv. VIII, § 8, t. 1, p. 480. — <sup>4</sup> Voy. liv. VIII, § 9, p. 481. Porphyrius, ad *Horat. Carm.* III, 11, dans Braunhard, t. 2, p. 437. — <sup>5</sup> Horace, *Carm.* III, 15 : *Uxor pauperis Ibyci*; et IV, 13 : *Audivere, Lyce, di mea vota, di.* — <sup>6</sup> Horace, *Carm.* II, 5, 17; I, 33, 7. Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 4, t. 1, p. 474; liv. IX, § 27, p. 69. — <sup>7</sup> Horace, *Carm.* I, 17, 25; I, 33, 6. Voy. liv. VIII, § 1, t. 1, p. 472-475. — <sup>8</sup> Sur ces sortes de maris, cf. saint Jérôme, cite par Dacier. (*Œuvres d'Horace*, t. 3, p. 306.

La timide Pholoé était devenue une femme passionnée et sans pudeur.

« Femme du pauvre Ibycus , Chloris , mets donc un terme à tes dérèglements et à ton infâme métier. Si proche de la mort qui te menace , cesse de badiner au milieu de nos jeunes filles , et de répandre un nuage sur ces brillantes étoiles. Ce qui sied à Pholoé ne convient plus à sa mère. Que ta fille brise les portes des jeunes Romains , pareille à une bacchante excitée par le bruit des tymbales ; qu'éprise de Nothus , elle joue comme la chèvre lascive , sa jeunesse l'excuse : mais toi , Chloris , ce sont les laines recueillies près de l'illustre Lucérie , ce sont les fuseaux qui conviennent à ton âge ; et non les cithares , ni la rose aux couleurs purpurines , ni les joyeux festins , ni , pauvre vieille , les cruches vidées jusqu'à la lie <sup>1</sup>. »

La ville de *Lucérie* , à laquelle Horace donne l'épithète de noble ou d'illustre , était une des plus anciennes villes de cette partie de l'Apulie qui fut nommée Daunie. Ce pays , selon Strabon , produisait des laines encore plus fines et plus douces que celles de Tarente. Lucérie , au temps d'Horace , était cependant réduite à peu de chose , et remarquable seulement par son temple de Minerve <sup>2</sup>. Cette ville a conservé presque son nom (*Lucera*) , et son importance s'est accrue.

Tibulle condamne aussi la vieille courtisane infidèle à tisser la laine ou à tourner le fuseau <sup>3</sup>. Il paraît que c'était la dernière ressource de ces beautés si fières dans leur jeunesse , lorsqu'elles n'avaient pas su ménager une fortune pour leurs vieux jours.

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* III, 15. Jani, t. 2, p. 167. Mitscherlich, t. 2, p. 162. Orelli, t. 1, p. 357. — <sup>2</sup> Strabon, IV, p. 284, t. 2, p. 412 de la trad. française. Tite-Live, IX, 212; XXVII, 10. Velleius Paterclus, I, 74. Polybe, III, 88. Cicéron, *ad Attic.* VIII, 1. César, *de Bello civili*, I, 24. — <sup>3</sup> Tibulle, *Eleg.* I, 6, 77: *At quæ fida fuit nulli, post, victa senecta, ducit inops tremula stamena torta manu.*



## XXII.

Soit dépit, soit vengeance, Horace manifeste dans l'ode qu'il écrivit contre Lycé une virulence extrême. Elle décèle un vif ressentiment contre cette courtisane qu'il avait tant aimée<sup>1</sup>.

« Lycé, les dieux m'ont entendu; les dieux ont exaucé mes vœux: te voilà vieille, et pourtant tu veux paraître belle encore; tu folâtres, tu bois sans pudeur, et d'une voix chevrotante, échauffée par le vin, tu appelles l'Amour qui a cessé de répondre à ton appel. Il repose sur les joues de la jeune Chia, si habile à toucher sa lyre. L'Amour est sans pitié: il délaïsse dans son vol les chênes que le temps a dépouillés de leur parure; il te fuit, parce que tes dents ont perdu leur blancheur, parce que des rides sillonnent tes joues, parce que tes cheveux ont blanchi. Non, Lycé, ni la pourpre de Cos, ni l'éclat des pierreries ne te rendront ces jours que le temps rapide a ensevelis dans nos fastes. Ah! qu'as-tu fait de tous ces dons de Vénus? Où sont tes fraîches couleurs, tes mouvements gracieux? Qu'est devenue cette Lycé en qui tout respirait la volupté; qui m'avait ravi à moi-même; qui par sa beauté, sa grâce piquante, occupait dans mon cœur la première place après Cinara<sup>2</sup>? Mais les destins, hélas! n'ont accordé à Cinara qu'un petit nombre d'années, et ils ont voulu prolonger la vie de Lycé autant que celle d'une corneille centenaire, afin d'offrir aux ris moqueurs d'une ardente jeunesse le spectacle d'un flambeau éteint qui tombe en cendres. »

Sanadon a dit de cette ode: « Elle est bien prise et bien écrite; la critique est animée; les allégories justes; l'ex-

<sup>1</sup> Cf. Acron et Porphyrius, ad *Horat. Carm.* IV, 13, 1, dans Braunhard, t. 1, p. 572. Jani, t. 2, p. 435. Mitscherlich, t. 2, p. 438. Orelli, t. 1, p. 515. Cf. ci-dessus, liv. V, § 13, t. 1, p. 269. — <sup>2</sup> Sur Cinara, voy. ci-dessus, liv. III, § 6 et 7; liv. V, § 13 et 16; liv. VI, § 16, t. 1, p. 132, 133, 269, 278, liv. IX, § 12 et 21, p. 32 et 60.

pression correcte; la versification harmonieuse : on voit partout l'excellent poète; mais on y cherche l'honnête homme, et l'on est fâché de ne pas l'y trouver<sup>1</sup>. » Vanderbourg qui, comme Dacier, se montre dispose à tout justifier dans Horace<sup>2</sup>, entreprend sa défense avec un sérieux égal à l'attaque. Il rappelle que Lycé est une courtisane; c'est en effet ce que nous disent les anciens scoliastes<sup>3</sup>, et ce que nous eussions deviné sans eux : nous savons qu'Horace n'a point aimé d'autres femmes. Mais il y avait chez les anciens des courtisanes de plus d'une espèce, et cette appellation avait chez eux une grande extension. Pour Lycé, elle est, à l'égard des modernes, évidemment synonyme de celle de femme galante; car Lycé, comme nous l'avons vu par l'ode dixième du livre III<sup>4</sup>, s'était donné dans sa jeunesse le relief d'une union presque conjugale : elle était riche et maîtresse de ses choix. Les prières qu'Horace lui adresse et les reproches qu'il lui fait de cet orgueil dont Vénus s'irrite, en sont des preuves évidentes. Dans la première ode, il lui parle de sa belle maison, et dans celle-ci de ses pierrieres et de ses belles robes de pourpre.

Disons que ce n'est pas parmi les poètes en général, et encore moins parmi les poètes érotiques, qu'il faut aller chercher des exemples de sévère moralité. Les poètes et les artistes se prévalent facilement de leur talent ou de leur art, pour satisfaire les passions qui les agitent, ou soulager les sentiments qui les tourmentent. Telle est la raison d'un fait qui nous semble presque général; mais ce n'en est pas l'excuse. Ce qu'on peut dire de mieux en faveur d'Horace, et ce qu'ont négligé de dire ses défenseurs, c'est que du moins, comme l'assurent les scoliastes, il avait soin de déguiser le nom des

<sup>1</sup> Sanadon, *Œuvres d'Horace*, t. 4, p. 152. — <sup>2</sup> Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 311. — <sup>3</sup> Acron et Porphyryon, ad *Horat. Carm.* IV, 13, 1, dans Braunhard, t. 1, p. 436 et 572. — <sup>4</sup> Horace, *Carm.* III, 10, 2; IV, 13, 1, dans Braunhard, t. 1, p. 436 et 572; dans Orelli, t. 1, p. 336 et 515.

femmes auxquelles il adressait ses amoureuses sollicitations ou ses virulents sarcasmes. Je remarquerai aussi que, bien que cette ode fût composée durant le cours de cette année, elle n'a été admise que plus tard dans le recueil des poésies d'Horace, et peut-être lorsque Lycé n'existait plus. Cette ode appartient au quatrième livre dont la publication, selon le témoignage de Suétone et de tous les scolastes, est très-postérieure à celle des trois autres livres<sup>1</sup>.

### XXIII.

An de Rome 731. Av. J.-C. 18. Age d'Horace 47.

Horace fit paraître, en effet, vers la fin de cette année 736, ses trois premiers livres tels que nous les possédons. C'est alors qu'il composa la trentième ode du livre III, qui annonçait la résolution, à laquelle heureusement il ne fut point fidèle, de déposer sa lyre. Cette ode était une sorte d'épilogue pour clore le recueil entier. Il dut en même temps joindre à ces trois livres d'odes ses deux livres de satires, et les épîtres qu'il avait déjà publiées séparément. C'est pour servir d'envoi à ce recueil qu'il composa l'épître treize du livre I<sup>er</sup><sup>2</sup>.

Mais l'ode première du III<sup>e</sup> livre<sup>3</sup>, destinée à ouvrir ce livre nouveau, nous paraît avoir été composée avant les deux odes et l'épître dont nous venons de parler.

Le sujet de cette ode est celui que notre poète a si souvent traité, mais jamais en vers plus sublimes et plus harmonieux. C'est toujours le développement de ces grands principes du stoïcisme qui nous montre que la puissance, la grandeur, les

<sup>1</sup> Suétone, *Vita Horatii*, édition de Richter, p. 51. — <sup>2</sup> Cf. Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 1, p. 313, note sur la publication des trois premiers livres d'odes; et t. 2, p. 546, note sur la publication du livre des épodes. Cf. aussi Kirchner, *Quæstiones Horatianæ*, p. 4, 7, 11 et 12; les éditions de Sanadon et de Valart, et les *Tabulæ chronologicæ de ætate singulorum Horatii poematum*, dans Richter, *Vita Horatii*, p. 170 183. — <sup>3</sup> Horace, *Œm.* I. 1 : *Odi profanum vulgus, et arceo.*

richesses, les jouissances du luxe ne donnent pas le vrai bonheur, et qu'on ne peut le rencontrer que dans la modération des désirs et dans la vertu.

« Loin d'ici, loin de moi le profane vulgaire! Silence! Prêtre des Muses, je vais chanter à nos vierges et à nos jeunes Romains des vers que nul mortel n'a encore entendus. Les peuples tremblent devant les rois, pasteurs redoutables; et devant Jupiter, dont le sourcil ébranle le monde, tremblent les rois... Le riche ou le pauvre, le puissant et le faible, l'homme obscur et l'homme illustre, tous sont égaux devant le sort. Dans son urne immense la mort agite pêle-mêle tous les noms.

«... Le doux sommeil ne dédaigne ni l'humble toit du berger, ni les bords du ruisseau fuyant sous l'ombrage, ni les bois de Tempé qu'agitent les zéphyrs. A qui ne désire que le nécessaire, qu'importent les flots tumultueux de la mer en fureur?... L'opulent propriétaire, sur le domaine qu'il agrandit, est atteint par les noirs soucis: ils s'attachent à ses pas; ils montent avec lui sur sa trireme où brille l'airain, ou s'asseyent sur la croupe de son coursier. Puisque le marbre de Phrygie, la pourpre resplendissante, le nectar de Falerne et les parfums d'Achémène ne peuvent calmer les souffrances de l'âme, pourquoi voudrais-je exciter l'envie par de magnifiques portiques ou de majestueux vestibules? Pourquoi échangerais-je mon valon de la Sabine contre les embarras trop grands de la richesse? »

Cette ode commence par la formule usitée dans les initiations, où l'on devait observer un religieux silence, et d'où le prêtre éloignait la foule<sup>1</sup>. Des critiques ont trouvé étrange qu'après s'être soutenu dans toute cette ode sur un ton si élevé, Horace l'ait terminée par une application morale relative à lui seul. Mais la philosophie était pour Horace une

<sup>1</sup> Cf. Jani, *od.* III, 1, t. 2, p. 4; Mitscherlich, t. 2, p. 5; Orelli, t. 1, p. 273; Braunhard, t. 1, p. 325. — <sup>2</sup> Virgile, *Æn.* VI, 258: *Procul, o, procul este, profani!*

sorte de religion dont il voulait propager les bienfaits, et quel moyen de persuasion plus efficace que de paraître soi-même persuadé de ces dogmes salutaires, que de montrer le bonheur dont on jouit en les mettant en pratique. Horace, d'ailleurs, n'en agit jamais autrement; il est du nombre de ces écrivains qui n'obéissent qu'aux penchants qui les entraînent. L'imagination n'est chez lui que le reflet de l'âme. Soit qu'il cause avec ses lecteurs, ou qu'il leur fasse entendre des chants sublimes, il cède toujours à un motif qui l'intéresse personnellement. L'homme et le poète sont inséparables dans ses ouvrages, et c'est en les étudiant qu'on apprend à connaître l'un et l'autre.

## XXIV.

Dans cette espèce d'épilogue qui terminait ce recueil d'odes, et le troisième livre en particulier, le poète dit <sup>1</sup> :

« J'ai achevé un monument plus indestructible que le bronze, plus grand que les pyramides des rois. Les pluies rongeuses, les aquilons furieux, la course du temps, le continuel torrent des âges, ne pourront le détruire. Je ne mourrai pas tout entier; la plus noble partie de moi-même échappera à la déesse des funérailles. Toujours jeune de gloire, je grandirai dans la postérité, tant que la vestale silencieuse accompagnera le pontife montant au Capitole. On dira que, né sur les bords de l'impétueux Aulide, dans les champs arides où Daunus régna sur des peuples agrestes, Horace, illustrant son humble naissance, a le premier uni au rythme italien les chants mélodieux de la lyre d'Eolie. Melpomène, enorgueillis-toi de ton ouvrage, et pare en souriant mon front du laurier <sup>2</sup> de Delphes. »

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* III, 30: *Exegi monumentum ære perennius. Jani, t. 2, p. 309. Mitscherlich, t. 2, p. 296. Braunhard, t. 1, p. 517. Orelli, t. 1, p. 434. — <sup>2</sup> Cf. Acron et Porphyryon, ad *Horat. Carm.* III, 30, 15; Braunhard, t. 1, p. 520; Orelli, t. 1, p. 436 et 445.*

Depuis des siècles, les nombreuses statues des dieux et les riches offrandes ont disparu du Capitole, et l'on n'y voit plus le grand pontife entouré des silencieuses vestales monter les degrés du temple de Jupiter Tonnant; mais les poésies d'Horace se lisent avec les mêmes délices sur les bords du Tibre et sur ceux du bruyant Ofanto, sur les rivages du Gange et sur ceux de la Delaware et de la Néva. Ainsi la gloire du poète de Vénusie a surpassé ses prédictions et ses espérances.

Pour exprimer qu'il ne mourra pas tout entier, Horace a dit qu'il échapperait à la déesse Libitine. Cette déesse toute latine, qu'il ne faut pas confondre avec Proserpine<sup>1</sup>, était celle qui présidait aux funérailles; elle avait un temple à Rome, où se tenaient les libitinaires, c'est-à-dire ceux qui étaient chargés des pompes funèbres. Les parents de ceux qui mouraient étaient tenus de déposer une pièce de monnaie d'un certain prix dans le trésor de cette déesse<sup>2</sup>.

Selon une des traditions italiennes sur l'histoire de la contrée où naquit Horace, Daunus, qui donna sa fille Évippe en mariage à Diomède, avait été forcé par des calamités domestiques, de s'exiler de sa patrie, l'Illyrie, et était venu fonder un royaume en Italie dans les plaines qu'arrose l'Aufide<sup>3</sup>. Ce n'est pas sans dessein que le poète rappelle ici le sort d'un pauvre exilé devenu roi par son mérite.

Horace dit la lyre d'Éolie pour la lyre des Grecs, parce qu'Alcée et Sapho, ses deux principaux modèles, étaient de Mitylène dans l'île de Lesbos, peuplée par des colonies grecques de race éolienne.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Larcher l'a fait à tort, *Mémoire sur Vénus*, p. 86, 237 et 832. — <sup>2</sup> Cf. Tite-Live, XL, 19; Suétone, *Nero*, 39. Libitine était aussi un surnom de Vénus selon Plutarque, *Quæst. rom.* 267, et Denys d'Halicarn. IV, 15 et 16. Les passages de ces anciens ne s'accordent pas avec l'opinion de MM. Creutzer et Guigniaut, qui disent que Junon, avec le surnom de Feronia, est la même que Vénus Libitine : *Religions de l'antiqu.*, t. 2, 2<sup>e</sup> partie, p. 600. — <sup>3</sup> Cf. Strabon, V, p. 293, t. 2, p. 410 de la trad. franç. Festus, lib. IV, au mot *Daunia*, p. 114, édit. de Dacier. Pline, III, 16, 5. — <sup>4</sup> Strabon XIII, 2, p. 616-619, t. 4, p. 221-238. Diodore de Sicile, V, 81.

## XXV.

L'épître <sup>1</sup> qui terminait tout ce recueil et qui devait accompagner les trois volumes d'odes et le volume d'épîtres qu'Horace envoyait à Auguste, forme un contraste complet avec le ton solennel de l'ode placée à la fin des poésies lyriques.

Comme tous les hommes supérieurs qui ont besoin de suffire à beaucoup d'affaires, ou qui veulent pendant la durée de la vie, toujours si courte, accomplir de grandes choses, Auguste était très-avare de son temps, et il le ménageait avec un grand soin. Il se reposait un peu après le déjeuner ou le repas de midi, mais vêtu et chaussé, les pieds couverts, la main sur les yeux. Il était sobre, ne buvant presque pas de vin, de sorte qu'après le principal repas de la journée, qui avait lieu entre trois et quatre heures après midi, selon les saisons, il pouvait se remettre au travail; souvent il le prolongeait très-tard, et jusqu'à ce qu'il eût terminé ce qui lui restait des affaires de la journée. Il ne dormait jamais d'un seul somme et se réveillait plusieurs fois dans la nuit; il se faisait lire dans les intervalles<sup>2</sup>.

Sans doute on devait craindre d'usurper sans nécessité les moments d'un empereur si utilement occupé; et Horace s'était déjà montré pénétré de cette idée lorsqu'il avait dit dans la satire première du livre II : « Ce ne sera jamais hors de propos que mes vers iront réclamer l'attention de César <sup>3</sup>. »

Après la mort de Virgile, Auguste paraît avoir désiré de jouir plus fréquemment de la société d'Horace, et nous apercevons, depuis cette époque, des indices d'une plus grande familiarité et d'une plus étroite liaison entre le poète et l'empereur.

Nous avons dit que cette épître treizième du livre I<sup>er</sup> avait

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* I. 13 : *Ut proficiscentem docuit te sape diuque.* —

<sup>2</sup> Suetone, *Oct. Aug.* 76-78 — <sup>3</sup> Horace, *Sat.* II, I, 18-20 : *Nisi dextro tempore Flacci verba par attentam non ibunt Cæsaris aurem.*

été composée pour accompagner l'envoi du recueil des poésies d'Horace à Auguste ; cependant ce n'est pas à celui-ci que cette épître est adressée, mais au messenger qui doit lui porter ce livre. Ce messenger est nommé dans l'épître Vinnius, et sur le titre Vinnius Asella. Acron nous apprend <sup>1</sup> qu'il s'appelait Caninius Vinnius Fronto, et que son père se nommait Asina. Le scoliaste n'a pu puiser ces renseignements que dans le livre *sur les personnages horatiens* qu'il a cité. Acron ne nous dit point ce que Vinnius était à Horace. Soit qu'il fût l'esclave porteur ordinaire de ses tablettes, ou un honnête cultivateur de la vallée de Digentia ou de Tibur <sup>2</sup>, soit qu'il fût d'un rang plus relevé, il est certain qu'Horace pouvait en user familièrement avec lui, puisqu'il se permet sur le nom d'Asina, que portait le père de ce messenger, des plaisanteries qui paraîtraient assez fades de la part d'un auteur moderne. Mais quoique ce nom d'Asinus ou Asiuius fût à cette époque même, porté par plusieurs personnages consulaires <sup>3</sup>, et qu'il n'eût rien de plus étrange que ceux des Porcius, des Suillius, des Bubulcus, des Ovilius, illustrés aussi par des héros et de grandes familles, cependant les quolibets de cette nature n'en étaient pas moins du goût des graves Romains. Cicéron, dans son *Traité de l'Orateur*, ne dédaigne pas de rapporter un jeu de mots de Scipion l'Africain, sur un personnage revêtu d'une importante dignité, et qui se nommait Asellus, comme l'envoyé de notre poète <sup>4</sup>.

« Vinnius, ainsi que je te l'ai souvent et longtemps recommandé avant ton départ, tu remettras ces volumes bien cachetés à Auguste, s'il est bien portant, de bonne humeur, enfin s'il les demande. Que ton zèle pour mes intérêts ne te rende pas indiscret ; ne va pas par trop d'empressement compromettre

<sup>1</sup> Acron, *Horat. Epist.* 1, 13, 1, dans Braunhard, t. 3, p. 306. — <sup>2</sup> Cf. Th. Schmid, *Der Horatius erklart*, t. 1, p. 275. Wieland, *Horazens Briefen*, t. 1, p. 205. Jacobs, *Lectiones Fcnsinæ*, p. 171. Dacier. t. 8, p. 530. Sanadon, t. 6, p. 154. — <sup>3</sup> Suetone, *Oct. Aug.*, 19. Cf. Reland, *Fast. consul.*, p. 791. Almeloveen *Fast. Rom. consular.* p. 64. Rosini, *Ant. rom.*, p. 915. — <sup>4</sup> Cicéron, *de Oratore*, II, 61.



mes œuvres. Si par aventure elles te semblent une charge trop lourde, jette-les à terre, plutôt que d'aller, où tu dois les remettre, brutalement décharger ton bât, et, par là, faire rire de ton surnom paternel d'Asina, et devenir la fable de tout le monde. Tire-toi de ton mieux des descentes, des ruisseaux, des fondrières. Arrivé là-bas et triomphant, tu te présenteras, en temps opportun, avec le paquet que je t'ai confié ; non sous ton bras, comme le rustre avec l'agneau qu'il veut vendre ; non comme Pyrrhia dans la comédie, ivre et chancelante, cachant le peloton de laine qu'elle a dérobé ; non comme le convive invité chez un personnage de sa tribu, portant lui-même ses sandales et son bonnet. Ne va pas surtout dire à tout le monde que tu as bien sué pour apporter des vers qui, peut-être, charmeront les oreilles et les yeux de César. Tu as entendu mes recommandations, mes prières ; fais de ton mieux ; adieu, pars, garde-toi de broncher : ton message est délicat et fragile. »

Le scoliaste de Cruquius nous apprend que la voleuse Pyrrhia était un personnage d'une des comédies de Titinius, auteur comique postérieur à Térence ; ses pièces étaient souvent représentées du temps d'Horace, puisqu'il y fait allusion, mais il ne nous en reste rien<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Le scoliaste de Cruquius, ad *Horat. Epist.* I, 13, 15, dans Braunhard, t. 2, p. 307, et Théod. Schmid, t. 2, p. 280. Orelli, t. 2, p. 413. — <sup>2</sup> Baehr, *Geschichte der Römischen Litteratur.* p. 111-112.

---

---

---

## LIVRE DOUZIÈME.

De l'an 737 à l'an 738.

### I.

An de Rome 737. Av. J.-C. 17. Age d'Horace 48.

Auguste, par la réforme du sénat, par les mesures qu'il opposa à l'anarchie des comices et au désordre des mœurs, avait fait un grand nombre de mécontents<sup>1</sup> ; mais après les actes de rigueur, après les lois sévères vinrent les ménagements politiques, les largesses, les fêtes, qui ne tardèrent pas à le rendre plus populaire qu'il n'avait jamais été.

Ses édits excluèrent pendant cinq ans de toute magistrature ceux qui se rendaient coupables de brigue, et ils interdisaient aux candidats de donner de l'argent aux citoyens les plus pauvres, qui avaient droit de suffrage. Les deux tribus auxquelles Auguste appartenait<sup>2</sup> furent dédommées de la perte que les nouvelles lois leur faisaient éprouver par des dons considérables qu'il fit aux plus indigents de ceux qui en faisaient partie. Ainsi, il n'avait interdit la brigue que pour avoir le privilège de l'exercer seul et pour la faire servir au maintien de son autorité<sup>3</sup>. Par ce moyen, et par la puissance dont il était revêtu, il pouvait facilement se rendre maître des choix. Cependant, lorsqu'il se trouvait à Rome pendant le temps des comices, il s'y rendait, et dans l'une ou l'autre de ses deux tribus il donnait son suffrage comme un simple citoyen ; il faisait avec les can-

<sup>1</sup> Suétone, *Ocl. Aug.* 34 et 35. Horace, *Carm.* IV, 15, 9 ; *Carm. secul.* 17. Orelli, t. 1, p. 529, 538. — <sup>2</sup> Suétone, *Ocl. Aug.* 40, nous apprend qu'il était membre des tribus Scaptia et Fabia. — <sup>3</sup> Dion Cassius LIV 13-17, p. 742-747.

didats qu'il protégeait le tour de toutes les tribus, et sollicitait chaque électeur dans la forme accoutumée <sup>1</sup>.

Mais ce qui le fit surtout chérir des Romains, ce fut les soins qu'il se donna pour augmenter l'éclat et la beauté des fêtes publiques : il les présidait toutes les fois qu'il les donnait lui-même, et y assistait quand il les faisait donner par les magistrats. Malgré ses grandes occupations il semblait se complaire à augmenter et à partager les plaisirs du peuple romain, et des représentations variées se succédaient à de courts intervalles : c'étaient des combats d'athlètes, de gladiateurs, des courses à pied et à cheval, des évolutions guerrières, des naumachies <sup>2</sup>. Arrivait-il quelque objet extraordinaire, digne d'exciter la curiosité publique, il l'exposait dans les lieux les plus convenables aux regards du peuple. Ainsi, devant la place aux comices, il fit voir un serpent de cinquante coudées ; dans l'enclos du Champ de Mars, un rhinocéros ; sur la scène, un tigre <sup>3</sup>.

Les représentations théâtrales, qui n'étaient chez les Romains qu'un accessoire des jeux et des fêtes que les institutions religieuses avaient fondés, s'enrichirent d'un nouveau genre de spectacle, pour lequel les Romains s'éprirent du plus vif enthousiasme, la pantomime.

Les mimes, par leurs gestes expressifs, devaient suppléer ou ajouter aux paroles et au chant, mais au moins ils parlaient ou ils chantaient ; les acteurs pantomimes <sup>3</sup>, uniquement par la danse et le geste, sans le secours du chant ou des paroles, exprimaient toutes les circonstances d'une action, toutes les passions dont étaient animés les personnages qu'ils représentaient. Leurs danses et leurs jeux étaient accompagnés de musique et entremêlés de chants ; mais ces chants, sortes d'ariettes, de mo-

<sup>1</sup> Suetone, *Oct. Aug.* 56. — <sup>2</sup> Suetone, *Oct. Aug.* 43. — <sup>3</sup> Pline, *Hist. nat.* VII, 54. Zosime, *Hist.* I, 6. Cf. Bernardi, *Mémoire sur l'origine des jeux scéniques*, Acad. des Inscip., t. 8, p. 28. Magnin, *les Origines du théâtre moderne*, p. 484 495.

nodies ou de chœurs<sup>1</sup>, placés entre les actes ou les scènes, n'étaient point exécutés par les pantomimes, et ne servaient qu'à varier le spectacle : ils n'étaient point nécessaires à l'action ou à l'intelligence du drame. Deux acteurs pantomimes, Pylade et Bathylle, le premier pour la danse grave et pathétique, le second pour la danse comique et gracieuse<sup>2</sup>, excellèrent tellement dans ce nouvel art, que le public de Rome, qui n'avait plus à s'occuper de politique, se divisa en deux partis, relativement à la prééminence qu'il fallait accorder à l'un ou à l'autre acteur. Bathylle, affranchi de Mécène et trop aimé de lui<sup>3</sup>, pouvait se prévaloir du suffrage d'Auguste, qui ne se prêtait d'ailleurs à cette préférence exclusive des Romains pour ce genre de spectacle, que par complaisance pour Mécène. Pylade avait de nombreux partisans. Auguste, autant pour le punir d'un trait d'arrogance qu'il s'était permis sur le théâtre, que pour faire cesser cette lutte, le bannit de Rome ; mais il le rappela bientôt. Pylade ayant été voir Auguste pour lui exprimer sa reconnaissance, l'empereur lui recommanda de ne plus exciter de cabales contre Bathylle. Pylade lui répondit : « Mais, César, il vous est utile que le peuple s'occupe de Bathylle et de moi<sup>4</sup>. »

Par cette réponse hardie et spirituelle, Auguste put apprendre que Pylade avait deviné un des secrets de sa politique, et elle lui réussissait trop bien pour qu'il n'y persistât pas. Il eut donc l'idée de donner des jeux qui devaient surpasser en pompe et en magnificence tous ceux qu'on avait vus jusqu'alors, auxquels tous les citoyens devaient eux-mêmes prendre part, et tels qu'ils exciteraient les plus vives émotions ; des jeux propres à faire battre tous les cœurs vraiment romains, à exciter l'enthousiasme de tout citoyen resté fidèle aux idées de gloire et de patrie, et de nature à ce que ni lui, empereur, ni aucun mem-

<sup>1</sup> Petrone, *Satyricon*, XXXI, 7. — <sup>2</sup> Athènes, *Deipnosoph.* I, 17, t. 1, p. 77 de la trad. franç. Juvénal. *Sat.* VI, 63. Plutarque, *Propos de tables*, question 8. — <sup>3</sup> Le scoliaste de Persè, *Sat.* V, 123. Meibom, *Mæcenæ*, XXI, 9 et 10 ; et XXII, 27 et 28. — <sup>4</sup> Dion Cassius, LIV, 17, p. 747.

bre de sa famille, tant jeune fût-il, ni même un seul des individus de cette multitude qui devait y assister, pût jamais conserver l'espoir de les voir une seconde fois. Ces jeux qui allaient être pour le grand poète lyrique de ce siècle de merveilles le sujet du plus beau triomphe, étaient les JEUX SÉCULAIRES.

## II.

Quoique les dieux et les déesses fussent les mêmes chez les Romains que chez les Grecs, cependant la religion de ces deux peuples était différente. Chez les Romains, elle était liée avec les institutions politiques. Le ciel regissait Rome, et Rome l'univers; les dieux semblaient n'avoir existé qu'afin de protéger la ville éternelle, et d'augmenter sa force et sa grandeur. Pour les descendants de Romulus et de Numa, Jupiter était bien plutôt le dieu du Capitole que le dieu suprême de l'Olympe; Venus était plus intéressante comme ayant donné le jour à Énée, que comme la mère de l'Amour.

Les arts avaient une tendance semblable : ils n'étaient pas cultivés pour eux-mêmes, mais pour l'ornement de Rome, mais pour la gloire du nom romain. La danse, le chant, les sons harmonieux des instruments, n'avaient de prix que parce qu'ils augmentaient la majesté des triomphes et la pompe des fêtes publiques. Le plus bel emploi de la poésie était de célébrer la gloire de Rome, d'exalter les vertus du patriotisme romain, de rendre grâce aux dieux de leur protection spéciale, pour la durée de l'empire et pour le maintien de cette domination que Rome s'était arrogée sur tous les autres peuples.

A mesure qu'en Grèce la civilisation se développa, la religion conservatrice des croyances devint indépendante des formes de gouvernement, qui variaient dans chaque État. Le culte s'épura, et l'imagination des poètes et des artistes n'étant pas enchaînée par des intérêts terrestres, prit son vol vers l'Olympe : la poésie et les arts portèrent l'empreinte de ces inspirations sublimes et

célestes. Il n'en fut pas de même chez les Romains. Quand ce peuple commença à surgir, les pouvoirs civils et religieux se trouvaient réunis dans un certain nombre de familles patriciennes, et les moyens puissants de gouvernement qu'elles tiraient de la religion leur firent maintenir avec soin ces superstitions grossières, que l'ignorance des premiers Romains avait admises. Les attaquer, c'eût été attaquer le fondement même de l'autorité du sénat et la constitution de la république. Les conquêtes des Romains, l'accroissement de leur territoire, les richesses et la gloire qui furent le résultat de ces institutions, à la fois politiques et religieuses, leur donnèrent une grande et forte sanction, un irrésistible ascendant sur tous les esprits, même les plus éclairés. Une si grande puissance, si promptement acquise, tenait du miracle et frappait toutes les imaginations. Les Romains s'étaient donc fermement persuadé que de l'existence de leur religion dépendait celle de l'État. Des doutes pouvaient bien s'élever dans les opinions de quelques-uns sur la vérité de cette religion, mais non sur son utilité. Chercher à en abolir la pratique, c'était donc se montrer à la fois impie et mauvais citoyen. Un Romain ne pouvait concevoir la religion qu'avec des idées romaines, inculquées chez lui dès l'enfance, c'est-à-dire avec les obligations que le destin, auquel rien ne peut se soustraire, avait imposées aux dieux mêmes. à l'égard de Rome, et aussi avec le culte dont Rome était redevable envers les dieux. Chez les Grecs, la religion, peu à peu dégagée des choses humaines, tendait toujours à exhausser le ciel, et à le séparer par un plus grand intervalle du séjour de l'homme; chez les Romains, au contraire, la religion, mêlée à tous les événements humains, tendait toujours à abaisser le ciel vers la terre; et quand Rome eut tout asservi, ses empereurs, sur ce piédestal successivement élevé par toutes les nations vaincues, se trouvèrent placés si haut, que l'imagination n'eut qu'un pas à faire pour les introduire parmi ces dieux qu'on avait fait descendre si bas. Ces nouveaux dieux, dont quelques-uns fu-

rent si insensés, si stupides, et qui se ravalerent par leurs vices au-dessous même de la bête, contribuèrent, avec beaucoup d'autres causes, à la chute de cette religion; et par la raison qu'elle tenait à tout, tout déclina avec elle. Avec elle le grand empire s'affaiblit, s'écroura et disparut.

Mais à l'époque où nous sommes arrivé, malgré les invasions de la philosophie et la corruption des mœurs, la puissance de cette religion romaine n'était pas encore ébranlée au point qu'Auguste ne pût y chercher un appui à son autorité. C'est ce qui le décida à décréter la solennité des jeux séculaires.

### III.

L'origine de ces jeux, comme celle de toutes les institutions religieuses étrangères au christianisme, est obscure<sup>1</sup>. Dans les grandes cérémonies prescrites par la religion, les Romains se conformaient aux instructions qu'ils croyaient avoir reçues des dieux mêmes, par la voie des oracles consultés sur le cérémonial qu'il s'agissait de régler. Les oracles et la sibylle de Cumès avaient déterminé les rites des jeux séculaires. Cette antique prêtresse, qu'Apollon même avait inspirée, reçut de ce dieu, épris de ses charmes, un nombre de jours égal à celui des grains de sable que pouvait contenir sa main divine. Ses oracles écrits en vers grecs, avaient été recueillis avec soin, et se trouvaient consignés dans un volume tombant de vétuste. Par la suite et postérieurement à la célébration des jeux séculaires, Auguste, devenu grand pontife après la mort de Lépide, fit transcrire le volume des livres sibyllins, et ordonna que toutes les copies qu'on pourrait rassembler seraient remises au préteur de la ville, qui les fit brûler en sa présence, au nombre de

<sup>1</sup> Valérius Antias, dans Censorin, *de Die natali*, c. 17, p. 34, edit d'Havercamp. Valère-Maxime, II, 4, § 5. Zosime, *Hist*, II, 4, 5 et 6. Tacite, *Ann.* XI, 11. Tacite, sous Domitien, présida à ces jeux comme préteur et comme un des quindécemvirs. Plinè, *Hist. nat.* VII, 49, 6. Martial X, 63. Suetone, *Aug.* 31; *Claud.* 21; *Domit.* 4.

plus de deux mille<sup>1</sup>. L'exemplaire authentique de ces oracles (selon la copie d'Auguste) fut placé dans deux coffres d'or, sous la base de la statue d'Apollon Palatin, et confié à la garde des quindécemvirs<sup>2</sup>. Ceux-ci étaient tenus, sous les peines les plus sévères, de ne révéler à qui que ce fût ce que contenaient ces livres. Il ne leur était d'ailleurs permis de les consulter (et par conséquent de les faire parler) que lorsqu'un décret du sénat le leur ordonnait. Dans ce cas, le sénat les autorisait en même temps à divulguer au peuple, s'ils le jugeaient utile et convenable, l'oracle qu'ils avaient lu dans ces livres, sur l'objet déterminé par le décret rendu à cet effet. Tout doit nous porter à croire que les vers rapportés par Zosime, comme l'oracle sibyllin relatif aux jeux séculaires, sont les mêmes que ceux qui furent publiés sous Auguste, dont on a peut-être rajeuni le langage<sup>3</sup>.

D'après cet oracle, la sibylle ordonne de renouveler ces jeux au bout de cent dix ans, qui est la plus longue durée de la vie humaine, et de faire le premier sacrifice de nuit dans le Champ de Mars, sur les bords du Tibre. On y doit immoler aux Parques des chèvres et des agneaux; à la Terre, un porc et une truie. Les prières à Ilithyie ne doivent point être oubliées. Au grand jour, il faut sacrifier des taureaux blancs à Jupiter et des vaches blanches à Junon. Les mêmes sacrifices sont ordonnés pour Phébus-Apollon ou Apollon-Soleil. Il est recommandé aux époux de prier Junon avec une ferveur particulière, et de lui demander de favoriser les accouchements. Chacun est sommé d'apporter

<sup>1</sup> Suetone, *Aug.* 31. Tacite, *Ann.* VI, 12. Dion Cassius, LIV, 17, p. 74.

— <sup>2</sup> Commission ou college de quinze prêtres dont le chef était appelé *collegii magister*. Suetone, *loco cit.* Servius, *in Æn.* VI, 72. Tite-Live, III, 10; V, 13; X, 47; XXI, 62. Originellement on gardait ces coffres dans les caveaux du temple de Jupiter Capitolin. Denys d'Halicarn IV, 4 et 62. Pline, *Hist. nat.* XIII, 3; XXVIII, 2. — <sup>3</sup> Zosime, *Hist.* II, 4, 6 et 8. Ces vers sibyllins sont transcrits dans Braunhard, *Horat.*, t. I, p. 668; dans Mitscherlich, t. 2, p. 646; dans Orelli, t. I, p. 536. Cf. le scoliaste de Cruquius, p. 228, édit. de 1811.



une offrande aux autels des dieux ; et de toutes ces offrandes mises en commun, on doit donner un repas aux hommes et aux femmes qui ont participé aux cérémonies. Enfin des hymnes doivent être chantés par des chœurs séparés de jeunes garçons et de jeunes vierges, dont les pères et mères sont encore vivants.

#### IV.

C'est pour obéir à cette dernière injonction de l'oracle, que, sur l'invitation d'Auguste, Horace composa son poème séculaire<sup>1</sup>. Il a toute la simplicité et la pompe harmonieuse et grave que réclamait la majesté du sujet. En comparant ce poème avec les instructions données par la sibylle, on verra que le poète n'a rien oublié de ce qui concerne la puissance de Rome, la gloire d'Auguste et les fonctions qu'il remplissait, rien de ce qui a trait à la prospérité, au bonheur, à la durée et à la grandeur de l'empire, qui comprenait dans ses limites tous les peuples civilisés, et renfermait tous les dieux dans son Panthéon.

La fête durait trois jours, et le poème fut chanté le troisième et dernier jour dans le Capitole, selon le scoliaste Acron. C'est un hymne qui s'adresse à Apollon et à Diane. Horace commence par annoncer que des prières à Phébus et à Diane, ces deux puissantes divinités toujours adorées, toujours adorables, vont être chantées par l'élite des vierges et des jeunes adolescents, selon les rites sacrés de la sibylle.

Le puissant Soleil qui dispense et ravit la lumière est d'abord invoqué : pourra-t-il jamais, dans sa course éternelle, contempler rien de plus grand que Rome ?

<sup>1</sup> Horace, *Carm. seculare* : *Phœbe sylvarumque potens Diana*. Cf. Acron et Porphyryon, ad *Carm. sec.*, dans Braunhard, t. 1, p. 657 ; le Scoliaste de Cruquius, p. 299, édit. de 1611 ; Orelli. t. 1, p. 538 ; Ovide, *Trist.* II, 26. Ovide avait 28 ans lorsqu'il assista à ces jeux séculaires, suivant Masson, *Ovidii vita*, p. 92.

La douce Ilithyie est suppliée de protéger les mères, de leur accorder une postérité nombreuse, et d'être propice à cette loi conjugale <sup>1</sup> qui doit être féconde en citoyens.

Que les Parques, dont les arrêts sont immuables, assurent l'éternité à l'empire romain; que la terre fertile en moissons et en troupeaux donne à Cérés une brillante couronne d'épis; que des eaux salutaires et qu'un air pur fécondent les germes de son sein.

Qu'Apollon, fondateur de Troie, protecteur d'Énée, qu'il a fait aborder aux rivages d'Étrurie, écoute les prières des adolescents; que la reine brillante des nuits, la déesse au croissant de feu, exauce les tendres supplications des jeunes vierges.

Que tous les dieux protègent le peuple de Romulus; qu'ils donnent à la jeunesse la docilité et les mœurs, à la vieillesse le repos, à tous la richesse, la gloire et une nombreuse postérité.

Que l'illustre rejeton d'Anchise et de Vénus qui, pour rendre aux Romains le ciel propice, immole en ce moment deux taureaux blancs, commande à tous les peuples; qu'il soit terrible pour l'ennemi qui résiste, élément pour l'ennemi vaincu.

« Déjà sur terre et sur mer le Mede redoute son bras puissant et les faisceaux de Rome; déjà le Scythe et l'Indien, naguère si superbes, viennent lui demander ses ordres. Déjà la bonne Foi, la Paix, l'Honneur, la Pudeur antique et la Vertu, si longtemps méconnues, ne craignent plus de se montrer; et l'heureuse Abondance apparaît de nouveau avec sa corne féconde. »

Les plus instantes prières sont encore successivement adressées par les adolescents et les jeunes vierges à Apollon et à Diane, pour qu'ils assurent à Rome et à l'heureuse Italie des siècles sans fin de prospérité. Les jeunes vierges supplient surtout la déesse adorée sur le mont Algide et sur le mont Aventin

<sup>1</sup> Auguste venait de promulguer la loi sur le mariage, *lex Julia de maritandis ordinibus*.

[ Diane ], de prêter une oreille attentive aux prières des quinderevirs, et d'accueillir les vœux d'une jeunesse pieuse.

Puis, toutes les voix des jeunes gens et des vierges s'unissent pour chanter cette dernière strophe :

« Oui, Jupiter et tous les dieux nous ont entendus ; ils nous exaucent ; nous remportons dans nos foyers cet espoir, cette douce assurance, car nous avons dignement chanté les louanges d'Apollon et de Diane. »

## V.

C'était finir par un éloge de soi-même, habile et déguisé ; mais Horace, dont un si beau sujet avait enflammé la verve, composa encore pour cette cérémonie une ode adressée au dieu des Muses, à Apollon, où il se félicite plus ouvertement d'avoir été dans cette circonstance le digne interprète de la piété du peuple romain, d'avoir été non-seulement le poète, mais le chorège ou directeur des chœurs de cette auguste cérémonie.

Cette ode est la sixième du livre IV<sup>1</sup>. Elle n'a point, en conséquence, été réunie par Horace à l'hymne des jeux séculaires ; il est probable, cependant, qu'elle fut chantée dans un des trois jours consacrés à ces jeux. Le premier jour, la fête était célébrée au Champ de Mars ; le second, au Capitole ; le troisième, sur le mont Palatin, où se trouvait le temple d'Apollon ; et cette ode était comme le prélude de l'hymne plus solennel qui dut être chanté en dernier lieu. Horace espérait sans doute que cet hymne serait toujours le vrai *chant séculaire*, et qu'il resterait attaché, comme une sorte de rituel obligé, à cette fête religieuse. L'ode à Apollon avait un caractère moins général et plus spécial ; elle était moins conforme comme prière aux in-

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* IV, 6 : *Dive, quoniam proles Niobe magna. Jani.* t. 417. Mitscherlich, t. 2, p. 372. Orelli, t. 1, p. 418. Braunhard, t. 1, p. 368.

jonctions de la sibylle, plus applicable à la circonstance, plus particulièrement destinée à la génération présente. Aussi a-t-elle quelque chose de moins grave, de moins imposant que l'hymne séculaire, par la raison même qu'il y a plus de chaleur et de verve.

Elle est adressée à Apollon, et le poète s'étend longuement sur les louanges du dieu protecteur de Troie et d'Énée : à ce titre, Apollon était pour les Romains, plutôt qu'à celui de dieu des Muses, l'objet d'un culte chéri. C'est ce que n'ont pas su discerner ceux qui ont critiqué cette ode. Horace, en la terminant, dit :

« Phébus, toi qui baignes ta chevelure dans les eaux du Xanthe, toi qui enseignas à l'Argienne Thalie <sup>1</sup> d'harmonieux accords, dieu protecteur de nos cités, soutiens aujourd'hui la gloire des Muses de la Daunie.

« De Phebus j'ai reçu le souffle divin, j'ai reçu le don des vers et le nom de poète.

« Vous, les protégées de la déesse de Délos, dont la flèche arrête dans leur fuite le cerf rapide et le lynx, élite des vierges romaines, et vous, jeunes garçons issus des plus nobles familles, observez le rythme lesbien et les mouvements de mon doigt qui vous dirige. Chantez le fils de Latone, chantez de concert la déesse des nuits, dont le disque en s'accroissant est propice aux moissons, règle et entraîne dans son rapide mouvement les mois fugitifs.

« Nobles vierges, bientôt vous serez épouses, et chacune de vous pourra dire : Moi aussi, dans ces jours brillants des fêtes séculaires, j'ai fait entendre une voix qui fut agréée des dieux, et celui qui dictait mes chants et marquait la mesure était le poète Horace. »

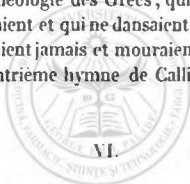
Le mot *vates*, dont Horace se sert ici, n'est pas rendu par le mot français poète, puisque, outre cette signification, il avait aussi celle de prophète. On comprend alors toute l'énergie et

<sup>1</sup> *Argive Thalie*, les muses de la Grèce, oppose aux muses latines, *Daunie Camana*, est bien préférable à *Arguta Thalie* des dernières éditions.

la belle emphase poétique de ce tout petit vers : *Vatis Horati*, qui termine l'ode.

C'est là un des mille exemples qui prouvent que toute œuvre de poésie ou d'éloquence, tout langage figuré, ne peut passer d'une langue dans une autre sans éprouver quelque grave altération.

Les odes religieuses d'Horace sont particulièrement remarquables, en ce qu'elles rappellent jusque dans leurs moindres détails les opinions religieuses des Romains. Ainsi, Diane est nommée ici la déesse de Délos, parce qu'elle était née dans cette île ; et le poète en parle comme d'une divinité tutélaire, parce que les jeunes garçons et les jeunes filles étaient sous sa protection jusqu'à leur mariage<sup>1</sup>. La dernière strophe, si touchante, fait allusion à cette croyance que les Romains avaient empruntée de la théologie des Grecs, qui croyaient que les enfants qui ne chantaient et qui ne dansaient point à l'arrivée d'Apollon, ne se mariaient jamais et mouraient fort jeunes, comme la démontre le quatrième hymne de Callimaque en l'honneur d'Apollon<sup>2</sup>.



Nous savons par Horace et par d'autres auteurs encore que les vers lyriques, chez les anciens, étaient chantés avec accompagnement. Pline le Jeune, écrivant à Nonius Céler, gendre<sup>3</sup> de Quintilien, dit : « Les vers lyriques veulent, non un lecteur, mais un chœur de musiciens et des instruments. »

Aussi le mot employé par Horace pour désigner ce que nous

<sup>1</sup> Catulle, XXXIV. — <sup>2</sup> Voy. Callimaque, *Hymn.* IV, 12 ; p. 68 de la trad. de Dutheil. Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 4, p. 198. — <sup>3</sup> Pline le Jeune, *Épist.* VII, 17. J.-B. Rousseau a dit de même :

Les vers sont enfants de la lyre  
Il faut les chanter, non les lire.

Cf. Quintilien, I, 11, 18 ; I, 12, 14 ; XI, 3, 66 et 89 ; et Maguin, *les Origines du théâtre moderne*, t. 1, p. 488.

appelons ses odes, est-il *carmen*, mot qui exprime toute espèce de poème propre à être mis en musique et à être chanté.

Le mot *ode*, imposé par les scolastes et les grammairiens aux poésies lyriques d'Horace, est à peine latin : jamais aucun auteur des siècles classiques ne s'en est servi, et on le trouve pour la première fois dans le poème sur Philomèle, d'un certain Juventinus, qui paraît avoir écrit dans le quatrième ou cinquième siècle<sup>1</sup>. Il est probable que l'usage de ce mot ne devint général dans la langue latine qu'au sixième siècle, lorsque Vettius Agorius Basilius Mavortius, chambellan de l'empereur Justin, avocat de la ville de Rome, qui fut consul l'an de J.-C. 527, revit les poésies d'Horace, et en fit faire des copies qui ont servi de type aux manuscrits les plus anciens que nous possédions<sup>2</sup>.

L'usage de faire chanter les hymnes par de jeunes vierges en l'honneur des dieux, afin de se les rendre favorables, était très-ancien à Rome. En 525, les Romains furent effrayés par divers prodiges qui s'étaient manifestés et qui leur faisaient redouter le courroux céleste ; les pontifes ordonnèrent que vingt-sept jeunes vierges, rangées en trois bandes, neuf à neuf, marcheraient par la ville, en chantant un hymne que le poète Livius, qui en était l'auteur, avait déposé dans le temple de Jupiter Stator<sup>3</sup>.

Ainsi, l'on voit que les poètes qui composaient des vers propres à être chantés dans les cérémonies publiques ordonnées par la religion acquéraient un caractère vénérable et en quelque sorte sacré. Ceci explique pourquoi Horace était si orgueilleux d'avoir composé l'hymne séculaire.

<sup>1</sup> Albus Ovidius Juventinus, de *Philomela*, 13 : *Et mirulus modulans sat pulchris linnitat odis*, dans les *Poet. latini minores*, vol. 7, p. 279 de l'édit. de Lemaire. — <sup>2</sup> Voy. l'*Horace*, de Bentley, *Præfatio ad lectorem*, et Reland, *Fast. consul.*, p. 696. — <sup>3</sup> Tite-Live, *Hist.* XXVII, 37. Ce poète Livius était probablement Livius Andronicus. Cf. Quintilien, *Instit. orat.*, X, 2, § 7.

## VII

Auguste croyait bien n'être jamais démenti par l'évènement, lorsque, pour se conformer aux rites prescrits par l'oracle de la sibylle, il faisait crier, par ses hérauts, au Forum<sup>1</sup>, dans toute l'Italie et dans les provinces : « Venez voir des jeux que personne n'a jamais vus et ne reverra jamais ; » et qu'il faisait chanter par les chœurs réunis des jeunes garçons et des jeunes filles, ces paroles d'Horace : « Que le cercle complet de cent dix années ramène ces chants et ces jeux célèbres par tout le peuple, pendant trois jours de splendeur et trois nuits d'allégresse<sup>2</sup>. » Mais bien avant cette révolution de cent dix ans, l'empereur Claude osa enfreindre les oracles de la sibylle. « Il célébra, dit Suétone<sup>3</sup>, les jeux séculaires, sous prétexte qu'Auguste avait avancé l'époque de leur célébration, et cependant il est dit dans l'histoire écrite par Claude lui-même qu'Auguste, par un calcul de réduction d'années très-exact, les avaient ramenés au temps préfix. Aussi, des ris accompagnèrent la voix du crieur public, quand d'une manière solennelle il invita le peuple à des jeux qu'aucune personne n'avait vus et ne reverrait jamais ; car il existait encore des citoyens qui les avaient vus, et quelques acteurs qui avaient joué dans les derniers jeux reparurent et figurèrent sur la scène dans ces nouveaux jeux séculaires. »

Cette assertion de Suétone peut paraître étrange, mais elle se trouve confirmée par Pline<sup>4</sup>, qui, après avoir récapitulé de curieux exemples de longévité, ajoute : « Ces faits rendent moins extraordinaire ce qu'on sait de Stephanion, qui le pre-

<sup>1</sup> Zosime, lib. II, c. 5, 1, p. 105, édit. de Heyne, Lipsiæ, p. 105. Herodien, *Histor.* lib. III, c. 26, p. 199, édit. de Schweighæuser, p. 199. Il est remarquable qu'Herodien compare ces jeux à ceux des mystères de Ceres. — <sup>2</sup> Horace, *Carm. secul.*, v. 21-21. — <sup>3</sup> Suétone, *Claud.* 21. — <sup>4</sup> Pline, *Hist. nat.* VII, 48.

mier joua en pantomime des sujets romains : Il dansa aux jeux séculaires du divin Auguste et à ceux que Claude César fit célébrer, la quatrième année de son consulat. L'intervalle, après tout, n'est que de soixante-trois ans, et Stéphanion vécut encore long temps après. »

Ce passage de Pline nous apprend deux faits importants, relativement aux jeux séculaires : c'est qu'Auguste y joignit des représentations théâtrales qui auparavant n'en faisaient point partie, et que des pantomimes y furent représentées; mais c'étaient, sans doute, des sujets mystiques et appropriés à cette grande solennité. Les danses et les pantomimes où l'acteur paraissait revêtu de la toge romaine avaient trait à des scènes plus familières et plus libres, tirées des mœurs romaines, et de la nature de celles dont parle Ovide, quand il se plaint à Auguste d'avoir été exilé pour la licence de ses écrits, « tandis que la jeune vierge, la matrone, l'adolescent, l'homme fait, le grave sénateur, assistent journellement à des farces obscènes, où les oreilles sont souillées de paroles impures, où les yeux s'accoutument à braver la pudeur<sup>2</sup>. »

Auguste, pour satisfaire son goût et celui du peuple romain, encourageait les acteurs et surtout les pantomimes; mais après qu'il les eut soustraits par un édit à la dépendance des magistrats, ils devinrent tellement insolents qu'il se vit obligé de sévir contre eux. Ainsi, il exila Pylade pour avoir montré du doigt et désigné au public un spectateur qui le sifflait. Sur la plainte d'un préteur, il fit fouetter publiquement Hylas, disciple de Pylade<sup>3</sup>, à l'entrée même de sa maison; et ce fameux Stéphanion, ce pantomime *logataire*, comme l'appelle Suétone, fut traité par Auguste avec plus de sévérité encore, car il le fit battre de verges sur les trois théâtres de Rome, et l'exila eu-

<sup>2</sup> Pline, VII, 48 : *Qui prius togatus saltare instituit. Ces mots n'ont pas été bien compris par le père Hardouin, ni par les autres commentateurs. — <sup>3</sup> Ovide, *Trist.* II, 497. — Maccobe, *Saturn.* II.*



suite<sup>1</sup>. Le crime de Stéphanion, qui probablement n'était qu'un affranchi grec, était de s'être fait servir par une matrone romaine, qui, pour mieux ressembler à l'esclave dont elle faisait l'office, s'était fait couper les cheveux et avait revêtu l'habit d'un jeune échanton.

### VIII.

La célébration des jeux séculaires par Auguste soulève une bien grande question, car à elle se rattache toute la chronologie de l'histoire romaine. Or, quand on cherche à la résoudre, le *carmen seculare* est une des principales autorités sur lesquelles on s'appuie. Cette question n'est donc pas étrangère à l'histoire des poésies d'Horace.

Jamais problème historique n'a produit un plus grand nombre d'écrits, et n'a été agité par des hommes doués de plus de savoir et de sagacité; aucune solution satisfaisante n'a cependant été donnée, et nous nous serions borné à l'exposition des incertitudes, si nous n'espérions pas pouvoir jeter un peu de lumière sur ce sujet obscur.

Le débat est ancien : un auteur judicieux et instruit, Censorin, qui a écrit l'an 238<sup>2</sup> de notre ère, en a rassemblé presque tous les éléments sans oser résumer la question et conclure.

Des assertions, qui, seules ou prises isolément, ne laisseraient aucun doute, tant elles sont graves et imposantes, sont en désaccord sur la date des diverses célébrations des jeux séculaires antérieures à Auguste, et la différence est quelquefois de plus d'un siècle.

Nous devons dire cependant que toutes les opinions se réunissent pour n'admettre que quatre célébrations de ces jeux antérieurement à ceux qui furent célébrés par Auguste : ceux-

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 45. L'acteur togataire était celui qui jouait dans les pièces dont le sujet était romain, *fabula togata*. — <sup>2</sup> Censorin, *de Die natali*, édit. d'Havercamp, cap. 21, p. 115.

ci étaient donc les cinquièmes depuis la fondation de Rome, et nul doute sur l'année où ils furent célébrés ; il ne reste plus à déterminer que la date des quatre autres. Selon les calculs et la décision des quindécemvirs, cités par Censorin<sup>1</sup>, selon l'édit d'Auguste rendu à ce sujet, et enfin selon le poëme d'Horace, les jeux séculaires, d'après les oracles de la sibylle, devaient être célébrés tous les cent dix ans ; et ils l'auraient été, d'après ce calcul des décemvirs et l'édit d'Auguste, les premiers en 298 de la fondation de Rome, les seconds en 408, les troisièmes en 518, les quatrièmes en 628.

Entre cette quatrième célébration des jeux séculaires et celle d'Auguste, qui eut lieu en 737 (17 ans av. J.-C.), il y a encore cent dix années d'intervalle comme entre les célébrations précédentes, parce que la quatrième célébration avait eu lieu avant la réforme du calendrier par Jules César. Le 1<sup>er</sup> janvier 628 de l'ancien calendrier correspondait au 2 juillet de l'année 127 av. J.-C. du calendrier Julien<sup>2</sup>.

Les vers sibyllins, tels que Zosime et Phlégon de Tralles les ont rapportés, et la déclaration faite par l'empereur Claude, dans son histoire<sup>3</sup>, viennent à l'appui du calcul des quindécemvirs, de l'édit d'Auguste et du poëme d'Horace, ainsi que l'opinion même de Zosime, qui, en parlant de ces jeux célébrés sous Septime Sévère, dit qu'ils avaient lieu tous les cent dix ans<sup>4</sup>.

Mais Valérius Antias, historien grave du milieu du septième siècle de la fondation de Rome, souvent cité par les anciens, par le savant Varron et par Tite-Live, détermine l'intervalle des jeux séculaires à cent ans, et il s'appuie sur les livres sibyllins<sup>5</sup>. Verrius Flaccus, l'instituteur des petits-fils

<sup>1</sup> Censorin, de *Die natali*, cap. 17, p. 86, édit. d'Havercamp. — <sup>2</sup> Cf. Albert, *Abregé chronologique de l'Histoire romaine dans l'Art de vérifier les dates av. J.-C.*, 1820, p. 843. — <sup>3</sup> Voy. ci dessus, lib. XII, § 7, t. 2, p. 222. — <sup>4</sup> Zosime, *Hist.* II, 4, p. 66, édit. de Bonn, 1837. — <sup>5</sup> Censorin, de *Die natali*, 17, p. 84. Tite-Live, *Epitome*, lib. XLIX.

d'Auguste, ou Festus, son abrégiateur, disent également que les jeux séculaires ont été ainsi nommés parce que chez les Romains cent ans est la durée d'un siècle<sup>1</sup>. Enfin saint Augustin<sup>2</sup>, parlant de la célébration de ces jeux durant la guerre punique, dit aussi qu'ils avaient été institués par les livres de la sibylle pour être célébrés tous les cent ans. Les scolastes d'Horace ne peuvent nous servir à trancher cette divergence d'opinions, et ils contribuent seulement à augmenter l'incertitude; car Acron, dans sa note sur le premier vers de l'hymne séculaire d'Horace, dit que ces jeux devaient être célébrés tous les cent dix ans<sup>3</sup>, c'est-à-dire qu'il répète ce qu'Horace a dit dans son poème; et dans une note sur l'ode sixième du livre IV, adressée à Apollon, le même Acron remarque que ces jeux se célébraient tous les cent ans, opinion qu'Horace lui-même semble favoriser dans cette ode, puisqu'on s'adressant aux jeunes vierges il se sert de cette expression: « Lorsque le siècle eut ramené ces fêtes brillantes, » *seculo referente*<sup>4</sup>. Cependant un scoliaste, publié pour la première fois par M. Vanderbourg, dit que le poème d'Horace se nomme *poème séculaire* parce que le siècle se compose de cent ans, mais que la sibylle avait ajouté dix ans aux cent ans, et ordonné de ne célébrer les jeux que dans la cent ouzième année, de peur que dans le calcul des années on n'en oubliât, et que par conséquent entre les deux célébrations, l'intervalle du siècle ne fût pas complet<sup>5</sup>.

La discordance des opinions est encore plus grande relativement aux époques où ces jeux furent célébrés, qu'aux intervalles des temps qui d'après les oracles de la sibylle devaient exister entre eux.

<sup>1</sup> Ideler, *Handbuch.*, t. 2, p. 84. Festus, au mot *Seculares ludi*, p. 216, edit. de M. Egger. — <sup>2</sup> Saint Augustin, *de Civitate Dei*, III, 18.

— <sup>3</sup> Acron, ad *Horat. Carm. secul.* 1, dans Braunhard, t. 1, p. 657. —

<sup>4</sup> Acron, ad *Horat. Carm.* IV, 7, 1, dans Braunhard, t. 1, p. 548. — <sup>5</sup> Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 546.

Selon Valerius Antias, ces jeux furent institues après l'expulsion des rois, lors de l'établissement des consuls, et ils ont été célébrés<sup>1</sup>: les premiers, l'an 245 de la fondation de Rome; les seconds, l'an 305; les troisièmes, selon Antias et Tite-Live, sous le consulat de Claudius Pulcher et de C. Junius Pullus, l'an 505; les quatrièmes, selon Antias, Varron et Tite-Live, en 605.

Mais selon Pison le censeur, Cn. Gellius et Cassius Hémina, historien renommé qui vivait alors, cette célébration n'eut lieu que trois ans plus tard, en 608<sup>2</sup>.

Ajoutons que Zosime, dans le récit qu'il fait de l'origine et de l'institution de ces jeux, rapporte qu'une grande peste et des guerres ayant eu lieu en 352, le sénat fit consulter les oracles de la sibylle, que des sacrifices d'expiation furent offerts sur le sol de Térante<sup>3</sup> dans le Champ de Mars et qu'on y renouvela les jeux séculaires; de sorte que Zosime place les seconds jeux séculaires, non en 305, non en 408, mais en 352<sup>4</sup>. Enfin, le scoliaste de Cruquius, dans ses annotations sur notre poète, reporte à Numa l'institution de ces jeux, ou à deux cents ans avant la première institution, selon Valérius Antias<sup>5</sup>. Le poète Martial les considère comme plus anciens encore, puisqu'il en attribue la fondation à Romulus même<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Censorin, de Die natali, p. 86. — <sup>2</sup> Censorin, p. 87. Orelli, Horat., t. I, p. 535. — <sup>3</sup> Terentus était le nom de cette partie du Champ de Mars la plus rapprochée du Tibre, où l'on avait trouvé enfoui sous terre un autel de Pluton et Proserpine; cet autel, on le deterrait de nouveau pour les jeux séculaires, et de nouveau on l'enfouissait après leur célébration. De là les jeux séculaires ont été quelquefois appelés jeux térentins, comme on le verra tout à l'heure, p. 233-234, et par ce vers d'Ausone: *Trina terentino celebrata trinocia ludo*, Idyl. II, 34. Cf. sur l'origine fabuleuse de ces jeux, Zosime, Hist. II, 4; Valere-Maxime, II, 4, 6. — <sup>4</sup> Zosime dit l'an 352, sous le quatrième consulat de L. Valerius-Politus, ce qui est conforme aux Fastes d'Almeloveen, *Fasti consul.*, p. 17; mais, selon notre manière de compter et celle du plus grand nombre des chronologistes, c'est l'année 353. — <sup>5</sup> Le scoliaste de Cruquius dans Orelli, Horat. t. I, p. 535. — <sup>6</sup> Martial, IV, 1, 1.

Avant de passer à l'explication de toutes ces opinions anciennes, et d'entreprendre d'assigner les dates réelles au milieu de cette confusion de dates qui paraît inextricable, il est nécessaire de faire quelques observations préliminaires.

La première est qu'aucun peuple ne s'est plus occupé de son calendrier que le peuple romain, et qu'aucun peuple, cependant, n'a vécu pendant des siècles dans une plus grande incertitude des dates et des époques, dans une plus grande ignorance de la mesure du temps. Cette assertion est suffisamment prouvée par l'histoire de son calendrier<sup>1</sup>, qui n'est que celle des désordres qui s'y sont introduits jusqu'à sa rectification par Jules César. Les Romains, pendant les premiers siècles de leur existence, concentrèrent toutes leurs facultés dans la culture du territoire qu'ils avaient conquis et dans le maintien de leur indépendance, essentiellement liés à l'observation des lois qu'ils s'étaient données, de la religion qui en était la base, et de la discipline militaire sans laquelle ils eussent été promptement anéantis. C'était un peuple religieux, agriculteur et guerrier, dont toutes les idées étaient absorbées dans les agitations des affaires publiques, dans les soins et les occupations de la vie domestique. Cependant, chez un tel peuple, une exacte distribution du temps, un calendrier bien réglé, était d'une indispensable nécessité; c'était comme un élément nécessaire de sa constitution civile, politique et religieuse. Il déterminait les jours où il fallait honorer les dieux, les jours où l'on pouvait assembler les comices, où l'on pouvait vaquer à ses affaires, plaider et juger, les jours où eût été offenser quelque divinité et s'exposer à de grands malheurs, que de faire une élection, de rendre un décret, ou de livrer une bataille. C'est précisément parce que le calendrier chez les Romains se mêlait à leur politique et en était une des bases, qu'il éprouva de si

<sup>1</sup> Cf. Ideler, *Handbuch der Chronologie*, t. 1, p. 1-174, et Albert, *Art de vérifier les dates* av. J.-C., p. 387-402.

grands derangements, et que, tant que la lutte entre les patriciens et les plébéiens subsista, il ne put se régler. Les pontifes ou les chefs de la religion, tous pris dans le sénat ou dans la classe des patriciens, avaient seuls le droit d'intervenir dans cette régularisation, et ils en usèrent comme d'un moyen pour gouverner le peuple, ou du moins pour mettre une barrière de plus à ses envahissements.

De même que toutes les nations, dans la première période de la civilisation, les Romains adoptèrent le moyen le plus facile de partager le temps : ils le réglèrent d'après les phases de la lune. Mais lorsqu'ils eurent appris des peuples plus instruits le moyen de ramener l'année lunaire à l'année solaire, qui seule donne exactement l'ordre des saisons, ils ne surent pas faire à propos les intercalations nécessaires, ou quand ils le surent, la politique enseigna aux pontifes chargés du calendrier à ne point faire usage de leur savoir, ou à s'en servir de manière à nuire au perfectionnement de cette partie de la science astronomique qui sert à régler le temps. Ils intercalaient à faux, et se dispensaient d'intercaler lorsqu'il eût fallu le faire<sup>1</sup>.

De là il résulta une confusion telle, que les mois, les saisons, les années, se trouvèrent déplacés. Le consulat, cette magistrature annuelle, semblait offrir un grand secours pour les calculs du temps; mais jamais l'année consulaire ne put correspondre avec l'année civile, parce que les consuls entraient en charge lorsque l'année était commencée, et que la mort ou l'abdication abrégait le temps de la durée d'un consulat. Cependant on se servit de ce moyen pour donner date aux événements dont on voulait garder le souvenir : on ne savait en quelle année de la fondation de Rome on était né, mais on pouvait dire sous quel consulat; on inscrivait les noms des

<sup>1</sup> Censorin, de *Die natali*, 20 Heleler, *Handbuch der Chronologie*, t. 2, p. 97.

consuls sur les tombeaux et sur les monuments dont on voulait perpétuer les dates, sur les amphores qu'on avait remplies de vin ; on disait sous quel consul on avait déposé la robe prétexte et revêtu la toge, plaidé pour la première fois au barreau, commandé une cohorte ou une légion, exercé une charge ou une dignité quelconque. Mais malheureusement on ne s'avisa que tard, et dans le septième siècle seulement, de décider que chaque consulat daterait du premier jour de l'année où celui qui en était revêtu était entré en charge<sup>1</sup>, ce qui aurait fait cesser la discordance des années consulaires et des années civiles, encore augmentée par les interrègnes. Car il y eut des temps où l'élection des consuls causa des troubles et des dissensions et ne put se faire, des temps où l'on créa des dictateurs qui n'exercèrent leur autorité que pendant un temps indéterminé.

Par toutes ces raisons, la série des consulats devint un moyen insuffisant et fautif, pour régler les années et les dates des événements.

La liste des censeurs, que leurs fonctions obligeaient à faire un cens ou dénombrement du peuple tous les cinq ans, aurait pu fournir aussi des époques certaines à la chronologie ; mais l'incertitude qui régnait sur la durée des années, s'étendait sur les époques de leurs opérations qui ne purent jamais se faire à des intervalles de temps réglés ; la négligence ajouta encore à cette cause de désordre. Il y eut des cens au bout de quatre ans, de six ans, de sept ans<sup>2</sup> ; quelquefois ils furent plus longtemps interrompus. Il y eut aussi des interrègnes dans la nomination des censeurs, comme dans celle des consuls.

Toutes ces causes jetèrent la plus grande confusion dans les dates de l'histoire romaine, pendant la durée entière du gou-

<sup>1</sup> Cf. Ideler, *Handbuch der Chronologie*, t. 2. p. 101. Albert, *Art de vérifier les dates av. J.-C.*, p. 399. — <sup>2</sup> Cf. Ideler, *Handbuch*, t. 2. p. 81. Cicéron, *de Oratore*, III, 22, 24, 32. Gruter, *Inscript.* CCXIV CCXCI. Censoriu, *de Div. natali*, 20.

vernement republicain, et rendirent tout calcul rigoureux de chronologie impossible, jusqu'à la réforme du calendrier par Jules César. Ce grand homme, en qualité de dictateur, s'attribua heureusement le droit qui n'appartenait qu'aux pontifes, de régler la mesure du temps, et au moyen des habiles astronomes dont il s'entoura, il empêcha toute confusion pour l'avenir. Auguste suivit son exemple, et perfectionna son ouvrage; c'est le calendrier de Jules Cesar et d'Auguste rectifié par le pape Grégoire, qui règle encore aujourd'hui toutes les nations de l'Europe et du monde civilisé<sup>1</sup>.

Aussi doit-on se garder de croire qu'Auguste ait pu avoir la pensée d'abuser de ce droit de régler le calendrier, pour la célébration des jeux séculaires. Il avait trop à cœur de remédier à la confusion où les pontifes avaient jeté les calculs des temps et des dates, pour imiter leur exemple, et il n'avait aucun besoin d'abuser le peuple sur ce point pour le maintien de son autorité. Les calculs des quindécemvirs pour l'époque de ces jeux séculaires peuvent reposer sur une base inexacte, ils peuvent être fautifs; mais ils sont sincères. Les calculs des historiens le sont aussi, et s'il en était autrement, notre discussion serait inutile.

Dans l'incertitude et l'ignorance où les Romains ont pendant si long temps vécu sur les événements de leur histoire et sur les époques qu'il faut leur assigner, il est une cause de confusion et d'erreur plus forte et plus grande encore dans ses résultats, que toutes celles que nous venons de signaler; c'est la différence de valeur ou de signification attachée au mot qui servait à désigner la plus grande des unités par lesquelles on exprimait une longue période de temps, le siècle.

Écoutons sur ce sujet Censorin. Selon cet auteur, un siècle est le plus long intervalle de la vie humaine, ou l'espace de temps qui s'écoule entre la naissance et la mort de l'homme

<sup>1</sup> A l'exception de la Russie et de la Grece, qui ont refuse d'adopter la réforme grégorienne de 1582.



qui vit le plus longtemps<sup>1</sup>. Cette définition du siècle est aussi conforme à celle que donne le savant Varron<sup>2</sup>. Mais, à ce sujet, Censorin distingue deux sortes de siècles, les naturels et les civils, et parmi les naturels il remarque qu'il y a les fabuleux et les réels. Les siècles fabuleux sont ceux qui résultent d'une longévité évidemment exagérée par les historiens ou par la fable, tels que ceux des rois d'Arcadie, dont quelques-uns, selon Ephore, ont vécu trois cents ans. Censorin semble mettre aussi dans la même classe l'exemple de la longévité d'Arganthonius, roi de Tartesse, qui, selon Hérodote, vécut cent cinquante ans<sup>3</sup>; l'assertion d'Épigène, qui parle d'une vie de cent douze ans, et celle de Bérose, de cent seize ans. Censorin cite comme un exemple de siècles naturels ceux qu'avaient adoptés les Étrusques. Lorsqu'ils fondaient une ville, on enregistrait tous les enfants nés le jour de la fondation, et la durée de la vie du dernier survivant de ces enfants établissait la durée du premier siècle. Le second siècle était formé par la durée de la vie du dernier des enfants survivants, nés le jour du décès de celui qui avait servi à donner la durée du premier siècle. La durée de tous les siècles s'établissait successivement par les mêmes moyens qui avaient servi à déterminer les durées des premiers et des seconds siècles.

Ainsi les siècles naturels sont nécessairement inégaux. Il n'en est pas ainsi des siècles civils, qui sont formés par un nombre d'années fixes et déterminées, nombre qui est supposé le plus long terme de la vie humaine. Censorin cite à ce sujet ce qui a été dit par Varron sur la célébration des jeux séculaires dans son livre sur l'origine des jeux scéniques<sup>4</sup> : « Comme plusieurs

<sup>1</sup> Censorin, de *Die natali*, 17. — <sup>2</sup> Varron, de *Lingua latina*, VI, 11, p. 55, édit. de M. Egger. — <sup>3</sup> Censorin se trompe : Hérodote, lib. I, c. 169, dit seulement cent vingt ans. Le savant Larcher n'a pas fait attention à ce passage de Censorin. Voy. sa trad. d'Hérodote, t. I, p. 131, et la note 386, p. 461. — <sup>4</sup> Varron, de *Scenicis originibus*, dans Censorin, de *Die natali*, 17. Festus, au mot *Terentium*, p. 241, édit. de M. Egger.

prodiges, dit Varron, s'étaient manifestés, que la tour et le mur qui se trouvaient près de la porte Colline et de la porte Esquiline avaient été frappés de la foudre, les décevirs<sup>1</sup> furent chargés de consulter les livres sibyllins, et ils rapportèrent qu'il fallait célébrer les jeux térentins dans le Champ de Mars; qu'on devait y sacrifier une victime noire à Dis (Pluton) et à Proserpine; puis renouveler ensuite la célébration de ces jeux tous les cent ans. »

On voit par ce passage que Varron avait puisé ses notions sur l'origine des jeux séculaires dans la même chronique qu'avaient suivie Valérius Antias et Valère-Maxime. Ce dernier a raconté fort au long comment, au temps de Valérius Publicola ou de l'établissement des consuls, un nommé Valésius, dans une violente épidémie, recouva, ainsi que toute sa famille, la santé en buvant de l'eau chauffée près du Tibre dans un champ, nommé *Térente*, où se trouva enfoui un autel dédié à Pluton et à Proserpine<sup>2</sup>. On sait que c'est à cause de ce récit que les jeux séculaires furent nommés *jeux térentins*; et Censorin, après le passage de Varron, cite aussitôt celui du livre trentesième de Tite-Live, que nous n'avons plus, et où il était dit : « César (Auguste) fit célébrer avec beaucoup de pompe les jeux séculaires, comme c'est la coutume de le faire tous les cent ans. »

A ces témoignages Censorin oppose, ainsi que je l'ai dit, les édits d'Auguste, les vers d'Horace et les livres des quindécévirs; il remarque que ces deux opinions ne peuvent s'accorder, et que les anciens Romains, à l'imitation des Étrusques, dont le premier siècle fut de cent ans, ont toujours considéré leur siècle civil comme égal à ce nombre d'années<sup>3</sup>.

Deux observations importantes nous restent à faire: c'est

<sup>1</sup> Il n'y avait alors que dix prêtres gardiens des livres sibyllins; ils furent, par la suite, portés jusqu'à quinze, et appelés *Quindécévirs*. — <sup>2</sup> Valère-Maxime, II, 4. Zosime, *Hist.* II, 1, 6. — <sup>3</sup> Censorin, 17. Pomp. Festus, p. 214 et 211, edit. M. Egger.

que Suétone nous apprend qu'on avait négligé la célébration des jeux séculaires, et qu'il met ces fêtes au nombre de celles qui ont été remises en honneur par Auguste <sup>1</sup>.

Ceci est confirmé par l'historien Zosime<sup>2</sup>, qui, après avoir parlé de ces cérémonies expiatoires qu'on avait négligées, semble attribuer à Auguste seul l'institution des jeux. Acron<sup>3</sup> nous dit aussi que les cérémonies religieuses prescrites par la sibylle avaient deux buts différents, la commémoration du siècle et les expiations nécessaires pour faire cesser des épidémies contagieuses, ou détourner des Romains les malheurs qui les menaçaient. Ce que d'antiques traditions rapportaient sur l'origine de ces jeux, et ce que Zosime nous dit sur les causes des cérémonies expiatoires qui furent ordonnées par le sénat en 352 et renouvelées, dit-il, toutes les fois que de semblables cas se présentaient, confirment l'observation du scoliaste Acron.

De tous ces textes il résulte que ces cérémonies eurent lieu à des époques de calamité, qu'elles furent plus fréquentes et plus rapprochées que ne l'exigeait la commémoration du siècle, et qu'on faisait les mêmes prières et les mêmes sacrifices dans les deux cas<sup>4</sup>. Ainsi, tous les jeux séculaires étaient des jeux térentins, mais tous les jeux térentins n'étaient pas des jeux séculaires. Il résulte aussi des textes de Suétone et de Zosime, que jamais les jeux séculaires n'avaient été célébrés avec cette solennité et cette pompe qu'Auguste crut devoir y mettre.

Tout ce que nous ont dit les anciens sur les jeux séculaires se trouvant éclairci, il s'agit actuellement d'expliquer leurs contradictions et d'examiner si, dans ces assertions contraires, il en est qui méritent d'être préférées comme plus conformes à la vérité.

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.*, 31; *Claud.* 21. — <sup>2</sup> Zosime, *Hist.* II, 1. —

<sup>3</sup> Acron, ad *Horat. Carm. seculare*, dans Braunhard, t. I, p. 657. — <sup>4</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 31. Zosime, *Hist.* II, 3. Cf. Simson, *Chronicon*, A. M. 3196, p. 689; A. M. 3139, p. 618. édit. de Wesseling. Stace, *Silv.* I, 4, 18. Martial, IV, 1.

La première question qui se présente ici, et qui doit être résolue avant de passer outre, parce qu'elle domine toutes les autres, est de savoir si l'oracle de la sibylle prescrivait de célébrer ces jeux tous les cent ans, comme le disent Valérius Antias, Varron et Tite-Live, ou tous les cent dix ans, comme l'affirment les livres des quindécemvirs, l'édit d'Auguste, le poète Horace et son scoliaste <sup>1</sup>.

Je réponds que l'oracle de la sibylle prescrivait de célébrer les jeux séculaires au bout du siècle dont ils consacraient le terme commémoratif, c'est-à-dire au bout des cent années de la nature de celles dont ces jeux étaient la commémoration, et cette année était une année *embolismique* <sup>2</sup>, ou une année de 384 jours, dont le siècle ou les 100 ans donnent 38,400 jours, qui se rapprochent du siècle de 110 ans de l'année lunaire composée de 354 jours qui, multipliés par 110, donnent 38,940 jours. Or, le scoliaste de Vanderbourg nous apprend que c'était dans le cours de la cent onzième année, et après l'expiration complète des cent dix ans, que, selon les oracles de la sibylle, les jeux devaient être célébrés. Sous ce rapport, le siècle des années lunaires et le siècle des années embolismiques se trouvaient donc, quant à la célébration des jeux, à peu près égaux.

On sait que, vers la fin du troisième siècle de la fondation de Rome, les Romains, fatigués de l'arbitraire des jugements que rendaient les consuls et les sénateurs, et voulant avoir des lois

<sup>1</sup> Vanderbourg, t. 2, p. 545, cite cette glose qui nous paraît assez importante pour être transcrite en entier. « Hic secundus liber epodos intitulatur *Seculare carmen*. *Seculum* vocabatur centum annos, quia tum cursus planetarum in multis conveniunt; quo spatio finito et decem annis superadditis, propter singulos denarios, ne in illis numerandis aliquot annos oblitus essent, in sequenti anno, scilicet in centesimo undecimo anno Romani summam solemnitatem celebrabant, et hoc ex præceptis sibyllæ. » Cette glose nous apprend en outre que, dans les manuscrits d'Horace, le *carmen seculare* était placé à la fin du recueil des odes et après les *epodes*. — <sup>2</sup> Ou intercalaire, *embolisme* signifiant *intercalation*.

fixes, décidèrent, d'après la proposition d'un tribun nommé C. Terentillus Arsa, qu'il serait envoyé des députés en Grèce et à Athènes pour étudier les lois de chaque pays, et pour rapporter celles qui conviendraient le mieux à l'état présent de la république. Personne n'ignore que le résultat de cette mesure fut la création des décemvirs, qui promulgèrent la loi des Douze Tables, et qu'un nouveau calendrier fut substitué à celui que Numa avait établi<sup>1</sup>. L'époque du retour des députés envoyés à Athènes, placée par la chronologie varronienne à l'an 300 de Rome, fut fixée par la chronologie plus parfaite et plus savante du calendrier Julien à l'an 298, et cette année, M. Valérius Maximus se trouvait consul.

Les trois députés romains, tous trois hommes consulaires, Postumius, Sulpicius, Manlius, sans contredit les plus éclairés, les plus instruits que l'on pût trouver dans Rome, avaient rencontré à Athènes l'astronome Méton, qui vivait alors. Il venait de découvrir son fameux cycle d'or, et c'est au moyen de cette découverte qu'il montra aux députés romains que, pour assujétir leur année lunaire à l'année vraie ou solaire, il ne fallait qu'ajouter une treizième lunaison ou un treizième mois lunaire à leur année, tous les deux ou trois ans, ou bien faire une année de 384 jours; les syzygies se reproduisant périodiquement aux mêmes époques de l'année après chaque révolution de dix-neuf ans. Méton montra ensuite aux députés comment, par une intercalation de jours faite à chaque mois, ils pourraient convertir leur calendrier lunaire en calendrier solaire. C'est le retour périodique de cette grande année de laquelle datait l'introduction du nouveau calendrier, dont la commémoration fut ordonnée par les oracles de la sibylle. Ces oracles ne manquèrent pas aux députés et aux décemvirs pour donner une plus grande sanction à une innovation si considérable et pour en assurer l'exécution.

<sup>1</sup> Cf. Denys d'Halicarnasse, X, p. 673-680. Tite-Live, III, 9 et 31. Ideler, *Handbuch*, t. 2, p. 56-66.

Dans le même temps, Tite-Live parle d'une peste horrible qui eut lieu à Rome<sup>1</sup>. Il y eut donc alors des cérémonies expiatoires qui concoururent avec l'exécution de la loi qu'avait fait rendre le tribun Téretilius; mais comme le souvenir des décemvirs était odieux, il fallut l'écarter. Alors surgit l'histoire merveilleuse de Valésius et du champ de Térénte. Le nom du tribun provocateur de la loi salutaire avait servi à construire cette fable. Le nom du consul, M. Valérius Maximus, servit à la reporter à l'époque de l'origine même du consulat, sous P. Valérius Publicola<sup>2</sup>.

Les oracles de la sibylle, dont il existait un grand nombre de copies avant qu'Auguste ne les eût détruites, désignaient sans doute d'une manière obscure ou par un terme trop scientifique les espèces d'années qui devaient composer le siècle. Valérius Antias, Varron et Tite-Live qui les ont compulsées, ayant adopté la légende populaire sur l'origine de ces jeux, crurent qu'il s'agissait d'un siècle ordinaire, d'un siècle composé d'années telles qu'elles étaient réglées de leur temps.

Les quindécemvirs d'Auguste, plus instruits sur le véritable but et la véritable origine des jeux séculaires, traduisirent et expliquèrent clairement le sens des cent années semblables à celles qu'exigeaient les oracles de la sibylle, et sachant que ces cent années embolismiques correspondaient à cent dix années de leur temps, ils firent le *siècle sibyllin* de cent dix ans.

Actuellement, examinons comment Valérius Antias et les quindécemvirs ont opéré chacun dans leur opinion.

Il suffit de jeter les yeux sur les canons chronologiques que nous avons rapportés, pour être convaincu que les chiffres qu'ils reproduisent ne sont pas ceux que leurs auteurs ont pu

<sup>1</sup> Tite-Live, III, 32. — <sup>2</sup> Cf. Aemeloveen, *Fasti consul.*, p. 1 et 7. Il faut toujours, d'après la manière de compter qui est la bonne, avancer ces Fastes d'une année. Ainsi le consulat de M. Valérius Maximus, qui est en 297, doit être reporté en 298.

trouver dans les monuments qu'ils ont consultés, mais qu'ils ont été déduits par un calcul d'années proleptiques, c'est-à-dire d'années en usage au temps de ceux qui les supputaient, et inusitées aux époques auxquelles ils en faisaient l'application. En effet, pour les premières époques de cette histoire, les Romains ne connaissaient que des années lunaires qui eussent donné des chiffres inégaux, irréguliers. Or, dans la liste des années de Valérius Antias, tous les chiffres se terminent par 5 ou par un lustre complet. De même la liste des quindécemvirs, toute terminée par 8, est partagée par des intervalles exacts de cent dix ans.

Puisque Suétone et Zosime nous apprennent que la célébration de ces jeux avait été négligée, et que l'empereur Claude avait consigné dans son histoire qu'Auguste avait su donner, par un calcul très exact, l'époque de leur célébration, il est évident que le canon chronologique des quindécemvirs ne doit pas être en tout conforme à la vérité; car si on le supposait vrai, les jeux séculaires n'auraient jamais été négligés, et ils auraient été célébrés très-exactement et sans aucune erreur depuis les époques les plus reculées; ce qui, vu le désordre et l'ignorance où vivaient les Romains relativement aux calculs du temps, n'eût pu avoir lieu que par un miracle, ou par une révélation spéciale de la sibylle.

Les chiffres de Valérius Antias, quoique offrant une apparence d'irrégularité qui semble devoir mieux s'accorder avec la possibilité de faits réels, sont sujets à la même objection. Les deux derniers offrent un intervalle de cent ans juste, et le second et le troisième marquent un espace de deux cents ans comptés très-exactement; enfin tous, excepté le premier, ont cette particularité qu'ils présentent des siècles complets comptés depuis la fondation de Rome, auxquels un lustre complet se trouve ajouté. Si Valérius Antias avait donné les chiffres qui résultaient des anciennes énumérations d'époques, ils n'eussent point reproduit des nombres aussi réguliers.

Examinons donc dans chacun de ces deux canons chronologiques ce qu'ils peuvent nous apprendre de certain ou de probable, en les comparant entre eux.

Valérius Antias, s'appuyant sur la légende vulgaire, fait remonter la première célébration des jeux séculaires à l'an 245, lors de la création des consuls; mais nous en savons assez sur l'incertitude de l'histoire des trois premiers siècles de Rome et sur la nature des documents qui existaient au temps de Valérius Antias, pour affirmer qu'il aurait pu avec autant de probabilité attribuer, comme quelques-uns l'ont fait, l'institution des jeux séculaires à Numa ou à Romulus. Par là, lui et ceux qui ont adopté son système auraient évité le désagrément de le voir démenti dès son début; car entre la première célébration de ces jeux et la seconde, il n'y a pas eu cent ans d'intervalle, selon eux, mais seulement soixante ans; ce qui est contraire à l'interprétation qu'on donnait à l'oracle de la sibylle. Cette contradiction provient de ce qu'après avoir eu le tort de faire remonter ces jeux en 245, Valérius Antias, avant les cent ans écoulés, rencontrait un fait éclatant, célèbre, bien constaté, qui l'empêchait de faire l'application de son interprétation à l'oracle de la sibylle. Ce fait était l'institution même de ces cérémonies populaires coïncidant avec les envoyés romains à Athènes, avec la création des décemvirs, la promulgation de la loi des Douze Tables et du nouveau calendrier, enfin avec la peste et la famine qui eurent lieu à cette même époque. Ainsi ce que Valérius nomme la seconde célébration des jeux en 305, était la première.

Les quindécemvirs n'ont point de chiffre qui corresponde à celui de 245 de Valérius Antias, parce qu'ils ont considéré la fable populaire sur laquelle on cherchait à l'appuyer, comme indigne de leur attention, et que, soit dans les annales des pontifes, soit dans d'autres documents, ils avaient des rensei-



guements qui les autorisaient à placer l'origine des jeux séculaires à l'an 298. Ce chiffre forme un synchronisme avec celui de 305 de Valerius Antias, quoiqu'il ne soit pas identique. En effet, sous Auguste, on mettait une grande attention aux calculs chronologiques, ainsi que le prouvent les fastes consulaires ou marbres capitolins, qui sont certainement de cette époque<sup>1</sup>. On opérait avec un calendrier perfectionné, tandis que Valérius Antias et Varron n'avaient pour leurs calculs en années proleptiques du calendrier consulaire qu'une unité lative qui, répétée un grand nombre de fois, produisait de graves erreurs. On ne doit donc pas considérer comme une différence réelle celle de sept années qui se trouve entre la date de Valerius Antias et celle des quindécemvirs. Ces deux dates appartiennent nécessairement au même événement, à l'institution des cérémonies séculaires. Une fois ce point de départ trouvé, les quindécemvirs y ont coordonné les dates suivant l'oracle de la sibylle. Ils ont agi ainsi parce qu'ils ont pensé que le défaut de monuments historiques ou leur silence n'était point un motif pour supposer que les jeux n'eussent pas été célébrés. Si Valerius Antias avait opéré comme eux, la seconde célébration des jeux séculaires, qu'il donne à tort comme la troisième, eût été placée par lui en 405, ce qui eût formé un synchronisme encore plus exact avec la chronologie des quindécemvirs qui la mettent en 408, parce que, en cette année 408, il y eut probablement, comme précédemment en 352, des prières et des sacrifices expiatoires, au Champs de Mars, selon le rite tarentin.

Valérius Antias ne trouvant aucun document qui lui indiquât la célébration des jeux séculaires, n'a aucune date qui corresponde à celle de 408, et met juste deux cents ans d'intervalle entre la seconde célébration, qui est en réalité la première, et la troisième célébration qui est aussi pour les quindécemvirs la

<sup>1</sup> Cf. Victor Le Clerc, *Sur les Annales des pontifes*, p. 140 et 151.

troisième. Mais en raison de la différence des systèmes, Valérius Antias indique cette célébration en 505, tandis qu'elle eut lieu, selon les quindécenvirs, en 518.

Nous ne trouvons rien dans l'histoire romaine qui puisse donner lieu de soupçonner que les jeux séculaires aient été célébrés en 505, comme le veut Valérius Antias, tandis qu'au contraire nous avons une preuve qu'ils le furent en 518; et c'est probablement la première fois qu'ils furent célébrés avec beaucoup de pompe. Eutrope nous dit que Hiéron, roi de Syracuse, fit présent au peuple romain de deux cent mille boisseaux de blé, et qu'il vint à Rome pour y voir les jeux sous le consulat de L. Cornélius Lentulus et de Q. Fulvius Flaccus. Or, d'après les fastes consulaires des marbres capitolins, ce consulat comprend les derniers mois de l'année 517, et les premiers de l'année 518, selon le calendrier Julien. Il ne saurait exister une preuve plus évidente de l'exactitude des calculs des quindécenvirs, et une démonstration plus complète que ces jeux où assista Hiéron étaient les jeux séculaires<sup>1</sup>.

Valérius Antias, toujours conséquent à son système, place en 605 la quatrième et dernière célébration des jeux séculaires; mais ici son calcul est démenti par un témoin oculaire, Cassius Hémina, qui atteste que ces jeux avaient eu lieu trois ans plus tard, c'est-à-dire en 608; et à son témoignage se rallient Pison le censeur et Cn. Gellius. Par ce fait seul il est démontré que tous les calculs de Valérius Antias étaient faux; que les années de célébration, soit que l'intervalle fût de 100 ou 110 ans, devaient tomber non à la fin d'un lustre, mais à la troisième année d'un lustre, c'est-à-dire que toutes les dates devaient se terminer par un 8, comme dans le canon chronologique des quindécenvirs, et non par un 5, comme dans celui de Valérius Antias; ce qui tend à démontrer que la date de 298 as-

<sup>1</sup> Eutrope, *Breviarium hist. rom.*, III, 1 et 2: *Ducenta millia modiorum tritici populo dono exhibuit.*

signée par les quindécemvirs à l'institution primitive des jeux séculaires est exacte.

Mais pour cette quatrième célébration, il n'y a pas de synchronisme. On ne peut en établir un en supposant une erreur de calcul de mois et d'années : la différence est trop grande ; d'ailleurs il y a juste l'intervalle d'un cycle lunaire entier, ou dix-neuf ans entre les jeux auxquels assista Cassius Hémina, et ceux dont il est fait mention dans le canon chronologique des quindécemvirs, entre la fin de l'année 608 et le commencement de l'année 628<sup>1</sup>, en supposant que ces jeux aient été célébrés dans l'année qui suivit le cycle accompli. Nous sommes arrivé à une époque où les monuments historiques se multiplient et deviennent plus certains ; les deux dates sont donc exactes, mais elles s'appliquent à des faits différents. Nous pensons que ni l'une ni l'autre ne concerne les jeux séculaires proprement dits ; car ce qu'avance Suétone, qu'Auguste rétablit les antiques cérémonies qui s'étaient abolies peu à peu, entre autres les jeux séculaires, n'aurait absolument aucun sens si la dernière célébration avait réellement eu lieu à l'époque prescrite, selon les rites et la pompe obligés des vrais jeux séculaires<sup>2</sup>.

La date de 608, donnée par Cassius Hémina, correspond à celle des grands succès des Romains en Grèce, à la prise de Carthage par Scipion Émilien, aux victoires de Métellus en Macédoine, et aux triomphes de ces deux généraux dans la même année. Les pompes et les jeux qui eurent lieu en cette occasion ne furent pas considérés par les quindécemvirs comme ayant le caractère religieux des jeux séculaires.

La date de 628 qu'ils ont assignée à ces jeux correspond au contraire à une année de prodiges<sup>3</sup>, pleine de sinistres : l'Etna fit irruption ; la foudre tomba dans la ville de Rome ; la terre

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, p. 225-226. — <sup>2</sup> Suétone, *Oct. Aug.*, 31. — <sup>3</sup> Julius Obsequens, *Prodig. libell.*, 89. Orose, *Hist.* V, 10, p. 311, édit. d'Havercamp.

trembla ; les poissons furent jetés sur le rivage. Il est probable que des sacrifices expiatoires et des prières eurent lieu à cette époque, selon les cérémonies prescrites par les dévotions *térentines* ; ce qui autorisa les quindécemvirs à placer au temps prescrit des jeux séculaires. Tout tend à démontrer que leur travail était exact ; et il est au contraire prouvé que celui de Valérius Antias et de tous les historiens qui l'ont suivi était en tout point fautif. Le témoignage de l'empereur Claude, dans son histoire, vient à l'appui du résultat de notre examen.

Indépendamment du but principal de l'institution des jeux séculaires, qui était la commémoration d'une ère chronologique et la régularité des calculs dans la mesure des temps, il y avait encore un autre motif puissant pour la sibylle, ou pour ceux qui l'ont fait parler, à étendre le siècle à vingt-deux lustres au lieu de vingt, à cent dix ans au lieu de cent ans ; c'est que l'idée de siècle emportant celle du plus long intervalle de la vie humaine, l'oracle ne pouvait le restreindre plus qu'il n'était réellement. Les oracles s'arrangeaient toujours de manière à n'être pas démentis par l'événement ; or, c'est ce qui serait arrivé si, en vertu de l'oracle, après avoir fait proclamer partout ces paroles consacrées dans ces sortes de cérémonies : « Venez voir des jeux que nul mortel vivant n'a jamais vus, que nul mortel vivant ne reverra jamais, » on eût recommencé à célébrer ces jeux au bout de cent ans.

En évaluant la population de l'empire romain à quatre fois celle de la France, et en ne portant celle-ci qu'à 28,763,192 individus, afin d'assujettir nos calculs à la loi de mortalité donnée par les tables de Duvillard<sup>1</sup>, il en résulterait que, cent ans après

<sup>1</sup> Duvillard, *Loi de la mortalité en France*, dans l'Annuaire de 1839. La loi de mortalité donnée par Milne, pour la seule ville de Carlisle, p. 182, pour 10,000 habitants seulement, offre trois individus de cent trois ans et un de cent quatre. Demonferrand, *Essai sur les lois de la population et de la mortalité en France*, p. 49, donne pour le plus long terme de la vie humaine en France, cent cinq ans.

la célébration des jeux séculaires, soixante-quatre individus, âgés de cent cinq ans, auraient pu, à l'âge de cinq ans, avoir assisté à la célébration des jeux précédents, si une nouvelle célébration avait eu lieu après cent ans révolus; trente deux individus, âgés de cent six ans, auraient pu, à l'âge de six ans, avoir été aussi spectateurs de ces mêmes jeux; seize, âgés de cent sept ans, se seraient parfaitement ressouvenus qu'à l'âge de sept ans ils avaient vu ces jeux ou avaient pu les voir; huit, âgés de cent huit ans, se seraient trouvés dans le même cas; et quatre enfin, âgés de cent neuf ans, se seraient rappelés qu'à l'époque de cette précédente célébration ils avaient atteint l'âge de neuf ans, et avaient pu figurer dans les danses et dans les chœurs. Ainsi, un total de cent vingt-quatre centenaires aurait démenti les oracles de la sibylle; mais sur ces cent vingt-quatre, pas un seul, selon les mêmes bases de calcul, n'eût été vivant si on n'avait célébré les jeux qu'après cent dix ans révolus, ce qui démontre que l'interprétation donnée au mot siècle par la sibylle était exacte et qu'elle exprimait très-rigoureusement la plus longue durée de la vie humaine. Par là se trouve aussi prouvée cette importante vérité, que dans notre espèce la loi de mortalité, en son point principal, n'a pas varié depuis deux mille ans.

Après Auguste, l'empereur Claude célébra les jeux séculaires l'an 800; c'était la sixième fois, selon le calcul des quindécenvirs<sup>1</sup>. Claude ne suivait ni le système de ceux-ci, ni celui de Valérius Antias et des autres historiens, mais il se conformait à l'opinion dont Martial a fait mention, qui attribuait l'institution de ces jeux à Romulus, et il en faisait une commémoration de la fondation de Rome, renouvelée tous les cent ans. C'est pourquoi Claude disait qu'Auguste en avait anticipé la célébration<sup>2</sup>.

Domitien, au contraire, prétendit que Claude avait eu tort de ne pas respecter l'édit d'Auguste, et, considérant la cele-

<sup>1</sup> Censorin, de Die natali, 17. — <sup>2</sup> Suetone, Claud. 31.

bration faite par celui-ci comme la dernière, il en ordonna une nouvelle en 841<sup>1</sup>. Mais cette époque ne s'accordait avec aucun système: il n'y avait que cent quatre ans d'intervalle entre les jeux d'Auguste et les siens, et non pas cent dix. Tacite, le grand historien, dirigea comme préteur et comme quindécenvir cette célébration, qui fut la septième<sup>2</sup>.

Sous Septime Sévère et Marc-Aurèle Antonin, on revint à la définition de la sibylle, relativement au mot siècle; et, considérant toutes les célébrations des jeux séculaires faites depuis Auguste, comme contraires au véritable rite, on les rétablit à l'époque prescrite par le calcul des quindécenvirs, en les faisant célébrer en l'an 957: c'était juste deux cent vingt ans ou deux siècles sibyllins après ceux d'Auguste<sup>3</sup>. Hérodien l'historien se trouvait à ces jeux, et dit: « Nous vîmes célébrer, du temps de Septime Sévère, des jeux de différentes espèces sur tous les théâtres, des supplications et des veilles semblables aux mystères de Cérès. On appelle ces jeux séculaires parce qu'on ne les célèbre qu'une fois dans un siècle. On publie alors dans Rome et dans toute l'Italie qu'on vienne voir une fête qu'on n'a jamais vue, et qu'on ne reverra jamais; on fait ainsi entendre que la vie des hommes est trop courte pour célébrer deux fois des solennités aussi éloignées. »

A Septime Sévère se termine la liste des jeux séculaires célébrés avant Censorin<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Suétone, *Domitianus*, 4. — <sup>2</sup> Censorin, *de Die natali*, 17. Tacite, *Ann.*, XI, 6. Juste-Lipse, *Taciti vita*, p. 60. Un auteur moderne, M. Magnin (*Études sur les origines du théâtre antique*, t. 1, p. 273) fait diriger les jeux séculaires de Claude par Tacite: cet historien était à peine né à cette époque. — <sup>3</sup> Censorin, *de Die natali*, 17. Hérodien, III, 26, et p. 132 de la trad. de l'abbé Mongault. — <sup>4</sup> Crevier, *Hist. des emp. rom.*, t. 6, p. 228, place des jeux séculaires en 147 de J.-C., ou 699 de Rome, sous les consulats d'Annius Lægus et de Pacatus Messalinus; il en reparle encore, t. 7, p. 191: c'est une erreur. Censorin n'aurait pas manqué d'en faire mention, et les *Fastes consulaires* n'en disent rien. Cf. Roland, *Fastes consulares*, p. 5.

Après la septième ou après la huitième célébration de ces jeux, l'empereur Philippe revint encore à la pensée de Claude et à l'opinion de ceux qui ne voulaient voir dans ces solennités qu'une commémoration de la fondation de Rome, et il ordonna une neuvième célébration, qui eut lieu en l'an 1000 de cette fondation<sup>1</sup> ; elle fut la dernière.

Le christianisme commençait à expulser les dieux du paganisme, et la foi aux oracles de la sibylle et au Jupiter du Capitole s'effaçait devant l'Évangile et la croix.

Zosime considérait comme non avenue la célébration des jeux séculaires par Philippe, parce qu'elle n'avait pas eu lieu au temps prescrit ; et il calcule que, depuis l'époque où ils ont été célébrés sous Septime Sévère jusqu'à la fin du troisième consulat de Constantin, il s'était écoulé cent dix ans, c'est-à-dire un siècle sibyllin ; ce calcul était exact, et portait la célébration des jeux séculaires en 1067. Mais Constantin, qui déjà inclinait pour le christianisme, ne fit pas célébrer ces jeux en 1067, époque de son troisième consulat, comme il aurait dû le faire s'il avait encore eu confiance aux dieux de l'Olympe. Zosime déplore comme un grand malheur ce mépris de l'ancien culte<sup>2</sup>.

Claudien, le dernier poète du paganisme, regardait, ainsi que Zosime, la célébration des jeux séculaires par l'empereur Philippe, en l'an 1000, comme indûment faite. Mais, moins instruit que Zosime sur les oracles de la sibylle et les cérémonies du culte, il faisait le siècle de cent ans, et plaçait conséquemment en l'an 1057 l'année où Constantin aurait dû célébrer ces jeux. Aussi, dans son poème sur le sixième consulat d'Honorius, en l'an 1157, où il engage l'empereur à honorer Rome de sa présence, il n'oublie pas de lui rappeler « que déjà cent fois l'été

<sup>1</sup> Jul. Capitolin, *Gordianus Tertius*, dans l'*Hist. Auguste*, c. 33, ou p. 293 de l'édition de 1774. — <sup>2</sup> Zosime, *Hist.* II, 7. Reland, *Fasti consularum*, p. 201. Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, t. I, p. 74.

a sous la faux tranchante abattu les moissons dorées du Gargare ; que déjà le cercle des années, cent fois renouvelé sous un nouveau consul, a ramené les jeux que ne doit pas voir deux fois l'œil d'un mortel<sup>1</sup>. » Ces vers de Claudien sont comme les derniers échos du bruit que firent dans l'univers les jeux séculaires. Quelques auteurs en ont inféré que ces jeux avaient été célébrés sous Honorius ; ils se sont trompés, et ils n'ont pas fait assez d'attention aux changements que le christianisme avait introduits dans les croyances et dans les mœurs<sup>2</sup>. Si la religion de Claudien était encore la même que celle d'Horace, ceux qui présidaient aux destinées de l'empire en Occident et à l'éducation du jeune empereur, n'avaient pas la même religion qu'Auguste ; et lorsque Honorius entra dans Rome, déjà les sacrifices étaient prohibés par un édit<sup>3</sup>.

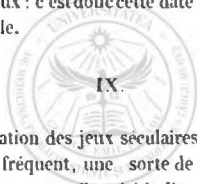
Cet examen critique des époques où furent célébrés les jeux séculaires nous démontre qu'excepté Domitien, qui déclara vouloir s'astreindre au système d'Auguste, tous les empereurs qui ont fait célébrer ces jeux, se sont conformés, pour le retour de l'année de leur célébration, à l'époque présumée de leur institution, et n'ont point agi d'une manière arbitraire. Depuis la publication des commentaires des quindécenvirs, sous Auguste, depuis l'édit de cet empereur et le poëme séculaire d'Horace, il n'y a pas eu, dans le cours de plus de quatre cents ans, un seul poëte, un seul historien, un seul empereur, qui ait adopté l'opinion de Valérius Antias, de Varron et de Tite-Live, sur l'époque de l'institution de ces jeux. Aucun de ceux qui ont eu à parler de leur célébration ou à la prescrire, lors même qu'ils s'écartaient de l'édit d'Auguste, n'a cru devoir se ratta-

<sup>1</sup> Claudien, de VI Consulatu Honorii, 296-391. Sur les diverses inscriptions relatives aux jeux séculaires, cf. Onuphre Panvinio, de *Ludis secularibus*, dans le *Thesaurus antiquit.*, édit. de Venise, 1735, p. 1067-1082.

<sup>2</sup> Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, liv. XXVII, t. 5, p. 232, édit. de Saint-Martin. — <sup>3</sup> Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme*, liv. IX, § 1, t. 2, p. 10.



cher à une seule des dates données par ces anciens historiens, tant leur inexactitude était démontrée. Ceux qui, comme ces historiens, bornaient la signification du mot siècle à un intervalle de cent ans, aimaient mieux se rallier à un cycle commençant avec la fondation de Rome, ou, comme Auguste, avec la promulgation du calendrier décemviral, que de partir de l'époque de la création des consuls, qu'on savait n'être pas celle de l'institution de ces jeux. Enfin les plus instruits, tels que Septime Sévère et Zosime, l'auteur qui nous donne le plus de détails sur les cérémonies attachées à la célébration de ces jeux, se sont conformés aux mémoires des quindécenvirs, à l'édit d'Auguste et au poëme d'Horace ; ils ont adopté le siècle sibyllin de cent dix ans, et ont daté de l'an 298 de la fondation de Rome la première célébration de ces jeux : c'est donc cette date qu'on doit considérer comme la véritable.



Après la célébration des jeux séculaires nous apercevons un commerce plus fréquent, une sorte de familiarité, s'établir entre Horace et Auguste. C'est ici le lieu de se rendre compte de toutes les causes qui rapprochèrent successivement l'un de l'autre le fils de l'affranchi, le partisan de la liberté, le compagnon d'armes de Brutus, de l'héritier du nom et de la fortune de César, du tout-puissant empereur, du maître du monde.

Nous avons vu Horace, après la chute de son parti, employer sa muse jeune et brillante à célébrer ses amours, à se venger de ses maîtresses infidèles ou perfides, à repousser les attaques des envieux de son talent, à faire l'éloge des héros morts pour la cause qu'il avait embrassée, à réveiller dans les âmes le patriotisme qui s'éteignait. Dans son audace, il ne craignait pas de manifester en toute occasion sa haine contre la tyrannie, et il lançait contre ceux qui l'exerçaient, contre leurs amis ou leurs

adhérents, de violentes invectives ou d'amers sarcasmes<sup>1</sup> : Mécène et Agrippa eux-mêmes ne furent pas exempts des atteintes de sou esprit satirique et mordant<sup>2</sup>.

Bientôt l'amitié qu'il conçut pour Mécène, la reconnaissance due à ses bienfaits, les attrait séducteurs de sa société et de sa conversation, donnèrent une autre direction au talent du poète de Vénusie, et lui inspirèrent d'autres sentiments. La conduite d'Antoine, si honteuse et si dégradante pour le peuple romain, fit désirer sincèrement à Horace que ceux qui lui étaient opposés parvinssent à anéantir ce pouvoir oppresseur. Il s'attacha donc à la cause que servait Mécène ; il loua en lui l'homme d'État avec franchise, et l'homme aimable et bon avec effusion de cœur. Agrippa concourut avec Mécène au même but, et eut part aussi aux louanges de notre poète. Mais Agrippa, homme d'exécution, estimait beaucoup ceux qui possédaient les talents du guerrier et de l'ingénieur, ou le savoir du mathématicien et de l'astronome ; il faisait aussi cas des grands artistes en tout genre, architectes, sculpteurs et peintres, parce que tous ces hommes lui étaient utiles pour l'exécution de ses projets, pour l'agrandissement et la gloire de l'embellissement de Rome. Quant aux philosophes, aux orateurs, aux poètes, il appréciait fort peu leur genre de mérite : il n'en avait pas besoin<sup>3</sup>.

Il n'en était pas ainsi de Mécène ni d'Auguste<sup>4</sup> ; tous deux versés dans les littératures grecque et latine, aimaient les jouissances de l'esprit, accueillaient et recherchaient les poètes et ambitionnaient leurs louanges. Agrippa les obtenait par ses ac-

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. II, § 15, t. 1, p. 78 ; liv. III, § 18 et 21, t. 1, p. 154 et 160. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. III, § 1 et 2, t. 1, p. 114 et 115. — <sup>3</sup> Suetone, *Ocl. Aug.* 16. Velleius Paterculus, II, 79. Tacite, *Ann.* XII, 27 ; de *Mor. Germ.*, 28. Virgile, *Georg.*, II, 161. Ovide, de *Art. Am.*, III, 392. Pline, *Hist. nat.* XXXV, 9, XXXVI, 15. Le Blond, *Mémoire sur la vie et les médailles d'Agrippa*, p. 37 68. — <sup>4</sup> Suetone, *Ocl. Aug.*, 89.

tions, par la force et la grandeur de son génie. En le louant, ainsi que Mécène, Horace obéissait à cette impulsion patriotique à laquelle il avait cédé dans sa jeunesse et qui l'animait encore. En effet, Agrippa et Mécène, dans les fonctions de consul, d'édile, de prêteur, ou de préfet de Rome, exerçaient des magistratures légales, et se recommandaient à tous les citoyens par l'équité de leur administration et par les services qu'ils rendaient à la chose publique. Horace pouvait les louer sans regrets, sans remords, avec une complète sécurité de conscience ; mais il n'en était pas de même d'Octave, ambitieux, insinuant, hypocrite, dont les spoliations et les rigueurs après la défaite de Brutus, et même après celle d'Antoine, firent redouter les cruautés du triumvir, auxquelles il avait pris une si horrible part<sup>1</sup>. Malgré son esprit, ses grâces, les agréments de son commerce, son goût éclairé pour la poésie, Horace paraît avoir éprouvé d'abord pour lui plus de répugnance que de penchant. Tant que subsista la lutte entre Antoine et Octave, ou que l'issue en fut incertaine, notre poète ne se sépara pas de la cause de la liberté : il lit encore euteindre de temps à autre de mâles accents, il manifesta des desirs d'indépendance républicaine. Mais lorsque Auguste eut habilement triomphé de tous les obstacles : lorsque, surtout, par une fermeté courageuse digne du grand Jules, il eut imposé à ses légions une crainte salutaire et les eut forcées, par sa résistance, à se contenter des récompenses qu'il leur avait données ; lorsqu'il eut, par la sage institution d'un trésor militaire, prévenu le retour des usurpations d'une avide soldatesque : après tant de rivalités éteintes, tant de sages lois promulguées, tant de calme dans tout l'empire, après des jours si glorieux et si prospères<sup>2</sup>, Horace ne put refuser son admiration à l'auteur de si grands bienfaits. L'ami de Pollion devint le panégyriste d'Auguste, et parut à sa cour.

Mais Auguste se connaissait en louanges : il refusait l'of-

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.*, 27. — <sup>2</sup> Suétone, *Oct. Aug.*, 20-57.

frande d'un encens grossier ; il avait ordonné aux magistrats d'empêcher que les rhéteurs ne prissent pour sujet de leurs compositions banales le récit de ses actions<sup>1</sup>. Il fut singulièrement flatté des odes qu'Horace écrivit à la gloire de son règne ; mais il s'apercevait bien que les éloges du poète ne s'adressaient qu'à l'empereur, au prince du sénat, au tribun perpétuel, et qu'ils n'avaient pas ce caractère de cordialité des pièces plus familières, soit odes, soit satires, soit épîtres, composées pour Mécène, pour Pollion, ou pour quelques autres amis. Celles-ci étaient plus particulièrement du goût d'Auguste, dont l'esprit fin, railleur, se plaisait dans les bons mots, dans les phrases à double entente<sup>2</sup>, dans les joyusetés spirituelles.

## X.

Après la mort de Virgile, Auguste souhaita plus vivement de posséder Horace dans sa société intime ; il voulut l'attacher à sa personne en qualité de secrétaire, et il chargea Mécène de lui en faire la proposition. Suétone nous a conservé un fragment de la lettre qu'il écrivit à ce dernier dans cette occasion<sup>3</sup> :

« Jusqu'ici je n'ai eu besoin de personne pour les lettres que j'écrivais à mes amis, mais actuellement que je suis accablé d'affaires et infirme, je desire vous enlever notre Horace ; qu'il vienne échanger votre table *parasitique* contre une table simplement royale : il nous aidera à écrire nos lettres. »

J'ai dû employer l'adjectif dont Auguste s'est servi pour caractériser sa manière de vivre, en opposition avec celle de Mécène, parce que de la double signification attachée au mot *parasitique* résulte la plaisanterie qu'Auguste fait ici, et qu'aucun traducteur ou commentateur n'a comprise ; l'expli-

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 89. — <sup>2</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 85-89 — <sup>3</sup> Suétone, *Horatii vita*, édit. de Richter.

cation que nous allons en donner fera connaître la pensée d'Auguste, si singulièrement travestie <sup>1</sup>.

Les commentateurs et les traducteurs ont cru qu'Auguste voulait dire qu'Horace n'était que parasite à la table de Mécène, puisqu'il ne remplissait aucune fonction auprès de lui, et qu'il valait mieux qu'il vint s'asseoir à la table royale d'Auguste, où il cesserait d'être parasite, puisqu'il aurait un rang et un emploi

Ainsi développée, la phrase a paru avec raison à quelques hommes de goût si grossière et si maladroite que, plutôt que de l'attribuer à Auguste, ils ont mieux aimé soutenir que la vie d'Horace qui la renferme n'était pas de Suétone et ne méritait point de confiance. Mais le style, les renseignements originaux que renferme cette vie, les témoignages d'Isidore et de Porphyryon et de tous les manuscrits, prouvent qu'elle est bien réellement de Suétone; et si elle a subi des suppressions et des interpolations, ce n'est pas dans ces fragments de lettres d'Auguste qui y sont cités textuellement. On sait que des recueils de lettres d'Auguste existaient du temps de Suétone, de Sénèque, de Quintilien, d'Aulu-Gelle et même de Macrobe. Tous ces auteurs en ont rapporté des passages <sup>2</sup>

On doit donc chercher à la phrase d'Auguste un sens qui repugne moins à son caractère connu, que celui qu'on lui donne, et qui soit plus conforme à la nature des relations qui avaient eu lieu entre lui, Mécène et Horace.

Ce sens se présente tout naturellement, et il suffit pour le saisir de s'attacher à l'expression littérale, comme nous l'avons fait dans notre traduction. On sait que c'était l'usage à

<sup>1</sup> Cf. les commentaires de tous les auteurs, recueillis dans l'édit. de Richter, *Suetoniana Horatii vita*, p. 22-27. Braunhard, *Horatius*, t. 1, p. 13-16. Vanderbourg, *Horace*, t. 1, p. 27. Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 1, p. 85. — <sup>2</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 40, 50, 71, 76, 86; *Tiber.*, 21-22; *Claud.* 4, *Caligul.* 8. Quintilien, *Orat. inst.* 1, 6. Aulu-Gelle, XV, 7. Macrobe, 1, *Saturn.* 21. Fabricius, *Aug. Fragment.*, p. 143-164.

Rome, chez les personnages riches et puissants, d'avoir à leur table des parasites complaisants et bouffons pour les divertir, eux et leurs convives, pendant le repas, quand la chanteuse ou la joueuse d'instruments ne se faisait point entendre, ou que la pantomime ne se jouait pas. Ce goût des parasites était l'indice d'un penchant au luxe et à la magnificence, et aussi d'une vie molle et blasée par le luxe. C'est ainsi qu'était Mécène; il ne s'en cachait pas : on connaissait ses inclinations à cet égard, on savait qu'il n'allait jamais dîner en ville sans amener avec lui au moins deux parasites ou deux ombres, comme on les appelait<sup>1</sup>. Auguste, au contraire, était sobre et vivait beaucoup plus simplement que son ministre. « Un particulier aisé, dit Suétone, trouverait à peine digne de lui ce qui reste aujourd'hui de son ameublement, de ses lits et de ses tables. Il mangeait très-peu, et des choses les plus ordinaires; le pain à moitié blanc, les petits poissons, les fromages de lait de vache faits à la main, et les figues vertes, de l'espèce qui vient deux fois l'an, étaient particulièrement de son goût; sa sobriété pour le vin était remarquable. Il donnait des repas fréquents et réglés, et tous ses convives étaient choisis avec soin. Ces repas étaient plus délicats que somptueux; il n'y avait ordinairement que trois services, jamais plus de six, et il faisait quelquefois venir des musiciens, des comédiens, des bateleurs, et le plus souvent des arétalogues<sup>2</sup>. »

Ainsi on voit que Suétone ne fait point mention de parasites à la table d'Auguste. Les arétalogues ou les farceurs fanfarons en tenaient lieu; mais ils ne faisaient point partie des convives. Un tel mélange paraissait sans doute à Auguste inconciliable avec sa haute position et avec l'air de dignité qui

<sup>1</sup> Sénèque, *Epist.* 101, 114. Meibom, *Mæcenas*, c. 21. Lion, *Mæcenniana*, p. 19. Horace, *Sat.* II, 8, 22; *Epist.* I, 7, 53. — <sup>2</sup> Suétone, *Ort. Aug.* c. 73-77 : *ac frequentius arétalogos*. Les arétalogi étaient des mimes habileurs qui ne parlaient que de leur vertu ou de leur bravoure, à peu près comme le *miles gloriosus* de Plaute.

ne devait point l'abandonner, même en présence de ses amis, qui n'étaient pas ses égaux. Ainsi, en donnant à la table de Mécène l'épithète de parasitique, il fait entendre que non-seulement cette table est toujours fréquentée par des parasites, mais qu'elle est bien plus somptueuse que la sienne. En effet, une table parasitique signifiait, dans le sens simple et primitif du mot, une table servie en offrande à un dieu, et Auguste pouvait à bon droit considérer un tel festin comme plus riche et plus magnifique que son humble repas royal; là était la plaisanterie, aussi fine que délicate, renfermée dans cette épithète. Pour en être convaincu, il faut d'abord remarquer que cet adjectif grec était peu en usage du temps d'Auguste; on le trouve employé deux fois dans Plaute<sup>1</sup>, mais après lui aucun auteur n'en offre un seul exemple, si ce n'est Auguste dans cette lettre à Mécène. Comme lui, Mécène était instruit dans les lettres grecques; Auguste pouvait donc faire allusion à la signification de ce mot en grec. Or, dans son origine, la qualification de parasite, bien loin d'être honteuse et flétrissante, fut au contraire chez les Grecs un titre honorable et sacré. Les jours des fêtes d'Hercule, les Athéniens élaient douze citoyens parmi les plus notables, qu'on nommait les parasites, pour assister le prêtre dans les sacrifices et participer au repas du dieu. L'archonte-roi, à Athènes, pour recueillir l'orge destinée à un repas public, faisait nommer des parasites qui devaient avoir soin de réserver une part pour Apollon.

Les mêmes coutumes se conservèrent chez les Romains. Plusieurs inscriptions latines démontrent qu'Apollon avait parmi eux des parasites qui formaient un synode ou une compagnie. Ces parasites d'Apollon étaient aussi acteurs dans les fêtes publiques, et il y a même tout lieu de croire que c'est par la classe de ces prêtres subalternes que commencèrent les honteuses pratiques qui discréditèrent le titre de parasite.

<sup>1</sup> Plaute, *Stichus*, act. I, sc. 3, v. 77; *Captivi*, act. III, sc. 1, v. 9.

« Dans la suite, dit Diodore de Sinope, les riches, à l'exemple d'Hercule, voulant avoir des parasites, au lieu de choisir les gens qui avaient le plus de talent, s'attachèrent des flatteurs toujours prêts à les louer à outrance<sup>1</sup>. »

Cette allusion au sens qu'on pouvait donner au mot parasitique devait donc être facilement saisie par les Romains, à qui l'existence de ces prêtres était connue. Auguste n'est pas probablement le premier qui s'en soit servi, et un festin parasitique était une manière de parler proverbiale, pour désigner un somptueux festin, un festin digne des dieux. Il était nécessaire de bien déterminer le double sens qu'Auguste attachait à cette expression ; car, ici comme en bien des cas, l'idée qu'on se fait du caractère des hommes, de leurs intentions et des causes qui les déterminent, dépend souvent d'un seul mot qu'ils ont écrit ou prononcé.



## XI.

Auguste en disant : « Notre Horace, » dans sa lettre à Mécène, avait trop présumé de sa puissance et de son ascendant. Horace refusa la place qui lui était offerte, et s'excusa sur sa santé qui n'avait jamais été forte, et que l'âge avait rendue plus chancelante. Cette résistance aux désirs d'Auguste en dit plus sur son amour pour l'indépendance, sur son dédain pour les richesses et les honneurs que tous ses aveux et toutes les déclarations qu'il a faites dans ses ouvrages. Pour connaître quelles furent les suites de ce refus, laissons parler Suétone, le plus ancien biographe de notre poète<sup>2</sup> :

« Horace refusa ; mais Auguste, loin de lui en vouloir, ne

<sup>1</sup> Cf. Le Beau, *Mémoire sur les parasites des dieux dans l'antiquité*, Acad. des inscr. t. 31, p. 61-68. *Recherches sur les parasites*, par la Porte du Theil, dans le traité de Plutarque, de *Sera numinis vindicta*. Grævius, *Thesaurus antiquit.*, t. 9, p. 911, édit. de Venise. Gruter, *Inscript.*, CCCXXX, 3; MLXXXIX, 6. Athénée, *Deipnos*. VI, 26 et suiv., t. 2, p. 401-430, de la trad. franc. — <sup>2</sup> Suétone, *Horatii vita*, édit. de Richter, p. 20-40



cessa de lui faire les avances les plus amicales. Nous rapporterons en preuve quelques passages des lettres de cet empereur, qui existent encore. Dans une d'elles, adressée à Horace, il dit :

« Faites-vous fort de quelque crédit auprès de moi, comme si vous étiez de la maison; vous en avez bien le droit, car il n'a pas dépendu de moi que cela ne fût; c'est votre santé qui y a mis obstacle. »

Dans une autre lettre, adressée encore à Horace, on trouve ce passage :

« Notre ami Septimius<sup>1</sup> pourra aussi vous dire, comme bien d'autres, que je suis loin de vous oublier; car j'ai eu occasion de parler de vous en sa présence, et si vous avez été assez fier pour dédaigner notre amitié, mon intention n'est pas de vous rendre la pareille et de faire avec vous le superbe. »

Dans d'autres lettres, Auguste appelle Horace un délicat débauché, un joli petit homme; et Suétone nous dit encore que notre poète fut l'objet des libéralités de cet empereur, dans deux occasions différentes. La première fut peut-être lorsqu'il eut composé par ses ordres le poème séculaire, et la seconde, lorsqu'il lui fit parvenir le premier volume de ses œuvres. Le rouleau était petit et court, et valut à Horace la lettre suivante qu'Auguste lui écrivit, et que Suétone nous a aussi conservée<sup>2</sup> :

« Dionysius<sup>3</sup> m'a remis votre petit volume, et je me console de son exigüité en me rappelant qu'elle atteste la vôtre. Vous semblez craindre que vos livres ne soient plus grands que vous : mais si la taille vous manque, l'embonpoint ne vous

<sup>1</sup> C'est Titius Septimius, l'ami d'Horace, dont il a été fait mention ci-dessus, liv. V, § 2, t. 1, p. 243. Cf. Horace, *Carmin.* II, 6; *Epist.* I, 3, 9; I, 9. — <sup>2</sup> Suétone, *Vita Horatii*, Richter, p. 87-98. — <sup>3</sup> Horace (*Sat.* I, 6, 28) fait mention d'un esclave nommé Dionysius; mais le Dionysius d'Horace n'a point de rapport avec celui-ci, qui était sans doute un affranchi attaché au service personnel d'Auguste

manque pas. Ne donnez, si vous le voulez, à vos volumes que la hauteur d'un petit setier ; mais, je vous prie, que leur rotondité ressemble à celle de votre ventre. »

Ce qui charma le plus Auguste dans ce petit volume, ce furent les discours ou *sermones*, c'est-à-dire les satires et les épîtres. Ce genre de poésie, toute familière, toute philosophique et morale, convenait mieux que l'enthousiasme des odes à son esprit réfléchi et délié. Il eut du regret qu'aucune de ces pièces ne lui fût adressée, et c'est Suétone qui nous apprend encore qu'il s'en plaignit en ces termes, dans une lettre adressée à Horace<sup>1</sup> :

« Sachez donc que je suis fâché contre vous de ce que, dans ces sortes d'écrits, ce n'est pas à moi que vous vous adressez de préférence ; avez-vous peur de vous faire tort auprès de la postérité, en laissant paraître que vous êtes mon ami ? »

Celui qui faisait de si aimables reproches au fils de l'affranchi de Vénouse, était l'héritier du grand nom de César, celui qui commandait au monde civilisé, depuis le Caucase jusqu'aux Colonnes d'Hercule ; c'était de plus un homme d'un commerce charmant, plein d'esprit et de saillies dans la conversation. On conçoit très-bien qu'un philosophe aussi modéré dans ses désirs, aussi dépourvu d'ambition que l'était Horace, eût pu résister aux séductions d'un tel homme ; mais il aurait fallu que ce philosophe ne fût pas en même temps un grand poète qui aspirât à rendre sa muse sœur et compagne de la gloire de son temps. Ainsi Horace ne tarda pas à répondre à l'appel qui lui était fait par Auguste ; mais auparavant il éprouva le besoin de retracer encore dans ses vers cette philosophie du bonheur à laquelle il devait la conservation de son indépendance et l'avantage de pouvoir jouir à volonté du séjour de la campagne dans sa retraite de la Sabine. Après la

<sup>1</sup> Suétone, *Vita Horatii*, edit. de Richter, p. 51-56.

célebration des jeux séculaires, il s'y était retiré pour y passer le reste de la belle saison.

## XII.

Ce fut alors qu'Aristius Fuscus, cet ami intime, ce poète dramatique auquel Horace avait adressé son ode vingt-deuxième du livre I<sup>er</sup>, lui écrivit pour l'engager à ne pas rester trop longtemps dans son domaine de la Sabine, et le pressa de revenir à Rome, où ses amis, ses intérêts, sa gloire, l'appelaient. C'est ce qui se trouve démontré dès le premier vers de l'épître dixième du livre I<sup>er</sup>, qui est la réponse faite à Aristius Fuscus<sup>1</sup>.

Aucune des compositions de notre poète ne mérite plus que cette épître l'attention de ses lecteurs. Dans aucune il ne paraît plus sincèrement convaincu de cette vérité : que le bonheur de l'homme est en lui-même ; qu'on ne peut jouir de la vie sans la liberté, et que la liberté c'est l'empire absolu de soi-même ; que les riches et les rois ne sont que des esclaves dorés, plus dépendants que les autres hommes, puisqu'ils ont plus de besoins et de passions ; que le sage seul est roi, puisque seul il commande à ses penchants, qu'il les dirige à son gré ; qu'ainsi seul il vit, qu'ainsi seul il règne : *Vivo et regno*.

Le même sujet avait déjà été traité par notre poète dans la satire sixième du livre II, et en comparant la satire avec l'épître, on comprendra mieux la différence qu'Horace mettait entre ces deux genres de compositions.

Les belles maximes du stoïcisme ne sont présentées dans aucun des écrits de notre poète avec plus de force et de charme que dans cette courte épître, où se manifestent la tendresse

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* I, 10 : *Urbis amatorem Fuscum salvere jubemus*. Cf. Acron, dans Braunhard, t. 2, p. 289; Porphyrius, *ibid* : le scoliaste de Cruquius, dans Schmid, *des Quint. Horat. Flacc. Episteln erkläert*, t. 1, p. 221; Dacier; *Horace*, t. 8, p. 116; Sanadon, t. 6, p. 150; Wieland, *Epist.* t. 1, p. 177, édit. de 1837.

de l'ami, la sagesse du philosophe et le talent du poète. Horace y montre aussi cette inclination prononcée qu'il conserva toujours pour la vie champêtre <sup>1</sup>.

« A Fuscus, amateur de la ville, nous, amateur des champs, salut Sur ce point seul nous différons; sur tout le reste nous sommes presque jumeaux et frères par le cœur. Les antipathies de l'un, l'autre les partage; ainsi des goûts. Comme les deux pigeons de la fable, vous, vous aimez à rester au nid; moi je préfère les riantes campagnes qu'arrosent de limpides ruisseaux, les rochers couverts de mousse et la forêt. Que voulez-vous! je vis, je règne, aussitôt que j'ai quitté tout ce que d'un commun accord vous élevez jusqu'aux nues. Comme l'esclave rassasié des pâtisseries sacrées, je me sauve de la maison du pontife pour manger libre du pain avec délices; c'est du pain qu'il me faut, et je le préfère à tous vos gâteaux de miel. »

Le poète établit ensuite un parallèle charmant entre le séjour de la ville et celui des champs, pour prouver que celui-ci est plus naturel. Il montre l'habitant de la ville plantant des jardins au milieu même de ses colonnades, et vantant la situation des maisons qui ont une vue étendue sur la campagne.

« Tel est, dit-il, l'empire de la nature : vous vous armez d'une fourche pour la repousser; elle revient, trompe vos injustes dédains, ou en triomphe à force ouverte.

« Celui qui confond la pourpre de Sidon avec celle d'Aquinum, ne commet pas une erreur aussi déplorable pour ses intérêts, que l'homme qui ne sait pas distinguer le faux d'avec le vrai. Si vous vous livrez avec trop de délices aux faveurs de la fortune, vous vous laisserez facilement abattre par ses rigueurs; si vous vous passionnez pour un objet, sa perte en deviendra plus cruelle. Fuyez les grandeurs : on peut sous un humble toit mener une vie plus heureuse que celle des rois et des favoris des rois. »

<sup>1</sup> Cf. Horace. *Epod.* II, *Carmin.* I, 4, 7, IV, 7; *Sat.* II, 8, *Epist.* I, 7, I, 14, 16.

Le poète raconte ensuite la fable du cheval, du cerf et de l'homme, que Stésichore autrefois avait cru propre à empêcher les Himériens de tomber sous la tyrannie de Phalaris; mais les apologues les plus ingénieux sont impuissants contre les folies des peuples et les travers des individus. On peut dire que cette fable est la seconde qu'Horace emploie pour orner cette épître; car on a pu voir que dans le commencement il fait évidemment allusion à quelque apologue très-connu de son temps, et qui devait être peu différent de la fable des *Deux Pigeons* de notre La Fontaine. Aujourd'hui cet apologue ne se trouve dans aucun des auteurs anciens, grecs ou latins, qui nous sont parvenus, et c'est à un auteur oriental<sup>1</sup> que le fabuliste français en a emprunté le sujet. La Fontaine a aussi versifié la fable du cheval, du cerf et de l'homme; mais en la composant il n'a songé qu'à Phèdre, et n'a pas tenté de lutter avec Horace, qui cette fois encore est supérieur à tous les deux<sup>2</sup>.

« Serviet æternum, quia parvo nesciet uti. »

« Il sera éternellement esclave, parce qu'il n'a pas su se contenter de peu, » est un vers admirable, qui grave profondément dans l'esprit la morale de cet apologue, narré avec une grande perfection et une concision inimitable. Ce récit prépare bien la fin de cette épître, où le poète imagine une ingénieuse comparaison « Une fortune, dit-il, dont la mesure ne convient pas à celui qui la possède, est comme une chaussure qui, trop large, nous fait tomber, et trop étroite, nous blesse. Cher Aristius, soyez content de votre sort, et vous vivrez selon la sagesse. Ne m'épargnez pas vos sévères réprimandes, si vous me voyez jamais amasser au delà du nécessaire et m'agiter pour acquérir des trésors. L'argent qu'on

<sup>1</sup> Cf. le *Livre des lumières ou de la conduite des Roys*, 1644, p. 19-27, et la Fontaine, *Fables*, IX, t. 2. p. 133, de notre édit. de la Fontaine, 1827, in 8°. — <sup>2</sup> Cf. la Fontaine, *Fables*, IV, 13, et Phèdre, *Fabul.* IV, 4.

entasse est esclave ou tyran ; que toujours il obéisse et jamais ne commande. Votre ami, cher Aristius, l'esprit joyeux, le cœur content, et auquel il ne manque que le bonheur de vous avoir près de lui, a dicté cette épître derrière le temple en ruine de Vacuna. »

A peu de distance au sud-ouest de Rocca Giovane dans la vallée de Licenza, on a découvert sur le mont Geunaro les ruines d'un vieux temple réparé par Vespasien <sup>1</sup>. Ce sont probablement, d'après la position, celles du temple de Vacuna dont il est ici parlé. La piété des Sabins avait dédié cet édifice à leur divinité chérie, dont les attributions étaient si nombreuses, selon Porphyriion et Varron, qu'on retrouvait à la fois en elle Minerve, Diane, Cérès, Bellone et la Victoire <sup>2</sup>. Il y a aussi, près des sources du Velino, un bourg moderne nommé Vacunio. Diverses inscriptions démontrent que le culte de Vacuna s'était conservé chez les Romains, et Ovide fait mention de la fête de cette antique déesse que les habitants de la campagne célébraient encore de son temps, après la cessation des travaux agricoles, dans le mois de décembre <sup>3</sup>.

### XIII.

An de Rome 738. Av. J.-C. 10. Age d'Horace 49.

A mesure que l'âge amortissait dans Horace le feu des passions, il s'attachait de plus en plus à son domaine de la Sabine ; il aimait à se retirer dans cette vallée sauvage, où les habitants étaient plus pauvres, plus simples, plus sincères que dans d'autres cantons de l'Italie. Loin des séductions de la capitale,

<sup>1</sup> Cf. Fea, *Quinti Horatii opera*, Romæ, 1811, t. 2, p. 215 ; Braunhard, *Epist.* I, 10, t. 2, p. 293 ; Tournon, *Études statistiques sur Rome*, t. 1, p. 169. — <sup>2</sup> Porphyriion, ad *Horat. Epist.* I, 10, 49, dans Braunhard, t. 2, p. 296. Schmid, *Horat. Episteln*, t. 1, p. 341. Capmartin de Chaupy, *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, t. 3 p 169. — <sup>3</sup> Ovide, *Fast.* VI, 307. Rosin, *Ant. rom.*, p. 174.

du luxe voluptueux du palais de Mécène, il retrouvait dans une vie plus réglée et plus frugale le sommeil et la santé, que les fatigues et les plaisirs lui avaient ravis. Les inspirations de sa muse, cette source pure et abondante de ses jouissances, de sa gloire et de sa fortune, coulaient alors plus facilement. Dans cette solitude, il se sentait meilleur et plus heureux que dans les plus brillantes sociétés de Rome. En vivant au milieu de ces rustiques Sabins, si renommés jadis pour la sévérité de leurs mœurs, il croyait déjà leur ressembler. Alors les doctrines relâchées d'Épicure et de ses sectateurs lui paraissaient vagues, incertaines, peu logiques, peu poétiques surtout; et la lecture des stoïciens, si éloquents, si chauds, si persuadés, réveillait son enthousiasme pour cette philosophie fière et imposante. Elle redonnait à son âme les forces dont elle avait besoin, pour user de toute la puissance qu'elle lui accordait. Alors Horace prenait ses tablettes pour mettre en vers les maximes de sagesse qui prévalaient dans son esprit mobile. C'est sous l'influence de ces accès de sévérité philosophique qu'il écrivit l'épître seizième du livre I<sup>er</sup>, adressée à Quinctius Hirpinus. On se rappelle l'amitié qui unissait Horace avec ce Quinctius, auquel il adressa sa onzième ode du livre II, pour l'inviter à partager avec lui un banquet que devait charmer, par les sons de sa lyre, cette gracieuse Lydé qui semblait née pour la joie des festins; car c'est toujours elle qu'Horace appelle près de lui quand il veut remplir ses coupes de falerne et de cécube<sup>1</sup>. Quinctius n'était pas de l'illustre famille Quinctia, comme le personnage de ce nom qui était alors triumvir monétaire<sup>2</sup>. Quinctius, surnommé Hirpinus, était un homme du monde, d'un caractère honorable, et jouissant d'une fortune acquise par sa bonne conduite. Il vivait à

<sup>1</sup> Horace, *Epist.*, I, 16 : *Ne perconteris fundus meus, optime Quincti.*

— <sup>2</sup> Horace, *Carm.* II, 11; III, 11; III, 28, et ci-dessus, liv. X, § 8, t. 2, p. 98.

— <sup>3</sup> Vaillant, *Numism. fam. rom.*, vol. 4, p. 329. Wieland, *Horazens Briefe*, t. 1, p. 235, édit. de 1837.

Rome, et s'étonnait sans doute qu'Horace, son ami, pût en rester si longtemps éloigné, à moins que les soins à donner à la gestion de son bien ne fussent les motifs qui le retenaient à la campagne. C'est pour répondre aux questions de Quinctius qu'Horace lui écrit. Il veut aussi prouver à cet ami que des préoccupations différentes de celles qu'il imaginait, lui faisaient aimer le séjour de son domaine de la Sabine.

« Cher Quinctius, pour vous décrire en détail la nature et la position de mon domaine, je n'attendrai pas que vous me demandiez si par ses moissons il nourrit son maître, s'il l'enrichit par ses fruits, ses olives ou par ses vignes entrelacées aux ormeaux. Une vallée profonde qui entrecoupe une chaîne de montagnes reçoit à droite les rayons du soleil à son lever, et se colore à gauche des clartés vaporeuses de son char qui fuit. La température vous enchanterait. Les buissons mêmes sont chargés de prunes et de cornouilles; le chêne et l'yeuse prodiguent aux troupeaux leurs glands nourrisants, au maître un épais ombrage : on se croit transporté sous la verte Tarente. Une source assez abondante pour former un ruisseau et lui donner son nom, coule aussi fraîche, aussi limpide que l'Hebre qui baigne la Thrace; son eau est salutaire à la tête, salutaire à l'estomac. Telle est l'agréable et délicieuse retraite qui protège votre ami contre les influences malignes de septembre. »

Cette description s'accorde parfaitement avec la vallée de la rivière Licenza<sup>1</sup>, et dans l'étendue de l'ancienne Sabine, aucune vallée n'y correspond aussi bien<sup>2</sup>. La source et la rivière dont parle Horace sont la Licenza, qui arrose cette vallée, et non la fontaine de Bandusie, avec laquelle les scolastes l'ont confondue, parce que celle-ci également était près du patrimoine d'Horace, *ager Horatii*<sup>3</sup>. Horace félicite ensuite son ami de

<sup>1</sup> *Getidus Digentia rivus*, *Epist.* I, 18, 104. — <sup>2</sup> Cf. Capmartin de Chaupy, *Decouverte de la maison de campagne d'Horace*, t. 3, 646; *Fœa*, *Horat.* t. 1, p. 105. — <sup>3</sup> Cf. ci-dessus, liv. I, § 5, t. 1, p. 4; liv. VI, § 12, t. 1, p. 306; liv. VIII, § 4, t. 1, p. 471; liv. XI, § 6, t. 2,



vivre à Rome, où tout le monde le considère comme un honnête homme, comme un homme heureux ; mais le bonheur ne consiste pas dans l'opinion inconstante du vulgaire, dans cette considération que le commun des hommes accorde à ceux que leur habileté et leur savoir-faire conduisent à la fortune. Horace avertit son ami qu'il se tromperait, s'il plaçait le bonheur ailleurs que dans la sagesse et dans la vertu<sup>1</sup>.

« Si l'on vantait vos exploits sur terre et sur mer, si vos oreilles étonnées étaient chatouillées de ces douces paroles : « Puisse Jupiter, qui veille sur Rome et sur vous, nous laisser toujours douter si le salut du peuple vous est plus cher qu'au peuple votre salut ! » vous répondriez que cette louange ne peut s'appliquer qu'à Auguste. Eh bien ! lorsque vous acceptez le titre d'homme sage, d'homme irréprochable, ce titre, en conscience, le méritez-vous ? — « J'aime à m'entendre appeler sage et honnête. » — Et moi aussi je l'aime. Mais ce peuple qui aujourd'hui nous donne ces titres, demain, si c'est son caprice, il nous les ôtera. Lorsqu'il a conféré les faisceaux à un indigne, il sait aussi les lui enlever : « Abdique, dit-il, » et triste je me retire. Mais que ce même peuple crie que je suis un voleur, un impudique ; qu'il m'accuse d'avoir étranglé mon père, me laisserai-je émouvoir à ces calomnies ? A des outrages, à des honneurs non mérités, qui peut se laisser effrayer ou séduire ? Qui, sinon l'esprit faible et malade ? Quel est donc l'homme de bien ? C'est sans doute celui qui se soumet aux décrets du sénat, qui observe les lois, qui par équité termine de nombreux différends, dont la garantie est une sûreté, le témoignage une autorité. Oui, selon vous ; mais voilà ce que nie le petit Sabin, votre ami.

p. 159 ; la carte de Gell, *Trigonometrical survey of Rome and its environs*, et la carte de la Sabine antique, dans le t. 3, de la *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, par Capinartin de Chaupy ; Schmid, *des Horatius Episteln erklært*, t. 1, p. 322-323. — <sup>1</sup> Horace, *Epist.* I, 16, 20 : *Neve putes alium sapiente bonoque beatum.*

« Mon esclave n'a tué personne ; il est sobre , il est économe : il est donc aussi l'homme de bien. Otez-lui la crainte des étrières et du gibet , vous verrez ce que cet homme de bien deviendra ! Que de gens dont on admire l'intégrité font à voix basse cette prière à la déesse des larrons : « Belle Laverne , fais que je puisse tromper tous les yeux , qu'on me croie la justice , la sainteté même ; étends sur mes ruses un nuage épais , ensevelis mes méfaits dans une obscurité profonde.

« L'homme de bien est celui qui hait le vice par amour pour la vertu. C'est celui qui sait vaincre ses désirs ; car désirer c'est craindre , et qui vit dans la crainte ne sera jamais libre. La sagesse ne peut exister sans la liberté. Aucune différence dans ce qui s'écarte de la justice. Si sur mille mesures de fèves , au lieu de me les enlever toutes , tu ne m'en dérobes qu'une seule , moindre sera mon dommage , mais non pas ton crime. Celui qui se laisse dominer par les soins grossiers de la fortune ressemble au guerrier qui s'est laissé désarmer. C'est un captif , et , comme tu peux le vendre , ne va pas le tuer ; ce sera un esclave utile : qu'endurci à la peine il laboure les champs , qu'il fasse paître les troupeaux ; qu'intrepide marchand il affronte au milieu des hivers les tempêtes de l'Océan. L'homme de bien , l'homme sage (comme Bacchus dans la tragédie d'Euripide) osera dire : « Penthée , roi de Thèbes , quelles peines , quels traitements me feras-tu subir ? — Je t'enlèverai tes biens. — Je comprends. — Troupeaux , domaines , argent , je t'enlèverai tout. — Soit. — Je te mettrai dans les fers , pieds et poings liés , sous la garde d'un cruel geôlier. — Jupiter , quand je voudrai , brisera mes fers. » J'imagine qu'il veut dire : je mourrai. La mort est la ligne fatale qui termine tout. »

Voilà bien la philosophie stoïcienne dans toute son âpreté , cette philosophie qui mettait sur le même niveau les moindres fautes et les crimes les plus grands ; qui , pour consacrer la liberté du sage , faisait du suicide une nécessité et un devoir. Et c'est

de cette philosophie que Wieland, dans son commentaire sur cette épître<sup>1</sup>, a pu dire qu'il n'en connaissait pas de meilleure ; c'est cette philosophie qu'il a pu prêter à Horace ! Oui, certes, c'était la philosophie dont Horace se targuait quand il écrivait cette épître. Mais, dans la pratique, combien il en était loin ! Tous ses écrits témoignent qu'en bien des points sa raison la repoussait. La philosophie d'Horace était, sous plusieurs rapports, plus relâchée que celle du stoïcisme, et, sous ces rapports, elle ne la valait pas ; il le sentait : mais sous d'autres, elle était plus sensée, plus conforme à la nature humaine, plus rapprochée des doctrines de Socrate, de Platon, et conséquemment de la vraie sagesse.

Il faut parler ici d'une autre erreur de Wieland, qui lui est commune avec beaucoup de commentateurs, mais qu'il a plus qu'un autre contribué à propager. Cette erreur porte non-seulement sur l'ensemble de cette épître, mais sur une grande partie des œuvres de notre poète, qu'elle calomnie sans cause.

On a vu avec quel soin nous avons recueilli tout ce que les scoliastes nous apprennent sur les personnages mentionnés dans Horace, parce que, ainsi que nous l'avons remarqué, ils avaient sur ces personnages des renseignements puisés dans des livres qu'ils citent et que nous n'avons plus. Ce que ces scoliastes nous enseignent sur la religion et les mœurs du paganisme mérite aussi de l'attention, parce qu'ils ont écrit à l'époque où cette religion et ces mœurs subsistaient encore, ou dans un siècle très-rapproché<sup>2</sup>. Mais ces mêmes scoliastes se montrent souvent ignorants sur la géographie et l'histoire, et surtout sans sagacité et sans goût lorsqu'ils prétendent développer les intentions poétiques ou morales d'Horace. Une de leurs erreurs les plus habituelles est, lorsque notre poète,

<sup>1</sup> Wieland, *Horazens Briefe*, t. p. 248, de l'édit. de 1837. — <sup>2</sup> Cf. Jani, *de Horatii editionibus*, dans son édit. de 1800, t. 1, p. 43. Braunhard, *Horat.*, t. 1, p. 3.

dans ses odes ou dans ses épîtres, se met à gourmander les vices et les travers de son temps, d'imaginer qu'Horace adresse tous ces reproches au personnage à qui sa pièce est dédiée, et d'attribuer à ce personnage tous ces vices et tous ces travers. Nombre de critiques modernes ont, sans examen, répété ces suppositions des scoliastes. A cet égard, il faut lire le commentaire de Wieland pour connaître quelle dépense d'esprit cet homme célèbre a faite pour justifier ces grossières méprises des vieux commentateurs. Les expressions les plus tendres, les plus amicales, les louanges les plus sincères, les plus fortes invraisemblances ne peuvent le détromper. Il voit toujours l'ironie, le persiflage, la satire, habilement et finement déguisés sous des formes laudatives<sup>1</sup>. Et comme le vice qu'Horace réprimande le plus souvent est l'avarice, il se trouve que, grâce aux conjectures de quelques critiques anciens et de leurs adhérents, plus de la moitié de ses amis auraient été des avares. Mais son texte manifeste si clairement ses intentions qu'il suffit de le lire, sans aucune des préventions dues aux commentaires qui l'accompagnent, pour que le lecteur réfute de lui-même leurs erreurs.

#### XIV.

Les hivers, et surtout les hivers rigoureux, ramenaient notre poète à des pensées morales et sévères, toujours les mêmes<sup>2</sup>, parce que la cause qui les produisait se ressemblait toujours. Cette puissance destructive du froid qui condamne à périr annuellement tant de plantes et tant d'animalcules qui bourdonnent dans l'air, ce silence et cet engourdissement de toute la nature réduite à une complète inertie, nous rappellent sans cesse la brièveté de la vie, la nécessité de la mort. Elle nous

<sup>1</sup> Fried. Jacobs, *Abhandlungen über Schriftsteller und Gegenstände des classischen Alterthums*, t. 5, p. 40. Cet habile critique a très-bien réfuté les erreurs de Wieland. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. IX, § 10, p. 42.

enseigne combien il est important de mettre à profit ce peu d'instant où il nous est donné de jouir des beautés de la nature dont nous sommes les hôtes passagers. Quand Horace éprouve le besoin d'exprimer ces pensées qui ne peuvent varier, il sait varier son style, ses expressions, ses images, de manière à donner un nouveau relief à ces éternelles vérités. C'est ce que nous avons souvent vu, et ce que démontre encore l'ode septième du livre IV<sup>1</sup> qu'il adresse à ce même Manlius Torquatus, connu par l'invitation que lui fit notre poète de venir fêter le jour de la naissance de César avec son vin de Pétrinum, qui datait du consulat de Taurus<sup>2</sup>.

« Les neiges ont disparu ; déjà les gazons renaissent dans les champs, et les arbres se parent de leur feuillage ; la terre a changé de saison ; les fleuves décroissent et roulent dans leur lit. Les Grâces nues osent en plein air conduire la danse des Nymphes. L'année qui passe, le jour qui fuit, l'heure qui s'envole, nous avertissent que nous sommes mortels. Les doux zéphirs succèdent aux rigueurs du froid ; l'été chasse le printemps et s'en va quand l'automne revient ; puis l'hiver accourt avec ses frimas qui nous engourdissent ; la lumière de la lune disparaît et reparaît sans cesse : mais une fois descendus où nous ont précédés le pieux Énée, le riche Tullus et le vaillant Ancus, nous ne sommes plus qu'ombre et poussière. Qui sait si les dieux ajouteront un lendemain au jour qui nous luit ? il n'échappera aux mains de l'avidé héritier que ce que vous aurez accordé aux charmes du plaisir. Dès que vous aurez succombé, cher Torquatus, dès que Minos aura prononcé sur vous un arrêt solennel, ni votre noble origine, ni votre éloquence, ni vos vertus, ne pourront vous rappeler du tombeau. »

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* IV, 7 : *Diffugere nives ; redeunt jam gramina campis.* Jani, t. 1, p. 424. Mitscherlich, t. 2, p. 385. Braunhard, t. 1, p. 553. Orelli, t. 1, p. 484. Schiller, *Commentar. zu einigen Oden der Horatius.* Fasc. 1, p. 31-39. Weichert, *de L. Cassii Parmensis vita et carm.* p. 307-319. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. X, § 10, p. 102.

Quoique les hivers ne soient pas souvent rigoureux à Rome et qu'il tombe rarement de la neige dans la plaine, cependant presque tous les ans, on voit le mont Cavo, le mont Gennaro (*mons Lucretilis* d'Horace), le mont Cacumo et le mont Terminillo couverts de neige; leurs sommets conservent cette neige jusqu'au mois de juin. Le froid le plus vif à Rome se fait sentir dans le mois de février, et alors le thermomètre de Réaumur s'abaisse quelquefois jusqu'à deux ou trois degrés au-dessous de zéro. Le printemps vient en avril, et dans les derniers jours de ce mois on voit mûrir les foins et jaunir les froments. Ainsi cette ode d'Horace a dû être écrite vers la fin d'avril. Les moissons commencent au milieu de juin. L'été est brûlant à Rome et répond à l'énergique expression d'Horace : *ver proterit æstas*. Les chaleurs s'apaisent en octobre; octobre est le mois favori des Romains : c'est celui des vendanges, des danses, des plaisirs, des excursions à la campagne. Novembre est pluvieux, mais très-doux; l'hiver commence à peine en décembre<sup>1</sup>.

## XV.

Nous avons déjà remarqué que les mœurs romaines repoussaient comme peu honorable tout commerce avec une esclave. Mais la beauté ne perd jamais ses droits, et comme les dames romaines avaient l'habitude de choisir parmi leurs esclaves les filles les plus jolies et les plus fraîches pour le service de leur personne, ceux qui les fréquentaient s'abandonnaient quelquefois à ces liaisons *ancillaires*. Et puis le caprice des sens y trouvait aussi son compte. Nous en avons un exemple remarquable dans Ovide, ce galant chevalier qui, à cette époque, âgé seulement de vingt-sept ans, avait déjà acquis une grande célébrité par ses élégies<sup>2</sup>. Il s'était fait le chantre des voluptés

<sup>1</sup> De Tournon, *Etudes statistiques sur Rome*, t. 8, l. 1, p. 195. — <sup>2</sup> Cf. Masson, *Ovidii vita*, dans l'*Ovide* de Lemaire, t. 8, p. 117.

plutôt que celui des amours, quoiqu'il eût donné ce titre à son recueil, et sa personne n'avait pas moins de succès que ses vers auprès des dames romaines. La maîtresse qu'il rendait célèbre sous le nom de Corinne, était, on le savait, d'un rang distingué; pourtant nous voyons qu'il ne se fait pas scrupule de rendre sa muse interprète des plaisirs qu'il a goûtés avec une esclave africaine, avec celle qui arrange et parfume les cheveux de sa Corinne, et qui est la confidente et la messagère de leur commerce secret. Il ose même faire l'aveu des moyens odieux qu'il employa pour forcer cette infortunée de céder à ses désirs. La crainte des châtimens la retient, et c'est par une crainte plus forte qu'il veut triompher de ses refus et disposer d'elle à sa volonté.

« Brune Cypassis, lui dit-il, qu'aujourd'hui même je sois reçu dans tes bras; n'affecte pas de nouvelles terreurs. Insensée! si tu me refuses, je dirai tout à ta maîtresse. L'aveu de ma faute m'obtiendra mou pardon. Elle saura le nombre de nos rendez-vous, les lieux, les heures, et combien, pour varier nos plaisirs, tu fus complaisante et docile. » Afin de rassurer Cypassis, il rapporte comment il a su tromper Corinne, dont la jalousie avait manifesté des soupçons à son égard, et de quelle manière il y a répondu. « Comment peut-elle penser qu'il s'abaisse jusqu'à laisser souiller son lit par une esclave, et à prodiguer des caresses à celle qui porte encore sur son dos les marques honteuses du fouet de sa colère? D'ailleurs, cette esclave fidèle n'aurait-elle pas été la première à le trahir, s'il avait osé la solliciter? Il jure par Vénus, par son fils, qu'il n'est pas capable d'un tel crime<sup>1</sup>. » Ainsi, pour mieux cacher son infidélité, Ovide ne se faisait pas scrupule du parjure; mais, pour flatter Cypassis et s'excuser à lui-même son amour, il cite Agamemnon et Achille, qui ont aimé leurs esclaves.

<sup>1</sup> Ovide, *Amores*, II, 7, 17-28; II, 8, 7-12. Cf. Horace, *Carmin.* II, 1, 3-15.

« Pourquoi donc, dit-il, serais-je honteux d'un amour que des rois mêmes n'ont pas jugé indigne d'eux ? » Ici Ovide, comme il lui arrive quelquefois, s'empare des pensées d'Horace : on a vu précédemment notre poète citer <sup>1</sup>, presque dans les mêmes termes, les mêmes exemples à Xanthias, pour l'engager à ne pas rougir de son amour pour la belle Phyllis, son esclave.

## XVI.

Dix ans s'étaient écoulés depuis cette époque. Phyllis, comme la plupart de ses pareilles, élevée du rang d'esclave à celui d'affranchie par l'amour d'un maître riche, avait payé ce bienfait par quelques années de fidélité et de complaisance, et elle était devenue une courtisane aimable et recherchée. Libre de ses actions par l'abandon de Xanthias, qui avait formé d'autres liens, elle s'était éprise d'amour pour Téléphe, ce beau jeune homme qui, dans son adolescence, excitait si vivement la jalousie de notre poète, lorsque Lydie louait sa grâce et son teint de rose<sup>2</sup>, et dont la brune chevelure, les noirs sourcils et les fiers regards avaient depuis séduit le cœur de Rhodé<sup>3</sup>. Mais Téléphe était alors retenu dans les liens d'une femme jeune et riche, et supérieure par le rang aux Lydie, aux Rhodé, auxquelles s'étaient toujours adressés les hommages de notre poète. Phyllis, ainsi qu'on s'en aperçoit dans l'ode à Xanthias, avait excité les désirs d'Horace lorsqu'elle était jeune fille ; depuis, elle n'avait jamais cessé de lui plaire. Il savait qu'il n'avait pas à redouter auprès d'elle la dangereuse rivalité de Téléphe, et il aurait bien voulu que le dépit de se voir refusée l'engageât à devenir sa maîtresse. C'est dans ce but qu'il l'invitait pour le 13 avril à venir fêter avec lui le jour de la naissance

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus liv. VIII, § 17, l. 1, p. 499. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* I, 13, 1-4. Voy. ci-dessus, liv. IX, § 1, p. 3. — <sup>3</sup> Horace, *Carm.* III, 19, 25-29. Voy. ci-dessus, liv. IX, § 1, p. 3.



de Mécène, et à assister au sacrifice domestique, préliminaire du repas, pour lequel il lui promet son bon vin d'Albe<sup>1</sup>.

« J'ai, Phyllis, une amphore de vin d'Albe qui a dépassé sa neuvième année. Pour te tresser des couronnes, dans mon jardin croît l'ache verdoyante; j'ai du lierre en abondance pour nouer ta chevelure<sup>2</sup> et t'embellir. L'argent reluit sur mes buffets, et de fraîches guirlandes de verveine entourent l'autel qui n'attend plus que l'agneau que j'y dois immoler. Chacun se hâte et s'empresse; çà et là vont et viennent jeunes filles et garçons; la flamme s'agite roulant en tourbillons une noire fumée.

« Apprends, Phyllis, quel est le motif de ces joyeux apprêts, et pourquoi nous devons fêter ensemble ces ides, qui partagent le mois d'avril consacré à Vénus Marine. Ce jour est à juste titre plus solennel, plus sacré pour moi que celui de ma naissance: c'est par lui que Mécène compte les années trop promptement écoulées d'une vie qui m'est si chère.

« Ce Téléphe que tu recherches, Phyllis, n'est pas un jeune homme de ta condition; une jeune beauté riche et voluptueuse s'en est rendue maîtresse et le retient enchaîné dans de doux liens. Phaëton foudroyé doit épouvanter les espérances trop ambitieuses, et l'ailé Pégase nous offre un terrible exemple, quand il s'est indigné d'avoir pour cavalier un mortel, Bellerophon. Garde-toi, comme d'un crime, de donner l'essor à des désirs immodérés; fuis toute alliance inégale. Viens, ô mon dernier amour, car après toi nulle femme ne m'enflammera, viens apprendre de moi des chants que me répétera ta voix chérie. Les chants mélodieux ont le pouvoir d'adoucir les plus noirs chagrins.

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* IV, 11 : *Est mihi nonum superantis annum. Jani*, t. 2, p. 465. Mitscherlich, t. 2, p. 422. Braunhard, t. 2, p. 365. Orelli t. 1, p. 505. Cf. Censorin, *de Die natali*, c. 2, p. 9, et Meibom, *Mæcenas*, c. 4, p. 21. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* II, 4, 14, nous apprend que cette même Phyllis était blonde. *Phyllidis flavæ*.

## XVII.

Dans les offrandes que l'on faisait chez soi à son propre génie natal, le jour de sa naissance, on s'abstenait de verser le sang d'aucune victime; mais il n'en était pas de même lorsqu'on célébrait, pour un motif semblable, une fête en l'honneur d'un ami<sup>1</sup>. Alors, comme dans toutes les fêtes, on invoquait les dieux selon les rites accoutumés, et on faisait un véritable sacrifice<sup>2</sup>.

Pline, après avoir décrit les différents crus de Falerne, qu'il place, pour la bonté, au second rang et après le vin de Cécube, dit : « Aux vins d'Albe (ville peu éloignée de Rome) appartient le troisième rang; ils sont doux et rarement après<sup>3</sup>. »

Depuis Pline la nature n'a point changé. Les collines volcaniques qui entourent le lac Bolsena et qui forment la chaîne du mont Cimino, et celles d'Albano offrent un sol fertile, où croissent des céréales, des légumineuses, des plantes fourragères, où se plaisent des arbres de diverses sortes et aussi l'olivier et la vigne<sup>4</sup>. Sur les bases des monts Albano et Artemisio, la vigne se cultive en quinconces pleins, et, sur une surface de 27, 000 hectares, ces vignobles produisent généralement des vins de bonne qualité. Les vins de la Sabine sont plus légers, peu colorés et un peu piquants<sup>5</sup>.

Il est essentiel de conserver ici l'épithète de *marine* qu'Horace donne à Vénus, parce qu'elle caractérise le but de cette ode et la profession de celle à laquelle elle est adressée. Dans

<sup>1</sup> Censorin, *de Die natali*, 5. Sénèque, *Epist.* CX. Pline, *Hist. nat.* XVIII, 8. Tibulle, I, 7; II, 2. Ce rite changea par la suite, car nous voyons Alexandre Sévère sacrifier des victimes un jour natal. Cf. Lampride, *Alex. Severus*. — <sup>2</sup> Cf. Orelli, *Horatius*, p. 506. Il réfute Peerkamp, p. 420. — <sup>3</sup> Pline, *Hist. nat.* XIV, 8, 6. — <sup>4</sup> De Tournon, *Études statistiques sur le département de Rome*, t. 1, p. 329. — <sup>5</sup> De Tournon, *Ibid.*, t. 1, p. 331.

le grand nombre de surnoms que l'on donnait à Vénus, selon ses diverses attributions, celui de *Marine* servait surtout à la caractériser comme déesse de la volupté, comme déesse des courtisanes<sup>1</sup>. On regardait le mois d'avril comme le plus agréable à cette déesse, parce qu'alors les fleurs commençaient à paraître. Horace ne manque pas de rappeler à Phyllis que ce mois est consacré à Vénus. Au premier jour de ce mois, les femmes, couronnées de myrtes, devaient se baigner dans le Tibre, près du temple de la Fortune Virile, et offrir de l'encens à cette divinité, afin qu'elle cachât leurs défauts à leurs maris<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Larcher, *Mémoire sur Vénus*, p. 109 et 110. F. Creuzer et Gaignault *Religions de l'antiquité*, explication des planches, p. 163, pl. 99, 100 et 101. Nonnus, *Dionysiaques*, VI, 308 : θαλασσαιῆς Ἀφροδίτης, p. 62 de la trad. fr. de M. le comte de Marcellus; Didot, 1856. — <sup>2</sup> Ovide, *Fast.* IV, 44.




---

---

---

## LIVRE TREIZIÈME.

De l'an 738 à l'an 741.

### I.

An de Rome 738. Av. J.-C. 16. Age d'Horace 49.

Toutes les contrées qui entourent la Méditerranée, c'est-à-dire les contrées de la terre les plus belles et les plus fertiles, formaient l'empire qui obéissait aux commandements d'Auguste. Si l'on excepte les Parthes à l'Orient, ce vaste ensemble de régions n'était entouré que par des pays déserts et incultes, où erraient des tribus barbares assez nombreuses, mais divisées entre elles, et peu redoutables pour les Romains, tant qu'ils conserveraient leur valeur et leur discipline.

En Europe, le Rhin et le Danube séparaient le monde romain des tribus belliqueuses; en Afrique et en Syrie, des déserts immenses rendaient ses frontières infranchissables. L'Arménie soumise et l'Euphrate protégeaient la limite orientale contre les Parthes, avec lesquels d'ailleurs Auguste vivait en paix, et auxquels sa politique habile avait su arracher des actes de soumission<sup>1</sup>.

Mais cette grande domination n'était pas partout également reconnue. Les peuplades qui occupaient les vallées des hautes chaînes de montagnes semblaient s'obstiner à conserver leur indépendance; elles interceptaient les communications entre les différentes parties du territoire de l'empire. La plupart, entourées des armes romaines et rapprochées du centre de leur formidable puissance, fondaient l'espoir de leur résistance sur les

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 29, t. I, p. 821; liv. XI, § 1, 2, 3 et 4, t. 2, p. 134-147.

difficultés que la nature opposait dans le pays qu'elles habitaient avant l'invasion. Les frontières nouvellement conquises et reculées jusqu'aux deux grands fleuves qui servaient de limites, étaient souvent aussi troublées par l'incursion des peuples qu'indignait l'usurpation d'un territoire qu'eux et leurs ancêtres avaient toujours occupé. Enfin, parmi les royaumes riches et puissants soumis à Auguste, et auxquels il avait laissé leurs lois et leur gouvernement, plusieurs avaient besoin d'être surveillés et d'éprouver continuellement les effets de sa suprématie, afin d'accoutumer au joug les peuples et les rois et d'ôter aux uns et aux autres la pensée de s'y soustraire.

Ces motifs portèrent, cette année, Auguste à augmenter le nombre des légions, et à exécuter sur tous les points de l'empire encore insoumis un grand déploiement de forces. Il voulait faire disparaître toute résistance et asseoir sur une base solide la paix générale. Il était peu guerrier et n'aspirait pas à la gloire du conquérant, mais il ne reculait jamais devant les guerres nécessaires à la sûreté de l'empire, ou dont les résultats devaient lui être utiles.

Il garda près de lui les légions qu'il destinait à être placées sous le commandement des deux fils de Livie, Drusus et Tibère, ses fils adoptifs, pour les opposer aux peuples montagnards de la Rhétie et de la Vindélicie, qui, aux portes de l'Italie, bravaient son autorité. Il envoya de nouveau Agrippa en Syrie, où les affaires de la Judée réclamaient un homme à la fois prudent, énergique, et qui connût bien le pays <sup>1</sup>.

Claudius Marcellus et Caius Lucius furent tous deux chargés d'imprimer la terreur aux peuples des bords du Danube : le premier devait marcher contre les Thraces, les Basternes, les Mœsiens ; le second contre les Sauromates.

Quelques troupes furent envoyées sous le commandement de Publius Silius pour dompter les habitants des Alpes qui entourent l'Italie, l'Istrie et la Dalmatie.

<sup>1</sup> Flav. Josephé, *Hist. des Juifs* XVI, 2.

Enfin Auguste plaça une partie de ses plus valeureuses légions sous le commandement de Marcus Lollius Palicanus pour aller combattre les Sicambres, les Usipètes et les Tenctères, qui inquiétaient les bords du Rhin<sup>1</sup>.

## II.

Marcus Lollius Palicanus, ainsi qu'on l'a vu, faisait profession d'être l'ami d'Horace; et notre poète, flatté de l'attachement qu'avait pour lui un personnage<sup>2</sup> de ce rang et de ce mérite, s'intéressait vivement à tout ce qui le concernait. L'épître qu'il avait adressée à son fils, et les excellents conseils qu'il lui donne, en sont un témoignage éclatant<sup>3</sup>.

Auguste avait depuis long temps donné des preuves de sa confiance dans M. Lollius. En 728, après la mort d'Amyntas, roi de Galatie et de Lycaonie, au lieu de livrer ce pays au fils du roi defunt, Auguste en fit une province romaine; et on se rappelle qu'il nomma pour la gouverner ce Marcus Lollius Palicanus en qualité de préfet<sup>4</sup>. Il le fit ensuite consul en 733, et enfin il lui donna le commandement de l'armée qui devait combattre les Germains<sup>5</sup>; c'était le placer au poste le plus glorieux. Les Germains, réputés les plus belliqueux ennemis de l'empire, avaient crucifié des Romains pris sur leur territoire et fait une incursion dans les Gaules. Lollius marcha contre eux, et obtint d'abord quelques succès; mais une partie de sa cavalerie, surprise au moyen d'une ruse de guerre, fut battue, et les fuyards en se repliant mirent le désordre dans l'armée romaine. Celle-ci attaquée à l'improviste céda, et les aigles de la cinquième

<sup>1</sup> Dion Cassius, LIV, 19 et 20, p. 748. Ce que dit Sanadon, dans la *Vie d'Horace*, en l'année 738, est bien réfuté par Reimarus dans Dion Cassius, note 32. — <sup>2</sup> Cf. Eutrope, VII, 10, et Schmid, *des Horat. Episteln. erklæert*, t. 51. — <sup>3</sup> Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 10, t. 1, p. 484; liv. X, § 16, t. 2, p. 122; liv. XI, § 6, t. 2, p. 153. — <sup>4</sup> Dion Cassius, LIII, 28, p. 721; LIV, 6, p. 734. Eusèbe, *Chron.* lib. II, dans *Georges le Syncelle*, p. 513. — <sup>5</sup> Voy. ci-dessus, liv. XI, § 6, p. 155.

legion enlevées par les ennemis devinrent le trophée de leur victoire<sup>1</sup>. C'était un grand deshonneur dans les idées des Romains que de laisser ravir ses aigles; et, quoiqu'un petit nombre de soldats eût succombé dans cet engagement, le souvenir s'en perpétua comme celui d'un grand désastre. Cependant Lollius, désormais sur ses gardes, reprit bientôt le dessus, et, ayant à son tour attiré les Germains dans une embuscade, il leur fit éprouver une défaite, et les détermina à accepter la paix qui leur était offerte. Ils donnèrent des otages et repassèrent le Rhin. Ce fut cet événement qui précipita le départ d'Auguste pour les Gaules, où il avait intention de se rendre afin de régler l'administration de cette province<sup>2</sup>.

### III.

L'échec qu'avait éprouvé Lollius n'altéra point la faveur dont il jouissait auprès d'Auguste, qui lui sut gré, au contraire, d'avoir réparé sa faute et conclu une paix qui assurait la tranquillité de cette frontière. Mais il n'en fut pas de même à Rome, où la moindre victoire remportée par ces peuples du nord qui avaient failli anéantir la république dans son berceau était un objet de crainte et comme un vague pressentiment de l'avenir. Lollius, d'ailleurs, qui cachait sous les dehors du désintéressement une avarice insatiable, et l'âme d'un traître sous le masque d'un guerrier courageux et dévoué, n'avait pu tromper les regards perçants de ses rivaux et des envieux de sa fortune. Des voix accusatrices s'étaient fait entendre, et c'est dans le but d'opposer ses louanges à leurs clameurs, qu'il croyait calomnieuses, qu'Horace adressa à Lollius cette ode 9 du livre IV<sup>3</sup>, qui est une des plus belles de son précieux recueil.

<sup>1</sup> Dion Cassius, LIV, 20, p. 750. Velléius Paterculus, II, 97. Suétone, *Oct. Aug.* 21. Tacite, I, 10. Cf. Jani, t. 2, p. 45-47. — <sup>2</sup> Tite-Live, *Epitome*, CXXIV. — <sup>3</sup> Horace, *Carm.* IV, 9 : *Ne forte credas interitura, quæ.* Acron et Porphyrius, dans Braunhard, t. 1, p. 569. Jani, *Horat.*, t. 2, p. 445. Mitscherlich, t. 2, p. 404. Orelli, t. 1, p. 495.

Composée dans le genre pindarique, elle n'est pas seulement remarquable par ses beautés littéraires, mais par les faits historiques qu'elle rappelle. L'excès même des louanges et surtout leur nature semblent y trahir les secrètes pensées du poëte, et font croire qu'il craignait que Lollius ne fût pas tout à fait exempt de ce désir excessif d'acquérir des richesses dont on l'accusait. C'est à ce sujet qu'il éprouve le besoin de reproduire, dans les vers qu'il lui adresse, les maximes admirables du stoïcisme le plus pur et le plus rigide.

« N'allez pas croire qu'ils périront ces vers que, né sur les bords du retentissant Aufide <sup>1</sup>, je chante par un art inconnu jusqu'ici, et que vont accompagner les accords de la lyre. »

Après cet éloge de lui-même, qui nous rappelle qu'Horace est le seul poëte célèbre né dans l'Apulie, il passe en revue Homère, et ensuite Piudare, Simonide, Alcée, Stésichore, Anacréon et Sapho, qui ont su acquérir l'immortalité, même après Homère; il peint en traits rapides quelques-uns des héros qu'Homère a chantés; il donne des regrets touchants à ceux qui les avaient précédés, et dont la mémoire a péri parce qu'aucun poëte n'a célébré leurs grandes actions: il est ainsi naturellement conduit à faire l'éloge de Lollius.

« Le héros dont on ne parle pas diffère peu du lâche qui meurt oublié. Non, Lollius, le silence injuste de ma muse ne vous privera pas de la gloire qui vous est due. Je ne souffrirai pas que la pâle Envie ensevelisse dans l'oubli tant et de si nobles travaux. Cette prudence qui prévoit tout, cette âme forte et calme dans les jours sereins et dans les temps orageux, cette justice qui punit la fraude et l'avarice, ce dédain de l'or qui attire tout à soi, voilà ce que j'admire en vous. Vous n'avez pas été consul d'une année seulement; vous l'avez été toutes les fois que, juge intègre, vous avez préféré l'honnête à l'utile,

<sup>1</sup> Cf. Horace, *Carm.* III, 30, 10: *Fiolens Aufidus*; IV, 9, 2: *Longe sonantem ad Aufidum*, et IV, 26: *Tauriformis Aufidus*; *Sat.* I, 1, 58: *Aufidus acer*. Voy. ci-dessus, liv. I, § 5, t. 1, p. 5.



repoussé les dons des méchants, et que les bataillons ennemis ont été renversés par vos armes victorieuses <sup>1</sup>.

« N'appellez pas heureux le possesseur de grandes richesses ; ce nom n'appartient qu'à celui qui use avec sagesse des dons que les dieux lui dispensent ; qui supporte avec courage la dure pauvreté, préfère la mort au crime, et ne craint pas de périr pour ses amis, de mourir pour sa patrie. »

#### IV.

Tant qu'Horace vécut, il a dû croire que Marcus Lollius Palicanus était digne des louanges qu'il lui avait données et du haut rang où la faveur d'Auguste l'avait placé, puisque cette faveur ne cessa pas de s'accroître, et qu'on la vit grandir encore même après que le poète de Vénusie eut cessé d'exister.

En 752, les Arméniens chassèrent du trône Artabaze ou Ardasvd, que la politique romaine leur avait imposé, et choisirent Tigrane, qui fut soutenu par les Parthes. Auguste résolut d'envoyer contre ces peuples valeureux une armée formidable. Agrippa n'était plus ; le jeune Marcellus, objet de tant de regrets, était avant lui descendu dans la tombe. Pour ne pas donner l'essor à quelque ambition dangereuse, Auguste, alors âgé de plus de soixante ans, se vit forcé de confier le commandement de son armée à Caius César, son petit-fils, fils d'Agrippa et de sa fille Julie. Caius était un jeune homme d'une grande espérance, mais il n'avait que dix-neuf ans. Pour suppléer à son inexpérience, Auguste le plaça sous la tutelle de Marcus Lollius Palicanus <sup>2</sup>. Cet homme, subjugué par une insatiable et honteuse cupidité, mit à profit l'influence et l'autorité que lui donnait la mission de confiance dont il était chargé ; il se laissa corrompre, et reçut en secret des sommes considérables des Parthes et des autres

<sup>1</sup> Pour le sens de ces vers d'Horace, qui ont été mal compris, voy. Acron et Porphyrius, *ad Horat. Carm. IV*, v. 36-40, dans Braunhard, t. 1, p. 662, et Masson. *Horati vita*, p. 261 et 319. — <sup>2</sup> Suetone, *Tibér.* 12.

rois d'Orient, afin d'agir dans leurs intérêts. Tout fut decouvert dans une entrevue que Caius eut avec le roi des Parthes. Le jeune prince se conduisit dans cette circonstance avec autant d'habileté que de prudence, et conclut avec les Parthes une paix honorable et utile<sup>1</sup>. Quelques jours après, Lollius mourut, non sans soupçon d'avoir lui-même terminé sa vie par le poison. Ses immenses richesses ajoutèrent par la suite à la célébrité que Lollia Paulina, sa petite-fille, s'acquit par sa beauté et le luxe excessif de ses parures<sup>2</sup>. Arrachée à Mummius, son époux, par un caprice de Caligula, elle fut un instant la femme de cet empereur insensé<sup>3</sup>; puis elle voulut une seconde fois devenir impératrice, et disputa le cœur de Claude à Agrippine<sup>4</sup>, qui signala son triomphe en faisant d'abord exiler et ensuite assassiner sa rivale, dont elle se fit apporter la tête. Ce ne fut que longtemps après que Néron permit qu'on transportât à Rome les cendres de Lollia Paulina et qu'on lui érigeât un tombeau<sup>5</sup>. Ainsi se vérifièrent sur Lollius et sur sa postérité les belles maximes qu'Horace avait exprimées sur les dangers de la fortune : « N'appellez pas heureux le possesseur de grandes richesses ; ce nom n'appartient qu'à celui qui use avec sagesse des dons que les dieux lui dispensent. »

## V.

Le besoin que nous avons de faire connaître le caractère de Lollius Palicanus, nous a fait franchir l'époque qui sert de limite à cette histoire ; il faut revenir au point où nous en étions, c'est-à-dire au départ d'Auguste pour les Gaules. Dion Cassius

<sup>1</sup> L'an 766 de Rome, et de J.-C. l'an 2. Cf. Velleius Paterculus, II, 101 et 102. Tacite, *Ann.* III, 48. Pline, *Hist. nat.* IX, 58. — <sup>2</sup> Pline, *Hist. nat.* IX, 58. Tacite, *Ann.* XII, 1. La, *Lollia consularis filiam* signifie la descendante, la petite-fille du consulaire Lollius ; l'an 802 de Rome, Lollia ne pouvait être la fille de Lollius, consul en 733. — <sup>3</sup> Dion Cassius, IX, 12, p. 915. Suétone, *Caligula*, 25. — <sup>4</sup> Suétone, *Claud.* 26. — <sup>5</sup> Tacite, *Ann.* XII, 1 et 22 ; XIV, 12. Dion Cassius, LX, 32, p. 970, édit. de Reimar.

assigne à ce départ d'autres motifs que ceux qui viennent d'être exposés. Il dit que les nouvelles lois sur les mariages et les divorces<sup>1</sup> occasionnaient à Rome tant de murmures, tant de réclamations particulières, qu'Auguste crut devoir s'éloigner, afin qu'un autre que lui fût chargé de faire exécuter ces lois. Il voulait imiter Solon, qui, après avoir donné des lois à Athènes, s'en absenta et se mit à voyager. Dion dit aussi que plusieurs personnes soupçonnèrent qu'Auguste désirait se trouver plus libre dans ses amours avec Téntia, la femme de Mécène, dont on s'entretenait beaucoup à Rome. On disait que cette liaison avait refroidi l'amitié de Mécène et d'Auguste, et que ce dernier se détermina, en l'absence d'Agrippa, à nommer Statilius Taurus préfet de Rome et de toute l'Italie.

De ce récit, Meibom a conclu que Dion se trompait sur le motif qui empêcha Auguste de nommer Mécène préfet en son absence. Ce n'était pas parce qu'il lui était moins attaché, mais parce qu'il voulait l'emmener avec lui, afin de couvrir le scandale de son amour<sup>2</sup>. Cette conjecture a été répétée, comme un fait démontré, par les auteurs de la vie de Mécène, qui ne font que suivre Meibom. Crévier a redit d'après eux, comme s'il l'avait puisé aux sources, que Mécène accompagna Auguste dans les Gaules<sup>3</sup>. C'est travestir l'histoire et se méprendre sur les caractères des temps et des personnages. Ceux-ci, bien appréciés, suffiraient seuls pour réfuter la conjecture de Meibom. Mais il y a bien d'autres preuves plus directes qui démontrent que Mécène ne suivit pas Auguste dans les Gaules. Dion Cassius

<sup>1</sup> C'est cette *lex marita* dont Horace parle dans le poème séculaire, v. 20. Cf. ci-dessus, liv. XII, § 4, t. 2, p. 217; Braunhard, *Horat.* t. 1, 659. et Peschwitz, *Commentarius in familiam Cæsaris Augusti*, dans Fabricius, *Augusti fragmenta*, p. 94. Il rapporte le passage d'un ancien scolaste sur ce vers d'Horace. — <sup>2</sup> Meibom, *Mæcenæ*, p. 96. — <sup>3</sup> Crévier, *Hist. des empereurs*, liv. I, § 3, t. I, 123, édit. de Didot, 1824. Richer, *Vie de Mæcenæ*, 1746, p. 78. M. Santa Viola (*Storia di C. C. C. Mæcenæ*, Roma, 1816, p. 216-217) n'est point tombé dans cette erreur, et réfute le récit de Dion Cassius.

paraît ajouter foi aux bruits de la ville qui avaient couru sur les liaisons d'Auguste et de Térencia, et sur les motifs qui portèrent cet empereur à ne pas nommer Mécène préfet de Rome. il eût donc dit expressément que Mécène avait, comme Térencia, suivi Auguste dans les Gaules, s'il en avait été ainsi, et non-seulement il ne le dit pas, mais il dit le contraire, puisqu'il remarque qu'Auguste partit de Rome accompagné du seul Tibère<sup>1</sup>. Si Mécène avait été absent de l'Italie lorsque Horace adressa à Auguste, dans la belle ode du livre IV, *Divis orte bonis*, ses vœux pour son prompt retour à Rome, ce poète n'eût-il pas en même temps adressé les mêmes prières à Mécène, à cet ami chéri, à cette moitié de lui-même? N'eût-il pas au moins témoigné quelques regrets sur une si longue séparation? Ses écrits n'en offrent aucune trace, et ils prouvent aussi que Mécène ne quitta point l'Italie.

En effet, nous connaissons parfaitement tous les motifs qui empêchaient Auguste de nommer cette fois Mécène préfet de Rome. Il est étonnant que Dion les ait ignorés, ou que, s'il les a connus, il les ait omis pour rapporter de préférence de vains bruits de la ville. Tacite nous instruit de ces motifs, ou du moins des principaux; il remarque qu'à la vérité, après les guerres civiles, Mécène eut le gouvernement de Rome et de toute l'Italie, mais que quand Auguste eut affermi son autorité, quand l'empire se fut agrandi, quand le règne des lois eut prévalu, il avait reconnu qu'il fallait un consulaire pour exercer légalement la charge de préfet de Rome: par conséquent Mécène, qui voulait rester simple chevalier, ne pouvait y être nommé. Auguste choisit d'abord Messala Corvinus, et ensuite, sur le refus de celui-ci, Statilius Taurus<sup>2</sup>.

Ces motifs n'auraient pas existé, que la santé de Mécène, à cette époque, ne lui aurait pas permis d'accepter une charge aussi lourde que celle d'accompagner Auguste dans son expé-

<sup>1</sup> Dion Cassius, LIV, c. 19, p. 742. — <sup>2</sup> Tacite, *Ann.* VI, 11

dition guerrière. Pline nous apprend que les derniers temps de la vie de Mécène furent marqués par une suite de fièvres continues, et que dans les trois dernières années il ne put dormir une seule nuit<sup>1</sup>.

La censure, cette magistrature autrefois si redoutable, avait perdu toute sa force dans les derniers temps de la république. Auguste la lit revivre en changeant son nom. Il se fit conférer par le sénat le titre de conservateur, et ensuite de correcteur des mœurs<sup>2</sup>. C'est en cette qualité qu'il ordonnait les dénombrements, qu'il réglait les rangs des sénateurs et des chevaliers; c'est aussi en vertu du même titre qu'il rendit cette loi sur les mariages, *lex de maritandis ordinibus*, dont parlent Suétone et le vieux scoliaste d'Horace, dans ses notes sur le poème séculaire. Cette loi, entre autres dispositions, établissait pour les divorces des formalités qui les rendaient plus difficiles. Elle ne permettait pas de différer au delà de deux années les cérémonies nuptiales après la promesse de mariage; enfin elle admettait le mariage entre un citoyen romain et une affranchie, mais elle défendait les mésalliances aux sénateurs<sup>3</sup>. Il n'y avait donc qu'un consulaire, qu'un personnage au-dessus du rang de sénateur, qui pût connaître de ces infractions à la loi.

Auguste tenait beaucoup à l'exécution de ces lois qu'il croyait nécessaires. C'est ce que prouvent les éloges que lui donne Horace à ce sujet<sup>4</sup> et les éloges encore plus grands qu'il s'est donnés lui-même dans l'inscription d'Ancyre, où il se vante d'avoir cherché par ses lois à faire revivre les mœurs antiques<sup>5</sup>. Ces lois étaient

<sup>1</sup> Pline, *Hist. Nat.* VII, 51 ou 50. — <sup>2</sup> Suétone, *Oct. Aug.* Dion Cassius, LIV, c. 30, p. 760, édit. de Reimar. Suétone dit qu'il avait cette charge à vie; Dion dit que le sénat la lui renouvelait tous les cinq ans. — <sup>3</sup> Alb. Fabricius, *Augusti fragmenta*, p. 95, 203. Suétone, *Octav. Aug.* 31. Dion Cassius, LIV, c. 16, p. 745. — <sup>4</sup> Horace, *Carm.* IV, 15, 9 et 21; *Carm. secul.* 20. — <sup>5</sup> Cf. *Monumentum Ancyranum*, dans Sainte-Croix, *Recherches sur l'autorité légale d'Auguste*, Acad. des inscript., t. 49, p. 373.

sévères et gênantes, et par la suite les chevaliers s'ameutèrent en plein spectacle pour en demander à Auguste l'abolition; il la refusa obstinément<sup>1</sup>. Auguste et Mécène pouvaient tous deux, comme hommes d'État, penser que ces lois étaient indispensables; mais la vie privée de l'un et de l'autre était trop connue, pour qu'ils ne cherchassent pas à éviter de rendre eux-mêmes des sentences qui eussent fait dire que souvent ils auraient mérité de pareilles condamnations. Un motif tout puissant encore pour que Statilius Taurus ou tout autre ait été nommé préfet de Rome, de préférence à Mécène, c'est qu'on ne pouvait appeler des senteuces rendues au nom d'Auguste, comme correcteur des mœurs, que lorsqu'il était absent. C'est ici que Dion nous paraît exact, quand il met au nombre des causes qui déterminèrent Auguste à partir pour les Gaules, le desir qu'il avait de ne point se trouver à Rome ni en Italie, lorsqu'il aurait pris des mesures pour forcer à l'obéissance des lois qu'il avait rendues. Il n'y a aucun motif non plus, pour mettre en doute ce que dit l'historien grec, qu'Auguste, épris des charmes de Térentia, l'emmena avec lui dans les Gaules. Mais s'il existait quelque refroidissement entre Auguste et Mécène à cette époque, ce que rien n'autorise à croire, ce n'était certainement pas Térentia qui en était la cause. Mécène n'avait point eu d'enfant de sa femme, et il était depuis long temps guéri de son amour pour elle; un divorce définitif les avait séparés pour toujours, et rendus étrangers l'un à l'autre. Il existe dans le Digeste une décision du jurisconsulte Trébatius Testa, qui pourrait même donner à peuser que ce divorce définitif était fort ancien. Il est certain du moins qu'à l'époque de cette décision un premier divorce avait eu lieu. Mécène, toujours amoureux, fit une donation à Térentia pour l'engager à de nouvelles noces; elles se firent, et furent suivies encore d'un nouveau divorce. Mécène alors voulait que Térentia lui rendît la donation qu'il lui avait

<sup>1</sup> Suetone, *Oct. Aug.* 34.

faite ; celle-ci prétendait, au contraire, qu'elle devait la garder. La question fut soumise à Trébatius Testa, qui prononça : « que si le premier divorce était vrai, la donation était ratifiée ; et que si, au contraire, ce premier divorce était simulé, la donation était nulle <sup>1</sup>. » On appelait un vrai divorce celui qui n'était pas fait sous l'impression d'un premier moment de dépit ou de colère, mais avec l'intention de persévérer et d'opérer une séparation définitive. Comme il ne peut être ici question que de Trébatius Testa, le célèbre jurisconsulte, qui figure dans une des satires de notre poète, son grand âge nous donne lieu de penser que le divorce au sujet duquel il prononça sa décision ne fut pas le dernier. On sait combien les caprices et l'inconstance de Térentia donnèrent de tourments à Mécène. Le temps de son amour pour elle ne fut marqué que par une suite continuelle de ruptures et de raccommodements, c'est-à-dire de divorces et de noces sans cesse renouvelées ; ce qui a fait dire à Sénèque que Mécène s'était marié mille fois, quoiqu'il n'eût eu qu'une seule femme <sup>2</sup>. Mais enfin il dut y avoir un terme à ces fluctuations, et ce terme dut arriver naturellement, lorsque Mécène eut passé l'âge où la folle passion de l'amour n'a plus le pouvoir de tourmenter l'existence. Ce terme était nécessairement dépassé à l'époque où nous sommes parvenu ; peut-être eut-il lieu beaucoup plus tôt. On ignore la date de la naissance de Mécène, mais comme nous voyons le jeune Octave, dans le début de sa carrière politique, avoir sans cesse recours à son expérience et à ses conseils, on doit lui supposer au moins six ou sept ans de plus que lui : il avait donc cinquante-deux ou cinquante-trois ans en 738 ; dès lors, souffrant et maladif, il ne songeait plus guère à Térentia. Quant à Auguste, on présume que son atta-

<sup>1</sup> *Corpus juris civilis*, Amstelodami, Elzevir, 1681, in-8°, t. 1, p. 369. On lit dans le texte *Terentiam et Dæcnam*, mais Meibom (*Vænas*, p. 169) a très-bien observé qu'il fallait lire : *Mæcnam* au lieu de *Dæcnam*. Cf. ci-dessus, liv IX, § 1, p. 2. — <sup>2</sup> Sénèque, *de Provid* 3, 9 et 10.

chement pour cette femme séduisante était déjà fort ancien. Suétone rapporte un passage d'une lettre particulière d'Antoine à Octave, en réponse aux reproches que celui-ci lui avait adressés au sujet de son amour pour Cléopâtre. « Pourquoi, dit Antoine, êtes-vous changé à mon égard ? est-ce parce que je couche avec une reine ? mais elle est une femme ; et ce n'est pas d'hier, car il y a neuf ans. Et vous, ne couchez-vous qu'avec Drusilla [ Livie ] ? Je parie qu'au moment où vous lisez cette lettre, vous aurez eu déjà Tertulla, ou Téréntilla, ou Rufilla, ou Salvia Titis-cenia, et peut-être toutes. Qu'importe en quel lieu et pour quelle femme vous vous sentez des désirs ? » Les meilleurs critiques pensent, avec raison selon nous, que les noms de Téréntilla, de Rufilla, sent ici forgés pour jouer avec la terminaison de Drusilla, que par conséquent ces noms sont ceux de Téréntia et de Rufa, et que cette Téréntia était la femme même de Mécène. Or, Suétone nous apprend que cette lettre est, au moins de quelques mois, antérieure à la bataille d'Actium ou à l'année 723<sup>1</sup>. Auguste avait alors trente et un ans, et on n'en peut pas supposer moins de seize à Téréntia, si l'accusation d'Antoine, pour ce qui la concerne, est fondée. En 738, lorsqu'elle suivit Auguste dans les Gaules, elle avait donc près de trente-deux ans, et Auguste en avait quarante-sept. Ce simple calcul suffit pour écarter toute idée de jalousie de la part de Mécène, et aussi, du côté d'Auguste, un excès de passion capable de refroidir son attachement pour un homme dont l'amitié n'avait jamais cessé de lui être utile.

Suétone, qui ne dissimule ni les défauts, ni les vices, ni même les crimes d'Auguste, lui accorde une qualité : c'est de s'être montré constant dans ses amitiés. Ce que dit à ce sujet cet exact biographe, sera d'autant mieux placé ici qu'il nous fera découvrir la cause de l'erreur que Diou a commise.

<sup>1</sup> Marc Antoine, dans Suétone, *Oct. Aug.*, 69. — <sup>2</sup> Alb. Fabricius, *Augusti chronographia*, dans *Augusti fragmenta*, p. 36.



« Il était aussi peu facile de gagner l'amitié d'Auguste que de la perdre. Il savait apprécier dans chacun de ses amis le mérite et la vertu ; il savait aussi supporter les petits défauts et les fautes légères. De tous ceux qui eurent part à son amitié, Salvidienus Rufus et Cornélius Gallus, qu'il avait élevés tous deux de la fortune la plus humble, sont les seuls qu'on vit tomber dans sa disgrâce. Tous les autres, jusqu'à la fin de leur vie, tinrent par leur crédit et leurs richesses les premiers rangs dans l'Etat, quoiqu'ils ne fussent pas sans avoir des torts envers lui. Sur plusieurs exemples que je pourrais rapporter, je n'en citerai que deux. Agrippa manqua une fois de patience, et Mécène de discrétion. Le premier, parce qu'on lui avait préféré Marcellus, sur un léger soupçon de froideur, abandonna tout pour se retirer à Mytilène ; le second révéla à sa femme Terentia un secret d'Etat, la découverte qu'on venait de faire de la conjuration de Muréna<sup>1</sup>. »

C'est cette ancienne faiblesse de Mécène dont nous avons déjà parlé, qui dut pendant quelque temps jeter quelque froideur entre Auguste et lui, que Dion a transportée à une époque où l'impression, ainsi que l'atteste Suétone, en était effacée dans l'esprit d'Auguste. Terentia qui avait été la cause de cette faute de Mécène, et dont le nom revenait sous la plume de l'historien, à propos du voyage d'Auguste dans les Gaules, a occasionné cette méprise. Les historiens modernes, avec un peu plus de critique, auraient pu facilement l'éviter. Si l'on excepte cette époque de la conjuration de Muréna, jamais l'amitié d'Auguste et de Mécène n'éprouva d'altération.

Plutarque nous dit que tous les ans Auguste recevait en présent, le jour de sa naissance, une coupe de la main de Mécène ; et rien ne nous apprend que ce témoignage périodique de l'attachement qui les unissait ait été interrompu une seule année<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 86. — <sup>2</sup> Δῶρον ἐλάμβανε φιάλην, Plutarque, *Apophthegmes*, c. 20, dans les *Œuvres morales*, trad. d'Amyot revue par Clavier, 1802, t. xv 397, et t. iv, p. 252 de l'édit. de Didot, 1856.

Je n'ignore pas que, suivant Tacite, <sup>1</sup> Mécène n'eut dans les derniers temps de sa vie que l'apparence de la faveur, c'est-à-dire qu'il n'eut plus la même influence dans les affaires. Cela s'explique facilement, puisque ses souffrances et l'affaiblissement de ses facultés ne lui permettaient plus de s'en occuper <sup>2</sup>. Auguste, dans la nécessité où il se trouvait de confier à d'autres les fonctions que Mécène avait remplies autrefois, transportait par nécessité à ceux qu'il honorait de son choix la part de toute-puissance et de crédit dont celui-ci avait été en possession. Tacite attribue ce changement à cette fatalité attachée au pouvoir qui rarement dure toujours, au dégoût indéfinissable qui s'empare des princes qui ont tout donné, ou des favoris qui ont tout obtenu <sup>3</sup>. C'est là une de ces phrases brillantes, sentencieuses et subtiles, dans lesquelles cet éloquent historien se complait trop souvent hors de propos. Elle l'a empêché de faire connaître le motif vulgaire, simple et naturel, du fait qu'il rappelait à ses lecteurs; mais elle prouve que du moins l'amour et la jalousie ne jouent ici aucun rôle, car, s'il en eût été ainsi, l'historien n'eût pas manqué, lui, si grand peintre des passions humaines, de faire ressortir une circonstance qui offrait un sujet favorable à la vigueur de son pinceau.

## VI.

La même cause qui empêchait désormais Auguste d'entretenir Mécène des affaires de l'État, faisait qu'Horace ne pouvait plus parler de poésie, de littérature, à cet ami continuellement dévoré par la fièvre, et par conséquent hors d'état de prendre comme autrefois plaisir aux vers qu'il lui aurait adressés. Cependant notre poète ne connaissait plus d'autre jouissance que celle du commerce des Muses. Tous les jeunes gens admis chez Auguste ou chez Mécène recherchaient la société du grand

<sup>1</sup> Tacite, III, 30. — <sup>2</sup> Plinie, *Hist. nat.* VII, 52, 2. — <sup>3</sup> Tacite, *Ann.*, III, 30.

écrivain et de l'homme aimable, honoré de l'amitié et de la faveur de l'un et de l'autre. Dans ce nombre étaient surtout Lucius Calpurnius Piso et Fabius Maximus. La famille des Pisons était remarquable par son ancienneté et son illustration. Elle prétendait remonter jusqu'à Numa; elle avait toujours siégé dans le sénat et donné des consuls et des généraux à la république<sup>1</sup>. La liaison d'Horace avec cette famille avait commencé par celle de Cnœius Calpurnius Piso. Lorsque le parti de Pompée se releva en Afrique, Calpurnius Piso avait combattu avec beaucoup d'énergie contre César, et ensuite il s'était attaché à Brutus et à Cassius<sup>2</sup>. C'est dans les camps de ces défenseurs de la liberté romaine qu'Horace s'était fait estimer de Piso. Lorsque la guerre civile fut terminée, Cnœius Calpurnius Piso obtint la permission de revenir à Rome; mais il s'abstint de demander des honneurs, et ce fut Auguste qui le sollicita, en 731<sup>3</sup>, de vouloir bien accepter le consulat. Auguste avait, dès l'année 728, ouvert au fils de Piso<sup>4</sup> la carrière des fonctions publiques: c'est lui qui fut consul en 747<sup>5</sup>, et qui eut sous Tibère une fin si funeste<sup>6</sup>. Il était, ainsi que son père, d'un caractère âpre et sévère. Son cousin, Lucius Calpurnius Piso, plus aimable, était aussi plus aimé d'Horace. Il avait en outre l'avantage d'être allié avec la famille d'Auguste, puisqu'il était le neveu de Calpurnie, femme de Jules César. Lucius Piso se faisait remarquer par des talents divers: homme d'esprit, homme de cour, convive joyeux et sensuel, il avait montré de la capacité pour les affaires, une valeur brillante et une grande habileté dans la guerre. Il fut fait consul cette année, quoiqu'il n'eût que trente-quatre ans<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Cf. Denys d'Halicarnasse, lib. IV, p. 241. Beaufort, *Sur les premiers temps de Rome*, t. 1, p. 174; t. 2, p. 412. — <sup>2</sup> Tacite, *Ann.* II, 43. — <sup>3</sup> Tacite, *loco citato*. Dion, lib. LIII, c. 30, p. 724. — <sup>4</sup> Tacite, *Ann.* III, 16. — <sup>5</sup> Dion Cassius, lib. LV, titulus, p. 689. — <sup>6</sup> Tacite, *loco citato*. — <sup>7</sup> Tacite, *Ann.* VI, 10. Dion Cassius, LIV, 22 et 34, p. 730 et 765; LV, p. 769. Reland, *Fasti consulares*, 1715, p. 791. Velléius Paterculus, II, 98. Florus, IV, 12, 17. Voy. ci-après, liv. XIV, § 6; liv. XVI, § 1.

Tandis que, sous son consulat, le jeune Drusus, assiste de son frère Tibère, signalait sa première campagne par la soumission des *Rhæti* et des *Findelici*<sup>1</sup>, peuple de la Souabe moderne, et qu'Auguste établissait des colonies romaines dans l'Espagne, dans les Gaules, et reprimait les concussions des agents du fisc, Horace jouissait tranquillement de la société de Mécène et des plaisirs de Rome.

## VII.

An de Rome 739. Av. J.-C. 15. Age d'Horace 50.

La première ode du quatrième livre de notre poète est un indice de la vie molle et voluptueuse que l'on menait alors dans la capitale de l'empire. Cette existence où les plaisirs sensuels avaient une si grande part, s'alliait encore chez les Romains de ce siècle avec le courage dans les combats, avec cette énergie de l'âme qui faisait facilement supporter l'intempérie des saisons, les privations des camps, les fatigues de la guerre et les travaux plus pénibles encore peut-être que demandaient l'étude des lois et les luttes de l'éloquence au barreau. Quoique Horace apostrophe Vénus dans cette ode, c'est réellement à Fabius Maximus qu'elle est adressée<sup>2</sup>, et dans plusieurs manuscrits de notre poète, le nom de ce Romain se trouve en tête de cette ode, et par conséquent du quatrième livre.

La famille des Fabius Maximus jouissait d'un grand crédit auprès d'Auguste. Aussi puissante qu'illustre, elle descendait de ce fameux Quintus Fabius Maximus, qui, dictateur et cinq fois consul, sauva Rome après la bataille de Cannes, des suites

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* IV, 6. Dion Cassius, LIV, 22, p. 761. Strabon, IV, p. 228. Suetone, *Tiberius*. 9. Velleius Paterculus, II, 96. Paul Orose, VI, 21. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* IV, 1 : *Intermissa, Venus, diu, Jani, Carm.*, t. 2, p. 332. Mitscherlich, t. 2, p. 303. Orelli, t. 1, p. 437. Braunhard, t. 1, p. 621.

de la victoire d'Annibal<sup>1</sup>, et fut deux fois honore du triomphe. Ce fut lui aussi qui, après la bataille de Trasimène, bâtit dans le Capitole un temple à Venus Erycine et en fit la dédicace<sup>2</sup>. Paulus Quintus Fabius Maximus et Quintus Fabius Africanus étaient, à l'époque où nous sommes parvenu, les deux chefs de cette famille. Ils reçurent peu d'années après des marques signalées de la faveur impériale, puisque l'un et l'autre furent successivement créés consuls<sup>3</sup>. Ils étaient probablement tous deux les fils de ce Quintus Fabius Maximus qui mourut consul en 709, après avoir remplacé Jules César<sup>4</sup>. Un rejeton de cette noble famille parut au Forum très-jeune encore, et se distingua par son éloquence, par le zèle qu'il mit à défendre ceux qui étaient injustement accusés. C'était le fils aîné, peut-être le fils unique de Paulus Quintus Fabius Maximus, et selon un usage fréquent chez les Romains, il portait le prénom de son père. Ce jeune homme, aussi grand partisan de la poésie que de l'éloquence, était intimement lié avec Ovide, ami de tous les siens. Ovide devint son allié par sa troisième femme, parente de Marcia qu'avait épousée ce jeune Paulus Quintus Fabius Maximus. Aussi ce fut à lui qu'Ovide exilé s'adressa pour tâcher d'obtenir qu'Auguste lui fit grâce. C'est à lui que sont adressées ces touchantes épîtres datées du lieu de son exil, *de Ponto*<sup>5</sup>. Lorsque Auguste dans sa vieillesse se cacha de Livie pour aller

<sup>1</sup> Plutarque, *Vie de Fabius Maximus*, c. 1, 5, 47, t. 2, p. 239, 243 et 286 de la trad. d'Amyot, revue par Clavier, 1801. Sext. Aurelius Victor, *de Viris illustribus*, c. 43, p. 189, édit. de J. Arntzen, 1743. — <sup>2</sup> Tite-Live, lib. XXVIII et XXXI. Suétone, *Caligula*, § 18. Larcher, *Mémoire sur Vénus*, p. 195. — <sup>3</sup> Pline, lib. VIII, c. 25, *Fasti latini*, dans les *Fasti consulares* de Reland, 1715, p. 777. Simson, *Chronicon*, anno 743, p. 1558. Almeloveen, *Fasti Romani*, p. 64. — <sup>4</sup> *Fasti latini*, dans Reland, *Fasti consulares*, p. 771. Quintilien, *de Oratore*, lib. VI, c. 3, § 61. Simson, *Chronicon*, anno 709, p. 15, 28. Almeloveen, *Fastor. Rom. cons. lib. duo*, p. 59. — <sup>5</sup> Ovide, *de Ponto*, lib. I, ep. 2, v. 138; lib. II, ep. 10; *ibid.*, ep. 11, v. 13 et 18. Cf Masson, *Vita Ovidii*, p. 61 et 62, Amstelodami, 1708; *ibid.*, Ovklii opera, t. 8, p. 125 de l'édit. de Lemare.

voir son petit-fils exilé dans l'île de Planasie, il choisit pour confident et pour compagnon de voyage ce même Fabius Maximus; mais celui-ci confia son secret à sa femme Marcia, qui eut l'imprudencè de le dire à Livie. « Tibère, dit Tacite, en fut informé; et aux funérailles de Fabius, dout on le soupçonna d'avoir abrégé les jours, on entendit Marcia qui s'accusait en pleurant d'avoir causé la mort de son époux <sup>1</sup>. » Lorsque Fabius Maximus mourut, Ovide était encore en exil; il parle, en effet, de sa mort dans une des épîtres qu'il écrivit alors <sup>2</sup>.

L'exil d'Ovide est de l'année 762 <sup>3</sup>, et la mort y mit un terme en 770 <sup>4</sup>. C'est donc dans cet intervalle qu'a dû mourir aussi Fabius Maximus, puisque Ovide lui adressa des épîtres pendant cet exil. Nous savons par Ovide lui-même <sup>5</sup> que son âge se rapprochait beaucoup de celui de Fabius Maximus, puisque, lorsqu'il l'embrassait dans son berceau, il était lui-même un enfant. En supposant qu'Ovide eût alors huit ou neuf ans, Paulus Quintus Fabius Maximus serait né en 719 ou 720, et il aurait eu dix-neuf ou vingt ans lorsqu'Horace lui adressa, en 739, sa première ode du livre IV <sup>6</sup>.

A cette époque de sa première jeunesse, déjà Paulus Quintus Fabius Maximus était l'honneur du barreau par son éloquence et son zèle à défendre les accusés <sup>7</sup>. Les agréments de sa personne lui avaient valu autant de succès eu amour qu'au Forum; et ses liaisons intimes avec Ovide et avec Horace prouvent qu'il n'avait pas moins de goût pour la poésie que pour les plaisirs amoureux. Aussi Horace, qui à l'âge de cinquante ans se trouvait en proie à des désirs que sa philosophie lui commandait de réprimer, supplie-t-il Vénus de l'épargner et de favoriser Paulus Maximus. Tel est le but de cette ode dont la fin trahit un sentiment très-poétiquement exprimé, et qui, dans les

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.* I, 5. — <sup>2</sup> Ovide, *de Ponto*, IV, 6, 9. — <sup>3</sup> Masson, *Ovidii vita*, p. 177 de l'*Ovide* de Lemaire. — <sup>4</sup> *Ibid.*, p. 216. — <sup>5</sup> Ovide, *de Ponto*, II, 3, 70 — <sup>6</sup> *Ibid.*, p. 89 et 99. — <sup>7</sup> Porphyrius, *ad Horat. Carm.* IV, l. 10, dans Braubard, t. I, p. 523.

mœurs dissolues des anciens, pouvait bien exciter quelques sympathies, mais qui heureusement, dans nos mœurs modernes, ne peut trouver ni pitié ni excuse.

« Ah! Vénus, après une si longue paix, pourquoi de nouveau me déclarer la guerre? Grâce, grâce, je t'en supplie! Je ne suis plus ce que j'étais sous le règne de la bonne Cinara<sup>1</sup>. Mère impérieuse des amours, cesse de vouloir asservir celui que dix lustres ont rendu inhabile à tes doux commandements. Va plutôt où t'appellent les caressantes prières de la jeunesse; et si tu cherches un cœur fait pour tes flammes, que les ailes de tes cygnes te transportent dans la demeure de Paulus Maximus. C'est un noble et beau jeune homme; il sait parler en faveur des accusés tremblants; formé à tous les arts, il portera au loin tes enseignes et ton empire, et lorsque, par ton secours, il aura triomphé des opulentes largesses d'un rival, il t'érigera près du lac d'Albe, sous un dôme de citronnier, une statue de marbre<sup>2</sup>. Là, tu t'enivreras du plus doux encens, et les sons de la lyre, des flûtes phrygiennes et des hautbois, uniront leurs accords pour te charmer. Là, deux fois le jour, en ton honneur, de jeunes garçons et de tendres vierges frapperont trois fois la terre de leurs pieds d'albâtre, à la manière des Saliens. Pour moi plus de femme, plus de jeune homme, plus de crédule espoir d'un amour mutuel. Je ne sais plus lutter la coupe en main, ni ceindre mon front de fleurs nouvelles. Mais pourquoi, Ligurinus, une larme furtive coule-t-elle le long de mes joues? D'où vient que mes lèvres naguère éloquentes craignent de s'ouvrir et gardent un honteux silence? C'est toi que je presse entre mes bras, la nuit, dans mes rêves; c'est toi dont je poursuis la fuite rapide; c'est toi, cruel, que j'essaye d'atteindre à travers les flots rapides<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* 13, 22; *Epist.* 1, 14, 33. Voy. ci-dessus, liv. III, § 7, t. 1, p. 133; lib. IX, § 12, t. 2, p. 32. — <sup>2</sup> Cf. Empédocle dans Athènes, *Deipnosoph.* XII, 1, p. 510. — <sup>3</sup> Voy. ci-après, § 8 et 9, p. 29.

## VIII.

Une ode très-courte, en huit grands vers asclepiades, qui est la dixième de ce livre IV<sup>1</sup>, est adressée à ce même Ligurinus pour lequel Horace, qui avait passé l'âge de plaire aux femmes, manifeste un si vif penchant. Les anciens scolastes n'ont pas manqué de nous instruire de l'intention d'Horace, qui est d'engager Ligurinus à se montrer plus accessible et moins dédaigneux. Dans cette ode, qui n'est pas depourvue de poésie ni de grâce, Horace exhorte ce beau jeune homme à n'être pas si orgueilleux des dons que Vénus lui a faits. L'âge viendra et fera tomber ces beaux cheveux qui flottent sur ses épaules. Ce joli visage si frais et si rose sera hérissé de poils et sillonné de rides. Alors Ligurinus, toutes les fois qu'il jettera les yeux sur son miroir, dira : « Que n'ai-je pensé autrefois comme aujourd'hui, ou pourquoi ma beauté ne revient-elle pas avec ma raison ? »

Dans l'épître<sup>3</sup> que Voltaire adresse à Horace, il lui dit :

Tout passe, tout perit, hors la gloire et ton nom ;  
 C'est là le sort heureux des enfants d'Apollon...  
 Tes vers en tous pays sont cités d'âge en âge...  
 Sur vingt tons différents tu sus monter ta lyre,  
 J'entends la Lalagé, je vois son doux sourire...  
 Je n'ose te parler de ton Ligurinus.

et 299, et ci-dessus, liv. II, § 21, t. 1, p. 91; liv. IX, § 16, t. 2, p. 41; liv. XI, § 4, t. 2, p. 146. — <sup>1</sup> Horace, *Carm.* IV, 10 : *O crudelis adhuc et Veneris muneribus potens*. Cf. Acron et Porphyrius, ad *Carm.* IV, 10, 1, dans Braunhard, t. 1, p. 564; le scolaste de Cruquius, p. 236, dans l'*Horace* de 1611; Jani; t. 1, p. 450; Mitscherlich, t. 2, p. 429; Orelli, t. 1, p. 503. — <sup>2</sup> M. Peerlkamp, qui mutilé sans pitié, le barbare ! les plus belles odes de notre poète, ne fait pas la moindre objection contre celle-ci, ni contre les quatre derniers vers de l'ode première du livre IV. Voy. *Horatii carmina*, recens. P. Hoffmann Peerlkamp, p. 369 et 418, Harlem, 1831. — <sup>3</sup> Poésies de Voltaire, *Épîtres*, t. III, p. 80, édit. de Didot, 1823.



Voltaire avait raison de se taire à cet égard : il ne voulait s'entretenir que du poète et du plaisir qu'il avait éprouvé à relire ses écrits. L'historien, sous peine de n'offrir à ses lecteurs qu'une peinture incomplète et mensongère de l'homme et de l'époque où il a vécu, ne peut garder le même silence. Rien ne prouve mieux le degré d'élévation qu'a procuré à l'humanité tout entière une religion plus pure, que le dégoût qu'elle inspire pour ce qu'il y a de purement matériel dans les passions; rien ne démontre mieux l'empire qu'exerçait le polythéisme sur les sentiments et les idées des anciens que la publication de la seconde églogue de Virgile et celle des deux odes d'Horace dont nous venons de parler. Ces deux grands poètes, aussi remarquables par le savoir, la dignité du caractère que par le talent, n'auraient certainement pas mis au jour de telles productions, s'ils n'avaient su qu'ils trouveraient un grand nombre de lecteurs disposés à sympathiser avec les souffrances que leur poésie exprime si énergiquement; et ce seul fait en dit plus en faveur de nos temps modernes, sous les rapports moraux et intellectuels, que des volumes d'histoire et de discussions.

Si Horace eut son Ligurius, Pindare eut son Théoxène<sup>1</sup>, Anacréon son Bathylle<sup>2</sup>, Catulle son Juventius<sup>3</sup>. On sait les bruits honteux qui coururent sur Jules César et sur Octave. Sous Adrien, le bel Antinoüs eut des autels; Trajan, ce modèle des empereurs, ne fut pas plus scrupuleux qu'Adrien<sup>4</sup>. Je ne parle que des empereurs les plus vertueux, et non de ceux dont la vie fut immonde. Ce qui peut engager à excuser Horace, c'est que Virgile et Tibulle, ses contemporains, ses amis, plus tendres en amour et moins épicuriens que lui, ont montré encore moins de réserve.

<sup>1</sup> Valère-Maxime, IX, 12. — <sup>2</sup> Anacréon, *Carm.* 22-29. — <sup>3</sup> Catulle, *Carm.* 48, 81, 99. — <sup>4</sup> L'emp. Julien, *Les Césars*, trad. par Spanheim, 1728, p. 68-72 et 209.

## IX.

La religion des anciens prêtait une excuse à la dépravation des sens, par la cause même qu'elle lui assignait. Remarquons que c'est à Vénus qu'Horace attribue la passion qui pèse sur son existence, et que c'est à cette déesse qu'il se plaint de vouloir reprendre sur sa vie une influence à laquelle son âge devait le soustraire. N'oublions pas que ce qui n'est pour nous qu'une allégorie était pour les Romains une réalité. Quoique Horace, dans la pratique, se laissât dominer par la philosophie d'Épicure, il n'avait pas adopté tous ses dogmes, et il repoussait son dégradant matérialisme autant que son athéisme insensé<sup>1</sup>. On le voit souvent pencher pour les stoïciens, et même emprunter quelque chose aux idées mystiques de Pythagore, en se montrant enclin à la superstition. Il est bien vrai que, dans ses épîtres et dans ses satires, qui indiquent une étude approfondie des diverses sectes de philosophie, il incline vers les croyances plus épurées de la secte académique, si éloquemment exposées par Cicéron; mais, dans ses odes, il se conforme aux croyances populaires, et paraît plein de foi et de piété envers les dieux<sup>2</sup>.

Parmi ce grand nombre de divinités qu'admettait le polythéisme romain, il n'y en avait aucune dont le culte fût plus révérend à Rome que celui de Vénus. Ce culte y avait été apporté d'Orient. Varron avoue qu'il était inconnu des premiers Romains<sup>3</sup>; mais depuis que la fable d'Énée, fils de Vénus et d'Anchise, échappé du sac de Troie<sup>4</sup> pour abor-

<sup>1</sup> Horace, *Carm.*, I, 29, 14; II, 6, 9; III, 3 et 21, 9; *Sat.* I, 1, 5 et 100; I, 9, 81; II, 3, 191; *Epist.* II, 1, 60. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* I, 4, 16; I, 37, 6; II, 2, 8; II, 20; II, 11, 10; III, 1, 25; III, 0; III, 24; IV, 7, 14; *Sat.* II, 5 et 6, 12 et 13; *Epist.* I, 6, 27; II, 1, 126 et 132. — <sup>3</sup> Varron, *de Lingua Lat.* IV, 10 et 20. — <sup>4</sup> Homère, *Hymne* III, εἰς Ἀφροδίτην.

der en Italie, eut pris crédit parmi les Romains, et qu'il se furent habitués à considérer la descendance de Romulus par le héros troyen et la déesse Vénus comme une sorte de légende sacrée, le culte de cette déesse obtint à Rome une singulière faveur, et s'étendit dans toute l'Italie<sup>1</sup>. Dans un poème destiné à nier l'existence des dieux et à faire triompher la doctrine du panthéisme, Lucrèce rend pourtant hommage à cette croyance nationale, et dès les premiers vers il dit : « Mère des descendants d'Énée, délices des dieux et des hommes, puissante Vénus<sup>2</sup> ! » Lorsque la famille des Césars, qui se prétendait issue d'Énée, fut parvenue au souverain pouvoir, ce culte de Vénus finit par envahir tout l'empire, et Rome en particulier. Au temps de notre poète, indépendamment de l'ancien temple qu'on lui avait érigé sous le nom de Vénus Érycine<sup>3</sup>, et du temple plus récent que Jules César fit construire en 708<sup>4</sup> sous l'invocation de Vénus Génératrice, cette déesse avait encore plus de vingt autres temples dans différents quartiers de la ville<sup>5</sup>, sans compter les chapelles particulières et les chapelles publiques. Parmi ces dernières, une des plus fréquentées, sans doute, était celle de Vénus *Voluptas*<sup>6</sup> ou *Lubentina*<sup>7</sup>. Elle était ainsi nommée à cause des plaisirs qu'elle procure. Ce n'est qu'à ce titre qu'on pouvait la considérer comme la promotrice de la honteuse passion qui tourmentait Horace. Du moins est-il certain qu'en suivant les transmutations successives qu'éprouva le culte si pur de cette

<sup>1</sup> Cf. Bachet de Meziriac, *Commentaires sur les épîtres d'Ovide*, t. 2, p. 142-171. — <sup>2</sup> Lucrèce, *de Natura rerum*, I, 1-2. — <sup>3</sup> Tite-Live, XXII, 9 et 10. Ce fut un Quintus Fabius Maximus qui en fit la dédicace. Suetone, *Galba*, 18. — <sup>4</sup> Dion Cassius, XLIII, § 22, p. 356. Servius, *in Æneid.* I, 720. — <sup>5</sup> Larcher, *Mémoire sur l'Énéide*, p. 23, 187, 207 et 344. — <sup>6</sup> Macrobie, *Saturn.* I, 10. — <sup>7</sup> Cicéron, *de Natura deorum*, II, 24 et 61. Varron, *de Lingua lat.*, V, 34, 45. Saint Augustin, *Cité de Dieu*, IV, 8.

Vénus vierge, de cette Vénus Uranie qui présidait aux chastes amours<sup>1</sup>, et en parcourant la longue liste des surnoms<sup>2</sup> que valurent à cette déesse les coupables passions dont elle embrasait ceux qui avaient mérité sa colère, nous n'en trouvons pas d'autres que ceux-là qui puissent faire naître l'idée d'une dégradation de son culte primitif, telle que celle qu'indiquent les premiers et les derniers vers de l'ode qu'Horace adresse à Fabius Maximus; car, en la supposant capable d'inspirer de si coupables penchants aux mortels dont elle était mécontente, on reniait les attraits divins qui la faisaient révéler « comme la créatrice des êtres, comme la souveraine de la nature, comme la déesse bienfaisante qui, du haut de la voûte étoilée, répandait la fécondité au sein des mers qui portent les navires et sur les terres qui donnent les moissons ». Telles sont les magnifiques paroles dont se sert le poète Lucrèce pour définir cette déesse, quand il la supplie de s'associer à ses chants et de prêter à ses vers un charme qui les fasse durer éternellement<sup>3</sup>.

## X.

Depuis longtemps Horace n'écrivait plus de satires, non qu'il n'eût encore à souffrir des dédains et des injustices de la critique, et plus encore des mauvais imitateurs et des maladroits panégyristes<sup>4</sup>; non que les vices, les travers et les ridicules ne fussent aussi communs et aussi choquants qu'ils l'avaient été au temps de sa jeunesse: mais il était devenu plus indulgent, et il avait cessé d'être irascible. Peut-être était-il tenté d'attribuer cet heureux changement dans son

<sup>1</sup> Cf. *Bibliothèque d'Apollodore*, I, § 4, 16, 23; III, § 3, 4, t. 1, p. 13, 163, 379, et t. 2, p. 25, 376, 465 trad. de Clavier. — <sup>2</sup> Larcher, *Mémoire sur Vénus*, p. 330-338. — <sup>3</sup> Lucrèce, *de Rebus natura*, I, 1-45. Larcher, *Mémoire sur Vénus*, p. 8-76. — <sup>4</sup> Cf. Horace, *Epist.* I, 19, Orelli, l. 2, p. 474.

caractère à la philosophie. Mais les bienfaits de l'âge, la faveur d'Auguste, l'amitié de Mécène, et la réputation dont il jouissait, en étaient des causes plus réelles.

A mesure qu'Auguste, par ses traités, par la renommée de son équité et de sa sagesse, par les victoires de ses armées, reculait les bornes de l'empire, Horace éprouvait le besoin de recourir à sa muse pour célébrer cette époque si glorieuse pour le nom romain, et certainement la plus prospère dont Rome eût été appelée à jouir depuis sa fondation. L'enthousiasme et le talent du poète semblaient s'accroître, il faut le dire, avec la grandeur des destinées de Rome. Les dernières odes qu'il a composées sont, sans aucun doute, les plus belles de son recueil. Ces motifs qui lui interdisaient la pensée de toute composition satirique le détournaient aussi d'écrire des épîtres qui, d'après le genre qu'il avait adopté pour ces sortes d'écrits, ressemblaient tant à des satires.

Pourtant Mécène, à en juger d'après le petit nombre de fragments qui nous restent de ses ouvrages<sup>1</sup>, devait préférer beaucoup les épîtres d'Horace à tous ses autres genres de composition, et il parvint par ses instances à obtenir de lui deux épîtres, qui furent probablement mises au jour avec une nouvelle publication plus complète. Ces épîtres sont la première et la dix-neuvième du premier livre; toutes deux sont adressées à Mécène.

## XI.

Dans la première<sup>2</sup>, le poète, que Mécène avait exhorté à chanter les victoires de Drusus sur les Rhètes et les Vindéliens, dont on s'entretenait beaucoup alors à Rome<sup>3</sup>, commence

<sup>1</sup> Cf. Albert Lion, *Mæcenatiana*, 4, p. 25-48. — <sup>2</sup> Horace, *Epist.* I, 1 : *Prima dicte mihi, summa dicende camæna*. Cf. *Horatii epistolæ commentariis uberrimis instructæ*, d'Obbarius et de Schmid, 1837, fascicule II, p. 108; Braunhard, t. 2, p. 234; Orelli, t. 2, p. 299. — <sup>3</sup> Kirchner, *Quæstiones Horatianæ*, p. 36.

par déclarer qu'il se croit impuissant pour répondre aux instances de son ami. C'est à Mécène que sa muse a dédié ses premiers chants, c'est à lui que les derniers doivent être consacrés ; mais que cet ami n'exige pas de nouveaux vers lyriques. L'âge a changé ses goûts ; son esprit n'est plus le même, et en vain voudrait-on le ramener sur le théâtre de ses anciens jeux. Le gladiateur Véjanus, qui a suspendu ses armes au temple d'Hercule et qui vit retiré à la campagne, doit lui servir d'exemple. « Véjanus, dit-il, se garderait bien de s'exposer à l'affront d'implorer au bout du cirque la pitié des spectateurs. » Horace fait allusion au droit de grâce réservé au peuple rassemblé dans l'amphithéâtre. Lorsqu'un des combattants était désarmé, ou s'avouait vaincu en abaissant ses armes, le vainqueur ne pouvait lui porter le coup fatal que lorsque les spectateurs avaient prononcé sur son sort. S'ils voulaient le sauver, ils fermaient leur pouce, et ils l'élevaient, si leur volonté était qu'il fût mis à mort<sup>1</sup>.

Horace entend sans cesse retentir à ses oreilles une voix qui lui crie : « Dételle enfin ton coursier vieillissant, de peur qu'il ne s'abatte au milieu de l'arène, exténué, haletant, et siffle par le public. » Adieu donc les vers ! adieu les amusements frivoles ! Le vrai, le beau, voilà désormais ce qui l'occupe constamment, voilà les trésors qu'il amasse afin d'en jouir au besoin. Pour le jeune amant trompé dans l'attente d'un nocturne rendez-vous, pour le mercenaire travaillant tant que le soleil est sur l'horizon, pour l'adolescent que gêne l'importune surveillance d'une mère, la nuit, la journée, l'année, s'écoulent avec moins de lenteur que le temps qui ajourne les espérances d'Horace et son projet de se livrer sans réserve à ce qui est également utile au pauvre et au riche, à ce que, jeune ou vieux, on se repent toujours d'avoir négligé.

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* I, 18, 66. Orelli, *Horat.*, t. 2, p. 465. Juvénal, III, 36. Pline, *Hist. nat.* XXVIII, 2-5. Cf. Mazois, *Ruines de Pompei*, pl. XXXII.

Mais de quel chef recevra-t-il le mot d'ordre? D'aucun en particulier. Il ne veut s'astreindre à jurer sur la parole d'aucun maître. Au milieu des flots qui se combattent, il fera aborder sa nacelle partout où elle pourra séjourner en sûreté. Tantôt, disciple de Zénon, il sera le partisan rigide, l'intrépide défenseur de l'austère vertu; tantôt, timide déserteur, il abandonnera le Portique pour se ranger en secret du côté d'Aristippe, en essayant de dominer les événements au lieu de se laisser dominer par eux<sup>1</sup>.

Il faut cultiver toutes les qualités heureuses, faire sans cesse la guerre aux mauvais penchants, à tous les défauts. Il n'en est point de si féroces qu'on ne puisse au moins adoucir, pour peu qu'on veuille prêter aux leçons une oreille attentive. Il est des paroles, il est des charmes pour guérir toutes les maladies de l'âme, tous les travers de l'esprit<sup>2</sup>. Horace l'assure, et sa muse, si variée, si persuasive, a le secret de ces charmes et de ces paroles. On en ressent toute la puissance quand on entre avec elle dans un commerce intime.

« C'est déjà une vertu que de chercher à fuir le vice, et le premier acte de sagesse est d'être exempt de folie. Parce qu'on n'a pas la force de Glycon<sup>3</sup> [fameux lutteur], négligera-t-on de prendre un exercice salutaire pour se garantir de la goutte? Parce que je n'aurai jamais la vue de Lyncée, est-ce une raison pour ne pas soigner mes yeux malades?

« L'argent vaut moins que l'or, et l'or vaut encore moins que la vertu. Voilà ce que je dis; et cependant, d'un bout à l'autre de la place de Janus<sup>4</sup>, aux jeunes comme aux vieux, on

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* 1, 1, 19 et 20. Orelli, t. 2, p. 304. Sur Aristippe, cf. Barthélemy, *Voyage du jeune Anacharsis*, c. 32, t. 3, p. 211-224, 4<sup>e</sup> édit; Diogène Laërce, II, 8; Cicéron, *de Offic.* 3, 33; Arrien, *Épictète*, I, 4. — <sup>2</sup> Horace, *Epist.* I, v. 35. Schmid, p. 17. Orelli, t. 2, p. 308. — <sup>3</sup> Cf. Acron ad *Horat. Epist.* 1, 10, 30; Braunhard, t. 2, p. 240; Schmid, t. 1, p. 19. — <sup>4</sup> Actuellement l'*Arco di Jano Quadrifonti*. Cf. Dezhobry, *Rome et le siècle d'Auguste*, t. 1, pl. I. *Plan du Forum*; Obbarius, *Q. Horat. Epist.* Fasc. I, 1837, p. 71-73; Orelli, t. 2, p. 311.

entend crier : Citoyens ! citoyens ! des ecus d'abord , la vertu , après les écus.

« En effet, si, pour compléter les quatre cent mille sesterces, il vous en manque six ou sept mille, vous ne pouvez être de l'ordre équestre : vous êtes plébéien. Peu importe que vous ayez le courage, la conduite, l'éloquence, la probité : vous êtes plébéien.

« Amassez du bien, vous dit-on, amassez-en légitimement, si vous le pouvez ; sinon, amassez-en à quelque prix que ce soit. Ah ! sans doute, pour jouir de plus près des drames lamentables de Puppis. »

On voit par ce passage de notre poète que les chevaliers et les sénateurs avaient au spectacle une place réservée, plus rapprochée de celle du théâtre. Ce qui est dit de Puppis est probablement un trait de satire qu'Horace décoche en passant contre cet auteur, dont les tragédies avaient du succès, mais qui ne lui plaisait pas. Acron et le scoliaste de Cruquius rapportent deux vers de ce poète tragique ; c'est tout ce qui nous en reste. Le sujet de ces deux vers est son épitaphe faite par lui-même, où il dit que ses amis et tous ceux qui le connaissent verseront d'abondantes larmes sur le tombeau de celui qui, de son vivant, en a tant fait répandre au peuple romain<sup>1</sup>.

La loi sur le cens de 400,000 sesterces (80,000 francs de notre monnaie<sup>2</sup>), exigés pour être dans l'ordre des chevaliers, avait été rendue sur la proposition de Roscius Othon en 687. On la nommait, par cette raison, la loi Roscia<sup>3</sup>. Ainsi elle classait les hommes d'après la fortune, et voilà pourquoi Horace dit à Mécène, dans cette épître : « Ne préférez-vous pas à la loi Roscia la vieille chanson dont on berça notre enfance, et qui

<sup>1</sup> Acron ad Horat. Epist. 1, 1, 97, dans Braunhard, t. 2, p. 245 ; et Weichert, *Poetar. latin. reliq.*, p. 276 et 277. — <sup>2</sup> Tables de Dureau de la Malle, *Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1830, t. 12, p. 320. — <sup>3</sup> Cicéron, *pro Murena*, 19. Cf Giraud, *Recherches sur le droit de propriété*, t. 1, p. 327.



fut chantée sans doute par les Camille et les Curius? Cette chanson donne la royauté à qui fait bien. *Faites bien*, disent les enfants dans leurs jeux, *et vous serez roi*. Oui, voilà le mur d'airain derrière lequel l'honnête homme aime à se retrancher; une conscience que rien ne trouble, un front qu'aucune faute ne fait rougir, la noble indépendance, une attitude ferme et dédaigneuse en présence des orgueilleux caprices de la fortune<sup>1</sup>, voilà ce qu'il oppose aux vils conseils que donne le vulgaire, aux maximes des usuriers, des agioteurs, des banquiers de la place de Janus. \*

Mais si le peuple romain demande à Horace pourquoi, se promenant comme lui, sous les mêmes portiques, il ne pense en rien de la même manière; pourquoi ce que l'on recherche, il le fuit, ce que l'on aime, il le hait: c'est que cette hydre aux cent têtes se livre à des penchans divers dont aucun ne lui convient, et qu'il est comme le renard qui refusait de pénétrer dans l'ancre du lion malade, parce qu'il avait observé que toutes les empreintes des pattes annonçaient qu'on y était entré, mais qu'aucune ne prouvait qu'on en fût sorti<sup>2</sup>. Horace ne veut point aller aux Indes, à travers les écueils et les flammes, pour acquérir des richesses; il ne cherche point une part dans les fermes publiques; il ne courtise pas les vieilles et riches veuves; il ne tend point de pièges aux vieillards opulents et décrépits; il ne veut point accroître par l'usure son modique patrimoine.

Si encore l'homme restait fidèle à ses inclinations, à ses projets! mais il en change à chaque instant. Ce travers dont Horace s'étonne le plus, et que sa raison ne peut supporter, est précisément celui dont il s'accuse lui-même; car sa muse, impitoyable envers les extravagances des autres, épargne encore moins les siennes. Il est même probable qu'il les exagère pour donner plus de force à ses préceptes. Mais laissons-le parler.

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* I, 56-67. Orelli, t. 2, p. 312-314. — <sup>2</sup> Horace, *Epist.* I, 1, 73-75. Orelli, t. 2, p. 315.

« Il n'est pas au monde, dit l'homme riche, de plus charmant site que celui de Baïes. Aussi la mer et le lac se ressentent de sa prédilection <sup>1</sup>. Mais déjà un autre caprice le domine. Ouvriers, vite! demain, transportez-vous à Téanum <sup>2</sup>. A-t-il dressé dans l'atrium la couche nuptiale: Rien, dit-il, non, rien ne vaut le célibat <sup>3</sup>. Est-il garçon, il jure qu'il n'y a de bonheur que pour les maris. Par quels nœuds retenir ce Protée aux mille formes?

« Et le pauvre? Vous pouvez rire: il change de taudis, de lits, de bains, de barbier; il a des nausées dans le bateau ou il a payé sa place, comme le riche dans la trirème qui lui appartient.

« Si je me présente devant vous avec des cheveux inégalement taillés, si je laisse apercevoir une chemise usée sous une tunique neuve, si les pans de ma toge retombent inégaux, vous riez, Mécène; et pourtant, quand je ne suis pas d'accord avec moi-même, quand ce que j'ai désiré je le refuse, ce que j'ai refusé je le désire, quand ma vie entière n'est qu'un flux et un reflux perpétuel de contradictions, quand vous me voyez démolir, construire, rendre rond ce qui est carré, vous ne riez pas, vous ne vous moquez pas de moi, sans doute parce que vous trouvez que je n'extravague pas plus ni autrement qu'un autre. Vous ne croyez pas que j'aie pour cela besoin d'un médecin, ni d'un curateur nommé par le prêteur sur avis de parents; non, vous ne le croyez pas, cher et tutélaire appui de ma destinée, vous

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* I, 1, 44-60. Orelli, L. 2, p. 369. *Lacus* est ici le lac  $\kappa\alpha\tau'\epsilon\lambda\theta\gamma\eta\nu$ , le lac Lucrin, près de Baïes. *Baiæ* est appelé par Sénèque, *Epist.* 51, l'auberge des vices, *diversorium vitiorum*. Voy. Propertius, I, 2, et ci-dessus, liv. VII, § 6, l. 1, p. 404. — <sup>2</sup> *Teanum Sidicinum*, dans la Campanie, ville célèbre par ses sources minérales, appelées aujourd'hui le *Caldarelle*; il y avait un autre *Teanum*, dans l'Apulie. Cf. Titulive, XXII, 57; Polybe, III, 91; Strabon, V 237; Pline, *Hist. nat.* III, 6. — <sup>3</sup> *Lectus gentilis*, v. 57. Voy. sur ce vers la note d'Orelli, *Horat.* I, 2, p. 317

cependant, Mécène, qui ne pardonnez pas un ongle mal taillé à cet ami qui ne vit que pour vous et que par vous.

« Concluons : le sage ne reconnaît au-dessus de lui que Jupiter; il est riche, libre, comblé d'honneurs, beau, en un mot, le roi des rois<sup>1</sup>; il a surtout la santé... quand la pituite ne le tourmente pas. »

Ainsi, un petit trait satirique, lancé contre l'absolutisme de la doctrine des stoïciens, termine encore cette épître, qui est une des meilleures de notre poète et peut-être celle où sa philosophie se trouve le plus clairement exposée. On voit que, pour concevoir cette philosophie éclectique qui consiste à prendre dans chaque système ce qu'il paraît offrir de meilleur et de plus judicieux, Horace n'avait pas besoin que, longtemps après lui, un philosophe, nommé Potamon, fondât à Alexandrie cette secte conciliatrice<sup>2</sup>. Cicéron lui en avait donné l'exemple, car lui aussi avait dit qu'il ne voulait pas se laisser déporter dans une secte, exclusivement, et y demeurer attaché, comme le naufragé sur le rocher ou la tempête l'a jeté<sup>3</sup>.

Cette épître nous apprend qu'en avançant en âge Horace se laissait aller à d'assez grandes négligences dans sa toilette. Il n'est pas étonnant qu'elles lui attirassent des railleries de la part de Mécène, qui avait écrit un poème ou un traité sur la parure, ou sur le soin qu'on doit avoir de sa personne (*de Cullu suo*). Il ne nous reste rien de cet ouvrage, que quelques expressions citées par Sénèque comme des exemples de style entortillé, négligé, affecté, qui, selon lui, étaient une image assez exacte de la vie molle et voluptueuse de Mécène, de sa démarche indolente, de la singularité de son costume lorsqu'il paraissait en public, avec une toge traînante et un manteau qui lui couvrait la tête<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Cf. Cicéron, *de Offic.* I, 11; Sénèque, *Epist.* 31 et 73. — <sup>2</sup> Dacier, t. 8, 39. Daunou, art. *Potamon*, dans la *Biogr. univers.*, t. 35, p. 503. —

<sup>3</sup> Cicéron, *Acad.* II, 3, 8. — <sup>4</sup> Sénèque *Epist.* CXLV, 1-4. Melbom, *Me-*

## XII.

Dans la seconde des épîtres dont nous avons parlé , Horace manifeste encore plus que dans la première l'intention d'en finir avec sa muse moraliste et satirique, en disant franchement tout ce qu'il pense de lui-même et de ses détracteurs. En effet, depuis, il ne composa plus de vers que pour tracer les préceptes de cet art d'écrire dans lequel il s'était montré un si grand maître<sup>1</sup>, que pour chanter les nouveaux succès et la gloire des armées romaines<sup>2</sup>, que pour se rendre l'interprète des vœux de Rome à l'égard d'Auguste<sup>3</sup>, et pour adresser de nouvelles actions de grâces à ces Muses auxquelles il était redevable de cette immortalité qu'il osait promettre à ses ouvrages<sup>4</sup>.

Horace vivait dans un de ces siècles de paix, de prospérité et de gloire, où les productions du génie ont développé le goût de la poésie et de la belle littérature. Alors la culture des lettres devient un besoin pour tous, elle est un noble plaisir pour les uns, une jouissance d'amour-propre pour plusieurs, pour d'autres un moyen de vivre. C'est à ces époques qu'abondent les mauvais auteurs et les cabales littéraires. L'homme de mérite et de probité qui s'écarte de ces coterics est nécessairement en butte à leurs attaques. Horace, de son temps, se trouvait plus qu'aucun autre exposé à la haine de cette classe d'écrivains. Sa renommée était grande; la nature de ses écrits, aussi bien que leur valeur poétique, lui avait procuré beaucoup de lecteurs: mais, si on en excepte quelques vrais juges, Pollion, Messala, Tucca, Valgius, Aristius, les frères Viscus, Bibulus, Servius, Furnius, Octavius<sup>5</sup>, et les grands poètes de son temps, Virgile, Varius, Tibulle, Propertius, Ovide, on

*cenæ*, c. XXII, 13-24, p. 145-148. — <sup>1</sup> Horace, *Ars poet.*, et *Epist.* I, 2. — <sup>2</sup> Horace, IV, 14. — <sup>3</sup> Horace, *Carm.* IV, 5, 15. — <sup>4</sup> Horace, *Carm.* IV, 3 et 8. Orelli, t. I, p. 454 et 489. — <sup>5</sup> Historien que Virgile a honoré d'une épigr. funéraire. Voy. *Catalect.* 14

était bien loin de rendre universellement justice à ses ouvrages. Ils étaient beaucoup lus ; mais ils étaient aussi très critiqués , ce qui tenait à plusieurs causes. La faveur dont il jouissait auprès de Mécène et d'Auguste lui faisait un grand nombre de jaloux. Ses traits satiriques et mordants avaient suscité contre lui des haines violentes. Enfin , le caractère tout nouveau de ses écrits donnait lieu à des hésitations et à des doutes de la part de ces esprits impartiaux , mais faibles , qui craignent , lorsqu'ils louent ou qu'ils blâment , de compromettre leur jugement , et qui attendent toujours , pour avoir une opinion , que d'autres aient prononcé. Le dédain d'Horace pour les lectures publiques , alors fort en vogue , contribuait aussi à augmenter le nombre de ceux qui lui étaient contraires. On disait que par là il n'avait en vue que de flatter Auguste et Mécène , auxquels il récitait ses vers en particulier avant de les publier. Des imitateurs maladroits outraient le désordre de ses dithyrambes ; ils substituaient l'enflure à la pompe harmonieuse de ses strophes , ou par la vulgarité du langage et des tournures , rendaient ridicule la familiarité de ses épltres. Ainsi ses admirateurs et ses copistes lui causaient encore plus d'impatience que ses ennemis. Ce fut pour épancher cette humeur orgueilleuse dont il était plein , qu'il adressa cette dernière épître à Mécène<sup>1</sup>. Il le nomme docte Mécène , parce qu'en effet Mécène était également versé dans les lettres grecques et latines ; on sait qu'il avait composé plusieurs ouvrages en prose et en vers<sup>2</sup>. Dion<sup>3</sup> lui attribue même l'invention de la tachygraphie , dont Sénèque fait honneur à Tiron , l'affranchi de Cicéron<sup>4</sup> , et qui est probablement plus ancienne que l'un et que l'autre.

Horace commence par citer le mot d'un des meilleurs au-

<sup>1</sup> Horace , *Epist.* I, 19 : *Prisco si credis , Mæcenas docte , Cratino.* Schmid , *Des Horatius Flaccus Episteln erkläert* , t. 1 , p. 418. Brauhard , t. 2 , p. 343. Orelli , t. 2 , p. 474. — <sup>2</sup> Meibom , *Mæcenas* , c. 23 et 24 , p. 141 et 148. — <sup>3</sup> Dion Cassius , LV , 7. — <sup>4</sup> Sénèque , *Epist.* 80. Isidore , *Origin* I , 24.

teurs de l'ancienne comédie grecque, l'Athénien Cratinus<sup>1</sup>. Il avait dit que les vers d'un buveur d'eau ne sauraient plaire ni vivre long-temps<sup>2</sup>. Le bon Ennius lui-même avait renvoyé au puits de Libon, c'est-à-dire parmi les gens d'affaires, parmi les usuriers et les plaideurs<sup>3</sup>, ceux qui veulent faire des vers sans l'assistance de Bacchus.

« Nos poètes, dit Horace, depuis que j'ai rendu le même édit, n'ont cessé de lutter de vin pendant la nuit, de puer le vin pendant le jour. Quoi! suffira-t-il au premier venu d'avoir un air farouche, d'aller les pieds nus, de porter une toge écourtée et de singer ainsi Caton, pour nous rendre les mœurs et la vertu de Caton? Iarbitas creva sur la place, en voulant rivaliser avec l'éloquence et le débit de Timagène. Un modèle dont il est facile d'imiter les défauts nous égare. Si par hasard je devenais pâle, ils boiraient du cumin pour se faire pâlir. O imitateurs, troupeau servile! combien de fois vos agitations m'ont échauffé la bile! combien de fois j'ai ri de vos impuisants efforts!

« Le premier, j'ai ouvert la carrière où personne avant moi n'avait paru; mon pied n'y foula la trace d'aucun autre. L'abeille, chef de l'essaim, qui sent sa force, le conduit et s'en fait suivre. Le premier j'ai fait connaître au Latium les iambes du poète de Paros, n'empruntant d'Archiloque que ses cadences et sa verve, mais non pas ses idées, ni son style mordant, si funeste à Lycambe. Et parce que j'ai craint de changer le rythme de ses vers, gardez-vous d'orner mon front d'une moindre couronne. Les chants mâles de Sapho, les chants d'Alcée lui-même, tempèrent chez moi l'âpreté d'Archiloque. Quant à l'ordre et à la nature des pensées, nulle ressemblance. Ma muse n'a point de beau-père qu'elle veuille noircir de

<sup>1</sup> Il mourut la première ou la deuxième année de l'olymp. 89, l'an 331 de Rome. —<sup>2</sup> Voy. l'*Anthol. Palat.*, XIII, 20. —<sup>3</sup> Cf. Horace, *Sat.* II, 6, 36, et Acron, ad *Horat.*, *Epist.* I, 19. 18, dans Braunhard, t. 2, p. 313; Cicéron, *de Inventione*, I, 17; I, 36; *Pro Sexto*, 8; Ovide, *Remed. amor.*, 561.

ses outrages, elle n'attache point au cou d'une fiancée le laet fatal<sup>1</sup>. Oui, ce sont des accords qu'aucune bouche n'avait encore répétés, que j'ai fait le premier résonner sur la lyre latine, et je jouis en voyant mes œuvres sans modèle, dans des mains libres, occuper de nobles regards.

« Voulez-vous, Mécène, savoir pourquoi l'ingrat lecteur, qui chez lui chérit et loue mes opuscules, devient injuste et les décrie dès qu'il a passé le seuil de sa porte? c'est que je ne sais pas mendier les suffrages d'une foule incostante, en prodiguant des repas, en distribuant des vêtements usés; c'est que, auditeur des Virgile, des Tibulle, des Pollion, dont je me venge en leur lisant mes vers, je ne brigue point l'approbation de la troupe des rhéteurs, ni l'honneur d'être entendu dans leurs écoles.

« De là leur désespoir. Si je dis que j'aurais honte de réciter en présence d'un public nombreux des vers si peu dignes de son attention, et de paraître attacher beaucoup d'importance à ces bagatelles: « Vous raillez, me dit-on, et c'est pour les oreilles de Jupiter que vous réservez tout cela; car vous vous flattez, dans votre admiration pour vous-même, de distiller seul le miel de la poésie. » A ces railleries je crains d'en opposer de trop mordantes, et de me faire arracher les yeux dans la lutte. Ici, dis-je, point de combat; ajournons les plaisanteries: bien souvent elles engendrent les disputes, et celles-ci la colère; de la colère naissent les haines violentes et la guerre homicide. »

Des remarques de Porphyrius et du scoliaste de Cruquius, il résulte que<sup>2</sup> celui dont Horace parle dans cette épître, sous le nom de Iarbitas, était Codrus, poète né en Afrique<sup>3</sup>, que Virgile aussi a ridiculisé, et qui écrivit un poème intitulé la *Théséide*<sup>4</sup>. Co-

<sup>1</sup> Cf. Welcker, in *Jahn's Jahrbüchern*, für philologie, Bd. XII, § 24; et Orelli, *Horatius*, t. 2, p. 481. — <sup>2</sup> Acron, ad *Horat. Epist.* l. 14, dans Braunhard, t. 2, p. 343. Le scoliaste de Cruquius, dans Schmidt, *des Episteln Horat., erkläert*, t. 1, p. 429. — <sup>3</sup> Virgile, *Eclog.* V, 11; VII, 22. — <sup>4</sup> Cf. Weichert, p. 369 et 372 des *Poetarum latin. reliquæ*.

drus voulant un jour à souper, et après avoir bien bu, imiter la déclamation de Timagène, se rompit un vaisseau dans la poitrine et mourut subitement. Quant à Timagène, c'est ce rhéteur d'Alexandrie qui fut fait prisonnier par Gabinus et envoyé à Rome, où il fut acheté par Faustus, fils du dictateur Sylla. La destinée de Timagène est des plus singulières : après avoir été successivement esclave, cuisinier, porteur de lettres et professeur d'éloquence, il devint le favori et le commensal d'Auguste ; mais il s'attira une disgrâce par ses indiscrétions et ses sarcasmes, et se fit chasser. Pollion, qui aimait son esprit railleur, l'accueillit. Auguste reprocha à Pollion de donner asile à un de ses ennemis, mais il n'exigea pas qu'il fût renvoyé. Timagène avait écrit une histoire citée par Ammien Marcellin, un livre intitulé *des Rois*<sup>1</sup>, et une Vie d'Auguste, qui était sans doute toute à son éloge, car il la brûla lorsqu'il fut brouillé avec cet empereur<sup>2</sup>.

Sanadon remarque judicieusement<sup>3</sup> que, lorsque Horace se vante de n'avoir imité d'Archiloque que la mesure des vers, et nullement l'acreté et la virulence, il oublie ses épodes contre Canidie, Cassius Sévérus, le poète Mævius, la vieille débauchée; ce qui est encore une preuve, ajoutée à tant d'autres, que ses épodes ne furent jamais comprises, de son vivant, dans son recueil ; qu'il n'avoua jamais ouvertement ces œuvres de sa jeunesse, et qu'elles ne furent recueillies et ajoutées qu'après sa mort aux poésies qu'il avait lui-même publiées.

Horace se compare dans une de ses odes à l'abeille de son pays, qui recueille sur le mont Matinus<sup>4</sup> le miel des fleurs : en suivant cette comparaison, il aurait pu ajouter que cette abeille

Ammien Marcellin, XV, 9, § 2. — <sup>2</sup> Sénèque, *de Ira*, I, 32 et *Epist.* IV. Cf. Quintilien, *Instit. orat.* I, 10, § 10 ; Sénèque, *Epist.* XCI, § 13 ; et Weichert, *de Iarbita Timagenis œmulatore*, dans les *Poet. latin. reliquæ*, p. 103-474. — <sup>3</sup> Horace, traduit par Sanadon, t. I, p. 201, édit. in-4°. — <sup>4</sup> Horace, IV, 2, 27. Orelli, t. I p. 419.



portait un aiguillon assez fort pour se défendre, assez douloureux pour se venger<sup>1</sup>.

On conçoit qu'il ait tâché d'éviter une trop complète ressemblance avec Archiloque, et que cependant il tint à honneur de lui être comparé. Archiloque avait été chassé de Paros, sa patrie, de la colonie de Thasos qu'avait fondée son père, et de Lacédémone; partout il se lit redouter et haïr, il vécut pauvre et malheureux, et périt assassiné par un de ceux qu'il avait rendus victimes de ses vers. Horace, au contraire, a vécu heureux et chéri de tous ceux qui le connurent; voilà ce qui distingue les destinées de ces deux poètes. Mais combien de rapports de ressemblance, quoique leurs existences se trouvent séparées par un intervalle de six siècles! Archiloque, né d'un père illustre, était cependant le fils d'une esclave affranchie que son père avait épousée<sup>2</sup>. Chez les Grecs, c'était une tache aussi grande que d'être, comme Horace, né d'un père affranchi. Archiloque abandonna son bouclier dans une bataille; Archiloque aimait les femmes et le vin, et quelques-unes de ses poésies étaient tellement libres, que l'empereur Julien en avait interdit la lecture aux prêtres du paganisme<sup>3</sup>. Pour se venger de Lycambe, qui lui avait promis Néobulé, sa fille, et qui la donna à un rival plus riche, il composa en vers iambes des odes satiriques, formées par le mélange d'un grand vers et d'un petit; cette sorte de distique est ce qu'on a nommé des épodes. L'effet en fut tel, dit-on, que Lycambe, Néobulé et ses deux sœurs se pendirent de désespoir d'être ainsi diffamés. Ce poète, qui faisait un si funeste usage de son génie, fut considéré comme le créateur du genre lyrique chez les Grecs. On

<sup>1</sup> Hinc Venusina favos dulci jucunda susurro  
Carpit apes, sed acu ferit irritata cruento.

(*Politien.*)

<sup>2</sup> Élien, *Hist. div.* X, 13. — <sup>3</sup> N'est-ce pas un indice que le christianisme avait fait naître, même chez ses antagonistes, un sentiment de pudeur publique, auparavant inconnu?

admirait dans ses productions, surtout dans ses hymnes en l'honneur des dieux, la force extraordinaire des expressions, la vivacité des images, la sublimité des pensées. Cicéron<sup>1</sup> et Velleius Paterculus<sup>2</sup> le placent à côté d'Homère; Dion Chrysostome<sup>3</sup>, Longin<sup>4</sup> et Quintilien<sup>5</sup> en portent le même jugement; mais il ne nous reste rien de lui, à part un petit nombre de fragments.

Quoique Horace se fût attiré bien des ennemis par son esprit caustique et mordant, par son humeur libre et indépendante, comme il était obligeant, dépourvu d'ambition, modeste dans ses goûts et dans son existence, il ne suscita point, comme Archiloque, des haines violentes contre lui: il paraît même que, sans la rechercher, il eut une sorte de popularité, due probablement au succès de ses hymnes religieux, chantés par le peuple dans les solennités publiques et ailleurs. Une vie simple, des habitudes modestes, ne déconcertent-elles pas les inimitiés les plus farouches? Or nous pouvons suivre Horace au milieu des rues tumultueuses de Rome, et le voir tel qu'il s'est peint lui-même; nous le verrons accompagné d'un seul esclave, circulant, flânant dans le cirque et dans le marché; s'informant du prix du blé, des légumes (tout Romain propriétaire était régisseur de ses biens), ou se promenant sous les portiques, souvent plongé dans ses rêveries; avare de paroles lorsqu'on le rencontrait, plutôt réservé qu'empressé; aimable et gai, aimant la société, surtout celle des femmes et d'amis choisis; naturellement complaisant, mais se ployant peu au ton souple et flatteur de ceux qui se rassemblaient chez Mécène et chez Auguste, et préférant volontiers à ce monde brillant ses livres et sa solitude champêtre<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Cicéron, *ad Attic.* lib. XVI; *Epist.* II, 20; *Tuscul.* I; *de Finib.* 2, 31. — <sup>2</sup> Velleius Paterculus, I, 5, 2. — <sup>3</sup> Dion Chrysostome, *Orat.*, XXXIII, p. 397. — <sup>4</sup> Longin, *περί Ἱψους*, XIII, 3, § 33, 5, p. 54 et 117, édit. de Weiske, Lipsitz, 1809. — <sup>5</sup> Quintilien, *Inst. orat.* lib. X, c. 1. Cf. Sévin, *Mémoire sur Archiloque*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. 10, p. 36-53. — <sup>6</sup> Horace, *Sat.* I, 4, 133, 136; I, 6, 56, 112; *Epist.* I, 4; 18, 96.

## XIII.

Nous n'avons pas d'œuvres entières d'Alcée et d'Archiloque, les deux principaux lyriques grecs qu'Horace s'était proposés pour modèles. Nous ne pouvons donc établir entre eux et lui de comparaison qui puisse motiver notre jugement sur la question de prééminence ou d'infériorité; mais, dans ce qui nous reste de Pindare, il est facile de s'apercevoir que ce poète surpasse Horace par la grandeur des images et la richesse du style. Pourtant il n'est personne qui n'ait relu plus souvent Horace que Pindare, même parmi ceux qui sont le plus familiarisés avec la langue grecque. C'est qu'Horace l'emporte sur le poète thébain par l'abondance des idées, l'intérêt et la variété des sujets, par la diversité des mètres. Tout ce que l'amour, l'amitié, la reconnaissance, le patriotisme, la gloire de la patrie, le spectacle de la nature, peuvent inspirer à l'âme de sentiments vifs ou passionnés, tendres ou exaltés, mélancoliques ou joyeux, devient pour Horace autant de sujets d'odes. Le retour ou la visite d'un ami, la mort d'une personne chérie, un jour de fête ou de naissance, la tendresse ou l'inconstance d'une maîtresse, un joyeux banquet, la cessation des guerres civiles, de nouveaux triomphes ou des fêtes nationales, sont autant de motifs qui le portent à saisir sa lyre. Les causes les plus fortuites lui rappellent les malheurs de la patrie; il déplore des désastres depuis longtemps passés, avec autant de verve et d'énergie qu'il en met à peindre la prospérité présente: sa tristesse est aussi profonde que sa joie est vive; et dans ses vers se révèle l'âme du patriote, encore plus que le talent du poète. Pour lui, le genre lyrique répond sans effort à toutes les émotions du cœur, à tous les mouvements de la pensée, à tous les caprices de l'esprit. La grâce, l'énergie, la pompe ou l'élégante simplicité, donnent tour à tour à chacune de ses odes le caractère qui lui convient, et se trouvent souvent réunies.

Comme il rappelle avec autorité à l'exercice de la vertu ! avec quelle heureuse variété d'expressions et de tournures il parvient à nous convaincre que le bonheur ne consiste que dans la modération, dans le contentement de soi-même, dans une médiocrité suffisante et dans le mépris des richesses ! En lui tout est vrai, tout est naturel, et sa muse n'est que l'écho fidèle de son âme ardente et sensible. Comme il peint bien les douces impressions et les joies du printemps, et la tristesse de l'hiver qui lui rappelle toujours la brièveté de la vie et la nécessité d'en jouir ! comme il exprime avec chaleur tout ce que l'amour a de délicieux et de cruel ! comme il aime bien sa patrie, ses amis, et le premier de tous, Mécène, son bienfaiteur ! comme il loue magnifiquement les grands hommes qui ont illustré le nom romain ! Aucun poète n'offre une peinture plus vraie, plus sincère de lui-même, une manifestation plus entière et plus complète de ses sentiments les plus intimes, de ses pensées les plus habituelles, un aveu plus franc, plus fidèle, de ses défauts et de ses qualités, de ses vertus et de ses faiblesses. C'est par lui-même que nous savons qu'il était emporté et colère, trop enclin à des desirs qu'il aurait dû reprimer, et trop peu tempérant dans ses libations à Bacchus. Il ne veut rien cacher à ses lecteurs, ou plutôt à ceux auxquels s'adresse chacune de ses compositions, car il ne veut pas qu'on puisse croire qu'il a écrit pour le public. Jamais il ne fait des vers que pour épauler son âme dans l'âme de quelqu'un qui lui est cher, ou par le besoin qu'il éprouve de s'entretenir des objets qui l'occupent ou qui l'intéressent. Le poète n'est chez lui que l'interprète de l'amant, de l'ami, du joyeux convive, du philosophe, de l'homme de goût, de l'homme sensible.

Sous ce rapport, il montre le même caractère dans toute ses productions ; il se présente à nous sous les mêmes traits, mais non pas avec le même genre de talent. C'est qu'aucun poète n'a montré plus de flexibilité dans deux manières aussi différentes d'écrire, que celles qu'on remarque dans ses odes

et ses *sermones*. Dans les odes, tout est coloré, harmonieux, inspiré; le poète chante sur des tons divers, mais toujours il chante; la philosophie et la saine morale elle-même ne s'y présentent qu'entourées de tout le prestige de la poésie. Dans les satires et les épîtres, on s'aperçoit bien, à certaines cadences, que c'est encore un poète qui écrit, mais ce poète ne chante plus, il cause, il raisonne: son style est simple et familier; ce n'est plus l'inspiration qui le domine, c'est la raison qu'il recherche; ce n'est plus par le feu d'une ardente imagination qu'il veut briller, mais par les grâces piquantes d'un esprit malin et caustique. La philosophie semble lui avoir fait délaisser la muse, ou s'il consent à ce que celle-ci suive l'autre, c'est à condition de se cacher modestement derrière elle, non pour la guider, mais pour l'accompagner dans sa marche. Il éprouve le besoin de s'exprimer avec concision et clarté, et si son langage énergique et figuré trahit encore quelquefois le poète, c'est comme par l'effet d'une allure qui lui est naturelle; il revient promptement au style simple, mais vif et animé, d'un entretien familier.

Dans ses satires, habile à démasquer les vices de tous ceux qui se déguisent avec des costumes empruntés aux sectes philosophiques, il les bafoue et les flétrit dans la personne des Fabius, des Crispinus, des Stertinius, des Cadius, des Damasippe; il poursuit encore avec une verve plus mordante les musiciens arrogants et les mauvais poètes, les parasites et les flatteurs, les dissipateurs et les avarés, les ambitieux, les dénonciateurs, les usuriers et les coureurs d'héritages; et les noms de Pantolabus, de Nomentanus, de Milonius, de Nérius, de Périllius Cicuta, de Birrius, de Caprius, de Pédiatius, de Voranus, de Tanaïs, de Visellius, de Pomponius, de Fufius, de Furius Bibaculus, d'Hermogène, de Tigellius, viennent se placer tour à tour sous sa plume honnête et sévère.

La liste en est longue, et cependant chez Horace la satire personnelle n'était qu'un accessoire de la morale, un moyen

de rendre plus sensibles, plus évidentes, plus efficaces, les maximes de la sagesse et les leçons nécessaires au bonheur. Ses exemples sont des preuves, ses portraits des conseils. Poète enjoué et profond, il sondait avec habileté tous les maux de l'âme, toutes les plaies du cœur, tous les travers de l'esprit. A la sévérité du prêtre qui lance l'anathème contre l'infracteur des règles éternelles de la vertu, Horace joignait l'indulgence du philosophe qui déplore les travers et compatit aux faiblesses. Habile médecin, quand il se sent impuissant pour guérir, il soulage, il console.

Jamais Horace ne doit être séparé de ses ouvrages, car dans tous il est toujours lui-même, toujours il se met en scène, toujours il parle à ceux qu'il aime, de lui-même ou d'eux-mêmes; et, pour lui, s'entretenir avec ses amis, c'est s'entretenir avec ses lecteurs, car tous deviennent ses amis. C'est surtout dans ses épîtres qu'il s'est peint avec le plus de vérité. Ce goût de la retraite, cet empire sur soi-même, cette absence d'ambition, ce mépris des richesses, ce sage emploi du temps, ce soin de réprimer en soi des penchants vicieux, d'éviter les travers, les ridicules et les défauts qui peuvent nuire au bonheur, nous rendre moins bons ou moins aimables; tous ces conseils de la sagesse, qu'on pourrait nommer la *philosophie horatienne*, et qu'il a cherché à faire prévaloir dans ses odes et dans ses satires, il les montre mis en pratique et en action. Il s'applique à lui-même tous ces préceptes, toutes ces maximes. On le voit inquiet pour ses amis lorsqu'ils négligent ou refusent de s'y soumettre. Il cherche à les y ramener, et s'attendrit sur leur compte quand ils s'égarèrent, aussi empressé de soigner leur bonheur que le sien propre. Son air de conviction entraîne et persuade. Comment ne pas se rendre aux leçons d'un moraliste qui jamais ne dogmatise, qui ne veut paraître ni plus sage ni plus infallible que les autres, dont l'apparente insouciance et la gaieté moqueuse ajoutent encore à l'effet de ses paroles? car la morale d'Horace est comme sa vie, moitié sérieuse, moitié joyeuse.

Les épitres d'Horace, qui sont ses derniers ouvrages, sont aussi les dernières manifestations de son âme, les dernières instructions que lui suggèrent sa longue pratique des hommes et du monde. Ce sont les résultats des études de toute sa vie, en philosophie et en littérature : voilà pourquoi l'on y trouve une raison plus mûre, plus calme et plus forte, un talent plus exercé et plus parfait. De même que dans les satires, le poète y quitte rarement le ton familier ; mais pourtant la phrase poétique y est plus marquée, plus élégante, plus nombreuse ; la versification, plus pure, plus soignée, ne présente que de rares et légères négligences, tandis qu'elles sont assez graves, assez fréquentes dans les satires

## XIV.

Deux poètes latins, depuis Horace, se sont rendus célèbres dans le genre satirique : ce sont Perse et Juvénal. Le premier se distingue par l'excellence de sa doctrine ; il a sur la vertu les idées pures et élevées de la secte stoïcienne qu'il avait embrassée ; mais il a aussi la roideur et l'obscurité de cette école. Il ne connaît ni les hommes ni la société. Pour ramener au joug des principes, il croit qu'il suffit de les exposer ; pour faire haïr le vice, il se contente de le flétrir par des vers énergiques.

Juvénal est plus éloquent, plus poète que Perse ; comme lui, il suit dans chacune de ses compositions un plan régulier, et ne s'écarte pas du sujet qu'il s'est proposé de traiter. Chacune de ses satires attaque un vice en particulier ; il le combat avec verve, avec emportement ; son langage décèle une conviction profonde ; il fait partager aux lecteurs sa vertueuse indignation : mais l'effrayante énergie de ses portraits, le tableau hideux et chargé qu'il fait de la société de son temps, font désespérer de toute amélioration. Il nous montre trop souvent, et quelquefois trop longuement, jusqu'où l'homme peut se dégrader, et trop rarement, comme Perse, jusqu'où il peut s'élever. Il

en est du mal moral comme du mal physique . quiconque l'exagère nuit à sa guérison.

Cette constante sévérité de principes, cette manière de traiter un sujet, sans jamais s'en laisser distraire, sont sans doute des qualités dans Perse et dans Juvénal; peut-être même doit-on les considérer comme des progrès de l'art, puisqu'en général ce sont ces deux poètes qu'ont imités les meilleurs satiriques modernes, du moins en France.

Pourtant, ces qualités, Horace ne les possède pas, et non-seulement il ne les possède pas, mais il ne les a pas recherchées, mais il les a même à dessein évitées. Le but qu'il se proposait les excluait, aussi bien que sa philosophie propre et la tournure de son esprit. Horace n'adopte aucune secte, n'embrasse aucune opinion exclusive; mais il jette sur la société et sur l'homme en général des regards pénétrants. Il voit les préjugés, les vices, les défauts qui nuisent le plus au bonheur, et il les combat par le ridicule, le sarcasme, l'ironie, par des sentences et des réflexions fécondes en applications, par des apologues, par l'exposé des inconvénients ou des malheurs qu'éprouvent ceux qui s'y laissent entraîner, autant que par la peinture forte et gracieuse du bonheur du sage. Dans une même satire, il traitera plusieurs sujets et passera quelquefois sans transition de l'un à l'autre. Ce n'est pas toujours le vice le plus grave, le travers le plus choquant, qu'il se montre le plus empressé d'attaquer; c'est celui qui le blesse le plus, celui qui lui a causé le plus d'ennui et de contrariété. Il commence le plus souvent par ce qui est frivole, avant d'arriver à ce qui est sérieux et profond; il semble marcher capricieusement, sans dessein prémédité: mais dans toutes ses compositions, dans ses satires comme dans ses épîtres, il se montre toujours fidèle au même plan, et tend toujours au même but; il s'efforce de rendre les hommes meilleurs et plus aimables, il cherche à les réformer en se réformant lui-même. Par là, il est beaucoup plus varié que Perse et que Juvénal; il appro-



fondit moins longuement chaque sujet, mais il en effleure un plus grand nombre; il les traite sous un point de vue plus général, et par conséquent plus philosophique. Il peut ainsi semer dans chacune de ses compositions un plus grand nombre de maximes applicables à tous les états, à toutes les conditions, et qui conviennent aux hommes de tous les temps. Indulgent pour les faiblesses humaines, surtout pour celles qu'il partage, il flotte incertain entre les différentes sectes de philosophes, mais il signale avec une verve, une sagacité merveilleuses, ce que chacune de ces sectes a de faux, d'excessif, d'impraticable ou de ridicule. S'il est moins moral que Juvénal et que Perse, il est plus instructif; si ses préceptes sont moins logiques, ils sont plus usuels; s'il est moins énergique et moins entraînant, il est plus amusant et plus persuasif<sup>1</sup>.



## XV.

An de Rome 739. Av. J.-C. 15. Age d'Horace 50.

Vers cette époque mourut Propertius<sup>2</sup>, qu'Horace dut rencontrer souvent chez Mécène. L'existence de cette classe de femmes que les voluptueuses contrées de l'Orient fournissaient à Rome, de ces séduisantes courtisanes, auxquelles la beauté, les talents, la richesse, donnaient tant de moyens de séduction, et le relâchement des mœurs qui se fit sentir à la même époque parmi les matrones romaines elles-mêmes, tout cela explique pourquoi on vit alors surgir tant de poètes élégiaques, qui se firent un nom par la seule peinture des tourments et des plaisirs de l'amour. Les plus célèbres furent Gallus, Tibulle, Propertius et Ovide. Il ne nous reste rien du premier, cet ami de Virgile et d'Horace, qui, tombé dans la disgrâce d'Auguste, se donna

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. V, § 6 et 7; liv. VI, § 8 et 9, t. 1, p. 247, 260, 331 et 346. — <sup>2</sup> Barthius, *Vita Sexi. Aurelii Propertii*, p. 28, dans le Propertius de Lemaire. Masson, *Ovidii vita*, p. 99, édit. in-12, et dans l'Ovide de Lemaire, t. 2, p. 151. Weber, *Corpus poet. latinor.* p. XXVI

la mort en 728<sup>1</sup>. Ovide, le dernier et le plus récent, toujours brillant, ingénieux, galant, spirituel, est, pour ce genre, inférieur aux deux autres, qui, souvent imités, n'ont jamais été égaux. Ovide n'est qu'un voluptueux qui peint les plaisirs des sens; Tibulle et Propertius expriment les sentiments du cœur et tout ce qu'il y a de tendre, de passionné, de délicat dans l'amour. Tibulle est plus naturel et plus touchant; Propertius, plus énergique, plus profond, plus varié. Tibulle puise toujours ses inspirations dans lui-même; Propertius, plus instruit, plus littérateur, plus poète, se ressouvient trop souvent de Callimaque et de Philéas.

Fils d'un chevalier romain qui périt dans les guerres civiles et fut par là réduit à l'indigence, Propertius est du nombre des poètes de ce temps qui durent le rétablissement de leur fortune aux bienfaits de Mécène et d'Auguste. Ses ouvrages nous apprennent que, comme Horace, il fut invité par Mécène à composer un poème à la gloire d'Auguste, mais que, de même que notre poète, il s'y refusa et resta fidèle au genre qui était propre à son génie<sup>2</sup>. Ses élégies prouvent cependant qu'il aurait pu cueillir une palme plus noble: il a souvent une magnificence d'expressions, une richesse d'images, une rapidité, une élévation qui dénotent qu'il pouvait tenter un sujet épique; mais peut-être que le temps lui a manqué. En effet, tout semble démontrer qu'il mourut en 739, à l'âge de trente-sept ans, lorsque son talent était encore dans toute sa force. S'il est vrai que les richesses de la muse latine dans la poésie érotique sont une preuve de la vie licencieuse de la jeunesse romaine au siècle qui les vit éclore, on doit aussi reconnaître que ce fut le hasard qui fit naître en même temps plusieurs poètes éminents, que leur génie porta vers ce genre de composition. Leurs productions, lues avec avidité, durent avoir sur cette même jeunesse une influence qui augmenta encore le dérèglement des mœurs. Ces

<sup>1</sup> Dion Cassius, LIII, 23, p. 718. Suétone, Oct. Aug. 68. — <sup>2</sup> Propertius, III, 9.

peintures si vives, si gracieuses, si multipliées, des charmes d'une maîtresse adorée et des jouissances enivrantes que procurent ses moindres faveurs, ces leçons de volupté données en vers harmonieux étaient bien plus dangereuses que les odes où Horace ne parle jamais de l'amour que comme d'une faiblesse ou d'un tourment, ou afin de donner plus de force à sa morale et à ses réflexions philosophiques sur la brièveté de la vie. Aussi Ovide, à qui il convenait de disposer les jeunes femmes à se montrer peu cruelles envers un amant aimable, ne met point Horace au nombre des livres dont il leur recommande la lecture<sup>1</sup>.

## XVI.

Après la conquête de l'opulente Égypte, après la soumission des provinces d'Afrique si fertiles en blé et si importantes pour l'approvisionnement de Rome, uelle victoire remportée par les armées d'Auguste ne causa plus de joie aux Romains que celle de Drusus sur les Vindéliciens et les Rhètes. Tibère coopéra aussi à la soumission de ces derniers, qui ne purent être vaincus que lorsqu'il eut réuni les troupes qu'il commandait à celles de son frère. Ces nouvelles conquêtes assuraient le repos et la tranquillité de l'Italie; elles ouvraient au commerce de nouvelles voies, et donnaient un cours facile à cette navigation du Danube qui établissait une communication entre les provinces orientales et occidentales de l'empire<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voici la bibliothèque de choix qu'il leur compose : parmi les Grecs, Callimaque, Anacréon et Sappho ; parmi les Latins, Properce, Gallus et Tibulle, le poème de Varron d'Atace relatif à la loi son d'or, et sans doute aussi ses élégies amoureuses. Ovide recommande encore la lecture des aventures d'Énée et de Didon dans Virgile, et enfin ses propres ouvrages, c'est-à-dire son *Art d'aimer*, ses *Heroides*, et ses trois livres d'élegies, intitulés : *Les Amours*. Voy. Ovide, de *Arte amandi*, III, 329-449. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LIV, 22, p. 754. Velleius Paterculus, II, 97. Suetone, *Tiberius*, 9. Paul Orose, VI, 21, p. 445, édit. d'Havercamp. Strabon, IV, 6, p. 200. t. 2, p. 97 de la trad. franç.

Auguste, habile à seconder les élans de l'opinion publique, qui lui était favorable, demanda à Horace des vers à la louange de Drusus, au sujet de ces victoires. C'est Suétone qui nous apprend cette particularité, également honorable pour l'empereur et pour le poète, puisque l'ode qu'il composa sur ce sujet, la quatrième du livre IV, est un de ses chefs-d'œuvre<sup>1</sup>. Suétone dit que cette ode et celle qu'Horace écrivit plus tard pour Tibère le forcèrent à ajouter, après un long intervalle, un quatrième livre d'odes à ses trois premiers livres<sup>2</sup>. Acron et Porphyriion font aussi la même remarque<sup>3</sup>. Il est probable que, si la mort ne l'en avait empêché, Horace aurait publié un quatrième livre renfermant un plus grand nombre d'odes, et peut-être un cinquième, sans compter les épodes.

Tacite dit<sup>4</sup> que ce fut un bonheur pour Auguste, après avoir été privé de Marcellus et ensuite d'Agrippa, de retrouver encore dans les deux fils de sa femme deux guerriers qui concoururent habilement au maintien de sa puissance. Mais il fallait, pour être juste, faire observer que ce fut Auguste qui dirigea leur éducation<sup>5</sup>, surtout celle de Drusus, né dans sa maison, en présence de ses dieux pénates. On sait que, lorsque Auguste enleva Livie à son mari, elle était enceinte de Drusus. Des soupçons s'élevèrent sur une liaison intime qui aurait existé longtemps avant le mariage convenu entre elle et Octave; et comme elle accoucha trois mois après la célébration de ses secondes noces, cette circonstance donna lieu à ce malin proverbe, que les gens heureux ont des enfants au bout de trois mois. Mais Auguste fit tout ce qu'il put pour écarter de lui le soupçon d'adultère. Aussitôt après l'accouchement de Livie, il renvoya l'enfant à Tibère Claude Néron, et il ne l'adopta jamais, quoiqu'il eût adopté

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* IV, 4 : *Qualem ministrum fulminis altitem. Jani*, t. 2, p. 369. Mitscherlich, t. 2, p. 338. Braunhard, t. 1, p. 535. Otelli, t. 1, p. 469. — <sup>2</sup> Richter, *Suetonii Vita Horatii*, 1830, p. 47-51. — <sup>3</sup> Acron et Porphyriion, *ad Horat. Carm.* IV, 4, l. — <sup>4</sup> Tacite, *Ann.* I, 2. — <sup>5</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 64.

Tibère, que Livie avait eu aussi de Claude Neron, bien avant qu'elle fût connue d'Octave. Cependant Auguste préférait de beaucoup Drusus à son frère<sup>1</sup>. Au lieu de ce naturel sombre, taciturne, dissimulé, impérieux, de Tibère, Drusus était au contraire franc, loyal, affable. « Il possédait, dit Velléius Patereulus, tous les dons de la nature perfectionnés par l'éducation. On estimait en lui la douceur du caractère jointe à un inaltérable attachement pour ses amis, avec lesquels il vivait comme avec ses égaux<sup>2</sup>. »

Ce fut à Drusus, âgé seulement de vingt-trois ans, qu'Auguste confia la conduite d'une guerre dont il avait cependant compris toute l'importance. Les *Vindelici*, qui habitaient cette partie de la Bavière moderne au nord du Tyrol qu'arrosent le Lech et ses affluents, pour mieux résister aux Romains, s'étaient ligüés avec les *Rhæti*<sup>3</sup>, fiers montagnards, habitant le Tyrol, le Voralberg et le pays des Grisons. Ces peuples occupaient de ce côté les régions les plus élevées des Alpes et les plus rapprochées de l'Italie. Au pied de ces montagnes croissaient les fameux vignobles qui donnaient le vin rhétique, un des plus estimés des Romains<sup>4</sup>. Les Rhètes et les Vindeliciens faisaient souvent des incursions dans les plaines; ils égorgaient tous les hommes en état de porter les armes et les femmes que les devins leur disaient être enceintes d'enfants mâles; ils emmenaient les autres dans leurs retraites. Drusus pénétra chez eux par les Alpes du Tyrol, et les battit. Ils voulurent se réfugier dans des gorges plus inaccessibles; mais Tibère fit traverser à son armée le lac de Constance, au moyen d'une flotte construite en peu de temps; il pénétra ainsi dans le centre même de cette guerrière et montagnaise contrée, et sa

<sup>1</sup> Suetone, *Oct. Aug.* 63. — <sup>2</sup> Velléius Patereulus, II, 97. — <sup>3</sup> Orelli, écrit *Ræti*, se fondant sur les inscriptions. Ortelius, *Thesaur. geogr.* au mot *Rhæti*: « Sine afflatu, ubique in marmoribus *Ræti*. » Mais presque tous les manuscrits d'Horace, d'accord avec ceux des géographes anciens, portent *Rhæti*. — <sup>4</sup> Strabon, IV, p. 206, t. 2, p. 95 de la trad. franç.

puissante diversion permit à son jeune frère d'en achever la conquête. Toute la jeunesse valide de ces peuples vaincus échappée au fer des Romains fut emmenée prisonnière. On ne laissa que la population indispensablement nécessaire pour la culture de la terre<sup>1</sup>. Cette population fut assujettie à un tribut qui était payé avec la plus grande ponctualité depuis trente-trois ans, sans qu'il se soit manifesté aucune sédition ni révolte, lorsque, l'an 18 de l'ère chrétienne, le géographe Strabon écrivait son quatrième livre<sup>2</sup>. Il ajoute que cette guerre fut terminée en une seule année.

Telle était l'heureuse destinée des Romains, depuis la conquête de Carthage, de la Grèce et de l'Orient, que, n'ayant plus à combattre que des peuples barbares, leurs armées, bien loin d'être comme chez les modernes des puissances destructives, étaient, au contraire, des instruments de civilisation. Une route, nommée la voie *Claudia*<sup>3</sup>, qui du fond du golfe Adriatique pénétrait à travers les montagnes et les vallées jusqu'au Danube, fut pratiquée par l'armée de Drusus, et une colonie romaine, la ville d'*Augusta Vindelicorum* (Augsbourg)<sup>4</sup>, fut fondée sur les bords du Lech. De cette époque seulement date la civilisation de cette contrée. Les sciences, le commerce, les arts, tous les sentiments chers à l'humanité, se montrent avec éclat chez les peuples qui l'habitent aujourd'hui; mais leur histoire ne commence qu'à la conquête de Claude Drusus

<sup>1</sup> Dion Cassius, LIV, 22, p. 742. Florus, IV, 12. Paul Orose, VI, 21, p. 256.

— <sup>2</sup> M. Gosselin, dans sa note sur le texte de Strabon, liv. IV, ch. 7, t. 2, p. 79 de la trad. franç., se trompe évidemment, lorsqu'il veut rapporter l'expédition dont parle Strabon à celle que Tibère fit seul en Germanie, l'an 12 de J.-C., ou l'an 766 de Rome. Cf. Suetone, *Tiber.*, 20; Velleius Paterculus, II, 604. — <sup>3</sup> Voy. l'inscription de la colonne de Feltre, dans Aur. Guarnieri Ottoni, *Intorno al corso dell' antica via Claudia*, Bassano, 1789, p. 2 et 20; J. Leichtlen, *Schwaben unter den Römern*, Friburg, 1825, Haller, *Helvetien unter der Romern*, Bern., 1811, t. 1, p. 33; Orelli, *Horatius*, t. 1, p. 471; Mariol, *Fratelli Arvati*, p. 77; Walckenaer, *Géogr. des Gaules*, t. 2, p. 47, 52 — <sup>4</sup> Tacite, *Germ.* 41, l'appelle *splendidissima Rhetia colonia colonia*.

Néron et à l'année où Horace composa son ode à la louange de ce jeune prince. Cette ode en est la première page, et celle qui fut composée deux ans plus tard pour Tibère en est la seconde. Quelques inscriptions trouvées sur les lieux et ces deux compositions de notre poète sont les plus anciennes annales qui leur restent de ces temps primitifs.

« Tel on voit l'aiglon quitter le nid paternel, ou le lionceau abandonner les mamelles fauves de sa mère pour se précipiter sur sa proie... tel apparut Drusus au pied des Alpes rhétiques, fondant avec son armée sur les Rhètes et les Vindéliciens effrayés de son impétueuse valeur. Ces hordes guerrières, longtemps et au loin victorieuses, ont été repoussées par la prudence et l'habileté du jeune Drusus. Elles ont appris ce que peuvent ajouter à d'heureuses facultés l'éducation donnée dans le sanctuaire de pénates révéérés et l'influence de l'âme paternelle d'Auguste sur la postérité des Nérons. Des braves naissent les braves. Dans le taureau, dans le coursier, on retrouve la vigueur de leurs pères. L'aigle farouche n'enfante pas la timide colombe. L'éducation développe la vertu innée; une sage culture la fortifie. Si de généreuses leçons ne règlent les mœurs, les plus beaux naturels vont se flétrir<sup>1</sup>. »

La comparaison de l'aiglon et du lionceau avec le jeune Drusus est développée dans le poète avec un art admirable, avec une force et une magnificence d'expressions qu'on essayerait en vain de rendre. De cet éloge des fils de Néron, et d'Auguste, le poète passe à celui de la famille des Nérons qui, en effet, était très-ancienne et illustrée par des hommes célèbres; mais Horace ne s'attache qu'à celui qui, sur les bords du Métaure, triompha d'Asdrubal, força Annibal à la retraite, et fit succéder dans le Latium des jours de joie à des jours de tristesse; ce qui donne occasion de placer naturellement et très-habilement, dans la bouche d'Annibal même, l'éloge du peuple

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* IV, 4, 1-35

romain : « Nation qui s'accroît par ses pertes et se fortifie par ses blessures ; plongée dans l'abîme , elle en sort plus brillante ; terrassée dans la lutte , elle se relève avec gloire , elle se précipite sur son vainqueur ; et les épouses en deuil s'entretenaient longtemps de sa gloire et de ses combats <sup>1</sup>. » Enfin le poète reprenant la parole, termine l'ode par cette strophe qui en est la conclusion naturelle :

« Rien d'impossible aux Nérons ; un dieu bienfaisant, Jupiter lui-même , les protège , et leur belliqueux génie triomphe de toutes les difficultés et de tous les périls de la guerre <sup>2</sup>. »

Dans cette ode imitée de Pindare , Horace , lorsqu'il parle des Vindéliens , dit : « D'où vient que ces peuples , depuis un temps immémorial , arment leurs bras de la hache des Amazones ? Remettons à un autre temps la recherche de cet usage antique ; quel mortel peut tout connaître ? »

Servius cite ces vers d'Horace , comme une preuve que les Vindéliens tiraient leur origine des Amazones<sup>3</sup> ; Acron et Porphyrius<sup>4</sup>, ainsi que le scoliaste de Cruquius<sup>5</sup>, ajoutent que les Vindéliens, chassés de la Thrace par les Amazones, adoptèrent leurs armes, dont ils avaient éprouvé les redoutables effets.

L'accord de tous les manuscrits qui tous donnent ces vers , les remarques de Servius et des scoliastes qui démontrent qu'ils se trouvaient dans des manuscrits antérieurs aux plus anciens que l'on connaisse d'aucun des auteurs classiques , n'ont pas empêché certains critiques de retrancher ce passage du texte de notre auteur, comme indigne de lui , et de le considérer comme une interpolation des copistes et des grammairiens.

Qu'il nous soit permis de faire à ce sujet une observation : si on voulait tenter une méthode de critique semblable à celle

<sup>1</sup> Ibid. v. 63-69. — <sup>2</sup> Ibid. v. 72-76. — <sup>3</sup> Servius, ad *Æneid.* l. 1, 241. Orelli. *Horatius*, p. 461. — <sup>4</sup> Acron et Porphyrius, ad *Horat.*, IV, 4, 10, dans Braunhard, t. 1, p. 537. — <sup>5</sup> Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 282. Le scoliaste de Cruquius, dans l'Horace de 1611, p. 222.



dont on a usé à l'égard d'Horace, pour épurer le texte de nos meilleurs poètes classiques, et qu'on retranchât, par exemple, des fables de La Fontaine, des satires de Boileau, tous les vers faibles ou mauvais, quelle mutilation ne ferait-on pas éprouver à ces excellents poètes! Comme leurs pensées seraient dénaturées! Comme ils perdraient de leur physionomie et de leur caractère! Car ce qui est le propre d'un écrivain, ce qui le distingue, se manifeste aussi bien par certaines tournures négligées, par certaines inégalités de style, que par les parties les plus achevées d'un ouvrage. En supposant donc que les critiques d'Horace ne réprouvent pas comme mauvais des vers très-bons ou au moins irréprochables, en supposant que, lorsqu'ils se permettent des retranchements et des corrections contraires à l'autorité des manuscrits, leur goût soit toujours sûr, on comprend, d'après la réflexion qui précède, que, probablement, ces critiques n'ont fait que corrompre, en le mutilant, le texte de l'auteur qu'ils veulent améliorer. Mais bien loin que ces critiques méritent, sous ce rapport, une grande confiance, on a vu ceux qui se sont montrés les plus téméraires ne comprendre ni le sens des vers d'Horace, ni les vrais motifs de ses compositions. Dans sa pédantesque audace, un éditeur récent a effacé des odes de notre poète, comme des interpolations, nombre de strophes qui sont de ses plus belles, et même des vers cités par Quintilien, ou par d'autres auteurs anciens. Ceux qui prisent, encore plus que l'érudition, le jugement, la raison et le goût, s'écarteront de cette voie, et se garderont de retrancher les vers d'un auteur ancien qui sont dans tous les manuscrits, lorsqu'il sera possible de trouver à ces vers un sens raisonnable.

Relativement à ceux d'Horace dont il est ici question, il est bien vrai qu'ils forment une parenthèse prosaïque peu d'accord avec le tour sublime du reste de l'ode; mais cette parenthèse est d'Horace, et il faut la laisser dans son texte; car, à moins

de changer ou de rompre la mesure, on ne peut la supprimer <sup>1</sup>. Pindare, dont Horace a imité la marche dans cette ode, se permet aussi, dans ses endroits, les plus sublimes, de ces digressions familières. Notre poète lui-même en fournit d'autres exemples <sup>2</sup>.

Évidemment, ces haches des Vindéliens avaient frappé les Romains comme une nouveauté dans les armes guerrières ; elle devaient donc figurer dans le triomphe de Drusus. Horace crut qu'il ne pouvait se dispenser d'en faire mention dans son ode, et il se trouva heureux d'avoir pu rendre un tel détail avec concision et le renfermer dans la mesure des vers. Sans lui, en effet, nous ignorerions ce fait curieux d'archéologie militaire, et les importantes conjectures historiques auxquelles il a donné lieu.

Cette ode d'Horace, que Scaliger compare aux plus belles odes de Pindare, est dans le mètre alcaïque. Elle est surtout remarquable par une harmonie savante et majestueuse dont notre langue, non accentuée et dépourvue de longues et de brèves, ne pourrait pas donner une idée.

## XVII.

An de Rome 740. Av. J.-C. 14. Age d'Horace 51.

Auguste, plein de confiance dans le génie guerrier du jeune Drusus, après le succès de son expédition contre les Rhètes et les Vindéliens, lui donna le commandement de l'armée des Gaules. Cette armée stationnait sur les bords du Rhin, et elle était destinée à assurer la libre navigation du fleuve, à affermir, en les reculant, les limites de l'empire du côté des belliqueux Germains. Tibère fut envoyé en Pannonie et en Dalmatie, contre

<sup>1</sup> Voy. l'excellente note de Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 380, celle d'Orelli, *Horat.* IV, 4, 21, et celle de Mitscherlich, t. 2, p. 345. Pour l'opinion contraire, voy. l'*Excursus* de Jani, t. 2, p. 529, Sanadon, Dacier et Peerlkamp, *Horatii Carm.* 1834, p. 380. — <sup>2</sup> Cf. Horacc. *Carm.* III, 11, 17-20; III, 17, 23, et Pindare, *Nem.*, V, 16

les *Breuci* et d'autres peuples montagnards qui habitaient les hautes vallées de l'Inn, de la Salza, de la Drave, rivières qui contribuent à grossir le Danube. Agrippa, en Orient, achevait de terminer, dans les intérêts de Rome, les affaires du royaume de Pont, du Bosphore et de la Syrie, tandis qu'Auguste, après avoir réglé l'administration des Gaules, de l'Espagne et des colonies qu'il y avait établies, semblait prolonger son séjour au delà des Alpes, plus longtemps que ne le demandaient les besoins de l'empire<sup>1</sup>.

Si Térentia avait quelque part au retard qu'éprouvait le retour d'Auguste en Italie, ce n'était pas par ménagement pour Livie. Depuis longtemps cette complaisante épouse<sup>2</sup> ne craignait plus de rivale. Auguste avait voulu régner sur les Romains, et Livie sur Auguste. Tous les deux parvinrent à leur but, mais non sans des soins attentifs, sans des ménagements continuels, sans l'habileté la plus profonde. Octave, jeune et facile à s'enflammer, fut d'abord épris de la surprenante beauté de Livie. Devenue sa femme, la sûreté de son jugement, l'excellence de ses conseils dans les circonstances difficiles, sa fidélité conjugale, la dignité de ses manières, sa prudence achevée, sa discrétion à toute épreuve, achevèrent de consolider l'œuvre que ses grâces et les attraits de sa jeunesse avaient commencée. Dans les affaires comme dans les plaisirs, elle devint indispensable à Auguste; elle seule avait toute sa confiance. L'ascendant qu'on lui connaissait sur son époux, les victoires et les triomphes de ses deux fils, Tibère et Drusus, lui donnèrent une telle influence à la cour impériale, dans le sénat et sur le peuple de Rome, qu'elle était plutôt considérée comme l'associée que comme la compagne de l'empereur. Les honneurs qui lui furent rendus par des décrets du sénat, en conséquence des ordres de son époux même, surpassent

<sup>1</sup> Dion Cassius, LIV, 22-24, p. 751-754. Suétone, *Tiberius*, 9. Paul Orose, VI, 21, p. 447, edit. d'Havercamp. — <sup>2</sup> Suétone. *Oct. Aug.* 71.

tous ceux qu'on a jamais accordés à une femme qui n'a point elle-même joui de la souveraineté<sup>1</sup>.

Pour apprécier l'opinion d'Auguste à l'égard de Livie, il suffit de dire qu'il avait coutume de consigner par écrit dans un journal le résumé des entretiens qu'il avait avec elle sur des matières sérieuses<sup>2</sup>. Ce fut Livie qui, après que plusieurs conspirations eurent éclaté contre les jours d'Auguste, lui conseilla de faire succéder la clémence aux supplices. Le pardon accordé à Cinna fit tomber les poignards des mains de ces fiers républicains. Là où le péril avait cessé, l'héroïsme disparut; il ne resta plus que l'horreur qui s'attache au nom d'assassin. Ce nom effraya ces âmes généreuses plus que les supplices et la mort.

Livie avait plusieurs motifs pour désirer qu'Auguste ne prolongeât point son séjour dans les Gaules et pour qu'il revînt en Italie. Au commencement de l'année, on reçut à Rome la nouvelle d'un tremblement de terre dans l'île de Chypre. Le portique de Paul Émile fut consumé par un incendie qui menaça tellement le temple de Vesta, qu'on fut obligé de transporter le feu sacré dans la demeure des prêtres Flamines<sup>3</sup>. Ces malheurs étaient attribués à l'absence d'Auguste, et le sénat, la considérant comme une calamité publique, ordonna des prières pour son heureux retour. Ce fut alors qu'Horace, excité peut-être par Livie, se rendit l'organe des vœux du public, et adressa à Auguste son ode cinquième du livre IV<sup>4</sup>.

« Vous qu'a fait naître la bonté des dieux, puissant gardien de la nation de Romulus, c'est trop longtemps prolonger votre absence; vous avez promis un prompt retour à l'auguste assemblée du sénat. Revenez au milieu de nous, rendez à votre patrie sa lumière. Sitôt que vos regards ont brillé sur le peuple,

<sup>1</sup> Dion Cassius, XLIX, 38, p. 596; LVII, 12, p. 857. — <sup>2</sup> Suétone, *Oct. Aug.*, 84. *Voy. Augusti sermones cum Livia*, dans Fabricius, *Augusti fragmenta*, p. 175-185. Sénèque, *de Clementia*, 9. — <sup>3</sup> Dion, LIV, 23 et 24, p. 753 et 754. — <sup>4</sup> Horace, IV, 5 : *Divis orte bonis, optime Romulæ*

le printemps renaît, les jours sont plus riants, le soleil rayonne d'un plus vif éclat.

« De même qu'une tendre mère, les yeux fixés sur le rivage, rappelle par ses offrandes, ses vœux et ses prières, ce fils cheri que le souffle jaloux des vents du midi retient depuis plus d'un an au delà des flots de la mer Carpathienne<sup>1</sup>, loin de son doux foyer; ainsi la patrie, frappée de regrets affectueux, redemande César.

« Grâce à lui, les troupeaux errent en sûreté dans les prairies; Cérès et l'Abondance enrichissent nos guérets; les navires volent sur les mers pacifiées; la Bonne-Foi s'alarme d'un soupçon; l'adultère ne souille plus nos chastes demeures; les mœurs et les lois domptent le vice; les traits du père et des enfants attestent la fidélité des épouses; la peine suit le crime et sait l'atteindre.

« Tant que César est vivant, qui peut redouter le Parthe ou le Scythe glacé, ou les enfants de la sauvage Germanie, ou les guerriers de l'Ibérie indomptée?

« Le Romain, tout le jour, avec sécurité, enlace la vigne à l'ormeau solitaire; et le soir, joyeux, à la fin du repas, il vous invoque, ô César, comme un dieu tutélaire; il associe votre nom à ceux de ses dieux domestiques, et fait en votre honneur des libations d'un vin pur. Ainsi la Grèce reconnaissante célèbre Castor et le grand Hercule.

« Excellent prince, puissiez-vous longtemps garantir à l'heureuse Hespérie ses jours de fête et de bonheur! telle est la prière qu'à jeun nous adressons aux dieux, dès que l'aurore paraît, et que, la coupe en main, quand le soleil se plonge dans l'Océan, nous répétons encore<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> La mer de Carpathe était cette portion de la Méditerranée qu'entourent les îles de Rhodes et de Scarpanto (Κάρπαθος). — <sup>2</sup> *Faustitas* est ici une divinité, et aussi *Fides*. — <sup>3</sup> Cf. sur cette ode, IV, 5, Jani, t. 2, p. 397; Mitscherlich, t. 2, p. 162; Braunhard. t. 1, p. 643; Orelli, t. 1, p. 472.

## XVIII.

Ce qu'Horace dit, dans cette ode, de la sécurité dont on jouissait sous le règne d'Auguste, et des heureux résultats de son gouvernement pour le commerce et les relations des peuples entre eux, n'était que l'expression de l'opinion générale. Suétone raconte qu'Auguste, convalescent d'une maladie grave, en s'en retournant de sa retraite de Caprée et en côtoyant le golfe de Pouzzoles, rencontra les passagers et les matelots d'un navire d'Alexandrie qui se parèrent à son approche de roses et de couronnes; ils brûlèrent même en son honneur de l'encens, et le comblèrent de louanges et de vœux pour son bonheur, en s'écriant : « Si nous vivons, si nous naviguons en sûreté, si nous jouissons tranquillement de nos fortunes, c'est à vous que nous le devons. » C'est là toute l'ode d'Horace. Mais ces éloges spontanés de matelots et de marchands étaient encore préférables à ceux d'un poète. Aussi Auguste s'y montra-t-il très-sensible<sup>1</sup>.

Ce fut, en effet, un spectacle digne d'admiration que l'empire romain au siècle d'Auguste. Presque toutes les nations jouissaient des bienfaits de la concorde et de la paix, de l'Euphrate aux colonnes d'Hercule, de l'océan Indien à la mer de Germanie; aucune entrave à la liberté des communications, aucun obstacle aux progrès de la civilisation; partout le commerce répandait sans aucune gêne les productions de la terre et les produits de l'industrie; l'homme était libre de se livrer en tout lieu, sous l'abri d'un pouvoir protecteur, à l'exercice de toutes ses facultés, et entre tous les peuples s'établissait cette fraternité du genre humain que le Sauveur devait bientôt proclamer comme la loi de Dieu destinée à régir le monde.

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 93.

## XIX.

Horace, dans son ode, par une fiction qui semble devoir être permise à un poète, regarde comme accomplie cette réforme des mœurs qu'Auguste se proposait d'atteindre par les lois établies qu'il avait fait rendre; et comme les mœurs, déjà très-mauvaises du temps d'Auguste, devinrent par la suite exécrables, cette flatterie de notre poète lui a été durement reprochée. On peut dire, pour son excuse, qu'il était de bonne foi dans ses prévisions, comme Auguste dans ses lois. Celui-ci les avait établies parce qu'elles étaient indispensables pour remplacer le tribunal domestique et l'accusation publique, en cas d'adultère. Ces antiques institutions ne pouvaient convenir qu'à un état républicain; aussi tombèrent-elles avec la république. Il en fallait d'autres qui pussent convenir au temps et au nouvel ordre de choses. Mais, pour pouvoir opérer un effet salutaire en changeant les lois, il aurait fallu changer les hommes qui devaient être chargés de leur application. Comme l'observe très-bien Montesquieu, pour juger de la violation des mœurs, il faut en avoir <sup>1</sup>. L'époux de Livie aurait pu faire beaucoup en ce genre; mais il n'en était pas de même de l'amant de Térentia <sup>2</sup>. Auguste eut bientôt occasion de se convaincre de cette vérité: il n'osa prononcer des jugements contre de jeunes débauchés dont les actions lui furent déférées; et s'il résista aux instances qui lui furent faites de révoquer les lois qu'il avait rendues, il fut obligé d'en adoucir la rigueur, et il permit qu'on les éludât souvent <sup>3</sup>.

On sait où le conduisit un tel système. Sa fille Julie, femme de Tibère après avoir été veuve d'Agrippa, trouva dans les excès de son libertinage un raffinement de plaisir à violer les

<sup>1</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, lib. VII, c. 10. — <sup>2</sup> Suetone, *Oct. Aug.* 69. — <sup>3</sup> Suetone, *Oct. Aug.* 34.

lois de son père. Elle choisit le forum, même la tribune aux harangues, où ces lois avaient été proclamées, pour se prostituer à ses nombreux amants. Livie et Tibère étaient trop intéressés à ce que les désordres de la mère d'Agrippa Postumus ne demeurent pas impunis, pour les laisser ignorer à Auguste. Quand il en fut instruit, il sévit sans pitié contre sa fille et contre les complices de ses débauches. Afin de justifier ces rigueurs inaccoutumées, il fit connaître au sénat toutes les infamies qui en étaient la cause. Plus tard, il se repentit d'avoir cédé aux emportements de sa colère, et d'avoir dénoncé lui-même la honte du palais impérial. C'est alors qu'on l'entendit prononcer ces paroles remarquables : « Rien de tout cela ne serait arrivé si Agrippa ou Mécène eussent vécu ».

## XX.

L'opinion qu'Horace manifeste dans cette ode que la ressemblance des enfants avec leurs pères témoignait de la chasteté des épouses, était bien ancienne et bien générale. On la retrouve dans Hésiode<sup>1</sup>, dans Théocrite<sup>2</sup>, dans Catulle<sup>3</sup>, dans Martial<sup>4</sup>. Macrobe rapporte à ce sujet sur Auguste une anecdote assez plaisante. « Un habitant de la province qui n'était jamais venu à Rome, s'y rendit pour ses affaires. Il ressemblait si fort à Auguste que l'on fit foule autour de lui. Auguste le fit amener en sa présence ; et comme il trouva, en effet, qu'il avait avec lui de grands traits de ressemblance : « Jeune homme, lui dit-il, votre mère n'est-elle jamais venue à Rome ? » — « Non, jamais, lui répondit le malin provincial, mais mon père y est venu fort souvent ».

<sup>1</sup> Sénèque, *de Beneficiis*, VI, 32. Suétone, *Oct. Aug.* 65, Pline, *Hist. nat.* XXI, 6. Dion Cassius, LV, 10, p. 781. Tacite, *Ann.* XIV, 83. — <sup>2</sup> Hésiode, *Eg.* v. 133. — <sup>3</sup> Théocrite, *Eid.* XVII, 44. — <sup>4</sup> Catulle, *Carm.* LXI, 120-126. — <sup>5</sup> Martial, VI, 27. — <sup>6</sup> Macrobe, *Saturn.* II, 4.



## XXI.

An de Rome 741. Av. J.-C. 13. Age d'Horace 62.

Auguste laissa Drusus dans les Gaules à la tête d'une puissante armée, et revint à Rome. Il y trouva, de retour de sa glorieuse expédition, Tibère qu'il avait fait nommer un des consuls de l'année. Agrippa, après avoir gouverné pendant dix ans l'Orient, soit par lui-même, soit par ses délégués, après avoir imposé un roi aux habitants du Bosphore et reconquis sur ces peuples les aigles enlevées aux troupes romaines par les victoires de Mithridate, rentra aussi dans Rome. Auguste lui prorogea la puissance tribunitienne pendant cinq ans<sup>1</sup>.

Enfin la mort de Lépide, l'ancien triumvir, permit à Auguste de se revêtir du titre et des insignes de grand pontife, dont il faisait les fonctions depuis longtemps. Ainsi se trouva complétée la réunion de toutes les magistratures, de toutes les dignités religieuses et civiles qui donnaient une forme légale à son pouvoir suprême<sup>2</sup>; mais les titres d'empereur et de souverain pontife étant ceux qui, d'après l'ancienne constitution romaine, étaient inamovibles, et qui, une fois conférés, ne finissaient qu'avec la vie, ce sont les seuls qu'Auguste prit d'une manière absolue dans les actes publics, et qu'il fit graver sur les monnaies et les monuments. Les autres titres n'y paraissent qu'avec la marque des années de leur possession, et il est remarquable que, quoiqu'il ait été revêtu pour la vie de la puissance consulaire, il n'en fit jamais mention ni sur les monnaies ni sur les inscriptions. Il ajoutait à son titre de consul le nombre de fois qu'on lui avait conféré cette magistrature suivant l'antique usage, mais il ne s'intitulait jamais tribun; il indiquait seulement

<sup>1</sup> Dion Cassius, LIV, 24, p. 753, et 28, p. 758. Flavius Josephé, XVI, 3. Paul Orose, VI, 21. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LIV, 27, p. 757. Suétone, Oct. Aug. 31. Sénèque, de *Clementia*, I, 10.

les années écoulées depuis l'époque où il avait reçu la puissance tribunitienne<sup>1</sup>. La raison de cette différence s'explique facilement. Les Romains, en donnant aux consuls un pouvoir égal et même supérieur à celui des rois, pensaient avoir fondé la liberté en rendant cette magistrature suprême élective, et en la bornant à la courte durée d'une année; il était donc impolitique de leur rappeler qu'ils n'avaient plus de consuls, mais un roi sous un autre nom. Auguste ne pouvait être tribun, puisqu'il était patricien; mais il pouvait sans inconvénient rappeler qu'il était investi, pour toujours, du pouvoir de cette magistrature créée pour défendre les intérêts du peuple. Tacite remarque que cette puissance tribunitienne fut comme le faite de la puissance dictatoriale dont Auguste était revêtu<sup>2</sup>; et cela est incontestable, quand on considère que, par le décret qui lui conférait cette puissance<sup>3</sup>, il fut encore ajouté aux droits et aux privilèges dont les tribuns jouissaient en vertu de la loi sacrée<sup>4</sup>. Ce pouvoir, tout grand qu'il était, ne lui donnait d'autorité que dans Rome et à un mille de distance des murs de cette ville. C'est par sa puissance de consul et de proconsul perpétuel qu'il commandait aux provinces. Le titre d'*imperator*, empereur, ne lui donnait aucune juridiction sur Rome, ni sur les citoyens qui n'étaient pas militaires; mais il était la vraie base de son pouvoir, puisque c'était en vertu de ce titre qu'il disposait de toutes les armées. Le titre de prince du sénat auquel n'était attaché primitivement que le droit d'opiner le premier, était devenu par l'effet du temps et par l'habitude qu'on avait prise d'en laisser jouir toute sa vie celui auquel on l'avait conféré, une source de considération et d'influence. Auguste, en se faisant attribuer ce titre, le rendit le plus fort levier de son gou-

<sup>1</sup> La Bletterie, *Traité de la nature du gouvernement romain*, Acad. des inscript., t. 24, p. 315. Sainte-Croix, *Éclaircissements sur le pouvoir légal d'Auguste*, Acad. des inscript., t. 49, p. 366. — <sup>2</sup> Tacite, *Ann.* III, 56. — <sup>3</sup> Denys d'Halicarn., VI., 80, t. 1, p. 395, edit. d'Hudson. — <sup>4</sup> Dion Cassius, LI, 19, p. 650.

vernement. La dénomination de prince, qui, sous la république, ne désignait pas une magistrature, mais une sorte de décanat, résumait en elle, sous l'empire, toutes les attributions de la puissance suprême.

Plusieurs auteurs modernes ont très-bien développé les artifices d'Auguste pour fonder avec une sorte de légalité son pouvoir illégal. Mais ils les ont exagérés, et ils n'ont pas assez remarqué que toute la puissance qui lui était conférée ne put lui suffire; que, malgré le désir qu'il aurait eue de ne pas outrepasser les attributions des dignités et des pouvoirs qu'il réunissait en vertu des sénatus-consultes et des lois du peuple, il se vit quelquefois forcé de transgresser les limites qu'elles lui imposaient, soit pour échapper aux dangers de sa position, soit pour faire disparaître les obstacles qui s'opposaient aux mesures du bien public. C'est ainsi qu'il recomposa et nomma de nouveau tout le sénat, qu'il abolit la censure de sa pleine autorité, qu'il ravit aux comices le droit de nommer des consuls, que, sous le titre de préfet de Rome, il créa une nouvelle magistrature qui, par sa nature, par le nombre et l'étendue de ses attributions, était toute différente de celle qui portait ce nom du temps de la république<sup>1</sup>. C'est parce qu'ils sentaient l'insuffisance de toutes ces magistratures républicaines pour fonder sur une base légale le despotisme monstrueux des empereurs successeurs d'Auguste, que les habiles jurisconsultes de Justinien ont dérivé l'omnipotence impériale de ce plébiscite qui affranchissait Auguste du pouvoir des lois<sup>2</sup>, et qu'on nommait *lex Regia*. Cette loi fut rendue dans une tout autre pensée que celle d'augmenter la puissance d'Auguste, et uniquement pour le flatter et pour affranchir ses actions de toute entrave

<sup>1</sup> La Bletterie, *Traité de la nature du gouvernement romain*, Acad. des inscript., t. 21, p. 299; t. 24, p. 261; t. 25, p. 392; t. 27, p. 418. Sainte-Croix, *Eclaircissements sur l'autorité légale d'Auguste*, Acad. des inscript. t. 49, p. 359. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LIII, 18, p. 713, édit. de Reimar

gèante , eu un mot pour rendre sa personne inviolable. Mais les jurisconsultes , dans l'impuissance où ils étaient d'expliquer un pouvoir indéfini par la réunion d'un grand nombre de pouvoirs définis , avaient raison de s'appuyer sur une loi qui déclarait ce pouvoir supérieur à toutes les lois<sup>1</sup>. Aussi , dans la fameuse inscription qui contient une partie du sénatus-consulte rendu pour l'installation de Vespasien , après avoir donné le détail de tous les pouvoirs dont Auguste avait joui et dont Vespasien doit jouir à son exemple , on trouve la mention du privilège qui dispensait Auguste de s'astreindre , s'il le jugeait convenable , à ce qui était prescrit par les lois et les plébiscites ; et , par cette raison , Vespasien s'en trouve , en vertu de ce sénatus-consulte , pareillement investi<sup>2</sup>.

## XXII.

Auguste , qui voulait parler à l'imagination des peuples , eut soiu de renouveler deux cérémonies imposantes depuis longtemps tombées en désuétude : c'étaient celles de la célébration des jeux séculaires et de la fermeture du temple de Janus , qui annonçait la paix du monde. Il se vante , dans le monument d'Ancyre , que ce temple qui , depuis la fondation de Rome jusqu'à lui , n'avait été fermé que deux fois , le fut trois fois sous son règne. Cette troisième fois eut lieu cette année aussitôt après son retour des Gaules qu'il avait pacifiées , aussitôt après la guerre terminée en Orient par Agrippa et la cessation des hostilités de la part des Germains<sup>3</sup>. Cette cérémonie ne dut pas faire une aussi grande impression que la première. On

<sup>1</sup> Voy. lib 1, tit. 2. § 6, du *Corpus juris civilis*, Amstel, 1681, t. 1, p. 2.

—<sup>2</sup> Cette inscription se trouve dans le *Mémoire de La Bletterie, Sur la puissance consulaire des empereurs*, Acad. des inscript., 24, p. 336. —

<sup>3</sup> Suetone, *Oct. Aug.* 22. Martial, VIII, 66. Franz et Zumpt, *Monumentum Ancyranum*, tab. 11, p. 31, édit. de 1845. Sainte-Croix, *Observations sur la clôture du temple de Janus*, Acad. des inscript. t. 49, p. 385.

savait d'ailleurs que la guerre avec les Germains n'était que suspendue.

Auguste avait refusé les honneurs que le sénat avait décrétés pour lui à son retour, et il était rentré de nuit à Rome pour se dérober à l'empressement populaire. Mais les fêtes données le jour de sa naissance furent d'une somptuosité extraordinaire. Un festin eut lieu dans le Capitole, par décret du sénat, pour Auguste et tous les sénateurs. Les jeux troyens furent célébrés, et l'on vit dans le grand cirque le curieux spectacle de chasses où l'on tua, selon Dion Cassius, six cents bêtes africaines<sup>1</sup>. Celui qui ordonnait ces chasses était Jule Antoine<sup>2</sup>, alors revêtu de la dignité de préteur.

## XXIII.

Personne, après Agrippa, Mécène et les membres de la famille impériale, ne jouissait d'un plus grand crédit auprès d'Auguste que Jule Antoine<sup>3</sup> : il était cependant le fils de son ennemi mortel, de Marc Antoine le triumvir, et de Fulvie sa seconde femme<sup>4</sup>; mais, né vers 710, Jule Antoine n'avait que quatre ans lorsqu'il perdit sa mère, et il fut alors confié par son père à Octavie, la sœur aînée<sup>5</sup>, la sœur germaine, la sœur chérie d'Auguste. Cette femme admirable, comme mère, comme sœur, comme épouse, non-seulement éleva, avec autant de soin que les siens propres, les enfants du mari qui l'avait répudiée, mais elle parvint, par son influence sur son frère, à leur

<sup>1</sup> Plinie, *Hist. nat.*, VIII, 25. Dion Cassius, LIV, 27. Gruter, *Inscript.*, p. 11, n° 2. Orelli, n° 699. Voy. ci-dessus, liv VII, § 20, t. I, p. 455. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LIV, c. 26, p. 756. Plutarque, *Vie d'Antoine*, 110. — <sup>3</sup> Il faut lire partout *Julus Antonius*, et non *Julius*. Cf. Weichert, *de Lucii Varii vita et carminibus*, p. 345. — <sup>4</sup> Fabricius, dans les *Augusti Fragm.* p. 89. — <sup>5</sup> Ceci s'éloigne des Idées reçues, qui sont erronées. Cf. Plutarque, *Vie d'Antoine*, 38. Aucun texte ancien ne contredit Plutarque, dont le témoignage est formel. Voy. Weichert, *de Lucii Varii et Cassii Parmensis vita et carm.* p. 348-362-358.

assurer son puissant appui. Antyllus Antonius, fils de Cleopâtre, fut le seul des enfants d'Antoine qu'Auguste fit périr<sup>1</sup>; les autres, nés en légitime mariage et conséquemment citoyens romains, eurent part à ses largesses et à ses bienfaits.

Jule Antoine qui eut pour précepteur L.<sup>1</sup> Crassitius de Tarente, fit de rapides progrès. Par sa capacité, son amabilité, son esprit, il sut conquérir la faveur et la confiance d'Auguste, qui l'associa à la famille impériale, en lui faisant épouser sa nièce, fille d'Octavie. C'était cette intéressante Marcella, dont Agrippa, pour obéir aux besoins de la politique, avait été forcé de se séparer, afin de pouvoir prendre pour femme la trop célèbre Julie, la fille unique d'Auguste, née de Scribonia, sa première femme<sup>2</sup>.

Jule Antoine cultivait les lettres avec un grand succès, et c'est sans doute ce qui avait contribué à le lier intimement avec Horace. Nous savons qu'il avait composé un poème épique en douze chants, intitulé : *Diomède*<sup>3</sup>, et le choix d'un tel sujet dut singulièrement plaire au poète de Vénouse. La fable de Diomède, émigrant en Italie avec ses guerriers, se liait à l'histoire héroïque de la Daunie, de l'Apulie, sa patrie bien-aimée. Diomède était pour l'Italie méridionale, pour la grande Grèce, ce qu'Énée était pour le Latium.

#### XXIV.

Un ancien scoliaste nous dit que Jule Antoine avait prié Horace de chanter les louanges d'Auguste en reproduisant Pindare, comme Virgile avait reproduit Homère pour célébrer la gloire d'Énée<sup>4</sup>. Ce fut alors que notre poète, pour se défendre

<sup>1</sup> Weichert, de *Lucii Varii et Cassii Parm.*, p. 356. Plutarque, *Vie d'Antoine*, 88. — <sup>2</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 63. — <sup>3</sup> Cf. Acron, *ad Horat. Carm.* IV, 233, dans Braunhard, t. 1, p. 530; le Scholiaste de Cruquius, *Horat.*, p. 217; Weichert, de *Julo Antonio*, excursus V du liv. de *Lucii Varii et Cassii Parmensis vita et carm.* p. 369. — <sup>4</sup> Vanderbourg<sup>4</sup> *Odes d'Horace*, t. 2, p. 224.

d'entreprendre une pareille tâche, adressa à Antoine cette ode deuxième du livre IV<sup>1</sup>, dont les premières strophes ont peut-être plus contribué à donner de Pindare l'idée qu'on s'est formée de la sublimité de son talent que tout ce qui nous reste de ses œuvres. Après un magnifique éloge de ce génie impétueux, comparé à un fleuve grossi par les orages, qui se précipite du haut des montagnes, franchit ses rives et inonde tout de ses flots immenses, Horace passe à ce qui le concerne et au but principal de cette ode.

« Cher Antoine, dit-il, un souffle puissant soutient le cygne de Dircé quand il prend son essor vers les nues. Moi, semblable à l'abeille qui, sur le mont Matinus, butine avec effort le thym odoriférant, j'erre sous l'ombrage des bois, et là, près des ruisseaux de Tibur, humble poète, je forge péniblement mes vers.

« Mais c'est à vous, poète aux accords sublimes, qu'il appartient de chanter César, lorsque, couronné d'un laurier mérité, il traînera eu triomphe sur la colline sacrée les liers Sicambres.

« Vous chanterez ce héros, le plus beau présent que la bonté des dieux ait fait à la terre; jamais ils ne lui en feront un pareil, lors même que les destins nous ramèneraient l'âge d'or.

« Vous chanterez ces jours de joie et de fêtes, où le Forum était exempt des débats de Thémis, où Rome entière célébrait par des jeux le retour du vaillant Auguste accordé à nos vœux.

« Si ma voix mérite de se faire entendre, je la joindrai à vos accords, et je m'écrierai : O beau jour ! jour béni et fortuné qui nous a rendu César ! Louange à toi, m'écrierai-je, brillant soleil qui éclaires en cet heureux jour le retour de César !

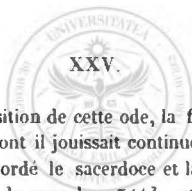
« Pendant sa marche, Rome et moi, nous répéterons mille fois : Triomphe ! triomphe ! et nous prodiguerons l'encens aux dieux qui nous ont été si propices. »

Nous voyons encore ici, par la mention qu'Horace fait du

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* IV, 2 : *Pindarum quisquis studet æmulari.* CL. Jant. t. 2, p. 344 ; Mitscherlich, t. 1, p. 443, et t. 2, p. 311.

mont *Matinus*, montagne de l'Apulie<sup>1</sup> où l'on recueillait le plus excellent miel, combien il aimait à rappeler le souvenir des lieux où il avait passé son enfance.

Horace ne parle pas ici de la solitaire vallée de la *Digentia*, mais de Tibur, de ses ombrages et de ses eaux; c'est qu'il commençait à préférer sa demeure de Tibur, qui le rapprochait d'Auguste et de Mécène, à son domaine de la Sabine. Il n'en fait plus mention, et ce n'est pas dans ce domaine, mais dans sa maison de Tibur qu'il a terminé ses jours. L'Anio, qui traverse l'étroite vallée où est Tibur, a divers petits ruisseaux qui s'y rendent, et la ville moderne, à cause des eaux jaillissantes de sa cascade, de l'abondance des sources et des cours d'eaux de ses environs, est encore aussi fraîche, aussi humide que du temps d'Horace<sup>2</sup>.



Depuis la composition de cette ode, la fortune de Jule Antoine et la faveur dont il jouissait continuèrent de s'accroître. Après lui avoir accordé le sacerdoce et la préture, Auguste l'éleva à la dignité de consul en 744<sup>3</sup>, et il fut envoyé pour commander des provinces; mais malheureusement il connut la belle et spirituelle Julie, la fille d'Auguste, et à cette époque la femme de Tibère, son beau-fils. Les premiers désordres de Julie s'étaient manifestés aussitôt après son mariage avec le jeune Marcellus; ils s'accrurent encore lorsqu'elle fut devenue

<sup>1</sup> Dans la Basilicate, à 4 milles du mont Santo-Angelo, il y a un village dont le nom *Mattinata* rappelle le *Matinus mons*. Mamert, *Geogr. der Altern*, t. 2, p. 69, cite un ancien scollaste qui nous apprend que, de son temps, les environs de Banzi se nommaient *Campi Matini*. — <sup>2</sup> Gell, *Topography of Rome and its vicinity*, t. 2, p. 270. C. Müller, *Roms Campagna*, t. 1, p. 226. Westphall, *die Romische Campagna*, p. 112. Voy. ci-dessus, liv. V, § 3, t. 1, p. 242; liv. VII, § 22, p. 457; liv. X, § 19, t. 2, p. 133. — <sup>3</sup> Dion Cassius, LIV, 36, p. 767, édit. de Reimar. Almeloveen, *Fasti consulares*, p. 61.



l'épouse de Vipsanius Agrippa. Longtemps on en déroba la connaissance à son père; mais lorsque Tibère, après la mort d'Agrippa, l'eut épousée malgré lui, il n'usa pas des mêmes ménagements. Auguste connut, ainsi que nous l'avons dit, la tache que la conduite scandaleuse de sa fille imprimait à la famille impériale; il fut animé contre elle d'une violente fureur, il dénonça lui-même au sénat toutes les turpitudes dont elle s'était rendue coupable, la condamna à un exil perpétuel<sup>1</sup>, et poursuivit avec une rigueur inaccoutumée tous ceux qui avaient été les complices de ses débauches. Dans le nombre des amants de Julie, Jule Antoine fut trouvé le plus coupable, et pour éviter le châtement qui l'attendait, il se donna la mort<sup>2</sup>. Sénèque et Dion disent que Julie conspirait contre son père, et que Jule Antoine était du complot<sup>3</sup>. Il est plus probable que l'adresse de Livie fit considérer comme une intrigue d'État ce qui n'était qu'une intrigue d'amour, et qu'elle persuada à Auguste qu'on voulait lui enlever l'empire avec la vie. Sénèque dit qu'Auguste se repentit d'avoir agi avec trop de sévérité, et de s'être abandonné à sa colère. Il avait donc reconnu que l'accusation de conspiration n'avait aucun fondement<sup>4</sup>. Ce qui est certain, c'est qu'on ne fit point effacer des fastes le nom de Jule Antoine, comme on avait coutume de le faire pour les grands criminels d'État<sup>5</sup>.

Mais notre poète ne vit pas ces années de la fin du règne d'Auguste, et ne fut pas témoin des malheurs publics et particuliers qui assiégèrent la vieillesse de cet empereur. Tant qu'Horace vécut, Auguste fut grand, Auguste fut équitable, Auguste fut heureux; Jule Antoine fit des vers, et occupa les plus hautes charges de l'empire.

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 65. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LV, 10, p. 781. Tacite, *Annal.* I, 10 et 43; III, 18. Velléius Paterculus, II, 100. Sénèque, *de Beneficiis* VI, 32, § 2. — <sup>3</sup> Sénèque, *de Brevitate vitæ*, 5. — <sup>4</sup> Voy. ci dessus, § 19, p. 331. — <sup>5</sup> Tacite, *Annal.* III, 18.

---

---

## LIVRE QUATORZIÈME.

De l'an 741 à l'an 744.

### I.

An de Rome 741. Av. J.-C. 13. Age d'Horace, 52.

Tibère, par ses habiles manœuvres et sa subite irruption dans le pays des Rhètes, avait fortement contribué aux succès de la brillante campagne de Drusus contre les Vindéliciens, et sa dernière expédition dans la Norique et la Pannonie achevait d'atteindre le but qu'Auguste s'était proposé, eu portant la guerre chez ces peuples montagnards. Elle assujettissait enfin aux Romains tout le pays au nord des Alpes compris entre cette chaîne de montagnes et la Save au sud, le Rhin à l'ouest, et le Danube au nord et à l'est.

Pendant Horace, dans l'ode qu'il avait composée aussitôt après les premiers succès obtenus par Drusus, n'avait fait aucune mention de Tibère. Auguste demanda au poète de réparer cette omission et de faire une seconde ode sur le même sujet. Horace dut déférer d'autant plus volontiers à ce désir d'Auguste<sup>1</sup>, qu'il était bien vu de Tibère, admis dans sa société, ainsi que le prouve l'épître neuvième du livre I<sup>er</sup>, qu'il lui écrivit pour lui recommander Septimius, dont il a été parlé précédemment<sup>2</sup>. En outre, la nomination de Tibère au consulat donnait encore un intérêt de circonstance aux louanges de ce jeune guerrier. Mais les rayons de gloire dont on l'entourait n'étaient, en quelque sorte, que le reflet de la gloire

<sup>1</sup> Suetone, *Vita Horatii*, édit. E. J. Richter, Zwickaviae, 1830, in-4°, p. 46-51. — <sup>2</sup> Horace, *Epist.* I, 9; et ci-dessus, liv. X, § 13, p. 39.

d'Auguste, et pour Tibère comme pour Drusus l'éloge de l'empereur qui les dirigeait tous deux devait dominer leur propre éloge. Tels sont les traits caractéristiques de l'ode quatorze du livre IV<sup>1</sup>.

\* Auguste, par quels hommages, par quels honneurs l'amour du peuple et du sénat éternisera-t-il sur nos monuments et dans nos fastes le souvenir de vos vertus? O prince, le plus grand que la terre habitable puisse offrir aux regards du soleil qui l'éclaire, vous avez donc appris aux Vindéliens, pour la première fois soumis aux lois des Romains, ce que peuvent vos armes! Drusus, avec votre vaillante armée, a plus d'une fois terrassé les Génaunes, race sans repos, et les Breunes impétueux : leurs citadelles assises sur les effrayants sommets des Alpes ont été renversées. Puis l'aîné des Nérons, livrant un combat sanglant aux Rhètes sauvages, sous vos fortunés auspices, les a mis en déroute. Quel spectacle de le voir, par ses coups redoublés, accabler ces guerriers farouches dévoués à un libre trépas! Tel le vent du midi bondit sur les flots irrités, quand le groupe des Pléiades s'élève à travers les nuages; tel Tibère harcelait sans cesse les bataillons ennemis, et lançait son coursier au milieu des feux de leurs glaives. Comme on voit, dans ces campagnes d'Apulie où régna Daunus, l'Autide aux flots mugissants menacer d'un horrible déluge les champs couverts de moissons; ainsi le fils des Claudes, par un choc terrible, brise les phalanges de fer des barbares et, moissonnant les premiers et les derniers rangs, jonche la terre de cadavres et ramène sans pertes son armée victorieuse : tu lui avais donné tes soldats, ton génie et tes dieux.

\* Depuis ce même jour, où Alexandrie suppliante vous ouvrit son port et son palais déserts, trois lustres se sont écoulés, et la fortune prospère, qui sans cesse vous a donné

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* IV, 14 : *Quæ cura Patrum, quæve Quiritium.* Cf. Jani, t. 2, p. 495; Mitscherlich, t. 2, p. 447; Orelli, t. 1, p. 519. Braunhard, t. 1, p. 575.

de nouveaux triomphes, toujours soumise a vos ordres supérieurs, vous accorde ce qu'il vous reste de gloire à désirer.

« O dieu tutélaire de l'Italie et de Rome, la reine des nations, le Cantabre jusqu'ici indompté, le Scythe errant, le Méde, l'Indien, vous vénèrent. Le Danube, le Nil aux sources mystérieuses, le Tigre rapide, l'Océan, peuplé de monstres, qui bat en grondant les lointains rivages du Breton, le Gaulois qui voit la mort sans pâlir, le farouche habitant de l'Ibérie, tous obéissent à vos lois; et le Sicambre, avide de carnage, dépose ses armes et vous adore. »

## II.

L'adresse avec laquelle Horace rappelle que le jour de la victoire de Tibère contre les Rhètes est, après trois lustres révolus, l'anniversaire de la prise d'Alexandrie par Auguste, a pour nous cet avantage qu'elle nous donne les moyens de déterminer l'année, le mois et peut-être le jour, de la principale victoire de Tibère sur les Rhètes. En effet, nous savons que ce fut en 724 qu'Auguste entra dans Alexandrie, et le texte du sénatus-consulte qui changea le nom du mois *Sextilis* en celui d'*Augustus* (août), nous apprend que cette entrée se fit pendant ce mois. Selon le calcul de Scaliger, le jour précis de l'entrée d'Auguste à Alexandrie aurait eu lieu le 29 août. Ainsi, en ajoutant les quinze années ou les trois lustres donnés par Horace, on a pour le jour de cette victoire la date du 29 août 739 de la fondation de Rome<sup>1</sup>, ce qui s'accorde avec tous les monuments de l'histoire.

Les *Breuni* dont Horace fait mention dans cette ode, nommés *Brenni* par d'autres auteurs, occupaient le pays situé au-

<sup>1</sup> Cf. Macrobe, *Saturn.* I, 12. Dion Cassius, LI, 19. Dans un calendrier romain publié par Grævius, *Thesaur. antiq.*, t. 8, p. 14. il est dit au six des calendes d'avril: *Hoc die Cæsar Alexandriam recepit.* Mais c'est de Jules César qu'il est question dans ce passage.

dessus de Trente, aux environs du mont Brenner, entre les villes d'Inspruck et de Brixen, entre les rivières de l'Inn et de l'Eisak<sup>1</sup>. Les *Genauni* résidaient entre le lac de Côme et le lac Majeur, dans le val de Non, nommé *Anaunia* dans le moyen âge<sup>2</sup>.

On a pu remarquer combien Horace se complait à rappeler au souvenir de ses lecteurs le pays où il est né. Sans ce motif, il avait assez voyagé pour que bien des fleuves se présentassent à son imagination, plus illustres que n'était le fleuve Aufide. Il lui donne l'épithète de tauriforme, ce qui nous prouve que la figure emblématique de ce fleuve était un taureau armé de cornes, indice de l'impétuosité et du retentissement de son cours<sup>3</sup>.

Les fastes mémorables dans lesquels Horace veut qu'on consigne les hauts faits du règne d'Auguste étaient, sans aucun doute, ces espèces de calendriers que les pontifes faisaient graver sur le marbre, où, parmi le détail des jours *fastes* et *néfastes*, des jours de fêtes et de marchés, on inscrivait les noms des consuls, des magistrats et de ceux qui s'étaient illustrés, sortes d'éphémérides ou d'annales populaires qui ne contenaient que la simple énumération de quelques faits principaux, et semblaient la continuation des grandes annales des pontifes qu'on avait cessé de rédiger<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Le grand Brenner et la ville de *Brunëcken* ont gardé quelque chose du nom des anciens habitants. Voy. Walckenaer, *Géographie ancienne historique et comparée des Gaules cisalpine et transalpine*, t. 2, p. 48. — <sup>2</sup> Ibid., t. 2, p. 51. Florus, IV, 12. Pline, *Hist. nat.* III, 20 ou 24. D'Anville distingue à tort les *Naunes* des *Genaunes*. — <sup>3</sup> Cf. Porphyriou, *ad Horat. Carm.* V, 14, 26, dans Braunhard, t. 1, p. 578; Mitscherlich, t. 2, p. 454; Jani, t. 2, p. 507; et la *Description du Cabinet d'Orléans*, t. 1, p. 129. — <sup>4</sup> M. Vict. Le Clerc, *Des journaux chez les Romains. recherches précédées d'un mémoire sur les annales des pontifes*, p. 134 et 177.

## III.

Sur un de ces fastes ou calendriers, dressé pour la ville de Préneſte, le jour des nones de février est indiqué comme un jour de fête, parce que, dit l'inscription, ce jour, l'empereur César, grand pontife, dans la vingt et unième année de sa puissance tribunitienne, lorsqu'il était consul pour la treizième fois, fut, par décret du sénat et du peuple romain, nommé père de la patrie 1. Ces fastes qui, par cette date, nous reportent à l'an 752 de la fondation de Rome et après la mort de notre poète, démontrent seulement, suivant nous, que le jour où Auguste reçut le nom de père de la patrie, fut placé alors au nombre des jours de fête; mais ce titre lui avait été décerné bien antérieurement à cette époque, ainsi que nous l'avons remarqué 2.

Les honneurs conférés à Auguste croissaient en raison des victoires de ses armées et des bienfaits de son règne, qui donnaient lieu à de nouvelles manifestations de la reconnaissance publique. Ainsi, en 724, lorsqu'on voulut lui attribuer la puissance tribunitienne, on décida que les prêtres et les prêtresses lui donneraient une part dans leurs prières et dans leurs vœux, et que dans tous les repas, tant publics que privés, il serait fait des libations en son honneur 3.

Enfin le sénat ordonna qu'on dresserait un autel dans le lieu de ses séances pour remercier les dieux du retour d'Auguste, et que le jour de sa rentrée dans Rome serait un jour de grâce pour les criminels 4.

Ovide nous apprend qu'on sacrifiait sur cet autel le 30 janvier, et qu'il était consacré à la Paix. « Viens, dit à ce sujet le poète,

1 Orelli, *Inscript. latin. amplissima collectio*, t. 2, p. 384. — 2 Horace, *Carm.* I, 2. Sur des médailles de l'an 725, Auguste est nommé *Pater patriæ*. — 3 Dion Cassius, LI, 19, p. 651, édit. de Reimar. — 4 Dion Cassius, LIV, 25, p. 655.

viens, ô déesse, le front paré des lauriers d'Actium... Et vous, prêtres, jetez l'encens dans les flammes de l'autel, frappez au front la blanche victime, demandez aux dieux que nous conservions la paix et la famille de César qui nous la donne<sup>1</sup>. »

Ainsi que je l'ai déjà dit, Auguste avait refusé ces imprudents honneurs; mais ils démontrent qu'Horace, qui l'appelle dans son ode la divinité tutélaire de Rome et de l'Italie, n'était dans ses éloges que l'écho du peuple romain et du sénat, et qu'il ne faisait, en quelque sorte, qu'assortir, en parlant ainsi d'Auguste, le ton de sa muse au ton du jour.

#### IV.

Cependant ces éloges donnés à Auguste ont été pour le poète, éloquent panégyriste du patriotisme stoïque de Régulus et de Caton, compagnon d'armes de Brutus dans les champs de Philippes, un grave sujet de reproche, et il convient d'examiner si les accusations qu'on a dirigées contre lui à ce sujet sont fondées, si ces éloges que l'on condamne si sévèrement sont aussi exagérés qu'on le suppose.

Entre l'époque de la chute des derniers défenseurs de la république et celle où Horace écrivait cette ode, plus de trente ans s'étaient écoulés. Une nouvelle génération avait remplacé dans le sénat, dans l'armée, dans l'administration, dans tous les rangs actifs du peuple romain, celle qui l'avait précédée; or, nous l'avons éprouvé, la génération qui succède à celle que les révolutions et les guerres civiles longtemps prolongées ont ravagée, ruinée, moissonnée, se trouve séparée de celle qui l'a immédiatement précédée par un intervalle immense. Les liens de famille et d'amitié, les fortunes, les rangs, les mœurs, les habitudes, tout a été bouleversé, rompu ou anéanti. Les principes, les idées, ne se ressemblent plus; une année, une

<sup>1</sup> Ovide, *Fast.* I, 609-624.

semaine, un jour, ont produit l'effet des siècles. Ce qui paraissait digne de respect est tourné en ridicule; ce que l'on recherchait, on le méprise; ce qu'on méprisait, on le recherche. Tout a subi l'influence du pouvoir qui a su rallier à lui, de gré ou de force, toutes les influences et tous les intérêts. Les faits de l'histoire ont perdu leur connexité; l'enchaînement des temps est brisé. Ceux qui sont nés avec les nouvelles lois, qui ont vécu, grandi et prospéré avec les nouvelles institutions, sous le patronage du nouveau gouvernement, n'ont plus rien en eux qui puisse les faire sympathiser avec le passé. Comme ils n'en ont partagé ni les craintes, ni les espérances, ni les périls, ni les passions, ils ont même de la peine à le comprendre, et il n'a plus pour eux d'existence que dans l'histoire. Le souvenir des affreuses calamités qui l'ont accompagné, ne sert plus qu'à leur faire chérir le pouvoir présent qui les en garantit, qu'à leur inspirer de l'aversion pour les causes qui les ont produites, quelque nobles et pures qu'elles fussent dans leur origine. Ceux mêmes qui ont appartenu à ces temps désastreux et y ont joué un rôle, sont trop heureux de les oublier, de s'unir et de s'incorporer au temps présent, surtout lorsque le cours des événements leur a été favorable, et qu'ils doivent la fortune, la tranquillité, le bonheur dont ils jouissent, au nouveau gouvernement.

Horace était de ce nombre. Pour lui, comme pour tous les Romains, Auguste n'était point Octave; l'empereur était un personnage tout différent du triumvir. Après l'assassinat de César, le sénat, Antoine, Cicéron, Brutus, tous ceux qui voulaient la république ou qui aspiraient à la tyrannie, auraient voulu tromper ou anéantir Octave, l'héritier de César. Quoique le plus jeune, il fut le plus fin, le plus adroit, le plus heureux; il triompha de tous les partis, mais non sans verser beaucoup de sang. C'est qu'Octave était le produit des temps malheureux ou il vécut, et il avait été haï et redouté comme eux. Auguste, au contraire, ne devait qu'à lui-même ses qualités, ses vertus,



et tout le peuple romain qui en recueillait journellement les bénéfices le savait bien. Auguste aussi avait de lui-même cette opinion : il saisissait toutes les occasions de condamner hautement tout ce qui s'était fait sous son triumvirat. Il n'acceptait la responsabilité que de ce qui s'était passé depuis qu'il avait tenu seul les rênes du gouvernement. Il se regardait comme le successeur de tous ceux qui avaient contribué à la gloire et à l'agrandissement de l'empire romain. Quand il rétablit les monuments destinés à perpétuer la mémoire des grands hommes que Rome avait produits, il se garda bien de mettre à l'écart la statue du grand Pompée, cet ennemi de César; il la fit au contraire placer vis-à-vis le théâtre même que Pompée avait fait bâtir<sup>1</sup>. Il honora tous les noms illustres dans les descendants de ses ennemis proscrits, quelque indignes qu'ils fussent d'ailleurs de les porter. Sénèque remarque très-bien que Cicéron, le fils de l'orateur, Cinna et Sextus Pompée, et les autres fils de Pompée qui avaient tous combattu contre les triumvirs, ne durent qu'aux noms qu'ils portaient les honneurs du consulat où ils parvinrent par la protection d'Auguste<sup>2</sup>.

Que de soins, que de peines Auguste ne se donnait-il pas pour que Rome fût abondamment pourvue de vivres<sup>3</sup>, pour que le peuple romain fût fréquemment réjoui par des jeux et des fêtes religieuses ou triomphales<sup>4</sup> ? Il sut en accroître le nombre et la magnificence, et, par un ordre et une décence inconnus jusque-là, en augmenter l'éclat et les délices<sup>5</sup>.

Lui-même élaborait les principales affaires de l'empire, et il les soumettait ensuite à la libre discussion du sénat<sup>6</sup>. Là son opinion était fréquemment combattue, quelquefois avec force et même avec rudesse, sans qu'il en fût offensé<sup>7</sup>. Il opposa une louable résistance aux flatteries et aux honneurs dont le sénat et le peuple voulaient le combler. Il ne voulut jamais qu'on le

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 31. — <sup>2</sup> Sénèque, *de Beneficiis*, IV, 30. — <sup>3</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 18. — <sup>4</sup> Suétone, *Oct. Aug.*, 43, 44 et 45. — <sup>5</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 43. — <sup>6</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 47. — <sup>7</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 51.

nommât roi, maître ou seigneur, ni qu'on lui donnât aucun titre qui pût rappeler une source de puissance différente de celle des magistratures légales dont il était revêtu. « Il se fit, dit Saint-Evremond<sup>1</sup>, appeler empereur pour conserver son autorité sur les légions, créer tribun pour disposer du peuple, prince du sénat pour gouverner; mais s'il réunit en sa personne tant de pouvoirs différens, il se chargea de divers soins, et il devint l'homme des armées, du peuple et du sénat, quand il s'en rendit le maître. Le peuple ne fut moins libre que pour être moins séditieux; le sénat ne fut moins puissant que pour être moins injuste. La liberté ne perdit que les maux qu'elle peut causer, rien du bonheur qu'elle peut produire. »

Auguste, en Orient, lorsqu'il donnait audience aux rois, pour faire respecter en lui la majesté du peuple romain, ne permettait pas qu'ils se présentassent autrement que revêtus de la toge et sans aucune marque de leur dignité, les laissant marcher à côté de son cheval ou de sa voiture comme d'humbles clients<sup>2</sup>. Mais à Rome, toujours affable et populaire, il allait à pied lorsqu'il était consul; quand il ne l'était pas, il se faisait porter dans une litière ouverte, et tout le monde indistinctement pouvait l'approcher, lui parler et lui remettre des placets<sup>3</sup>. Pourtant il n'ignorait pas ce qu'il avait à craindre des conspirations qu'on ourdissait continuellement contre lui<sup>4</sup>. Quand il recommandait au peuple ses petits-fils, il ne manquait jamais d'ajouter cette condition: « Supposé qu'ils le méritent. » Quelle fermeté, ne mit-il pas dans le maintien de la discipline militaire<sup>5</sup>! quelle vigilance, quelle assiduité dans l'administration de la justice<sup>6</sup>!

Il supportait avec patience, et sans en conserver le moindre ressentiment, une leçon donnée à propos ou un reproche mérité. On se rappelle le trait hardi de Mécène pour le forcer à

<sup>1</sup> Saint-Evremond, *Œuvres*, édit. in-12, t. 2, p. 198. — <sup>2</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 60. Eutrope, VII, 10. Beaufort, *Républ. rom.*, t. 6, p. 65, de l'édit. in-12. — <sup>3</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 53. — <sup>4</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 10 — Suétone, *Oct. Aug.* 24 et 25. — <sup>5</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 33-34.

quitter son tribunal <sup>1</sup>. On dira que Mécène était son ami et que tout lui était permis ; mais un jour, Auguste, passant en revue les chevaliers, sur des informations qu'il croyait exactes, adressa à l'un d'eux des reproches qui se trouvèrent faux sur tous les points. Quand son interrogatoire fut terminé, le chevalier, justement offensé, lui dit : « César, quand vous voudrez avoir des renseignements exacts sur d'honnêtes gens, chargez-en d'honnêtes gens <sup>2</sup>. » Auguste ne parut nullement choqué de cette rude observation <sup>3</sup>.

Quel respect pour la propriété, quand il aima mieux laisser la place du Forum plus étroite, que de forcer les propriétaires des maisons qui la rétrécissaient à les céder <sup>4</sup> ! Quels adroits hommages rendus aux formes de la liberté, quand il sollicitait en personne les suffrages pour l'élection des magistrats <sup>5</sup> ! Simple et exempt de luxe dans son intérieur, il habita quarante ans le même appartement. Hiver comme été, il ne portait guère d'habits que ceux que lui avaient faits sa femme, sa fille ou sa petite-fille. Il donnait lui-même des leçons de lecture et d'écriture à ses petits-fils <sup>6</sup>.

Avec une santé débile, il entreprenait les voyages les plus longs et les plus pénibles pour régler l'administration des provinces de son vaste empire; il les visita toutes, excepté l'Afrique et la Sardaigne, dont il fut écarté par des tempêtes <sup>6</sup>. Non-seulement il se dévouait à l'empire et au peuple romain ; mais toute sa famille dut suivre son exemple. Marcellus, Tibère, Drusus, le jeune Caius, parurent tour à tour à la tête des armées et combattirent avec une valeur heureuse pour Auguste et pour Rome.

Ses efforts pour soutenir la religion <sup>7</sup>, pour rétablir la sainteté du mariage, pour ressusciter les bonnes mœurs, pour en-

<sup>1</sup> Dion Cassius, LV, 7, p. 777, et ci-dessus, liv. VI, §. II, t. I, p. 364. — <sup>2</sup> Macrobe, *Saturn.* II, 4. Suétone, *Oct. Aug.* 64. — <sup>3</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 56. — <sup>4</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 33 et 34. — <sup>5</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 64 et 73. — <sup>6</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 47. — <sup>7</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 31. Dion Cassius, LIV, 13, 16, p. 742, 746, édit. de Reimar. Dacier, *Horace*, IV, p. 414.

pêcher que la dignité de citoyen romain ne fût avilie par un trop grand nombre d'affranchissements ou par des concessions trop faciles en faveur d'individus qui n'y avaient aucun droit<sup>1</sup>, devaient plaire aux hommes d'un caractère sévère et aux partisans des temps anciens et de l'autorité républicaine.

Mais, dira-t-on, les mœurs d'Auguste et des grands de sa cour étaient des plus mauvaises. Oui, mais celles des sénateurs et des grands étaient encore plus corrompues et plus scandaleuses dans les derniers temps de la république. Cicéron nous apprend qu'on vit à cette époque les plus nobles et les plus illustres de Rome prostituer leurs fils ou leurs plus jeunes parents, afin de suborner des juges et de s'assurer des suffrages que l'argent ne pouvait acheter.

Si Auguste ne put dans son âge mûr triompher des habitudes vicieuses de sa jeunesse<sup>2</sup>, on peut dire de lui qu'il sentait le prix des bonnes mœurs. Il en donna des preuves par la rigueur qu'il mit à punir les désordres de sa fille Julie<sup>3</sup>, par la manière dont il honora la chasteté de Livie, celle d'Octavie, celle de la charmante Antonia, femme de Drusus. Ajoutons que, si on excepte son penchant pour les femmes, Auguste fut, pour tout le reste, d'une réserve parfaite; quant à sa sobriété, elle était exemplaire<sup>4</sup>.

Que de prudence il mit dans l'affermissement graduel de son autorité, dans sa réforme du sénat et des lois, dans les guerres qu'il entreprit, dans la création de nouvelles magistratures, dans ses nombreux réglemens sur l'administration et la police de l'empire<sup>5</sup>! Il avait coutume de comparer ceux qui ne font pas difficulté d'acheter de petits avantages par de grands risques, aux hommes qui veulent pêcher avec des hameçons d'or. Si la ligne vient à se rompre, la perte de l'hameçon ne peut être compensée par les petits poissons qu'on aura pris.

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.* c. 40. — <sup>2</sup> Suétone, *Oct. Aug.* c. 68, 80, 70. —  
<sup>3</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 85. Dion Cassius, LIV, 16 — <sup>4</sup> Suétone, *Oct. Aug.*  
76 et 87 — <sup>5</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 35, 39, 37 et 40.

Dans ses négociations, point de perfidie, point de ruses : il fut loyal et franc dans toutes ses alliances ; il traita les rois qu'il protégeait en ami, même après leur mort, pourvoyant à l'incapacité de leurs enfants mineurs, les faisant élever près de lui et se les attachant par ses bienfaits<sup>1</sup>.

Ce ne fut pas de Rome seulement qu'on put dire qu'après l'avoir trouvée de briques, il en avait fait une ville de marbre ; les autres villes de l'empire reçurent aussi par ses soins de grands embellissements. L'Italie, dépeuplée par la guerre civile, refleurit par les vingt-huit colonies qu'il y forma<sup>2</sup>.

Dans Auguste revivait et se concentrait le sentiment du patriotisme romain ; il se manifestait dans les plus petites choses comme dans les grandes. Ainsi il ne pouvait supporter que le caprice de la mode eût commencé à discréditer l'usage de la toge, vêtement embarrassant, mais qui caractérisait le peuple romain<sup>3</sup>. Il répétait souvent à ce sujet avec indignation ce vers où Virgile désigne les Romains comme la nation *en toge* maîtresse du monde<sup>4</sup>. La fortune d'Auguste était celle du peuple romain ; ses victoires lui appartenaient. Son âme toute romaine s'affligeait encore plus d'un malheur public que de celui qui lui était personnel. Il versa des larmes et sa douleur alla jusqu'au délire, lors de la défaite de Varus par les Germains. Ce n'était pas pour lui un simple titre d'honneur, que ce surnom de père de la patrie ; il avait pour elle tous les soins, toutes les joies et toutes les douleurs d'un père. Faut-il donc s'étonner qu'après d'aussi heureux, d'aussi longs résultats de ses efforts pour la gloire, le bonheur et la grandeur de l'empire, il ait dit en mourant : « N'ai-je pas bien joué ce *mime* de la vie ? Si vous trouvez qu'il en est ainsi, applaudissez<sup>5</sup>. » Admirable force d'esprit dans ce moment suprême ! Heureuse allu-

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 21 et 48. — <sup>2</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 29. — <sup>3</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 49. — <sup>4</sup> Virgile, *Æneid.* I, 282 : *Romanos, rerum dominos, gentemque togatam.* — <sup>5</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 90.

sion à cette maxime du sage de la Grèce qui regardait le monde où nous vivons comme un grand drame, où chacun de nous joue, plus ou moins bien, le rôle qui lui a été départi par la Providence !

Mais quelle singulière conséquence on a tirée de ces paroles d'Auguste ! A quelles oiseuses discussions se sont livrés ceux qui ont écrit sur ce sujet ! Ils se demandent si Auguste, qui s'était montré comme empereur si différent de ce qu'il était avant, était réellement doué de toutes les vertus qu'il avait pratiquées ; si l'ambition de régner ne fut pas le mobile de toute sa conduite ; si sa vie enfin ne fut pas une longue et continuelle hypocrisie.

Sans nul doute, l'ambition de régner fut ce qui détermina Auguste à sacrifier son repos, ses plaisirs, son sommeil ; à se montrer toujours actif, vigilant, juste et ferme, sévère quand il le fallait, clément et bon tant qu'il le pouvait<sup>1</sup>. Mais n'était-ce pas déjà une vertu peu commune, que cette raison supérieure qui indiquait à Auguste que, pour bien régner, il fallait se montrer l'ami de la sagesse et de l'humanité ? Pense-t-on qu'avant d'avoir acquis le talent de si bien gouverner les autres, il n'ait point appris à se gouverner lui-même ; qu'il ait pu pratiquer le bien, sans réprimer ses inclinations au mal ; qu'il soit parvenu à s'astreindre à tant de rectitude, sans ressentir cette satisfaction intérieure, ce plaisir indicible que l'on éprouve dans l'heureux accomplissement de grands et importants devoirs ? Qu'est-ce donc que la vertu, si ce n'est aussi la résolution constante et forte de ne suivre que ce qu'elle nous prescrit ? Ou en seraient les hommes les plus renommés par leur sagesse, si l'on ne tenait aucun compte des actes et des discours qui leur ont acquis une si haute réputation, et si on les jugeait d'après leurs dispositions naturelles ? Qu'on se rappelle ce que Socrate a dit des siennes. Non, nous ne sommes pas comme la

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 51. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. XI, § 20, t. 2, p. 193.

brute, forcément soumis à notre instinct ; nous sommes le produit de nos réflexions, encore plus que de nos penchants. Une volonté intelligente et libre réside en nous ; elle domine nos inclinations, et en fait naître de conformes à ce que la sagesse nous ordonne. Heureuse hypocrisie, en effet, que celle d'Auguste, puisqu'elle le porta à faire le bien pendant plus de quarante ans, puisqu'elle le rendit l'objet de l'amour et de la vénération des hommes durant tout le cours de sa longue vie et de leurs regrets après sa mort !

En songeant aux cruautés du triumvirat et à la gloire du principat d'Auguste, on a dit de lui qu'il n'aurait jamais dû naître, ou qu'il n'aurait jamais dû mourir.

Cette pensée exprime, il est vrai, l'horreur méritée qu'ont fait naître les cruautés d'Octave, mais elle n'en est pas moins inexacte et injuste pour Auguste.

Il n'est pas douteux que ce ne soit la bravoure et l'habileté militaire d'Antoine qui aient triomphé de l'armée de Brutus et abattu le parti de la liberté. Si Octave n'eût point existé, ou s'il n'avait pas pris position comme acteur dans les événements politiques, le parti de Jules César, si nombreux parmi les légionnaires, n'eût point été divisé ; il se serait mis tout entier à la solde d'Antoine, et avec cet homme et un collègue aussi vil, aussi froidement cruel que Lépide, les proscriptions eussent été plus sanglantes et plus prolongées. L'usurpation et le gouvernement d'un seul, devenus nécessaires, n'en eussent pas moins eu lieu ; seulement les mœurs crapuleuses et la conduite insensée d'Antoine auraient rendu son joug honteux et probablement funeste. Au lieu de cette monarchie militaire, mêlée de formes républicaines et juridiques, fondée par Auguste et sous laquelle ce vaste empire romain non-seulement se maintint entier pendant plusieurs siècles, mais s'agrandit encore, il y aurait eu un arbitraire désastreux, des déchirements presque immédiats, d'interminables guerres civiles. C'est ce que tout homme capable de réflexion comprenait parfaitement alors, et ce qui

contribuait si puissamment au maintien de l'autorité d'Auguste.

Ce furent sans doute ces motifs d'une impérieuse nécessité qui empêchèrent toujours Auguste de déposer le pouvoir et d'imiter l'exemple de Sylla. On a trop légèrement supposé qu'il n'était pas sincère dans les intentions qu'il manifesta plusieurs fois à cet égard. Avec son goût pour les lettres et les plaisirs, pour les jouissances du toit domestique, avec une santé fragile, les soins, les inquiétudes, les travaux du gouvernement, devaient lui peser beaucoup. Les périls incessants attachés au maintien de sa suprême autorité rendaient encore ce fardeau plus pénible. Sénèque, si bien informé de tout ce qui concerne Auguste, a dit de lui : « Ce prince, auquel les dieux ont plus accordé qu'à aucun autre, n'a cessé de leur demander le repos et le bonheur d'être déchargé des soins du gouvernement. Tous ses discours tendaient à manifester le désir qu'il avait de jouir enfin de lui-même et d'un parfait loisir. Cette espérance le consolait de ses travaux <sup>1</sup>. »

Après avoir été de son vivant chéri du sénat, des chevaliers et du peuple romain <sup>2</sup>, des rois étrangers, des habitants des provinces <sup>3</sup>, Auguste fut après sa mort proposé comme un modèle auquel on assimilait les bons empereurs, et qu'on opposait aux mauvais.

Lorsque Horace déclara dans son ode qu'Auguste était le plus grand prince de la terre habitable, il ne flattait point, il ne faisait qu'énoncer une vérité historique, soit qu'on considérât l'étendue de l'empire romain qu'il gouvernait, son mérite personnel, ou les bienfaits de son règne <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Sénèque, *de Brevitate vitæ*, c. 5. — <sup>2</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 57, 58. —

<sup>3</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 60 et 69. — <sup>4</sup> M. Ampère, dans son *Histoire romaine à Rome*, juge Auguste avec une excessive sévérité. On y lit ces lignes ingénieuses, mais cruelles : « Auguste a eu trois grands bonheurs. Il a été célébré par Horace et Virgile; Tacite n'a point pensé à lui, et sa vie écrite par Plutarque a péri » *Revue des deux mondes*, du 15 oct. 1856. Cf. M. Patin, *Mélanges de litt.*, p. 143, et M. Noël des Vergers, *Étude biogr. sur Horace*, ch. VI, p. 51.



Un autre fait historique qu'exprime le dernier vers de cette ode, c'était les Sicanibres déposant leurs armes devant les aigles d'Auguste. Ce vers devait être un des plus agréables à l'empereur et au peuple de Rome, parce qu'il rappelait les premiers succès de Drusus contre les Germains des bords du Rhin, et qu'il en présageait de plus grands encore.

## V.

An de Rome 742. Av. J.-C. 12. Age d'Horace 63.

Drusus se préparait à porter les aigles romaines sur les rivages de l'Océan septentrional et jusque dans le cœur de la Germanie<sup>1</sup>, et l'on célébrait à Rome par des combats de gladiateurs les fêtes de Minerve<sup>2</sup>, lorsqu'on apprit qu'Agrippa, revenant triomphant de la Pannonie où il avait réprimé une nouvelle révolte, était tombé malade dans la Campanie. Auguste, à cette nouvelle, interrompit la célébration des fêtes, partit sur-le-champ, et arriva comme le héros venait d'expirer. Il soulagea sa douleur en prononçant lui-même l'éloge du grand homme aux magnifiques funérailles qu'il lui fit faire<sup>3</sup>. Mécène, affaibli par une maladie de langueur qui ne devait finir qu'avec sa vie, ne pouvait plus supporter aucune fatigue<sup>4</sup>; ainsi tout le fardeau du gouvernement retomba sur Auguste. Il donna, l'année suivante, sa fille Julie, veuve d'Agrippa, en mariage à Tibère; c'était l'approcher du trône impérial et lui faciliter les moyens d'y monter. Cependant il avait pour lui peu d'affection<sup>5</sup>; mais Tibère était le plus âgé de ses beaux-fils, le capitaine le plus expérimenté, le plus habile en politique, enfin le plus instruit

<sup>1</sup> Dion Cassius, LIV, 32, p. 762. Suétone, *Claud.* 1. — <sup>2</sup> Ces fêtes étaient les grandes quinquatries qui commençaient chaque année le XIV des kalendes d'avril ou le 19 mars, et duraient cinq jours, d'où *quinquatrius*.

— <sup>3</sup> Dion Cassius, LIV, 28, p. 768. Sénèque, *Consolatio ad Marciam*, 15. L'abbé Le Blond, *Mémoire sur la vie et les médailles d'Agrippa*, Acad. des inscript., t. 40, p. 65. — <sup>4</sup> Meibom, *Vita Mæcen.*, c. 29, 6, p. 179. —

<sup>5</sup> Tacite, *Ann.* IV, 39-40.

sur les affaires d'État<sup>1</sup>. Aussitôt après son mariage avec Julie, il partit pour aller prendre le commandement de l'armée de Pannonie<sup>2</sup>.

Lorsqu'on voit les armées romaines à cette époque tomber tant de fois sur les peuples de cette contrée, et les combats que Drusus fut obligé de livrer contre les peuples germains qui faisaient irruption dans la Belgique; lorsque l'histoire répète si souvent parmi les tribus que vainquirent les armées romaines le nom des Sicambres<sup>3</sup>; lorsqu'elle nous apprend que ces Sicambres, voisins du Rhu, furent les premiers peuples germains qui commencèrent la guerre contre les Romains, et que les premiers ils consentirent à vivre sous leur domination, à recevoir des terres sur le territoire de l'empire; lorsqu'on se rappelle que Clovis était un Sicambre<sup>4</sup>, que les Sicambres appartenaient à cette grande confédération des peuples germains connues sous le nom collectif de Francs; quand on fait attention à ce que nous a dit Grégoire de Tours, que les Francs étaient sortis de la Pannonie<sup>5</sup>, qu'ils avaient traversé le Rhin pour aller s'établir dans la Belgique, et qu'enfin le premier apôtre qui prêcha la religion chrétienne chez les Francs de la Gaule était aussi venu de la Pannonie<sup>6</sup>, on est involontairement conduit à penser que ces grandes transmigrations de peuples francs au nord du Danube, dont la date reculée a été ignorée de notre premier historien<sup>7</sup>, eurent lieu à l'époque des guerres qu'Auguste livra aux habitants de la Pannonie. Cet empereur sans doute ne se doutait pas que, des descendants des tribus qui échappaient par la fuite à ses armes victorieuses, il sortirait des guerriers qui porteraient les derniers coups à la destruction

<sup>1</sup> Dion Cassius, LIV, 31, p. 761. Suétone, *Tiber.* 7. Tacite, *Ann.* I, 3. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LIV, 31, p. 762. — <sup>3</sup> Horace, *Carm.* IV, 2, 36; IV, 6, 14, 51. Suétone, *Oct. Aug.* 21. Florus, IV, § 12 et 24. — <sup>4</sup> Strabon, VII, p. 291, ou I, 3, p. 9 de la trad. franç. Suétone, *Aug.* 21. — <sup>5</sup> Grégoire de Tours, II, 31, dans *D. Bouquet*, t. 2, p. 177. — <sup>6</sup> Grégoire de Tours, *Hist. eccles. Francorum*, éd. de M. Guadet, t. I, p. 71 et 161. — <sup>7</sup> *Ibid.* p. 71, et 160, et dans *D. Bouquet*, t. 2, p. 166.

de l'empire romain, et formeraient eux-mêmes un empire renfermant dans ses limites la ville de Rome elle-même. Encore moins pouvait-il prévoir que cette ville, possédée par le souverain pontife d'une religion née de son temps, sans qu'il le sût peut-être, soumettrait le monde par le courage de ses martyrs, comme elle l'avait autrefois subjugué par la valeur de ses guerriers.

Les efforts d'Auguste, en Orient, pour affermir et agrandir les limites de l'empire n'étaient pas moins grands qu'en Occident. Sulpicius Quirinus, un des consuls de l'année, n'était point de l'ancienne famille des Sulpicius, mais un homme sans naissance qu'Auguste avait élevé à cette haute dignité, parce qu'il lui avait reconnu des talents. Il l'envoya combattre les montagnards de Cilicie, et les victoires qu'il remporta sur les Homonades, peuple de la Cilicie-Trachée, lui valurent les honneurs du triomphe. C'est ce même Quirinus qu'Auguste chargea de faire le dénombrement de la Syrie, lors de la naissance de Jésus-Christ, et dont parle saint Luc l'évangéliste<sup>1</sup>.

## VI.

Ces guerres lointaines ne troublaient point le profond repos dont jouissaient Rome et l'Italie, et n'y faisaient naître aucune inquiétude. La confiance dans la prudence et dans la fortune d'Auguste était entière. On se livrait avec ardeur aux jouissances que procurent les arts et les lettres. La poésie était surtout en honneur : elle avait obtenu la préférence que l'on donnait sous la république à l'art oratoire. La réputation de poète n'était point un obstacle aux charges et aux dignités publiques. Valgius Rufus, auteur de plusieurs élégies, cet ami qu'Horace avait

<sup>1</sup> Ce Quirinus mourut sous Tibère, en 774, assez décrié par son avarice et ses lâches complaisances envers ce tyran. Cf. Tacite, *Ann.*, III, 48; Strabon, XII, p. 569, t. 4, p. 99 de la trad. franç.; XIV, p. 679, L. 4, p. 390 de la trad. franç.; Flavius Josèphe, *Antiq. jud.* XVIII, 1; saint Luc, *Evang.* II, 2, et le *Dict. hist. de la Bible* de D. Calmet, au mot *Quirinius* (sic).

choisi pour être le censeur de ses écrits<sup>1</sup>, qu'il consolait par une ode de la perte de son Mystès, fut nommé cette année consul subrogé. La faveur dont notre poète jouissait auprès de l'empereur s'accroissait chaque jour, et elle augmentait encore la considération due à la réputation qu'il s'était acquise. Comme il avait déjà, par une belle ode, exprimé sa reconnaissance envers Apollon du bonheur dont il était redevable aux Muses, il voulut aussi rendre aux Muses elles-mêmes des actions de grâces. Pour cet effet, il s'adressa à la plus grave de toutes, à Melpomène, qui, d'après une ancienne tradition, avait inventé la poésie lyrique<sup>2</sup>. Voilà tout le sujet de cette ode III du livre IV<sup>3</sup> dont Scaliger, aussi bizarre dans l'expression de son admiration qu'outré dans ses critiques, a dit qu'il aimerait mieux l'avoir faite que de posséder la couronne d'Aragon. Cette composition toute religieuse est en effet un chef-d'œuvre de douce harmonie, de simplicité et de grâce.

« Melpomène, celui qu'en naissant tu as favorisé de ton regard céleste, n'obtiendra pas la palme du pugilat dans les jeux isthmiques; ses rapides coursiers, dans les plaines d'Achaïe, ne feront point voler son char victorieux; on ne le verra pas, chef belliqueux, monter au Capitole, le front ceint du laurier de Délos, pour avoir terrassé l'orgueil menaçant des rois: mais les prés fertiles où serpentent les ruisseaux de Tibur, mais l'ombre épaisse de ses bois, lui inspireront de douces rêveries, et le rendront l'émule des chantres d'Éolie.

« Rome, la reine des cités, m'associe à l'aimable chœur des poètes; déjà je ressens moins les morsures de l'envie. O vierge du mont Piérus, tu modules les sons fiers et suaves de ma lyre d'or, et ta puissance divine prêterait même le chant du cygne<sup>3</sup> aux muets habitants des eaux! Muse bienfaisante, c'est

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* II, 9; *Sat.* I, 10, 82. Weichert, *de Falgio Rufi poeta*, p. 207 et 212 des *Poetar. latin. reliquæ*. — <sup>2</sup> Clavier, *Bibliothèque d'Apollodore*, t. 1, p. 13, et t. 2, p. 29. — <sup>3</sup> Horace, IV, 3: *Quem tu, Melpomene, semel*. Cf. Jani, t. 2, p. 362; Mitscherlich, t. 2, p. 359;

grâce à toi que je suis signalé par le doigt des passants comme le maître de la lyre latine; par toi seul je vis, par toi seul je plais, si j'ai le bonheur de plaire. »

Par les chantres d'Éolie, Horace entend parler d'Alcée et de Sapho, tous deux de Lesbos, île voisine de la côte d'Éolie et que peuplèrent les habitants de cette contrée<sup>1</sup>; par l'Achaïe, il désigne le Péloponèse et la Grèce méridionale, car, après la prise de Corinthe, la Grèce avait été divisée en deux provinces, l'Achaïe et la Macédoine.

## VII.

Porphyriion<sup>2</sup> dit qu'à l'époque où nous sommes arrivé Horace passait tout le temps de ses loisirs à sa maison de Tibur, et que c'était là qu'il composait ses ouvrages. Il est facile d'assigner les causes qui produisaient ce changement dans les habitudes de la vie d'Horace : il ne pouvait s'éloigner beaucoup de Rome sans se montrer peu sensible aux prévenances d'Auguste, qui s'y trouvait alors et qui témoignait souvent le désir de le voir; en outre, Mécène, toujours malade, ne pouvant se livrer aux plaisirs de la société ni recevoir autant de convives que précédemment, s'était fait transporter à sa belle villa de Tibur, et Horace, pour voir plus commodément et plus fréquemment cet ami si cher, habitait de préférence la maison qu'il possédait dans la cité de Catilus, *mile solum Tiburis et mœnia Catili*.

## VIII.

AU DE ROME 713-714. AV. J.-C. 11-10. AGE D'HORACE 54-55.

On sait que cet usage qui fait du premier jour de l'année (les calendes de janvier) un jour de fêtes, de visites, de ha-

Orelli, t. 1, p. 464; Braunhard, t. 1, p. 533. — <sup>1</sup> Strabon, XIII, p. 582, t. 4, p. 138 de la trad. franç. Pausanias, III, 2, t. 2, p. 10, édit. de Clavier. — <sup>2</sup> Porphyriion, ad *Horat.* IV, 33, 10, dans Braunhard, t. 1, p. 333.

rangues, de compliments et surtout de présents reciproques, nous est venu des Romains, auxquels nous avons emprunté jusqu'au nom que portent ces présents<sup>1</sup>. La magnificence des dons qu'Auguste fit aux sénateurs et à tous ceux qui étaient venus lui en offrir, rendit célèbres les calendes de janvier de l'année 743, puisqu'un historien grave a cru devoir, pour cette année, en faire mention<sup>2</sup>. Mais Auguste, par sa générosité, ne faisait en quelque sorte que s'acquitter pour tout le temps qu'il avait été absent; car, quand il n'était point à Rome, les étrennes qu'on lui destinait étaient portées au Capitole, et on les déposait sur sa chaise curule. Du produit de ces offrandes, qui était considérable, il achetait de belles statues des dieux dont il ornait différentes parties de la ville<sup>3</sup>, comme l'Apollon aux sandales, le Jupiter Tragédien et d'autres. Dans les habitudes des Romains, Auguste ne blessait en rien les convenances en acceptant des étrennes des citoyens; au contraire, il s'y conformait aussi bien que ceux qui allaient lui en porter, puisqu'il était d'usage que les clients en donnassent à leurs patrons. Les plus pauvres ne s'en dispensaient pas; mais ils se contentaient d'offrir une datte recouverte d'une légère feuille d'or, ou un sou doré<sup>4</sup>.

Horace, à l'imitation d'Auguste, voulut aussi cette année donner des étrennes à son ami Caius Marcius Censorinus; mais, comme cet ami était riche, il ne pouvait lui offrir rien qui fût digne d'être accepté de lui, si ce n'est ses vers. C'est uniquement pour lui faire cet aveu qu'Horace composa l'ode huit du livre IV<sup>5</sup>: il n'oublie pas de lui faire comprendre toute la valeur de son présent.

<sup>1</sup> Festus, au mot *Strena*, p. 530, edit de Dacier, p. 121, édit. de M. Egger. Ovide, *Fast.* I, 175. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LIV, 35, p. 765. — <sup>3</sup> Suetone, *Ocl. Aug.* 57. Dion Cassius, LIX, 24, p. 928. — <sup>4</sup> Martial, VIII, 33; *ibid.* XIII, 27. — <sup>5</sup> Horace, *Carm.* IV, 8 : *Donarem pateras grataque commodus*. Cf. Jani, t. 2, 433; Mitscherlich, t. 2, p. 393; Brauhard, t. 1, p. 565; Orelli, t. 1, p. 189.

Le poëte déclare donc que, s'il possédait ces beaux trépieds qui furent chez les Grecs la récompense de la valeur, si la fortune l'avait enrichi de tableaux de Parrhasius ou de statues de Scopas, il donnerait avec joie à ses amis ces chefs-d'œuvre de l'art, et Censorinus ne serait pas le plus mal partagé; mais de pareils dons ne sont pas au pouvoir d'Horace, et Censorinus, ne peut les désirer, puisqu'il jouit de ces délices de l'opulence. Censorinus aime les vers : des vers ! Horace peut lui en offrir, et il peut dire la valeur du présent. « Non, ni les marbres où l'État a fait graver des inscriptions, ni la prompte fuite d'Annibal, ni l'incendie de la criminelle Carthage, ne font connaître la gloire de celui qui revint de l'Afrique domptée avec un beau surnom, d'une manière aussi éclatante que les Muses de la Calabre. » Ce qui veut dire que, sans Ennius et, sans son poëme intitulé *Annales*, Scipion serait moins célèbre. Puis le poëte ajoute : « Si les livres se taisent sur vos belles actions, Censorinus, vous serez privé de la récompense qui leur est due. La Muse dit à l'homme digne de gloire : Je ne veux pas que tu meures, et elle lui ouvre le ciel. C'est ainsi que l'infatigable Hercule siège au festin si désiré de Jupiter. »

## IX.

Le commencement de cette ode nous apprend que Censorinus était au nombre des *sodales*, c'est-à-dire des amis intimes et familiers de notre poëte. Caius Marcius Censorinus était le fils de Lucius Marcius Censorinus qui fut consul en 714, et lui-même fut consul à son tour en 745<sup>1</sup>. Ainsi nous voyons qu'à cette époque ceux qu'Horace fréquentait le plus étaient parvenus ou près de parvenir aux plus hautes dignités de l'État. Un des consuls de l'année était Paulus Fabius Maximus, le père de celui auquel Horace adressa son ode première du livre IV

<sup>1</sup> Dion Cassius, LV, c. 5, p. 775.

Jules Antoine, auquel celle qui suit est dédiée, devint consul l'année suivante. Enfin Lucius Calpurnius Pison, qui recherchait tant la société de notre poète, avait été nommé consul en 739, ensuite gouverneur de la Pamphylie; depuis deux ans, il s'illustrait par d'éclatants exploits contre les peuples de la Thrace<sup>1</sup>.

Quelques années après que notre poète eut cessé d'exister, Censorinus se rendit en Orient par les ordres d'Auguste; il y trouva Lollius, dont nous avons retracé la vie<sup>2</sup>. Censorinus et Lollius moururent alors presque en même temps, en 751. « La joie, dit Velléius Paterculus, que causa la mort de Lollius fut aussi vive que la douleur qu'excita la perte de Censorinus, mort dans ces mêmes provinces. C'était un homme né pour se faire aimer de tout le monde<sup>3</sup>. »

Les fameux artistes grecs Parrhasius et Scopas sont antérieurs de plus de quatre siècles à notre poète. Son ode à Censorinus est une preuve, à laquelle on peut ajouter un grand nombre d'autres, que les chefs-d'œuvre des artistes de la Grèce avaient été conservés avec un soin religieux. Transportés à Rome, ils ornaient les temples et les maisons des riches citoyens. Parrhasius était pour la grâce, la liuesse et l'élégance des contours, le Raphaël et le Corrège de l'antiquité; et Scopas, que Callistrate avait surnommé l'artiste de la vérité, était admirable dans l'expression des passions<sup>4</sup>. On croit que le beau groupe de Niobé qui nous reste encore est de cet habile sculpteur.

## X.

L'ode d'Horace à Censorinus était donc une de ces pièces de vers qu'on voyait éclore à l'occasion du renouvellement de

<sup>1</sup> Florus, IV, 12, 17. Velléius Paterculus, II, 98. Anthologie palatine, VI, 335: Καυσίη, ἡ τό. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 10, t. I, p. 484. —

<sup>3</sup> Velléius Paterculus, II, 102. — <sup>4</sup> Sillig, *Catalogus artificum*, p. 316 et 409. Dali, *Vite de' pittori antichi*, Milano, 1806, p. 79, 88, 108, 128. Emeric David, *Biographie universelle*, t. 31, p. 354.



l'année. A cette époque, comme de nos jours, les présents étaient souvent accompagnés de vers. Cet usage de se faire réciproquement des présents pendant les saturnales était d'origine grecque, comme ces étranges fêtes<sup>1</sup>. C'est sans doute à cette occasion que fut composée en grec par Antipater de Thessalonique une inscription en vers qui était gravée sur deux coupes hémisphériques envoyées à Lucius Pison par Théogène, et sur lesquelles se trouvaient figurées les constellations<sup>2</sup>.

« Théogène envoie à Pison ces coupes artistement travaillées à nous deux nous contenons le ciel tout entier; car on nous a faites d'une sphère coupée par le milieu. Sur l'une de nous sont les constellations boréales; les constellations australes sont sur l'autre. Cessez donc de tourner uniquement vos yeux vers l'étoile du nord (ξ; ἄρκτου); mais, en vidant l'une et l'autre coupe, contemplez tous les signes célestes<sup>3</sup>. »

L'explication de cette inscription, qui n'a point été donnée, se relie à notre sujet, puisqu'elle nous reporte à des événements dont les dates doivent servir à déterminer l'époque à laquelle a été composée la plus longue et la plus célèbre des épîtres d'Horace, son *Art poétique*.

En effet, Lucius Calpurnius Pison avait à peine séjourné un an dans son gouvernement de Pamphylie, qu'il reçut d'Auguste l'ordre d'aller prendre le commandement en chef de l'armée qui se trouvait rassemblée dans les environs de Thessalonique, afin de combattre les Besses, peuples montagnards de l'Hémus et du mont Rhodope, vers les sources du Strymon et du Nestus<sup>4</sup>. Ces peuples ne s'étaient jamais entièrement soumis aux

<sup>1</sup> Cf. Martial, I, 86; V, 18, 19; VI, 24, 53; XI, 6; XIV, 1 et 141. Pline le Jeune, *Epist.* IV, 9; VIII, 7. — <sup>2</sup> Anthologie palatine, IX, 541: Θεογένης Ηείσωσι. Cf. Boivin, *Remarques sur l'Anthol. grecque*, Acad. des inscrip., t. 2, p. 200. Voy. ci-dessus, liv. XIII, § 6, l. 2, p. 256, et ci-après, liv. XV, § 8. — <sup>3</sup> Allusion au poëme célèbre d'Aratus, τὰ Φαινόμενα, où sont énumérées les constellations célestes. — <sup>4</sup> L'Hémus est aujourd'hui la chaîne des Balkans; le Strymon, Strouma ou Kara-Sou; le Nestus, le Nesto. Cf.

Romains ; mais ils avaient adopté leurs armes et leur manière de combattre<sup>1</sup>. Fanatisés par un prêtre de Bacchus, dieu qu'ils honoraient particulièrement, les Besses firent des incursions en Macédoine et dans la Chersouèse Chalcidique, où ils causèrent un grand dégât. Pison les repoussa d'abord dans leurs montagnes ; il alla les y attaquer et reçut un échec. Mais il revint à la charge, et, après trois années de combats consécutifs, les principaux chefs de Besses furent pris ou livrés ; tous ceux qui s'étaient révoltés se soumirent, et cette guerre fut terminée. Ces succès parurent assez importants pour qu'on décidât qu'il serait rendu des actions de grâces aux dieux, et que les honneurs du triomphe seraient décernés à Lucius Pison<sup>2</sup>.

Il nous paraît évident que l'inscription des deux coupes fut écrite en 743, lorsque Pison achevait sa dernière campagne contre les Besses, puisqu'on l'exhorte à ne plus tourner ses yeux vers l'étoile boréale de la grande ourse, ἀρκτος, c'est-à-dire à mettre fin à ses campagnes contre les barbares du nord et à revenir à Rome.

Ce retour de Pison à Rome n'a pu avoir lieu avant la fin de l'année 743 ou le commencement de 744. On ne peut donc donner une date antérieure à une épître qui lui est adressée et qui le suppose présent dans la capitale de l'empire.

Ainsi que nous l'avons dit, les Besses s'étaient révoltés à la voix d'un prêtre de Bacchus, et Pison croyait que Bacchus l'avait protégé dans la guerre glorieuse qu'il venait de terminer si heureusement. L'habitude qu'il avait de faire de trop copieuses et trop fréquentes libations en l'honneur de ce dieu, devait

Pline, *Hist. nat.* IV, 18 ; Strabon, VII, p. p. 368, t. 3, p. 88 de la trad. franç. — <sup>1</sup> Florus, IV, 12 ; mais le mot *Bessi* est une conjecture de Grævius : *Bessi*, *Thracum maximus populus*. Cette conjecture ne se trouve pas justifiée par l'édit. définitive du *Florus* de Jahn, 1853. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LIV, 34, p. 764. Velleius Paterculus, II, 98. Cary, *Histoire des rois de Thrace*, p. 65. Visconti, *Iconographie grecque*, t. 2, c. 5, p. 111, édit. in-4°, p. xli, n° 13, 14 et 15. Voy. ci-dessus, liv. XIII, § 8, t. 2, p. 290, et ci-après, liv. XVI, § 1.

confirmer cette croyance ; sa dévotion envers lui fut telle qu'il lui érigea, dans sa maison de Rome, une statue pour laquelle Antipater de Thessalonique fit cette autre inscription <sup>1</sup> :

« Compagnon d'armes de l'Ausonien Pison, moi Bacchus, je suis ici placé comme gardien de ce palais, et j'en assure le bonheur. — Vous êtes entré, ô Bacchus, dans une demeure digne de vous. La maison convient au dieu, et le dieu à la maison. »

Antipater, qui était de Thessalonique, et dont les victoires de Pison avaient ainsi délivré la patrie des incursions des barbares, ne s'en tint pas à de courtes inscriptions ; pour mieux lui témoigner admiration et sa reconnaissance, il composa un poème entier sur cette guerre de Pison contre les Besses, dont il ne nous reste plus que la dédicace <sup>2</sup>. C'est le poète même qui parle :

« Triomphateur de la Thrace, Thessalonique, la métropole de toute la Macédoine, vous envoie ce poème comme un hommage. J'y chante les belliqueux Besses domptés par votre bras, avec tous les épisodes de guerre que j'ai recueillis. Allons ! comme un dieu, soyez favorable à mes vœux, à mes chants, et entendez une prière. Quel est le héros tellement occupé qu'il ne puisse prêter l'oreille aux Muses ? »

## XI.

Drusus, dans sa première campagne contre les Germains, en 742, s'était avancé jusqu'à l'embouchure de l'Éms ; dans la seconde, en 743, au commencement du printemps, il pénétra jusqu'au Weser <sup>3</sup> ; Tibère venait de terminer avec succès une nouvelle expédition contre les Dalmates et les Pannoniens : aussi,

<sup>1</sup> Anthologie de Planude, IV, 184 : Ἀύσωνίῳ Πείσωσι. Cf. Boivin, *Remarques sur l'Anthol. grecque*, Acad. des inscript., t. 2, p. 288. — <sup>2</sup> Anthol. palatine, XI, 428 ; Σοὶ με Θρηκίης. Cf. Boivin, *ibid.*, p. 287. — <sup>3</sup> Strabon, VII, p. 291, t. III, p. 9 de la trad. franç. Pline *Hist. nat.* IV, 27. Dion Cassius, L. IV, 23-33, et 33, p. 755, 767-763.

de même qu'à Pison, une entrée triomphale dans Rome leur fut-elle accordée<sup>1</sup>. Ce fut une occasion de fêtes, et, comme le jour de naissance d'Auguste coïncida avec les cérémonies du triomphe, les fêtes furent encore plus splendides. On y vit des chasses de bêtes féroces et on y montra un tigre apprivoisé<sup>2</sup>. Les représentations scéniques furent fréquentes et eurent un grand éclat. On fit la dédicace du théâtre de Marcellus<sup>3</sup>. Auguste se trouvait présent à cette cérémonie ; car Suétone nous apprend que, les jointures de sa chaise curule s'étant écartées, il tomba à la renverse<sup>4</sup>. Ainsi Rome eut trois grands théâtres : celui de Pompée, celui de Balbus ouvert en 741, et celui de Marcellus. Ces pompes joyeuses ne détournaient point Auguste du soin des affaires. Il fit un nouveau cens<sup>5</sup> et poursuivit la réforme du sénat. Ce fut aussi en ce temps-là qu'il eut le malheur de perdre Octavie, et, en présence de Drusus, le vainqueur de la Germanie, il prononça l'éloge de cette sœur bien-aimée, dans la chapelle qu'on avait érigée à Jules César. On remarqua que, tant que dura cette cérémonie funèbre, et pendant son discours, une draperie le séparait du corps de sa sœur ; la même précaution avait eu lieu lorsqu'il prononça l'éloge funèbre d'Agrippa. Les rites religieux des Romains ne permettaient pas que les regards d'un pontife augural fussent profanés par un cadavre<sup>6</sup>.

Auguste voulait faire explorer par son armée les côtes de la Germanie jusqu'aux lieux d'où l'on apportait à Rome l'*electrum* ou l'ambre jaune. Il partit donc à la fin de cette année, pour se rendre à Lyon, dans les Gaules, avec ses deux beaux-fils, Drusus et Tibère, ses plus habiles généraux, et il s'occupa des préparatifs de cette campagne<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Dion Cassius, *ibidem*. — <sup>2</sup> Pline, VIII, 25, et la note de Cuvier, t. 3, p. 387, édit de Lemaire. — <sup>3</sup> Pline, *ibid.* Dion Cassius, LIV, 26, p. 756, place à tort cette dédicace en 741. — <sup>4</sup> Suétone, *Ocl. Aug.* 43. — <sup>5</sup> Dion Cassius, LIV, 35, p. 766. — <sup>6</sup> Dion Cassius, LIV, 28, p. 759, et 35, p. 766. Tacite, *Ann.* I, 62, 4. Seneque, *Cons. ad Marc.* — <sup>7</sup> Dion Cassius, LIV, 36, p. 767.

## XII.

Les progrès de l'âge, qu'une saute délicate rendait plus sensibles, avaient produit dans Horace cette lassitude des passions, cette indifférence pour toutes les choses de la vie, qui résultent du déclin de nos forces. C'est alors que le bonheur, vainement cherché dans la satisfaction de nos désirs sensuels, dans l'acquisition des richesses, dans les vaniteuses jouissances de la renommée, ne nous paraît plus possible que dans le calme d'une vie sage et réglée, exempte d'agitations, de peines et de soucis, dans des plaisirs sans fatigue, dans des sentiments modérés qui réchauffent le cœur sans l'agiter.

Ainsi Horace, content de sa médiocre fortune, satisfait de sa belle réputation de poète, ne se souciait pas de la compromettre en chantant les exploits du règne d'Auguste dans un long poème qui répugnait à la nature de son talent. Cependant ses amis, Mécène, et probablement Auguste lui-même, l'engageaient sans cesse et depuis longtemps à tenter cette entreprise; car son génie semblait grandir avec le nombre de ses années. C'est pour échapper à ces instances, pour les prévenir même, qu'il saisissait toutes les occasions de déclarer qu'il était fatigué de vers, et que toutes ses pensées se tournaient vers l'étude de la philosophie et de la morale. Comme le nombre de ceux qui s'adonnaient à la poésie était alors considérable, il se plaisait à montrer les difficultés de l'art, les écueils dont il est semé et tout ce qu'il faut de travaux pour y réussir. Afin de donner plus de force à ses recommandations et à ses préceptes, il aimait à citer des exemples, et, dans des vers malins et concis, à jeter en passant le ridicule sur ceux qui, sans génie, se croyaient poètes, ou qui, nés avec de la facilité, pensaient à tort qu'ils pouvaient se passer de labeur et d'étude.

Ainsi, sauf une ode assez courte qui contient les derniers accents de cette muse lyrique si brillante et si variée, dans tout ce qu'Horace écrivit depuis l'époque où nous sommes parvenus,

on retrouve le même fonds d'idées, les mêmes intentions, le même caractère de style.

Dans l'épître à Florus, dont nous allons rendre compte, dans celle qu'il adressa à Auguste et dans sa grande épître aux Pisons, Horace traite toujours les mêmes sujets. Réunies, ces trois épîtres se complètent l'une par l'autre; elles forment un traité de morale indulgente et facile, où il y a peu de lacunes, et un art poétique qui, sans en avoir la prétention, est presque un code littéraire et comme l'oracle des Muses. Mais chacune de ces épîtres, prise séparément, si on la considère sous ce point de vue, forme un tout incomplet de pensées et de préceptes, sans beaucoup d'ordre ni de liaison, mais qui charment et qui persuadent.

Horace le voulait ainsi: ce qu'il redoutait surtout dans ses épîtres familières, c'était d'avoir l'air d'un pédagogue qui régenté ou d'un auteur qui professe. Il veut ne paraître avoir tracé des vers sur ses tablettes que pour satisfaire celui à qui il les adresse; c'est pour lui complaire qu'il écrit, c'est pour répondre à ses questions ou à ses reproches, c'est pour épancher son âme dans celle d'un ami, pour lui parler de ses goûts, des événements de sa vie, de ce qu'il aime et de ce qui lui déplaît. Dans une correspondance épistolaire, il semble s'être dit qu'il ne doit pas songer au public. Il y songe cependant, et beaucoup; et, de son propre aveu, ce style si simple et quelquefois si négligé, ces productions d'une raison supérieure, d'un goût fin et exercé, d'un esprit vif et caustique, d'une imagination folâtre et capricieuse, lui ont coûté plus de travail que ses odes les plus achevées.

Aucune des épîtres n'a plus que la seconde, qui est adressée à Florus, l'empreinte de ce caractère d'intimité et d'individualité. La première<sup>1</sup> avait été rendue publique dans le livre I<sup>er</sup>,

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* I, 3; II, 1. Orelli, t. 2, p. 337 et 560. Voy. ci-dessus, liv. X, § 17, L. 2, p. 128.

la seconde le fut dans le livre II ; c'est la seconde de ce livre, mais elle fut certainement composée avant la première, adressée à Auguste. Aucune n'a un caractère plus confidentiel ; dans aucune Horace n'a manifesté ses sentiments d'une manière plus franche , n'a parlé de lui-même avec moins de réserve , n'a fait des aveux qui le fassent mieux connaître. La variété des tons , l'importance des préceptes , les saillies spirituelles , les narrations amusantes, font de cette composition une des meilleures du recueil.

Mais le but principal qu'Horace se proposait en l'écrivant n'a été aperçu par aucun commentateur, et ne doit pas nous échapper. A cette époque , notre poète se disposait à publier le quatrième livre de ses odes et à le joindre aux trois autres livres , publiés de nouveau et corrigés par lui. En retraçant les événements de sa vie , en faisant connaître les circonstances qui l'ont forcé à composer et à se produire , en insistant sur ce que , ces circonstances n'étant plus les mêmes, il est temps , à son âge , de s'occuper de philosophie et de cesser de faire des vers, il dit adieu au public et aux Muses. Cet adieu semble d'autant plus réel qu'il n'est point direct , mais qu'il résulte d'un aveu fait à un ami. On avait donc lieu de croire que le recueil d'odes nouvellement publié était complet et qu'il n'y serait rien ajouté , ce qui en augmentait le prix. C'était, si l'on peut appliquer une expression moderne à ces nouvelles copies augmentées et corrigées que faisaient faire des auteurs vivants les libraires de Rome, une dernière et définitive édition. Sous ce point de vue , on comprend combien les détails personnels qu'Horace donnait sur lui-même devait piquer la curiosité publique. La célébrité dont il jouissait communiquait à cette espèce d'autobiographie un intérêt puissant. ,

Horace, en composant cette épître, ne songeait point aux deux autres dont nous avons parlé comme faisant corps avec elle, comme n'étant en quelque sorte que les trois parties d'un même poème. Celles-ci sont plus didactiques , plus apprê-

tees, et renferment plus de principes de l'art que de maximes de moralité; mais si ces trois épîtres sont liées entre elles par les matières qui y sont traitées, si elles concourent au même but, ce n'est par l'effet d'aucune préméditation de la part de l'auteur; c'est qu'alors Horace était, ainsi que je l'ai dit, fortement préoccupé des mêmes pensées, des mêmes désirs, et qu'il éprouvait le besoin de les exprimer.

Dans l'épître troisième du livre I<sup>er</sup>, qu'il a adressée à Julius Florus, Horace nous le fait connaître comme un amateur de poésie et comme poète lui-même<sup>1</sup>; il était alors attaché à Claude Tibère Néron en qualité de secrétaire, il l'avait suivi dans les Gaules, et il jouissait de toute sa confiance, ainsi que le prouve le premier vers de cette seconde épître :

« Florus, fidèle ami du bon et grand Néron<sup>2</sup>. »

On est un peu surpris d'un tel début, quand on se rappelle que c'est de l'homme souillé par tant de vices, devenu odieux par tant de crimes, que le poète fait cet éloge. Pourtant cet éloge était alors mérité, et personne ne prévoyait ce que serait un jour Tibère Néron. Sa jeunesse fut glorieuse, et, tout le temps qu'Horace vécut, il obtint l'estime générale par sa conduite et ses exploits. Il remplit très-jeune, et avec distinction, des fonctions publiques: né en 712<sup>3</sup>, il fut questeur en 730, préteur en 738, consul pour la première fois en 741; il fit sa première campagne dans la guerre des Cantabres en qualité de tribun militaire, et conduisit ensuite cette armée qui rendit à Tigrane l'Arménie et le diadème<sup>4</sup>. Ce fut à Tibère que les Parthes remirent les insignes militaires des Romains enlevés à Crassus<sup>5</sup>. Tibère gou-

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. X, § 17, p. 127. — <sup>2</sup> Horace, *Epist.* II. 2 : *Flore, bono claroque fidelis amice Neroni*. Cf. Schmid, *des Q. Horat. Flaccus Episteln erklart*, t. 2, p. 163; Braunhard, t. 2, p. 398; Orelli, t. 2, p. 640. — <sup>3</sup> Velleius Paterculus, II, 75. Tacite, *Ann.* I, 3. — <sup>4</sup> Suétone, *Tiberius*, 8 et 9. Voy. la médaille *Armenia capta*, dans Eckhel, t. 6, p. 98, et dans Mionnet, *de la Rareté des médailles romaines*, t. 1, p. 161. — <sup>5</sup> Suétone, *Tiber.* 16. Voy. la médaille, *Signis receptis*, dans



verna presque un an entier la Gaule chevelue, que troublaient les discordes des chefs Gaulois et les incursions des Germains. Quarante mille guerriers de ces peuples belliqueux se rendirent à lui<sup>1</sup>; il en peupla les bords du Rhin. Pour cet exploit, il fit sou entrée dans Rome avec l'appareil du grand et du petit triomphe, honneur dont le seul Agrippa avait joui avant lui. Il fit ensuite avec Drusus la guerre de la Rhétie, de la Vindélicie, et soumit seul les rebelles de la Pannonie et de la Dalmatie. Il savait maintenir parmi les troupes une discipline admirable<sup>2</sup>; il joignait la prudence au courage, et sou active prévoyance ne laissait à la fortune que ce qu'elle ne pouvait lui ravir. Auguste, qui ne l'aimait guère, avait la plus haute estime pour ses talents et faisait un cas tout particulier de ses services.

L'amitié et la confiance d'un tel homme faisaient nécessairement de Julius Florus un personnage important. Nous savons, d'ailleurs, par la première épître qui lui a été adressée, que Florus faisait de jolis vers, qu'il admirait ceux d'Horace, qu'il était son ami; voilà bien des motifs pour que notre poète se donnât la peine de répondre aux reproches de Florus de ne lui avoir point écrit, de ne lui avoir point envoyé d'odes nouvelles. C'est donc pour expliquer à cet ami les motifs de son silence qu'Horace prend la plume; mais au lieu d'exposer ces motifs tout d'abord, dès la seconde ligne il commence sans transition, sans préparation aucune, par conter une histoire.

Il introduit sur la scène un marchand d'esclaves, qui, avec la faconde particulière à cette espèce d'hommes, propose à Florus de lui vendre pour huit mille sesterces (1,600 fr)<sup>3</sup> un esclave de Tibur ou de Gabies, beau, blanc et bien fait de la tête aux pieds, né dans la maison, pouvant chanter, assez imbu des lettres grecques, doux, docile, enfin parfait. Mais tout mar-

Eckhel, t. 2, p. 94 et 128. — <sup>1</sup> Suétone, *Tiber.* 20. — <sup>2</sup> Suétone, *Tiber.* 19. — <sup>3</sup> Voy. la table de la valeur des monnaies anciennes dans les *Éclaircissements historiques* de Letronne, Paris, Didot, 1725.

chand d'esclaves qui ne déclarait pas les défauts de l'esclave qu'il vendait, était passible d'une peine corporelle ou d'une indemnité pécuniaire<sup>1</sup>. Aussi le marchand, après l'éloge de son esclave, a bien soin d'ajouter : « Trop de promesse ôtent la confiance ; qui veut se défaire de sa marchandise la loue plus qu'il ne convient. Je ne suis pas de ces gens-là, je vous dirai donc : Une seule fois il s'est oublié, et, comme ses pareils, il s'est caché dans l'escalier de peur des étrivières. Comptez-moi donc la somme si cette fuite, dont je vous prévient, ne vous effraye pas. » — « Je pense, dit Horace, que le marchand pourrait, sans redouter la peine, emporter son argent. N'avez-vous pas acheté un esclave dont vous connaissiez le défaut ? la déclaration vous en a été faite conformément à la loi. Après cela persécuterez-vous cet homme, lui intenterez-vous un procès injuste ? »

« Florus, lorsque vous partîtes, ne vous ai-je pas dit que j'étais paresseux et, pour entretenir une correspondance, presque manchot ? Je voulais par là éviter d'être grondé, si vous ne receviez pas de lettre de moi. A cela qu'ai-je gagné ? N'agissez-vous pas comme si je n'avais rien dit ? A quoi me sert mon bon droit, si vous y portez atteinte ? A vos plaintes vous ajoutez encore que je devais vous envoyer des vers, et que je ne tiens nullement ma promesse. »

Encore ici, Horace, sans aucune transition, se met à raconter une historiette, pour faire comprendre pourquoi il ne veut plus composer de vers : c'est le soldat, ou plutôt le préfet de camp de Lucullus, c'est Valérius Servilianus qui ne veut plus monter à l'assaut parce qu'on l'a enrichi<sup>2</sup>.

Pour mieux montrer l'analogie qui existe entre l'homme de Lucullus et lui, Horace raconte ensuite sa propre histoire ;

<sup>1</sup> Cf. Ulpien, lib. XIV, § 9 ; Varron, *de Re rustica*, II, 10 ; Cicéron, *de Officiis*, III, 16, 17 ; *pro Milone*, 15 ; *Philipp.* II, 9. — <sup>2</sup> Porphyrion, *ad Horat. Epist.* II, 2. Orelli, t. 2, p. 544.

mais, pour donner plus de gravité à ses importants aveux, il prend un ton plus sérieux, il cadence mieux ses vers. Ce sujet délicat est manié par lui avec une adresse et une convenance d'expressions qu'il était bien difficile de garder, quand on songe à sa fortune présente, à ses rapports avec Auguste, à ce qu'il devait à ses amis, à ses anciens compagnons d'armes et à la noble cause qu'il avait embrassée dans sa jeunesse<sup>1</sup>.

Il raconte qu'il a eu le bonheur d'être élevé à Rome, d'y recevoir les premiers enseignements, d'y apprendre à lire avec fruit le poète sublime qui a chanté la colère d'Achille. Athènes ajouta ensuite à son éducation, et il s'initia, dans les jardins d'Académus, aux hautes spéculations de la philosophie.

« Mais bientôt, dit-il, les malheurs des temps m'arrachèrent aux délices de ce séjour. Les flots des discordes civiles m'entraînèrent, guerrier novice, sur les champs de bataille, pour une cause qui ne pouvait résister longtemps au bras puissant de César Auguste. La bataille de Philippes me donna mon congé, et, comme un oiseau auquel on a coupé les ailes, je revins humilié, confus, dépouillé de mes dieux lares et du bien paternel. La pauvreté me donna de l'audace et me fit poète. Maintenant dans l'aisance, je dors et ne fais point de vers. Quelle dose de ciguë suffirait pour purger mon cerveau, si je me tourmentais pour en écrire? Les années en fuyant emportent un à un tous nos avantages. Elles m'ont ôté déjà mon enjouement, l'amour, les festins, les plaisirs; elles cherchent à me ravir les dons de la Muse. Qu'y faire? Tout le monde d'ailleurs, Florus, n'a ni les mêmes goûts, ni la même manière de voir: vous aimez les vers lyriques; un autre préfère les iambes, un autre le sel âcre des satires de Bion. »

Il est évident que c'était surtout de nouvelles odes que Florus voulait qu'Horace composât: mais Auguste, dont il

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. II, § 15, t. I, p. 78, et Feldbausch, *De Q. Horatio Flacco non udulatore*, p. 15.

avait célébré la gloire dans des vers lyriques admirables, désirait qu'Horace lui adressât des épîtres familières, comme celles qu'il avait écrites pour Mécène; et Mécène, que ses souffrances ne disposaient pas à des réflexions sérieuses sur la morale et sur les principes du goût, aurait voulu qu'Horace le divertit encore par le comique de ses satires. Voilà pourquoi Horace dit à Florus : « Je crois voir trois convives de goûts opposés, et dont le palais ne peut être flatté par les mêmes aliments. »

Horace n'a pas voulu, par modestie, citer ses propres satires comme l'objet de prédilections particulières; voilà pourquoi il fait mention de Bion le Borysthénite, philosophe grec, disciple de Théophraste, qui avait déchiré indistinctement tous les poètes, sans même épargner le divin Homère <sup>1</sup>.

Mais toutes les raisons qu'Horace vient d'alléguer pour ne pas composer de vers, sont faibles en comparaison de celles qu'il déduit dans le reste de son épître. En première ligne sont les embarras de Rome. « Croyez-vous, Florus, qu'il me soit possible de composer des vers à Rome, au milieu de tant de soucis et de tourments? Celui-ci m'appelle pour être sa caution; celui-là veut que, toute affaire cessante, j'aille écouter la lecture de son ouvrage. Celui-ci est malade, et demeure sur le mont Quirinal; celui-là à l'extrémité du mont Aventin <sup>2</sup>. On m'attend chez tous les deux; vous voyez, la course est bonne <sup>3</sup>. Mais les rues sont libres; rien n'empêche de méditer en chemin.

<sup>1</sup> Cf. Acron et Porphyryon, ad *Horat. Epist.* II, 2, 60, dans Braunhard, t. 2, p. 406; Diogene Laërce, IV, 52, 8; Cicéron, *Tusculanae disput.*, III, 26; Seneque, *de Benef.* VII, 7, 1; Dacier, *Horace*, t. 9, p. 603; Sanadon, *Horace*, t. 6, p. 427; Schmid, *der Horat. Fl. episteln*, t. 2 p. 187; Orelli, t. 2, p. 647; le curieux et savant article de Bayle, dans son *Dict. hist.* t. 3, p. 444, édit. de Desoer, sur le philosophe Bion le Borysthénite, et l'excellente thèse latine de M. Rossignol, *Fragmenta Bionis Borysthenitæ*, 1850, in-4°. — <sup>2</sup> Depuis la porte de Monte-Cavallo jusqu'à celle de San Sebastiano ou la porte Capène, à l'extrémité du mont Aventin. — <sup>3</sup> Cf. Jacobs, *Lectiones Venusinae*, dans *Abhandlungen*, t. V, § 10, p. 185 221

Oui ! ici, c'est un entrepreneur qui court tout échauffé avec ses mulets et ses manœuvres ; là, c'est une machine qui culève tantôt une pierre, tantôt une poutre énorme. Plus loin, c'est un convoi funèbre qui barre le chemin et le dispute à de lourds chariots ; par ici fuit un chien enragé ; par là se rue un porc couvert de fange. Puis, allez donc au milieu d'une telle bagarre cadencer vos vers harmonieux.

« Amants des neuf sœurs, tous les poètes recherchent les bois, et fuient le séjour des villes. Pieusement dévoués à Bacchus, leur patron, ils sont amis de l'ombre et du sommeil. Comment voulez-vous qu'au milieu du vacarme dont Rome retentit, je puisse marcher dans les sentiers écartés de la poésie, et que je compose des chants dignes de la lyre ? »

Un autre motif encore engage Horace à ne plus faire de vers, ce sont les complaisances auxquelles un auteur se trouve assujéti envers les autres auteurs, s'il ne veut pas se faire de trop grands ennemis.

« Il y avait à Rome deux frères, l'un juriconsulte, l'autre orateur ; ils s'accablaient mutuellement d'éloges. — « Vous êtes un Gracchus, disait l'un. » — « Vous êtes un Scévola », disait l'autre. » Répondez ! la folie qui travaille nos poètes est-elle moindre ? — Vos odes sont des chefs-d'œuvre. — Et vous, vos élégies sont ciselées de la main des Muses. — Observez d'abord avec quel orgueil, avec quel empressement nous parcourons des yeux le temple<sup>1</sup> encore vide destiné aux poètes romains ; et puis, si vous en avez le loisir, suivez-nous, et écoutez à distance ce qu'on se dit et comme nous nous tressons mutuellement des couronnes. C'est une escrime ; on rend tous les coups que l'on reçoit, comme ces gladiateurs samnites qui

<sup>1</sup> Cf. Cicéron, *Brutus*, 20, 27, 40 ; Aulu-Gelle, 10 ; Schmid, *des Horat. Episteln erklärt*, t. 2, 202 ; Dacier, *Horace*, t. 9, p. 503 ; Orelli, t. 2, p. 951. — <sup>2</sup> Cf. Acron ad *Horat. Epist.* II, 2, 91, dans Braunhard, t. 2, p. 410. Porphyrius, dit : le temple des Muses ; mais ne serait-ce pas le même que celui d'Apollon, ou était la grande bibliothèque ?

prolongent jusqu'aux flambeaux une lutte innocente. En nous séparant, pour mon interlocuteur, je suis un Alcée; et lui, pour moi, que sera-t-il? un Callimaque, au moins; s'il veut plus, un Mimnerme. Il se rengorge, et lève la tête à ce surnom qu'il attendait.

« Je supporte beaucoup de choses, pour ne pas déplaire à la race irritable des poètes, tant que j'écris et que je poursuis en suppliant les suffrages du public; mais, une fois mes travaux achevés et mon bon sens repris, qu'il me soit au moins permis de fermer impunément l'oreille à tous ces importuns lecteurs. On se moque des mauvais vers, mais ceux qui les font les admirent; et, si vous vous taisez sur leur compte, ils se donneront à eux-mêmes les éloges qu'on leur refuse. »

Horace passe à un autre motif plus péremptoire que les précédents, pour ne point composer : c'est la difficulté de bien écrire.

« Celui qui voudra nous donner un vrai poème ne prendra ses tablettes qu'avec l'esprit d'un censeur impartial. Tout ce qui manque d'éclat, de force et de dignité, quoi qu'il en coûte, il l'effacera; ce vers n'est pas à sa place, bon gré, malgré, il faut qu'il en change. Quoique encore aussi secrets que s'ils étaient renfermés dans le sanctuaire de Vesta, ses écrits trouveront en lui un critique infatigable. Ces vieilles expressions, qui donnaient tant d'énergie au langage des Caton et des Céthégus, il les rajeunira; il fera, par un heureux emploi, disparaître la rouille dont le temps les a couvertes. Un mot est nouveau; mais l'usage, ce père des langues, l'a consacré: il l'adopte. Rapide et clair comme un fleuve qui roule des flots toujours purs, il féconde, il embellit la langue du Latium, et la dote de nouvelles richesses; il polit ce qui est âpre, efface ce qui est faible; il déguise ses efforts, il a l'air de se jouer, et il est à la torture. C'est le mime qui nous montre alternativement le satyre léger ou le robuste cyclope. Ah! j'aime mille fois mieux paraître un auteur absurde et sans art, pourvu que

mes défauts me plaisent ou en somme m'échappent, que d'être plein de sens et toujours au supplice. »

Cette idée est sur-le-champ traduite en exemple par une historiette, qu'on retrouve à peu près pareille dans le *Traité des choses merveilleuses*, attribué à Aristote, et dans des auteurs grecs postérieurs à Horace<sup>1</sup>. C'est l'homme d'Argos, d'un rang distingué, honnête citoyen, bon voisin, excellent mari, maître indulgent, qui pouvait, sans entrer en fureur contre son esclave, surprendre une bouteille de vin dont le cachet aurait été rompu<sup>2</sup>. Ce brave homme allait gaiement s'asseoir au milieu d'un théâtre vide, et applaudissait de toute sa force à des tragédies qu'il croyait voir représentées par d'excellents acteurs. On le guérit de sa folie à force de dépense, de soins, et d'une bonne dose d'ellebore. A peine rendu à lui-même, il s'écria : « Par Pollux, vous m'avez tué, mes amis, et non sauvé, m'ôtant une illusion qui me rendait heureux. » Après son historiette, Horace remarque que la poésie n'est qu'une occupation frivole en comparaison de l'étude de la sagesse, et il passe sans transition au vrai sujet de son épître, aux enseignements de la philosophie ; il se les adresse à lui-même, à son ami, à tous les hommes capables de réflexion ; et c'est là, sans doute, sa meilleure, sa plus forte excuse, pour ne plus s'occuper de vers.

« Je me dis souvent à moi-même : Il est temps que la sagesse et la recherche de ce qui est utile succède à des futilités. Laissons les enfants s'amuser à des jeux d'enfants. Il ne s'agit plus de poursuivre les mots pour les cadencer sur les cordes latines ; il faut régler la mesure et le mode de la vie, et établir en soi l'harmonie de l'âme. »

<sup>1</sup> Aristote, *περί Θαυμασίων ἀκουσμάτων*, XXXI, p. 79 du t. 4 de l'*Ἀριστοτέλης* de MM. Didot, 1857. Élien, *Hist. div.* IV, 25, p. 345 de l'édit. de MM. Didot, 1858. Boileau a imité ce passage dans sa *Sat.* IV, 103, t. I, p. 124, édit. de Berriat Saint-Priv. — <sup>2</sup> Pope a dirigé ce trait malin contre les femmes : *And mistress of herself, tho' china fall*, dans son épître *on the Characters of women*.

Les préceptes d'Horace roulent, comme de coutume, sur l'insuffisance des richesses pour le bonheur, sur l'instabilité de la fortune : mais il sait, par son style gracieux et facile, varier toujours ces lieux communs et donner un aspect nouveau à ces vieilles vérités ; il les rend plus sensibles par d'ingénieuses comparaisons. « Ainsi, dit-il <sup>1</sup>, la terre d'Orbius (c'était probablement un riche parvenu) appartient à celui qui achète le froment, les raisins, les poulets, les œufs, le vin que cette terre produit ; au lieu d'avoir, comme Orbius, peut-être payé plus de trois cent mille sesterces (60,000 fr) cette terre, le consommateur l'achète en détail ; c'est pour lui que le métayer d'Orbius la cultive, et ce métayer est vraiment son esclave. Ceux qui ont achetées riches domaines de Véies et d'Aricie, possèdent-ils réellement autre chose que les légumes qu'on y récolte ?

« S'il n'est point de jouissances durables, si, comme les flots chassent les flots, les héritiers succèdent aux héritiers, à quoi bon ces grandes possessions et ces vastes greniers ? Que sert d'ajouter aux bois et aux pâturages de la Calabre ceux de la Lucanie <sup>2</sup>, si l'or ne peut fléchir l'inexorable Pluton, si la faux de la Mort moissonne également le riche et le pauvre ?

« Chacun, selon ses inclinations, a une manière différente d'envisager le bonheur. De deux frères, l'un préfère le repos, le jeu, la parure et les fêtes, aux riches plantations de palmiers du roi Hérode ; l'autre, quoique opulent, sans pitié pour lui-même, depuis le point du jour jusqu'au soir, défriche par le fer et le feu une terre encore inculte. Pourquoi cette différence ? demandez-le au génie compagnon de notre existence, à celui qui règle nos destinées, à ce maître de la nature humaine, qui meurt avec chaque individu, et dont le visage mobile est tantôt blanc, tantôt noir. »

Ces génies jouaient un grand rôle dans la croyance religieuse

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* II, 2, 160. Braunhard, t. 2, p. 418. — <sup>2</sup> Cf. sur le sens du mot *saltibus* Porphyrius, dans Braunhard, t. 2, p. 420, au vers 178 ; et Schmid, t. 2, p. 210.



des anciens, mais peut-être ne sont-ils nulle part définis avec plus de précision que dans ces vers d'Horace. Il semble, d'après ce que nous dit Censorinus, qu'ils ne différaient pas des dieux lares <sup>1</sup>.

On voit que les richesses accumulées par le roi Hérode, sous le règne duquel naquit Jésus-Christ, étaient devenues célèbres, même chez les Romains. Ce roi cruel, mais rusé et habile, ne dut qu'à sa soumission envers Auguste le pouvoir qu'il exerça. Les célèbres plantations de palmiers dont il était possesseur sont décrites par Strabon; elles étaient dans la plaine de Jéricho, où croissait aussi le balsamier, dont le suc donnait le baume de Judée qui se vendait fort cher à Rome et produisait un gros revenu au roi Hérode <sup>2</sup>. Lorsque Horace écrivait cette épître, on parlait beaucoup de ce roi des Juifs, car il se trouvait alors à Rome. Il s'y était rendu pour soumettre au jugement d'Auguste les différends qui existaient entre lui et les fils nés de son mariage avec l'infortunée Mariamne. Auguste renvoya de son tribunal le père et les enfants en apparence réconciliés; mais Hérode, craignant que ses fils ne voulussent venger la mort de leur mère, les accusa de nouveau de conspiration, et fut autorisé par Auguste à les faire juger. Il les fit condamner et exécuter. Auguste, quand il apprit cette nouvelle, songeant alors à l'horreur des Juifs pour la chair et la sang du porc, dit qu'il valait mieux être le cochon d'Hérode que son fils <sup>3</sup>.

Le poète ajoute : « Pierres précieuses, marbre, ivoire, statuettes tyrrhéniennes<sup>4</sup>, argenterie, étoffes teintes dans la pourpre d'Afrique, combien d'hommes ne les ont pas ! il en est un qui ne se soucie pas de les avoir... Il est fort différent de prodiguer son bien en folles dépenses ou de sacrifier à propos et sans

<sup>1</sup> Censorin, *de Die natali*, c. 3, p. 11 et 16, edit. d'Havercamp —

<sup>2</sup> Strabon, *Geogr.* XVI, p. 763, t. 5. p. 240 de la trad. franç. Tacite, *Histor.* V, 6. — <sup>3</sup> Flavius Josèphe, *Antiq. Jud.* XVI, 7, 8 et 9. Macrobe, *Saturn.* II, 4. — <sup>4</sup> *Tyrrhena*, de l'ancien art toscan.

regret quelque argent. Ne travaillons pas à grossir notre épargne ; faisons plutôt comme l'écolier aux quinquatries<sup>1</sup> : jouissons des courtes heures que le plaisir dérobe au devoir.

« ... Loin de moi une pauvreté malpropre ! mais, du reste, que m'importe de faire le voyage sur un grand vaisseau ou sur une humble nacelle ? je n'en ferai pas moins le voyage. Si je ne suis pas poussé à pleines voiles par le souffle favorable de l'aquilon, je n'ai pas non plus à lutter contre l'auster orageux. En figure, en esprit, en vertu, en considération, en biens, si je me trouve à la suite des premiers, je me trouve aussi en tête des derniers.

« Tu n'es point avare. Bien. — Exempt de ce vice, es-tu quitte de tous les autres ? N'as-tu pas le cœur gonflé d'ambition ? T'es-tu affranchi de la crainte de la mort ? As-tu dompté ta colère ? — Te ris-tu des songes, des terreurs magiques, des fantômes nocturnes, des miracles thessaliens<sup>2</sup> ? Rends-tu grâce aux dieux chaque fois que revient le jour de ta naissance ? Es-tu indulgent pour tes amis ? — A l'approche de la vieillesse, deviens-tu plus aimable et meilleur ? — De tant d'épines, que te sert d'en arracher une seule ? Si tu ne sais pas régler ta vie, fais place à de plus sages. C'est assez jouer, assez manger, assez boire. Il est temps pour toi de faire retraite, de peur qu'une jeunesse, à qui seule conviennent les folâtres ébats, ne te chasse et n'insulte à ton ivresse<sup>3</sup>. »

C'est certainement à lui-même qu'Horace adresse ces rudes

<sup>1</sup> Ces quinquatries, si chéries des écoliers, étaient la fête de Minerve, les Panathénées romaines. Elles commençaient le 19 mars ou le cinquième des ides : de la leur nom ; puis elles se prolongeaient pendant cinq jours jusqu'au 23. Cf. Ovide, *Fast.* III, 810 ; Aulu-Gelle, II, 20 ; Creuzer et Guigniaut, *Religions de l'antiq.*, t. 2, p. 816. — <sup>2</sup> Voy. Horace, *Carm.* I, 27, 21 ; Apulée, *de Deo Socratis*, 71, édit. bipontine, p. 277 ; Sénèque, *Epist.* XXIV ; Lucain, VI, 438. Voy. ci-dessus, liv. VII, § 7, t. 1, p. 405. — <sup>3</sup> Cf. Plutarque, *περὶ Φιλοπιδουσίας*, de *Cupiditate divitiarum*, t. III, p. 633 du *Πλούταρχος* de MM. Didot, ou t. 2 des *Œuvres morales*, trad. d'Amoyot revue par Clavier.

apostrophes ; elles ne peuvent s'appliquer à Julius Florus, jeune encore. Il est étonnant que les commentateurs se soient si lourdement trompés sur l'intention qui a dicté cette épître. Horace manifeste cette intention dès les premières lignes, où il rend compte à Florus des causes qui l'ont empêché de lui écrire, et surtout des motifs qui le portent à ne plus composer de vers lyriques.

Le ressouvenir des premiers temps de sa jeunesse, les circonstances qui l'ont porté de bonne heure à se faire un nom en poésie, les comparaisons et les histoires amusantes, la description des embarras de Rome, les sarcasmes prodigués aux camaraderies littéraires, l'exposition des difficultés de l'art d'écrire, les maximes de morale tantôt produites avec gaieté, tantôt formulées avec gravité, tout tend au même but malgré les digressions apparentes ; tout y tend avec une énergie qui va toujours en croissant. En effet, Horace finit par déclarer que cet enthousiasme poétique qui lui a fait chanter, avec tant de succès, les plaisirs de l'amour et ceux de Bacchus, n'existe plus chez lui ; qu'il ne convient pas plus à son âge de s'y abandonner que de se livrer aux penchans qui le faisaient naître ; qu'il faut laisser tout cela à la belle jeunesse ; que pour lui il est temps de quitter la place et de s'occuper désormais de pensées solides et sérieuses.

Sans doute, si Horace avait déduit ce motif en premier lieu, il n'eût pas eu besoin de parler des autres ; mais il voulait céder au désir que Florus lui avait témoigné d'avoir de nouveaux vers de lui, et il satisfait à ce désir sous une forme piquante, en déclarant de tant de manières différentes, et en vers charmants, qu'il s'y refusait, et pourquoi il s'y refusait.

## XII.

Au de Rome 711. Av. J.-C. 10. Age d'Horace, 55.

Julius Florus revint à Rome avec Tibère, Drusus et Auguste. Auguste, maître du monde civilisé où il entretenait la paix, aspirait à en reculer les bornes ; il avait, pendant son séjour dans la Gaule, achevé tous les préparatifs d'une vaste incursion guerrière dans cette Germanie où grondaient de lointains orages. Cette expédition devait être en même temps un voyage de découvertes et faire connaître ce nord de l'Europe, cette terre de liberté sauvage qu'aucun conquérant n'avait encore tenté de subjuger. Pourtant, lorsque Auguste fut de retour à Rome, il n'y avait plus aucune guerre sur la surface de l'empire, et, autant pour signaler cette époque que pour masquer ses projets belliqueux contre les Germains, Auguste fit décréter par le sénat que le temple de Janus serait de nouveau fermé.

C'est alors qu'Horace écrivit l'ode quinzième du livre IV<sup>1</sup>, qui devait terminer son recueil de poésies lyriques :

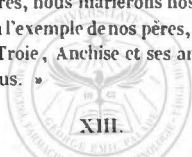
« J'allais chanter les combats et les cités vaincues ; mais Phébus, me touchant de sa lyre, m'avertit qu'il ne m'appartient pas d'affronter avec ma faible voile la mer de Tyrrhène. Ton règne, César, a dans nos champs ramené l'abondance. Par toi, les aigles romaines arrachées aux portiques superbes des Parthes ont été rendues au dieu du Capitole. Par toi, les Romains n'ayant plus d'ennemis à combattre, ont fermé le temple de Janus<sup>2</sup>. L'ordre et la justice ont reparu ; la fouguese licence respecte le frein qui la dompte. On a vu disparaître les crimes et renaître les antiques vertus, ces vertus qui étendirent la renommée du nom latin et la majestueuse grandeur de l'empire,

<sup>1</sup> Horace, *Carus*. IV, 15 : *Phœbus volentem prælia me loqui*. Jann, t. 2, p. 511. Mitscherlich, t. 2, p. 460. Braunhard, t. 2, p. 580. Orelli, t. 1, p. 528. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus liv. VII, § 8, t. 1, p. 408 ; liv. VIII, § 1, t. 1, p. 467 ; liv. VIII, § 21, t. 1, p. 507.

depuis les lieux où le soleil se lève jusqu'à l'Espérance où il se couche.

« Tant que César sera le gardien de l'État, les fureurs civiles, la colère et la vengeance ne forgeront point ces glaives dont s'arment pour s'égorger les villes désunies, et elles ne troubleront pas la paix du monde.

« Les peuples qui boivent les eaux profondes du Danube, les Gètes, les Sères, les Perses sans foi, et ceux que le Tanais a vus naître sur ses bords, n'oseront plus désormais enfreindre les édits de César. Dans nos jours de travail, comme dans nos jours de fête, au milieu des festins qu'animent les dons du joyeux Bacchus, entourés de nos enfants, nous adresserons aux dieux nos prières, nous marierons nos voix aux sons de la flûte lydienne, et, à l'exemple de nos pères, nous célébrerons les grands capitaines, Troie, Anchise et ses amours, et la race de la bienfaisante Vénus. »



On se rappelle que, dans le poème des jeux séculaires, pour désigner Auguste, Horace dit : « Noble sang de Vénus et d'Anchise <sup>1</sup>. » L'orgueil du peuple romain était aussi intéressé que celui d'Auguste lui-même à reconnaître cette divine origine, et elle était trop favorable à la poésie pour qu'Horace oubliât de la rappeler.

Velléius Paternulus a fait l'éloge d'Auguste en se servant presque des mêmes expressions qu'Horace emploie dans cette ode <sup>2</sup>. Il est vrai que cet historien courtisan donne des éloges semblables à Tibère ; mais on ne doit pas oublier que la tyrannie de Tibère ne fut redoutable que pour les riches et les puissants dont il craignait les complots. Dans tout le reste, il ne fit que continuer la sage politique d'Auguste. L'Italie et les provinces

<sup>1</sup> Horace, *Carm. secul.* 50. — <sup>2</sup> Velléius Paternulus, II, 41 et 126 Mionnet, de la *Rarete des Medailles romaines*, t. 1, p. 101.

ont joui sous les successeurs de ce prince pendant près de deux siècles, et jusqu'au règne de Commode, de ce calme intérieur que Velléius Paterculus nomme avec beaucoup de justesse la paix des empereurs : *Pax Augusta*. Philon d'Alexandrie, après avoir tracé un brillant tableau de l'administration d'Auguste, lui donne le surnom de conservateur de la paix ; ce surnom est celui dont il aimait le plus à se faire honneur : aussi, pour symboliser sa politique et en constater les bienfaits, fit-il frapper des monnaies où l'on voit deux mains jointes tenant deux cornes d'abondance, avec cet exergue : *Pax Augusti*.

Auguste ne fit jamais la guerre pour agrandir l'empire, mais pour en augmenter la force. Il laissa aux peuples soumis leurs gouvernements, leurs lois, et se refusa même aux vœux des peuples qui demandaient à faire partie de l'empire romain. Il ne cherchait point à entretenir la discorde entre les États voisins ; mais, au contraire, il leur inspirait des dispositions pacifiques, et les portait à abjurer leurs sentiments de haine. Ce qu'Auguste avait commencé par les armes, dit très-bien Nicolas de Damas, il l'acheva sans les armes<sup>1</sup>.

Ce n'est pas que, sous son règne, les Romains se soient endormis dans une lâche oisiveté. La valeur des légions fut, au contraire, mise continuellement à l'épreuve ; mais toujours contre des peuples barbares, qui n'avaient pas de rang parmi les nations. Les victoires que remportaient les généraux d'Auguste n'étaient ni moins périlleuses ni moins glorieuses que celles des plus beaux temps de la république, et elles étaient beaucoup plus profitables à la civilisation.

Nous avons fait observer que le temple de Janus avait été, depuis le règne d'Auguste, fermé une première fois en 725, après la bataille d'Actium ; une seconde fois en 729, après la

<sup>1</sup> Philon, *de Legat. ad Caium*, t. 2, p. 507, édit de Mangey. Nicolas de Damas : τὸ μὲν πρῶτον σὺν ἄλλοις, μετὰ δὲ ταῦτα καὶ ἄλλοι ὀπλων, dans la *Vie de Cesar Aug.* p. 427 du t. III des *Fragm. hist. grec.*, de MM. Didot, 1549.

fin de la guerre des Cantabres; enfin, une troisième fois, en 741<sup>1</sup>, année durant laquelle la paix fut universelle.

Ainsi, il semblerait que, dans le cours de cette année 744, d'après Dion et cette ode d'Horace, le temple de Janus aurait été fermé pour la quatrième fois depuis l'avènement d'Auguste à la souveraine puissance; mais Auguste lui-même, dans le monument d'Ancyre, qui est la copie de la table des événements de son règne qu'il avait écrite pour être gravée sur son tombeau<sup>2</sup>, nous dit qu'il ne fit fermer le temple de Janus que trois fois<sup>3</sup>, ce qui est confirmé par Suétone, par Martial et par Paul Orose.

Dion nous fournira l'explication de cette contradiction apparente. L'hiver de 743 à 744 fut très-rigoureux : les plus grands fleuves gelèrent. Les Daces du nord en profitèrent pour passer le Danube et pour faire une incursion en Pannonie. Les Dalmates voulurent saisir cette occasion pour se dispenser de payer le tribut; les Cattes et d'autres peuples germains passèrent aussi le Rhin, et, unis aux Sicambres, auxquels les Romains avaient assigné des terres, ils commirent des ravages dans la Gaule. Drusus et Tibère, le premier en Belgique, le second en Pannonie, réprimèrent facilement ces attaques passagères, qui n'avaient d'autre but que le pillage; mais Dion nous dit qu'elles eurent cet effet d'empêcher que le temple de Janus ne fût fermé, comme on l'avait décrété<sup>4</sup>. En effet, à peine Drusus et Tibère furent-ils de retour à Rome qu'Auguste songea, dès que la saison le permettrait, à faire commencer la grande expédition en Germanie, et cette prise d'armes est trop rapprochée

<sup>1</sup> Dion Cassius, LI, 20, p. 651; LIII, 28, p. 721. Suétone, *Oct. Aug.*, 22. Sainte-Croix, *Observations sur la clôture du temple de Janus*, Acad. des inscr., t. 49, p. 391. — <sup>2</sup> Suétone, *Oct. Aug.*, 101. Dion Cassius, LVI, 31. Sainte-Croix, *Observations sur le monument d'Ancyre*, Acad. des inscr., t. 47, p. 85-88. Tournefort, *Voyage en Orient*, t. 2, p. 178. M. Egger, *Examen des historiens d'Auguste*, 1844, p. 412. — <sup>3</sup> *Monumentum Ancyranum*, edit. de Franz et Zumpt, Berlin, 1845. Martial, VIII, 86. Paul Orose, VI, 22, p. 418. — <sup>4</sup> Dion Cassius, LIV, c. 36, p. 768 767.

de celles auxquelles les incursions occasionnés par la congélation des fleuves avaient donné lieu, pour qu'il ne fût pas dérisoire de fermer le temple de Janus. Depuis, aucune autre occasion ne s'est présentée d'ordonner cette fermeture. Ainsi ce temple, sous Auguste, ne fut réellement fermé que trois fois. Comme l'ode d'Horace ne fait aucune allusion à la grande et dernière expédition de Drusus en Germanie, il est évident que cette ode fut écrite avant cette expédition, et même avant que les Cattes eussent franchi le Rhin, et les Daces le Danube; avant qu'on eût appris que le décret qui ordonnait la fermeture du temple de Janus ne recevrait point son exécution. Cette circonstance n'obligeait point Horace à faire aucun changement à son ode, puisque, dans les louanges qu'il donnait à Auguste pour avoir fermé le temple de Janus Quirinus, il n'indiquait point les époques ni le nombre de fois que cette cérémonie avait eu lieu, et que ce qu'il disait pouvait s'appliquer à toutes celles de ce genre dont on avait été témoin sous le règne d'Auguste, indistinctement.

## XIV.

Les dernières conquêtes des Romains en Germanie sous la conduite de Drusus, qui pénétra jusqu'à l'Ems, ne précèdent que d'une année l'époque de la mort de notre poète. L'expédition de Tibère, qui s'avança jusqu'à l'Elbe, est de quatorze ans<sup>1</sup> postérieure à celle de Drusus. Horace n'a donc pu connaître cette dernière campagne, et il n'eut point occasion de faire allusion à celle qui l'avait précédée.

Mais il résulte de ses écrits, et en particulier de cette quinzième ode du livre IV, qu'Horace était parfaitement instruit des limites extrêmes des connaissances géographiques de son siècle, antérieurement aux dernières guerres en Germanie.

<sup>1</sup> Dion Cassius, LIV, 33, p. 763; LV, 1, p. 770 et 28, p. 800. Velleius Paternulus, II, 106. Suetone, *Claud.* 1.



Ces limites étaient, au nord et à l'ouest, la mer Atlantique et les rivages de l'île de Bretagne, de l'Irlande, de la Gaule, de l'Espagne, de l'Afrique jusqu'à la rivière de Noun, et, au midi, la Numidie, bornée par le grand désert et la Nubie.

Horace, dans cette ode, place l'océan Atlantique au coucher hespérien du soleil<sup>1</sup>, parce que, pour les Romains, la vraie Hespérie, c'était l'Espagne. Cette contrée avait reçu des Grecs ce nom qu'autrefois ils donnèrent à l'Italie en restant toujours fidèles à sa signification primitive, synonyme de celle d'occident. Les Romains l'employaient donc à contre-sens quand, à l'exemple des Grecs, ils usaient de ce mot pour désigner l'Italie.

Les *Britanni*, ou habitants de l'île de la Grande-Bretagne, qu'Horace adjoint à l'empire romain à cause de quelques présents qu'ils avaient envoyés à Auguste<sup>2</sup>, sont, avec plus de vérité, caractérisés dans une autre ode par l'épithète d'*intacti*<sup>3</sup>, c'est-à-dire *incaincus*; et ailleurs encore Horace en parle comme d'un peuple lointain situé à l'extrémité du monde<sup>4</sup>.

Notre poète donne à l'Ibérie ou à l'Espagne l'épithète de dure, de cruelle<sup>5</sup>, à cause de cette guerre, si souvent renouvelée de son temps, avec les Cantabres, auxquels il reproche de ne pas savoir supporter le joug que les Romains leur imposent<sup>6</sup>. Les Maures nous sont représentés par Horace comme armés de flèches empoisonnées, et habitant un pays où les serpents abondent<sup>7</sup>; c'est le pays de Maroc, et l'onde mauresque de notre poète, *Maura unda*, est cette partie de la mer Atlantique qui en baigne les rivages. Le pays des Numides<sup>8</sup>, pour

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* IV, 15, 16. Orelli, t. 1, p. 530. — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* III, 4, 33. — <sup>3</sup> Horace, *Epod.* V, 7. — <sup>4</sup> Horace, *Carm.* I, 35, 30; IV, 14, 48. — <sup>5</sup> Horace, *Carm.* IV, 5, 28 et 14, 50. Orelli, t. 1, p. 485 et 537. — <sup>6</sup> Horace, *Carm.* II, 6, 2; II, 11, 1; III, 5, 3 et 8, 12; IV, 11, 41; *Epist.* 1, 12, 26 et 18, 53. Orelli, t. 1, p. 191, 214, 525, 331; t. 2, p. 411, 143. — <sup>7</sup> Horace, *Carm.* I, 22, 2; III, 10, 18. — <sup>8</sup> Horace, *Carm.* II, 6,

Horace, est la dernière région connue de l'Afrique au Luidi, le Belâd-êl-Djéryd, au sud du grand Atlas, au nord du Sahara. Les Gétules dont il parle étaient à l'est des Numides, dans l'intérieur de la Libye, aux environs des Syrtes, c'est-à-dire du golfe de Sidra. C'était, selon notre poète, le pays des lions les plus féroces<sup>1</sup>. Il oppose les Syrtes de Gétulie aux champs hyperboréens, comme les deux régions situées aux deux extrémités du monde, l'une au sud, l'autre au nord<sup>2</sup>. Lorsqu'il parle du *murex* de Gétulie<sup>3</sup>, qu'ailleurs il désigne sous le nom de *murex* africain<sup>4</sup>, de *murex* tyrien<sup>5</sup>, il fait mention de ce coquillage qui fournissait aux anciens leur plus belle teinture de pourpre, et qu'on trouve encore sur toutes les côtes de la Méditerranée. La pourpre de Laconie<sup>6</sup>, dont il parle aussi comme étant belle et chère, était le produit de l'espèce de *murex* la plus riche en couleur, le *murex trunculus* ou le *murex brandaris*. Il est probable que les anciens, pour leur teinture ordinaire, employaient aussi d'autres espèces de mollusques et de buccins plus communes, voisines du *buccinus lapillus* de Linné<sup>7</sup>.

Au nord de l'Europe, Horace ne connaissait rien au delà du Tanaïs ou du Don, sur les bords duquel habitaient les Scythes auxquels il donne l'épithète de *gelidi* à cause du froid excessif de leur pays<sup>8</sup>. Le poète nomme aussi le Tanaïs fleuve scythique, et c'est, selon lui, pour cette partie du globe, le dernier fleuve de la terre habitable<sup>9</sup>.

Au delà des Daces<sup>10</sup>, qui occupaient la Valachie et la Moldavie moderne, étaient les Gélons<sup>11</sup>, qu'Horace qualifie aussi d'*ultimi*, c'est-à-dire qu'il les considère comme les derniers

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* I, 23, 9; III, 20, 2. — <sup>2</sup> Id., *Carm.* II, 20, 15. — <sup>3</sup> Id., *Epist.* II, 2, 181. — <sup>4</sup> Id., *Carm.* II, 18, 35 et 36. — <sup>5</sup> Id., *Epod.* XII, 21. — <sup>6</sup> Id., *Carm.* II, 18, 7. *Epist.* I, 10, 26; — <sup>7</sup> De Blainville, article *Pourpre*, dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, t. 43, p. 219. — <sup>8</sup> Horace, *Carm.* IV, 15, 24. — <sup>9</sup> Id., *Carm.* III, 4, 38; 10, 1; 29, 24. *Sat.* II, 6, 53. — <sup>10</sup> Id., *Carm.* I, 35, 39; II, 20, 17; III, 6, 14; 8, 14. — <sup>11</sup> Id., *Carm.* II, 9, 23; 20, 19; III, 4, 36.

peuples connus de ce côté. Ils habitaient les bords du Dniéper et les rivages de la mer d'Azof. Au nord-est des Gélons, et dans les environs de la mer Caspienne, étaient les Massagètes. Quand Horace veut désigner, sous ce méridien, les deux peuples extrêmes au nord et au midi, il nomme les Massagètes et les Arabes<sup>1</sup>.

Plus à l'est, l'Euphrate ou le fleuve Mède, comme l'appelle notre poète, séparait le monde occidental du monde oriental<sup>2</sup>, le monde des Césars du monde des Arsacides. Le monarque des Parthes était le centre d'un vaste système politique qui était déjà en rapport, vers l'Orient, avec le royaume des Chinois, puissance récente qui avait pris dès lors une assez grande influence, mais qui était inconnue des Romains<sup>3</sup>. L'empire parthe formait une vaste monarchie féodale divisée en quatre royaumes principaux possédés par une même famille. La branche aînée, ou celle des Parthes proprement dite, occupait l'ancienne Médie ou la Perse; ensuite venaient les rois d'Arménie, de Bactriane, et les Massagètes dans la partie méridionale de la Russie moderne.

Les Sères et les Indiens, *Seres et Indis*, sont les derniers peuples que notre poète signale vers l'Orient. Les Sères habitaient les vallées de la grande et petite Boukharie, régions où s'étaient arrêtées les conquêtes des souverains grecs de la Bactriane. Virgile et Horace<sup>4</sup> sont les plus anciens auteurs qui fassent mention des Sères. Notre poète parle de leur habileté à lancer des flèches. Virgile nous apprend que ces peuples recueillaient de dessus les feuilles des arbres et par le moyen d'un peigne une toison très-fine, qu'il confondait avec la soie, ce qui montre de la part du poète une ignorance complète de la

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* I, 35, 40. — <sup>2</sup> Id., *Carm.* II, 9, 21, 22; IV, 14, 42. — <sup>3</sup> Klaproth, *Tableau de l'Asie*, p. 41, et carte n° 6 de l'Atlas. — <sup>4</sup> Horace, *Carm.* I, 12, 56; III, 29, 27; IV, 15, 23. — <sup>5</sup> Horace, *Carm.* I, 29, 9. Virgile, *Georg.* II, 121: *felleraque ut foliis depectant tenuia Seres*. Pline, *Hist. nat.* VI, 17, 2.

manière dont on se procurait cette dernière substance. Nous avons vu qu'Horace représente, dans une de ses odes, une femme riche et savante, ayant près d'elle, sur des coussins de soie, les livres des stoïciens<sup>1</sup>. La soie, venant d'un pays si éloigné et à travers tant de peuples ennemis, était fort chère à Rome, et c'était au temps d'Horace un luxe assez récent. On regarda comme un acte de prodigalité inouïe que Jules César eût fait étendre des voiles de soie au-dessus de l'amphithéâtre, pour mettre les spectateurs à l'abri du soleil<sup>2</sup>. Dion, en racontant ce fait, nous apprend que l'usage de la soie qui s'était répandu parmi les dames romaines était une imitation du luxe des Barbares, et par ce mot Dion entend les nations de l'Orient, les Syriens, les Parthes, les Indiens indistinctement. Au temps d'Horace, on ne connaissait guère de l'Inde que ce qui était voisin de la Perse ou le bassin de l'Indus; celui du Gange était fort peu connu, et Strabon, qui écrivit après Horace, avoue que peu de personnes étaient parvenues jusqu'aux embouchures de ce fleuve<sup>3</sup>.

Les vastes contrées comprises entre l'Euphrate et l'Indus, après avoir formé l'empire des Medes, firent partie de celui des Perses, leurs vainqueurs, qui, à leur tour, vaincus par les Parthes, se soumirent à leur domination. Aussi Horace, pour désigner les Parthes, les nomme-t-il quelquefois Médes<sup>4</sup>, quelquefois Perses. Le plus célèbre conquérant de cette contrée, le monarque le plus illustre, fut Cyrus. Pour cette raison, le trône des Parthes est aussi par notre poète nommé le trône de Cyrus<sup>5</sup>,

<sup>1</sup> Horace, *Epod.* VIII, 15. Orelli, t. 2, p. 502. — <sup>2</sup> Dion, lib. XLIII, c. 24, p. 358. — <sup>3</sup> Strabon, lib. XV, p. 686, t. 5, de la trad. franç. Horace, *Carm.* II, 9, 21; IV, 14, 42, et 15, 23. Orelli, t. 1, p. 208, 526 et 531. — <sup>4</sup> Horace, *Carm.* I, 2, 51; II, 9, 21; II, 13, 18; I, 19, 12; III, 2, 3; I, 12, 53; IV, 5, 25. Orelli, t. 1, p. 15, 208, 228, 87, 281, 65, 479. — <sup>5</sup> Horace, *Carm.* II, 2, 17: *Redditum Cyri solio Phraaten*; III, 20, 27: *Eurtra regnata Cyro*; *Sat.* II, 1, 15. *Epist.*, II, 1, 112. Orelli, t. 1, p. 174, 428; *Id.*, t. 2, p. 154, 5 6.

et le roi des Parthes un Cyrus, comme tout empereur romain fut un César.

Toutes les conquêtes faites par la famille d'Auguste, toutes les guerres si heureusement terminées par lui, avaient accru à son égard l'affection et la vénération des Romains. La soumission des peuples montagnards des Alpes, dans la Gaule cisalpine, en Rhétie, en Vindélicie, en Pannonie, et celle des Cantabres dans les Pyrénées, par l'influence qu'elles eurent sur la prospérité et la sécurité publiques, avaient surtout contribué à faire chérir le gouvernement d'Auguste, et à inspirer une haine générale contre tous les malfaiteurs et les ennemis du bien public, qui voulaient renverser son autorité bienfaisante. Pour faire ressortir leur ingratitude, Sénèque, en parlant d'Auguste, dit : « Tandis qu'il pacifie les Alpes, qu'il dompte les ennemis confondus avec les sujets de l'empire et entoures de peuples en paix, tandis qu'il porte nos limites au delà du Rhin, de l'Euphrate et du Danube, dans Rome même les Muréna, les Cépion, les Lépibus, les Egnatius aiguisent contre lui leurs poignards <sup>1</sup>. »

## XV.

Avec cette dernière ode, Horace livrait à la publicité ses quatre livres de poésies lyriques, qui devaient lui assigner parmi les poètes un rang que n'a pu atteindre aucun de ceux qui ont écrit dans le même genre.

Horace doit principalement cet avantage à la délicatesse de son goût et de son oreille si sensible à l'harmonie poétique, à son imagination vive, forte, souple et variée; mais il le doit aussi à la langue dont il s'est servi et au siècle où il a vécu.

La poésie est un art qui se propose de satisfaire le plus complètement aux besoins moraux et intellectuels de l'homme.

<sup>1</sup> Sénèque, de *Brevitate vitæ*, 6.

C'est l'art du langage poussé au plus haut degré de perfection ; c'est la parole humaine investie de tout son prestige et armée de toute sa puissance ; par elle l'imagination féconde la pensée, fait revivre le sentiment, donne des sensations à l'âme et à l'esprit d'ineffables jouissances.

Le sens de l'ouïe et celui de la vue sont les agents principaux par lesquels le monde extérieur agit sur l'homme. C'est donc par l'harmonie des sons, la beauté et la vivacité des images, que le langage peut prétendre à maîtriser l'intelligence et le cœur. Plus le poète trouve dans sa langue de moyens d'harmonie, plus les temps où il a vécu lui suggèrent d'images fortes, grandes et variées, plus il est placé dans des circonstances favorables au développement du talent poétique.

Les langues anciennes présentaient des moyens d'harmonie que n'ont pas les langues modernes, que n'a pas surtout la langue française ; dans la langue latine, les mots, fortement accentués, se composent de syllabes longues et brèves, dont la prosodie parfaitement distincte dans la manière de les prononcer ne peut échapper à l'oreille la moins exercée et la moins sensible. Par la réunion ou le mélange de ces syllabes longues et brèves, on forme un rythme ou une cadence marquant comme dans la musique un intervalle de temps ; l'ordre des rythmes constitue le mètre ou pied, et le nombre de ces pieds ou mètres constitue les différentes sortes de vers<sup>1</sup>. Horace a employé jusqu'à vingt-deux sortes de vers dans ses odes. Que de moyens de varier l'harmonie fournissait donc au poète cette belle langue latine !

Il n'en est pas de même pour les poètes modernes, et particulièrement pour les poètes français. Notre langue n'a point dans ses mots une prosodie assez marquée pour qu'on puisse

<sup>1</sup> Quintilien, liv. IX, c. 4, § 46, t. 3, p. 474 et 475, édit. de Lemaire. Saint Augustin, liv. II, c. I, de *Musica*. Bouchaul, *Antiq. poétiq.*, p. 121 et 122.

établir le mètre ou le pied, élément primitif du vers, d'après l'intervalle de temps produit par le mélange ou la réunion des syllabes brèves et longues. Les pieds ou mètres se mesurent donc par le nombre des syllabes, et non par le temps qu'on met à les prononcer. Aussi notre poésie n'a-t-elle d'autre moyen de varier l'harmonie que le mouvement de la phrase ou de la période poétique, et cet artifice ne manquait pas non plus aux anciens. Pour suppléer à leur rythme, on a introduit dans les vers modernes la césure et la rime. Sans la césure et la rime, nous n'aurions que des vers plus ou moins longs, mais toujours une même espèce de vers; c'est le retour plus ou moins prompt de la césure et de la rime qui, formant à l'oreille des cadences obligées, constitue réellement nos différentes espèces de vers. On voit donc par là que la rime est aussi essentielle à notre versification moderne qu'elle eût été inutile et même nuisible à la versification des Latins et des Grecs. Mais ce moyen de varier l'harmonie introduit le retour trop fréquent des mêmes sons et fatigue l'oreille; il ne produit que quatre ou cinq sortes de vers, ce qui est loin du nombre de vingt-deux qu'Horace, ainsi que je l'ai dit, a employé dans sa poésie lyrique. Ajoutez à cela que, chez les anciens, chacun des mots devait être prononcé avec emphase, de manière à bien marquer les longues et les brèves et l'ordre des rythmes ou les mètres. La déclamation était donc une espèce de chant, une musique imitative, qui charmait l'oreille en même temps qu'elle frappait l'imagination.

De tous les genres de poésie, celui qui exige une plus grande variété de rythmes et de mètres, une harmonie plus complète et plus savante, c'est l'ode, ou plutôt la poésie lyrique; car les divers emplois et les différents modes de ce genre de poésie ont fait donner aux différentes pièces dont il se compose les noms de psaumes, d'hymnes, de caudates, d'odes, de chansons, compositions que les Latins désignaient toutes par le mot général de *carmen*, c'est-à-dire des vers destinés à être chantés,

*carmina ad lyram* <sup>1</sup>. Dans ce seul genre de poésie, le poète a droit de dire avec vérité : Je chante, parce qu'en effet les premiers poètes chantaient et s'accompagnaient de la lyre. On voit donc que, dans la différence de la langue, on trouve une explication toute naturelle de la supériorité d'Horace sur tous les poètes lyriques des temps modernes.

Mais, dira-t-on, même chez les Romains, quoique un grand nombre de poètes aient composé des odes, il n'y en a aucun qui ait approché d'Horace. Oui, c'est Quintilien qui le dit <sup>2</sup> pour les poètes lyriques qui existaient de son temps, et depuis, il n'est pas survenu de poètes lyriques dans l'antiquité qui puissent donner lieu d'exprimer un jugement différent de celui qu'il a porté. C'est, encore une fois, qu'indépendamment du génie lyrique plus prononcé peut-être chez notre poète que chez tout autre, chez les anciens comme chez les modernes, aucun poète ne s'est trouvé dans des circonstances aussi favorables pour le développement de son génie.

La poésie lyrique, soit qu'elle adresse ses chants à la divinité pour l'honorer, à des guerriers pour animer leur ardeur belliqueuse, à la beauté qu'elle veut attendrir, à l'ami qu'elle veut réjouir, consoler ou instruire, est le genre de poésie le plus naturel, le plus soudain, celui par lequel se manifeste le mieux l'âme du poète. Elle est toujours le produit de l'enthousiasme ou d'une émotion vive, exaltée, par conséquent peu durable. Ces sentiments violents et extrêmes, il faut, pour bien les exprimer, que le poète les ressente lui-même, et que ce qu'il éprouve ou ce qu'il voit soit propre à les faire naître. Horace a vécu au milieu des guerres civiles et des grandes révolutions politiques; témoin de crimes inouïs, d'actions héroïques, il vit à l'œuvre le fanatisme républicain et ses fureurs libéricides. Sa vie s'est écoulée dans un temps où les principes

<sup>1</sup> Quintilien, *Inst. orat.*, I, 10, 29 : *Num igitur poetæ sine musice ? et si quis tam cæcus animi est ut de aliis dubitet, illos certe concesserit qui carmina ad lyram composuerunt.* — <sup>2</sup> Quintilien, *Inst. orat.*, X, 1, 98.



de la morale la plus sévère et la plus rigoureuse contrastaient avec la licence la plus effrénée, où sa patrie n'avait jamais été aussi avilie, où jamais elle ne s'était élevée à un plus haut degré de gloire, de puissance et de prospérité. Rome libre et fière, Rome esclave, Rome agitée et sévère, Rome tranquille et voluptueuse, enfin Rome maîtresse du monde, heureuse sous le sceptre d'Auguste, inspire tour à tour la muse d'Horace, et prête à ses vers un intérêt puissant que ne peuvent avoir, à talent égal, les vers d'aucun autre poète, parce qu'ils ne sont pas l'expression d'une domination aussi grande, aussi illustre. Il résulte des diverses inspirations poétiques d'un siècle si fécond en événements prodigieux, que l'austère moraliste, l'homme passionné pour les plaisirs, le guerrier valeureux, l'orateur de tribune, le sage ami de la médiocrité, l'ambitieux et l'avare, celui qui aime les champs et la retraite et celui qui ne se plaît que dans le tumulte des villes, l'âme sévère et stoïque et le cœur tendre et sensible, la jeunesse qui fleurit et la vieillesse qui décline, trouvent dans les odes de notre poète des pensées, des maximes qui sont assorties à leur situation, et des sentiments qui répondent aux leurs. Ils ne les rencontrent exprimés avec une égale vivacité, une si puissante énergie, un naturel aussi saisissant, dans aucun autre poète, parce qu'aucun autre n'a passé comme Horace par toutes les phases d'une vie si pleine d'agitation et de calme, d'infortune et de bonheur.

Ajoutons encore que, pour les pièces galantes et amoureuses qui forment une si notable et si gracieuse partie de son recueil, Horace se trouvait, par la religion dont il subissait l'influence, dans des conditions meilleures pour la poésie qu'aucun poète moderne. Notre sainte religion n'entretient qu'un seul désir, ne conçoit qu'une seule espérance, et ne prête ses sublimes inspirations qu'à l'expression d'un seul amour. Toutes les passions mortelles, au contraire, se trouvent divinisées dans les dieux du paganisme. Ils offraient à la poésie un merveilleux d'autant plus puissant que la croyance de ces dieux

ngissait également sur l'âme du poète et sur celle de ses lecteurs. L'Olympe antique n'existe plus pour nous; ses divins habitants ont disparu pour toujours; leurs noms, les attributs de leur puissance, ne sont que des symboles bien froids en comparaison de l'existence animée qu'ils avaient dans le paganisme. Pourtant notre législateur du Parnasse a prononcé anathème<sup>1</sup> contre quiconque voudrait empêcher les poètes d'user de ce langage allégorique, et il est certain que la poésie semble privée de sa langue naturelle lorsqu'elle se refuse à l'admettre.

Les poètes qui, dans ces derniers temps, ont voulu y substituer le merveilleux du moyen âge et les superstitions de nos pères, n'ont pas fait attention que la mythologie de l'Edda, la croyance aux fées, aux gnomes, beaucoup moins riche et moins gracieuse que la mythologie d'Homère et d'Hésiode, n'est pas plus vivante dans les esprits et n'aura pas plus d'influence sur les croyances vulgaires; qu'elle est même beaucoup moins connue et moins bien comprise, non-seulement des personnes lettrées, mais du peuple, que les expressions figurées du langage usuel, la peinture et la sculpture, les chansons, le théâtre, les mascarades, ont assez familiarisé avec les créations des mythes de l'antiquité poétique.

Relisons donc encore les odes d'Horace, non pour y chercher laborieusement les traces des faits historiques, ainsi que nous avons fait jusqu'ici, mais pour jouir des inépuisables délices que fait éprouver aux oreilles sensibles le charme de ses vers :

Venosino cantor, sei tu ? l'ascolto !

. . . . . D'un si vivace

Splendido colorir, d'un si fecundo

Sublime imaginar, d'una si ardita

Felicita sicura,

Altro mortal non arrichi natura.

(MÉTASTASE.)

<sup>1</sup> Boileau, *Art poétique*, chant III, v. 193.

« Chantre de Venouse, est-ce toi? Je t'écoute!... Nul mortel, par de plus vives couleurs, par de plus sublimes images, par des traits plus hardis et plus magnifiques, n'a aussi heureusement que toi embelli la nature. »



---

## LIVRE QUINZIÈME.

De l'an 744 à l'an 745.

### I.

An de Rome 744-745. Av. J.-C. 10-9. Age d'Horace 55-56.

Auguste n'était pas satisfait qu'Horace se bornât à composer de belles odes à sa louange. Ces hommages rendus à l'homme public, à l'empereur, n'étaient pas la réponse qu'il désirait obtenir des reproches aimables qu'il avait faits au poète. « Sachez que je suis fâché contre vous, lui disait-il <sup>1</sup>, de ce que, dans vos épîtres, ce n'est pas à moi que vous vous adressez de préférence. Avez-vous peur de vous faire tort auprès de la postérité, en laissant paraître que vous êtes mon ami? » Ces gracieuses avances, ces provocations amicales, montrent le prix qu'Auguste attachait à l'estime d'Horace; et cette estime, Auguste en était jaloux, parce qu'il y avait dans l'empereur l'homme de lettres derrière l'homme d'État. C'est dans le sénat seul que l'homme d'État reconnaissait des juges, et qu'il aimait à s'acquérir des approbateurs. Les discours de cette illustre assemblée, les décrets qu'il lui faisait rendre, le flattaient plus sans doute que les vers des poètes, qui n'avaient pas la même influence pour affermir son autorité <sup>2</sup>; mais le soin du gouvernement n'absorbait pas tellement tous les moments d'Auguste et les facultés de son esprit, qu'il ne pût s'occuper encore des lettres. Il les protégeait, non-seulement par politique, mais aussi parce qu'il les aimait, et

<sup>1</sup> Suétone, *Horatii vita*, édit. de Richter, p. 53. Braunhard, *Horat.*, t. 1, p. 15. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LV, 3 et 4, p. 772, et 775, édit. de Reimarus.

même il les cultivait avec succès. A cet égard, il avait autant de prétentions que Mécène, et à plus juste titre ; car son savoir et son habileté n'étaient pas moindres, et son goût était meilleur et plus sûr<sup>1</sup>. Les premiers degrés d'instruction lui furent donnés par Atia sa mère et par Sphærus, esclave grec très-érudit. Il eut ensuite pour maître Apollodore de Pergame, que dans sa première jeunesse il emmena de Rome à Apollonie. Il reçut aussi des leçons d'Aréus d'Alexandrie et d'Athénodore de Tarse. Aréus était un philosophe stoïcien qui instruisit également Mécène, et dont les deux fils, Denys et Nicaur, furent élevés avec Auguste<sup>2</sup>, ce qui contribua sans doute à lui inspirer le goût des lettres grecques. Toutefois il ne parlait pas facilement le grec, et il n'osait rien composer en cette langue : seulement des mots grecs, des citations grecques, se trouvent entre mêlés dans tous les fragments de ses lettres ou de ses discours<sup>3</sup>. Il avait adopté un genre d'éloquence simple et élégant, aussi éloigné d'une vaine pompe que d'une rudesse affectée, évitant surtout, comme il le dit lui-même, cette odeur de renfermé qu'ont les vieux mots<sup>4</sup>. Ce qu'il recherchait de préférence, c'était la clarté. Il rejetait tout genre d'affectation, celui des novateurs modernes<sup>5</sup> comme celui des partisans des anciens. Dans une lettre écrite à Agrippine sa petite-fille, il ajoute cette recommandation aux louanges qu'il donne à son esprit : « Surtout, chère enfant, en parlant ou en écrivant, gardez-vous des tournures forcées et pénibles<sup>6</sup>. » Souvent il s'amusait à parodier ce qu'il appelait les phrases frisées et musquées de Mécène ; il n'épargnait pas non plus Tibère, qui affectait de se servir

<sup>1</sup> Suetone, *Oct. Aug.* 84. — <sup>2</sup> Suetone, *de Claris rhetoribus*, 4. Dion Cassius, XLVIII, 33 ; LVI, 43. Elien, *Hist. Var.*, XII, 25. — <sup>3</sup> Cf. *Augusti fragmenta*, dans Fabricius, p. 145, 148, 150, etc. — <sup>4</sup> Suetone, *Oct. Aug.* 86. — <sup>5</sup> Les *κακόζηλοι* des Grecs. Cf. Quintilien, *Inst. orat.* VIII, 3, 56. — <sup>6</sup> Suetone, *Oct. Aug.* 86 : *Ne moleste scribas aut loquaris*. Mad. de Sévigné disait de même, mais d'une manière plus piquante, à mad. de Grignan : « Ma fille, ne quittez jamais le naturel ; cela surpasse un style parfait. »

d'expressions anciennes et insolites ; enfin il saisissait toutes les occasions de manifester son dédain pour la volubilité verbeuse et les pédantesques sentences des orateurs asiatiques.

Ce que, dans ses lectures des auteurs grecs et latins, Auguste recueillait avec le plus de soin <sup>1</sup>, c'étaient les exemples et les préceptes utiles pour la conduite de la vie. Il les transcrivait fidèlement et les envoyait aux gens attachés à sa maison, aux généraux, aux gouverneurs des provinces, et même quelquefois aux magistrats des villes, selon qu'ils avaient besoin d'être conseillés ou avertis. Il se plaisait beaucoup à la lecture des vieux comiques, et plusieurs fois il en fit représenter les pièces dans les spectacles publics. Il avait eu, lui aussi, l'idée de travailler pour le théâtre, et c'est avec enthousiasme qu'il commença une tragédie, dont le sujet était Ajax, ce héros grec qui dans son délire se tua en se précipitant sur son épée ; mais, peu content de son œuvre, il effaça avec une éponge ce qu'il avait écrit de cette tragédie, et lorsqu'on lui demanda où en était son Ajax : « Mon Ajax, répondit-il, s'est précipité sur l'éponge <sup>2</sup>. »

Auguste avait composé d'assez nombreux ouvrages. Le plus important était, sans contredit, les treize livres de Mémoires sur sa propre vie, dédiés, avec une parfaite convenance, à Agrippa et à Mécène <sup>3</sup> qui avaient eu une si grande part aux événements qu'il y racontait. Son récit s'arrêtait à la guerre des Cantabres, dans la sixième année de son avènement à l'empire, en 729 <sup>4</sup>. Ces Mémoires sont perdus, et c'est une perte à jamais regrettable pour l'histoire comme pour la littérature. Nous ne connaissons plus que par leurs titres ses éloges de Drusus en vers et en prose, un poème sur la Sicile, ses exhor-

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.* c. 89. — <sup>2</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 85, et Macrobe, *Saturn.* II, 4. — <sup>3</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 95. — <sup>4</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 50, 85 ; *Claud.* 1. Pline, *Hist. nat.* XI, 25. Pline le Jeune, *Epist.* V, 3. Martial, XI, 21. Fabricius, *Imp. Cæs. Aug. genus et scriptorum fragm.*, p. 192-197. Weichert, *Imp. Cæs. Aug. reliquæ*, Grimæ, in-4°, 1841. Egger, *Examen critique des historiens de la vie et du regne d'Auguste*, 1844, p. 9-58.

tations à la philosophie, le recueil de ses lettres, celui de ses divers discours et ses entretiens avec Livie, qu'il avait soin d'écrire quand il l'avait consultée sur des affaires importantes, un livre d'épigrammes, la collection de ses lois, de ses édits, et ses rescrits sur Brutus et Caton<sup>1</sup>. Tous ces écrits eussent répandu, s'ils nous étaient parvenus entiers, le jour le plus vif sur les événements de cette mémorable époque. C'est à cette source que Suétone, Sénèque et Pline ont puisé les détails curieux qu'ils ont donnés sur ce qui concerne Auguste et son règne. Ce qui en fait aussi la gloire, et non la moindre gloire, c'est qu'il encouragea par tous les moyens qui étaient en son pouvoir les beaux génies de son temps. Il écoutait patiemment et avec bienveillance, dit Suétone, la lecture de leurs ouvrages, vers ou histoires, discours ou dialogues. Il n'aimait pas qu'on écrivît rien à sa louange, à moins que l'ouvrage ne fût d'un style grave, bien travaillé, et d'un écrivain célèbre, et il recommandait aux préteurs de ne pas souffrir qu'on prostituât son nom dans les concours littéraires<sup>2</sup>.

## II.

Ce fut pour satisfaire au désir d'Auguste, et pour répondre à son aimable provocation, qu'Horace écrivit l'épître première du deuxième livre<sup>3</sup>, adressée à cet empereur. Si ce n'est pas la plus originale, la plus piquante des productions de notre poète en ce genre, c'est, sans aucun doute, la mieux travaillée, la plus parfaite; c'est celle qui offre le modèle le plus accompli d'un heureux mélange d'esprit et de science, d'imagination et de raison, de sérieux et de plaisant, d'aisance gracieuse et familière, d'affection et de respect.

Horace, pour cette épître, se trouvait dans une position

<sup>1</sup> L'*Index rerum a se gestarum*, ou le testament d'Auguste, connu sous le nom de monument d'Ancyre, est le fragment le plus considérable qui nous reste de ses œuvres; voy. *Monumentum Ancyranum* de Franz et Zumpt, Berlin, 1845. — <sup>2</sup> Suétoue, *Oct. Aug.* 78. — <sup>3</sup> Horace, *Epist.* II, 1 : *Cum tot sustincas et tanta negotia solus.*

difficile dans laquelle un talent moins souple que le sien, un esprit moins fin, moins bon appréciateur des plus délicates convenances, eût infailliblement succombé, et dont il s'est tiré avec un rare bonheur.

La lettre qu'Auguste lui avait écrite, les reproches affectueux qu'elle contenait, ne lui permettaient pas de paraître trop s'écarter du ton qu'il avait pris avec Mécène dans ses autres épîtres; et cependant la différence des personnages était si grande, la nature des relations si dissemblables, les sentiments réciproques si différents, qu'il était peu convenable qu'une épître à Auguste fût écrite du même style qu'une épître à Mécène. D'un autre côté, elle cessait d'atteindre le but qu'il se proposait en l'écrivant, si elle ne ressemblait pas à celles qu'il avait déjà écrites pour son illustre ami, puisque alors elle ne pouvait plaire à celui auquel il l'adressait.

Tant que Mécène put être utile à Auguste, il prit part au gouvernement; mais lorsque l'autorité d'Auguste fut affirmée en partie par ses soins et par son habileté, Mécène devint moins nécessaire. Comme il était resté simple chevalier, il n'avait point entrée au sénat, et ne participait point comme membre de ce corps aux nombreuses affaires qui s'y traitaient. Quand il cessa de remplacer Auguste, il cessa donc aussi de remplir aucune fonction publique, il se retira des affaires et ne chercha à y exercer aucune influence. Son peu d'ambition, ses goûts épicuriens s'arrangeaient très-bien de cette inaction; il ne vécut plus que pour lui et pour ses amis, et c'est alors que sa liaison avec Horace se resserra de plus en plus: il chérissait l'homme encore plus que le poète. L'absence des fonctions publiques et des dignités qu'elles conféraient secondait dans Mécène le désir qu'il avait de faire disparaître la différence des rangs entre lui et son ami; le titre de protecteur et de protégé avait disparu; la tendresse qui unissait ces deux hommes était égale.

Isidore de Séville nous a conservé dans son indigeste compilation, au chapitre intitulé *des Bagues*, quelques lignes, dont



les commentateurs ont fait des vers; et ces vers ont été attribués par eux à Mécène, quoique Isidore ne fasse nulle mention de lui, et qu'il ait donné ces lignes uniquement pour l'instruction des lecteurs<sup>1</sup>. Si ces vers qu'on a réimprimés dans un grand nombre d'éditions d'Horace comme étant de Mécène, sont réellement de lui et s'adressent à Horace, ils furent écrits lorsque notre poète, étant malade et craignant de mourir, lit don à Mécène d'une de ses bagues, formée de plusieurs pierres précieuses d'un assez grand prix. On sait que Mécène était très-grand amateur de pierres précieuses<sup>2</sup>. Mais, voulant détourner les tristes présages d'un tel présent, il aurait alors envoyé à son cher Horace ces vers où il lui dit :

« Si j'avais à pleurer ta perte, ô mon Flaccus, ô ma vie, que m'importeraient les émeraudes, les bértyls, les plus blanches perles, les anneaux de jaspe les plus beaux et les mieux polis ? »

Telle est, suivant nous, la véritable interprétation de ces vers, s'ils sont de Mécène.

On se rappelle que, de son côté, Horace, dans l'ode dix-septième du livre II, alarmé des inlirmités croissantes de son illustre ami, proteste de la manière la plus vraie, la plus sincère, qu'il ne pourrait lui survivre<sup>3</sup>.

### III.

Le cours des ans avait opéré dans les rapports entre Auguste et Horace un changement directement contraire à celui qu'il avait produit entre ce poète et Mécène. Ce n'était plus le temps où l'ambitieux Octave, incertain de son avenir, luttait contre

<sup>1</sup> *Divi Isidori Hispalensis episcopi opera*, Matriti, 1778, in-fol., de *Origin.* XIX, 32, chap. de *Annulis.* t. 1, p. 511. Albert Lion. *Mæcenatiana*, 1825, p. 32. C'est Turnèbe, dit-on, qui, dans ses *Adversaria*, lib. XX, c. 2, a donné le premier ces lignes comme des vers de Mécène. — <sup>2</sup> Macrobe, *Saturn.* II, 4. Meibom, *Mæcenas*, 21, p. 125. — <sup>3</sup> Horace, *Carm.* II, 17, et ci-dessus, liv. X, § 3, t. 2, p. 85.

l'ambitieux Antoine ; où Agrippa et Mécène appuyaient de leurs conseils, de leur influence, le jeune triumvir, sans cesse occupés à lui faire des partisans ; où celui-ci plaçait de grandes espérances dans un voyage que Mécène avait entrepris avec un cortège d'hommes de lettres, d'artistes et de bouffons, pour aller négocier à Brindes une paix ou une trêve qui lui était utile. Auguste, lorsque notre poète écrivait pour lui son épître, se trouvait par l'assentiment, les désirs, les vœux du monde entier, à un si grand intervalle de tout mortel vivant, que tous ces airs de citoyen romain et d'égalité républicaine qu'affectait cet empereur absolu, que toutes ses coquetteries d'homme aimable, que toute sa modestie d'homme d'esprit, ne pouvaient rapprocher la distance, ni combler l'intervalle qui le séparait d'un poète, fils d'un affranchi, quoique ce poète fût Horace.

Auguste a occupé un rang auquel nul souverain, ni avant ni après lui, ne s'est élevé. Par suite des circonstances où le monde se trouvait alors, il a exercé une autorité qui ne ressemble en rien à celle dont les autres souverains, soit anciens, soit modernes, ont été investis, qui ne ressemble pas surtout à celle qu'ont exercée ses successeurs, quoique rien n'ait été changé après sa mort, quoique les formes de gouvernement et le mode d'administration qu'il avait introduits, lui aient survécu.

Après Auguste, l'avènement de Tibère au trône impérial, qui eut lieu sans réclamation de la part du sénat et du peuple, parce qu'il commandait à l'armée, proclama le règne de la force et fonda le despotisme. En fait et en droit, les anciennes institutions ne furent plus que des mots vides de sens, ou des formes faciles pour servir d'organe aux volontés d'un despote. Tant qu'Auguste vécut, tant qu'il fut le premier qui, avec l'approbation du sénat et du peuple, eût réuni sur lui seul tous les pouvoirs que conféraient auparavant à plusieurs ces mêmes institutions, elles vivaient encore dans le souvenir et les habitudes

des Romains. La crainte chez les uns, l'espérance chez les autres, de les voir renaître dans toute leur vigueur et dans toute leur stabilité, ne furent jamais entièrement éteintes; et, même à la cour d'Auguste et dans sa propre famille, ces deux partis se maintenaient et avaient leurs partisans. Voilà ce qui donne un caractère particulier au règne d'Auguste, et ce qui doit le faire distinguer des règnes de ceux qui lui succédèrent. Son *principat* ne ressemble point à l'*empire*, qui ne commença qu'après lui.

Auguste était devenu, par suite des événements, par suite de son habileté et de son caractère personnel, l'homme nécessaire au monde; aucun autre ne pouvait le remplacer: il sut et il put toujours se maintenir dans une telle position. Aucun de ses successeurs, même parmi les plus vertueux, ne put en acquérir une pareille. Le pouvoir leur avait été transmis comme ils devaient le transmettre, militairement constitué, militairement affermi. Nés despotes, ou devenus tels par la volonté des soldats, il fallait, quels que fussent leurs principes ou leurs inclinations, qu'ils subissent, dans l'exercice de leur puissance, le malheur attaché à l'origine de cette puissance; ils pouvaient bien la résigner, mais non en changer la nature; et encore cette résignation n'était-elle pas toujours sans danger pour eux.

En contemplant les prospérités et les splendeurs, inouïes dans les fastes de l'histoire, de ce long règne d'Auguste, en apprenant par les récits d'historiens nullement flatteurs<sup>1</sup> combien cet homme fut équitable et généreux, simple et frugal, modeste dans ses goûts, laborieux et patient, père tendre et sensible, bon mari, ami fidèle, maître indulgent, protecteur des lettres et de tous les hommes de mérite de son temps, les historiens modernes et les plus illustres des traducteurs et des commentateurs de notre poète ne peuvent revenir de leur surprise. Pour eux, le triumvir et l'empereur offrent un con-

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.*, 71-89. Tacite, *Annal.* 1, 3.

traste inexplicable ; le caractère d'Auguste est une énigme dont on ne peut trouver le mot<sup>1</sup>.

Malheureusement pour la pauvre humanité, cette opinion est erronée ; elle n'est fondée que sur l'ignorance, de la part de ceux qui l'ont émise, des effets que produiront toujours les grandes révolutions politiques sur les hommes placés dans des positions imprévues, impérieuses, exceptionnelles. Si, dès leur début, ils sont renversés pour avoir voulu s'opposer à la violence de l'ouragan qui les pousse, ou si, plus heureux, ils s'abstiennent d'entrer dans la carrière par la crainte d'être lancés dans le crime, l'histoire se tait sur leur compte, ou, si elle parle d'eux, c'est sans égard pour leur infortune, pour les motifs de vertu ou de sagesse qui ont déterminé leur conduite ; elle les signale ordinairement sans pitié comme trop faibles de talent ou de caractère pour avoir pu se maintenir dans la lutte. Telle est la justice humaine. Mais si ces hommes, malgré le tonnerre qui gronde, font un pas en avant, s'ils acceptent leurs destinées, ils ne sont plus les maîtres de s'arrêter, de rétrograder ; ils ne s'appartiennent plus, ils ne se connaissent plus ; au fond des gouffres et des abîmes où ils se plongent, dans l'éruption du volcan qui bouleverse le sol et le couvre d'une lave brûlante, éblouis, exaltés, ils obéissent à deux passions irrésistibles, capables d'inspirer des actions féroces aux meilleures natures. Ces deux passions sont l'ambition et la peur ; ce sont elles qui reçurent le jeune Octave dès son début dans le monde et qui le poussèrent dans la carrière politique.

Dès qu'à la tête de quelques débris des légions de César, il se déclara, lui faible adolescent, l'héritier du dictateur, son rôle fut tracé ; il fallut à tout prix triompher ou périr. Qu'on se rappelle la situation des choses, quand les coups de poignards donnés à César surprirent et épouvantèrent le monde.

<sup>1</sup> Wieland, *Horazens Briefen*, t. 1, p. 8 de l'édition de 1801, ou t. 1, p. 10 de l'édition de 1837.

Les conjurés ne s'étaient occupés qu'à abattre la tyrannie, mais nullement à organiser la liberté ; et le résultat de leur sublime dévouement fut de livrer l'État à une sanglante anarchie. Octave, qui commandait au parti le plus faible, dut chercher des auxiliaires dans tous les autres ; tous étaient ses ennemis : les discours et la conduite d'Antoine, le fameux *tollendum est* de Cicéron le prouvent assez. Ce fut donc une nécessité pour Octave, sous peine de succomber dans sa téméraire entreprise, de tromper tous les partis, de les comprimer tous, avant de chercher à les rallier à lui ; c'est-à-dire que ce fut une nécessité d'être le plus habile, le plus fin et le plus cruel.

Mais quand la terreur inspirée par le triumvirat, quand la victoire des champs de Philippes n'eurent plus laissé à Rome d'autre parti que le sien, quand, au lieu d'obéir aux volontés d'un aveugle destin, il eut le temps de se reconnaître, quand, au lieu de céder aux événements, il put les prévoir et les diriger, alors son véritable caractère et l'excellence de sa nature se dévoilèrent. On vit tout ce qu'il possédait de lumières et de justesse dans l'esprit, de droiture et de générosité dans le cœur ; on connut sa prudence, sa sagesse, sa justice, son activité, sa fermeté à maintenir la discipline militaire ; on comprit combien, pour le rétablissement de l'État, il était utile de seconder les desseins de son ambition ; que c'était le meilleur moyen de sauver la patrie d'elle-même et de la servir utilement. Alors les hommes les plus habiles et les plus recommandables, malgré leurs opinions particulières et la cause qu'ils avaient embrassée, se rallièrent à lui. Il terrassa Sextus Pompée, et devint cher aux Romains, en les délivrant de la honte de ployer sous le joug d'une reine et d'un guerrier abruti par ses débauches.

C'est alors qu'Octave parut vouloir se démettre du pouvoir dont il était revêtu. Personne ne lui en disputait plus la possession, et tout le monde désirait qu'il le gardât ; mais il disait que ce pouvoir, n'étant plus nécessaire au bien de la ré-

publique, ne devait pas résider plus longtemps entre ses mains<sup>1</sup>. Il rassembla chez lui le sénat et les magistrats, et leur remit solennellement les registres publics<sup>2</sup>. Il est difficile de croire qu'il fût sincère. Le passé avait forcé Octave d'être ce qu'il avait été, le présent le forçait de rester ce qu'il était. Pour suivre une métaphore que lui-même a employée à sou lit de mort, nous dirons qu'étant devenu le premier acteur de la scène du monde, il n'eût pu, lors même qu'il l'eût voulu, se démettre de son rôle, sans risquer de voir s'écrouler le théâtre sur lequel le destin l'avait placé, et sans rester abîmé sous ses ruines.

Un homme qui depuis trente ans exerçait sans contestation une si puissante autorité, dont l'existence avait sur le monde entier une si grande et si heureuse influence, devait avoir avec justice une haute opinion de lui-même; il devait, puisque c'était le sentiment général, se considérer comme un mortel à part, spécialement protégé par les dieux, et presque dieu lui-même. Aussi nous voyons qu'Auguste, qui refusait le titre de maître et seigneur, qui défendait qu'on le lui donnât, même dans sa propre famille, souffrait cependant qu'à Rome même on placât ses statues à côté de celles de Romulus, dont il eût désiré prendre le nom<sup>3</sup>, et à côté des statues de Bacchus, de Castor et d'Hercule. Il permettait qu'on frappât des monnaies où son effigie était accompagnée de cette exergue, *salus generis humani*, le salut du genre humain<sup>3</sup>. Conformément aux décrets du sénat, on l'invoquait dans les familles, pendant le repas, comme une divinité tutélaire, et il en était flatté; il apprenait aussi avec plaisir que les rois étrangers

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 28. Dion Cassius LIX, 1-40, p. 661. — <sup>2</sup> Dion Cassius, LIII, 16, p. 760. Dacier, *Horace*, t. 9, p. 313, 319, 320, 351. — <sup>3</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 53. *Les Césars de l'empereur Julien*, Spanheim, 1728, p. 207. Sanadon, t. 6, p. 341. Mongault, *Mémoire sur le fanum de Tullia*, Acad. des Inscriptions, t. 1, p. 370-384. Artaud, *Discours sur les médailles d'Auguste*, p. 30.

et les peuples des provinces lui avaient érigé des temples et des autels, où il était honoré comme le dieu protecteur de Rome et de l'univers. Il y avait de ces temples et de ces autels à Pergame<sup>1</sup>, à Nicomédie dans l'Asie Mineure, à Tarragone en Espagne, à Vérone en Italie, et, dans la Gaule transalpine, à Troyes, à Vienne, à Nîmes, à Narbonne, à Lyon. Nous possédons encore l'autel qui fut érigé en son honneur dans cette dernière ville<sup>2</sup>; mais nous n'avons plus les soixante statues, représentant les soixante principaux peuples de la Gaule, qui ornaient le temple que les Gaulois avaient dédié à Auguste. Strabon parle du magnifique aspect de ce remarquable monument, construit au confluent du Rhône et de la Saône, et qui fut achevé l'année qui précéda la publication de l'épître d'Horace adressée à Auguste<sup>3</sup>.


 IV.

La correction du calendrier Julien, par Auguste, est d'un ou deux ans postérieure à cette épître. Nous devons en parler ici avec quelque détail, parce que, par une combinaison de noms qui n'a point été remarquée, elle prouve le désir qu'eut Jules César, et Auguste à son exemple, de s'assimiler de leur vivant à ces génies divins que la religion païenne supposait être des héros mortels, transformés après leur mort pour prendre rang parmi les dieux de l'Olympe. C'est sur de telles idées qu'était fondé le culte des morts chez les Romains; c'est d'après cette croyance qu'on mettait des autels sur les tombeaux qu'avaient consacrés les pontifes, qu'on y brûlait des aromates et qu'on y plaçait des couronnes de fleurs<sup>4</sup>.

En 745, Auguste procéda à la rectification des erreurs qui s'é-

<sup>1</sup> Dion Cassius, *LI*, 20, p. 652. — <sup>2</sup> Tacite, *Ann.* I, 64, 2, et 83, 3; *Hist.* II, 96. Millin, *Voyages dans les départements du midi de la France*, t. 1, p. 494. — <sup>3</sup> Strabon, II, p. 192, ou t. 2, p. 46 de la trad. franç. — <sup>4</sup> Mongault, p. 376 du Mémoire cité plus haut.

taient glissées dans le calendrier réformé par Jules César. Cette réforme avait eu lieu en 708, époque à laquelle on fut obligé, pour faire concorder le calendrier romain avec le cours du soleil, de faire une année de 445 jours ; on la nomma l'année de confusion<sup>1</sup>. Mais, au bout de 37 ans, l'année Julienne se trouva trop longue de trois jours, par suite des fractions de jours qui avaient été négligées dans la première réforme. La correction de cette erreur, sous Auguste, donna lieu au sénat de décréter que le mois qu'on nommait *sextilis*, porterait désormais, à partir de l'année 745, le nom de l'empereur, et serait nommé *Augustus*<sup>2</sup>. C'est ainsi que, sous Jules César, le sénat avait décidé qu'en l'année 710 on commencerait à nommer *Julius* le mois qui précédemment portait le nom de *Quintilis*.

Les historiens ont dit que Jules César avait choisi le mois *Quintilis* pour lui imposer son nom, parce que c'était celui durant lequel il était né, et qu'Auguste avait préféré *Sextilis* à *September*, le mois de sa naissance, parce que c'était dans le mois *Sextilis* qu'il avait été fait consul pour la première fois et qu'il avait remporté ses plus grandes victoires<sup>3</sup>. Pour ce qui concerne Auguste, cette assertion des historiens semble mise hors de doute par le texte même du sénatus-consulte qui prescrivit le changement de nom du mois *Sextilis* et le nomma *Augustus* : ce texte nous a été conservé par Macrobe<sup>4</sup>. Pourtant, nous pensons que Jules César et Auguste ont eu tous deux une raison plus forte et meilleure que celle qui est indiquée par les historiens et par le sénatus-consulte, pour choisir de préférence à tous autres les mois *Quintilis* et *Sextilis*, afin de leur imposer les noms qu'ils portaient.

<sup>1</sup> Cf. Ideler, *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*, p. 121 ; Ovide, *Fast.* III, 155 ; Pline, *Hist.* XVIII, 67 ; Dion Cassius, XLIII, 26 ; Censorin, *de Die natali*, c. 20 ; Macrobe, *Saturn.* I, 14 ; Ammien Marcellin, XXVI, 1. — <sup>2</sup> On prononçait *Aougoustous*, et de là le mol *août*. — <sup>3</sup> Suétone, *César*, 40 ; *Oct. Aug.* 31. Dion Cassius, XLIV, 5, p. 383 ; LV, 6 p. 776. — <sup>4</sup> Macrobe, *Saturn.* I, 12. Ideler, *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*, Berlin, 1826, t. 2, p. 134.



Le calendrier romain, tel qu'on le supposait primitivement institué par Romulus, était de dix mois, qui prirent leurs noms de leur nombre ordinal; ainsi le dernier mois était décembre, c'est-à-dire le dixième mois. Quand on réforma ce calendrier si imparfait et qu'on partagea l'année en douze mois, il fallut créer deux nouveaux noms ou changer tous les noms anciens. On prit le parti de diviser l'année en deux parts égales: au six premiers mois, on imposa des noms empruntés aux dieux ou à leur culte; les six autres mois conservèrent les noms de nombre qu'ils avaient dans l'ancien calendrier. Mais ces noms cessèrent d'être conformes aux nombres ordinaux de ces mois, puisque *Quintilis* fut le septième mois et non le cinquième, et ainsi du reste jusqu'à décembre, qui fut le douzième et non le dixième mois. Pour pouvoir faire adopter une si grande innovation, il fallait la rendre facile à retenir, et ne pas la mettre en contradiction avec les noms anciens que l'on conservait. On ne devait donc point interrompre par un nom propre, tel que *Julius*, la série des nombres ordinaux imposés aux derniers mois de l'année. Si, par exemple, Jules César avait pris *Sextilis*, au lieu de *Quintilis*, pour lui imposer son nom, l'année aurait eu un mois nommé *Quintilis*, le cinquième, et un autre nommé *September*, le septième, et n'aurait pas eu de mois nommé *Sextilis*, le sixième, ce qui aurait produit de la confusion et embarrassé la mémoire.

Une autre raison, plus forte encore, portait à ne pas interrompre par un nom intercalé la série des nombres ordinaux qui désignaient les mois; c'était de mettre à profit la pensée religieuse qui avait présidé à la réforme du calendrier attribué à Numa. On sait que la famille des Jules prétendait descendre de Vénus par Énée, son fils; on n'en devait plus douter depuis que cette famille avait produit un dictateur tout-puissant. Il était donc naturel que le grand Jules, en imposant son nom à un mois, le mît à la suite de ceux qui portaient des noms de dieux, et qu'Auguste, qui se trouvait dans le même cas, plaçât

son nom à la suite de celui de Jules César, divinisé depuis sa mort. Pour déguiser un sentiment qui, par excès d'orgueil, aurait pu paraître impie, Jules César fut trop heureux de trouver le prétexte de sa naissance. Ce prétexte manquait à Auguste, qui était né le 24 septembre ; il fit donc valoir les motifs de son consulat et de ses victoires, et, au défaut de ces motifs, il en eût trouvé d'autres. Il s'empara de celui-là pour se mettre aussi à la suite des autres dieux. Chez toutes les nations de l'Europe et chez toutes celles qui en dérivent dans les autres parties du monde, les quatre derniers mois de l'année ont conservé les noms de nombres ordinaux, et l'année, comme du temps de Numa, se trouve partagée en deux parties : les six premiers mois portent les noms de dieux païens, le septième le nom de Jules, et le huitième celui d'Auguste, qu'il a depuis dix-huit siècles. En vain d'autres empereurs ont cherché à imiter l'exemple d'Auguste. Comme leur nom n'avait pas la même illustration, ni les mêmes titres à la reconnaissance des générations qui se succédèrent sous un long règne, leur vaine tentative a péri avec eux<sup>1</sup>, et celle qui a été faite de nos jours pour opérer un changement total dans les noms des mois et des jours a eu encore moins de durée. Il est très-facile d'abolir, mais très-difficile d'établir. Auguste l'a fait avec succès ; nul révolutionnaire n'a été plus habile ni plus heureux : maître du plus beau et du plus vaste empire de la terre, dominant une portion de l'année par le souvenir de son nom, il a régné dans l'espace, et il régné encore dans le temps.

## V.

Avec ce tact fin qui le caractérisait, Horace comprit qu'une épître adressée à un tel personnage ne devait point participer de la satire, que les traits plaisants et mordants manqueraient

<sup>1</sup> Cf. Suétone, *Domit.* 13. Pline le Jeune, *Paneg.* 64. Domitien a voulu s'emparer du mois d'octobre, et Commode a essayé de changer les noms de tous les mois, mais en vain.

de convenance, que tout sujet philosophique ou moral pourrait paraître pédantesque et déplaire par les allusions ou les interprétations malignes qu'il était impossible d'éviter. Il fallait donc traiter d'objets qui n'avaient aucun de ces inconvénients : la littérature et le théâtre, dont Auguste aimait à s'entretenir, se présentaient naturellement. Mais, avant d'user du droit qui lui était accordé d'accoster avec sa muse pédestre le tout-puissant empereur, Horace comprit qu'il fallait qu'elle se présentât dans une attitude respectueuse, et qu'un début flatteur en vers harmonieux et sonores était une introduction nécessaire à l'entretien familier qui devait le suivre <sup>1</sup>.

« Quand vous soutenez seul tout le fardeau des affaires, quand vos armes assurent la tranquillité de l'Italie, que vous lui donnez l'ornement des mœurs, que vous la réformez par des lois, César, je me rendrais coupable envers l'intérêt public, si je vous dérobaï par un trop long discours des moments si précieux <sup>2</sup>. Romulus et Bacchus, Castor et Pollux, à qui leurs grandes actions ont ouvert le palais des dieux, tandis qu'ils résidaient parmi les mortels, qu'ils apaisaient les cruelles guerres, partageaient les champs, bâtissaient des villes, eurent la douleur de se voir refuser le tribut espéré de la reconnaissance publique. Le vainqueur de l'hydre, qui, par ses glorieux travaux, triompha de tous les monstres, reconnut qu'à la mort seule il appartient de dompter l'envie. Le génie qui s'élève au-dessus du vulgaire fatigue et blesse les regards par un trop vif éclat ; a-t-il cessé d'exister, on chérit sa mémoire <sup>3</sup>. Pour vous, César, nous honorons votre gloire présente, nous vous

<sup>1</sup> Cf. sur la date de cette épître, Weichert, *de Varii et Cassii vita et carm.*, p. 105 ; Kirchner, *Quæstiones Horatianaæ*, p. 33 ; Masson., *Vita Horatii*, p. 360 ; Dacier, *Horace*, t. 9, p. 30 ; Sanadon, t. 6, p. 348 ; Blakwell, *Mem. of the court of Aug.*, t. 3, p. 82. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. VII, § 15, t. 1, p. 437. — <sup>3</sup> Le poète Lebrun a imité ces beaux vers dans son ode à Buffon : *Malheur au héros qu'on renomme !...* Nous avons déjà cité cette strophe au sujet d'un passage identique de l'ode 26 du liv. III, t. 1,

invoquons vivant sur les autels que nous vous avons élevés, et nous confessons que la terre n'a jamais rien vu et ne verra jamais rien qui vous égale<sup>1</sup>. »

L'adresse avec laquelle le poète, après ce magnifique éloge, entre dans son sujet est remarquable.

« Votre peuple, pour vous seul si sage et si équitable quand il vous préfère à tous nos héros et à tous ceux de la Grèce, n'a pas dans toutes choses une raison aussi éclairée et un jugement aussi sain. »

Le poète se plaint de ce que l'on estime les écrits des anciens auteurs, non parce qu'il sont bons, mais parce qu'ils sont anciens. « Il semble, à voir la passion qu'on manifeste pour les anciens, que la loi des Douze Tables, les traités de nos premiers rois, ceux que Rome a conclus avec Gabies ou les austères Sabins, les livres des pontifes et les vieux volumes d'oracles ont été dictés par les Muses elles-mêmes, sur le mont Albain<sup>2</sup>... Tel vante les chants saliens de Numa, et, seul, prétend les entendre, qui ne les comprend pas plus que moi. Croit-on que c'est pour rendre justice au talent qui n'est plus? Non, ce sont les vivants qu'il attaque; envieux, il déteste et nous et nos ouvrages. »

Nous avons le témoignage de Quintilien, qui nous apprend que les vers saliens n'étaient pas compris des prêtres saliens eux-mêmes<sup>3</sup>. Ces vers saliens faisaient probablement partie des livres

p. 461. Horace a lui-même imité, ici une phrase mémorable de l'oraison funèbre de Périclès dans Thucydide, II, 45 : Τὸν γὰρ οὐκ ἔντα ἄπας εἰώθεν ἐπαινεῖν... φθόνος γὰρ τοῖς ζῶσι πρὸς τὸ ἀντίπαλον· τὸ δὲ μὴ ἐμποδῶν ἀνανταγωνίστῳ εὐνοίᾳ τετίμηται. « Tout le monde est prêt à louer celui qui n'est plus... Car l'envie s'élève contre les vivants qui la gênent; mais la vertu qui n'est plus devant nous est honorée par une bienveillance exempte de rivalité (M. Fillemain). » — <sup>1</sup> Philon, *Legat. ad Caium*, 21, fait un remarquable éloge d'Auguste comme législateur. Cf. Orelli, *Horat.* t. 2, p. 496; Schmid, t. 2, p. 7-22; Braunhard, t. 2, p. 355; Dünzer, *Kritik der Oden des Horaz*, p. 289, 301-310, 361. — <sup>2</sup> Cicéron, *de Leg.* I, 12 : *Annales pontificum maximorum, quibus nihil potest esse jejunius* — <sup>3</sup> Quintilien, *Instit. orat.* I, 6, 20.

saints du roi Numa, qui furent découverts l'an 572 de Rome, sur le mont Janicule, dans le champ d'un scribe nommé L. Pétillius<sup>1</sup>, si toutefois ils n'appartenaient pas à un rituel conservé de siècle en siècle par les pratiques de la religion. Ce passage d'Horace démontre aussi que le traité de Tarquin le Superbe avec les Gabiens existait encore du temps de notre poète. Denys d'Halicarnasse, son contemporain, dit : « On voit encore à Rome un monument de ce traité; il est dans le temple de Jupiter Fidius, ou Jupiter gardien de la foi, c'est un bouclier de bois, couvert de la peau du bœuf qu'on immola alors pour confirmer l'alliance. Les articles du traité sont écrits en caractères anciens<sup>2</sup>. » Antérieur à l'an 245 de la fondation de Rome, c'était là certes un des plus vieux monuments de la langue latine, et il n'est pas étonnant qu'on ne pût le comprendre au temps d'Horace. Polybe, le savant historien, qui vivait un siècle avant notre poète, après avoir traduit en grec divers traités conclus entre les Carthaginois et les Romains, dont le plus ancien est de quelques années postérieur au traité des Romains avec les Gabiens, avoue qu'il n'est pas bien sûr d'avoir été un fidèle interprète de ces actes, et il ajoute « que la langue latine de ce temps est si différente de celle que les Romains parlent, qu'il est bien difficile, même aux plus habiles, de la comprendre en y mettant toute leur application<sup>3</sup>. » Polybe nous apprend aussi que les traités qu'il rapporte subsistaient de son temps sur des tables d'airain, dans les archives des édiles, qu'on avait placées dans le temple de Jupiter Capitolin. Il est probable que ces tables s'y trouvaient encore au temps d'Horace, et que c'est ce qu'il entend par *fœdera regum*, les traités des rois.

Les lois des Douze Tables, dont il parle, furent promulguées

<sup>1</sup> Tite-Live, XL, 29, t. 7, p. 476, édit. de Lemaire. Blackwell, *Mem. of the court of Aug.* t. 3 — Denys d'Halicarnasse, IV, 58, p. 246, édit. d'Hudson, 1704. Festus, au mot *Clypeus*, p. 89, édit. de Dacier. — <sup>2</sup> Polybe, *Hist.* III, 22, édit. de MM. Didot, 1839, p. 133.

l'an 303 de la fondation de Rome. Elles n'étaient que les anciennes lois et les anciens usages que l'on fit revivre, et qu'on perpétua en les rédigeant par écrit<sup>1</sup>. Horace savait qu'elles étaient plus anciennes que les décevirs, puisqu'ils les sanctionnèrent. Au temps de notre poëte elles formaient encore le fondement du droit public<sup>2</sup>.

La chanson des *Fratres Arvales*<sup>3</sup>, que nous avons, faisait peut-être partie des *annosa volumina vatium*, ces vieux volumes de prophéties dont parle Horace. Les Frères Arvales étaient un collège de douze prêtres qui, tous les ans, au commencement du printemps, promenaient une truie pleine dans les champs, pour obtenir des dieux d'abondantes moissons. L'inscription en langue osque trouvée à Velletri, les inscriptions Eugubiennes découvertes près de Gubbio, *Eugubium*<sup>4</sup>, sont des monuments latins aussi anciens peut-être que les chants des Saliens dont parle Horace, et sur lesquels C. Aelius avait écrit un commentaire<sup>5</sup>. On trouve dans Festus une loi du temps de Servius, dont le langage a dû être rajeuni. Nous avons encore cette précieuse inscription du tombeau de Scipion l'Ancien, qui est de l'an 283 avant Jésus-Christ; puis l'inscription de la colonne rostrale en l'honneur de Duilius, celle du tombeau du second des Scipions, et le texte du sénatus-consulte relatif aux bacchanales. Tels sont les

<sup>1</sup> Denys d'Halicarnasse, *Antiq. rom.* X, 12. Cf. Bonamy, *Memoires de l'Academie des inscriptions et belles-lettres*, t. 12, p. 27-99; Bonamy cite Vico, *Scienza nuova*, p. 29, comme ayant eu aussi cette idée. Le mémoire de Bonamy est de l'an 1737. Voy. M. Victor Le Clerc, *des Journaux chez les Romains*, 1838, p. 56. Cf. encore Lanzi, *Saggio di lingua etrusca*, Rome, 1789; Lanzi cite les *cantici arvali* et les lois royales, qu'il faut distinguer des lois des Douze Tables, t. I, p. 142 et 147. — <sup>2</sup> Cf. Tacite, *Ann.* III, 27; Cicéron, *de Orat.* I, 44; Tite-Live, III, 24. — <sup>3</sup> Cette chanson a été trouvée dans les fondations de la sacristie de Saint-Pierre de Rome. Cf. Marini, *Monumenti dei fratelli Arvali*, Rome, 1795, 2 vol. in-4°, t. I, p. 199 et 598. — <sup>4</sup> Lanzi, *Saggio*, t. I, p. 108, 142, 159. — <sup>5</sup> Varron, *de Ling. lat.* V, p. 85. Tacite, *Ann.* II, 83. Voy. M. Egger, *Latini sermonis vetustioris reliquiae*, 1843, p. 68, 100, 102, 104, 126.

monuments dont parle Horace, ou auxquels il fait allusion, qui nous restent de cette ancienne langue latine; encore les derniers sont-ils du commencement du sixième siècle de la fondation de Rome, du temps d'Ennius, de Livius Andronicus<sup>1</sup>, auteurs qui commencèrent le second âge de la littérature romaine. Ils étaient encore lus au temps d'Horace, et admirés par les partisans de l'antiquité. Il ne nous reste d'eux que des fragments<sup>2</sup>.

Un grand exemple, celui des Grecs, semblait venir à l'appui des âges anciens en littérature, et réfuter ce que dit Horace; mais aussi notre poète se raille de ceux qui comparent le mont Albain au Parnasse et la nymphe Égérie à une Muse : il ne veut pas qu'on assimile les premières productions des Grecs avec celles des Romains. « Si, parce que les plus anciens auteurs grecs, dit-il, sont aussi les meilleurs, on veut peser les auteurs romains dans la même balance, je n'ai plus rien à dire : l'olive n'a point de noyau, la noix n'a point de coquille. Nous sommes à l'apogée de la gloire : comme peintres, comme musiciens, comme athlètes, nous l'emportons sur les Grecs, et nous sommes leurs maîtres<sup>3</sup>. »

Pour démontrer le ridicule de cette prétention, il suffit à Horace de passer en revue et de caractériser en peu de mots les premiers poètes romains, à commencer par Ennius.

« Ainsi les critiques ne rendent leurs jugements que d'après les fastes, et mesurent le mérite aux années; ils n'estiment que ce que Libitine a consacré. Ennius le sage, le brave, le second Homère, comme ils disent, semble peu s'inquiéter des promesses de ses rêves pythagoriciens<sup>4</sup>: il en est à peu près sûr.

<sup>1</sup> Duentzer, *Livii Andronici frag.*, Berolini, 1835. Matth Hoch, *d'Ennianorum Annalium fragmentis*, Bonnæ, 1839. — <sup>2</sup> Cf. M. Victor Le Clerc, *Annales des Pontifes*, p. 29, 55, 58. — <sup>3</sup> Schmid, t. 2, p. 28 et 41. Braunhard, t. 2, p. 267. Orelli, t. 2, p. 500. — <sup>4</sup> Ennius, qui avait adopté la doctrine de Pythagore, croyait qu'il était une nouvelle incarnation

Les ouvrages de Nævius sont dans toutes les mains ; on sait Nævius par cœur , presque comme s'il était d'hier : tant il est vrai que tout poëme ancien est chose vénérable et sacrée ! On s'évertue à comparer les mérites respectifs : à Pacuvius la palme du savoir , c'est un docte vieillard ; toutefois Accius est plus profond ; la toge d'Afranius ne déparerait pas Ménandre lui-même ; Plaute a tout l'entraînement d'Épicharme de Sicile ; Cæcilius a plus de force ; Térence plus d'art. Voilà ceux dont Rome, dans toute sa puissance, retient les vers ; voilà ceux qu'approuve la foule attentive qui se presse dans ses vastes théâtres ; voilà les vrais poètes : Rome n'en reconnaît pas d'autres, depuis Livius Andronicus jusqu'à nos jours. »

On voit par ces vers ironiques qu'il existait un parti nombreux en littérature, qui ne voulait entendre parler que des anciens poètes, et qui les mettait bien au-dessus des Pollion, des Varius, des Ovide et des autres auteurs modernes, presque tous les amis d'Horace. Aussi il continue et dit : « Le public voit juste quelquefois, mais quelquefois il se trompe. S'il admire, s'il exalte les anciens poètes au point qu'on ne puisse leur rien préférer, leur rien comparer, il est dans l'erreur ; mais s'il convient qu'ils ont bien des mots surannés, bien des vers durs, d'autres lâches et traînants, je dis qu'il a raison et que ses jugemens sont pleins de sagesse et de goût . »

On sait que, de tous les auteurs qui composaient le théâtre des Latins à l'époque du siècle d'Auguste, il ne nous reste que Plaute et Térence. Horace n'a mentionné que ceux qui étaient antérieurs à ce siècle, et n'a point nommé ceux qui existaient de son temps. Pour compléter sa liste, et aussi pour faire connaître les auteurs comiques anciens dont il n'a point parlé, il convient de citer un passage de Quintilien, qui est le meilleur

d'Homère. Voy. les notes de la p. 9 des *Ennii fragm.*, édit. d'Amsterdam, 1707. Voy. aussi Braunhard, t. 2, p. 365 ; Schmid, t. 2, p. 38 et 39 ; Orelli, t. 2, p. 502



supplément et le meilleur commentaire de cette partie de l'épître de notre poète.

« Nos tragiques anciens, dit cet excellent critique, sont Accius et Pacuvius, tous deux recommandables par la solidité des pensées, la vigueur du style et la noblesse des caractères. S'il leur manque la pureté et ce fini qui est le cachet de la perfection dans tous les ouvrages, il faut s'en prendre au siècle où ils ont vécu. Ceux qui affectent de l'érudition accordent à Accius plus de force, à Pacuvius une connaissance plus approfondie de l'art; mais le *Thyeste* de Varius [c'est le poète ami et contemporain d'Horace et de Virgile] est comparable aux meilleures pièces des tragiques grecs. La *Médée* d'Ovide nous montre le degré d'excellence qu'aurait pu atteindre ce poète, si, au lieu de s'abandonner à sa facilité, il eût voulu la réprimer<sup>1</sup>. »

Ainsi Quintilien et Horace sont d'accord, quant au jugement que l'on doit porter sur les anciens auteurs tragiques. Quintilien juge ainsi les poètes comiques de la scène latine :

« Dans la comédie, nous sommes faibles, il faut l'avouer, quoique Varron dise qu'au jugement d'Ælius Stilon, *les Muses emprunteraient le langage de Plaute, si elles voulaient parler latin*, quoique nos anciens aient donné de grandes louanges à Cæcilius, quoiqu'on attribue à Scipion l'Africain les pièces de Térence. Ces comédies, il est vrai, sont charmantes; mais, bien loin d'égaliser la beauté des comédies grecques, à peine en offrent-elles une ombre légère : tant notre langue latine me paraît peu susceptible de ce charme indéfinissable attaché aux seuls Attiques, et auquel les Grecs eux-mêmes n'ont pu atteindre quand ils ont écrit dans un autre dialecte ! Afranius excelle dans les pièces purement latines<sup>2</sup>, heureux s'il neût pas souillé

<sup>1</sup> Quintilien, *Instil. orat.* X, 1, 97. Cf. *Fragm. Accii et Pacuvii*, dans le *Théâtre des Latins* de M. Levée, t. 15, p. 107-191 et 283-333. Cicéron dans ses *Tusculanes*, II, 10, a cité un beau fragment du *Prométhée* d'Accius. — <sup>2</sup> *Togate*, c'est-à-dire celles où les acteurs sont revêtus de la toge.

ses sujets d'infâmes amours qui ne trahissent que trop ses mauvaises mœurs <sup>1</sup>.

On voit qu'Horace et Quintilien avaient une grande prédilection pour la comédie grecque ; mais d'autres auteurs, bons juges aussi, ne rabaissent pas autant qu'eux la comédie latine.

« Il y a deux manières de plaisanter, dit Cicéron : l'une, grossière, basse, honteuse, obscène ; l'autre, élégante, fine, ingénieuse, piquante. On trouve celle-ci à chaque page, non-seulement dans notre Plaute et dans les anciens comiques grecs, mais encore dans les philosophes socratiques <sup>2</sup>. »

Il y a cependant bien des scènes de Plaute et d'Aristophane, qui offrent des exemples de ces plaisanteries indécentes et grossières que Cicéron proscrit avec raison. Mais continuons de comparer l'opinion des anciens sur les auteurs dramatiques avec celle d'Horace.

Varron, qui s'était exercé dans la satire, genre voisin de la comédie, porte le jugement suivant sur les principaux comiques latins : « Cæcilius a la palme pour ce qui concerne le sujet et l'intrigue ; Térence l'emporte par la peinture des caractères et des mœurs, et Plaute leur est supérieur par le dialogue et le style <sup>3</sup>. »

Il nous reste quelques fragments de Cæcilius ; mais de Tinnius, de Trabéa et d'Attilius, dont Varron fait un si bel éloge, il ne nous est rien parvenu.

Velléius Paterculus fait cette remarque : « Dans la courte durée d'un même âge, Eschyle, Sophocle, Euripide, esprits divins, donnèrent le plus grand lustre à la tragédie ; en peu de

<sup>1</sup> Quintilien, *Inst. orat.* X, 1, 96. — <sup>2</sup> Cicéron, *de Officiis*, I, 29-104. —

<sup>3</sup> Varron : *In argumentis Cæcilius poscit palmam, in ethæsi Terentius, in sermonibus Plautus*, p. 300 de l'édition hipontine. Il nous reste quelques fragments de Cæcilius. Voy. Levée, *Théâtre des Latins*, t. 15, p. 239-287. Le plus remarquable des fragments de Cæcilius est celui où un mari montre les inconvénients attachés au mariage avec une femme riche, p. 265. Voy. M. Pierron, *Hist. de la litt. rom.*, 1852, p. 110-116.

temps, Cratinius, Aristophane et Eupolis, perfectionnèrent la vieille comédie ; après eux, Ménandre, avec Philémon et Diphile, ses contemporains plutôt que ses égaux, créèrent la nouvelle comédie et la rendirent inimitable. Tous ces grands hommes se pressent tellement les uns contre les autres que les plus illustres d'entre eux ont pu se connaître. Il en est de même chez les Romains : ce fut dans une même période qu'Accius et ses contemporains inaugurèrent la tragédie romaine, et que Cæcilius, Térence, Afranius, brillèrent sur la scène comique, y répandant le sel, la finesse et l'urbanité de la muse latine <sup>1</sup>. »

Un poète, nommé Volcatius et surnommé Sédigitus parce qu'il avait six doigts à la main, antérieur à Pline le naturaliste, puisque celui-ci en a fait mention <sup>2</sup>, prononce le jugement suivant, dans des vers qu'Aulu-Gelle nous a conservés <sup>3</sup> :

« Nous voyons bien des gens ne savoir à qui donner la palme du comique. Le jugement que je vais porter vous garantira sur ce point de toute erreur ; celui qui n'y souscrirait pas manque de goût. Je donne la palme à Cæcilius ; Plaute la lui cède, mais après Cæcilius il est supérieur à tous les autres ; vient ensuite Nævius, sa verve lui assigne la troisième place ; la quatrième est due à Licinus ; la cinquième à Attilius ; après eux, Térence prendra le sixième rang ; Turpilius le septième ; Trabea le huitième ; Luscius le neuvième ; enfin au dixième je placerai Ennius, par respect pour son ancienneté <sup>4</sup>. »

La forme impertinente de ce jugement n'est pas propre à lui assurer la confiance pour le fond ; cependant on doit remarquer que Volcatius s'accorde avec les meilleurs juges pour proclamer l'excellence et la supériorité de Cæcilius, comme poète comique. Cicéron traite Attilius, qui avait fait une tra-

<sup>1</sup> Velléius Paterculus, I, 16. — <sup>2</sup> Pline, *Hist. nat.*, XI, 99. — <sup>3</sup> Aulu-Gelle, XV, I 24. — <sup>4</sup> Cf. Levée, *Théâtre complet des Latins*, p. 305-307, Bähr, *Geschichte der Römischen lit.*, p. 111 et 113 ; M. Pierron, *Hist. de la litt. rom.*, p. 117.

duction latine de l'*Électre* de Sophocle, d'écrivain très-dur<sup>1</sup> ; il est difficile de croire qu'il dût être préféré à Térence, dont le naturel et l'élégance ne sont pas d'ailleurs les seuls genres de mérite.

Je remarque qu'aucun de ceux qui ont parlé des anciens comiques latins, n'a cité Atta ni Dossennus. Horace a fait mention du premier ; il est douteux qu'il ait parlé du second<sup>2</sup>. Le premier dut son surnom d'Atta à ce qu'il traînait une jambe en marchant<sup>3</sup>, et il paraît avoir été postérieur à Térence. D'après la chronique de saint Jérôme, Atta mourut l'an 676 ; il avait écrit des satires et des épigrammes, et, selon Acron, il composa des comédies ou des tragédies dont le style était diffus. Il ne nous reste rien de lui que les titres de trois de ses pièces<sup>4</sup>. Quant à Fabius Dossennus, Pline cite de lui un vers pour prouver qu'autrefois on faisait beaucoup de cas du vin aromatisé avec de la myrrhe<sup>5</sup>, et Sénèque allègue son autorité pour démontrer que le mot grec *sophia*, qui signifie sagesse, était employé dans le sens que l'on a donné depuis au mot *philosophie*<sup>6</sup>. Mais le mot *Dossennus*, qui chez les Romains était un nom propre, tirait son étymologie de la langue osque, et servait aussi à désigner un personnage de convention dans les exodes ou dans les farces atellanes. Le Dossennus, dans ces sortes de pièces, était presque toujours un parasite, et l'on a conjecturé, avec juste raison suivant nous, que dans les vers où Horace parle de Dossennus, il fait allusion à un personnage d'une des pièces de Plaute, et nullement à l'auteur nommé

<sup>1</sup> *Ferreus scriptor* : Cicéron, de *Finibus*. I, 2 ; *Epist. ad Atticum*, XIV, 20. — <sup>2</sup> Schmid, *Horatius Epistolen erklärt*, t. 2, p. p. 137. Müller, *Dissert. de Horatii epist.* II, 1, 171, 176, Gottingue, 1835. — <sup>3</sup> *Festus*, au mot *Atta*, lib. I, p. 41, édit. de Dacier. — <sup>4</sup> *Amita*, la Tante, *Conciliatrix*, la Conciliatrice, *Ædificia*, Édificie. Acron et Porphyrius, ad *Horat. opera*, *Epist.* II, 1, 371, dans Braunhard, t. 2, p. 371. Aulugelle, *Noct. Att.*, VII, 9. — <sup>5</sup> Pline, *Hist. nat.* XIV, 15. — <sup>6</sup> Sénèque, *Epist.* 89. Wieland, *Horazen Briefen*, t. 2, p. 117, a donc tort de dire qu'on ne sait rien de Dossennus que ce qu'en dit Horace.

Dossennus. Celui-ci, en effet, ne paraît avoir composé que des pièces sérieuses ou *togées*, dans lesquelles ne figuraient pas de parasites<sup>1</sup>.

Quoique parmi les auteurs grecs il ne nous reste presque rien de Ménandre et de ce qu'on appelait la nouvelle comédie, et que nous ne puissions juger l'ancienne comédie grecque que par les seules pièces d'Aristophane, cependant nous sommes certains que les Grecs, dans cette branche de littérature, étaient très-supérieurs aux Romains. Ceux-ci se contentèrent d'imiter et souvent de traduire les auteurs grecs.

Il est difficile d'apprécier à leur juste valeur les jugements différents et souvent opposés que les Romains ont portés sur leurs anciens auteurs dramatiques, puisque presque tous sont perdus, et qu'il ne nous reste du meilleur de tous, de Cæcilius, que des fragments courts et isolés. Par cette raison, nous ne pouvons même que difficilement condamner ou approuver, avec une parfaite certitude, les jugements de l'antiquité classique sur Plaute et Térence, les seuls auteurs qui nous restent. Mais il est facile, suivant nous, de déterminer les causes des dissidences qu'on trouve sur ce sujet, entre des hommes également renommés par leur génie littéraire et par la pureté de leur goût.

Horace, Quintilien et les critiques des âges suivants, ne pouvaient juger de l'art théâtral et des compositions scéniques aussi bien que les Romains des derniers temps de la république. A cette époque, cet art était parvenu, à Rome, à son apogée; il n'a pas cessé depuis de décliner, et il a fini par n'être plus cultivé ni compris : je vais en dire la raison.

Dans l'art théâtral, il y a deux choses distinctes qui concourent à l'effet qu'il doit produire : le génie de l'auteur et le talent de l'acteur. Le débit, le geste et l'expression de la figure ont

<sup>1</sup> Dans Horace, *Epist.* II, 1, 173, Dossennus est probablement pour *dorsennus*, grotesque, bossu (*dorsum*). Voy. l'excellente édition classique de M. Dübner, p. 130.

aussi leur éloquence, et ce genre d'éloquence a surtout une grande puissance sur la multitude assemblée; il surpasse encore celle de l'énergie et de la beauté du style, parce qu'il frappe plus rapidement, plus fortement, toutes les classes de spectateurs. Le geste, le débit, l'expression des traits de la figure constituaient ce que les anciens appelaient l'action dans l'art oratoire; et l'on sait que Démosthène, quand on le pressait d'assigner un rang à cette qualité de l'orateur, la plaçait au premier rang. Cicéron le loue de cette exagération, tant ces deux grands orateurs étaient persuadés que l'action peut suppléer à la faiblesse des paroles, et que les paroles les plus éloqu岸tes, dans la bouche de celui à qui l'action a été refusée, perdent tout leur prestige ! Ainsi, chez les Romains, l'orateur et l'acteur se trouvaient en présence d'une multitude sur laquelle il fallait agir; il y avait donc de grands rapports entre la tribune et le théâtre. L'un et l'autre s'aidaient en quelque sorte mutuellement. Le but que l'orateur et que l'acteur se proposaient d'atteindre, était sans doute différent, mais les moyens que tous deux devaient employer étaient semblables. De là il arriva que les orateurs les plus élevés en dignité estimèrent et recherchèrent le talent de l'acteur, et que celui-ci allait puiser des inspirations pour son art dans l'action que l'orateur savait employer pour donner plus de force à ses discours. Par cette raison les plus grands acteurs se formèrent à la même époque que les grands orateurs. Ainsi Roscius et Æsopus se rendirent célèbres au temps des Hortensius et des Cicéron, et furent reçus dans la société de ces hommes illustres

A cette époque aussi, Rome n'avait pas admis autant d'habitants, autant d'étrangers, à la participation de ses droits et de ses plaisirs. La multitude qui se rassemblait, soit au Forum, soit au théâtre, était habituée à entendre parler avec pureté la langue nationale, à apprécier le mérite d'une prononciation

<sup>1</sup> Cicéron, *Orator*, 17. Quintilien, *Instit. orat.* III, 3.

exacte et d'un langage bien cadencé. Telle était la délicatesse du goût des Romains dans les beaux temps de l'éloquence, que le peuple applaudissait avec transport l'orateur, uniquement, dit Cicéron, parce qu'il était ravi d'admiration par la chute de certaines périodes harmonieuses<sup>1</sup>. Cicéron nous dit aussi que de son temps, les comédiens ne pouvaient faire, dans un vers, une syllabe ou plus longue ou plus brève qu'il ne fallait, sans qu'aussitôt toute l'assemblée ne s'élevât contre cette mauvaise prononciation<sup>2</sup>. Quand la république eut été anéantie, l'éloquence populaire, la haute éloquence, celle qui affronte les tempêtes du Forum, n'eut plus d'objet et s'éteignit. Il fallut se restreindre à ce genre de discours calme et froid qui, dans le sénat, devait s'adresser à la raison, et se contenter de cette éloquence paisible qui cherche son triomphe dans la force de l'argumentation, dans l'élégance du style, mais qui évite, comme nuisible à sa cause, le langage outré des émotions vives, les hyperboles énergiques, les gestes expressifs. Alors le talent de l'acteur perdit de son importance, il fut moins apprécié, moins cultivé, moins récompensé, parce qu'il était moins utile; les plus grands comédiens ne purent former d'élèves, et n'eurent point de successeurs<sup>3</sup>. On cessa de dire, quand on voulait exprimer qu'un homme avait dans son art atteint le plus haut degré de perfection : « C'est un Roscius<sup>4</sup>. » Les pièces où les Roscius et les Æsopus avaient excellé, jouées par des artistes médiocres, n'intéressaient plus qu'à la lecture; elles ennuyaient à la représentation. Dès qu'il n'y eut plus d'acteurs capables de parler à la foule, de l'intéresser, de l'émouvoir, d'exciter à son gré le rire ou les pleurs, on se passionna pour les chanteurs, les danseurs et les pantomimes. Il y eut des ballets, des farces, des luttes, des marches, des parades; il

<sup>1</sup> Cicéron, *Orator*, 50. — <sup>2</sup> *Ibid.*, 51. — <sup>3</sup> Cf. Fraguier, *Recherches sur la Vie de Roscius*, Acad. des inscrip., t. 4, p. 437. — <sup>4</sup> Cicéron, *de Natura deor.* I, 28, et 38; *Tusc.* II, 16; *de Oratore*, I, 61; *pro Archia*, 3 et 8; *de Legib.* I, 4; *de Divinat.* II, 31; *pro Roscio*, 7.

y eut même des drames chantés, dansés, mais point de comédies, point de tragédies véritables. Une autre cause fit prévaloir les spectacles qui parlaient aux sens sur ceux qui s'adressaient à l'âme : ce fut la quantité d'individus étrangers à la langue latine, que l'agrandissement de l'empire et la forme monarchique du gouvernement appelaient dans la capitale. Pour ceux-là, les drames exécutés par le geste seul étaient infiniment préférables aux plus beaux chefs-d'œuvre du génie dramatique qu'ils ne pouvaient comprendre. Auguste, qui voulait, selon l'expression de Sénèque, que Rome devînt la patrie du monde entier, devait préférer des acteurs qui possédaient une langue universelle et appropriée aux spectateurs de toutes les nations soumises à sa domination. Par leur moyen, il établissait entre tant de peuples si divers par les mœurs, les habitudes et le langage, une sorte de lien commun, puisqu'ils se rassemblaient dans un même lieu pour y goûter ensemble les mêmes plaisirs, pour approuver ou blâmer ensemble les mêmes représentations théâtrales. Les pantomimes avaient aussi l'avantage d'écarter le danger des allusions malignes. Auguste, quoique aimé du peuple, avait éprouvé combien les hommes rassemblés s'abandonnent aisément à leur penchant pour la satire. Un jour que l'empereur assistait au spectacle dans les jeux publics, on applaudit avec affectation un vers insignifiant, mais dont le sens détourné formait une allusion à ses mœurs relâchées<sup>1</sup>.

A une époque où des acteurs d'un prodigieux talent donnaient une nouvelle vie aux œuvres de ceux dont le génie avait illustré le théâtre latin, Cicéron jugeait les auteurs dramatiques au point de vue théâtral. Horace, au contraire, qui écrivait dans un temps où ces auteurs n'étaient plus représentés, ou, ce qui est pire, l'étaient mal, ne pouvait plus les apprécier que dans

<sup>1</sup> Suétone, *Ocl. Aug.*, 68. Magnin, *Origines du théâtre antique*, t. 1, p. 474.



le silence du cabinet. Voilà pourquoi son opinion sur ce sujet diffère tant de celle de Cicéron, pourquoi il était plus frappé que lui des défauts de goût ou de correction qu'il remarquait en eux. Ceci explique la sévérité des jugements qu'Horace a prononcés sur Plaute, et sa propension à considérer comme des préjugés les jugements que portaient sur cet auteur et sur les autres écrivains dramatiques de la même époque les vieillards de son temps. Ceux-ci se rappelaient les effets de telles et telles scènes, lorsqu'elles étaient jouées par de grands acteurs tels que ceux qu'ils avaient entendus. Ils tenaient compte aux auteurs, avec juste raison, de l'effet qu'elles produisaient sur le théâtre. Horace, qui n'avait jamais vu représenter ces pièces, ou qui ne les avait vu jouer que d'une manière médiocre, ne pouvait avoir une idée exacte de leur genre de mérite.

De son temps, quand les combats de bêtes féroces ou de gladiateurs ne l'emportaient pas sur les représentations scéniques, Thalie et Melpomène cédaient la place à Terpsichore. Les Pylade et les Bathylle, vifs, légers, gracieux, expressifs, avaient le pas sur les insipides successeurs des Æsopus et des Roscius. Or cet art de placer ses personnages dans des situations que les paroles seules ne peuvent développer, et où le jeu de l'acteur est le complément nécessaire du dialogue et doit le mettre en relief, est ce qui caractérise principalement le génie dramatique. Il manquait donc à Horace une donnée nécessaire pour bien apprécier les œuvres théâtrales des poètes qui l'avaient précédé, et l'on s'en aperçoit toutes les fois qu'il a occasion d'en parler et que l'on compare ses jugements à ceux de Cicéron et des contemporains du grand orateur. Quintilien, cependant, dont le goût est aussi pur, mais moins dédaigneux que celui de notre poète, semble avoir rendu une plus exacte justice à ces auteurs. Il en recommande la lecture aux jeunes élèves auxquels il interdit celle des élégies qui roulent toutes sur l'amour. « Il y a, dit-il, plus de génie que d'art dans les anciens poètes dramatiques latins, mais on en tire un très-grand profit, parti-

culièrement pour l'élocution. Il y a de la force et de la dignité dans leurs tragédies ; leurs comédies sont écrites avec élégance, et respirent une sorte d'atticisme. Ils se sont montrés plus soigneux dans l'économie de leurs pièces que la plupart des modernes, qui font consister tout le mérite de leurs œuvres dans le brillant des pensées<sup>1</sup>. »

Mais écoutons Horace pour connaître ses opinions sur tous les poètes anciens :

« Je ne prétends point, dit-il, dénigrer Livius<sup>2</sup>, et je ne désire pas qu'on fasse disparaître ses vers que, la verge à la main (je me le rappelle encore), me dictait dans mon enfance le rigide Orbilius ; mais qu'on les trouve corrects, beaux et presque parfaits, voilà ce qui m'étonne. Une expression brillante, un vers heureux qu'on y rencontre de temps en temps donnent-ils le droit de prôner tout l'ouvrage comme un chef-d'œuvre ? Je m'indigne de voir condamner une œuvre, non parce qu'elle est mal composée, lourde et sans grâce, mais parce que la date en est récente, tandis qu'on réclame pour les anciens, non pas de l'indulgence, mais toutes les palmes, tous les honneurs.

« Si je parais douter que la muse d'Atta marche d'un pied ferme parmi les fleurs et le safran de la scène, aussitôt presque tous les vieux sénateurs vont s'écrier que c'est avoir perdu toute honte de s'attaquer à des pièces qu'ont jouées le grave Æsopus et l'habile Roscius, ou parce qu'ils jugent qu'il n'y a de beau que ce qui leur a plu, ou parce qu'ils rougissent de se soumettre à l'opinion d'hommes plus jeunes et d'avouer que leur vieillesse doit oublier ce qu'apprit leur jeunesse....

« Siles Grecs avaient partagé notre dédain pour la nouveauté, qu'y aurait-il maintenant d'ancien ? A quelle source d'études puiserait la curiosité publique ? Quel livre userions-nous par la lecture<sup>3</sup> ? »

<sup>1</sup> Quintilien, *Instit. orat.* I, 8. — <sup>2</sup> Livius Andronicus. Voy. M. Egger. *Lat. serm. relig.*, p. 116-121. — <sup>3</sup> Horace, *Epist.* II, 1, 60-90. Schmid, t. 2, p. 63 et 64. Braunhard, t. 2, p. 373. Orelli, t. 2, p. 611.

Ici le poète trace un portrait charmant de la Grèce, si voyage en ses goûts. Il la compare à une jeune fille qui, encore enfant, folâtre sous les yeux de sa nourrice, rejette ce qu'elle a désiré et se dégoûte bientôt de ce qu'elle a demandé avec ardeur. Il oppose à ce tableau la sévérité des mœurs des anciens Romains. C'est à cette cause honorable qu'il attribue leurs goûts persévérants pour les mêmes objets, leur antipathie pour ce qui est nouveau. Mais l'inconstante nation a changé de caractère.

« Elle n'a plus, dit-il, qu'une seule passion : c'est celle d'écrire. Le front ceint de couronnes, jeunes gens et graves vieillards récitent des vers à table ; moi-même, qui ai juré de n'en plus faire, je me surprends à être plus menteur qu'un Parthe. Avant le lever du soleil, je demande ma plume, mes papiers, mes tablettes. Le médecin se mêle de médecine, le forgeron de sa forge ; mais, tous tant que nous sommes, savants ou ignorants, nous faisons des vers. »

Après quelques réflexions judicieuses sur ce que cette manie a d'insensé, Horace entreprend de prouver à Auguste que non-seulement elle est innocente, mais même qu'elle est utile. C'est alors qu'il fait du vrai poète un éloge moitié badin<sup>1</sup>, moitié sérieux, qui est un modèle de cette plaisanterie fine et légère dont si peu d'écrivains ont possédé le secret. Le portrait qu'Horace trace du disciple d'Apollon, en fait un être à la fois grotesque et sublime ; mais les ridicules qu'il lui prête ne contribuent qu'à le faire chérir, et font ressortir les bienfaits de son talent.

« Car c'est le poète qui, par ses preceptes salutaires, forme

<sup>1</sup> Au vers 123, il dit que le poète vit *pauæ secundo*, de pain de seconde qualité. Une constitution d'Honorius nous apprend qu'on en fabriquaît de trois qualités. Le scoliaste de Cruquius nous dit qu'on nommait *dispensatorius*, ou pain de ménage, ce pain de seconde qualité ; le pain de première qualité, fait de fleur de farine, était nommé *sistiginus*. Cf. le scoliaste de Cruquius, *Horat.*, p. 595, édit. de 1611 ; Orelli, t. 2, p. 516.

le cœur à la vertu, en bannit l'envie et la colère, corrige l'âpreté du caractère, instruit les générations naissantes par l'exemple du passé, et console la misère et la douleur. »

Horace pensait certainement à lui-même, à son poème des *Jeux séculaires* et à ses hymnes religieux, lorsque, terminant cet éloge du poète et de la poésie, il dit :

« Où nos vierges romaines et nos chastes jeunes gens auraient-ils appris à adresser ensemble des prières aux dieux, si la muse ne leur eût donné un poète? Le chœur de cette innocente jeunesse implore et obtient de divins secours; il fait descendre les pluies sur la terre altérée, écarte les maladies, détourne les dangers de la patrie, y ramène l'abondance et la paix. Les chants apaisent les dieux de l'Olympe, les chants apaisent les dieux des enfers. »

Le poète trace ensuite l'histoire de la poésie qui prit naissance dans la joie des moissons, dans la douce ivresse des vendanges, alors que le cultivateur entouré des compagnons de ses travaux, de ses enfants, de son épouse fidèle, offrait un porc à la Terre, une coupe de lait à Sylvain, du vin et des fleurs au Génie tutélaire qui nous rappelle la brièveté de la vie. Ainsi naquirent les chants fescenniens et leur gaieté caustique; leur nom seul décele une origine étrusque, comme tout ce qui tient aux premiers progrès de la civilisation romaine<sup>1</sup>. Horace dit quels furent les inconvénients de cette licence, et il fait mention de la loi des Douze Tables, qui interdisait, sous peine du bâton, les vers empreints d'une offensante personnalité<sup>2</sup>.

« Mais la Grèce captiva son farouche vainqueur, et porta ses arts dans l'agreste Latium. Alors le rythme saturnien adoucit sa rudesse, et la grossièreté fit place à l'éloquence;

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* II, 1, 132-138. Schmid, t. 2, p. 86. Braunhard, 2, p. 372. Orelli, t. 2, p. 518. — <sup>2</sup> Denys d'Halicarnasse, I, 21. Pline, *Hist. nat.* III, 9. Solin, s. 8. Cf. Magnin, *Origines du théâtre*, t. 1, p. 294. — <sup>3</sup> Tabul. VII, de *Delictis*, p. 257 de l'*Introd. à l'histoire du droit romain*, par M. Giraud.

pourtant il resta longtemps, et il reste même encore des traces de la rusticité. »

Il est probable qu'Horace fait ici allusion aux pièces atellanes, aux farces, aux *exodia* ou parades indécentes, qui avaient lieu aux jeux Floraux et à la fête d'Anna Pérenna<sup>1</sup>. On continua à jouer ces anciennes pièces qui plaisaient par leur licence même, non-seulement durant le règne d'Auguste, mais encore sous les règnes de Tibère, de Caligula et de Néron<sup>2</sup>.

Horace remarque que les Romains ne commencèrent à étudier les écrits des Grecs qu'après les guerres puniques, et que, profitant des loisirs de la paix, ils essayèrent alors de faire passer dans leur langue les beautés de Thespis, de Sophocle et d'Eschyle<sup>3</sup>. « Naturellement élevé et plein de feu, le poète romain, en chaussant le cothurne, n'eut qu'à s'applaudir de ses premiers succès ; ses inspirations sont assez tragiques, et il ose avec bonheur ; mais sa sottise vanité craint toute rature et rougit de corriger. »

Après ce jugement sur la tragédie romaine, Horace passe à la comédie, genre de composition que l'on croit, dit-il, plus facile, parce qu'elle prend ses sujets dans la vie commune ; mais Thalie a d'autant plus d'obstacles à vaincre qu'elle a moins d'indulgence à espérer.

« Voyez si Plaute soutient le caractère d'un jeune amant, d'un père économe, d'un astucieux entremetteur ! combien le Dossenne est outré dans les parasites gloutons ! comme la scène marche péniblement ! Mais qu'importe le succès ou la chute, pourvu que la bourse de l'auteur se remplisse ?

« Le poète que, sur son char vapoureux, la gloire porte dans la lice du théâtre, est glacé de frayeur ou gonflé d'orgueil, selon que le spectateur est froid et inattentif ou qu'il bat des mains<sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> Ovide, *Fast.* II, 315 et suiv. Magnin, *Origines du théâtre*, t. I, 283, 297, 307 et 322. — <sup>2</sup> Tite-Live, VII, 2. Suétone, *Tiberius*, 45 ; *Caligula*, 27 ; *Nero*, c. 39. — <sup>3</sup> Cf. Aulu-Gelle, XVII, 21. — <sup>4</sup> Horace, *Epist.* II, I, 108-180. Schmid, t. 2, 102-110. Braunhard, t. 2, p. 384-386. Orëlli, t. 2, p. 524-526.

Aussi Horace renonce-t-il aux honneurs de la scène; il ne veut pas qu'il soit au pouvoir du peuple de le faire maigrir ou engraisser. Mais, de son temps, l'auteur dramatique était encore exposé à des tribulations indépendantes du mérite ou des défauts des de son ouvrage.

« Ce qui, dit-il, effraye et chasse de la scène le poète le plus hardi, c'est de voir la multitude ignorante et stupide, sans mérite et sans honneur, mais fière de l'avantage du nombre, toujours prête à faire le coup de poing si les chevaliers la contrarient, et demander au beau milieu de la pièce l'ours ou les lutteurs, spectacle bien digne de ses goûts. Mais que dis-je? les chevaliers eux-mêmes cessent de prêter l'oreille, et se laissent entraîner au frivole et stérile plaisir des yeux. Pendant plus de quatre heures le théâtre reste ouvert<sup>1</sup>, et l'on voit défiler des troupes de cavaliers et de fantassins en déroute; puis des rois, les mains liées derrière le dos; des chars, des chariots chargés de femmes, de bagages et d'esclaves, trainés en triomphe; des vaisseaux, des villes en ivoire, des Corinthes captives, emportés d'une course rapide. Combien, s'il existait encore, rirait Démocrite, en contemplant la multitude ayant ses regards fixés sur un éléphant blanc, ou sur cet animal ambigu qui tient du chameau et de la panthère! Tout ce peuple serait pour lui un spectacle plus divertissant que celui des mimes. Ne trouverait-il pas que le poète ressemble à ce rustre qui débite ses proverbes à un âne sourd? Quelle voix assez forte pourrait se faire entendre sur le théâtre, au milieu du bruit que font les spectateurs? c'est comme les mugissements des forêts du mont Gargane, ou les flots en fureur de la mer d'Étrurie. Dès qu'entre en scène l'auteur avec ces objets d'art, ces richesses étrangères, quels bruyants applaudissements! Qu'a-t-il dit? — Rien. — Alors

<sup>1</sup> Sur cette expression du v. 189, *aulæa premuntur*, voy. Mazois, *Ruines de Pompéi*, et Levée, *Considerations sur la forme et la distribution des théâtres antiques*, dans le théâtre des Latins, t. I, 5, p. LIV : la toile se hissait de bas en haut, et se baissait de haut en bas.

pourquoi cet enthousiasme? — Mais vous ne voyez donc pas cette robe éclatante, à laquelle la pourpre de Tarente a donné les teintes de la violette<sup>1</sup> ? »

Ce passage d'Horace en dit plus sur les causes de la décadence de l'art théâtral, chez les Romains, que ne pourraient le faire des volumes de dissertations. Nous y apprenons un fait curieux qui n'a pas été assez remarqué : c'est qu'Auguste, au temps d'Horace, avait fait paraître la girafe sur le théâtre de Rome. Le poète ignorait le nom de cet animal, mais il le dépeint très-bien par une périphrase<sup>2</sup>. César avait, le premier, montré la girafe aux Romains<sup>3</sup>, en 708, dans les jeux du cirque. Varron est le premier auteur latin qui en ait fait mention, et Horace est le second.

Notre poète avait prouvé, par ses odes et par ses satires, qu'il pouvait également réussir dans le style pompeux et héroïque comme dans le genre comique et familier. C'est par cette raison, sans doute, qu'Auguste le pressa de travailler pour le théâtre. Voilà pourquoi aussi dans cette épître il exposa tous les inconvénients de ce genre de composition, et les motifs qui pouvaient servir d'excuse au refus qu'il faisait de s'y livrer. Mais comme il craint que ses réflexions ne le fassent soupçonner de déprécier la poésie dramatique, il ajoute : « N'allez pas croire, Auguste, que je dédaigne un genre où d'autres ont réussi, et que je ne lui accorde qu'avec parcimonie les louanges qui lui sont dues. Oui, je le déclare, il peut se vanter de marcher d'un pas ferme sur la corde tendue, le poète qui me transporte tantôt à Thèbes, tantôt à Athènes, qui remplit mon âme d'illusions, la tour-

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* v. 182-207. Schmid, t. 2, p. 111, 124. Braunhard, t. 2, p. 386-390. Orelli, t. 2, p. 526-530. — <sup>2</sup> *Camelopardalis* ne pouvait entrer dans un hexamètre; de là la nécessité d'une périphrase : celle-ci, *diversum confusa genus panthera camelo*, est imitée de Varron, *animal erat quod figura ut camelus, maculis ut panthera*, dans le *de Ling. lat.* IV, p. 29 de l'édition bipontine. — <sup>3</sup> Dion Cassius, XI.III, 23, p. 357. Plin., *Hist. nat.* VII, 27.

mente par des terreurs imaginaires, l'apaise ou l'irrite à son gré, comme un enchanteur<sup>1</sup>. »

Ce puissant enchanteur, ce magicien ne parut pas ; on cessa même de jouer les pièces que les vrais poètes dramatiques des temps antérieurs avaient composées : les farces indécentes prévalurent. Ovide nous apprend ce qu'était l'art théâtral peu après qu'Horace eut cherché à ramener les Romains à l'étude des grands modèles, lui-même modèle jamais égalé.

Si quelques-uns des tableaux impudiques du poème de l'*Art d'aimer* n'ont pas été la cause de l'exil d'Ovide, ils en furent du moins le prétexte ; aussi, dans la longue élégie adressée à Auguste, du lieu de son exil, Ovide s'efforce de se justifier par l'exemple des auteurs des pièces qu'on représentait alors sur le théâtre.

« Que serait-ce, dit-il, si j'avais composé des mimes obscènes, dont les sujets roulent sur l'amour criminel d'un séducteur impudent, et sur les stratagèmes qu'emploie une femme rusée pour tromper un mari ? Au spectacle viennent pourtant la jeune fille, la matrone, le mari, les enfants ; la plus grande partie des sénateurs y assistent, et là non-seulement l'oreille est souillée par des paroles incestueuses, mais la vue s'y familiarise encore avec le scandale. Une femme a-t-elle usé d'un nouvel artifice pour leurrer son époux, on l'applaudit avec enthousiasme. Mais ce qu'il y a de plus dangereux, c'est que toute la peine imposée au poète, auteur d'une telle pièce, est de recevoir du prêteur, pour prix de la vente qu'il lui en fait, une grosse somme d'argent. Calculez, Auguste, les dépenses des jeux publics, vous verrez que des pièces de ce genre vous ont coûté cher. Vous en faites vous-même votre spectacle et le spectacle des autres. Vous avez vu, enfin, tranquille et de cet œil qui veille sur les intérêts du monde, ces représentations de l'adultère<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* II, I, 210-214. Orelli, t. 2, p. 531. — <sup>2</sup> Ovide, *Trist.*, lib. II, *Eleg. unica*, v. 498, 514. Voy. ci-dessus, liv. VI, § 7, t. I, p. 311-344.



Arrivé à ce point, on ne dut pas manquer à Rome d'auteurs empressés de travailler pour le théâtre. Dans la poésie et dans les arts où le génie et l'étude peuvent seuls, par leur concours, enfanter des chefs-d'œuvre, quand le public et ceux qui lui donnent l'impulsion, par suite de la dépravation de leur goût, se contentent de ce qui est médiocre et encouragent le scandale, les auteurs et les artistes abondent, et, après les siècles de gloire littéraire, arrive le temps des saturnales en littérature.

Suétone dit qu'Auguste aimait l'ancienne comédie, et qu'il la faisait souvent représenter en public ; ce qui doit s'entendre des comédies de Plaute, d'Atta, de Cæcilius<sup>1</sup>. Le passage d'Ovide que nous venons de rapporter donne lieu de penser aussi que cet empereur, qui avait besoin de varier les spectacles pour plaire au peuple romain, encourageait les auteurs dramatiques, de préférence à ceux qui cultivaient les autres genres de poésie. Horace, dans son épître, vient à l'appui de cette opinion ; car, après ce magnifique éloge du poète dramatique que nous avons rapporté, il dit : « Voulez-vous, Auguste, remplir de livres le temple digne d'Apollon, <sup>2</sup> voulez-vous inspirer à vos poètes une nouvelle ardeur pour s'élever sur le verdoyant Hélicon, honorez de vos bontés ceux qui aiment mieux se confier au jugement des lecteurs isolés que d'affronter les goûts blasés des spectateurs dédaigneux.

« Il est vrai que nous autres poètes (car je ne veux pas non plus m'épargner), nous nous faisons bien du tort par notre maladresse. Souvent nous vous présentons nos ouvrages, quand les affaires et la fatigue vous accablent. Nous sommes piqués au vif si un ami ose critiquer un seul de nos vers ; nous répétons avec empressement, et sans qu'on nous en prie, des tirades cent fois récitées. Nous nous plaignons sans cesse que

<sup>1</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 89, Orelli. *Excursus ad epist.* II, 1, v. 170-176, t. 2, p. 539. — <sup>2</sup> Horace parle ici de la bibliothèque d'Apollon Palatin. On n'y plaçait, selon Aulu-Gelle, XIX, 8, que les classiques.

l'habile contexture du poëme et le travail qu'il nous a coûté échappent aux lecteurs ; enfin , nous nous imaginons qu'aussi-tôt que vous saurez que nous faisons des vers, vous vous empreserez de nous appeler près de vous, que vos dons nous mettront à l'abri du besoin et nous forceront d'écrire. »

Horace, on le sait, n'aimait à importuner personne du récit de ses vers ; il était bien loin d'obséder Auguste, et ici on reconnaît ce même art par lequel notre poëte sait se mettre de moitié dans les reproches qu'il fait aux autres et dans les ridicules qu'il leur prête, afin de donner plus d'efficacité à la morale qu'il veut inculquer.

« Cependant il importe, di-il, de savoir quelles voix proclameront des vertus éprouvées dans la guerre et dans la paix ; le poëte à qui cet emploi sera confié doit en être digne. Alexandre le Grand aimait ce dur Chæride qui, pour prix de ses vers incultes et mal venus, touchait en belle monnaie de bons philippes d'or ; mais, comme l'encre peut souiller les doigts de ceux qui s'en servent, un sot poëme peut ternir les plus brillants exploits. Ce même prince, qui se montra si prodigue envers un poëte ridicule, décida que le pinceau d'Apelles et le ciseau de Lysippe pourraient seuls reproduire ses traits. Ainsi ce grand conquérant, si plein de discernement pour les arts dont les yeux sont juges, semblait n'avoir jamais respiré que l'air épais de la Bèotie, quand il s'agissait d'apprécier les productions des Muses.

« Mais Virgile, mais Varius, si chéris de vous, ô César ! ces poètes que vous avez honorés de vos louanges et comblés de vos bienfaits, ne feront point de tort à vos jugements. Si le bronze du statuaire retrace les traits du visage, les chants du poëte font encore mieux revivre le génie et l'âme du héros.

« Et certes, si mes forces répondaient à mes vœux, ma muse, au lieu de ramper tristement à terre, prenant un essor hardi, décrirait les régions, les fleuves, les hauts sommets couronnés

de citadelles, et les contrées barbares que vos exploits ont illustrées; elle redirait les guerres terminées sous vos auspices, dans tout l'univers; Janus, gardien de la paix, enfermé dans son temple, et Rome, sous votre empire, devenue l'effroi du Parthe. Mais ma modeste muse ne peut suffire à tant de majesté, et une juste pudeur m'interdit un sujet dont le poids accablerait ma faiblesse<sup>1</sup>. »

De savants critiques ont reproché à Horace d'avoir ici déprécié Alexandre pour flatter Auguste. En effet, si l'on en croit le scoliaste Acron<sup>2</sup>, Alexandre disait qu'il aimerait mieux être le Thersite d'Homère que l'Achille de Chærile; et il aurait fait avec le poète cette singulière convention, que pour chaque vers du poème composé sur ses conquêtes, qui serait trouvé bon, il lui serait compté une pièce d'or, et que pour chaque mauvais vers il recevrait un soufflet. C'est avec bien peu de jugement, selon nous, que Sainte-Croix admet comme vrai ce conte ridicule, et le regarde comme une preuve qu'Alexandre se connaissait en bons vers et qu'Horace a dénaturé le fait qu'il rapporte concernant Chærile<sup>3</sup>. Acron, lorsqu'il s'avise de parler d'histoire grecque, n'a certes pas la même autorité que lorsque, d'après le livre de *Personis horatianis*, il nous instruit de certaines particularités relatives à Horace et aux personnages qu'il a connus. Quand on compare avec attention tout ce que les anciens nous ont transmis sur les jugements portés par Alexandre en matière d'art et de littérature, on trouve que son désir immodéré de gloire le porta, il est vrai, à favoriser et à récompenser les savants, les poètes et les artistes de son temps, mais on doute qu'il y mit beaucoup de discernement de goût. Chærile n'est pas le seul ni le plus mauvais des poètes qu'il ait admis à sa cour<sup>4</sup>; et, pour qu'il ne fût pas démontré que le goût

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* II, 214-259. Schmid, t. 2, p. 128-148. Braunhard, t. 2, p. 39-396. Orelli, t. 2, p. 533 et suiv. — <sup>2</sup> Acron, ad *Horat. Epist.* III, 1, 367 dans Braunhard, t. 2, p. 476. — <sup>3</sup> Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre*, p. 208. — <sup>4</sup> Id., p. 209.

de ce conquérant était aussi peu éclairé dans les beaux-arts que dans la poésie, on se verrait contraint de rejeter certains faits avancés par des auteurs graves, tels que Pline<sup>1</sup>, et de se servir, pour le défendre, de ces mêmes vers d'Horace qui ont été l'objet d'injustes critiques<sup>2</sup>. Mais, comme la faveur qu'Alexandre accordait à des poètes médiocres n'a pas empêché qu'il n'eût une grande admiration pour Homère, Pindare et Euripide, dont la réputation était faite avant lui; de même il a bien pu concilier son approbation pour les faibles productions de certains artistes avec le monopole de ses portraits, accordé par lui au plus grand peintre, au plus grand sculpteur et au plus habile graveur de l'époque où il vivait<sup>3</sup>.

Horace, en finissant, remarque qu'un zèle sottement indiscret importune et blesse ceux que nous aimons, surtout quand il prend la poésie pour interprète; car l'humaine malice retient mieux un passage ridicule que ce qui est digne d'éloges et d'admiration.

« Pour moi, je ne veux pas qu'on me rende des devoirs qui me soient nuisibles, qu'on expose en cire, n'importe où, mes traits défigurés, ni qu'on m'honore par de mauvais vers. Je craindrais d'avoir à rougir de la faveur qui m'est faite, et de me trouver bientôt, avec mon panégyriste, étendu dans une manne ouverte et porté au marché où se vendent l'encens, les parfums, le poivre, et tout ce qu'on enveloppe avec de sots papiers<sup>4</sup>. »

Il ne s'agit ici, pour Horace, ni de peinture à la cire ou à l'encaustique, comme l'a écrit Porphyryon<sup>5</sup>, ni de voir son por-

<sup>1</sup> Plin., *Hist. Nat.* XXXV, 36, 22. Ste-Croix, p. 211-213. — <sup>2</sup> Visconti, *Iconographie grecque*, t. 2, p. 32. — <sup>3</sup> Apelles, Lysippe et Pyrgotele. Cf. Sillig., *Catalogus artificum*; Plin., *Hist. nat.* VII, 38; Cicéron, *Epist. famil.* V, 12; Plutarque, *Vie d'Alexandre*, 4; Arrien, *Anabasis* I, 16; Ste-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre*, p. 211. — <sup>4</sup> Horace, *Epist.* II, 1, 260-270. Schmid, t. 2, p. 149-156. Braunhard, t. 2, p. 396-397. Orelli, t. 2, p. 538. — <sup>5</sup> Porphyryon, ad *Horat. Epist.* II, 1, v. 265, dans Braunhard, t. 2, p. 397.

trait exposé dans les boutiques, comme le disent quelques traducteurs de notre poète<sup>1</sup>. Le vers 265 de cette épître, mal compris par un grand nombre d'interprètes, fait allusion à une coutume des Romains, qu'il faut expliquer<sup>2</sup>.

Le goût des peuples anciens pour les portraits est connu : ils en mettaient dans les temples, dans les places publiques, dans les bibliothèques, dans les maisons particulières, sur les monnaies, sur les boucliers<sup>3</sup>; ils en faisaient en peinture, en statues, en bas-reliefs, en terre, en marbre, en bronze, en métaux précieux; ils en gravaient sur les gemmes les plus dures. mais les portraits en cire paraissent avoir été particuliers aux Romains. Polybe est le plus ancien auteur qui nous apprenne que, dans les familles illustres de Rome, on faisait faire une image ou un portrait de la personne qu'on avait perdue. Cette image la représentait au naturel, tant pour les traits que pour les couleurs; on la plaçait dans l'endroit le plus apparent de la maison, et dans une espèce de chapelle ou de chaise en bois. Quand il mourait quelqu'un de la même famille, on tirait de leurs chaises ou chapelles tous les portraits de ceux qui étaient décédés précédemment<sup>4</sup>. Après avoir ajouté au corps à ces bustes, ils étaient revêtus des mêmes costumes et des mêmes décorations dont ils s'étaient parés de leur vivant.

Cet usage de promener les images des ancêtres dans les funérailles, continua pendant toute la durée de la république, et subsista sous les empereurs, au moins pour la cérémonie de leur consécration<sup>5</sup>.

Mais Polybe ne dit pas de quelle nature ou en quelle matière étaient ces images ou portraits. C'est Pline qui nous instruit de cette particularité<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Balleux, *Trad., d'Horace*, edit. d'Achaintre, 1823, t. 2 p. 333; et Binet, *Œuvres d'Horace*, 1816, t. 2, p. 303. — <sup>2</sup> Orelli, *Horat. Epist.* I, 1, 285, l. 2, p. 637. — <sup>3</sup> *Imagines clypeatae*. Voy. Macrobe, *Saturn.* II, 3. — <sup>4</sup> Polybe, *Reliq.* VI, 53, p. 370 de l'édit. de M. Didot, 1839. — <sup>5</sup> Hérodien, IV, 2, 19. — <sup>6</sup> Pline est précisément l'auteur que Visconti, sur ce sujet, a oublié de citer. Voy. Visconti, *Iconographie grecque*, t. 1,

« Chez nos ancêtres, dit-il, on ne voyait point dans les portiques de leurs maisons des statues en bronze et en marbre sculptées par des artistes étrangers; mais des portraits en cire destinés à être promenés dans les pompes funèbres de la famille étaient placés dans des cases ou armoires<sup>1</sup>. » Cet usage de placer le long des murs de l'*atrium* ou du vestibule les portraits en cire de la famille n'était pas aboli du temps de Pline, puisque Juvénal, qui est de la même époque, dit :

« C'est en vain qu'un vestibule m'offre de toutes parts les portraits en cire d'antiques ancêtres; la seule et unique noblesse, c'est la vertu<sup>2</sup>. »

Il paraît même, d'après une épigramme de Martial, contemporain de Juvénal, que cet art de modeler des portraits en cire avait acquis alors un haut degré de perfection, puisque ce poète, en envoyant un portrait de Césorius, personnage consulaire, dit à la personne à qui il fait ce présent : « Voilà le grand Césorius, la cire vivante te reproduit tous les traits de son visage<sup>3</sup>. »

Mais ceux-là seuls qui avaient occupé des magistratures curules, avaient le droit d'images. c'est-à-dire le droit de faire porter les images ou les portraits des aïeux dans les funérailles de famille<sup>4</sup>. Pour cette raison, ce n'était que dans ces familles ainsi illustrées par les dignités publiques, que se conservaient les portraits en cire dans les vestibules des maisons. Voilà pourquoi Horace, quand il parle de l'exposition de son portrait en cire, se sert du mot *usquam* « n'importe où. » Il savait que son portrait n'avait pas le droit d'être placé contre le mur de l'*atrium* ou du vestibule. Horace n'était point noble; il n'était pas même ce qu'on appelait *nobis homo*, un homme

p. 8, et la dissertation de M. Eichstaedt, de *Imaginibus Rom.*, Petropoli, 1806, p. 19 et suiv. — <sup>1</sup> Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 2. — <sup>2</sup> Juvénal, *Sat.* VII, 238; VIII, 19. Sénèque, de *Beneficiis*, III, 28. — <sup>3</sup> Martial, VII, 54. — <sup>4</sup> Cicéron, in *Verrem*, act. II, 5, 14; de *Lege agraria*, II, 16. Tacite, *Ann.* III, 76. Vitruve, VI, 5. Mazois, *Palais de Scævrus*, 2<sup>e</sup> édit., p. 74.

nouveau, c'est-à-dire un citoyen romain dont la famille eût été récemment honorée par des emplois publics. Il était ce que Cicéron appelle *homo per se cognitus*, un homme personnellement célèbre; de sorte qu'il n'avait par lui-même aucun droit de voir son buste, sa statue ou son portrait en cire placés dans les lieux publics, ou dans l'*atrium* destiné à recevoir les portraits des ancêtres. Cependant il paraît, d'après ce qu'il dit dans cette épître à Auguste, que l'usage s'établissait de son temps d'exécuter en cire les portraits des personnages fameux, pour en faire un objet de trafic <sup>1</sup>. C'est l'industrie de ces grossiers artistes qu'Horace redoutait à l'égal des éloges maladroits des mauvais poètes.

Ce goût d'avoir chez soi les portraits d'hommes célèbres s'accrut avec celui des collections de livres, comme on le voit par ce passage de Sénèque le philosophe : « Ainsi des ignorants, moins lettrés que des esclaves, ont des livres, non pour étudier, mais pour tapisser leur salle à manger... Je pardonnerais cette manie si elle venait d'un excès d'amour pour l'étude; mais on ne recherche avec tant de soiu les ouvrages et les portraits des hommes illustres que pour en parer les murailles <sup>2</sup>. »

Le *vicus* ou quartier dans lequel Horace craignait d'être exposé était celui qu'Aurélius Victor nomme *thurarius*. C'est cette place qui est aujourd'hui devant l'église de Sainte-Marie Consolatrice. Cette église occupe le même emplacement qu'avait dans l'antiquité la chapelle ou l'autel d'Ops, la déesse du bon secours. Ce quartier devait être, du temps d'Horace, comme il est encore aujourd'hui, l'un des plus peuplés de Rome <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Wieland, *Horazens Briefen*, t. 2, p. 128. Ernesti, *Clavis Horatiana minor*, p. 417. Passow, *des Q. Horatius Leben und Zeitalter*, p. CXLIII. — <sup>2</sup> Sénèque, de *Tranquillitate animi*, 9. — <sup>3</sup> Cf. Sextus Rufus, de *Regionibus urbis Romæ*, édit. de Munich, p. 44; Bunzen, *Bulletino dell' Istituto di corrispondenza archeologica*, 1835, n° 4 et 5, p. 189, et le plan du Forum, août 1836; Dezhobry, *Rome au siècle d'Auguste*, t. 1, p. 227.

Dans cette épître, comme dans un grand nombre de ses compositions, Horace, en finissant, s'abandonne aux réflexions que le sujet qu'il a traité lui suggèrent pour lui-même, et il se met en scène sans paraître songer le moins du monde à Auguste, à qui il s'adresse au commencement et dans le cours de son épître. Un poète moderne n'eût pas manqué de réserver pour cette fin les traits les plus forts et les vers les mieux tournés de l'éloge de cet empereur. C'est ainsi que Boileau en a usé deux fois à l'égard de Louis XIV<sup>1</sup> ; mais ce n'est pas la manière d'Horace. Rarement les derniers vers de ses diverses compositions sont les plus saillants, les plus pompeux ; ce sont presque toujours ceux où il se met en communication avec les lecteurs, et qui sont destinés à laisser dans leur esprit l'idée que le poète n'a pris la plume que par suite d'une inspiration soudaine, ou par sa propre inclination. Par là il semble moins brillant, mais il est plus naturel ; il paraît en quelque sorte avoir écrit sans dessein et sans art. Ainsi, en commençant cette épître, il promet à Auguste d'être court, afin de ne pas lui dérober des moments précieux, et, après l'épître aux Pisons et la troisième satire du livre I<sup>er</sup>, cette épître est le poème qui contient le plus grand nombre de vers<sup>2</sup> ; mais c'est aussi un des meilleurs, un des plus habilement travaillés. Auguste, qui se plaisait à s'entretenir des matières qui y sont traités en si beaux vers et avec tant de goût et de raison, dut ne pas regretter la longueur de l'audience qu'il avait accordée à la muse spirituelle, enjouée et savante de l'ami de Mécène.

Suétone cite les quatre premiers vers de cette épître, en rapportant les motifs qui engagèrent Horace à l'écrire, et il donne à cette pièce le titre d'éplogue, *Ecloga*. Ce n'est pas qu'il la considère comme la pièce choisie par excellence, mais parce qu'ordinairement les *Sermones*, c'est-à-dire les satires et les

<sup>1</sup> Boileau, *Épîtres* I et IV. — <sup>2</sup> L'Art poétique, ou l'épître aux Pisons, a 476 vers ; la troisième satire du premier livre en a 326, et cette épître, *ad Augustum*, a 270 vers.



épltres, étaient réunis en un seul recueil, ayant pour titre *Eclogæ*, pièces choisies. C'est donc à tort que, dans quelques manuscrits, des grammairiens ont réservé ce titre d'églogues aux satires seules <sup>1</sup>, et que Bentley a suivi leur exemple dans son édition <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Suétone, *Vita Horatii*, édit. de Richter, 1380, p. 59. — <sup>2</sup> Bentley, *Q. Horatius Flaccus*, édit. d'Amsterdam, 1713, p. 367.



---

---

## LIVRE SEIZIÈME.

De l'an 745 à l'an 746.

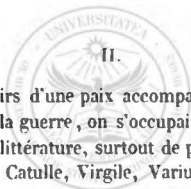
### I.

An de Rome 745. Av. J.-C. 9. Age d'Horace 66.

Rome était dans la joie : le jeune Drusus Claudius Néron avait été nommé consul. Il était alors absent et à la tête de son armée. Drusus était ce héros dont on se rappelle qu'Horace avait chanté les premières victoires. Il était adoré de ses soldats et cher au peuple romain, qui le savait partisan des libertés publiques et favorable au rétablissement des antiques institutions. Auguste le chérissait tendrement, comme le plus franc, le plus aimable et le plus dévoué de ses deux beaux-fils<sup>1</sup>. Tous les deux par leurs talents militaires étaient les appuis du trône impérial ; mais Drusus, s'il n'était pas le fils d'Auguste, avait été mis au monde dans sa maison, trois mois après le divorce de Livie et la célébration de son second mariage avec Auguste. L'année précédente, Drusus avait, par des canaux et des digues, garanti les champs de la Gaule, prévenu les inondations du Rhin<sup>2</sup>, franchi ce fleuve, et conduit sa flotte et son armée jusqu'au Weser. Cette année, son consulat fut illustré par de plus grands succès encore. On apprit que, traversant les contrées occupées par les plus redoutables nations de la Germanie, les Usipiens, les Chérusques, les Suèves, les Sicambres, les Chauques, il était parvenu avec ses soldats, sans aucune perte notable, jusqu'à l'embouchure de l'Elbe<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.* I, 3 et 33. Velleius Paterculus, II, 66. -- <sup>2</sup> Tacite, *Ann.* XIII, 53. Velleius Paterculus, II, 97. -- <sup>3</sup> Dion Cassius, LV, 1, p. 770.

Au-delà de ce fleuve commençait alors la Sarmatie, et l'on croyait déjà voir la redoutable Germanie entièrement domptée et réduite en province romaine. En effet, Drusus avait fait parmi les Germains un grand nombre de captifs qui avaient été vendus comme esclaves; il avait placé des garnisons et des corps d'observation sur les bords du Weser et de l'Elbe; il avait construit des ponts sur le Rhin et plus de cinquante forts. Des flottilles, stationnées de distance en distance, contenaient les populations des deux rives. La forêt Hercynienne, jusqu'alors inaccessible aux Romains et l'objet de leur effroi, avait été explorée. Enfin, dit un ancien historien, la paix était si profonde en Germanie, que les hommes et le pays semblaient changés, et que le ciel même y paraissait plus doux et plus serein <sup>1</sup>.



Durant ces loisirs d'une paix accompagnée de la gloire et des triomphes de la guerre, on s'occupait vivement à Rome de beaux-arts, de littérature, surtout de poésie et de représentations théâtrales. Catulle, Virgile, Varius, Tibulle, Gallus et Propertius n'étaient plus; de tous les poètes qui, sous la domination d'Auguste, acquirent une grande renommée, Horace seul était resté. La réputation d'Ovide commençait, et un nombreux essaim de jeunes poètes, imitant sa manière facile et brillante, multipliait les productions littéraires. Déjà la poésie, après s'être élevée au plus haut degré de perfection, touchait à sa décadence

Le but des arts est de plaire; et comme les plus pures, les plus inépuisables jouissances de l'homme sont celles qui tiennent à sa nature intellectuelle, jamais les arts ne produisent de plaisir plus vif que quand ils émeuvent l'imagination, et quand, par elle, ils donnent à l'âme le sentiment de son immatérialité.

<sup>1</sup> Florus, IV, 12. Tite-Live, *Építome*, CXL.

La peinture, la sculpture, la musique et même l'architecture, ne font sur nous une impression profonde que quand elles produisent cet effet ; c'est plutôt comme symbole de nos idées, de nos sentimens, que comme imitation matérielle, qu'elles nous plaisent. Aussi voit-on ces arts se dégrader et dépérir quand ils se bornent à plaire aux sens. Plaire aux sens est, pour les arts, la première condition de leur perfection ; mais ce n'est pas leur unique, leur principale destination. Les arts sont les produits de l'âme et de l'intelligence de l'homme, et c'est à cette source divine qu'ils veulent retourner. La poésie est un art qui, sous ce rapport, diffère de tous les autres, en ce qu'il n'a presque rien à démêler avec les sens, et qu'il s'adresse directement au cœur, à l'âme et à l'imagination. Mais, comme tous les autres arts, avant tout il doit plaire, il doit charmer. Par la même raison, ainsi que tous les autres, il ne peut se passer de variété ; car les mêmes impressions souvent répétées, les mêmes émotions souvent produites, perdent leur puissance. Pénétrés de ce sentiment, les poètes aussi bien que les artistes qui succèdent aux grands génies à qui il a été donné de produire des modèles presque parfaits, s'en écartent. C'est en vain que la critique les juge et les blâme avec sévérité ; pourvu que quelque talent se joigne à leur audace, le public, avide aussi de nouvelles jouissances, les approuve, les encourage : alors commencent la corruption du goût et la décadence de l'art.

On a voulu considérer les différentes phases de l'histoire des peuples comme les différents âges de la vie humaine. Oui, sans doute, la vie des nations et celle des individus qui les composent, se ressemblent en ce point, qu'elles doivent l'une et l'autre, par l'effet du temps, grandir, décroître et s'anéantir. Tout ce que l'homme enfante est périssable ; mais il faut reconnaître aussi que la prospérité et la décadence des peuples ne sont pas soumises à des lois nécessaires et progressives, pareilles à celles qui régissent notre nature physique, ni assujetties dans leurs vicissitudes de vie et de mort à des inter-

valles de temps dont les plus longs termes sont infranchissables et mesurés d'une manière absolue. Rien de plus faux que ce fatalisme qu'on a voulu introduire dans l'histoire ; c'est, il est vrai, un moyen facile de s'éviter la peine d'étudier les faits dans leurs détails, que de les renfermer tous dans les dimensions d'un même cadre, et de leur assigner d'avance une place déterminée. Les événements qui ont eu lieu dans le monde, ceux dont nous sommes chaque jour les témoins, sont bien loin de pouvoir se classer avec cette régularité systématique. Les révolutions des peuples, leur mode d'existence varient à l'infini, selon l'influence des causes, par elles-mêmes très-variables, qui agissent sur eux.

Ainsi la poésie a fleuri chez les Grecs, dans toute sa splendeur, durant les époques les plus agitées de leur orageuse liberté, et, après tant de siècles, le flambeau qu'elle a allumé excite encore par son éclat l'admiration de l'univers civilisé. Ce flambeau s'éteignit, ou ne jeta plus que de faibles lueurs, du moment que la Grèce fut asservie sous la domination d'un seul homme, quoique cet homme fût Alexandre, l'élève d'Aristote et le plus magnifique rémunérateur de tous les talents.

A Rome, au contraire, on ne vit la poésie atteindre la perfection et les beaux-arts se développer que lorsque la liberté fut anéantie, que le sénat et les comices furent asservis et devinrent les instruments de la puissance d'un seul homme.

D'où vient cette différence entre ces deux peuples ? Leur histoire nous l'apprendra.

En Grèce, la gloire militaire, la prospérité, les richesses, la civilisation, tout fut le résultat de la liberté. C'est par elle que ses habitants repoussèrent les Perses, qu'ils firent des conquêtes, et qu'ils établirent au loin des colonies dans l'Archipel, en Asie, en Afrique, dans les Gaules, et surtout en Sicile et dans le midi de l'Italie, qui prit le nom de Grande-Grèce. Avec les faits héroïques et les progrès de l'art de la guerre, de la navigation et du commerce, se produisirent aussi

les hommes de génie qui élevèrent si haut la gloire littéraire des Grecs. Tout fut chez eux national, tout naquit du développement de leurs institutions religieuses et politiques, de leur organisation sociale. Leur premier poëme épique est le récit de leurs premiers exploits; la tragédie est la représentation animée de leurs fêtes religieuses. Elle ne puise ses sujets que dans l'histoire primitive des Grecs; aussi fut-elle d'une majesté, d'une simplicité, d'un naturel, d'une vérité pathétique qu'aucun autre peuple n'a égalée. Il en fut de même de la comédie, qui trouva ses plus puissants moyens de ridicule dans le tableau vivant et spirituel des abus de ces mêmes institutions, auxquelles Athènes était redevable de son élévation, et qui devaient bientôt précipiter sa chute. Par les sarcasmes d'un bouffon, le peuple d'Athènes rassemblé dans des amphithéâtres apprit à se connaître; des révélations et des instructions politiques que n'auraient osé lui présenter ses orateurs, lui furent faites par la muse hardie de l'auteur comique, et il reçut en même temps, par la bouche des acteurs, des leçons de philosophie et de goût. Or, comme le peuple était souverain et qu'il gouvernait par lui-même, la comédie, destinée à éclairer son intelligence et à réformer ses mauvais penchants, eut à Athènes une importance et un intérêt qu'elle n'a jamais retrouvés depuis.

L'ode dut aussi aux éclatantes victoires des jeux Olympiques ses plus sublimes inspirations.

Les beaux-arts furent, comme la poésie, dévoués tout entiers à la patrie. C'est pour élever des temples aux dieux de la Grèce et pour retracer les hauts faits des citoyens, c'est pour orner leurs places publiques, que l'architecture, la peinture et la sculpture enfantèrent leurs plus beaux chefs-d'œuvre.

Quand la liberté hellénique fut anéantie et que la tribune aux harangues devint silencieuse, les chœurs tragiques n'osèrent plus proclamer les sentences des dieux contre les tyrans, la comédie n'osa plus se moquer du pouvoir, et les Muses désér-

tèrent l'Olympe. Le génie poétique, en Asie et en Sicile, jeta bien encore quelques lueurs, mais dans des genres secondaires qui n'avaient plus aucun rapport avec les institutions religieuses et politiques du pays, tels que les idylles ou la poésie pastorale; puis il s'éteignit.

Rome deux fois prise, échappée à la pitié des Étrusques et au fer destructeur des Gaulois, fut, dès le principe, placée dans des circonstances différentes de celles où Athènes s'était trouvée dans ses commencements. Elle eut à lutter longtemps contre les petits peuples guerriers qui l'entouraient, et ensuite contre Annibal. Par cette raison, son organisation primitive fut toute militaire, et sa constitution aristocratique. A peine Rome eut-elle heureusement terminé les guerres qui avaient menacé de l'anéantir, qu'elle étendit sa domination dans toute l'Italie, et que ses armées rencontrèrent dans le Midi les colonies que les Grecs y avaient formées. Rome s'incorpora ces peuples qui parlaient une langue plus perfectionnée que la sienne, la langue d'Homère et de Platon. Les conquêtes des Romains en Orient versèrent en quelque sorte la Grèce entière sur l'Italie. Les grammairiens, les poètes, les philosophes grecs, les hommes de tous les états et de toutes les professions, se rendaient à Rome pour y faire fortune, ou pour traiter des affaires de leur patrie. La civilisation grecque s'infusa en quelque sorte dans la civilisation romaine, avant que celle-ci, encore grossière, eût eu le temps de recevoir la forme que lui auraient imprimée ses institutions et son génie. Ainsi, à Rome, la littérature nationale, encore faible et pauvre, fut promptement étouffée par cette littérature étrangère, si forte, si riche et si brillante. Les atellanes licencieuses qui peignaient les mœurs des campagnes, les poèmes saturniens qui tenaient à la religion des Osques et des Latins, firent place aux tragédies d'Andronicus, aux comédies de Plaute, traduites ou imitées du grec.

La littérature dramatique est celle qui se développe la première et qui enfante chez tous les peuples le plus grand nombre

de productions. On ne doit pas s'en étonner : les représentations scéniques ne s'adressent pas au goût épuré de quelques lecteurs isolés et choisis ; elles sont un amusement et un besoin pour tous. Ce goût fut très-vif chez les Romains. Le sénat, qui en vit le danger, s'opposa long-temps à l'établissement d'un théâtre permanent. Pompée employa la ruse pour surprendre son consentement, et sa puissance pour le forcer à céder ; ce fut lui qui fit construire le premier théâtre de ce genre. Depuis, Rome s'enrichit encore de deux autres théâtres : celui de Balbus et celui de Marcellus. Ces trois magnifiques enceintes pouvaient contenir chacune de trente à quarante mille spectateurs<sup>1</sup>. Longtemps avant l'érection de ces théâtres, un grand nombre d'auteurs travaillèrent pour la scène ; ce qui nous reste de leurs œuvres, et les jugements que les anciens ont portés de celles que nous avons perdues, nous prouvent que plusieurs n'ont manqué ni d'invention ni de naturel, mais qu'ils n'ont égalé ni les génies dramatiques de la Grèce, ni ceux des temps modernes.

C'est qu'à Rome bien des causes s'opposaient à la perfection de l'art théâtral. Les pièces de théâtre n'étaient point représentées, comme chez les peuples modernes, dans de petites salles fermées, et en quelque sorte à huis clos, en présence d'un public choisi ; je dis choisi, car le public le plus vulgaire est encore choisi lorsqu'il paye pour écouter. Chez les anciens, les représentations théâtrales faisaient partie des fêtes publiques, qui se donnaient aux dépens de l'État, et tous les citoyens y participaient sans payer ; ils y assistaient en plein air, dans de vastes amphithéâtres recouverts de toiles pour les abriter contre la pluie ou les ardeurs du soleil. Là les spectateurs se trouvaient souvent réunis au nombre de vingt ou trente mille.

<sup>1</sup> Pline, *Hist. nat.* VIII. 7. Aurélius Victor, *de Region. urbis Romæ*, IX dans la *Notitia dignit.* de Labbe, p. 260. Dion Cassius, XLIII, 49. Suetone, *August.* XLV ; *Claud.* XXI. Plutarque, *Vie de Marcellus*, LI. Tacite *Ann.* XIV, 19. Ovide, *Trist.* III, 12, 13.



La religion des Romains, plus sévère que celle des Grecs, ne pouvait pas, comme chez ces derniers, prêter sa pompe et sa majesté à la muse du poète, et celle-ci se trouvait réduite à ses seules ressources pour émouvoir et intéresser la nombreuse assemblée réunie dans une trop vaste enceinte. A une si grande distance des yeux et des oreilles, le rire de Thalie, ses grâces légères, ses reparties vives ou plaisantes, si l'on n'avait pas emprunté le secours des masques qui servaient en même temps de porte-voix, se seraient évanouis et auraient été perdus dans l'espace. Une autre cause encore mettait chez les Romains au génie dramatique des entraves que les auteurs grecs n'ont point connus. Tant que l'aristocratie régna, jamais elle ne permit que les poètes s'attaquassent à ses ridicules ou à ses vices, et le poète Nævius fut puni pour avoir eu cette audace. Le poète comique ne pouvait donc diriger ses sarcasmes que contre les esclaves ou les parasites, et il était alors obligé de dégrader l'art par des plaisanteries aussi ignobles que ceux qui les lui suggéraient. Il ne lui restait donc plus d'autre moyen pour intéresser la classe élevée, que de se jeter dans les pièces à intrigues, ou dans les drames touchants, comme fit Térence, et de s'éloigner ainsi de la vraie comédie, de celle qui peint les mœurs et les ridicules, et qui est l'image de la vie.

Rien ne fut changé à cet égard par l'établissement du principat. Les spectacles furent plus fréquentés, parce qu'Auguste multiplia les jeux et les solennités religieuses, mais ils étaient toujours donnés au peuple gratuitement, en présence des sénateurs et des chevaliers, qui occupaient les premiers rangs des spectateurs. La politique du gouvernement fut encore plus intéressée que du temps de la république à ce qu'aucune des classes de spectateurs ne se trouvât, sur la scène, immolée au rire insultant des autres classes. Aussi finit-on par préférer la pantomime et les danses, qui n'avaient point cet inconvénient et l'art théâtral déclina rapidement.

Il n'en fut pas de même des autres genres de compositions

littéraires, et nous avons vu le poëme didactique, le poëme épique, les poésies amoureuses, la poésie lyrique et philosophique, jeter chez les Romains un grand éclat durant l'heureux règne d'Auguste, et atteindre un degré de perfection qui n'a point été surpassé.

Lorsque la langue poétique d'une nation se trouve développée, enrichie par les inspirations des hommes de génie; quand toutes les heureuses alliances de mots ont été trouvées, quand les expressions énergiques, les tournures élégantes et vives ont été nombre de fois employées; quand il existe dans chaque genre des modèles, et qu'un grand nombre de vers, de phrases poétiques, sont dans la mémoire de tous ceux qui ont fait avec fruit leurs études, beaucoup de jeunes gens prennent, sans s'en douter, les résultats de leurs réminiscences pour ceux de leur imagination, et ils composent des vers avec une facilité malheureuse, qu'ils considèrent comme les indices d'un talent inné et d'une vocation. C'est alors qu'on voit paraître une foule de productions sans originalité. Ceux que la nature a doués de facultés créatrices ne craignent rien tant que de ressembler à cette tourbe d'imitateurs insipides; ils cherchent à se frayer des routes nouvelles, et en s'éloignant des modèles ils rencontrent souvent le bizarre et le faux. La médiocrité qui se précipite aussitôt à leur suite, incapable d'atteindre les beautés réelles qui font le mérite de leurs ouvrages, n'imité que leurs défauts; toute la littérature se déprave; le goût et la saine critique ne peuvent plus se faire entendre<sup>1</sup>.

### III

AN de Rome 745-746. Av. J.-C. 9-8. Age d'Horace 56-57.

On touchait à cette époque d'aberration et de décadence, lorsque Lucius Pison, le glorieux vainqueur des Thraces,

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. VI, § 4, 5, 6, t. I, p. 326-341.

ami intime d'Horace, se trouvait à Rome. Il avait fait de sa maison un lieu de réunion pour les hommes de lettres que Mécène, affaibli par une fièvre incessante, ne pouvait plus recevoir<sup>1</sup>.

Lucius Pison avait deux fils qui partageaient le goût de leur père pour la poésie, et, comme lui, faisaient des vers<sup>2</sup>. Il paraît que l'aîné avait même composé des tragédies; c'était le début ordinaire des jeunes gens en littérature<sup>3</sup>. Pline le Jeune n'écrivit-il pas une tragédie grecque à l'âge de quatorze ans? Les épîtres adressées à Florus et à Auguste avaient rendu Horace aussi célèbre comme critique que comme poète. Parmi les personnages avec lesquels il était lié, ceux qui nourrissaient l'espoir de s'illustrer par leurs vers le consultaient, soit sur leurs propres poésies, soit sur celles des autres, et ses jugements étaient cités comme autant d'oracles dictés par le goût. Dans cette famille toute littéraire des Pisons, il était fréquemment sollicité de s'expliquer sur de tels sujets, et les premiers essais des deux jeunes poètes lui furent communiqués, ainsi que les fruits des loisirs du père. Ce fut à cette occasion qu'il adressa à Lucius Pison et à ses fils qui, selon lui, se montraient dignes de marcher sur ses traces, *pater et juvenes patre digni*<sup>4</sup>, cette fameuse épître à laquelle ses éditeurs anciens ont donné le nom pompeux d'*Art poétique*. Il s'y propose de dissuader les jeunes Pisons de faire des vers si telle n'est pas leur vocation, et il leur trace les règles à suivre pour y réussir si, obéissant à l'impulsion du talent, ils se sentent entraînés dans cette carrière par un penchant invincible. Horace, dans cette pièce, la plus longue de toutes celles qu'il a composées, ne s'est

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. XIII, § 6, l. 2, p. 299; liv. XIV, § 10, l. 2, p. 368. — <sup>2</sup> Porphyryon, ad *Horat. Art. poet.* 1: *Ipse Pison poeta fuit et studiorum liberalium antistes*. Cf. Braunhard, t. 2, p. 433, et Streuber, de *Q. Horat. epist. ad Pisonem*, *Basilie*, 1839, p. 88 et 100. — <sup>3</sup> *Scriptit enim Pison tragedias*, dit le scoliaste de Cruquius, *Horat.* édit de 1611, p. 635. Pline le Jeune, *Epist.* VII, 4. Masson, *Plinii vita*, p. 14. — <sup>4</sup> Horace, *Ars poetica*, 24. Dans le vers 292, par l'expression *Pompilius sanguis*, il est fait allusion à l'antiquité de la noblesse de cette famille, qui prétendait tirer son origine de Numa Pompilius.

pas permis une seule digression étrangère aux motifs qui la lui firent écrire ; mais il a usé avec une grande latitude de ce qu'il regardait comme le caractère essentiel du genre de l'épître, la facilité de produire familièrement et sans beaucoup d'ordre les pensées que le sujet lui présentait, et d'obéir sans effort au courant de ses inspirations.

Horace n'affichait pas la prétention de tracer des règles absolues, invariables. Son but n'était pas général, mais spécial ; non pas universel, mais national. Il adresse son épître à des jeunes gens qui probablement se laissaient égarer par de fausses doctrines en littérature ; il veut les en garantir et les prémunir contre l'exemple de ceux qui donnent dans le même travers. Son style familier, son allure vagabonde, rappellent la parole et l'accent d'un homme qui cause avec entraînement, avec verve ; mais ce n'est, ni dans la forme, ni dans le fond, l'attitude imposante d'un professeur qui enseigne : cependant c'est toujours la même idée élevée du vrai poète, et un sentiment de l'utilité de la poésie qu'il a déjà manifesté dans son épître à Auguste. Après avoir rappelé les miracles d'Orphée et d'Amphion, qui, prêtres et interprètes des dieux, firent sortir les hommes des forêts et leur inspirèrent l'horreur du sang et d'une affreuse nourriture, *victu fædo*, puis les réunirent dans l'enceinte des villes, Horace trace en quelques vers l'histoire de la poésie, et montre tout le bien dont l'humanité lui est redevable.

• Distinguer l'intérêt public de l'intérêt privé, le sacré du profane ; mettre un frein, par l'hymen, à l'amour vagabond ; prescrire aux époux leurs devoirs, bâtir des villes, graver les tables de la loi, tels furent les premiers bienfaits de la sagesse, dont la poésie était l'organe révéré, telle a été l'origine des divins honneurs réservés aux premiers poètes. Après eux le grand Homère et Tyrtée animèrent par leurs chants les mâles courages aux combats de Mars. Le ciel rendit ses oracles en vers ; en vers la philosophie traça les règles de la vie, et indiqua les

routes du bonheur. Plus tard, les Muses du mont Piérus charmèrent par leurs accents mélodieux les oreilles des rois; et, sur la scène, ces vierges célestes firent la joie et les délasséments du peuple fatigué par de longs travaux. Après de tels services, oseriez-vous rougir de la lyre des Muses et des chants d'Apollon?

« On s'est demandé si un bon poëme devait son mérite à l'art ou à la nature. Le génie ne peut rien sans l'étude; l'un a besoin du secours de l'autre, et il faut qu'il se fasse entre eux une alliance intime ».

Horace, se défiant de la vocation poétique de l'ainé des fils de Pison qu'il avait principalement en vue dans ses instructions, cherche à lui persuader que la carrière du barreau et de l'éloquence convient bien mieux que l'art des vers à son rang et à sa naissance; puis, usant du droit que lui donne sa grande réputation de poëte et de critique, il l'apostrophe en ces termes :

« Premier rejeton d'une illustre famille, déjà riche d'instruction, vous dont la voix d'un père forme le goût et mûrit la raison, écoutez et retenez bien ce que je vais vous dire. Dans certaines choses, la médiocrité peut être tolérable, et même elle est permise. Tel jurisconsulte, tel avocat, est loin du savoir d'Aulus Cascellius ou de l'éloquence de Messala, et cependant il a son prix. Mais qu'un poëte soit médiocre, c'est ce que ne souffrent ni les dieux, ni les hommes, ni les colonnes [des libraires] ».

Ici Horace a le mérite de mettre en évidence un des hommes les plus célèbres de son temps, non pas seulement par son savoir et son esprit, mais plus encore par son courage et l'indépendance de son caractère. Les triumvirs s'étaient adressés à

<sup>1</sup> Horace, *Epist. ad Pisones*, 396-407. Braunhard, t. 2, p. 479. Orelli, t. 2, p. 645. — <sup>2</sup> Horace, *Ars poetica*, 366-373. Braunhard, p. 477. Orelli, t. 2, p. 641. C'est sur ces colonnes qu'on annonçait les livres à vendre. Les *pila* de la satire I, 4, 71, sont la même chose que ces *columnæ*.

Aulus Cascellius, comme au plus habile des jurisconsultes, pour dresser la formule nécessaire au partage et aux donations des biens confisqués sur les proscrits. Mais Cascellius ne se contenta pas de refuser à ces terribles usurpateurs ce qu'ils lui demandaient : il osa, même au péril de sa vie, motiver son refus sur ce que ces confiscations, ces partages, avaient de contraire aux lois. Sous le principat d'Auguste, il conserva son franc parler comme il l'avait eu sous la dictature de César et dans les beaux temps de la république. Ses amis, craignant que ses discours ne l'exposassent au ressentiment de l'empereur, voulaient l'engager à se taire. « Non, disait-il, j'ai deux choses qui paraissent amères à tous les hommes, mais qui m'affranchissent de toute crainte : je suis vieux et sans enfants <sup>1</sup>. »

Il y a deux jurisconsultes célèbres qui ont porté le nom de Cascellius, et qu'on a souvent confondus. Celui dont Cicéron a parlé dans l'oraison pour Balbus <sup>2</sup>, et qui fut questeur en 633, n'est pas le nôtre ; mais il est peut-être son père <sup>3</sup>. Le Cascellius qu'Horace a connu, et dont nous venons de rapporter un si beau trait de courage civique, était, non-seulement comme le questeur, célèbre par sa science profonde en jurisprudence, mais renommé aussi par son amabilité et les saillies de son esprit <sup>4</sup>. On composa sous son nom un livre de *bons mots* (*Benedicta*), que le bibliothécaire du portique d'Octavie, C. Melissus, mit à profit dans son recueil intitulé : *Facéties* (Joci) <sup>5</sup>.

C'était un grand honneur pour Cascellius d'être placé par Horace dans une même comparaison avec cet illustre ami de notre poëte, Valérius Corvinus Messala, l'une des plus grandes illustrations de Rome <sup>6</sup>. Nous ignorons si Aulus Cascellius

<sup>1</sup> Valère-Maxime, VI, 2, 12. Macrobe, *Saturn.* II, 6. — <sup>2</sup> Cicéron, *pro Balbo*, 20. Valère-Maxime, *de Dictis*, VIII, 12, 1. Rectifiez la note qui, dans l'édition de Lemaire, fait à tort de ce personnage le même que celui d'Horace. — <sup>3</sup> Weichert, *Lectiones Venusinae*, p. 33 (au lieu de A. v. 732, lisez A. v. 633). — <sup>4</sup> Macrobe, *Saturn.* II, 6. Quintilien, *Inst. orat.* VI, 3, 67. — <sup>5</sup> Suétone, *de Illustr. gramm.* 21. — <sup>6</sup> Horace, *Carm.* III,

existait lorsque Horace écrivit son épître; mais il est sûr que Messala vivait encore et qu'il survécut longtemps à notre poète, puisqu'il atteignit l'âge de soixante-douze ans <sup>1</sup>. Quintilien cite comme autorité ses écrits sur la grammaire, et comme des modèles les exordes de ses plaidoyers <sup>2</sup>.

Pour mieux dégouter le jeune Pison de la manie des vers, Horace trace le portrait burlesque de celui qui en est possédé.

« L'homme que tourmente la lèpre, la jaunisse, le malheureux dont un vertige fanatique ou la colère de Diane ont égaré la raison, voilà l'image du poète maniaque. Tout homme sage l'évite et le fuit; les enfants seuls s'en amusent et le suivent étourdiment... On ne sait d'où lui vient cette rage de versifier: a-t-il souillé la cendre de ses pères? a-t-il, par un inceste, profané le lieu noirci par la foudre? Prenez garde, le voilà! Il s'est échappé. L'ours a rompu ses fers. Furibond, il déclame. Ignorants et savants, tous s'enfuient. S'il en saisit un seul, lecteur impitoyable, il s'acharne après lui et l'assassine de ses vers: c'est la sangsue qui ne lâche prise que gorgée de sang <sup>3</sup>. »

Mais, ainsi que je l'ai déjà dit, tout tendait à déprimer l'éloquence et à exalter la poésie. Dans ce beau dialogue sur les orateurs, qui est bien certainement, selon notre opinion, un des ouvrages de la jeunesse de Tacite <sup>4</sup>, les plus célèbres avocats veulent dissuader un de leurs confrères, Curiatius Maternus, bon poète, de la résolution qu'il avait prise de quitter le barreau pour la poésie; et Aper, l'un d'eux, parlant au nom de tous, fait ressortir avec beaucoup d'éloquence et de raison, les avantages de la profession d'orateur sur celle de poète.

7; *Sat.* I, 6, 42; 110, 85. Voy. ci-dessus, liv. I, § 2, t. 1, p. 1, et liv. VIII, § 1, p. 467. — <sup>1</sup> Pline, *Hist. nat.* VII, 24. Ovide, *de Ponto*, I, 8, 27. Masson, *Ovidii vita*, p. 127. De Burigny, *Mémoire sur l'alerius Messala*, Acad. des Inscriptions, t. 34, p. 99. — <sup>2</sup> Quintilien, *Inst. orat.* I, 7, 23; IV, 18. — <sup>3</sup> Horace, *Ars poet.*, fin. Braunhard, t. 2, p. 486. Orelli, t. 2, p. 654. — <sup>4</sup> Voy. les judicieuses réflexions de Dureau de la Malle, sur ce dialogue dans sa trad. de *Tacite*, 1790, t. 3, p. 385.

Mais Maternus répond : « J'ai résolu de rompre avec les travaux du Forum ; cette foule de clients, ces cortèges, ce concours de visites n'excitent point mon envie. Ou parle de sécurité ! l'innocence protège mieux l'état d'un citoyen que l'éloquence. La poésie fut le berceau de l'éloquence ; elle en est le sanctuaire... La postérité n'honore pas moins Homère que Démosthène. La réputation de Sophocle et d'Euripide n'est pas renfermée dans un cercle plus étroit que celle de Lysias et d'Hypéride. Vous trouverez aujourd'hui plus de détracteurs de Cicéron que de Virgile ; et nulle harangue d'Asinius ou de Messala n'a eu l'éclat de la *Médée* d'Ovide ou du *Thyeste* de Varius. Il n'y a pas jusqu'à la vie même des poètes, ce bonheur d'habiter avec soi, que je ne préfère à la vie toujours inquiète, toujours orageuse de vos orateurs. Vous avez beau me vanter les consulats où les auront élevés leurs luttes et leurs périls : j'aime mieux la solitaire et paisible retraite où se recueillait Virgile, et d'où pourtant il sut attirer sur lui et la faveur d'Auguste et les regards du peuple romain ; témoin les lettres d'Auguste, témoin ce peuple lui-même, qui, apercevant un jour au spectacle ce grand poète, dont il venait d'entendre reciter les vers, se leva d'un mouvement unanime, et lui rendit les mêmes honneurs qu'au maître de l'empire <sup>1</sup>. »

Horace cherche à prémunir le jeune Pison contre les flatteurs qu'attirent toujours le rang et les richesses, et il lui conseille de ne pas se hâter de mettre au jour ses productions.

« Vous, Pison, je le sais, vous ne direz rien, vous n'écrirez rien en dépit de Minerve ; votre raison, votre esprit, m'en répondent. Si pourtant un jour il vous arrive d'écrire, soumettez votre œuvre à la censure de Mécius, à celle de votre père, à la nôtre. Que l'ouvrage ensuite dorme neuf ans, enfermé dans le coffret. On rature à loisir les pages inédites ; un mot lâché ne revient plus <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Tacite, *de Orat.* 12. — <sup>2</sup> Horace, *Ars poet.* 387. Braunhard, t. 2, p. 479. Orelli, t. 2, p. 643.



Le conseil de garder toute composition littéraire, quelle qu'elle soit, pendant neuf ans, n'a pas été compris; on l'a considéré comme un principe général, tandis qu'au contraire c'est un avis donné au jeune Pison particulièrement, qui devait avoir, au plus, dix-sept ou dix-huit ans lorsque Horace écrivait cette épître, puisque son père, né en 703, n'avait pas plus de quarante et un ans. Horace a simplement voulu dire qu'on ne devait pas se produire en public, comme auteur, avant vingt-quatre ou vingt-cinq ans, et qu'on devait garder ce qu'on avait composé avant cet âge, comme des fruits précoces, non encore arrivés à leur maturité. Et lui-même n'avait-il pas donné cet exemple? En effet, il n'a rien laissé paraître des vers grecs qu'il dit avoir écrits dans sa première jeunesse, concurremment, sans doute, avec quelques petites poésies latines. Les premières compositions qu'il mit au jour datent de l'époque où il avait vingt-trois ou vingt-quatre ans.

Quant à Mécius, dont il est fait mention au vers 387, c'est ce même Spurius Mécius Tarpæ, qui est cité dans le vers 38 de la satire dixième du livre 1<sup>er</sup>; et ici les scoliastes ne transportent pas dans l'âge d'Auguste l'institution d'un tribunal de censure pour les pièces de théâtre, qui n'eut lieu que sous Néron: ils nous donnent Mécius pour ce qu'il était réellement, c'est-à-dire pour un ami d'Horace et un excellent juge en poésie<sup>2</sup>.

Afin de faire discerner au jeune Pison la différence d'un ami sincère avec un flatteur complaisant, Horace rappelle de quelle manière ce Quintilius, si regretté de lui et de Virgile,

<sup>1</sup> Cf. Horace, *Sat.* I, 26, 38; Acron, ad *Horat.*, v. 38, et Porphyrius, *ibid.*, v. 38, dans Braunhard, t. 2, p. 118; Orelli, t. 2, p. 139 et 644; Heindorf, *Horat. satiren*, p. 216. — <sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. VI, § 10, p. 380. Acron et Porphyrius, ad *Horat. Art. poet.*, v. 387. Braunhard, t. 2, p. 479. Weichert, *Poetarum latin. reliq.*, p. 334, note 3, jusqu'à la page 336. Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 10, p. 360. Orelli, t. 2, p. 644. Le scoliaste de Cruquius, ad *Horat. edit. Cruquii*, 1611, p. 615.

s'exprimait lorsqu'on le consultait sur une pièce de vers <sup>1</sup> :

« Si vous faites des vers, ne soyez pas dupe de ces faux amis cachés sous la peau du renard. Lisait-on quelque chose à Quintilius, il vous disait : « Corrigez ceci et cela encore. — Mais je ne puis faire mieux ; deux et trois fois je l'ai en vain tenté. — Alors, effacez, effacez, vous dis-je, ou remettez sur l'enclume ces vers mal forgés. » Aimez-vous mieux défendre l'endroit faible que de le corriger, Quintilius ne préférerait plus une seule parole, et il laissait l'auteur admirer sans rival sa personne et ses œuvres.

« Tel est un bon et judicieux critique : il reprend les vers lâches, condamne les vers durs, barre d'un revers de plume ceux qui sont négligés ; il élague les ornements ambitieux, oblige d'éclaircir ce qui est obscur, signale une équivoque, marque les changements à faire, et devient pour vous un Aristarque. Il ne dira point : « Pourquoi chagriner un ami sur des riens ? » Ces riens sont des choses sérieuses ; ils ont de tristes conséquences, puisqu'ils peuvent faire d'un honnête homme un être ridicule, et le livrer sans retour à la risée publique <sup>2</sup>.

« Noble sang de Numa, condamnez tout ouvrage qui n'a point été chargé de ratures, dix fois corrigé, et que de longues veilles n'ont point mené à la perfection <sup>3</sup>. »

Horace dit *sang de Pompilius* ; sur quoi Acron et Porphyriion remarquent que Numa Pompilius eut un fils nommé Calphus, d'où les *Calphurnii Pisones* sont issus ; mais le nom des Pisons était *Calpurnius*, et *Calpur* est le nom que le scoliaste de Cruquius donne au fils de Numa <sup>4</sup>.

C'est en les accompagnant, en les entremêlant, en les faisant

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 26, t. 1, p. 514. Cf. Eusebe, *Chronicon Olymp.* 189, l. Heyne, *Excursus* II, de Varo, *eclog. Virgilii.* — <sup>2</sup> Horace, *Ars poet.*, 438-452. Braunhard, t. 2, p. 484. Orelli, t. 2, p. 650. — <sup>3</sup> Horace, *Ars poet.* 292. Braunhard, t. 2, p. 469. Orelli, t. 2, p. 630. — <sup>4</sup> Cf. Acron et Porphyriion, *ad Horat. Artem poet.* 292, dans Braunhard, t. 2, p. 469, et le scoliaste de Cruquius, *Horat.*, 1811, p. 632.

suivre de ces loyaux avertissements propres à détourner les Pisons du rude sentier qui mène à la perfection poétique, qu'Horace a tracé pour eux les préceptes de l'art d'écrire; il leur indique les moyens propres à réussir dans chaque genre de composition, et à se garantir des écueils qui y sont attachés.

« Je dirai les sources où doit puiser le poète, ce qui forme et nourrit son talent; ce qui convient, ce qui ne convient pas; ou mène la perfection, où conduit l'erreur <sup>1</sup>. »

Le premier précepte développé est l'unité de composition, l'accord parfait de toutes les parties d'un ouvrage <sup>2</sup>.

Le second précepte est que le style soit assorti au sujet qu'on traite, qu'il réunisse la convenance, l'unité et l'harmonie<sup>3</sup>.

Le troisième précepte est qu'en cherchant à éviter un excès on ne tombe pas dans l'excès contraire, et qu'on se mette en garde contre les défauts souvent attachés aux qualités qu'on recherche.

« Illustre Pison, et vous, ses dignes fils, l'apparence du bien abuse fréquemment les poètes : je veux être concis, et je deviens obscur; je cherche la grâce, et je manque de nerf; je vise au sublime, et je me perds dans l'enflure. Redoutant la tempête, celui-ci rampe à terre; cet autre, pour varier, cherche le merveilleux et ne trouve que le bizarre; la peur d'un mal nous jette souvent dans un pire, si l'art ne nous guide <sup>4</sup>. »

Le quatrième précepte d'Horace est qu'il faut choisir un sujet proportionné à ses forces, approprié à la nature de son talent. A-t-on bien réussi dans ce choix, l'ordre, la clarté et le bonheur de l'expression ne nous manqueront pas <sup>5</sup>.

Le cinquième précepte est que, quant aux mots, il faut se conformer à l'usage; mais il est permis de créer des mots nouveaux, quand ils sont nécessaires pour exprimer des idées nouvelles :

<sup>1</sup> Horace, *Ars poet.* 306. Braunhard, t. 2, p. 471. Orelli, t. 2, p. 632. —

<sup>2</sup> Horace, *Ars poet.* 1-12. — <sup>3</sup> Ibid., 12-23. — <sup>4</sup> Ibid., 24-37. — <sup>5</sup> Ibid., 38-44.

ce qui doit se faire avec prudence, car liberté n'est pas licence.

« Pourquoi refuserait-on à Virgile et à Varius ce qu'on a accordé à Cæcilius et à Plaute? Pourquoi ferait-on un crime à Horace de ce qui a été permis aux Catons et aux Ennius? »

« Nous sommes destinés à la mort, nous et nos œuvres. Ce vaste bassin, monument royal, où Neptune, resserré dans la terre, protège les flots contre les aquilons; ce marais, si longtemps stérile, que sillonnait les rames, que féconde aujourd'hui la charrue et qui nourrit les cités; ce fleuve, autrefois si funeste aux moissons, désormais forcé de suivre un cours plus utile, tous ces ouvrages des mortels périront comme eux; et nous voudrions que les mots vécussent toujours, et conservassent leur grâce et leur éclat! Non, plusieurs sont tombés et se releveront; d'autres, qui règnent aujourd'hui, disparaîtront à leur tour, si l'usage l'ordonne ainsi, l'usage qui seul est le maître, l'arbitre, le régulateur du langage. »

Nous savons que l'art particulier de Virgile était de rajeunir, par l'heureux emploi qu'il en faisait, les expressions énergiques, mais vieilles, des anciens auteurs latins. « Ces vieux mots, dit Quintilien, brillent dans son ouvrage et y répandent ce goût de l'antiquité qui fait tant de plaisir dans la peinture, et d'où naît une certaine majesté que l'art ne saurait atteindre. » Pourtant Quintilien nomme, au nombre de ceux qui ont le plus emprunté à la langue grecque de nouveaux mots et de nouvelles constructions, Salluste, Virgile et Horace<sup>2</sup>; mais il dit aussi que les exemples de ces grands maîtres devinrent contagieux et furent poussés à l'excès: ce fut là une des causes de la décadence de l'éloquence et de la poésie<sup>3</sup>. « Ce qu'on pourrait exprimer simplement, dit cet habile rhéteur, nous l'enveloppons d'un grand nombre de paroles. Nous chargeons de plusieurs termes ce qu'un seul suffirait pour faire

<sup>1</sup> Horace, 46-59. — <sup>2</sup> Ibid. 45-72. Braunhard, t. 2, p. 438-442. Orelli. t. 2, p. 563. — <sup>3</sup> Quintilien. *Inst. orat.* IX, 3, 17. — <sup>4</sup> Ibid., VIII, *Premium*, 20-24.

entendre. Nous croyons qu'il vaut mieux insinuer adroitement les choses que de les dire ouvertement. Le mot propre nous déplaît ; rien ne nous paraît beau de ce qu'un autre eût dit comme nous. Les poètes les plus guindés sont ceux d'où nous empruntons des métaphores et des figures ; et nous pensons avoir mis bien de l'esprit dans nos ouvrages quand il en faut beaucoup pour les comprendre. Les mots autorisés par l'usage, purs, ornés, significatifs, ne nous conviennent plus ; il en faut qui sentent davantage l'antiquité, ou qui soient plus figurés, plus singuliers<sup>1</sup>. Cependant Cicéron avait déclaré nettement que le plus grand vice qu'un discours puisse avoir, c'est de trop s'éloigner de la manière ordinaire de penser et de parler ; mais Cicéron n'y entendait rien. C'est un auteur dur et barbare en comparaison de nous, qui n'aimons rien de ce que la nature a dicté<sup>2</sup>. »

En France, à une époque où la poésie et l'éloquence tendaient à décliner, le spirituel Berchoux a dit, avec plus de finesse que Quintilien :

La langue que parlaient Racine et Fénelon  
Nous suffirait encor, si vous le trouviez bon.

Horace, pour mieux combattre les partisans des siècles antiques et rendre justice au siècle présent, rappelle avec son art ordinaire les grands travaux publics qui ont illustré le règne d'Auguste. Acron et Porphyryon<sup>3</sup> ont fort bien remarqué que le vaste port dont parle notre poète, est le lac Avernus, converti en un port nommé *Julius* par Agrippa ; au moyen de la communication établie entre ce lac, le lac Lucrin et la mer<sup>4</sup>. Ce dernier lac n'était lui-même que la mer emprisonnée par une digue. Le tremblement de terre de 1538, justifiant la

<sup>1</sup> Quintilien, *Inst. orat.* VIII, *Præm.* 31. — <sup>2</sup> *Ibid.*, VIII, *Præm.* 26. — <sup>3</sup> Acron et Porphyryon, *ad Horat. Arten poet.* 65, dans Braunhard, t. 2, p. 441. Orelli, t. 2, p. 386. Le schollaste de Cruquius, p. 624, éd. de 1611. — <sup>4</sup> Suétone, *Oct. Aug.* 16. Velléius Paterculus, II, 79, 2. Strabon, *Geogr.* V, p. 245, t. 2, p. 290 de la trad. franç. Dion Cassius, XLVIII, 50, p. 565, éd. de Reimar. Cf. Cramer, *Ancient Italy*, t. 2, p. 159 et 160.

sentence du poète, a fait disparaître le lac Lucrin et les ruines de ces grands monuments. De même les marais Pontins, selon le témoignage des scolastes <sup>1</sup>, furent desséchés par Auguste. Depuis, ils se sont formés de nouveau et ont été de nouveau en partie desséchés <sup>2</sup>. Enfin, c'est à la dérivation du Tibre qui coulait auparavant dans le quartier du Vélabre, si l'on en croit les scolastes <sup>3</sup>, qu'Horace fait allusion quand il parle de ce fleuve qu'on a forcé de suivre un cours plus utile.

Le sixième précepte d'Horace est d'assortir au sujet qu'on traite le rythme, le mètre et le genre de vers qui y conviennent le mieux<sup>4</sup>.

« Si je n'ai ni le talent ni l'art de saisir le ton et les couleurs propres à chaque ouvrage, si même je ne les connais point, pourquoi me salue-t-on du nom de poète? Et pourquoi, par une honte déplacée, aimé-je mieux ignorer que d'apprendre <sup>5</sup>? »

Le septième précepte d'Horace est qu'il ne suffit pas que les vers d'un poème soient élégants, harmonieux, qu'ils charment l'oreille; il faut encore qu'ils touchent le cœur, qu'ils remuent l'âme, qu'ils expriment avec naturel les sentiments et les passions que le poète désire faire partager à ses lecteurs <sup>6</sup>.

Le huitième précepte d'Horace concerne particulièrement les auteurs dramatiques; c'est de ne prêter aux personnages historiques aucun discours, aucune action, qui ne soient d'accord avec leur caractère connu.

Si le sujet est de l'invention du poète, il aura soin de faire agir et parler tous ceux qu'il produit sur la scène conformément aux caractères qu'il leur a prêtés dans les premières scènes, de manière que, dans tout le cours de la pièce, ils se trouvent toujours d'accord avec eux-mêmes et avec l'idée qu'on

<sup>1</sup> Braunhard, t. 2, p. 441. — <sup>2</sup> Proni, *Dessechement des marais Pontins*, Paris, 1822, in-4°. — <sup>3</sup> Acron et Porphyrius, ad *Horat. Art. poet.*, dans Braunhard, t. 2, p. 441. Orelli, t. 2, p. 588. Le scolaste de Cruquius, p. 624. — <sup>4</sup> Horace, *Ars poet.* 73-98. — <sup>5</sup> *Ibid.*, 86-88. Braunhard, t. 2, p. 443. Orelli, t. 2, p. 588-592. — <sup>6</sup> Horace., *Ars poet.* 99-118.

s'en est formée<sup>1</sup>. Mais il vous sera plus facile de peindre, par des traits nouveaux, des caractères et des événements connus et déjà donnés par l'histoire ou la mythologie, que de revêtir de traits propres et individuels des personnages abstraits et des faits inventés et puisés par vous dans le domaine général et commun à tous de l'imagination humaine<sup>2</sup>. Si vous ajoutez aux sujets connus des inventions qui vous soient propres, que dans vos heureux mensonges le vrai et le faux soient si habilement mêlés qu'on ne puisse séparer l'un de l'autre; que le commencement, le milieu et la fin fassent un tout de même nature; que tout marche et concoure au dénoûment. N'annoncez rien avec emphase; n'embrouillez pas ce qui est clair; éclaircissez ce qui est obscur.

Le neuvième précepte d'Horace, qui n'est que la conséquence du précédent, est de faire agir et parler chaque personnage conformément à l'âge qu'on lui prête<sup>3</sup>.

Cette maxime donne occasion au poète de tracer cette charmante peinture des quatre âges de l'homme, qui a été imitée dans toutes les langues modernes, et avec bonheur par trois de nos poètes, Régnier, Boileau et Delille.

Le dixième précepte d'Horace, entièrement relatif à l'art théâtral, est qu'un auteur sache discerner ce qu'on doit mettre en scène ou en récit.

Il remarque que les actions trop horribles, comme les faits trop merveilleux ou peu croyables, doivent être confiées aux oreilles et éloignées des yeux<sup>4</sup>.

Le onzième précepte d'Horace concerne encore l'art théâ-

<sup>1</sup> Horace, *Ars poet.* 119-152. — <sup>2</sup> *Ibid.*, 128. Ce vers 128, *proprie communis dicere*, a été l'occasion de plusieurs dissertations, parmi lesquelles se distinguent celles du marquis de Sévigné, de Daclier, de Dumarsais. La dissertation du fils de Mme de Sévigné forme un petit volume in-12, intitulé : *Dissertation sur l'art poétique d'Horace*, Paris, 1618 (lisez 1698). Elle a été réimprimée avec celle de Dumarsais, dans les *Œuvres de Mme de Sévigné*, édit. de Montmerqué, 1820, in-12, t. 10, p. 472-511. — <sup>3</sup> Horace; *Ars poet.* 153-178. — <sup>4</sup> *Ibid.*, 179-188.

tral, mais tel que les anciens l'avaient conçu, tel que le nécessitaient les conditions matérielles - auxquelles il était soumis par la forme du théâtre, l'arrangement des décorations, la nécessité de se faire entendre d'une si grande multitude de spectateurs, et par l'existence obligée des chœurs. Les chœurs représentaient en effet le peuple ou l'opinion du grand nombre, qui, dans les anciennes républiques, exerçait une influence quelconque sur tous les événements, soit publics, soit privés, et contribuait à changer ou à affermir les résolutions prises. Ainsi donc il fallait aux anciens acteurs des masques à traits fortement prononcés pour qu'on pût reconnaître de loin un personnage, et des costumes assortis selon la nature des rôles, réduits à un type toujours semblable; des sorties et des entrées réglées de manière qu'on pût toujours deviner si un personnage résidait en ville ou venait de la campagne: de là l'emploi de la musique dans certaines parties du récitatif, de telle sorte que ces spectacles anciens paraissent avoir eu plus d'analogie avec notre grand opéra qu'avec tout autre genre de compositions scéniques des modernes. L'*Athalie* de Racine, si elle était représentée avec tous ses chœurs mis en musique, et toute la pompe théâtrale dont elle est susceptible, pourrait mieux que toute autre pièce moderne nous donner l'idée d'un spectacle antique, quoiqu'il en différât encore sous bien des rapports.

Pour des drames ainsi conçus, ainsi joués, Horace ne veut pas qu'il y ait ni plus ni moins de cinq actes, ni plus de quatre interlocuteurs sur la scène<sup>1</sup>. On a eu tort de considérer la première partie de ce précepte comme obligatoire pour notre théâtre. Cette division en cinq actes a été introduite chez les Romains par les grammairiens d'Alexandrie; les anciens auteurs grecs ne la connaissaient pas. Ils distinguent seulement dans la tragédie trois parties: le *prologue*, ou ce qui précède

<sup>1</sup> Horace, *Ars poet.* 189-266.



l'entrée du chœur ; *l'épisode*, ou tout ce qui est entre les chants du chœur ; *l'exode*, ou toute la partie du drame qui est après la sortie du chœur <sup>1</sup>.

On a bien compris que la seconde partie du précepte d'Horace n'était pas applicable à nos théâtres modernes, où les acteurs sont plus rapprochés des spectateurs que dans les théâtres anciens. Mais quand notre poète recommande de ne pas opérer le dénouement par des moyens extraordinaires ou surnaturels qui ne tiennent pas au sujet <sup>2</sup>, cette règle a été reconnue juste et bonne, même par ceux qui ne s'y sont pas conformés.

Horace, joignant les exemples et les critiques aux maximes et aux préceptes pour leur servir de développement, retrace brièvement dans ses vers l'histoire du théâtre chez les Romains. Les représentations scéniques s'y sont compliquées en raison de l'accroissement de la population, des richesses et du luxe.

Un genre de drame qui n'a point d'analogie dans nos temps modernes, occupe beaucoup notre poète : c'est la satire, sorte de pièce héroï-comique qui était dérivée du spectacle primitif des Romains, et qui tenait aux croyances religieuses des habitants de la campagne. Les divinités des bois, les faunes et les satyres en étaient les personnages obligés ; souvent on les introduisait dans la tragédie, et le dialogue devait alors tenir le milieu entre le style noble et le style familier sans bassesse ni trivialité <sup>3</sup>. Il veut que les satyres soient malins et railleurs, mais qu'ils plaisantent avec décence. Le héros brillant d'or et vêtu de la pourpre des rois ne doit pas, sans doute, de peur de ramper, se perdre dans les nues, mais il se gardera aussi de parler l'ignoble langage des tavernes. La tragédie, quand elle se montre au milieu des satyres libertins, doit, dans son allure gaie, mais modeste et retenue, ressembler à ces

<sup>1</sup> Aristote, *Poet.* 12, dans les *Quatre poétiques* de Ch. Batteux, t. 1, p. 98-100. — <sup>2</sup> Horace, *Ars poet.* 191. — <sup>3</sup> *Ibid.*, 220-239. Cf. Dacler, *Horace*, t. 10, p. 263-273. Orelli, t. 2, p. 617-620.

jeunes et belles matrones désignées par les pontifes pour danser en public, les jours de fêtes de la grande déesse <sup>1</sup>.

« Que les satyres, sortant des forêts, ne s'expriment pas avec la galanterie langoureuse de nos jeunes gens, comme s'ils étaient nés à Rome et élevés dans le Forum; mais qu'on n'entende pas non plus sortir de leur bouche des paroles immondes et grossières. Applaudis par les mangeurs de noix et de pois frits, ils choqueraient les sénateurs, les chevaliers, et tous les honnêtes gens qui ne décernent pas de couronnes à de pareils ouvrages <sup>2</sup>. »

Ainsi les mêmes nuances distinguent les mœurs et les habitudes des différentes classes dans tous les temps. A Paris, comme autrefois à Rome, le peuple mange et casse des noix au spectacle. Auguste un jour, ne pouvant supporter de voir dans l'amphithéâtre un chevalier romain imiter en cela les manières ignobles d'un prolétaire, lui fit dire que, quant à lui, lorsqu'il voulait dîner il retournait au logis; mais le chevalier, sans se déconcerter ni perdre un coup de dent, répondit : « Auguste ne craint pas qu'on lui prenne sa place <sup>3</sup>. »

Il ne nous reste aucune pièce du théâtre des Romains qui puisse donner une idée exacte des drames satyriques <sup>4</sup> qu'on composait encore au temps d'Auguste, où, au milieu des scènes tragiques, les divinités champêtres se mêlaient à l'action pour l'égayer, de telle sorte cependant que leur gaieté et leurs plaisanteries ne devaient pas faire oublier leur nature divine. Horace veut que dans ces sortes de pièces Silène lui-même s'exprime toujours comme le compagnon d'un dieu <sup>5</sup>. Lorsque les scènes étaient uniquement satyriques, la pièce ne différait de

<sup>1</sup> Cl. Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 10, p. 277. — <sup>2</sup> Horace, *Ars poet.* 244-250. Braunhard, t. 2, p. 465. Pour l'explication du vers 247, voy. Weichert, *Lectiones Venusinae*, p. 12 et 13. — <sup>3</sup> Quintilien, *Inst. orat.* VI, 3, 63. — <sup>4</sup> Toutes les recherches des érudits, si bien résumées par l'auteur des *Origines du théâtre antique*, t. 1, p. 306-320, n'éclaircissent pas mieux cette matière que la simple lecture des vers d'Horace. — <sup>5</sup> Horace, *Ars poet.* 239.

celles que Festus nomme *tavernières*<sup>1</sup> que parce que, dans ces dernières, on introduisait aussi des personnages de taverne et de la plus vile populace. Ces deux sortes de pièces étaient dérivées des atellanes antiques. Horace, qui prescrivit des règles pour les drames satyriques, a dédaigné d'en donner pour les *tavernières*, et il n'a point parlé des *exodes*, sortes de farces obscènes, qui paraissent avoir été des espèces de parodies des sujets tragiques<sup>2</sup>. Les anciens avaient, dans leur mythologie et dans ses nombreux personnages, des caractères tout tracés et des moyens de diversifier leurs représentations scéniques qui nous manquent. Le petit nombre de pièces que nous avons d'eux ne suffit pas pour nous donner une idée de leur théâtre. Le *Cyclope* d'Euripide est la seule pièce qui nous reste des Grecs dans le genre satyrique. Des pièces romaines, qui paraissent avoir été toutes différentes de celles des Grecs, aucune ne nous est parvenue. Les vers d'Horace sont peut-être les seuls détails de l'antiquité qui puissent nous faire concevoir ce qu'elles étaient au temps d'Auguste.

On peut présumer que dans les *satyres* les personnages étaient toujours mythologiques, tandis que dans les *exodes* et dans les *tavernières* on voyait figurer ces caractères de convention, ces types primitifs du théâtre des Latins, le *Maccus* ou le *Bucco*, nos Gilles ou peut-être le Polichinelle de Naples; le *Manducus*, avec sa grande bouche et sa grande dent, notre Croquemitaine; le vieux *Pappus*, le Pantaléon vénitien; le *Casnar* des Osques, le Cassandre des modernes<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Horace y fait aussi allusion au vers 229. Cf. Festus, au mot *Togalarum duplex genus*, p. 571, édit. de Dacier, et p. 159, édit. de M. Egger. Sur les *Fabulæ tabernariæ*, cf. Donat, *Fragm. de comæd. et tragæd. Diomed.* 3, p. 487, Putsch. — <sup>2</sup> Dacier, *Horace*, t. 10, p. 270-275. — <sup>3</sup> Cf. Festus, au mot *Manducus*, p. 222, édit. de Dacier; Piaute, *Rudens*, act. II, sc. 6, v. 51; Juvénal, *Sat.* III, 174. Le passage de Juvénal prouve qu'un de ces personnages, probablement le *Manducus*, était de rigueur dans l'exode. Il est difficile de distinguer le *Maccus* du *Bucco*. Voy. ces deux mots dans Forcellini, qui a rassemblé tous les passages. *Casnar* signifie vieux en langue osque, dit Festus, au mot *Casnar*, p. 69, édit.

Le douzième précepte d'Horace est de conserver aux vers leur rythme et leur mètre <sup>1</sup>.

Notre poète fait connaître les règles du vers iambique et du trimètre, dont les autres mètres sont des combinaisons. Pour l'harmonie des vers, comme pour tout le reste, il faut, selon lui, étudier les Grecs, qui nous ont laissé des modèles en tout genre. « Il faut lire et relire sans cesse leurs écrits <sup>2</sup>... Les auteurs latins les ont imités heureusement; ils ont aussi osé abandonner leurs traces, et traiter des sujets tout romains. Dans la comédie comme dans la tragédie, ils ont fait quitter le pallium à leurs acteurs, et les ont revêtus de la toge et de la prétexte. Ils auraient porté loin la gloire des Muses latines, s'ils s'étaient donné le temps de polir leurs ouvrages <sup>3</sup>. »

A ces préceptes Horace mêle des considérations fondamentales et des recommandations diverses pour la perfection de l'art d'écrire et de toute œuvre littéraire.

Comme Démocrite prétendait qu'en poésie le génie réussit mieux que l'art, et qu'il faut bannir de l'Hélicon ceux qui sont dans leur bon sens, certains versificateurs laissaient croître leur barbe, recherchaient les lieux écartés et ne paraissaient jamais aux bains. « Sur moyen, en effet, ajoute Horace, de ne confier jamais au barbier Licinus une tête que les trois Anticyres ne guériraient pas <sup>4</sup>! »

Les scholiastes nous apprennent <sup>5</sup> que Licinus était un barbier très-riche que César avait fait sénateur, pour le récompenser d'avoir pris parti contre Pompée. Ce fut sans doute un des premiers qu'Auguste fit sortir du sénat, quand il en entreprit la réforme.

de Dacier *Pappus* n'est peut-être que la traduction latine de *Casus*. Voy. aussi Forcellini, au mot *Pappus*, et Magnin, *Origines du théâtre*, t. 1, p. 331. — <sup>1</sup> Horace, *Ars poet.*, 251-262. — <sup>2</sup> Ibid., 268. — <sup>3</sup> Ibid., 285-294. — <sup>4</sup> Horace, *Ars poet.*, 294-308. Orelli, t. 2, p. 631. Braunhard, t. 2, p. 470-471. — <sup>5</sup> Acron et Porphyryon, ad *Horat. Art. poet.*, v, 301, dans Braunhard, t. 3, p. 470. Orelli, t. 2, p. 631. Le scoliaste de Cruquius, p. 632.

Anticyre, dont on voit les ruines près du village d'Aspra Spitia, était une ville de la Phocide, la Livadie moderne, située sur le golfe de Corinthe ou golfe de Lépante. Elle était fort renommée par son ellébore, plante en grande réputation chez les anciens pour guérir l'aliénation mentale. Strabon dit qu'il y avait encore deux autres Anticyres : l'une dans le canton de Malia, à l'embouchure du Sperchius ; l'autre chez les Loeriens-Ozoles. Produisaient-elles aussi de l'ellébore ? Horace le suppose, et toutes les trois ne lui paraissent pas de trop pour guérir ces poètes insensés <sup>1</sup>.

« En vérité, dit Horace, je suis bien maladroit de me purger de ma bile, au retour de chaque printemps ! personne, sans cette précaution, ne ferait un poème mieux que moi ; mais ce n'est pas la peine. Je serai donc comme la pierre à aiguiser qui ne coupe point, mais qui met le fer en état de couper : sans rien écrire moi-même, j'enseignerai comment on écrit. »

Et, en effet, il donne les meilleurs préceptes sur ce sujet ; il indique les moyens d'instruction, et tout ce qui est nécessaire pour former un bon poète, surtout un poète qui veut composer pour le théâtre.

« Le bon sens est la source et le principe de l'art d'écrire. Les livres socratiques vous fourniront le fond des choses, et, si votre sujet est bien conçu, les mots arriveront d'eux-mêmes. Celui qui a étudié ce qu'on doit à sa patrie, à l'amitié, les droits d'un père, d'un frère, d'un hôte, les devoirs du sénateur, les obligations du juge, les fonctions du général d'armée, saura donner à chaque personnage les traits qui le caractérisent. Étudiez la vie humaine sur les modèles vivants de la société ; peintre de la nature, saisissez le tableau de la vie, l'expression de la vérité. Souvent une pièce où les caractères intéressent, où les mœurs sont bien rendues, quoique écrite sans art, sans grâce et sans force,

Cf. Strabon, lib. IX, dont le texte est transcrit par Leake, *Travels in northern Greece*, t. 2, p. 544 ; Gell, *Itinerary of Greece*, 1819, in-12, p. 174, Chandler, *Travels in Greece*, t. 2, p. 30.

plaira mieux aux spectateurs et les amusera plus longtemps, que des riens sonores et des vers vides de pensées <sup>1</sup>.

« Les Muses prodiguèrent aux Grecs les dons du génie et les charmes de l'élocution, parce qu'ils ne furent jamais avides que de gloire. Mais l'amour du gain dessèche le cœur de nos jeunes Romains. Lorsqu'une fois cette rouille infecte l'esprit, n'espérons plus de voir éclore des vers dignes d'être parfumés d'huile de cèdre et conservés dans des coffres de cyprès <sup>2</sup>. »

Horace, à ce sujet, cite Albinus, usurier célèbre, qui trouve son fils suffisamment instruit, parce qu'après lui avoir demandé si de cinq onces on en ôte une, il lui répond : Un tiers d'as <sup>3</sup>.

« Poètes, voulez-vous instruire ou plaire, ou plutôt voulez-vous à la fois plaire et instruire, dans les préceptes, soyez courts : la maxime concise trouve l'intelligence plus docile et la mémoire plus fidèle ; l'une et l'autre rejettent tout ce qui surabonde. Que les fictions même nous charment par leur vraisemblance, et n'épuisent jamais notre crédulité<sup>4</sup>. Nos sévères sénateurs accueillent mal un ouvrage qu'on écoute sans profit, et une pièce trop sérieuse est repoussée par nos jeunes chevaliers. On emporte tous les suffrages quand on sait instruire et plaire, quand on unit l'agréable à l'utile<sup>5</sup>. C'est là le livre qui enrichira les Sosies, qui franchira les mers et fera vivre l'auteur dans un long avenir <sup>6</sup>. »

#### IV.

Telle est l'analyse de l'épître aux Pisons. Peut-être qu'Horace n'eut pas le temps de l'achever ; il est certain, du moins, qu'elle

<sup>1</sup> Horace, *Ars poet.* 309-332. Braunhard, t. 2, p. 471 et 472. Orelli, t. 2, p. 633, 635. — <sup>2</sup> Horace, *Ars poet.* 324-325. Braunhard, t. 2, p. 473. Orelli, t. 2, p. 636. Cf. Ovide, *Trist.*, lib. I, 1, 6-10. — <sup>3</sup> La livre romaine, *as* ou *libru*, était de 12 onces. Acron, ad *Horat. Ars poet.* v. 327. Braunhard, p. 473. Orelli, t. 2, p. 636. — <sup>4</sup> Horace, *Ars poet.* 333-339. Braunhard, t. 2, p. 473. Orelli, t. 2, p. 637. — <sup>5</sup> *Omne tulit punctum* ; cette expression d'Horace fait allusion à la manière de compter les suffrages par des points dans les assemblées du peuple. — <sup>6</sup> Horace, *Ars poet.* 341-346. Braunhard, t. 2, p. 474. Orelli, t. 2, p. 639.

ne fut pas publiée de son vivant. Si elle l'eût été, elle aurait accru le volume de ce second livre d'épîtres qu'il avait publié, puisque ce livre n'en contenait que deux, et que, par le nombre des vers, il était bien moins considérable que le premier. Il n'en fut pas ainsi : après la mort d'Horace on réunit en un seul livre, sous le nom d'épodes, les odes inédites qu'il avait laissées et les odes publiées séparément dans sa jeunesse, mais qu'il n'avait point admises dans ses quatre livres d'odes. L'épître aux Pisons entra nécessairement dans ce recueil posthume, et fut placée en tête. Comme on ne pouvait mettre ces épodes, ou ces odes inédites, qu'après le recueil entier des odes, il s'ensuivit que quand on réunissait les deux recueils, pour en former un seul, contenant toutes les poésies d'Horace, l'épître aux Pisons se trouvait placée immédiatement après les odes et avant les épodes. C'est ainsi que sont toujours rangées les œuvres d'Horace dans les plus anciens manuscrits, c'est ainsi qu'elles furent publiées primitivement<sup>1</sup>.

Mais, pour sauver ce que pouvait présenter de singulier une épître intercalée au milieu de deux recueils d'odes, on donna à celle-ci, à cause de sa longueur, le titre d'*Art poétique*<sup>2</sup>. Puis, lorsqu'on eut cessé de reproduire, par des copies séparées, le recueil des poésies posthumes et inédites pour compléter le recueil des poésies d'Horace publié par lui-même, et qu'on ne fit plus que des copies complètes, les grammairiens intelligents mirent l'épître aux Pisons ou l'*Art poétique* à la place qu'Horace lui-même lui aurait assignée, c'est-à-dire à la suite du second livre des épîtres et à la fin de son recueil. C'est-là, en effet, que ce poème se trouve placé dans les manuscrits les plus récents, et généralement dans les éditions imprimées, quoique dans

<sup>1</sup> Cf. Vanderbourg, *Notice des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, dans la trad. des *Odes d'Horace*, t. 1, p. 393; Bentley, *Horatius*, Lipsiæ, 1762, *præfat.*, p. 8; Achaintre, dans l'*Horace* de Le Batteux, t. 1, p. 79 Montfalcon, *Horace polyglotte, Notice des manuscrits d'Horace*, p. 116

—<sup>2</sup> Cf. Gérard Vossius, dans ses *Institutiones poetice*, cité par Sanadon, t. 7, p. 84, et par Dacler, t. 10, p. 81.

quelques-unes on ait conservé l'ordre des plus anciens manuscrits et mis l'*Art poétique* à la suite du poème séculaire, entre les odes et les satires<sup>1</sup>.

## V.

Les sarcasmes contre les mauvais poètes et contre les critiques ignorants et injustes abondent dans l'épître aux Pisons, ce qui ne permet pas de douter qu'un des principaux motifs qu'Horace eut en l'écrivant fut de se venger de ses ennemis, des détracteurs de ses écrits, des panégyristes des anciens, des contempteurs dédaigneux des ouvrages modernes, et de l'ennui que lui causaient les mauvais poètes. On y reconnaît le même esprit qui a dicté l'épître dix-neuvième du premier livre. Le sel âcre et mordant de la raillerie, dans ces deux épîtres, contraste avec le ton calme, les traits fins, inoffensifs, et légèrement malins de l'épître à Auguste. Celle-ci est un modèle parfait du genre et de l'urbanité qui en fait le caractère distinctif. Celle qui a été écrite pour les Pisons, et la dix-neuvième adressée à Mécène, au contraire, tiennent le milieu entre la satire et l'épître, et participent de la nature de l'une et de l'autre.

Il est évident aussi qu'Horace, dans l'épître aux Pisons, a eu pour but de réunir, de compléter tout ce qu'il avait déjà semé de préceptes sur l'art d'écrire dans ses satires et dans ses épîtres, et de donner des instructions particulières au jeune Pison pour les compositions dramatiques, que favorisaient la vogue et les goûts de l'époque.

Mais dès que cette épître parut, elle fut considérée comme une œuvre à part, également remarquable par la verve du poète et par la science et le jugement du critique. Elle devint un code littéraire, un manuel poétique et comme l'oracle des Muses, et l'admiration des lecteurs la décora du titre pompeux et magistral d'*Art poétique*. L'illustre rhéteur Quintilien la

<sup>1</sup> Voy. l'édit. de Christophe Landin, 1482, in-fol. p. CLVII, et celle de Glaréanus, 1543, in-fol. p. 144.



cite deux fois sous ce titre <sup>1</sup>. Charisius nous apprend que Térentius Scaurus, célèbre grammairien qui vivait au temps d'Hadrien, avait composé un commentaire sur l'*Art poétique* d'Horace <sup>2</sup>, et c'est encore sous ce titre que Symmaque et Sidoine Apollinaire <sup>3</sup> citent l'épître aux Pisons. Quintilien semble même voir dans cette épître un poème divisé en plusieurs parties <sup>4</sup>. En effet, il ne serait pas impossible d'y reconnaître trois parties distinctes.

Dans la première, du vers 1 au vers 118, Horace traite de l'art en général et de ses moyens.

Dans la seconde, il expose la théorie des divers genres de poésie en particulier, et il en trace l'histoire; cette partie s'étend depuis le vers 119 jusqu'au vers 332.

Dans la troisième, Horace traite de l'art par rapport au plaisir qu'il procure, à son but d'utilité publique, aux avantages que ceux qui le cultivent peuvent en retirer, et aux inconvénients qu'il peut entraîner pour eux. Cette partie s'étend depuis le vers 333 jusqu'au vers 476, qui est le dernier.

Mais, il faut l'avouer, Horace ne paraît pas s'être astreint dans l'épître aux Pisons, plus que dans ses autres épîtres, à un ordre systématique. Si on l'entrevoit dans son poème, c'est qu'il y a été conduit par la liaison des idées. On ne peut se dissimuler que, selon son habitude, impatient et dédaigneux de toute entrave, il rompt souvent cette liaison pour ne pas laisser échapper un précepte utile ou une digression intéressante. Il semble, en quelque sorte, toujours préoccupé de la crainte d'omettre quelque chose de ce qui peut contribuer au dessein qu'il a formé, qui est de donner les règles et de développer les principes de l'art d'écrire. Il considère cet art sous tous ses

<sup>1</sup> Quintilien, *Inst. orat.*, *Epist. ad Tryphonem*, 2, et lib. VIII, c. 3, § 60. — <sup>2</sup> Charisius, lib. II, dans les *Grammat. lat.* de Putsch, 1805, p. 182, 8, et 188, 17. Aulu-Gelle, *Noct. Att.* XI, vx. — <sup>3</sup> Symmaque, *Epist.* I, 4. Sidoine Apollinaire, 9, 226. — <sup>4</sup> Quintilien, *Inst. Orat.* VIII, 3, 60 : *Quale Horatius in prima parte libri de Arte poetica fingit.*

points de vue ; d'abord dans son essence et dans ses généralités, sous les rapports de l'unité <sup>1</sup> et de la forme <sup>2</sup>, sous ceux du langage <sup>3</sup>, sous ceux de l'harmonie <sup>4</sup> et de la couleur du style <sup>5</sup>; ensuite, dans ses divers emplois particuliers, selon les sujets qu'il faut savoir choisir <sup>6</sup>, et selon les règles que détermine chaque nature de sujet. Il développe ces règles par leur application à l'art dramatique et par l'histoire de cet art chez les Grecs et chez les Romains <sup>7</sup>, par le tableau de l'état où il se trouvait de son temps chez ces derniers <sup>8</sup>. Il nous semble qu'ensuite Horace se prescrit une marche parfaitement d'accord avec celle qu'il a suivie, quand il considère la poésie dans ses rapports extérieurs avec le but qu'elle doit atteindre, et relativement à son importance et à ses effets <sup>9</sup>; et quand après il l'examine dans ses rapports avec le poète lui-même, selon son génie, ses efforts plus ou moins grands, plus ou moins heureux, selon son aptitude à recevoir ou à rejeter les conseils de la critique, selon les honneurs qui l'attendent ou les ridicules auxquels il s'expose <sup>10</sup>.

## VI.

Les scoliastes et les grammairiens qui ont donné à cette épltre aux Pisons le titre d'*Art poétique*, ont aussi avancé que c'était un précis de ce qu'Aristote, Criton, Zénon, Démocrite et Néoptolème de Paros avaient écrit sur ce sujet <sup>11</sup>. Porphyryon insiste surtout relativement à ce dernier auteur <sup>12</sup>; et les préceptes qu'il en cite, pour les rapprocher de ceux qu'Horace donne dans son poème, prouvent que ce scoliaste

<sup>1</sup> Horace, *Ars poet.* 1-13. — <sup>2</sup> *Ibid.*, 25-37. — <sup>3</sup> *Ibid.*, 38-72. — <sup>4</sup> *Ibid.*, 73-85. — <sup>5</sup> *Ibid.*, 86-118. — <sup>6</sup> *Ibid.*, 119-135. — <sup>7</sup> *Ibid.*, 136-274; 276-288. — <sup>8</sup> *Ibid.*, 289-432; 333-346. — <sup>9</sup> *Ibid.*, 347-390; 408-452. — <sup>10</sup> *Ibid.*, 463-476. — <sup>11</sup> Porphyryon, ad *Horat. Ars poet.*, dans Braunhard, t. 2, p. 433, et dans l'édit. de Glareanus, 1548, p. 144. Dacier *Œuvres d'Horace*, t. 10, p. 81. — <sup>12</sup> Porphyryon, ad *Horat. Ars poet.*, dans Braunhard, t. 2, p. 420-430.

avait sous les yeux le traité de cet auteur. Le travail de Porphyriion sur l'*Art poétique* d'Horace peut être considéré comme un extrait précieux de Néoptolème de Paros, dont l'ouvrage est perdu. Il ne nous reste rien non plus des autres auteurs que les scolastes ont cités au sujet de l'*Art poétique* d'Horace, si ce n'est d'Aristote. Nous possédons, de l'*Art poétique* de ce dernier, une portion assez grande pour pouvoir assurer que les scolastes ont eu raison de dire qu'Horace a su mettre à profit l'étude qu'il en avait faite<sup>1</sup>, ainsi que de la Rhétorique de Cicéron et de son traité de l'Orateur.

## VII.

L'honneur que les anciens ont fait à l'épître aux Pisons de la considérer comme un poème didactique, comme un traité complet sur le sujet qu'elle embrassait, lui a valu, de la part des modernes, des critiques injustes et irréfléchies. On a jugé l'auteur de cette épître, non sur ce qu'il a fait, mais sur ce qu'il n'a pas voulu faire; et, comme ce qu'il n'a pas voulu faire a été exécuté avec succès par des poètes modernes, imitateurs et émules du poète de Vénouse, on a comparé son ouvrage avec leurs productions, et il en est résulté des opinions et des jugements également erronés.

Pourtant, puisque ces poèmes modernes existent, il est impossible d'éviter cette comparaison. Si, d'une part, l'épître d'Horace n'a pas l'étendue qu'elle aurait dû avoir, et que lui-même lui aurait donnée, s'il avait voulu en faire un poème sur un sujet aussi vaste; d'un autre côté, elle excède trop en longueur une simple épître, pour n'être pas considérée comme un petit poème.

Comparons donc ce poème avec ceux de même nature, qui ont valu à leurs auteurs une juste réputation : on les place au

<sup>1</sup> Cf. Streuber, de *Horatii Flacci ad Pisones epistola commentatio*, Basilie, 1839, p. 72-77.

nombre de leurs meilleures et de leurs plus célèbres productions, comme aussi on met cette épître d'Horace en première ligne parmi ses poésies familières, parce qu'elle est la plus riche en pensées, en poésie, en préceptes utiles. Aussi est elle le plus souvent citée.

Mais soyons brefs : rien de plus oiseux, suivant nous, que les longs développements donnés à des opinions qui ont pour but de motiver les préférences entre des productions analogues, mais non pareilles, toutes reconnues excellentes par le suffrage des siècles. Chacun, selon son goût particulier, formule en phrases plus ou moins élégantes, ses éloges et ses critiques, qui peuvent être également admises comme vraies ou comme fausses sans que pour cela les conclusions qu'on en tire soient démontrées.

Trois poètes seulement, dans la durée des siècles, ont, après Horace, traité en vers, avec succès, de l'art poétique. Jérôme Vida au seizième siècle, Boileau au dix-septième, Pope au dix-huitième; car le poème de celui-ci, intitulé : *Essai sur la critique*, est un véritable poème sur l'art poétique. Les préceptes qui nous enseignent à bien juger les ouvrages d'esprit, nous apprennent aussi à en composer de bons.

De ces trois poèmes, celui de Vida, malgré le jugement favorable de Scaliger, est incontestablement le plus faible. L'auteur a écrit en latin, et semble continuellement occupé à imiter la versification de Virgile; il est élégant, fleuri, abondant, mais verbeux; il oublie la plus essentielle des maximes d'Horace : « Dans vos préceptes, soyez concis <sup>1</sup>. »

Le poème de Boileau, par sa régulière ordonnance, par l'élégance et l'harmonie des vers, par l'art des transitions, par l'excellence des principes, s'est concilié tous les suffrages, même ceux des détracteurs de ce poète <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Horace, *Ars poet.* 336 : *Quidquid præcipies, esto brevis* — <sup>2</sup> M. Berriat Saint-Prix a rassemblé tous les jugements que l'on a portés sur l'*Art poétique* de Boileau, dans son excellente édition, t. 2, p. 161-168.

Pourtant, en comparant son ouvrage avec ceux d'Horace et de Pope, il me semble que Boileau manque de chaleur, n'est pas assez varié; que son expression, toujours élégante, toujours correcte, toujours claire, laisse à désirer plus de force et de concision.

On ne peut faire les mêmes reproches à l'*Essai sur la critique* de Pope. Ici les pensées, les maximes, les comparaisons, les saillies mordantes et spirituelles se pressent, se succèdent avec une étonnante rapidité. Quelle verve! quelle connaissance profonde des modèles! quelle maturité de jugement. Et cependant Pope n'avait pas vingt ans lorsqu'il composa ce poëme, peut-être son meilleur ouvrage. Il y a moins d'ordre et de régularité dans le poëme de Pope que dans celui de Boileau, mais il y en a plus que dans celui d'Horace. Si on ne peut accuser Pope de manquer de variété dans ses pensées et dans les détails de son poëme, on trouve, dans la manière de les traiter, une uniformité qui tient à la nature de son talent et aux penchants de son esprit. Les vers de Pope sont concis, corrects, énergiques, harmonieux, mais ils empruntent presque toujours leurs beautés, soit d'une double antithèse dans la pensée ou dans l'expression, soit de l'artificieuse cadence de leur double hémistiche. Cette manière, qui est aussi celle de notre Delille, a fait école en Angleterre comme en France; elle plaît et séduit d'abord, mais bientôt elle fatigue par la répétition du même artifice, ou si l'on veut, du même genre de beauté.

Horace ne procède pas ainsi. Que de facilité, de souplesse, de grâce, de nerf, dans son style! il semble toujours entraîné par ses pensées, par la chaleur qui l'aime; il marche, il s'avance, court comme au hasard; il s'adresse tour à tour à votre imagination, avec toute l'énergie de son feu poétique, à votre cœur, à votre esprit, dont il excite l'enthousiasme, dont il réveille la malice, dont il provoque les réflexions. Je donne donc, s'il faut l'avouer, la préférence à Horace sur ses trois rivaux; mais

en prononçant ce jugement ou plutôt cet aveu, je ne dois pas oublier de dire que Voltaire, qui est en cette matière la plus imposante autorité, après avoir rendu justice au poëme d'Horace, lui préfère le poëme français <sup>1</sup>.

Je n'ajouterai plus qu'un seul mot sur ce sujet : Scaliger, qui a composé un *Art poétique* en prose, où, selon Dacier, il s'attache à des minuties qui concernent plus les grammairiens que les poètes, traite avec une grande sévérité l'*Art poétique* d'Horace, et termine ainsi la critique qu'il en a faite : « Voulez-vous savoir ce que je pense de cet *Art poétique*? c'est un art enseigné sans art <sup>2</sup>. » J'ose affirmer que si ces paroles qui sont, sous la plume de l'hypercritique, une boutade injurieuse contre le poète de Vérouse, avaient été prononcées devant celui-ci par un des beaux esprits de la cour d'Auguste, il les eût considérées comme l'éloge le plus fin, le plus délicat, que l'on pût faire de son épître aux Pisons ; et elles l'auraient confirmé dans l'opinion où il était, d'avoir parfaitement atteint le but qu'il s'était proposé en l'écrivant.

VIII.

Il reste, pour nous conformer au plan que nous avons suivi dans tout le cours de cet ouvrage, à recueillir ce que les anciens nous apprennent sur l'idée qu'on doit avoir du caractère de Lucius Pison et de ses fils, auxquels cette épître, dernière œuvre de notre poète, est adressée : elle prouve évidemment qu'Horace, à la fin de sa vie, était lié d'amitié avec ces hauts personnages <sup>3</sup>.

Velleius Paterculus était contemporain de Lucius Pison, et

<sup>1</sup> Voy. l'*Épître à Horace*, t. III, p. 80 des Poésies de Voltaire ; Paris, Didot, 1823. — <sup>2</sup> *De Arte quæris, quid sentiam. Quid? Equidem de Arte, sine arte tradita.* » Scaliger, dans l'*Horace* de Dacier, t. 10, p. 83. Cf. Scaliger, *Poeticæ libri septem. Epist. ad Sylvium*, p. 6, éd. de 1694. — <sup>3</sup> Voy. ci-dessus, liv. XIII, § 6, t. 2, p. 290 ; liv. XIV, § 10, t. 2, p. 369 ; liv. XVI, § 3, t. 2, p. 457.

il écrivait son histoire lorsque celui-ci était encore préfet de Rome. Après avoir raconté ses victoires en Thrace et en Macédoine, il dit : « C'est l'opinion générale, que personne ne sait mieux que Pison allier la fermeté à la douceur, et, avec un extrême amour de son repos, être, sans le paraître, actif, appliqué, et suffire par la facilité du travail à l'expédition des affaires <sup>1</sup>. »

Sur son goût trop prononcé pour la débauche de table, nous avons le témoignage de Suétone, qui, en parlant de la passion de Tibère pour le vin, dit : « Dans le temps même que, comme prince du sénat, cet empereur s'occupait le plus de la réforme des mœurs, il passa deux jours et deux nuits à manger et à boire avec Pomponius Flaccus et Lucius Pison. Il donna au premier le gouvernement de la Syrie, et au second la préfecture de Rome. Dans ses ordonnances de nomination, il les qualifiait d'agréables amis et de compagnons de toutes ses heures <sup>2</sup>. »

Pline confirme ce fait <sup>3</sup>, et Sénèque, voulant prouver que cette règle de Zénon, qu'il ne faut pas confier son secret ni des fonctions à un homme qui aime le vin, souffre quelques exceptions, dit : « Ne puisons pas toujours nos exemples dans l'antiquité. Lucius Pison, préfet de la ville, ne cessa pas d'être ivre, depuis le moment où il fut mis en place ; il passait à table la plus grande partie de la nuit, et dormait à peu près jusqu'à la sixième heure (midi). C'était alors que commençait pour lui la matinée ; cependant il remplissait avec la plus grande exactitude ses fonctions, desquelles dépendait la sûreté de Rome et de l'Italie <sup>4</sup>. »

Il est bien probable que Sénèque, comme tous les argumentateurs, exagère. On peut croire que Lucius Pison avait l'habitude de veiller quand les autres dormaient, et qu'il dor-

<sup>1</sup> Velleius Paterculus, II, 98. — <sup>2</sup> Suétone, *Tiber.* 42 : *Jucundissimos et omnium horarum amicos.* — <sup>3</sup> Pline, *Hist. nat.* XIV, 29 (22). — <sup>4</sup> Sénèque, *Epist.* LXXXIII, 12 et 13.

mais quand les autres veillaient ; en un mot, qu'il faisait du jour la nuit, et de la nuit le jour : ce qui n'était pas une mauvaise distribution de son temps, pour remplir avec succès des fonctions qui ressemblaient à celles d'un préfet de police. Mais c'est à Tacite, qui n'est ni flatteur comme Velléius Paterculus, ni déclamateur comme Sénèque, que nous devons avoir recours, pour le jugement qu'il convient de porter sur Lucius Calpurnius Pison. Voici ce qu'en dit, dans ses *Annales*, ce grand historien, à l'année 785, trente-neuf ans après la mort d'Horace, dix-huit ans après celle d'Auguste :

« En ce temps-là mourut Pison, pontife<sup>1</sup> ; sa mort fut naturelle, chose déjà rare parmi les hommes de ce rang, et d'une si haute illustration. Jamais il ne suggéra, jamais il ne prit lui-même de mesures tyranniques : quand il recevait des ordres, il en tempérait sagement la sévérité. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, et mérita, par ses victoires en Thrace, les honneurs du triomphe ; mais ce fut comme préfet de Rome qu'il s'acquitta le plus de gloire, ayant su adoucir les rigueurs d'une magistrature perpétuelle, et d'autant plus odieuse qu'elle était récente<sup>2</sup>. »

Tacite retrace en peu de mots l'histoire de cette magistrature ; et il nous apprend que les rois d'abord, ensuite les consuls, remplissaient, quand ils étaient en ville, les fonctions qui lui furent attribuées, puis les remettaient à des délégués pour les remplir en leur nom quand ils étaient absents. Après cette digression, l'historien ajoute :

« Auguste, dans les guerres civiles, donna à Cilnius Mæcenas simple chevalier, l'inspection générale sur Rome et sur toute l'Italie ; mais, quand il se fut rendu seul maître du pouvoir, il craignit que la justice ordinaire, avec ses formalités et le seul secours des lois établies, ne pût suffire à contenir un peuple

<sup>1</sup> Cette leçon contestée de Tacite est confirmée par une inscription publiée dans le *Thesaurus. inscript.* de Muratori, p. 584 : L. CALPURNIUS PISO PONTIF. COS. — <sup>2</sup> Tacite, *Annal.* VI, 10.



immense, et il préposa uu consulaire pour réprimer par la force et sans délai les esclaves et les citoyens audacieux. Messala Corvinus<sup>1</sup> fut le premier revêtu de cette charge; mais, au bout de quelques jours, il l'abdiqua, comme n'étant pas propre à la remplir. Ensuite, Taurus Statilius, malgré son grand âge, eu supporta dignement le fardeau; enfin Pison la posséda pendant vingt ans, et l'exerça durant ce long espace de temps avec un égal succès. Par un décret du sénat, il fut honoré de funérailles publiques<sup>2</sup>.

Ce passage de Tacite est important à plus d'un titre. D'abord il nous donne une idée assez favorable du caractère de Lucius Pison, et une haute opinion de son habileté comme administrateur. C'est aussi par ce seul passage que nous apprenons qu'à sa charge de préfet de Rome il joignait la dignité de pontife. Elle lui était nécessaire pour pouvoir légalement prendre connaissance des affaires religieuses si intimement liées aux affaires civiles chez les Romains, et surtout à celles de la police de la ville, pendant les jours si fréquemment renouvelés de fêtes religieuses et de jeux publics. Ces jeux, ces fêtes se célébraient en présence des statues des dieux de l'Olympe<sup>3</sup>, momentanément enlevées de leurs temples; et c'est alors qu'avaient lieu les réunions populaires les plus nombreuses, c'est là que les mauvaises mœurs se donnaient plus facilement carrière. La licence avait, dans ces occasions, plus besoin d'être surveillée, et elle ne pouvait être contenue que par le double frein de l'autorité civile et de l'autorité sacerdotale<sup>4</sup>.

Lucius Pison, qui avait été nommé consul en 738, le fut encore en 753, c'est-à-dire l'an premier de l'ère chrétienne, l'année même où, selon un calcul erroné, on a placé la naissance de J.-C.<sup>5</sup> Pison avait alors quarante-huit ans, et il en

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, liv. VIII, § 1, t. 1, p. 467. — <sup>2</sup> Tacite, *Ann.* lib. VI, 10 et 11. — <sup>3</sup> Cf. Denys d'Halicarnasse, VI, 15. — <sup>4</sup> Ovide, *de Arte. am.* I, 10, 97; *Trist.* II, 284; *Amor.* III, 2, 22. Propertius, II, 16, 4, 9, 15, 18. — <sup>5</sup> *Fasti consulares*, Almelooven, 1706, p. 63. Simson, *Chronicon*, édit. de Wesseling, p. 1677.

avait soixante, lorsqu'en 765 il fut nommé préfet de Rome<sup>1</sup>. Il dut se marier très-jeune. Auguste exigeait cela de tous les jeunes gens de familles anciennes ou illustres dont il favorisait l'ambition, et, quand ils étaient retenus par le défaut de fortune, il les dotait<sup>2</sup>. Les fils d'un homme aussi habile à se maintenir en faveur, toujours revêtu des plus grands emplois et promu aux plus hautes dignités, durent avoir beaucoup de facilité pour parcourir comme leur père la carrière des honneurs et des fonctions publiques.

L'épître d'Horace prouve que, quoique très-jeune encore, l'aîné des fils de Pison avait un grand amour pour les lettres et des dispositions pour la poésie, ce qui dénotait une capacité précoce. Aussi parvint-il promptement aux premiers grades militaires. Il fut préteur de la province d'Espagne, et il y périt assassiné en 778 par un paysan termestien<sup>3</sup>. L'aîné des Pisons mourut avant son père. On ignore ce que devint le cadet. Un fils de Pison survécut à son père, mais n'eut pas une fin plus heureuse que son frère aîné. Il naquit postérieurement à l'époque où Horace écrivit l'épître aux Pisons, et fut fait consul une première fois en 810<sup>4</sup>, une seconde fois en 816, puis proconsul en Afrique, où il fut aussi assassiné en 824. On l'avait soupçonné de vouloir se joindre aux mécontents de la province, pour se faire proclamer empereur et s'opposer à l'avènement de Vespasien<sup>5</sup>.

Il convient de mentionner ici que notre opinion sur les Pisons, auxquels est adressée l'immortelle épître *ad Pisones*, et qui est aussi celle d'Orelli, de M. Dübner, et des plus intelligents commentateurs d'Horace, n'est pas admise sans contestation.

<sup>1</sup> Cf. Tacite, *Ann.* VI, 10. — <sup>2</sup> Comme il lit pour Hortalus, le petit-fils de l'orateur Hortensius; voy. Tacite, *Ann.* II, 37. — <sup>3</sup> Tacite, *Ann.* IV, 45. Appien, *de Rebus Hispanicis*, VI, 56-83; *de Rebus punicis*, 110. Les *Termestini* de Tacite habitaient la ville et le territoire de *Termes*, ou est actuellement l'*Ermita de Nuestra Senora de Termes*, à 9 lieues de Numance. — <sup>4</sup> Tacite, *Ann.* XIII, 28, 31; XV, 18. — <sup>5</sup> Tacite, *Hist.* 48.

Le *pater et juvenes pater digni* ne saurait s'appliquer à notre Cn. Calpurnius Pison et à ses fils, suivant quelques critiques qui veulent que l'Art poétique ait été composé avant l'année 735, avant la mort de Virgile. C'est une conséquence, disent-ils, des vers 53-55 : « Eh quoi! on accordera à Cæcilius et à Plaute ce que l'on refuse à Varius et à Virgile! » Dans ce passage Varius et Virgile, vivants, sont opposés à Plaute et à Cæcilius, morts, de même que, dans le vers suivant, Ennius et Caton sont opposés à Horace lui-même. Or, d'après Tacite, Pison, le préfet de Rome, naquit en 705. A la mort de Virgile il avait 30 ans. Pouvait-il à cet âge avoir des enfants dont on pût dire, *juvenes pater digni*? Leur Cn. Calpurnius Pison est donc celui dont parle également Tacite<sup>1</sup>, qui, dans la guerre civile, avait secondé avec une vive ardeur le parti qui se relevait en Afrique contre César, puis suivi Brutus et Cassius, et qui, ayant obtenu son rappel, n'avait voulu briguer nuls honneurs jusqu'à ce qu'enfin on le pressa d'accepter le consulat, auquel l'avait nommé Auguste.

Il est certain que ce Pison devait plaire à Horace et méritait d'être de ses amis; mais est-il bien nécessaire que Virgile vécût encore pour justifier le raisonnement d'Horace? ne suffit-il pas qu'il fût un auteur contemporain? et puis pourquoi avancer de plus de dix années une œuvre que, d'après l'autorité des scolastes, on peut regarder comme le chant du cygne de notre poète?

L'opinion la plus générale nous semble ici, comme il arrive bien souvent, la plus satisfaisante et la meilleure.

## IX.

Le temps semble se complaire à accumuler les afflictions sur ceux qu'on croit les favoris de la fortune, et, quand il ne les précipite pas du sommet élevé où elle les a placés, il les en-

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.* II, 63

veloppe de tristes et sombres nuages. Auguste et Louis XIV virent tous deux, dans le déclin de leur vie, s'obscurcir cette auréole de gloire qui avait éclairé la première moitié de leur règne. Tous deux, au milieu de leur carrière, eurent à déplorer la perte des grands hommes qui avaient contribué à leur élévation et à leur puissance, qui avaient répandu autour d'eux et sur eux l'éclat de leur illustration et de leur génie. Tous deux, sans être guerriers, firent la guerre avec succès, et virent leurs armées, longtemps invincibles, éprouver des défaites. Tous deux perdirent de leur famille ceux qui leur étaient les plus chers et les successeurs légitimes de leur rang et de leur puissance. Il ne leur resta pas un ami à qui ils pussent se confier. Tous deux enfin, nés pour commander aux hommes, eurent une vieillesse en proie aux artifices de leur femme, et subirent sans l'ignorer cette honteuse domination<sup>1</sup>.

C'est de la présente année 745-746 que l'on doit dater le commencement de cette seconde phase des destinées du tout-puissant Auguste.

Il était avec Tibère sur les bords du Pô, à *Ticinum*, aujourd'hui Pavie, occupé de l'organisation de cette riche et belle province de la Gaule cisalpine, quand un courrier vint annoncer que Drusus, revenant des bords de l'Elbe, était tombé dangereusement malade, et qu'il avait été forcé de s'arrêter au milieu de la Germanie sauvage. Tibère part, et, voyageant avec une extraordinaire rapidité traverse sous la conduite d'un guide des contrées inconnues et des peuples insoumis; il arrive près de son frère juste assez à temps pour recevoir ses derniers soupirs. Il suit son corps transporté à Rome par les bras des soldats, et accompagné sur toute la route par les pleurs des populations contristées<sup>2</sup>. Auguste et Tibère prononcèrent tous deux au Champ de Mars l'éloge du héros, le sénat

<sup>1</sup> Voy. Pline, *Hist. nat.* VII, 46 (45). C'est peut-être le chapitre le plus philosophique de tout l'ouvrage de Pline. — <sup>2</sup> Valère-Maxime, V, 5, § 3. Dion Cassius, I.V, 2, p. 771. Sénèque, *Ad Polybium consolatio*, 36 5.

décréta des honneurs extraordinaires, et le peuple romain comprit la perte et le malheur qui venaient de l'atteindre. En songeant à lui et à Marcellus, on ne put s'empêcher de remarquer que l'amour du peuple semblait funeste aux princes qui en étaient l'objet. On parla d'une lettre écrite par Drusus, où le vainqueur des Germains avait manifesté le désir et l'intention de rétablir les institutions de la liberté et de faire cesser le pouvoir illégal du principat<sup>1</sup>.

On répandit sur Tibère et sur Auguste lui-même des soupçons que le véridique Suétone considère comme calomnieux<sup>2</sup>. Ces rumeurs sinistres durent affliger d'autant plus Auguste que, par la perte de Drusus qui lui était cher, il voyait se préparer après lui, comme par une nécessité inévitable, l'élévation de Tibère qu'il n'aimait pas, de Tibère qui était bien certainement le fils de Tibérius Drusus. Ainsi Auguste, par son cruel triumvirat, par son règne si long et si glorieux, ne réussit qu'à exalter la postérité de celui qu'il avait proscrit comme ennemi.

Tite-Live termine sa majestueuse histoire à la mort de Drusus, comme si le prestige attaché au nom de la république romaine eût disparu dans la tombe de ce jeune héros<sup>3</sup>.

## X.

An de Rome 746. Av. J.-C. 8. Age d'Horace. 57.

Mécène succomba enfin à la fièvre qui le consumait depuis trois ans<sup>4</sup>. Il institua Auguste son héritier par un testament où se lisaient ces mots : « Souvenez-vous d'Horace comme de moi-même ». *Horatii Flacci, ut mei, esto memor*<sup>5</sup>.

Hélas ! ce dernier souvenir d'un ami sincère, cette dernière recommandation d'un puissant protecteur furent superflus. Horace, selon le vœu qu'il avait formé dans une ode immor-

<sup>1</sup> Tacite, *Ann*, I, 335. — <sup>2</sup> Suétone, *Claudius*, I, Velleius Patereulus, II, 97. — <sup>3</sup> Tite-Live, *Epitome*, lib. CXI. — <sup>4</sup> Pline, *Hist. nat.* VI, 52. Dion Cassius, LV, 7, p. 777. — <sup>5</sup> Suétone, *Vita Horatii*, edit de Richter, p. 20.

telle, suivit Mécène au tombeau. Le poète de Vénouse mourut à Rome presque subitement, le 5 des calendes de décembre, c'est-à-dire le 27 novembre, sous le consulat de C. Marcius Censorinus et de C. Asinius Gallus. La violence de son mal ne lui permit pas de signer son testament; mais, en présence de témoins, il institua Auguste son héritier. Auguste lui fit faire de magnifiques funérailles, et plaça son tombeau à l'extrémité des Esquilles, auprès du mausolée de Mécène<sup>1</sup>.

Si l'on calculait l'âge d'Horace lorsqu'il mourut d'après le nombre des années qui se sont écoulées depuis sa naissance jusqu'à sa mort, il n'aurait vécu que cinquante-six ans onze mois dix-neuf jours; mais, comme dans cet intervalle se trouve comprise l'année de la réforme du calendrier par Jules César ou l'année de confusion en 708, qui fut de 445 jours, il en résulte qu'Horace a réellement vécu cinquante-sept ans deux mois neuf jours<sup>2</sup>.

Un faussaire maladroit, profitant de la réputation du poète, fit courir sous son nom une élégie en vers et une lettre en prose adressée à Mécène. Personne n'y fut trompé; les vers de l'élégie étaient communs, et la lettre avait, dit Suétone, un défaut qui ne fut jamais le sien celui d'être obscure<sup>3</sup>.

## XI.

Il paraît donc certain que toutes les poésies publiées par Horace, soit séparément, soit en recueils, nous sont parvenues, et l'on doit regretter vivement qu'il ait été prématurément en-

<sup>1</sup> *Humatus et conditus est extremis Esquiliis, juxta Mæcenatis tumulum*, Suétone, *Vita Horatii*, édit. de Richter, p. 136-138. — <sup>2</sup> Cf. Censorin, *de Die natali*, p. 108, édit. d'Havercamp; Macrobe, *Saturn.* I, 14; Suétone, *Jul. Cesar*, 40. Selon Dion Cassius, Jules César n'intercala que 67 jours, ce qui réduirait la vie d'Horace de 13 jours, et son âge, à sa mort, à cinquante-sept ans un mois et vingt-six jours; mais ce système, suivi par de la Nauze, *Academie des inscript.*, t. 20, p. 267-268, n'a pas été adopté. — <sup>3</sup> Suétone, *Horatii Vita*, p. 121-125, édit. de Richter.

levé au monde, quand son talent était encore dans toute sa force. Cependant, lorsqu'il mourut, il avait touché avec succès toutes les cordes de la lyre latine. Par lui l'ode a pris tous les tons, et revêtu toutes les formes des autres genres de poésie. Sa muse, dans les hymnes sublimes, devient l'organe de la piété publique<sup>1</sup>; majestueuse et rapide, elle renferme dans un petit nombre de strophes une vaste épopée<sup>2</sup>; peintre pathétique d'un grand forfait, elle est sombre et terrible comme la Melpomène tragique<sup>3</sup>; interprète d'un cœur blessé, elle est douce et mélancolique comme la plaintive élégie<sup>4</sup>; violente et emportée, elle saisit l'arme de la satire, pour seconder les ressentiments de l'amant et ceux du poète<sup>5</sup>; dans de libres chansons, elle s'unit avec grâce à la gaieté des repas, se passionne pour la beauté et s'anime au récit des craintes, des espérances et des jouissances de l'amour<sup>6</sup>. Mais ce qui la rend chère à tous les lecteurs, c'est que, dans ses vers pompeux comme dans ses vers familiers, elle proclame avec élégance et avec force les vrais principes de la morale, les préceptes du bonheur et les règles du bon goût.

Les poésies d'Horace, classées d'après les sentiments qu'elles expriment et les vérités qu'elles font ressortir, se groupent de manière à produire un enseignement philosophique et littéraire aussi complet que varié<sup>7</sup>. Il éclaire la raison, charme l'esprit, enchante l'imagination.

Dans ses odes, Horace s'est surtout attaché à inculquer à ses lecteurs la piété envers les dieux, et il insiste sur la nécessité de leur rendre le culte qui leur est dû<sup>8</sup>. L'âme est immortelle<sup>9</sup>, et personne ne peut éviter la mort<sup>10</sup>. Il y a un Dieu qui dispose des destinées humaines. La fortune n'est que l'instrument de

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* II, 19; IV, 6; *Carm. secul.* — <sup>2</sup> Horace, *Carm.* I, 15; III, 27. — <sup>3</sup> Horace, *Epod.* 5, 7, 17. — <sup>4</sup> Horace, *Epod.* 15. — <sup>5</sup> Horace, *Epod.* 4, 6, 10. — <sup>6</sup> Horace, *Carm.* I, 5, 8, 9; II, 8; III, 21, 25, 28; IV, 11, 12, 13. — <sup>7</sup> Cf. H. Düntzer, *Kritik und Erklärung der Oden des Horaz*, Braunschweig, 1840, p. 7, 33, 96, 160, etc. — <sup>8</sup> Horace, *Carm.* I, 35; II, 17; III, 22. — <sup>9</sup> *Ibid.*, II, 20; III, 30. — <sup>10</sup> *Ibid.*, II, 14.

la Divinité<sup>1</sup>. Il faut qu'on espère en elle, qu'on implore sa miséricorde avec un cœur innocent et pur, qu'on soit reconnaissant des bienfaits qu'elle nous accorde<sup>2</sup>; qu'on se soumette sans murmure à sa volonté suprême<sup>3</sup>. Horace condamne l'impiété orgueilleuse qui voudrait méconnaître le pouvoir des dieux. Tout mortel est dévolu à Orcus<sup>4</sup>, et a intérêt de comparaître devant lui avec une âme sans tache<sup>5</sup>. Le méchant seul renie la divinité<sup>6</sup>. Les mauvaises semences ne produisent que de mauvais fruits<sup>7</sup>. Le crime enfante le crime<sup>8</sup>. Quoique avec un pied boiteux, le châtement finit par atteindre le coupable<sup>9</sup>. La Providence gouverne le monde; l'histoire des nations n'est que celle de ses décrets<sup>10</sup>. L'orgueilleux sera puni<sup>11</sup>; et même la bienfaisante déesse de qui ressort la propagation de l'espèce humaine, abhorre la dédaigneuse beauté qui se montre rebelle à son pouvoir<sup>12</sup>.

Mais on ne peut révéler les dieux et se soumettre à leur volonté, qu'autant qu'on sait mettre un frein à ses passions et à ses désirs<sup>13</sup>. C'est là une vérité sur laquelle Horace revient sans cesse. Il montre que la tranquillité de l'âme ne s'obtient que par un empire absolu sur soi-même<sup>14</sup>. Voilà les vraies richesses<sup>15</sup>; elles sont à la portée de tous<sup>16</sup>, chacun peut les acquérir<sup>17</sup>; ne cherchez point ailleurs un contentement qui sans cela vous fuira toujours<sup>18</sup>. Désirez la médiocrité de la fortune<sup>19</sup>, dédaignez les grandeurs et la puissance; l'éclat et le bruit anéantissent les vraies jouissances; l'apparence tue la réalité<sup>20</sup>. Modérez-vous toujours et en toutes choses, dans la joie comme dans la douleur<sup>21</sup>. Quels que soient les succès et les revers,

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* I, 21, 34; *Carmen. secul.* — <sup>2</sup> *Carm.*, III, 18; 23, 13. —

<sup>3</sup> *Ibid.*, I, 24. — <sup>4</sup> *Ibid.*, I, 28. — <sup>5</sup> *Ibid.*, I, 12. — <sup>6</sup> Horace, *Epod.* 9. —

<sup>7</sup> Horace, *Carm.* I, 15. — <sup>8</sup> Horace, *Epod.* 7. — <sup>9</sup> Horace, *Carm.*, III, 2. —

<sup>10</sup> Horace, *Carm.* I, 34, 35. — <sup>11</sup> *Ibid.*, I, 37; IV, 6. — <sup>12</sup> *Ibid.*, III, 10, 11. —

<sup>13</sup> Horace, *Carm.* I, 18; II, 2; III, 24. — <sup>14</sup> *Ibid.*, II, 16. — <sup>15</sup> *Ibid.*, III, 16.

— <sup>16</sup> *Ibid.*, II, 6. — <sup>17</sup> *Ibid.*, I, 29, 31. — <sup>18</sup> *Ibid.*, I, 3, 7; III, 1. — <sup>19</sup> *Ibid.*,

II, 18; III, 16. — <sup>20</sup> *Ibid.*, I, 20; II, 15; IV, 2. — <sup>21</sup> *Ibid.*, II, 9.



soyez inébranlables<sup>1</sup>. Sachez résister à la mollesse, aux passions, même à l'amour<sup>2</sup>. Aimez les champs<sup>3</sup> et un repas frugal<sup>4</sup>. Réfugiez-vous dans le sein de la nature<sup>5</sup>. Que le luxe, l'oisiveté, ne vous livrent pas sans défense aux mauvais penchants ; que l'éducation, l'habitude, vous arment de fermeté, de patience et de courage. La vertu c'est la force, et sans elle il ne peut exister de vrai bonheur<sup>6</sup>.

Mais cette vie passagère, les dieux ne nous l'ont accordée que pour en jouir, et Horace en enseigne les moyens en homme qui les a pratiqués. La nature varie sans cesse ; sachez, comme elle, varier votre existence ; qu'aux heures sérieuses se mêlent des heures de folie<sup>7</sup>. Débarrassez-vous de tous soins importuns<sup>8</sup>. Le plaisir hait la foule, il lui préfère un petit nombre d'amis<sup>9</sup> ; tous les instants lui sont propices, mais<sup>10</sup> il s'envole d'une aile rapide<sup>11</sup> ; saisissez-le au passage ; exempt de tout remords, livrez-vous à lui sans contrainte, et tâchez de le fixer près de vous le plus longtemps possible<sup>12</sup>. Jouissez du présent sans vous inquiéter de l'avenir<sup>13</sup>. La vie est courte ; la nécessité de la mort est égale pour tous<sup>14</sup> ; le passé ne revient plus. Que les chansons, l'amour et le vin vous donnent de vraies jouissances : le vin a souvent déridé le front de la plus sévère vertu ; l'usage modéré du vin égaye l'esprit, dissipe les soucis<sup>15</sup> ; l'excès fait naître les querelles<sup>16</sup>.

Les plus grandes jouissances de la vie ne sont pas dues à Bacchus, mais à l'Amour. Ce dieu a exercé un tel ascendant sur Horace, qu'il a dû lui accorder une large part dans son code philosophique du bonheur. Il dit : L'amour fond sur nous avec violence, et s'enfuit avec rapidité, sans qu'on puisse le retenir<sup>17</sup>. Tout âge ne lui convient pas ; il effraie la timide ado-

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* II, 3, 10. — <sup>2</sup> *Ibid.*, I, 8 ; 27 ; 16 ; III, 27. — <sup>3</sup> *Ibid.*, II, 6. *Epod.*, 2. — <sup>4</sup> Horace, *Carm.* I, 20. — <sup>5</sup> *Ibid.*, I, 11, 18. — <sup>6</sup> *Ibid.*, III, 2. — <sup>7</sup> Horace, *Carm.* IV, 12. — <sup>8</sup> *Ibid.*, II, 11 ; III, 17. — <sup>9</sup> *Ibid.*, I, 38. — <sup>10</sup> *Ibid.*, III, 17. — <sup>11</sup> *Ibid.*, I, 4, 9, 11. — <sup>12</sup> *Ibid.*, II, 2, 14. — <sup>13</sup> *Ibid.*, III, 17. — <sup>14</sup> *Ibid.*, II, 11 ; III, 29. *Epod.* 13. — <sup>15</sup> *Ibid.*, IV, 7. — <sup>16</sup> *Ibid.*, III, 21, 28. — <sup>17</sup> Horace, *Epod.* 9. — <sup>18</sup> Horace, *Carm.* I, 16, 27. <sup>19</sup> *Ibid.*, II, 6.

lescence<sup>1</sup>, et repousse l'impuissante vieillesse<sup>2</sup>. La jeunesse seule convient à l'amour<sup>3</sup> : quand il s'empare d'elle, il en devient inséparable<sup>4</sup> ; point de spécifique, point de breuvage salutaire qui puisse l'en délivrer<sup>5</sup>. La beauté fait naître l'amour<sup>6</sup>, et la laideur l'anéantit<sup>7</sup> ; mais la beauté disparaît promptement, et l'amour s'appuierait en vain sur elle seule<sup>8</sup>. L'amour purement sensuel est dénué de charmes<sup>9</sup> ; sa puissance est dans le cœur, qui ne change pas, plutôt que dans des attraits qui s'altèrent<sup>10</sup>. Le cœur est toujours le même ; infidèle une fois, il le sera toujours<sup>11</sup>. L'inconstant désir n'est que le simulacre de l'amour<sup>12</sup>. Les refus irritent sa fureur<sup>13</sup>, et infligent à ses victimes le plus cruel délire<sup>14</sup>. L'amour veut la réciprocité dans les sentiments, et ne se laisse pas contraindre<sup>15</sup>. Le dieu malin désole souvent les amants par une passion non partagée<sup>16</sup>. Il n'enchaîne d'une manière durable que les cœurs unis par une mutuelle sympathie<sup>17</sup> ; eux seuls, sans rompre leurs liens, peuvent résister à tous les orages dont l'amour n'est jamais exempt<sup>18</sup>.

L'amitié, toujours exempte de ces orageuses vicissitudes, et qui, dégagée de l'intérêt grossier des sens, satisfait aussi à cet immense besoin d'aimer, divin attribut de notre nature, l'amitié a trouvé dans Horace un digne interprète. Plusieurs de ses odes démontrent qu'elle échauffa son cœur à toutes les époques de sa vie. Selon lui, l'amitié nous enlève à nous-mêmes, et nous transporte tout entiers dans l'âme d'un ami<sup>19</sup> ; elle résiste au temps, à l'absence, à toutes les révolutions, à tous les revers<sup>20</sup>. Entre vrais amis, tout est commun ; l'amitié fait disparaître l'inégalité des rangs et des fortunes<sup>21</sup>.

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* I, 23. — <sup>2</sup> *Ibid.*, IV, 1 ; *Epod.* 8 et 12. — <sup>3</sup> *Carm.* III, 26. — <sup>4</sup> *Ibid.*, II, 4. — <sup>5</sup> Horace, *Epod.* II. — <sup>6</sup> Horace, *Carm.* III, 15. — <sup>7</sup> Horace, *Epod.* 12. — <sup>8</sup> Horace, *Carm.* I, 5, 25. — <sup>9</sup> *Ibid.*, I, 30. — <sup>10</sup> *Ibid.*, IV, 13 ; I, 13 ; III, 9. — <sup>11</sup> Horace, *Epod.* 15. — <sup>12</sup> Horace, *Carm.* III, 7, 12. — <sup>13</sup> *Ibid.*, II, 8. — <sup>14</sup> Horace, *Epod.* 6. — <sup>15</sup> Horace, *Carm.* III, 20. — <sup>16</sup> *Ibid.*, I, 33. — <sup>17</sup> *Ibid.*, I, 17. — <sup>18</sup> *Ibid.*, II, 12 ; III, 9. — <sup>19</sup> Horace, *Epod.* I. — <sup>20</sup> Horace, *Carm.* I, 36 ; II, 7. — <sup>21</sup> Horace, *Epod.* 3.

Le commandement de soi-même, la piété envers les dieux, l'amour, l'amitié, les jouissances sensuelles employées avec modération, ne peuvent pas suffire à la prospérité des nations, au bonheur des individus; il y faut encore le sage et constant emploi des forces et des facultés humaines. Horace a, sur ce sujet, exprimé dans ses odes les vérités les plus utiles aux hommes et à ceux qui sont appelés à les gouverner. Il y procède toujours avec ce ton d'autorité qu'il croit tenir d'Apollon lui-même. Nul n'est propre à tout; il faut avoir une juste défiance de ses forces<sup>1</sup>. Chacun doit suivre la pente de son génie<sup>2</sup> et obéir aux impulsions de son cœur<sup>3</sup>. Heureux celui qu'aucune entrave n'empêche de suivre ses inclinations<sup>4</sup>, et qui emploie sa vie à faire du bien aux hommes<sup>5</sup>; il s'élève à lui-même un impérissable monument<sup>6</sup>. Les droits que l'on acquiert à la reconnaissance publique ne sont pas seulement en raison de la grandeur de l'entreprise, mais en proportion des efforts qu'il a fallu faire pour l'achever<sup>7</sup>. Il n'appartient qu'à un petit nombre de favoris des dieux de s'élever à une hauteur éblouissante pour le commun des mortels; ceux-ci doivent désirer seulement de se mouvoir avec succès dans les régions inférieures<sup>8</sup>. Toute résolution contraire à nos habitudes est de courte durée<sup>9</sup>. Il est bien de lutter avec vigueur contre un vigoureux antagoniste, mais il faut épargner celui qui ne peut ou ne sait pas se défendre<sup>10</sup>. Ce qui nous rend cher à nos amis et à nous mêmes, c'est le courage et la probité, c'est la fidélité du secret<sup>11</sup>. N'oublions pas que la vérité qui blesse nous fait des ennemis<sup>12</sup>. Une conscience irréprochable<sup>13</sup>, la sérénité de l'âme et la modération dans les désirs<sup>14</sup>, la piété, la pudeur<sup>15</sup>, la constance, la loyauté<sup>16</sup>, le dévouement pour la patrie<sup>17</sup>, la

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* I, 6. — <sup>2</sup> *Ibid.*, IV, 8. — <sup>3</sup> *Ibid.*, III, 19. — <sup>4</sup> *Ibid.*, I, 1. — <sup>5</sup> *Ibid.*, I, 10. — <sup>6</sup> *Ibid.*, IV, 14. — <sup>7</sup> Horace, *Carm.* IV, 9. — <sup>8</sup> *Ibid.*, IV, 2. — <sup>9</sup> Horace, *Epod.* 2. — <sup>10</sup> *Ibid.*, 6. — <sup>11</sup> Horace, *Carm.* III, 2. — <sup>12</sup> *Ibid.*, I; I. *Epod.* 17. — <sup>13</sup> *Ibid.*, I, 22; II, 18. — <sup>14</sup> *Carm.* III, 1. — <sup>15</sup> *Ibid.*, III, 6; *Epod.* 16. — <sup>16</sup> *Carm.* III, 3. — <sup>17</sup> *Ibid.*, III, 5.

prudence qui triomphe des obstacles plus sûrement que la force<sup>1</sup>, voilà ce qui fait le bonheur et la fortune des États comme des individus; l'un et l'autre sont durables, quand les lois, portées au plus haut degré de perfection, maintiennent sous un même joug tous les citoyens, quand l'union de ceux-ci prévient les divisions au dedans, et que leur courage protège le territoire contre les ennemis du dehors<sup>2</sup>.

Rien ne semble manquer aux instructions d'Horace; mais ce n'est pas lui qui affiche la prétention de vouloir endoctriner le genre humain: c'est à ses amis, aux femmes qu'il aime, que s'adressent ses réflexions philosophiques, c'est surtout à lui-même qu'il en fait l'application. Pour Horace, il ne suffit pas de satisfaire l'âme, le cœur, la raison, les sens; il faut encore combler ce vide que l'imagination produit dans l'existence la plus heureuse: la poésie se chargera de ce soin. Pour lui, sans la poésie, la vie est incomplète; elle devient donc le thème favori de plusieurs de ses odes. La poésie, dit-il avec reconnaissance, est une faculté innée<sup>3</sup> qui immortalise celui qui la possède<sup>4</sup>. Le poète est, dès son enfance, l'objet de la protection spéciale des dieux<sup>5</sup>; ce sont eux qui l'inspirent<sup>6</sup>. La poésie est la consolatrice de l'homme<sup>7</sup>, sa bienfaitrice compagne dans toutes les circonstances de la vie<sup>8</sup>. Rien ne peut résister à son empire; elle adoucit les caractères les plus féroces<sup>9</sup>, elle distribue les couronnes de la renommée même aux objets manimés<sup>10</sup>. Les plus grands dieux ne dédaignent pas de dicter au poète ses chants révéérés, et de s'exprimer par leur bouche<sup>11</sup>. Les écrits des vrais poètes ne meurent point<sup>12</sup>. Le poète doit savoir mesurer ses forces, et connaître la nature de son génie<sup>13</sup>. Tout ce qu'il doit demander aux dieux, c'est de pouvoir con-

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* I, 2, 14; III, 4, 15; IV, 4. — <sup>2</sup> *Ibid.*, IV, 5, 15. — <sup>3</sup> *Ibid.* IV, 3. — <sup>4</sup> *Ibid.*, II, 20; III, 20. — <sup>5</sup> *Ibid.*, III, 4. — <sup>6</sup> *Ibid.*, III, 11; IV, 3. — <sup>7</sup> *Ibid.*, I, 26. — <sup>8</sup> *Ibid.*, I, 32; II, 13. — <sup>9</sup> *Ibid.*, II, 19. — <sup>10</sup> *Ibid.*, III, 13. — <sup>11</sup> *Ibid.*, III, 25. — <sup>12</sup> *Ibid.*, IV, 9. — <sup>13</sup> *Ibid.*, II, 13, IV, 7.

server jusqu'à son dernier jour la faculté de jouir des sons de la lyre <sup>1</sup>.

Les mêmes maximes de sagesse, les mêmes préceptes pour la conduite de la vie, qu'Horace a, dans ses odes, revêtus de la pompe harmonieuse de la poésie, se retrouvent exprimés dans les vers familiers, énergiques et concis de ses *Sermones*, c'est-à-dire de ses satires et de ses épîtres; mais il y joint la peinture des vices, des ridicules et des travers, et il s'efforce de les corriger. C'est pourquoi il insiste sur l'utilité de la satire <sup>2</sup>. Il fait voir que la félicité se trouve dans la vertu seule <sup>3</sup>; que le résultat certain de la philosophie est la paix de l'âme et du cœur. Il développe les avantages de la frugalité <sup>4</sup> et recommande le séjour de la campagne comme bien préférable à celui de la ville <sup>5</sup>. Il invite à ne pas oublier qu'on doit mourir, et il excite à jouir de la vie, mais sans se rendre esclave des voluptés. Il exhorte à supporter avec modération la bonne fortune <sup>6</sup>. Il montre que personne ne sait se contenter de son sort <sup>7</sup>, et que l'homme, naturellement inconstant et variable, en fuyant un excès, tombe dans l'excès contraire <sup>8</sup>. Aveugles pour nos défauts, nous sommes très-clairvoyants pour ceux des autres : soyons, au contraire, pleins d'indulgence pour nos amis <sup>9</sup>. Horace livre au ridicule et au mépris la folie et la bassesse de l'avare <sup>10</sup>. Il se moque du sot colère <sup>11</sup>, du sot bavard et importun <sup>12</sup>, du sot fastueux <sup>13</sup>, du débauché, du parasite, du gourmand, des vieilles intrigantes <sup>14</sup>, du fanatique hypocrite qui aspire à passer pour philosophe <sup>15</sup>. Il prouve que la gaieté est la meilleure compagne de voyage <sup>16</sup>; que le bonheur est en nous-mêmes, et non pas dans les lieux que nous

<sup>1</sup> Horace, *Carm.* I, 31; IV, 6. — <sup>2</sup> Horace, *Sat.* I, 4, 10; II, 1. — <sup>3</sup> *Epist.* I, 6. — <sup>4</sup> *Sat.* II, 2; *Epist.* I, 1, 2, 3, 5, 16. — <sup>5</sup> *Epist.* I, 14, 16. — <sup>6</sup> *Ibid.*, I, 4, 15, 5, 6, 8. — <sup>7</sup> *Sat.* I, 1; *Epist.* I, 8. — <sup>8</sup> *Ibid.*, I, 2; II, 3, 7; *Epist.* I, 3, 8, 14. — <sup>9</sup> *Sat.* I, 3. — <sup>10</sup> *Ibid.*, II, 5. — <sup>11</sup> *Ibid.*, I, 3. — <sup>12</sup> *Ibid.*, I, 9. — <sup>13</sup> *Ibid.*, II, 4, 8. — <sup>14</sup> *Ibid.*, II, 4, 3, 8. — <sup>15</sup> I, 3. — <sup>16</sup> *Ibid.*, I, 5.

habitons <sup>1</sup>. Il fait la guerre à tous les préjugés vulgaires qui nous troublent et nous désolent. Il démontre que ce n'est pas dans la splendeur du rang, mais dans les qualités de l'âme et dans la vertu, que consiste la vraie noblesse <sup>2</sup>; que les richesses ne sont utiles que par l'usage qu'on sait en faire <sup>3</sup>; que les bienfaits des grands ne méritent pas le sacrifice de notre liberté <sup>4</sup>. Cependant il enseigne l'art de leur plaire, art utile pour nous ou pour nos amis <sup>5</sup>, qu'il a su lui-même pratiquer. Il instruit bien plus longuement dans cet autre art, qu'il a si bien connu et dont il a fait un si beau et un si noble usage, l'art poétique. Il peint les ridicules et les manies de ceux qui l'exercent, et livre à la risée les faux poètes, les plagiaires et les insipides imitateurs <sup>6</sup>. Il combat avec la même hardiesse les faux jugements du public en poésie; mais il élève bien haut la dignité de l'art: c'est par les poètes qu'ont été promulguées les premières lois et les vérités morales, que la gloire des héros s'est perpétuée, que le monde a été civilisé. Il considère la poésie sous tous ses rapports; il en expose toutes les difficultés; il en développe toutes les règles; il en révèle tous les secrets <sup>7</sup>.

C'est ainsi qu'en paraissant céder au seul attrait de son penchant de poète, et vouloir plaire uniquement à ceux qui lui étaient chers, Horace a fait de son livre le code de la raison et du goût.

## XII.

Du temps de Suétone, c'est-à-dire sous Trajan, on montrait encore avec vénération, près du petit bois de Tibur, la maison de campagne qu'Horace avait habitée <sup>8</sup>. Ce n'est que sur de bien légères probabilités qu'on a cru reconnaître les ruines de

<sup>1</sup> Horace, *Epist.* I, 11. — <sup>2</sup> Horace, *Sat.* I, 6. — <sup>3</sup> Horace, *Epist.* I, 12. — <sup>4</sup> *Ibid.*, I, 7. — <sup>5</sup> *Ibid.*, I, 17, 18, 9. — <sup>6</sup> *Ibid.*, I, 19, 20; *Sat.* I, 4, 10. — <sup>7</sup> Horace, *Sat.* I, 4, 10; *Epist.* II, 1, 2; *Epist. ad Pisones*. — <sup>8</sup> Suétone, *Horatii vita*, p. 113, édit. de Richter.

sa modeste villa à côté du couvent de Santo-Antonio <sup>1</sup>. On a déterminé avec plus de certitude l'emplacement de son bien de la Sabine dans la vallée de Licenza, et celle de la fontaine Bandusie pres de Palazzo dans les environs de Vénouse <sup>2</sup>. Nous avons décrit tous ces lieux, et nos descriptions se trouvent éclaircies et justifiées par des cartes récentes de la Basilicate et du Latium. Quoique Suétone nous apprenne que ce fut à Rome qu'Horace mourut, cependant il nous dit en même temps qu'il résidait plus habituellement dans sa retraite rurale de la Sabine ou de Tibur.

Nous pouvons aussi nous flatter d'avoir une assez bonne représentation des traits d'Horace vu de profil dans deux médaillons contorniates, tous deux portant son nom <sup>3</sup>, qui ne sont point contredits par le portrait qu'il a fait de lui-même <sup>4</sup>. Ces médaillons ont été gravés, comme tous ceux de ce genre, dans le cinquième siècle; mais la ressemblance qu'ils ont entre eux nous donne lieu de présumer qu'ils ont pour types primitifs des portraits exécutés du vivant même d'Horace. Celui des deux qui a le moins souffert par l'effet du temps, se trouve reproduit avec assez de fidélité par la gravure dans plusieurs éditions de notre poète.

Les manuscrits d'Horace sont nombreux; ses poésies y sont toutes transcrites dans l'ordre où les anciens les ont connues, les ont citées. C'est une garantie d'authenticité que peu d'œuvres de l'antiquité offrent au même degré. Presque aucun de ces manuscrits n'est antérieur au dixième siècle; mais on ne peut douter qu'ils ne soient la reproduction, plus ou moins exacte, du recueil de ses poésies tel qu'il fût mis au jour après sa mort. Auguste, en sa qualité d'héritier, a dû être le premier

<sup>1</sup> Suétone, *Horatii vita*, note de l'édit. de Richter, p. 120 et 121. —

<sup>2</sup> Voy. ci-dessus, liv. VI, § 12, et liv. VII, § 24, t. I, p. 236, 463 et 464. —

<sup>3</sup> Visconti, *Iconographie romaine*, part. I, c. 4, § 6, t. I, p. 288, in-4°; *Atlas*, pl. XIII. Masson, *de Horatii effigie, ad Horatii Vitam*, 1708, in-8°.

<sup>4</sup> Cf. Horace, *Epist.* I, 7, 25, et ci-dessus, t. I, p. 2.

éditeur des œuvres d'Horace. Il en eut un autre dans la personne de Vettius Agorius Basilius Mavortius, qui fut consul l'an 527 de notre ère. Plusieurs de nos manuscrits constatent, par la souscription du copiste, qu'ils sont conformes à l'exemplaire que ce consul fit exécuter pour son usage à l'aide de Félix, orateur et grammairien <sup>1</sup>. Tous diffèrent trop entre eux, pour qu'ils soient la reproduction d'une seule et même copie, et ils se ressemblent assez pour donner la certitude que les diverses copies dont ils dérivent proviennent de celles qui avaient été faites sur le manuscrit original, ou sur des copies contemporaines du siècle d'Auguste. Ces manuscrits fournissent donc à la saine critique les moyens de fixer le texte de notre poète, et d'empêcher qu'il ne soit altéré par les conjectures d'une trompeuse érudition <sup>2</sup>.

Diverses vies anciennes d'Horace accompagnent ses poésies dans certains manuscrits. La plus étendue se trouve aussi dans Suétone, et elle est, à juste titre, attribuée à cet auteur. Toutes ces vies rapportent les mêmes circonstances, et constatent les mêmes faits.

En marge de plusieurs manuscrits d'Horace, sont écrits les commentaires de Porphyrius, d'Hélius Acron et d'autres scolastes, sur ses poésies. Ces commentaires sont en partie extraits d'autres plus anciens d'Æmilius, de Julius Modestus et de Q. Térentius Scaurus, ainsi que de l'ouvrage intitulé : *De personis Horatianis*.

<sup>1</sup> Reland, *Fasti consul.*, p. 696. Bentley, *Horatius Flacc.*, Lipsiæ, 1764, *præfatio.*, p. 9. Cf. ci-dessus, liv. XII, § 6, t. 2, p. 221. — <sup>2</sup> Voy. au sujet de l'audacieuse tentative de M. Peerlkamp l'ouvrage de M. Bosscha : *Findiciæ Horatiæ adversus nuperam censuram a Cl. viro Peerlkump editam* ; Daventriæ, 1836. — <sup>3</sup> Cf. Suétone, *Horatii vita*, édit. de Richter, Zwickaviæ, 1830 ; Suétone, t. 2, p. 450-463 de l'édit. de Lemaire, *Horatii vita*, dans l'édit. de J. Bond, Orleans, 1787, p. 230 ; dans les odes d'Horace par Vanderbourg, t. 1, p. 54 ; *Vita Horatii adhuc medita ex Codice Berolinensi*, dans les *Questiones Horatiæ* de Kirchner, Lipsiæ, 1836.



## XIII.

Nous avons cherché à ne rien omettre de ce qui pouvait éclairer les lecteurs sur le poète qui a été le plus lu, le plus étudié, et qui cependant, après tant de travaux, n'est qu'imparfaitement connu. Nous l'avons replacé, pour le mettre dans tout son jour, au milieu du siècle où il a vécu. Historien exact, nous l'avons rendu lui-même l'interprète de ses sentiments et de ses pensées, le narrateur de ses actions et des événements de sa vie.



# TABLE

## ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE DEUXIÈME VOLUME.

### LIVRE NEUVIÈME.

De l'an 731 à l'an 733.

An de Rome 731.

	Pages.
Détails sur Proculéius Muréna et sur Licinius Muréna.....	1
Licinius Muréna est promu à la dignité d'augure.....	2
Horace, pour fêter cet événement, compose l'ode 19 du livre III : <i>Quantum distet ab Inacho</i> .....	3
Lycus, Rhodé, Téléphe.....	3
Des monts des Pelignes. — Des flûtes bérécyntiennes.....	4
Manière de mélanger le vin avec l'eau.....	4
Explication sur Rhodé, plus haut citée.....	5
Horace compose pour Chloé, en 729, l'ode 23 du livre I <sup>er</sup> : <i>Vitas hinnuleo me similis Chloe</i> .....	5
Il aime plus fortement Glycère, et compose pour elle l'ode 30 du I <sup>er</sup> livre : <i>O Venus, regina Cnidi Paphique</i> .....	6
Constance de son amour pour Glycère. — Il écrit pour elle l'ode 19 du livre I <sup>er</sup> , à l'époque de l'expédition des Parthes, en 734 : <i>Mater sæva Cupidinum</i> .....	7
Ode 2 du livre II, éloge de Proculéius Murena : <i>Nullus argento color est avaris</i> .....	9
Détails sur Crispus Sallustius, petit-neveu de l'historien Salluste.	10
Commencement de la conspiration de Licinius Muréna et de Fan- nius Cæpion contre Auguste.....	11
Ode 10 du livre II, adressée à Licinius : <i>Rectius vives, Licini, neque altum</i> .....	12

Auguste tombe malade. — Dispositions qu'il fait, se croyant près de mourir. — Il est sauvé par Antonius Musa, son médecin, qui lui ordonne les bains froids.....	13
Antonius Musa conseille aussi les bains froids à Horace. — Bains de Baies défendus, ceux de Vélie et de Salerne ordonnés...	15
Horace écrit à ce sujet l'épître 15 du livre 1 <sup>er</sup> , adressée à Numonius Vala : <i>Quæ sit hiems Velix, quod cælum, Vala, Salerni.</i>	17
Mort de Marcellus, occasionnée par les bains froids.....	19
Horace fait un voyage à Vélie et à Tarente, par mer. — Il manque de faire naufrage près du cap Palinure.....	20
Il revient par la voie Appienne, et revoit les lieux de sa naissance.....	21
Il compose l'ode 13 du livre III, adressée à la fontaine de Bandusie : <i>O fons Bandusix, splendidior vitro</i> .....	21
Situation de cette fontaine.....	22
Union étroite de Mécène et d'Horace, modifiée par la différence des rangs.....	25
L'âge change les inclinations d'Horace.....	27
Il prend du goût pour la campagne, et à ce sujet il entre en explication avec Mécène dans la 7 <sup>e</sup> épître du livre 1 <sup>er</sup> : <i>Quinque dies tibi pollicitus me rure futurum</i> .....	28
Sur le caractère d'Horace et de Mécène. — Anecdote relative au poète Delille.....	28-30
Episode de Vulléius Ménas, crieur public, et de l'orateur L. Marcius Philippe.....	33-35
Intrigues à la cour d'Auguste. — Détails sur Claude Tibère Néron.....	35
Horace écrit l'épître 9 du livre 1 <sup>er</sup> , pour lui recommander Septimius : <i>Septimius, Claudi, nimirum intelligit unus</i> .....	37

An de Rome 732. Av. J.-C. 22. Age d'Horace 43.

M. CLAUDIUS MARCELLUS ÆSERVINUS. — L. ARRUNTII COSS.

Hiver rigoureux : ode 2 du livre 1 <sup>er</sup> , adressée à Auguste pour qu'il assure le salut des Romains : <i>Jam satis terris nivis atque diræ.</i>	39
Portrait d'Auguste.....	41
Ode 4 du livre 1 <sup>er</sup> : <i>Solvitur acris hiems grata vice veris et Favoni</i> , adressée à Lucius Sextius.....	42

	Pages.
Détails sur ce personnage.....	43
Licence des mœurs. — Fêtes religieuses en février. — Usage des Romains de choisir un roi du festin. — Modération d'Horace dans ses désirs de fortune.....	42
Il est l'objet de la libéralité d'Auguste.....	46
Horace écrit l'ode 16 du livre II : <i>Otium divos rogat in patenti</i> , adressée à Pompeius Grosphus, sur le mépris des richesses.....	46
Ode 16 du livre III : <i>Inclusam Danaen turris ahenea</i> , sur le même sujet, adressée à Mécène.....	48
Détails géographiques sur la Digentia (rivus in Sabinis), sur Brindes, sur la Calabre, sur le pays des Lestrygons et la plaine de Mygdonie.....	49
Épidémie dans toute l'Italie.....	50
Horace adresse à Apollon et à Diane une hymne; c'est la 21 <sup>e</sup> ode du livre I <sup>er</sup> : <i>Dianam teneræ dicite, virgines</i> .....	51
Détails géographiques sur le mont Algide, le Cragus, l'Érymanthe.....	51-52
Liaison d'Horace et d'Ovide. — Détails sur ce dernier poète..	53
Horace quitte sa campagne de la Sabine pour se rendre à Rome et consoler Ælius Lamia.....	57
Horace compose l'épître 14 du livre I <sup>er</sup> , adressée à son métayer : <i>Viltice silvarum et mihi me reddentis agelli</i> .....	58
Sur Cinara et sur les goûts d'Horace dans sa jeunesse.....	60
Horace compose l'ode 28 du livre III, adressée à Lydé : <i>Festo quid potius die</i> .....	98

An de Rome 733. Av. J.-C. 21. Age d'Horace 44.

N. LOLLIUS. — Q. ÆMILIUS LEPIDUS COSS.

Horace compose l'ode 25 du livre I <sup>er</sup> : <i>Parcius junctas quatunt fenestras</i> . Voy. t. I <sup>er</sup> p. 482. — La chute d'un arbre sur le penchant de la colline du village de Mandela manque d'écraser Horace.....	61
Il compose sur ce sujet l'ode 13 du livre II : <i>Ille et nefasto te posuit die</i> .....	61
Détails sur les deux Sapho.....	62
Horace compose l'ode 18 du livre III, adressée au dieu Faune : <i>Faune, Nympharum fugientum amator</i> .....	64

	Pages.
L'ode 22 du livre III, est un hymne à Diane : <i>Montium custos nemorumque, virgo</i> .....	64
Dans l'ode 23 du livre III, Horace exhorte Phydilé à offrir avec confiance aux dieux ses modestes offrandes : <i>Cælo supinas situleris manus</i> .....	65
L'ode 27 du livre III est adressée à Galatée : <i>Impios parvæ re-cincentis omen</i> . — Détails sur cette dame romaine. — Récit de l'enlèvement d'Europe.....	67-69
Chloé se passionne pour Gygès et excite la jalousie d'Astérie. — Horace, pour consoler celle-ci, écrit l'ode 7 du livre III : <i>Quid fles, Asterie, quem tibi candidi</i> .....	69-72
Détails sur le commerce de la Bithynie.....	70
Amour d'Énipée pour Astérie.....	71
Colère d'Horace contre Lydie. (Cf. l'année 727, t. I <sup>er</sup> , p. 482.)	
Horace cherche à renouer avec Chloé, qui s'y refuse.....	71
Il écrit l'ode 26 du livre III, adressée à Vénus : <i>Vixi puellis nuper idoneus</i> .....	72
Temple de Vénus à Memphis. — Détails géographiques sur la Sithonie.....	72-73

## LIVRE DIXIÈME.

De l'an 733 à l'an 734.

An de Rome 733. Av. J.-C. 21.

Auguste quitte Rome, va en Sicile et passe de là en Orient pour en finir avec les Parthes.....	74
Agrippa est dans les Gaules, et se prépare à faire la guerre aux Cantabres et aux Ibères. — Soucis que donnent à Mécène, resté seul à Rome, les affaires publiques.....	74
Détails sur Marcus Lépidus. Diverses conjurations étouffées par Mécène, notamment celles de Licinius Muréna et d'Égnatius Rufus.....	73
Horace invite Mécène à dîner, et compose pour cette invitation l'ode 29 du livre III : <i>Tyrrhæna regum progenies</i> .....	76
Antiquités de la famille de Cilnius Mæcenas.....	78
Du <i>Balanus</i> dont parle Horace.....	79
Sur Tibur, sur Æsula, sur Tusculum, sur la tour du palais de Mécène.....	79-80

	Pages.
Des Sères, des Bactriens et de la ville d'Artémité.....	81-83
Description que fait Pline le Jeune du débordement du Tibre.	84
Frédéric II se fait lire et commenter cette ode 29 avant de livrer la bataille de Rosbach.....	84
Vers de Mécène sur la mort. — Douleur d'Horace au sujet de la maladie de Mécène, exprimée dans l'ode 17 du livre II : <i>Cur me querelis exanimas tuis</i> .....	85
Horace croyait aux dieux du paganisme.....	87
Croyances superstitieuses de son temps. — Influence des idées philosophiques sur la religion.....	87-88
L'astrologie judiciaire forme une nouvelle secte de philosophes.....	89
Citation du poème de Manilius.....	91
Epoque de la publication des trois odes qu'Horace composa sur Lydie.....	93
Horace compose l'ode 11 du livre III pour Lydie : <i>Mercuri, nam te docilis magistro</i> .....	94
Histoire d'Hypermnestre et de Lyncée.....	95
Commerce intime d'Horace avec Lydie, ode 28 du livre III (écrite en 732) : <i>Festo quid potius die</i> .....	98
Ambassade des Indiens et de la reine Candace à Auguste. — États du roi Hérode agrandis. — Expédition de Cornélius Balbus contre les Garamantes.....	100
Ode 11 du livre II à Quintius Hirpinus : <i>Quid bellicosus Cantaber et Scythes</i> .....	100
Lydie est invitée par Horace à venir égayer un repas (Cette ode a été écrite en 734.).....	101
Position des Scythes dont Horace fait mention.....	101
Vers de Delille sur Horace, inspirés par cette ode.....	101
Détails sur Manlius Torquatus.....	102
Horace lui adresse l'épître 5 du livre 1 <sup>er</sup> : <i>Si potes Archiacis conviva recumbere lectis</i> .....	104
Sur les vignobles de Petrinus, sur les monts Massiques et sur le coteau de Falerne.....	104-105
Sur les lits construits par Archias.....	106
Sur Brutus et Sabinus.....	106
Sur Titus Septicius, poète et ami d'Horace.....	106
Sur les ombres ou personnages présents à un repas sans y avoir été invités.....	107

Exhortation à Torquatus de jouir du repas qui lui est offert...	108
Horace compose l'ode 2 du livre III, sur l'éducation de la jeunesse : <i>Angustam amice pauperiem pati</i> .....	109
Détails sur les mystères d'Eleusis.....	110
Horace compose l'ode 3 du livre III : <i>Justum et tenacem propositi virum</i> . — Portrait du vrai sage.....	113
Cette ode est l'apothéose anticipée d'Auguste.....	115
Soumission des Parthes, de l'Arménie, des Cantabres, des peuples de la Gaule. — Paix conclue avec la reine Candace. — Ambassadeurs scythes et indiens qui viennent trouver Auguste à Samos.....	115
Projet qu'on supposait à Auguste de vouloir transporter le siège de l'empire en Orient.....	116
Horace publie son premier recueil de poésies.....	117
Il compose l'épître 20 du livre 1 <sup>er</sup> : <i>Vertumnnum Janumque, liber, spectare videris</i> .....	117
Sur le prix des livres du temps d'Horace et de Martial.....	121
Sur le consulat de Lollius Palicanus.....	122
AN DE ROME 734. AV. J.-C. 20. AGE D'HORACE 45.	
M. APPULEIUS. — P. SILIUS NERVA COSS.	
Détails sur la jeunesse de Tibère.....	123
Tibère emmène avec lui, pour l'accompagner en Orient, plusieurs des amis d'Horace. — Détails sur chacun d'eux : sur Titius Septimius.....	124
Sur Celsus.....	125
Sur Florus.....	128
Sur Munatius Plancus le fils.....	129
Horace adresse à Florus la troisième épître du livre 1 <sup>er</sup> : <i>Juli Flore, quibus terrarum militet oris</i> .....	129
Tibère replace sur le trône Artabaze ou Artavasde, roi d'Arménie.....	131
Passion d'Horace pour Glycère, Ode 19 du livre 1 <sup>er</sup> . — Horace invite Quintius Hirpinus à dîner, et envoie chercher la courtisane Lydé pour égayer le repas.....	101
Horace est sujet aux maux de nerfs et à l'hypocondrie. — Inconséquences et bizarreries dont il s'accuse dans son épître 8 du livre 1 <sup>er</sup> , adressée à Celsus : <i>Celso gaudere et bene rem gerere Albinovano</i> .....	131-133

## LIVRE ONZIÈME.

## De l'an 734 à l'an 736.

An de Rome 734. Av. J.-C. 20. Age d'Horace 46.

	Pages.
Auguste fait la paix avec les Parthes, qui rendent les insignes militaires conquis sur Crassus et les prisonniers romains...	134
Cet événement est le plus glorieux du règne d'Auguste.....	135
De Thermusa, esclave donnée par Auguste, qui devient reine des Parthes.....	136
Les fils de Phraate sont envoyés à Rome.....	137
Les Bretons envoient une ambassade à Auguste.....	138
Il en reçoit une de la reine Candace, et de Porus, roi de l'Inde.....	138
La gloire d'Auguste et ses soins pour l'empire le rendent populaire.....	139
Horace écrit, pour célébrer ses louanges, l'ode 5 du livre III : <i>Carlo tonantem credidimus Jovem</i> .....	139
Sur Régulus.....	140
Sur les relations des Romains et des Bretons.....	142
Sur les Marses et les Apuliens.....	142
Mécène va dîner chez Horace, le 1 <sup>er</sup> mars, jour de fête en mémoire de l'enlèvement des Sabines. — Horace compose à ce sujet l'ode 8 du livre III, adressée à Mécène : <i>Martiis cælcbs quid agam calendis</i> .....	143
Age du vin qu'Horace offre à Mécène.....	143
Il faut, pour se réjouir, que Mécène chasse de sa pensée le roi Cotison et le roi des Daces défait par Lentulus, ainsi que les Mèdes.....	145
Horace écrit l'ode 9 du livre II : <i>Non semper imbres nubibus hispido</i> , pour consoler Valgius Rufus de la perte de Mystès, jeune esclave qu'il aimait.....	145
Détails sur les trophées d'Auguste et sur les Gétons.....	147
Sur les ouvrages de Valgius Rufus.....	148
Horace écrit à Iccius l'épître 12 du livre 1 <sup>er</sup> : <i>Fructibus Agrippæ Siculis, quos colligis, Icci</i> , pour lui recommander Pompéius Grosphus.....	150
Horace annonce à Florus la victoire d'Agrippa sur les Cantabres et la soumission des Parthes.....	152



	Pages.
Etat prospère de l'empire romain.....	152
Les possessions de Grosplus étaient dans les environs de Centurippe.....	152
Réflexions sur la philosophie d'Empédocle.....	153
Détails sur la vie de Lollius Palcanus le père.....	154
Horace, dans son épître 18 du livre 1 <sup>er</sup> : <i>Si bene te novi, metues, liberrime Lolli</i> , adresse des conseils à Lollius Maximus, fils aîné du précédent.....	154
Ce jeune homme était alors dans une maison de campagne de son père, près du lac Lucrin.....	155
Paix faite avec les Parthes encore rappelée par Horace. — Souhait que fait Horace quand il va se reposer sur les bords de la Digence, qui arrose le bourg de Mandèle.....	156-157
Sur Théon, affranchi de Luthiénus.....	160
Sur Castor et Dolichos, deux fameux mimes.....	160
Sur les deux voies Appienne et Minucienne, qui conduisaient à Brindes.....	161
Publius Volumnius est désigné par Horace sous le nom d'Eutrapèle.....	162
Conseils donnés par Horace à Scæva dans l'épître 17 du livre 1 <sup>er</sup> : <i>Quamvis, Scæva, satis per te tibi consulis, et scis</i> .....	162

An de Rome 735. Av. J.-C. 19. Age d'Horace 46.

C. SENTIUS SATURNINUS. — Q. LUCRETIUS VESPILLO. COSS. M. VINUCIUS.  
M. VIPSANIUS AGRIPPA. SUFF.

Virgile était parti pour aller en Orient visiter les lieux chantés dans l'Énéide. Ode 3 du livre 1 <sup>er</sup> : <i>Sic te, diva potens Cypri</i> , qu'Horace adresse au vaisseau qui portait Virgile.....	165
Vers que Virgile a insérés à cette époque dans l'Énéide.....	166
Retour d'Auguste. — Mort de Virgile.....	167
Jugement sur ce poète et ses ouvrages.....	167
Auguste, son héritier, publie son Énéide.....	168-171
Mort de Tibulle. — Détails sur ce poète et ses ouvrages.....	171
Ovide publie ses premières poésies.....	172
Détails sur Parthenius de Nicée.....	173
Honneurs rendus à Auguste. — Nouveaux pouvoirs qu'on lui confère.....	175
Ligue formée pour s'opposer à l'accroissement de sa puis-	

Pages.

sance.....	176
Egnatius Rufus est nommé consul. — Sentius refuse de le pro- c'amer.....	177
Egnatius Rufus subit la peine capitale. — Auguste est nommé consul à vie, et Lucius Vespillo, consul ordinaire.....	177
Horace invite Mécène à venir boire de son vin dans sa retraite de la Sabine. Ode 20 du livre 1 <sup>er</sup> : <i>Vile potabis modicis Sa- binum</i> .....	178-179
Mécène est applaudi lorsqu'on le voit paraitre au théâtre de Pompée.....	179
Des meilleurs vius d'Italie.....	179
Horace compose pour lui-même deux chants de triomphe répé- tés par la postérité. Ode 19 du livre II à Bacchus : <i>Bacchum in remotis carmina rupibus</i> .....	180
Allusion que Juvénal et Boileau font à cette ode.....	182
Ode 20 du livre II : <i>Non usitata nec tenui ferar</i> , second chant de triomphe.....	182
Sur le chant du cygne.....	183
Sur la contrée des Hyperboréens.....	185
Horace publie deux livres de ses odes, et écrit l'ode 1 <sup>re</sup> du li- vre 1 <sup>er</sup> : <i>Mæcenas atavis edite regibus</i> , pour dédier ce re- cueil à Mécène.....	186
Agrippa amène à Rome les eaux de la fontaine de la Vierge....	188
Auguste fait rendre des lois pour le maintien des mœurs, et il réforme le sénat.....	189
Horace compose l'ode 4 du livre III : <i>Descende cælo, et dic age tibia</i> , adressée à Calliope.....	190
Il y fait mention d'Archerontia, des <i>saltus Bantini</i> , de Pré- neste, de sa fuite à la bataille de Philippes, de l'arbre qui manqua de l'écraser.....	190-192
Détails sur les habitants de l'île de la Bretagne et sur les Conca- niens mentionnés dans cette ode.....	192
Sur les Gélon et sur le fleuve de Scythie, le Tanais ou le Don.	193
Auguste méritait les louanges qu'Horace lui donne.....	193
Détails sur cet empereur.....	194
Des courtisanes chez les Romains.....	196
Horace compose l'ode 15 du livre III, contre Chloris : <i>Uxor pauperis Ibyci</i> .....	198
Détails géographiques sur la ville de Luceria.....	199

	Pages.
Sort des courtisanes romaines dans leur vieillesse.....	199
Horace compose l'ode 13 du livre IV, contre Lycé : <i>Audi vere, Lyce, di mea vota, di</i> .....	200
Observation de Sanadon sur cette ode.....	200

An de Rome 730. Av. J.-C. 18. Age d'Horace 47.

P. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS. — CN. CORNEL. LENTULUS. COSS.

Horace fait paraître ses trois premiers livres d'odes, les deux livres de satires et les épîtres composés jusqu'alors.....	202
Il compose, pour ce nouveau recueil, l'ode 1 <sup>re</sup> du livre III : <i>Odi profanum vulgus et arceo</i> , sur le stoïcisme et les destinées de l'homme.....	203
Il compose également l'ode 30 du livre III : <i>Exegi monumentum aere perennius</i> , où il se promet l'immortalité.....	204
Après, il écrit l'épître 13 du livre 1 <sup>er</sup> : <i>Ut proficiscentem docui te saxe diuque</i> , pour charger Vinnius Asella de porter ce recueil à Auguste. — Ce qu'était Caninius Vinnius Fronto, dit Asella, porteur de cette épître.....	207
Sur la voleuse Pyrrhia.....	208

LIVRE DOUZIÈME.

De l'an 737 à l'an 738.

An de Rome 737. Av. J.-C. 17. Age d'Horace 48.

C. FURNIUS. — C. JULIUS SILANUS. COSS.

Par les jeux, les spectacles et la bonté de son gouvernement, Auguste cherche à se faire pardonner son pouvoir.....	209
Mot de Pylade le pantomime.....	211
Observations sur la religion des Grecs et sur celle des Romains..	212
Auguste ordonne la célébration des jeux séculaires. — Origine de ces jeux.....	214
Horace compose pour ces fêtes son Chant séculaire : <i>Phæbe, silvarumque potens Diana</i> .....	216
Hymne à Apollon, ode 6 du livre IV : <i>Dive, quem proles Niobeæ magnæ</i> .....	218
Les odes d'Horace étaient chantées.....	220
Le mot latin <i>ode</i> resta inusité et inconnu jusqu'à Veltius Agorius Basilius Mavortius, éditeur des poésies d'Horace en 527,	

	Pages.
l'an 1280 de Rome.....	221
Auguste avait joint des représentations théâtrales aux cérémonies des jeux séculaires.....	223
Auguste protège les acteurs et traite cependant Pylade et Stéphanion avec sévérité.....	223
Jeux séculaires donnés par Claude.....	223
Examen critique des historiens anciens, relativement aux époques de célébration de ces jeux.....	224-248
Depuis la composition du poème sur les jeux séculaires, Auguste cherche à s'attacher Horace plus intimement.....	248
Des causes qui ont contribué à rendre plus familière la liaison d'Horace et d'Auguste.....	249
Auguste voudrait qu'Horace devint son secrétaire, et il écrit à Mécène dans ce but.....	251
Dans quel sens on doit interpréter l'expression de <i>table parasitique</i> contenue dans la lettre d'Auguste à Mécène.....	251
Horace se refuse à la demande d'Auguste.....	255
Lettre d'Auguste à Horace.....	256
Horace compose l'épître 10 du livre 1 <sup>er</sup> , adressée à Aristius Fuscus : <i>Urbis amatorem Fuscum salvere jubemus</i> . — Peinture du bonheur dont Horace jouit à la campagne.....	258
Horace fait allusion à une fable des <i>Deux Pigeons</i> .....	259
Cette épître a été dictée derrière le temple de Vacuna. — Situation de ce temple.....	261

AN DE ROME 738. AV. J.-C. 16. AGE D'HORACE 49.

L. DOMITIUS AENOBARBUS. — PUBLIUS CORNELIUS SCIPIO COSS.

L. TARIUS REFUS SUFF.

Horace s'attache de plus en plus à la vie de la campagne.....	261
Détails sur son ami Quinctius Hirpinus.....	262
Il lui adresse l'épître 16 du livre 1 <sup>er</sup> : <i>Ne perconteris fundus meus, optime Quincti</i> , et lui décrit son domaine de la Sabine.....	263
Horace expose ses principes stoïciens.....	264
Quelle était la philosophie d'Horace.....	266
Travers de quelques commentateurs dans l'interprétation d'Horace.....	266
Effet des hivers rigoureux.....	267

Horace écrit l'ode 7 du livre IV à Manlius Torquatus : <i>Diffugere nives, redeunt jam gramina campis</i> , pour l'inviter à célébrer avec lui la naissance de César.....	268
Du climat de Rome.....	269
Des liaisons ancillaires d'Ovide. — Il imite Horace.....	269
Horace, dans l'ode 11 du livre IV : <i>Est mihi nonum superantis annum</i> , engage Phyllis à venir fêter avec lui la naissance de Mécène.....	272
Horace apprend à Phyllis qu'elle ne doit pas compter sur Téléphie.....	272
Observations sur les sacrifices et les offrandes que l'on faisait chez les Romains pour le jour natal.....	273
Sur le vin d'Albe et sur l'épithète de marine donnée à Vénus..	273

## LIVRE TREIZIÈME.

De l'an 738 à l'an 741.

An de Rome 738.

Etendue de l'empire romain. — Moyen employé par Auguste pour y maintenir la tranquillité.....	275
Il fait gouverner la Galatie et la Lycaonie par Marcus Lollius Palicanus le père.....	277
Marcus Lollius Palicanus est envoyé sur les bords du Rhin, et y reçoit un échec.....	278
Horace adresse à Marcus Lollius Palicanus l'Ode 9 du livre IV : <i>Ne forte credas interitura, quæ</i> .....	278
Marcus Lollius Palicanus a joui de la faveur d'Auguste tant qu'Horace a vécu.....	280
Détails sur l'hypocrisie de Marcus Lollius Palicanus, et sur Lollia Paulina, sa petite-fille.....	281
Auguste part pour les Gaules. — Motifs de ce départ.....	282
Auguste est amoureux de Térentia, femme de Mécène, et l'em-mène avec lui dans les Gaules.....	282
Auguste nomme Statilius Taurus préfet de Rome.....	283
Auguste reçoit le titre de correcteur des mœurs.....	284
Motifs d'Auguste pour s'éloigner et pour nommer Statilius....	285
Auguste ne pouvait être refroidi envers Mécène, à cause de Té- rentia.....	286

	Pages
Décision de Trébatius Testa au sujet du divorce de Mécène et de Terentia.....	286
Reproches contenus dans une lettre d'Antoine.....	287
Sur les mœurs licencieuses d'Auguste.....	288
Ce que dit Suétone de la constance d'Auguste en amitié.....	288
Vrais motifs de la froideur momentanée entre Auguste et Mécène.	289
Observations sur une assertion de Tacite à ce sujet.....	289
Mécène, gravement malade, ne se plaît plus autant aux causeries littéraires.....	289
Horace intimement lié avec la famille des Pisons. — Détails sur cette famille.....	290
Lucius Pison est nommé consul. — Drusus et Tibère combattent les Rhètes et les Vindéliciens.....	290
An de Rome 730. Avant J.-C. 15. Age d'Horace 50.	
MARCUS LIVIUS DRUSUS LIBO. — LUCIUS CALPURNIUS PISO. COS.	
Ode 1 <sup>re</sup> du livre IV : <i>Intermissa, Venus, diu</i> , adressée moins à Vénus elle-même qu'à Fabius Maximus.....	291
Détails sur la famille de Fabius.....	291
Fabius Maximus intimement lié avec Ovide.....	292
Horace compose l'ode 10 du livre IV, pour son trop cher Ligurinus : <i>O crudelis adhuc</i> .....	295
Jugement de Voltaire sur Horace, avec une allusion à cette ode.	295
Exemples de dépravation chez les anciens.....	296
Du culte de Vénus chez les Romains.....	297
Horace avait cessé d'écrire des satires.....	299
Il compose deux épltres à Mécène, pour une publication nouvelle de ses poésies.....	300
Épltre 1 <sup>re</sup> du livre I <sup>er</sup> : <i>Prima dicte mihi, summa dicende carmina</i> .....	300
Horace se défend de composer davantage, et dit qu'il est temps pour lui d'en finir avec les vers.....	301
Trait de satire contre les drames de Pupius.....	303
Horace, philosophe éclectique.....	306
Mécène avait écrit un traité sur la parure, <i>de Cultu suo</i> .....	306
Horace compose la 19 <sup>e</sup> épltre du livre I <sup>er</sup> : <i>Prisco si credis, Marcenus docte, Cratino</i> .....	308
Physionomie littéraire de cette époque.....	308
Horace consacre sa plume à donner des leçons et des préceptes	

	Pages.
de l'art d'écrire.....	308
Horace lu et critiqué de son temps. — Éloge qu'il se donne..	309
Parallèle d'Horace et d'Archiloque.....	312
Parallèle d'Horace et de Pindare.....	314
Différences qui existent entre les poésies lyriques d'Horace et ses poésies familières.....	315
Parallèle d'Horace, de Perse et de Juvénal.....	318
Mort de Properce. — Détails sur ce poète.....	320
Parallèle de Gallus, de Tibulle, de Properce et d'Ovide.....	321
Par quelles raisons les poésies d'Horace ne sont point indiquées parmi les livres dont Ovide recommande la lecture aux dames romaines.....	322
Soumission des Vindéliens et des Rhètes.....	322
Sur la demande d'Auguste, Horace compose la 4 <sup>e</sup> ode du li- vre IV : <i>Qualem ministrum fulminis alitem</i> , pour célébrer les victoires de Drusus.....	322
Prédilection d'Auguste pour Drusus.....	323
Victoires remportées par Drusus et Tibère.....	324
Digression sur les Vindéliens.....	325
Cette 4 <sup>e</sup> ode du livre IV est en partie imitée de Pindare.....	327
On ne doit pas retrancher des odes d'Horace des vers, unique- ment parce qu'ils sont médiocres.....	328
An de Rome 740. Av. J.-C. 14. Age d'Horace 51.	
M. LICINIUS CRASSUS. — CN. CORNELIUS LENTULUS. COSS.	
Drusus va combattre sur le Rhin; Tibère en Pannonie. — Agrippa gouverne l'Orient.....	329
Le séjour d'Auguste dans les Gaules se prolonge.....	330
Livie n'était point jalouse. — Détails sur ce qui la concerne...	330
Horace compose l'ode 5 du livre IV : <i>Diris orte bonis, optime Romulæ</i> , pour inviter Auguste à revenir en Italie.....	331
Sécurité dont on jouissait dans tout l'empire.....	333
Actions de grâces rendues à Auguste par l'équipage d'un vaisseau venant d'Alexandrie.....	333
Réflexions sur la réforme des mœurs tentée par Auguste.....	334
Auguste n'ose pas faire l'application de ses propres lois.....	334
Dérèglement de sa fille Julie.....	335
Sur la ressemblance des enfants avec leurs pères. — Bon mot d'un provincial à Auguste.....	335

An de Rome 741. Av. J.-C. 13. Age d'Horace 52.

TIBERICUS CLAUDIUS NERO. — P. QUINCTILIUS VARUS. COSM.

	Pages.
Auguste, Tibère et Agrippa reviennent à Rome.....	336
Mort du triumvir Lépide.....	336
Auguste proroge à Agrippa la puissance tribunitienne.....	336
Attributions de cette puissance et d'autres dignités dont Auguste était revêtu.....	336
Du pouvoir des empereurs romains. — Sur quelle loi était fondé ce pouvoir.....	337-338
Fermeture du temple de Janus.....	339
Jeux troyens célébrés par Auguste.....	339
Jules Antoine les commande. — Détails concernant Jules Antoine.....	340
Il épouse Marcella, fille d'Octavie.....	341
Il avait composé un poème en douze chants, intitulé : <i>Diomède</i> .....	341
Horace lui adresse l'ode 2 du livre IV : <i>Pindarum quisquis studet æmulari</i> .....	342
Horace réside plus habituellement à Tibur.....	343
Jules Antoine est fait consul en 744; longtemps après, il est mis à mort pour avoir participé aux débauches de Julie.....	343-344

## LIVRE QUATORZIÈME.

De l'an 741 à l'an 744.

An de Rome 741. Av. J.-C. 13. Age d'Horace 52.

Horace, sur la demande d'Auguste, compose une seconde ode sur les succès de Tibère et de Drusus, mais plus particulièrement sur ceux de Tibère.....	345
C'est l'ode 14 du livre IV, adressée à Auguste : <i>Quæ cura patrum, quæve Quiritium</i> .....	346
Situation des <i>Breuni</i> et des <i>Genauni</i> .....	347
Auguste est nommé père de la patrie.....	349
Le sénat fête le retour d'Auguste par des actes religieux.....	349
Sacrifices offerts en son honneur sur l'autel de la Paix.....	349
Reproches qu'on a faits à Horace d'avoir loué Auguste. — Horace justifié.....	350



	Pages.
Détails biographiques, politiques et moraux, sur Auguste.	352-359
Ce qu'il disait des grands moyens en politique.....	355
En mourant, il se compare à un acteur qui a bien joué son rôle.....	356
Réflexions à ce sujet.....	357
An de Rome 742. Av. J.-C. 12. Age d'Horace 53.	
M. VALERIUS MESSALA. — P. SULPICIUS QUIRINUS. COSS.	
C. VALGIUS RUFUS. — C. CANINIUS REBILUS. SUFF.	
Mort d'Agrippa.....	360
Auguste fait épouser Julie, sa fille, veuve d'Agrippa, à Tibère.	360
Drusus s'avance dans l'intérieur de la Germanie.....	360
Tibère va faire la guerre en Pannonie. — Observation relative à l'origine des Francs.....	361
Victoires remportées par Sulpicius Quirinus en Cilicie.....	362
Valgius Rufus le poète, aimé d'Horace, devenu consul subrogé.....	363
Horace croit en faveur auprès d'Auguste.....	363
Horace compose l'ode 3 du livre IV : <i>Quem tu, Melpomene, semel</i> , pour se féliciter du sort que les Muses lui ont fait....	363
Horace séjournait à cette époque à Tibur, et allait souvent y voir Mécène.....	364
An de Rome 743. Av. J.-C. 11. Age d'Horace 54.	
Q. ÆLIUS TUBERO. — PAULUS FABIVS MAXIMUS. COSS.	
Usage des étrennes au 1 <sup>er</sup> janvier.....	365
Auguste en reçoit beaucoup. — Emploi qu'il en faisait.....	365
Horace adresse à Censorinus l'ode 8 du livre IV : <i>Donarem pateras grataque commodus</i> , en lui déclarant qu'il ne peut lui donner en étrennes que des vers.....	365
Détails sur Censorinus et sur les personnages élevés à de hautes dignités que fréquentait alors Horace.....	366
Mention des artistes Parrhasius et Scopas.....	367
Don d'une coupe fait à Lucius Calpurnius Pison par le poète Antipater.....	368
Lucius Calpurnius Pison va combattre les Besses en Thrace.....	369
Il obtient les honneurs du triomphe, et ne revient à Rome qu'à la fin de l'année 743.....	369

	Pages.
Détails sur les Besses.....	369
Épigramme d'Antipater qui constate le retour de Lucius Pison à Rome.....	370
Poème d'Antipater sur les victoires remportées dans la campagne contre les Besses.....	370
Drusus s'avance jusqu'au Weser.....	370
Fêtes à Rome et dédicace du théâtre de Marcellus.....	371
Horace écrit son épître 2 du livre II, adressée à Florus : <i>Flore, bono claroque fidelis amice Neroni</i> .....	373
Cette épître, celle à Auguste et celle aux Pisons forment un Art poétique en trois parties.....	373
Horace se prépare à donner son quatrième livre d'odes et le recueil entier de ses poésies.....	374
Remarque sur l'épilhète de Bon donnée par Horace à Tibère. — Détails sur la vie de Tibère dans sa jeunesse.....	375
Confiance qu'Auguste avait en lui.....	375
Horace raconte à Florus comment il a été entraîné dans la guerre civile.....	378
Il déclare qu'il ne veut plus faire de vers.....	378-382
Il raconte comment il a été conduit à en faire.....	378
Impossibilité de composer des vers à Rome.....	379
Tribulations auxquelles un poète est exposé.....	380
Comment doit s'y prendre celui qui veut laisser un bon poème à la postérité.....	381
Histoire du fou d'Argos.....	382
Préceptes philosophiques. — Détails sur le riche Orbilius.....	383
Sur Hérodote et ses richesses.....	384
Des fêtes appelées quinquatrics.....	385
Reproches qu'Horace s'adresse à lui-même.....	386

An de Rome 744. AV. J.-C. 10. Age d'Horace 55.

JULUS ANTONIUS. — QUINTUS FABIUS MAXIMUS AFRICANUS. COSS.

Auguste revient à Rome avec Tibère et Drusus. Florus les accompagne.....	387
Le sénat décrète que le temple de Janus sera fermé.....	387
Horace, en publiant son 4 <sup>e</sup> livre, compose l'ode 15, qui le termine, et qui contient les louanges d'Auguste : <i>Phæbus volentem prælia me loqui</i> .....	387

	Pages
Ces louanges étaient méritées.....	388
Observations sur les époques de la fermeture du temple de Janus.....	389
Drusus pousse ses conquêtes jusqu'à l'Éms.....	391
Du monde connu des anciens au temps d'Horace.....	392-396
Caractère particulier des odes d'Horace.....	397

## LIVRE QUINZIÈME.

## De l'an 744 à l'an 745.

An de Rome 744. Av. J.-C. 10. Age d'Horace 55.

Auguste désire qu'Horace lui adresse, comme à Mécène, une épître familière.....	403
De l'éducation littéraire d'Auguste.....	404
De sa connaissance de la langue grecque; de son goût en littérature.....	405
Des ouvrages qu'il avait composés.....	405
Horace compose pour Auguste l'épître 1 <sup>re</sup> du livre II : <i>Cum tot sustineas et tanta negotia solus</i> .....	406
Tendresse de Mécène pour Horace.....	407
Vers de Mécène adressés à Horace.....	408
Horace se trouvait dans une autre position à l'égard d'Auguste qu'à l'égard de Mécène.....	409
Considérations sur le caractère d'Auguste, sur le rôle qu'il a joué dans le monde et sur le jugement qu'on en doit porter... 410-414	410-414
Sur la correction du calendrier par Auguste. — Le nom d'Auguste est donné au mois Sextilis. — Développement des motifs qui ont déterminé ce choix.....	415-417
Dans son épître à Auguste, Horace combat ceux qui n'aiment que les auteurs anciens.....	418
Pourquoi Horace choisit la littérature et le théâtre pour sujets de son épître à Auguste.....	419
Détails sur les anciens monuments de la langue latine.....	420
Jugement d'Horace sur les anciens auteurs latins.....	422
Auteurs comiques de la scène latine.....	424
Horace et Quintilien sont d'accord sur le jugement qu'on doit porter des tragiques latins.....	424
Jugement de Varron sur ces auteurs.....	425
Observations de Velléius Paterculus sur ce sujet.....	425
Jugement du poète Volcatius sur tous les auteurs dramatiques	

	Pages.
romains.....	426
Alta et Dossennus, auteurs dramatiques renommés au temps d'Horace.....	427
Pourquoi Horace n'apprécie pas aussi bien que Cicéron et que Quintilien les auteurs dramatiques latins.....	428
L'art théâtral était en décadence du temps d'Auguste. — De bons acteurs ne purent se former.....	430
La pantomime et la danse prévalurent.....	431
Les combats de gladiateurs étaient préférés aux pièces théâtrales.....	431
La fureur de faire des vers, selon Horace, atteint tout le monde.....	434
Éloge de la poésie.....	434
Horace expose comment le goût de la multitude s'oppose aux progrès de l'art théâtral.....	437
Il est probable qu'Auguste avait invité Horace à composer pour le théâtre.....	438
Portrait qu'Horace fait du talent de l'auteur dramatique.....	438
On prit le goût des farces obscènes.....	439
Plaintes d'Ovide à ce sujet.....	439
Horace loue Auguste sur son discernement en littérature.....	441
Horace est, à tort, accusé d'avoir déprécié Alexandre pour flatter Auguste.....	442
Digression sur l'art de sculpter et de peindre des portraits chez les Romains.....	444
Ce qui donnait à Horace des titres pour qu'on exposât publiquement son portrait.....	446
Où était à Rome le <i>Vicus thurarius</i> ou quartier des droguistes.....	446
Horace ne termine presque jamais ses compositions par un trait brillant.....	447
Sur le nom d'Églogues donné aux <i>Sermones</i> ou Satires.....	447

## LIVRE SEIZIÈME.

449

## De l'an 745 à l'an 746.

An de Rome 745. Av. J.-C. 9. Age d'Horace 28.

NERO CLAUDIUS DRUSUS GERMANICUS. — T. QUINCTIUS CRISPINUS COSS.	
	Pages.
Drusus, nommé consul, conduit la flotte et l'armée romaine jusqu'à l'Elbe.....	449
Rome en paix s'occupe des arts et de la littérature.....	450
Considérations sur les principes des beaux-arts et sur leurs vicissitudes.....	450
Différence qui a existé entre les destinées des Grecs et des Romains, et de l'influence de ces destinées sur la littérature et les arts.....	452
Des causes de décadence en littérature.....	453
Tout s'opposait à Rome à la perfection de l'art théâtral.....	455
Lucius Pison et ses deux fils aiment la poésie.....	457
L'aîné des deux fils compose des pièces de théâtre.....	458
Horace écrit son épître aux Pisons ou son Art poétique : <i>Humano capiti cervicem pictor equinam</i> .....	458
Horace écrivait dans un but spécial, et ne veut pas tracer de règles absolues.....	459
Il expose les nobles emplois de la poésie et son utilité.....	459
Il cherche à dissuader le jeune Pison de la poésie.....	460
Sans le savoir de Cascellius et l'éloquence de Messala, on peut être un avocat; mais on n'est pas un poète sans la perfection.	460
Colonnes du temple d'Apollon où étaient exposés les livres....	460
Détails sur les deux Cascellius.....	461
Portrait burlesque du métromane.....	462
Pourquoi la poésie, à cette époque, prévalait sur l'éloquence..	463
Horace cherche à prémunir le jeune Pison contre les flatteurs.	464
Pourquoi il lui conseille de garder neuf ans ses ouvrages....	464
Quel était Spurius Mécius Tarpæ.....	464
Les Pisons prétendaient descendre de Numa Pompilius.....	465
Exposition et développements des douze principaux préceptes de l'art d'écrire, contenus dans l'épître aux Pisons.....	466
Sur la création de nouveaux mots dans les temps anciens et modernes.....	466-468

	Pages.
Sur la division en cinq actes et sur les spectacles antiques....	471
Drames nommés <i>Satyres</i> , inconnus aux modernes.....	472
Préceptes généraux sur l'art d'écrire.....	475
L'épître aux Pisons, restée inachevée, ne parut que dans le recueil posthume des poésies d'Horace.....	477
Quand cette épître parut, elle fut considérée comme une œuvre à part, et on lui donna le titre d'Art poétique.....	479
Horace y traite, en effet, de cet art, sous ses trois points de vue principaux : généralité, théorie, but.....	480
Horace offre dans son épître aux Pisons les principes de la doctrine d'Aristote et de Néoptolème de Paros.....	481
Comparaison de l'Épître aux Pisons avec les poèmes modernes, sur le même sujet, de Vida, de Boileau et de Pope....	482-484
Détails sur Lucius Calpurnius Piso et ses fils.....	485
De la destinée d'Auguste et de celle de Louis XIV.....	491
Ils éprouvèrent tous deux des revers et de grands chagrins domestiques à la fin de leur règne.....	491
Mort de Drusus.....	491
Tite-Live termine son histoire à cet événement.....	492

An de Rome 746. AV. J.-C. 8. Age d'Horace 57.

G. MARCIUS CENSORIUS. — CAIUS ASINIUS GALLUS COSS.

Mort de Mécène; dans son testament, il recommande Horace à Auguste.....	492
Horace meurt presque subitement, et fait Auguste son héritier.	493
Horace est enterré près de Mécène.....	493
Durée de la vie d'Horace.....	493
Ouvrages qu'on lui a faussement attribués après sa mort.....	493
Résumé de la philosophie d'Horace, d'après ses œuvres....	494-501
Situation des maisons de campagne qu'Horace habita.....	501
Portraits gravés antiques d'Horace.....	502
Vies anciennes d'Horace.....	503
De ses anciens commentateurs.....	503
Ce qu'on s'est proposé de faire dans cet ouvrage.....	504

# PRÉLIMINAIRES

## DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE

### DES POÉSIES D'HORACE.

---

L'ordre chronologique, suivi dans cet ouvrage, est le seul qui nous ait paru propre à jeter de la clarté aussi bien sur les matières que nous avons à traiter que sur les événements dont nous retracions l'histoire. Néanmoins l'enchaînement des faits, la liaison des idées nous ont quelquefois forcé de nous écarter momentanément de cet ordre, ou de ne pas le suivre trop rigoureusement. Dans la table analytique et chronologique qui suit chaque volume, les énonciations sommaires de tout ce qui s'y trouve sont rappelées à des dates précises; nous avons même ajouté aux chiffres des années les noms des consuls, afin d'éviter les erreurs que peuvent produire les différentes manières de compter, ou la diversité des systèmes chronologiques.

Pour établir la date de la composition et de la publication des poésies diverses d'Horace, nous avons étudié chaque pièce séparément; nous l'avons ensuite conférée avec toutes les autres pièces de l'auteur et avec tout ce que l'antiquité pouvait nous fournir de particularités et de faits, durant toute la période de temps où il a écrit. Cette étude a été longue et difficile; mais, comme elle devait être la base de notre ouvrage, nous l'avons poursuivie avec une grande constance, en faisant abstraction de tout ce qui avait été écrit sur ce sujet. Notre travail terminé, nous en avons comparé les résultats avec ceux de tous les savants qui se sont occupés de résoudre les mêmes questions; et lorsque nous nous sommes trouvé en dissidence avec un ou plusieurs d'entre eux, ce n'est qu'après un long et mûr examen que nous sommes resté ferme dans notre opinion ou que nous l'avons abandonnée pour adopter celle d'un autre. Quelquefois aussi, éclairé par tant de discussions,

nous avons tranché la question par une opinion nouvelle et différente de celle que nous nous étions primitivement formée, différente aussi de celle des autres critiques.

Les recherches auxquelles nous nous sommes livré sur la chronologie des poésies d'Horace nous ont démontré que chacune des pièces qui composent son recueil avait d'abord reçu séparément une première publication (1), soit par le fait de l'auteur, soit par celui des personnages auxquels elles étaient adressées (2). Il nous a paru évident aussi qu'Horace, en publiant à plusieurs reprises les livres de ses poésies, s'est écarté à dessein, et par de justes motifs, de l'ordre chronologique; que, lorsqu'il augmentait son recueil d'un ou de deux livres, il publiait de nouveau les premiers, en y insérant les pièces nouvelles composées depuis, et que ce n'était pas toujours dans les derniers livres qu'il insérait les pièces composées en dernier (3). Enfin Horace a, par diverses raisons, différé longtemps d'insérer dans ses recueils de poésies certaines pièces déjà connues. Il en est aussi que, par de bons motifs, il n'a pas jugé à propos d'admettre dans son livre, et qui n'y ont été insérées qu'après sa mort. Tous ces faits sont prouvés par le texte d'Horace, par le grand nombre de manuscrits qui nous en restent, tous d'accord relativement à l'ordre des pièces. Les mêmes faits sont encore confirmés par les détails que donnent les anciens scholiastes sur les motifs qui ont inspiré chacune des poésies de ce recueil, et enfin par le témoignage de Suétone dans la vie de notre poète.

Il ne faut pas comparer, comme l'ont fait Bentley et plusieurs autres à son exemple, les recueils de poésies élégiaques, tels que ceux de Tibulle, de Propertius et d'Ovide, composés d'une même sorte de vers, dictés par une passion unique, avec les recueils d'auteurs de poésies diverses écrites sur différents sujets, dans des circonstances dissemblables, pour des motifs qui n'ont aucun

(1) Voyez ci-dessus, liv. X. § 15, t. 2, p. 117-120.

(2) Stace nous apprend qu'il en fut ainsi à l'égard de ses *Silves*: « *Quid? quod hæc seruum erat continere, quam illa vos certe, quorum honori data sunt, hæbetis.* Et puis, il était trop tard pour recueillir ces poésies fugitives qui n'étaient pas un mystère, pour vous, du moins, à qui j'en avais fait l'hommage. » *P. Pap. Statii Epistola ad Stellam*, t. 1, p. 4, édit de Lemaire.

(3) C'est ainsi que Martial, longtemps après, en a agi à l'égard de plusieurs de ses épigrammes. Voy. Martial, I, 26; II, 6, 7, 16, 86; VI, 61.



rapport entre eux, et qui se composent de vers dont les mètres sont aussi variés que les occasions qui les ont inspirés. Détruirez dans les premières l'ordre des temps, vous anéantissez tout le prestige qui s'attache à chacune des pièces en particulier; vous leur faites perdre toute leur beauté. Elles cessent dès lors d'être l'histoire intéressante de toutes les phases d'une vie amoureuse. On ne comprend plus rien aux alternatives de douleur et de joie, d'abattement et d'extase, de calme et de délire, dont elles sont la vive peinture. C'est un roman plein de chaleur, d'éloquence, de naturel et d'intérêt, dont vous avez brouillé, transposé tous les chapitres. Pour les seconds recueils, au contraire, si, au lieu de consulter dans l'arrangement des pièces qui les composent le plaisir de l'oreille, celui des contrastes et la nécessité de donner, dès le début, une juste opinion de l'auteur et de son œuvre, vous vous astreignez à l'ordre chronologique, vous faites un tort notable à tout le recueil; et il peut arriver qu'en agissant ainsi vous empêchiez par vos premières pages d'en poursuivre la lecture.

Horace nous fournit à cet égard un exemple frappant. Il est peu d'auteurs de poésies diverses dont le recueil offre un moindre nombre de pièces médiocres. Dans l'état où il se trouve et tel qu'il l'a lui-même rangé, la première pièce est adressée à Mécène, l'ami d'Auguste et le grand protecteur des hommes de lettres; elle est en vers asclépiades, de tous les mètres latins celui qui a le plus d'analogie avec la gravité imposante de notre vers alexandrin; elle roule sur un sujet philosophique, sur les différents penchans qui dominent les hommes et sur celui d'Horace en particulier, qui est d'obtenir une place parmi les poètes lyriques. La seconde pièce, dont les strophes en mètres saphiques déroulent une harmonie savante, porte en tête *ad Augustum Casarem*, et elle a pour objet de persuader aux Romains que le seul moyen d'apaiser les dieux irrités par les crimes des guerres civiles et de sauver l'empire est d'en laisser diriger le gouvernement par Auguste. La troisième pièce est en vers glyconiques et asclépiades qui alternent; elle n'est point divisée en strophes comme la précédente; le style en est moins pompeux, le ton plus humble et plus familier; elle est adressée à Virgile, parlant pour Athènes en vue de refaire sa santé et d'achever son *Énéide*.

Le poëte supplie Vénus et les frères jumeaux, les Dioscures, d'être favorables à cet ami si cher et de le lui ramener sain et sauf. Ainsi, dès le début, le moraliste, le citoyen zélé pour la gloire et le bonheur des Romains, l'homme sensible se montrent avec éclat. Le poëte déploie la souplesse et la variété de son talent, dans trois pièces qui diffèrent entre elles, par le sujet, le mètre et le caractère du style. Les trois noms les plus illustres, les plus populaires de l'époque, décorent ces trois pièces, et indiquent quelles étaient les liaisons, les opinions de l'auteur du recueil, et quel rang il occupait alors dans le monde et dans l'estime des hommes. Cependant, parmi ces trois pièces, la première a été composée en 735, trois ans après la seconde, lorsqu'Horace avait quarante-six ans, et toutes les trois sont postérieures aux trois quarts des odes qui composent les trois premiers livres.

Veut-on savoir actuellement ce qu'aurait été dans son début le recueil des poésies d'Horace, si, lorsqu'il publia pour la première fois les deux premiers livres, il s'était astreint à l'ordre chronologique. Le récit d'une dispute grossière (la satire septième du livre 1<sup>er</sup>), qui rappelle le temps affreux de la guerre civile et qui se termine par un mauvais calembour, eût été la première pièce du recueil; ensuite, on aurait vu les deux odes infâmes sur la vieille débauchée. Voudrait-on poursuivre encore ce parallèle jusqu'à la sixième pièce du recueil? on verrait qu'en s'astreignant à l'ordre chronologique, les scènes hideuses des Esquilies, la pétarade du dieu Priape et les noms odieux des sorcières Canidie et Sagana, remplaceraient les odes si belles et si gracieuses, décorées des noms glorieux de Vipsanius Agrippa et de Lucius Sestius, le consulaire, et du doux nom de Pyrrha, la belle blonde.

Ou a peine à comprendre comment un homme de goût, de savoir et d'esprit, tel qu'était Sanadon (1), ait eu l'idée de changer l'ordre des poésies d'Horace, pour les ranger selon l'ordre chronologique qu'il avait adopté (2).

Comme Sanadon s'était livré à d'assez grandes recherches pour

(1) Tel qu'est de nos jours M. Goupy : *Oeuvres complètes d'Horace, par ordre de production*. Paris, Didot frères, 1837.

(2) *Conférez les Poésies d'Horace, disposées suivant l'ordre chronologique*, par le R. P. Sanadon, 1726, 2 vol. in 4°.

déterminer la date de chacune des compositions d'Horace, il est probable qu'il croyait donner à son travail, par une telle innovation, plus de clarté, et mieux faire ressortir les erreurs du système que Bentley avait exposé sur ce sujet dans la préface de son édition d'Horace (1). Mais cette chronologie des poésies d'Horace avait été très-solidement réfutée, presque au moment de sa publication, par Masson, dans son *Histoire critique de la république des lettres* (2), et depuis par Johnson, Cuninghame et Markland. En dernier lieu, elle a été encore combattue avec succès par M. Kirchner, dans ses *Quæstiones horatianæ*. Il fallait la grande réputation de Bentley pour que tant d'hommes érudits aient cru nécessaire de démontrer que ses assertions hasardées sont contraires de tous points au texte d'Horace, et qu'elles répugnent à la vraisemblance et aux faits de l'histoire, dont les dates sont les plus certaines et les mieux connues.

Ce système ne pouvait soutenir un examen sérieux, puisqu'il tend à faire d'Horace, considéré comme auteur de poésies diverses, un poète tel qu'il n'en exista, tel qu'il n'en existera jamais. Selon Bentley, l'auteur de tant d'odes sublimes ou gracieuses, de satires mordantes, d'épîtres spirituelles, aurait su si bien commander à ses inspirations poétiques, que, pendant un certain nombre d'années, il se serait condamné à n'écrire que des satires; pendant une autre période de sa vie, il n'aurait écrit que des odes, puis après des épîtres; et, cette nouvelle période de temps écoulée, le goût d'écrire des odes lui serait revenu. C'est depuis la vingt-sixième jusqu'à la vingt-huitième année de son âge, qu'il aurait écrit ses satires; il serait resté ensuite trois ans sans rien faire. (Trois ans sans faire de vers, à l'époque la plus ardente, la plus poétique de la vie!) Il aurait, après, écrit son second livre de satires, depuis l'âge de trente et un ans jusqu'à trente-trois; puis, les trois livres d'odes, depuis l'âge de trente-six jusqu'à quarante-trois ans. Le poète se serait encore abstenu de toute composition pendant trois ans, et il aurait mis au jour son premier livre d'épîtres à l'âge de quarante-six ou quarante-sept ans. Pendant deux années encore, il se serait abstenu de rien composer,

(1) Richard Bentley, *Horatius*, præfatio, l. 1, p. 11, Lipsiæ, 1764, in 8°.

(2) Tome V, p. 148-202, Amsterdam, 1714.

et il aurait fait paraître son quatrième livre d'odes et le poème séculaire entre les années de son âge quarante-neuf et cinquante et un. Quant au second livre des épîtres et à l'*Art poétique*, Bentley dit qu'il ne peut en déterminer la date.

Pour tout lecteur familiarisé avec la lecture d'Horace et avec les faits du siècle d'Auguste, il suffit d'exposer un tel système pour le réfuter.

Dira-t-on que Bentley n'a voulu déterminer que les dates de l'apparition des livres d'Horace, et non celles des différentes pièces qui les composent (1)? Mais, en admettant cette explication, qui est contraire à ce que dit lui-même Bentley, qui se sert du mot *perfectit*, le système de Bentley n'en devient que plus invraisemblable, puisqu'il en résulterait qu'après avoir composé ses plus belles odes, bien avant l'âge de trente-six ans, Horace se serait abstenu d'en publier aucune avant cet âge. D'ailleurs, la recherche des dates de la publication de chacun des livres de poésies d'Horace devient tout à fait oiseuse, si elle ne détermine pas en même temps les années dans le cours desquelles chaque pièce a pu être composée. C'est surtout ces dernières dates qu'il nous importe de connaître, puisqu'elles seules nous donnent les synchronismes des faits et des circonstances qui peuvent avoir provoqué les inspirations du poète; qu'elles seules nous fournissent les moyens d'éclaircir ces faits, et de donner une juste interprétation du texte d'Horace. On pourrait, au contraire, se tromper sur les dates de la publication de chacun des livres d'Horace, sans qu'il en résultât aucune autre erreur sur l'histoire en général et sur l'histoire d'Horace en particulier, sans que l'une et l'autre fussent moins exactes et moins vraies.

Au reste, Bentley s'est contenté d'exposer son système dans une page de sa préface, sans lui donner aucun développement. Il s'est bien gardé de déranger l'ordre des livres du recueil d'Horace, et il s'est conformé à celui que lui présentaient les nombreux manuscrits qu'il avait sous les yeux. C'est donc une chose étrange de voir un savant, recommandable par plusieurs ouvrages sur

(1) Conférez James Tate : *Horatius restitutus or the books of Horace arranged in chronological order according to the schema of doctor Bentley*, 1837, in-8°; *Dissertation*, p. 83 et 115.

les mètres des anciens et leurs différentes espèces de vers, publier une édition d'Horace où les livres de ses poésies sont, selon l'éditeur, arrangés, mais selon nous dérangés, d'après le système chronologique de Bentley, depuis si longtemps réfuté, depuis si longtemps abandonné. C'est pourtant ce qu'a fait M. James Tate, dans l'édition d'Horace dont nous avons cité le titre. Cependant M. Tate n'avait pas, comme Sanadon, à faire ressortir des recherches nouvelles sur la chronologie d'Horace; il ne fait même aucune réponse aux objections faites contre l'ordre établi par Bentley; sa plus forte raison, pour l'admettre, c'est parce que cet arrangement est de Bentley, oubliant entièrement la sage maxime de notre poète : *Nullius addictus jurare in verba magistri* (1).

L'impression de notre ouvrage se terminait, lorsque nous avons reçu celui de M. Charles Franke, intitulé : *Fasti horatiani* (2). Nous avons vu avec plaisir que, pour plusieurs des pièces de poésie d'Horace sur la date desquelles nous n'avons pu nous trouver d'accord avec M. Kirchner, M. Franke s'est rencontré avec nous sans connaître notre ouvrage. Nous osons croire qu'il en eût été ainsi pour toutes les autres dates où nous différons d'avec plusieurs critiques recommandables, si M. Franke n'avait pas, dans le plan général de son travail, suivi, comme Bentley, une marche opposée à celle qui devait le conduire au but; si, comme le célèbre critique anglais, il ne s'était pas laissé égarer dans ses recherches par un système préconçu et arrêté d'avance. M. Franke a, comme Bentley, commencé, par des arguments négatifs de nulle valeur, à déterminer les dates de la publication de chaque livre d'Horace; il a ensuite recherché les dates de la composition de chaque pièce. C'est le contraire qu'il fallait faire. On ne peut cependant disconvenir qu'il ne déploie beaucoup de savoir et de sagacité dans les discussions de détail; mais, comme il fallait qu'il se renfermât dans les limites des périodes de temps déterminées par lui faussement, il n'a pu éviter de commettre des erreurs pour un bon nombre de pièces dont les dates n'appartiennent pas à la période de temps qu'il leur assigne. M. Franke, en suivant la méthode vicieuse de Bentley, a cepen-

(1) *Epist.* I, 1, 14.

(2) Berolin., 1828, in-8°.

dant cherché à en éviter les inconvénients et les erreurs, mais il n'y a pas entièrement réussi.

Selon le système de M. Franke, Horace, depuis l'âge de vingt-quatre ans jusqu'à trente-cinq, n'aurait composé, ou au moins publié, que des satires. A l'âge de trente-cinq ou trente-six ans (M. Franke hésite entre ces deux années), Horace aurait composé ses épodes; puis, ses trois livres d'odes entre trente-cinq et quarante et un ans; ensuite, les épîtres entre quarante et un et quarante-cinq ans. Notre poète aurait été ensuite trois ans sans faire de vers, et à l'âge de quarante-huit ans il se serait remis à écrire le poème séculaire et les odes de son quatrième livre, qu'il ne publia qu'à l'âge de cinquante-deux ans. Comme Bentley, M. Franke ne trouve aucun moyen de déterminer la date des épîtres du livre II. Il lui paraît seulement certain qu'elles ont été composées après le poème séculaire, c'est-à-dire après l'âge de quarante-huit ans. Quant à l'*Art poétique*, M. Franke n'y trouve rien qui puisse lui faire assigner une date quelconque (1). Cette dernière conclusion paraîtra assurément bien étrange à tous ceux qui, après avoir lu M. Franke, sauront avec quelle assurance il fixe des dates bien autrement incertaines. A l'égard du système de M. Franke, on doit lui appliquer ce que nous avons dit de celui de Bentley, auquel il ressemble sous tant de rapports.

(1) Voyez Carolus Franke, *Fasti horatiani*, c. 7, p. 80 et 81. — Un des derniers éditeurs de notre poète, qui semble ne s'être inspiré que de ses études personnelles, M. Fr. Ritter, a traité ces mêmes questions de chronologie horatienne avec beaucoup d'originalité et d'érudition. Nous signalons ses deux éditions d'Horace, *major* et *minor*, Lipsiæ 1858 et 1857, aux amis des lettres latines comme une source précieuse d'instruction et de plaisir.

---

# TABLE

## DES POÉSIES D'HORACE,

Selon l'ordre où elles se trouvent dans presque toutes les éditions, avec l'indication du tome et des pages où elles sont commentées et éclaircies.


NUMÉROS D'ORDRE des ODES.	ODES.	PAGES	
		du tome 1 <sup>er</sup> .	du tome 2.
<b>LIVRE PREMIER.</b>			
1	A Mécène. <i>Mæcenas atarix</i> .....		156
2	A Cesar Auguste. <i>Jam satis terris</i> .....		39
3	Au vaisseau qui portait Virgile. <i>Sic te diva</i> .....		165
4	A Sestius. <i>Solitur æcris hiems</i> .....		43
5	A Pyrrha. <i>Quis multa gracilis</i> .....	278	
6	A Agrippa. <i>Scriberis Fario fortis</i> .....	494	
7	A Munatius Plancus. <i>Laudabunt alii</i> .....	300	
8	A Lydie. <i>Lydia, dic, per omnes</i> .....	478	
9	A Thaliarque. <i>Vid-s ut alla</i> .....	400	
10	A Mercure. <i>Mercuri sacunde nepos</i> .....	241	
11	A Leuconoe. <i>Tu ne quæsieris</i> .....	403	
12	A Cesar Auguste. <i>Quem virum</i> .....	527	
13	A Lydie. <i>Quem tu Lydia</i> .....	479	
14	Au vaisseau de la republique. <i>O navis referent</i> .....	311	
15	Nérée predit la ruine de Troie. <i>Pastor quum</i> .....	315	
16	A Tyndaris. <i>O matre pulchra</i> .....	472	
17	A Tyndaris. <i>Velox amenum</i> .....	474	
18	A Varus. <i>Nullam, Fare, sacra</i> .....	463	
19	A Glycere. <i>Mater sæva</i> .....		7
20	A Mécène. <i>Vile potabis</i> .....		178
21	A Diane et Apollon. <i>Dianam tenere</i> .....		51
22	A Aristius Fuscus. <i>Integer vitæ</i> .....	381	
23	A Chloé. <i>Vitas hinnuleo</i> .....		5
24	A Virgile. <i>Quis desiderio</i> .....	514	
25	A Lydie. <i>Parcius junctas</i> .....	482	
26	A Félus Lamia. <i>Musis amicus</i> .....	525	
27	A ses amis. <i>Natis in usum</i> .....	405	
28	Archylas et le matelot. <i>Te maris et terra</i> .....	235	
29	A Icélus. <i>Icci beatis</i> .....	504	
30	A Vénus. <i>O Vênus, regina</i> .....		6
31	A Apollon. <i>Quid dedicatum</i> .....	153	
32	A sa lyre. <i>Poscimus. Si quid</i> .....	519	
33	A Albius Fibulle. <i>Albi, ne dolcas</i> .....	496	
34	Palinodie pieuse. <i>Parcus deorum</i> .....	520	
35	A la Fortune. <i>O diva, gratum</i> .....	487	
36	Sur le retour de Plotius Numida. <i>Et thure et pdrbus</i> .....	513	

NUMÉROS D'ORDRE des ODES.	ODES.	PAGES	
		du tome 1 <sup>er</sup> .	du tome 2.
<b>LIVRE PREMIER (Suite).</b>			
37	A ses amis. <i>Nunc est bibendum</i> .....	322	
38	A son esclave. <i>Persicos odi, puer</i> .....	306	
<b>LIVRE DEUXIÈME.</b>			
1	A Asinius Pollio. <i>Motum ex Metello</i> .....	304	
2	A Salluste. <i>Nullus argento color</i> .....		9
3	A Delliüs. <i>Aquam memento</i> .....	409	
4	A Xanthias. <i>Ne sit ancilla</i> .....	499	
5	Sur Lalage. <i>Nondum subacta</i> .....	380	
6	A Septime. <i>Septimi, Gades</i> .....	213	
7	A Pompéius Varus. <i>O saepe mecum</i> .....	158	
8	A Barine. <i>Ulla si juris</i> .....	383	
9	A Valgius. <i>Non semper imbres</i> .....		145
10	A Licinius. <i>Rectius vives</i> .....		11
11	A Quinctius Hirpinus. <i>Quid bellicosus</i> ...		100
12	A Mécène. <i>Nolis longa</i> .....	456	
13	Contre un arbre. <i>Ille et nefasto</i> .....		61
14	A Postumus. <i>Eheu fugaces</i> .....	631	
15	Contre le luxe. <i>Jam ptuca aratro</i> .....	458	
16	A Grosphus. <i>Otium divos</i> .....		46
17	A Mécène malade. <i>Cur me querelis</i> ....		85
18	A un riche avare. <i>Non ebur neque aureum</i> ..	518	
19	Sur Bacchus. <i>Bacchum in remotis</i> .....		180
20	A Mécène. <i>Non usitata</i> .....		182
<b>LIVRE TROISIÈME.</b>			
1	Morale des stoïciens. <i>Odi profanum</i> .....		203
2	A la jeunesse. <i>Angustam amice</i> .....		109
3	Portrait du sage. <i>Justum et tenacem</i> .....		113
4	A Calliope. <i>Descende cælo</i> .....		190
5	Devoirs du citoyen. — Regulus. <i>Cælo to-</i> <i>nantem</i> .....		139
6	Aux Romains. <i>Delicta majorum</i> .....	439	
7	A Astérie. <i>Quid spes, Asterie</i> .....		60
8	A Mécène. <i>Martius cælebs</i> .....		143
9	Dialogue entre Horace et Lydie. <i>Donec</i> <i>gratus eram</i> .....	480	
10	A Lycé. <i>Extremum Tauuin</i> .....	273	
11	A Mercure. <i>Mercuri, nam te docilis</i> ....		94
12	A Néobulé. <i>Miserarum est</i> .....	441	
13	A la fontaine de Bandusie. <i>O fons Bandu-</i> <i>sia</i> .....		21
14	Sur le retour d'Auguste. <i>Herculis ritu</i> ....	507	
15	A Chloris. <i>Uxor pauperis</i> .....		199
16	A Mécène. <i>Inclusam Danaën</i> .....		48
17	A Aïlius Lamia. <i>Æli vetusto</i> .....	522	



NUMÉROS D'ORDRE des ODES.	ODES.	PAGES	
		du tome 1 <sup>er</sup> .	du tome 2.
<b>LIVRE TROISIÈME (Suite).</b>			
18	Au Dieu Faune. <i>Faune, nympharum</i> ....		64
19	A Téléphe. <i>Quantum distet</i> .....		3
20	A Pyrrhus. <i>Non vides quanto</i> .....	476	
21	A sa bouteille. <i>O nata mecum</i> .....	470	
22	A Diane. <i>Montium custos</i> .....		64
23	A Phidylé. <i>Calo supinas</i> .....		65
24	Contre l'avarice de son siècle. <i>Intactis opulentior</i> .....	400	
25	A Bacchus. <i>Quo me, Bacche, rapis</i> ....	437	
26	A Vénus. <i>Fixi puellis</i> .....		72
27	A Galatée. <i>Impios parre</i> .....		67
28	A Lyde. <i>Festo quid potius</i> .....		98
29	A Mécène. <i>Tyrrhena regum</i> .....		76
30	Épilogue. <i>Exegi monumentum</i> .....		204
<b>LIVRE QUATRIÈME</b>			
1	A Vénus. <i>Intermissa Venus</i> .....		291
2	A Jules Antoine. <i>Pindarum quisquis</i> ....		342
3	A Melpomène. <i>Quem tu, Melpomene</i> ....		363
4	Sur la victoire de Drusus Néron. <i>Qualem ministerium</i> .....		322
5	A Auguste. <i>Divis orte bonis</i> .....		331
6	Hymne à Apollon et à Diane. <i>Dive, quem proles</i> .....		219
7	A Manlius Torquatus. <i>Diffugere nives</i> ..		284
8	A Marcius Censorinus. <i>Donarcm paleras</i> .		305
9	A Lollius. <i>Ne forte credas</i> .....		278
10	A Ligurinus. <i>O crudelis adhuc</i> .....		295
11	A Phyllis. <i>Est mihi nonum</i> .....		272
12	A Virgile. <i>Jam veris comites</i> .....	171	
13	A Lycé. <i>Audivere, Lyce</i> .....		200
14	A Auguste. <i>Quæ cura patrum</i> .....		316
15	A Auguste. <i>Phæbus volentem</i> .....		387
16	Poëme séculaire. <i>Phæbe silvarum</i> .....		216
<b>ÉPODES.</b>			
1	A Mécène. <i>Ibis Liburnis</i> .....	318	
2	Éloge de la vie champêtre. <i>Bratus ille</i> ....	150	
3	Contre l'aïl, à Mécène. <i>Parentis olim</i> ...	204	
4	Contre Ménas. <i>Lupis et agnis</i> .....	154	
5	Contre Canidie. <i>At, ô deorum</i> .....	146	
6	Contre Cassius Severus. <i>Quid immerentes</i> .	149	
7	Aux Romains. <i>Quo, quo seclasti</i> .....	174	
8	A une vieille débauchée. <i>Rogare longo</i> ....	134	
9	A Mécène. <i>Quando repostum</i> .....	320	

NUMÉROS D'ORDRE des ÉPODES.	EPODES.	PAGES	
		du tome 1 <sup>er</sup> .	du tome 2.
	( Suite ).		
10	Contre Mévius. <i>Mala soluta</i> .....	152	
11	A Pettius. <i>Petti, nihil me</i> .....	237	
12	A une vieille. <i>Quid tibi vis mulier</i> .....	134	
13	A un ami. <i>Horrida tempestas</i> .....	175	
14	A Mécène. <i>Mollis inertia</i> .....	288	
15	A Nééra. <i>Nox erat, et cælo</i> .....	111	
16	Au peuple Romain. <i>Altera jam teritur</i> ...	81	
17	Horace et Canidie. <i>Jam jam efficaci</i> .....	148	
	<b>SATIRES.</b>		
	<b>LIVRE PREMIER.</b>		
1	Personne n'est content de son sort. <i>Qui sit, Mæcnas</i> .....	204	
2	En fuyant un excès, on tombe dans l'excès contraire. <i>Ambubaiarum collegia</i> ...	115	
3	Nous sommes très-clairvoyants sur les défauts des autres, et très-aveugles sur les nôtres. <i>Omnibus hoc vitium est</i> ....	192	
4	Justification d'Horace en particulier, et en général des auteurs satiriques. <i>Eupolis atque Cratinus</i> .....	345	
5	Voyage de Rome a Brindes. <i>Egressum magna me</i> .....	208	
6	Ce n'est pas dans la splendeur du rang, c'est dans la vertu que consiste la vraie noblesse. <i>Non quia, Mæcnas</i> .....	258	
7	Procès entre Rupilius et Persius. <i>Proscripti Regis Rupili</i> .....	63	
8	Les sorcières Canidia et Sagana. <i>Olim truncus eram</i> .....	115	
9	Le Fâcheux. <i>Idam forte Via Sacra</i> .....	281	
10	Sur le poète Lucilius. <i>Nempe incomposito</i> .....	353	
	<b>LIVRE DEUXIÈME.</b>		
1	Horace délibère avec Tréballius Testa, s'il doit s'abstenir de composer des satires. <i>Sunt quibus in satira</i> .....	442	
2	Ridicules jetés sur les vices et les manies de la gourmandise. <i>Quæ virtus et quanta, boni</i> .....	253	
3	Tous les hommes sont fous, même les stois-		

NUMÉROS D'ORDRE des SATIRES.	SATIRES.	PAGES	
		du tome 1 <sup>er</sup> ,	du tome 2.
<b>SATIRES.</b>			
—			
<b>LIVRE DEUXIÈME (Suite).</b>			
	ciens, auteurs de ce principe. <i>Sic raro scribis</i> .....	292	
4	Horace tourne en ridicule les préceptes des epicuriens, sur les mets recherchés. <i>Unde, et quo Catus?</i> .....	386	
5	L'art de s'enrichir. <i>Hoc quoque, Tiresia</i> ....	428	
6	Parallele de la vie paisible de la campagne et des tourments de la ville. <i>Hoc erat in votis</i> .....	375	
7	Dave, usant de la liberté des Saturnales, adresse de fortes reprimandes à son maître. <i>Jamdudum ausculto</i> .....	411	
8	Description d'un repas ridicule. <i>Ut Nasidieni juvit te cœna</i> .....	395	
			
<b>ÉPITRES.</b>			
—			
<b>LIVRE PREMIER.</b>			
1	A Mécène. <i>Prima dicte mihi</i> .....		300
2	A Lollius <i>Trojani belli scriptorem</i> .....	463	
3	A Julius Florus. <i>Juli Floræ, quibus</i> .....		129
4	A Tibulle. <i>Albi nostrorum</i> .....	490	
5	A Torquatus. <i>Si potes Archiacis</i> .....		104
6	A Numicius <i>Nil admirari</i> .....	511	
7	A Mécène. <i>Quinque dies tibi pollicitus</i> ....		28
8	A Celsus Albinovanus. <i>Celso gaudere</i> ....		131
9	A Claude Tibère Néron. <i>Septimius, Claudi</i> ....		37
10	A Fuscus Arislius. <i>Urbis amatorem</i> .....		258
11	A Bullatius. <i>Quid tibi visa Chios</i> ....	421	
12	A Iccius. <i>Fructibus Agrippæ Siculis</i> .....		150
13	A Vinus Asella. <i>Ut proficiscentem</i> .....		207
14	A son metayer. <i>Fillice silvarum</i> .....		58
15	A Numonius Vala. <i>Quæ sit hicems Felix</i> ....		17
16	A Quinctius Hirpinus. <i>Ne perconteris</i> ....		263
17	A Scéva. <i>Quamvis, Scæva, satis</i> .....		162
18	A Lollius. <i>Si bene te novi</i> .....		154
19	A Mécène. <i>Prisco si credis</i> .....		306
20	A son livre. <i>Fertulum Junumque</i> .....		117
<b>DEUXIÈME LIVRE.</b>			
1	A Auguste. <i>Cum tot sustineas</i> .....		406
2	A Julius Florus. <i>Floræ, bono claroque</i> ....		373
3	Aux Pisons, <i>Art poetique. Humano capiti</i> ....		455

# TABLE CHRONOLOGIQUE DES POÉSIES D'HORACE.

N. ANS DE ROME.	AGE D'HORACE.	SAPHIRES		EPODES	ODES				EPITRES	
		I.	II.		I.	II.	III.	IV.	I.	II.
709	20			vers grecs détruits par Horace.						
710	21									
712	23	7								
714	25	2		16, 15, 8, 12						
715	26	8		5, 8, 10, 4, 9, 13, 17		7		12		
716	27	3		3						
717	28	5		11	26					
718	29	6	2		10	6				
719	30	1								
720	31	9			8		10			
721	32		3	14						
722	33			7	7	1				
723	34			1, 9	14, 18					
724	35	4, 10	6, 8, 4		37, 9, 11, 22	8, 9				
725	36		7, 8		27, 38	5			11	
726	37		1		21, 16	14, 12	28, 6, 12, 24			
727	38				28, 17, 8, 20, 16, 6		21		2	
728	39				13, 33	4			4	

AN DE ROMME	AGE D'HORACE.	SATIRES		ÉPODES	ODES				ÉPIGRAMMES	
		I.	II.		I.	II.	III.	IV.	I.	II.
729	40				25, 23			14		
730	41				34, 24, 22, 34	16	9		6	
731	42				26, 12, 30, 19	14, 2, 10	17, 12, 13		12, 7, 9	
732	43				2, 4, 21	18	15, 28		14	
733	44				25	17, 13	19, 22, 23, 27, 7, 24, 22, 2, 3, 11		20, 8	
734	45				19	11, 9	5, 8		3, 8, 12, 16, 17	
735	46				2, 20, 1	19, 20	4, 15	13		
736	47						1, 30		13	
737	48						Carmen seculare, 6		10	
738	49						7, 11, 9		16	
739	50						1, 10, 4		19, 1	
740	51						8			
741	52						2, 14			
742	53						3			
743	54						8		2	
744	55						12		1	
745	56								Ans postu- ca, 3	

# TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES MENTIONNÉS DANS CET OUVRAGE.

Les chiffres romains marquent le volume ; les chiffres arabes , les pages.

## A

- ACADÉMIE (Jardins d'Académus), I, 49.  
ACCIIUS, I, 44, 335.  
ACHÉMÉNÈS, I, 457.  
ACHERONTIA (*Acerenza*), I, 5; II, 191.  
ACRON (Héliénus), I, 66, 270, 363; II, 503.  
ACTIAQUES (jeux), I, 435.  
ACTIUM, I, 320, 322.  
ÆLIA GALLA, I, 535; II, 66.  
ÆLIUS GALLUS, I, 462, 504.  
L. et Q. ÆLIUS LAMIA, II, 57. Voy. LAMIA.  
ÆLIUS STILON, II, 424.  
ÆMILIUS, *medecin*, II, 44.  
ÆSULA, II, 79.  
APPILÆ, II, 80.  
L. AFRANIUS, I, 44, 335.  
AFRICUS (Vent), II, 66.  
AGAMEMNON, I, 298.  
AGORIUS, voy. VETTIUS.  
AGRIPPA 'M. Vipsanius', I, 115, 188, 209, 291, 459, 495; II, 37.  
ACRIPPINE, II, 404.  
AJAX, II, 405.  
ALBIUS, I, 350.  
ALBULA, I, 311.  
ALBUNEA, I, 311.  
ALBUTIUS, I, 448.  
ALCEE, I, 45, 71, 441; II, 62, 309, 364.  
ALEXANDRE, voy. ALEXIS.  
ALEXANDRE LE GRAND, II, 441, 442.  
ALEXANDRE (esclave), II, 459.  
ALEXIS, I, 232.  
ALFÉNCUS, I, 198.  
ALFIUS, I, 456.  
ALGIDE (Le mont), II, 41.  
ALPINUS, I, 335, 356.  
ALYATTE, II, 49.  
AMYNTAS, II, 277.  
ANACREON, I, 43, 296.  
ANDROMIDE, II, 82.  
ANIO, I, 312.  
ANNA PERENNA, II, 436.  
ANTICYBE, II, 475.  
ANTIOCHUS, philosophe, I, 24.  
ANTIPATER de Thessalonique, II, 435.  
ANTISTILUS LABEON, I, 496, 203; II, 189.  
ANTIUM (Torre ou Porto d'Anzo), I, 487; II, 52.  
ANTOINE (le triumvir), I, 67, 72, 76, 310-314 et suiv.  
ANTOINE (Lucius), frère du triumvir, I, 80.  
ANTOINE (Jules), II, 340 et suiv.  
ANTONIA, II, 335.  
ANTONIUS MUSA, II, 44, 49, 152.  
ANTYLLE, I, 325.  
ANXUR, I, 210, 213, 214.  
APRELLA, I, 229.  
APER, II, 462.  
APICIUS, I, 258, 387.  
APPIENNE (Voie), I, 101, 208.  
APPIUS, Claudius, I, 43.  
APPIUS, Claudius Cæcus, I, 260.  
ARABIE, I, 503.  
ARBUSCULA, I, 421, 355, 562.  
ARCHESTRATE, I, 387.  
ARCHILOQUE, I, 440, 451, 161; II, 309, 312.  
ARCBYTTAS de Tarente, I, 235.  
ABELLIUS, I, 378, 379.  
AREUS, II, 404.  
ABICIA, I, 208.  
ARISTIPPE, I, 402, 403; II, 165.  
ARISTIUS FUSCUS, I, 284, 361, 380, 382; II, 258 et suiv.  
ARISTOPHANE, I, 43.  
ARISTOTE, I, 588.  
ARISTUS, I, 24.

ARRÉTIUM, II, 186.  
 ANTABAZE OU ANTAVASDE, II, 123, 134, 288.  
 ARVALES (Les frères), I, 329; II, 421.  
 ASCULUM, I, 224, 226.  
 ASTERIE, II, 71.  
 ATELLA, I, 330.  
 AYDÈNES, I, 25, 48.  
 ATHENION, I, 393.  
 ATHENODORE, II, 404.  
 ATIA, I, 182; II, 193, 404.  
 ATRECTUS, II, 121.  
 ATTA, II, 427, 435.  
 ATTALE, I, 422.  
 ATILIUS, II, 425, 426.  
 ATTIUS, voy. ACCIUS.  
 AUFIDE (Ofanto), I, 5; II, 204.  
 AUFIDIUS (M. Aufidius Luscus), I, 215, 589.  
 AUGUSTA VINDELICORUM, II, 325.  
 AUGUSTE, Peintre, I, 427, 490; II, 41, 43, 41, 113, 115 et suiv., 351 et suiv., 389, 403, 491.  
 AUGUSTE (Paix d'), II, 589.  
 AUGUSTUS (août), II, 347.  
 AULUS CASCELLIUS, II, 460, 461.  
 AULUS SABINUS, II, 106.  
 AXAMENTA, I, 529.

## B

BACCHANALES, I, 463.  
 BACCHIUS, I, 65.  
 BACTRENSIS, II, 81.  
 BAIRES, II, 19.  
 BAINS publics, I, 108.  
 BALANUS, II, 79.  
 BALBINUS, I, 196.  
 BALBUS, II, 166.  
 BANDUSIE, II, 20 et suiv.  
 BANDUSIUM, I, 5.  
 BANTIA, II, 24.  
 BANTINI SALTUS, II, 191.  
 BARDELLA, I, 369.  
 BARINE, I, 152, 585, 584.  
 BABIUM (*Bari*), I, 227.  
 BARRUS, I, 63, 261, 263.  
 BASSUS, I, 513, 514; II, 54.  
 BASTULES (Les), II, 10.  
 BATHYLLE, II, 211, 452.  
 BAVIUS, I, 135.  
 BELLEOPHON, I, 406.  
 BEVEVENTUM, I, 221.  
 BERECYNTHES (Les), II, 4.  
 BESES (Les), II, 368 et suiv.  
 BËSTIUS, II, 48.  
 BIBULUS (M. Calpurnius), I, 25, 36.

BIBRICUS, I, 351.  
 BITHUS, I, 63.  
 BOILRAU, II, 483.  
 BOVILLÆ, I, 209.  
 BREUCI, II, 350.  
 BREUNI, II, 347.  
 BRINDES, I, 207.  
 BRITANNI, II, 592.  
 BRITANNIA (l'Angleterre), I, 17.  
 BRUNDISIUM, *Brindes*, I, 229, 250.  
 BRUTTIUS, I, 26.  
 BRUTUS (M. Junius), I, 57, 60, 61, 65, 69, 75.  
 BULLATIUS, I, 421.  
 BUTRA, II, 106.

## C

CÆCILIUS, I, 14; II, 423, 423.  
 CÆCURIUS (Ager), I, 523. Voy. Cécube.  
 J. CÆSAR, voy. Cesar.  
 CALANUS, II, 139.  
 CALATIA, I, 219.  
 CALAIS de Thurium, I, 480.  
 CALES (Calvi), I, 453; II, 179.  
 CALLIMAQUE, II, 381.  
 CALLOPE, II, 190.  
 CALPIUS et CALPURNI, II, 463.  
 CALPURNIE, II, 290.  
 L. CALPURNIUS PISON, II, 290.  
 CN. CALPURNIUS PISON, II, 14, 290.  
 CALVUS (C. Licinius), I, 538.  
 CANDACE (La reine), II, 115, 158.  
 CANIDIE, I, 140, 204, 448.  
 CANNES (Bataille de), I, 82.  
 CANTABRES (Les), I, 244, 503; II, 192.  
 CANUSIUM, I, 225, 227.  
 CAPMARTIN de Chaupy, II, 22.  
 CAPOLE, I, 218.  
 CAPRIUS, I, 348.  
 CARNEADE, I, 48.  
 CARTHAGINOIS (Les), II, 9.  
 CASSIUS, l'aîné de Brutus, I, 60, 61, 69, 149, 150, 409.  
 CASSIUS de Parme, I, 563, 498.  
 CASSIUS NONENTANUS, voy. Nomentanus.  
 CASSIUS SEVERUS, I, 150.  
 CASTOR (dieu), II, 161.  
 CATILINA, I, 16.  
 CATILUS, I, 463, 463; II, 364.  
 CATIUS, I, 385 et suiv.  
 CATON, I, 18, 36, 305.  
 CATTES (Les), II, 390.  
 CATTULI, I, 7, 9, 161, 358.  
 CAUDIUM, I, 219.  
 CÆBES (esclave), I, 232; II, 159.  
 CECUBE, II, 179.

CELSUS ALBINOVANUS, II, 123 et suiv., 452 et suiv.  
 CENSORINUS (C. Marius), II, 363, 366.  
 CENTURIPÆ, II, 47.  
 CEPHEE, II, 84.  
 CERES, II, 110.  
 CERINTHUS, I, 113, 123.  
 CERVIUS, I, 378, 448, 451.  
 J. CESAR, I, 6, 17, 18, 43, 52, 54, 58, 75.  
 CHIOS, I, 421.  
 CHLOE, I, 132, 481; II, 5, 69 et suiv.  
 CHLOBIUS, I, 132; II, 198.  
 CHOERILE, II, 441, 442.  
 CICERON, I, 18, 36, 45, 52, 54, 55, 98, 138, 199, 426; II, 306.  
 CICERON (Le fils de), I, 26, 27.  
 CICIRBUS (Mésius), I, 220.  
 CICUTA, I, 298.  
 CILNIA (gens), II, 187.  
 CINARA (Bona, défunte; *mortui enim sæpe boni appellantur*. *Pœrlkamp. Curm.* IV, 1, 3; *rapax, Epist.* I, 14, 33), I, 132, 153, 209, 373.  
 CINNA, le conspirateur, II, 73.  
 CINNA (C. Helvius), le poète, I, 339.  
 CLAUDIA (Via), II, 325.  
 CLÉOPATRE, I, 315 et suiv., 361, 408, 409; II, 1.  
 CLIO, I, 327.  
 CLODIA, I, 133.  
 CLUSILM (Chiuv), II, 13.  
 COCCEIUS, I, 206.  
 COCCEIUS NERVA, I, 215.  
 CODRUS, II, 310.  
 COLUMELLE, II, 58.  
 COMITIUM, I, 379.  
 COPA, petit poème de Virgile, II, 43.  
 CORANUS, I, 430, 432.  
 CORINNE, II, 270.  
 L. CORNELIUS BALBUS, II, 100.  
 CORNELIUS GALLUS, I, 402.  
 L. CORNELIUS SEVERUS, II, 32.  
 CORORBUS, I, 387.  
 CORVINUS MESSALA, voy. Messala.  
 COTYTO, I, 149.  
 CRAGUS, II, 52.  
 CRASSUS, I, 17, 46.  
 CRATINUS, I, 15.  
 CRATIPPUS, I, 25, 26.  
 CREMITIUS CORDUS, I, 435.  
 CRISPINUS, I, 193, 266, 346.  
 CRIPIENUS, I, 113, 119.  
 CRIBATIUS MATERNUS, II, 462, 463.  
 CRICILLUS, I, 398.  
 CYBELE, *magna Mater*, II, 1.

CYNTHIE, I, 107, 132.  
 CYPASSIS, II, 270.  
 CYRUS, I, 473.  
 CYRUS (rex), II, 395.  
 CYTHERIS, I, 102, 203.

## D

DACES (Les), I, 376; II, 390.  
 DAMA, I, 265.  
 DAMALIS, I, 513.  
 DAMOXENE, I, 395.  
 DANAE, II, 48.  
 DAUNUS, II, 205.  
 DAVE, I, 412.  
 DECEMNOVIUM, I, 213.  
 DELIE, I, 433.  
 DELILLE, le poète, II, 30, 101.  
 DELLIUS, I, 409.  
 DEMETRIUS de Syrie, I, 24.  
 DEMOS, I, 310.  
 DENYS, I, 263.  
 DIGENTIA (rivus), I, 293, 369, 372; II, 49, 179, 263.  
 DIOMEDE, II, 203.  
 DOLICHOS (mime), II, 161.  
 DOMITIUS AGENOBARBUS, I, 22, 303.  
 DOMITIUS MARSUS, voy. Marsus.  
 DORUS, II, 421.  
 DOSSANNUS, II, 427.  
 DOUZE TABLE (Loi des), I, 450.  
 DRUSILLA (Livie), II, 287.  
 DRUSTUS, I, 186; II, 324, 326, 360, 370 et suiv., 390, 449, 494.  
 DULILIUS, II, 421.

## E

EGNATIEUNE (Voie), I, 227.  
 EGNATIUS RUFUS, II, 476, 396.  
 ELEUSIS, II, 111.  
 EMPEDOCLE, II, 153.  
 EPNUS, I, 14, 332.  
 EPAMINONDAS, I, 93.  
 EPENÈTE, I, 387.  
 EPICARME, II, 425.  
 ÉPIQUE, I, 25, 30, 51, 84, 499.  
 EQUS TUTICUS, I, 221, 224.  
 ERYMANTHE, II, 52.  
 ESQUILES (Les), I, 143, 145.  
 ECBIUS, II, 56.  
 ELGIUM (Gubbio), II, 421.  
 ELPHRATE, II, 591.  
 ELPOLIS, I, 13.  
 ETRURIDE, II, 474.  
 EUROPE, II, 68, 96.  
 ÉVANDRE, I, 201, 205.



## F

## H

FABIUS, I, 268.  
 FABIUS (Adulter), I, 126.  
 FABIUS MAXIMUS, II, 291 et suiv., 299.  
 FABRICIUS (Le pont), II, 39.  
 FANNIUS Quadratus, I, 34, 351.  
 FANNIUS Cæpion, II, 42.  
 FAUNE, II, 63; II, 66.  
 FALSTA, I, 124, 459.  
 FERALIA, fêtes des morts, II, 43.  
 FERENTUM (Forenza), I, 4.  
 FIDENE, I, 426.  
 FLACCUS, surnom d'Horace, I, 112.  
 FLAVIUS, maître d'école, I, 9, 17.  
 FLOBUS, II, 373 et suiv., 376 et suiv., 387.  
 FONS Horatii, I, 367.  
 FONTANA di San-Rocco, II, 23, 24.  
 FONTANA-GRANDE, II, 25.  
 FONTEIUS CAPITON, I, 203, 214, 216.  
 FORENTUM, II, 491.  
 FORMÈ, FORMIES, I, 213, 216; II, 180.  
 FORTUNE, I, 488.  
 FORUM APPII, I, 209.  
 FREDERIC le Grand, II, 84.  
 FULVIE, femme d'Antoine, I, 80.  
 FUNDANIUS, I, 353, 361, 393.  
 FUNDI, I, 214.  
 FURIUS BIDACULUS, I, 336, 337, 430, 434.  
 FURNI, I, 361.  
 FUSCUS, voy. Aristius.

## G

GABIES, I, 422.  
 GABII, en Sabine, II, 15.  
 GABINIUS, I, 47, 381.  
 GALATÉE, I, 152; II, 67 et suiv.  
 GALBA, I, 174.  
 GALLINA, I, 373, 379.  
 GALLUS, II, 174.  
 GÉLONS (Les), II, 192, 393.  
 GENAUNI, II, 348.  
 GERMAINS (Les), I, 90; II, 278.  
 GÊTES (Les), I, 462.  
 GETULIE, I, 477.  
 GILLOI, I, 134.  
 GLICON, II, 302.  
 GLACÈRE, I, 132; II, 6.  
 GORGAS, I, 27.  
 GRATIDIE, I, 140, 373, 400; II, 198.  
 GROSPIUS (Pompeius), II, 130 et suiv.  
 GYGÈS, I, 381; II, 70, 71.

HAGNA, I, 196.  
 HÆBRUS de Lipara, I, 442.  
 HELIODORE, I, 208.  
 HEMMOGENE (Tigellius), I, 78, 287, 351, 356, 357.  
 HERODE, II, 383, 384.  
 HESIODE, I, 20.  
 HESPERIE, II, 392.  
 HIPPONAX, I, 161, 432.  
 HOMÈRE, I, 14, 15, 20, 484; II, 459.  
 HOMONADES (Les), II, 362.  
 HOBACB (sa naissance), I, 3, 5; (sa vie), *passim*; (sa mort), II, 493.  
 HORTENSICIUS, I, 98, 391, 398.  
 HOSTIE, I, 153.  
 HOSTILIUS, I, 139.  
 HOSTIUS, I, 340.  
 HYDASPE, I, 383.  
 HYGIN (C. Julius Hyginus), II, 34.  
 HYPÉBROREENS (Les), II, 183.  
 HYPERIDE, II, 463.  
 HYPERMNESTRE, II, 94 et suiv.

## I

IARBITAS, II, 310.  
 IBYCUS, II, 199.  
 ICCIUS, I, 503; II, 130.  
 ÎLES Fortunées, I, 81.  
 ILIA, I, 126.  
 ILITHYIE, II, 217.  
 INACHIA, I, 132, 133.  
 INDIENS, II, 394.  
 ISIDORE de Séville, II, 407.

## J

JANUS, I, 466; II, 302, 303.  
 JANUS (Temple de), II, 387, 389, 390.  
 JUBA, I, 507.  
 JUIFS (Les), I, 20.  
 JULIE, II, 53, 360.  
 JULIUS FLOBUS, II, 129.  
 JULIUS (Portus), I, 207; II, 468.  
 JUNON, I, 38; II, 113 et suiv.  
 JUPITER, I, 38.  
 JUVENAL, II, 318.

## L

M. LÆTORIUS MERGUS, I, 93.  
 LÆVINUS, I, 259, 264.  
 LA FONTAINE, II, 27, 35.  
 LAIS, I, 103.

- LALAGÉ**, I, 380, 382.  
**LAMIA**, I, 513, 522 et suiv., 527.  
**LAUTULÆ**, I, 214.  
**LEBEDOS**, I, 421, 425, 424.  
**LENTULLS**, I, 591.  
**LENTULLS SCRA**, I, 142.  
**LEPIDE**, triumvir, I, 67, 72, 76, 291; II, 536.  
**M. LEPIDUS**, fils du triumvir, II, 75.  
**LÉPOS**, I, 579.  
**LESBIE**, I, 158.  
**LESTRYGONS (Les)**, I, 524; II, 49.  
**LEUCONOE**, I, 152, 405.  
**LIBERALIA** (fêtes de BACCHUS), I, 16; II, 109.  
**LIBITINE**, II, 203.  
**LIBRAIRES**, I, 128.  
**LICENZA (Digentia)**, I, 3, 7; II, 49, 502.  
**LICINIA TERENTIA**, I, 436.  
**LICINIUS CRASSUS**, I, 398.  
**LICINIUS IMBREX OU TRIGULA**, I, 333.  
**LICINIUS LUCIUS**, I, 22.  
**LICINIUS VARRON MURENA**, I, 216; II, 92. Voy. MURÉNA.  
**LIGURINUS**, II, 294 et suiv.  
**LIRIS**, I, 454, 525.  
**LIVIE**, I, 175, 186, 187; II, 56, 350, 351.  
**LIVIUS ANDRONICUS**, I, 552; II, 453, 454.  
**LOLLIA PAULINA**, II, 281.  
**LOLLIUS**, I, 3, 481 et suiv.; II, 152, 153 et suiv., 165, 277 et suiv., 280.  
**LOMBARDI**, II, 24.  
**LONGARENTS**, I, 124.  
**LOUIS XIV**, II, 491.  
**LUCERIE**, II, 199.  
**LUCILIUS**, I, 7, 258, 333, 346, 353, 449.  
**C. LUCIUS**, II, 176.  
**LUCRECE**, I, 7, 48, 358; II, 88.  
**LUCRETILE**, Lucretius (mons), I, 566, 567; II, 269.  
**Q. LUCRETILS VESPILLO**, II, 177.  
**LUCRIN (Le lac)**, I, 458.  
**LUCILLUS**, I, 6, 78, 391, 312; II, 577.  
**LUGDUNUM (Lyon)**, I, 507.  
**LYCAMBE**, I, 151.  
**LYCÉ**, I, 152, 153, 269, 275, 274, 375; II, 20.  
**LYCIMNIE**, I, 456.  
**LYCISCUS**, I, 238.  
**LYCOMIS**, I, 120, 205.  
**LYCUS**, II, 3.  
**LYDIR**, I, 152, 477 et suiv.; II, 5, 6.  
**LYDE**, II, 93, 98 et suiv.  
**LYGDAMUS**, I, 113.  
**LYNCER**, II, 95, 97.  
**LYSIAS**, II, 465.
- M**
- MENIUS**, I, 194, 267; II, 18.  
**MEVIUS**, I, 152, 167.  
**MELLIUS**, voy. Pantolabus.  
**MANDELA**, I, 361, 369; II, 61.  
**L. MANLIUS**, consul, I, 3.  
**MANLIUS TORQUATUS**, II, 103.  
**MAMURRA**, I, 216.  
**MARCELLUS**, I, 528; II, 38.  
**MARCELLUS**, fils d'Octavie, II, 13; (sa mort), 19.  
**MARIUS**, I, 6.  
**MARSÆUS**, I, 121.  
**MARSUS (Domitius)**, I, 540.  
**MARSYAS**, I, 263.  
**MARTIAL**, I, 4.  
**MASSICUS (mons)**, II, 103.  
**MASSIQUE (vin)**, I, 471.  
**M. MANILIUS**, II, 91.  
**MATINUS**, I, 255.  
**MATINUS (mons)**, II, 511.  
**Cn. MATTIUS**, I, 341.  
**MÉCÈNE**, C. GILNIUS MÆCENAS, en grec Μαικηνάς, I, 72, 115, 179, 188, 192, 259, 288, 318, 364 et suiv., 436; II, 25 et suiv., 74, 76, 78, 85, 186, 306, 487, 492 (sa mort).  
**MÉCÈNE (La tour de)**, II, 81.  
**MÆCIUS (Sp. Mæcius Tarpa)**, II, 463, 464.  
**MÉDES (Les)**, II, 395.  
**MEGILLE**, I, 405.  
**MELÆNIS**, I, 540.  
**MELPOMENE**, II, 565.  
**MÉNANDRE**, I, 15.  
**MÉNAS**, I, 74.  
**MENAS (Sextus)**, I, 454.  
**MENIPPEES**, I, 544.  
**MERCURE**, I, 261; II, 94.  
**MENSALA** M. Valerius Messala Corvinus), I, 1, 23, 78, 433, 460, 461, 467 et suiv.; II, 124, 126, 285, 488.  
**MÉTASTASE**, II, 401.  
**METELLA**, I, 293.  
**METON**, II, 256.  
**MILÉSIAQUES (Les)**, II, 56.  
**MILON (Annius)**, I, 122, 124.  
**MILONIUS**, I, 447, 450.  
**MIMNERME**, I, 511; II, 581.  
**MOÏSE**, I, 20.  
**MOLOV**, de Rhodes, I, 22.  
**MONÈSÈS**, I, 440.

MONTAIGNE, I, 305.  
 MONCHUS de Pergame, II, 103.  
 MUMMIUS, II, 281.  
 MUNATIUS PLANCUS, I, 306-308, 313, 488.  
 MUNDA, I, 18.  
 MURENA (L. Licinius), II, 1, 2, 6.  
 MURENA, II, 288, 293. Voy. Licinius.  
 MUSA (ANTONIUS), II, 44, 49, 432.  
 MYGDONIE, II, 49.  
 MYRTALE, I, 496.

## N

NABATHÉENS, I, 47.  
 NAVIUS, I, 14, 352.  
 NAPLES, I, 404.  
 NASICA, I, 430, 432.  
 NASIDIÉUS RUFUS, I, 394, 396.  
 NÉERA, I, 411, 432, 505.  
 NÉMÉSIS, I, 432, 494.  
 NEOBLÉ, I, 432, 434, 442.  
 NEOPTOLEME, de Paros, II, 481.  
 NEPTUNE (Portique de), I, 439.  
 NIGIDIUS FIGULUS, II, 89.  
 NIBÉE, I, 476.  
 NUMENTANUS, I, 267, 298, 396; II, 316.  
 NONIUS CÉLER, II, 220.  
 NOVUS, I, 261, 332.  
 NUMIDA (Plotius Numida), I, 313.  
 NUMIDES (Les), II, 392.  
 NUMONIUS VALA, II, 45 et suiv.

## O

OCTAVE (Caius Octavius Cæpias), I, 67, 75, 76, 78, 181, 184, 186; on lui décerne le nom d'Auguste, II, 39. Voy. Auguste.  
 OCTAVIUS, I, 362.  
 OCTAVIE, I, 290.  
 OFELLA, I, 233, 233.  
 OLEN, II, 186.  
 ORATINI (Source des), II, 49.  
 ORBILIUS (Plagosus), I, 43, 47, 28; II, 455.  
 ORBIUS, II, 383.  
 ORIGO, I, 421.  
 ORYTHIS, I, 481.  
 ORODES, I, 441.  
 OVIDE (Pub. Ovidius Naso), I, 94, 99, 404, 410, 434; II, 53 et suiv., 98, 472, 321, 430, 463.

## P

PACORUS, I, 441.  
 PACUVIUS, I, 14, 333.  
 PALAZZO, II, 22, 23.  
 PANTHEON, II, 38.  
 PANTILIUS, I, 336.  
 PANTOLABUS, II, 316.  
 PAPIRIA, I, 98.  
 L. PAPIRIUS, I, 95.  
 PARRHASIUS, II, 367.  
 PARTHÉNIENS (Les), I, 163.  
 PARTHES (Les), I, 17; II, 75, 82, 142, 483, 273.  
 PATROY, épicurien, I, 24.  
 PAUL ÉMILE, I, 98.  
 PALLA, I, 99.  
 PAUSIAS, I, 419.  
 PEDO ALBINOVANUS, II, 54.  
 PEDIA (lex), I, 360.  
 PEDIATIUS, I, 143.  
 PÉDIUS PUBLICOLA, I, 360.  
 PEDIUM, I, 497.  
 PELIGNI (Les), II, 4.  
 PENTHER, II, 263.  
 PERSE, II, 318.  
 PERSIS de Glazomène, I, 63.  
 PETILIUS CAPITOLINUS, I, 352.  
 PETRINUS (mons), II, 104, 103.  
 PETRONIUS, I, 306; II, 113.  
 PETTIUS, I, 237.  
 PHÆDRUS, I, 24.  
 PHAMEA, I, 417.  
 PHARSALE, I, 46, 69.  
 PHIDYLE, II, 63.  
 PHILENIS, II, 56.  
 PHILIPPE (Lucius Marcius Philippus), II, 34.  
 PHILIPPES (Bataille de), PHILIPPI, I, 69, 71, 132.  
 PHOLOE, I, 475; II, 198.  
 PHRAATE, I, 407, 523; II, 9, 433 et suiv.  
 PHRYNÉ, I, 432, 288, 290.  
 PHYLLIS, I, 432, 271, 500.  
 PIERIE, I, 274.  
 PIERS (mons), II, 363.  
 PIMPLEY, I, 526.  
 PINDARE, I, 43; II, 296, 314.  
 PISON (Lucius Calpurnius), II, 433, 368 et suiv., 437, 483, 488 et suiv.  
 PITHOLEON de Rhodes, I, 334, 338.  
 PLANIA, I, 433.  
 PLANCUS, voy. Munatius.  
 PLAUTE, I, 7, 334; II, 436, 434.  
 PLAUTIA HYPSEBA, I, 423.  
 PLOTIA, I, 253.  
 PLOTIUS TRCCA, I, 208, 337.  
 POENI, voyez Carthaginois.

POLLION, I, 78, 80, 81, 164, 166, 175,  
304, 355, 360, 433.

POMPE, I, 6, 46, 69.

POMPEE (Sextus), I, 71, 72, 154, 269.

POMPEIUS GROSPLUS, II, 45.

POMPEIUS VARUS, I, 157, 159.

POMPONIUS, I, 348.

POMPONIUS ATTICUS, I, 24, 36.

POMPTINA PALLS, I, 212.

PONTICUS, II, 53.

PONTIUS (Marais), voy. Pomptina.

POPE, II, 485.

PORCIUS, I, 596.

PORPHYRION, I, 66, 73, 271, 363; II,  
505.

PORUS, roi de l'Inde, II, 138.

POSTULUS, I, 531, 535.

PRÆNESTE, *Palæstrina*, I, 483, 492; II,  
349.

PROCLILIUS, I, 154; II, 4, 8.

PROMÉTHÉE, I, 475.

PROPERCE, I, 107; II, 49, 321.

C. PUBLIUS, I, 93.

PUBLIUS SILIUS, II, 276.

PUTEAL, I, 579.

PUTEOLI, *Pouzzoles*, I, 404.

PYLADE, II, 211, 225.

PYRRA, I, 152, 278, 375.

PYRRHUS, I, 475, 476.

## Q

QUADRATUS, I, 351.

L. QUINCTIUS ATTA, I, 535.

QUINTILIEN, II, 425, 424, 428.

QUINTILIUS (Pub. Quintilius Varus),  
I, 463, 514 et suiv.; II, 464.

QUINTIUS HIRPINUS, II, 92, 100,  
262.

QUIRINUS, voy. Sulpicius.

## R

RÉGULES, II, 140.

REX, voy. Rupilius.

RHETI, II, 294, 300, 324.

RHOEMITALCÈS, I, 472.

ROYNDACUS, II, 50.

RHODE, II, 5.

ROME, II, 85.

ROMULUS, I, 50.

ROSCUS, I, 579.

J. J. ROUSSEAU, I, 503.

RUBI (Civitas), I, 227.

RUPILIUS REX, I, 65, 65.

RISON (Octavius), I, 203.

## S

SABAT, II, 94.

SABINUS, voy. Aulus.

SACHÉE (Voie), I, 286.

SAGANA, I, 147.

SALARNE, II, 15, 20.

SALLUSTE (C. Sallustius Crispus),  
l'historien, I, 422.

SALLUSTE, I, 145; II, 10.

SALVIA TITISGENIA, II, 287.

SANTA-MARIA della Scala, II, 24.

SAPHO, I, 15; II, 309, 364.

SARMENTUS, I, 220.

SATURNALES (Les), I, 412, 413.

SCÈVA, I, 431; II, 462.

SCATINIA ou SCANTINIA (Lex), I, 95.

C. SCATINIUS CAPITOLINUS, I, 93.

SCOPAS, II, 367.

SCRIBONIA, I, 173.

SCYTHUS (Les), I, 462; II, 104, 295.

SECTANUS, I, 349.

SECLAIRES (Jeux), II, 214 et suiv.,  
222, 224, 248.

SÉNÈQUE, I, 459.

C. SENTIUS SATURNINUS, II, 176.

SEPTIMIUS, I, 251, 245, 245; II, 35,  
57, 106.

SÈRES (Les), II, 81, 388, 394, 529.

SERVILIUS BALATRO, I, 396, 400.

SERVIUS, I, 361.

SERVILIUS OPPIDIUS, I, 298.

L. SESTIUS, II, 43.

SETIVUM (Viduum), I, 211.

SEXTUS POMPEE, voy. Pompée.

SICAMBRES, II, 361, 390.

SIDOINE APOLLINAIRE, I, 4.

SINCESSA, I, 217.

SISENNA, I, 65.

SISYPHE, I, 196.

SITHONIE, II, 75.

SOCRATE, I, 53.

SOMACTE, I, 401.

C. SOSIUS, I, 503.

SPUERUS, II, 404.

SPURIUS MÆCIUS TABPA, I, 360.

STARIBUS, I, 297.

STATILIUS TACRUS, II, 285, 285, 488.

STEPHANION, II, 225.

STERTINIUS, II, 153, 294.

STESICORRE, I, 15.

SUÈVES (Les), I, 377.

STILON, voy. Ælius.

SULCIUS, I, 348.

SULPICIUS, I, 99.

SULPICIUS QUIRINUS, II, 362.

SYBARITIDES (Les), II, 56.

SILLA, I, 6, 25.

SYLLÆUS, I, 503.  
 SYRONUS, I, 19.  
 SYRTES, I, 244, 383.  
 SYRUS (Publius), I, 343.  
 SYRUS, I, 263.

## T

TACITE, I, 90, 391, 435; II, 124, 462.  
 TAPPA, voy. Mécius.  
 TAURUS, voy. Statilius.  
 TELÉGONE, II, 80.  
 TÉLÉPHE, II, 3, 6, 272, 480.  
 TEMPE (La vallée de), II, 42.  
 TÉMENCE, I, 7, 334.  
 TÉRENTIA, femme de Cicéron, I, 98.  
 TÉRENTIA, femme de Mécène, I, 98,  
 216, 288, 290; II, 1, 282, 283, 287,  
 330, 334.  
 C. TÉRENTILLUS ARSA, II, 236.  
 Q. TÉRENTIUS SCAURUS, II, 503.  
 TERRACINE, I, 210. Voy. ANXUR.  
 THALIAKQUE, I, 401.  
 THÉAGÈNE, le poète, II, 368.  
 THEMÉRON, I, 587.  
 THÉOGÈNE, l'astronome, II, 89.  
 THÉOCRITE, I, 170.  
 THERMUSA, II, 156.  
 THYESTE, tragédie, 252.  
 TIBÈRE (Claudius Tiberius Nero), II,  
 33, 36, 90, 329, 360, 371, 375, 390.  
 TIBRE, I, 402; II, 19.  
 TIBULLE, I, 493, 496; II, 171.  
 TIBUR (Tivoli), I, 242, 309, 463; II,  
 79, 501, 502.  
 TIGELLIUS, I, 78, 192, 216.  
 TIGELLIUS (le Sarde), I, 116, 192,  
 193.  
 TIGRANE, II, 131.  
 TILLIUS, I, 260, 264.  
 TIMAGÈNE, II, 311.  
 TIMON, I, 334.  
 TIRESIAS, I, 428 et suiv.  
 TIBIDATE, I, 525.  
 TITE-LIVE, II, 492.  
 TITUS, I, 269.  
 TITUS SEPTIMIUS, II, 125 et suiv.,  
 236.  
 TORQUATUS, voy. Manlius.  
 TORRE MEZA, II, 81.  
 TARRUTIUS FIRMIANUS, II, 89.  
 TRABEA, II, 423.  
 TREBATIUS (C. Trehatius Testa), I,  
 443 et suiv.; II, 283.  
 TREBONIUS, I, 349.  
 TRES-TABERNE, I, 210.  
 TRIPONTIUM (Trépointi), I, 212.  
 TRYPHON, II, 121.

TULLUS (L. Volcatus), II, 144.  
 TURGOT, II, 50.  
 TURIBUS, I, 448, 451.  
 TUSCULUM (Frascati), II, 52, 80.  
 TYNDARIS, I, 132, 172, 474.  
 TYRON, I, 26.  
 TYRTEE, II, 439.

## U

UPENS, I, 210.  
 ULUBRES, I, 425, 424, 443.  
 ULYSSE, I, 428 et suiv.  
 UMBRÉNCUS, I, 253.  
 USTICA, I, 366.

## V

VACUNA, I, 366, 369; II, 261.  
 VALERIUS, voy. Messala.  
 VALÉRIUS ANTIAS, II, 223, 233, 339 et  
 suiv.  
 VALÉRIUS SEVILIANUS, II, 377.  
 VALERIUS SICULUS, I, 427.  
 VALERIUS AEDITUS, I, 337.  
 VALGIUS RUFUS, I, 465, 287, 341,  
 358; II, 143, 148.  
 VABIA (Vicovaro), I, 366, 369; II, 59.  
 VABIUS, I, 19, 466, 208, 333, 400, 494;  
 II, 424.  
 VABBON ATACINUS, I, 335.  
 VABBON (P. Terentius Varro), I,  
 340, 344.  
 VABBON (Licinius Varro Murena),  
 II, 11, 89, 424, 425.  
 VARUS, I, 140, 146.  
 VÉDIUS POLLION, I, 398.  
 VÉJANUS, II, 301.  
 VÉLIE, II, 15, 20.  
 VENUS, II, 8, 72, 90; *Genitrix*, 273;  
*Marina*, 297.  
 VENUSIA, Vénusie, Vénouse, *vuj. Ve-*  
*nosa*, I, 3, 4; II, 24.  
 VERTUMNE, II, 120.  
 VETTIUS (Vettius Agorius Basilius  
 Mavortius), II, 221, 503.  
 VIBIDIUS, I, 396, 399.  
 VIBIUS VISCLUS, I, 287.  
 VICOVARO, I, 367, 369. Voy. Varia.  
 VIDA, II, 483.  
 VILLIUS, I, 113, 124.  
 VINNIUS ASELLA, II, 207.  
 VINDELICI, II, 291, 500, 524.  
 VIRGILE, I, 19, 81, 157, 167, 169, 172,  
 231, 338, 494; II, 53, 166 et suiv.  
 VISCUS de Thurium, I, 353, 362, 397.

VIRGO (lons), II, 188.  
 VICUS TRUSARIUS, II, 446.  
 VIVALIUS, I, 336.  
 VOLCATIUS SEDIGITUS, II, 426.  
 VOLUMNIUS EUTRAPELUS, I, 102.  
 VORANUS, I, 145.  
 VOLTAIRE, II, 293.  
 VULTEIUS MENA, II, 34.  
 VULTUR (mons), I, 4; II, 191.

## X

XANTHIAS, I, 499; II, 271.  
 XENON, I, 24.

## Z

ZARMANUS CERGAN, II, 439.  
 ZENON, philos. épicurien, I, 24.



# TABLE

DES

## PRINCIPALES DIVISIONS DE CET OUVRAGE.

---

### TOME I.

	Pages.
AVANT-PROPOS.....	1
LIVRE I.....	1
— II.....	57
— III.....	114
— IV.....	181
— V.....	239
— VI.....	325
— VII.....	385
— VIII.....	466
Table analytique et chronologique des matières du premier volume.....	635

### TOME II.

LIVRE IX.....	1
— X.....	74
— XI.....	134
— XII.....	209
— XIII.....	275
— XIV.....	345
— XV.....	403
— XVI.....	449

	Pages
Table analytique et chronologique des matières du second volume.....	505
Préliminaires de la Table chronologique des Poésies d'Horace.....	527
Table des Poésies d'Horace, selon l'ordre où elles se trouvent dans les éditions.....	535
Table chronologique des Poésies d'Horace.....	541
Table alphabétique des noms propres.....	553

